

L'EUROPE OCCUPÉE



SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES

L'EUROPE OCCUPÉE

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES

INSTITUT DE LA MÉMOIRE NATIONALE
COMMISSION POUR LA POURSUITE DES CRIMES CONTRE LA NATION POLONAISE

L'EUROPE OCCUPÉE

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES

Sous la direction de
Waldemar Grabowski



VARSOVIE 2014

Actes du colloque international organisé par Bureau d'éducation publique
de l'Institut de la mémoire nationale, les 10 et 11 mai 2011 à Varsovie

Évaluation scientifique
Prof. Bogdan Chrzanowski, Prof. Grzegorz Mazur

Projet de la couverture
Sylvia Szafrńska

Illustration de couverture : une reproduction modifiée
d'une carte du *Deutscher Schulatlas*, Berlin 1943

Traduction
Lidex Sp. z o.o. Varsovie

Rédaction et correction
Teresa Jekiel et Teresa Karpińska

Index des noms de personnes
Łukasz Rybak

Composition et mise en page
Marcin Koc

© Copyright by Institut de la mémoire nationale
– Commission pour la poursuite des crimes contre la nation polonaise, Varsovie 2014

ISBN 978-83-8376-764-2

Nous vous invitons à visiter notre site internet
ipn.gov.pl
et notre librairie en ligne
ksiegarniaipn.pl

Table des matières

AVANT-PROPOS ♦ Waldemar Grabowski	7
--	---

I. LES OCCUPATIONS. LA TERREUR DE L'OCCUPANT

TOMASZ SZAROTA ♦ Varsovie, Bruxelles, Paris – une occupation allemande vraiment totalement incomparable?	13
---	----

CÉCILE VAST ♦ Méthodes et bilan de l'occupation allemande en France : répression et représailles face à la Résistance (1940-1944)	21
--	----

JULIEN BLANC ♦ L'opinion publique française face à l'occupant (1940-1941) : virulence des sentiments anti-allemands, anglophilie et premières manifestations du refus dans la France occupée.	45
--	----

TOMASZ SZAROTA ♦ Bruxelles et Varsovie pendant la Seconde Guerre mondiale. Essai de comparaison des deux capitales occupées	62
--	----

MAREN RÖGER ♦ Le (non)quotidien pendant l'occupation allemande en Europe occidentale et orientale : la prostitution, les relations intimes et « les enfants de la guerre » en France, en Belgique et en Pologne	79
--	----

II. LA QUESTION JUIVE

DANUTA DRYWA ♦ L'activité de la Légation de la République polonaise à Berne en faveur des Juifs polonais réfugiés entre 1939-1945	103
--	-----

WOJCIECH ŁUKASZUN ♦ Abri ou danger ? Les terrains forestiers sur le territoire du Gouvernement général comme refuge de la population juive pendant l'occupation allemande	131
--	-----

RACHEL FELDHAJ BRENNER ♦ L'attitude de Russell, Benda et Gide : conception du bonheur et réalité de l'Holocauste dans le journal de Aurelia Wyleżyńska	148
---	-----

MARCIN URYNOWICZ ♦ « Et si un jour quelqu'un demande : Comment vivez- -vous ? Comment le supportiez-vous ? ». La terreur de l'occupant allemand dans les notes des hommes de lettres polonais	162
--	-----

III. LA COOPÉRATION POLONO-BELGE ET POLONO-FRANÇAISE

ZDZISŁAW JAN KAPERA ♦ La création de l'Équipe 300 et son sort dans la période de juin 1940 à novembre 1942	187
--	-----

EMMANUEL DEBRUYNE ♦ Les tentatives de coopération belgo-polonaise en matière de renseignement en Belgique occupée (1940-1944)	207
---	-----

FABRICE MAERTEN ♦ Les Polonais dans les mouvements de résistance en Belgique occupée: entre intégration et particularisme	223
---	-----

PRZEMYSŁAW GASZTOLD-SEŃ ♦ Décorations polonaises attribuées aux Belges . .	244
---	-----

IV. L'ÉTAT POLONAIS CLANDESTIN

MAREK NEY-KRWAWICZ ♦ Les Forces armées en Pologne – l'Armée de l'intérieur	271
--	-----

MACIEJ ŻUCZKOWSKI ♦ La Garde populaire du Parti socialiste polonais et les Détachements militaires insurrectionnels d'urgence des socialistes au sein des structures militaires de l'État polonais clandestin	306
--	-----

WALDEMAR GRABOWSKI ♦ Les structures civiles de l'État polonais clandestin . .	327
--	-----

LISTE DES ABRÉVIATIONS	339
---	-----

INDEX DES NOMS DE PERSONNES	343
--	-----

AVANT-PROPOS

Nous remettons entre vos mains, Chers Lecteurs, les documents de la Conférence belgo-franco-polonaise (10-11 mai 2011) qui entamera, je l'espère, une coopération durable des historiens des trois nations mentionnées. Bien que les expériences des années de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, en France et en Pologne fussent différentes, la possibilité d'un échange direct de réflexions à ce sujet est, d'après moi, à tel point importante qu'il faudrait la poursuivre dans les années à venir.

Je me réfère évidemment aux conférences internationales cycliques, organisées à Besançon en France. Ces conférences ont lieu tous les quatre ans et constituent un excellent exemple pour les actions de l'Institut de la mémoire nationale (IPN).

Outre les débats et les comparaisons de la réalité du temps de l'occupation dans les pays d'Europe centrale et occidentale, les relations réciproques polono-belges et polono-françaises sont des sujets dignes d'une étude plus approfondie. Aussi bien à l'échelle gouvernementale que dans les contacts entre les militaires de ces trois pays, des événements extrêmement intéressants et importants ont eu lieu dans les années 1939-1945. Ils sont importants pour nous Polonais, qui essayons toujours et encore d'expliquer, surtout à nous-mêmes, comment cela a pu se passer qu'un pays au centre de l'Europe, ayant des accords d'allié signés avec des puissances, ait perdu cette guerre, guerre mondiale gagnée par « notre » coalition. Il l'a perdue pour de bon et a perdu aussi son indépendance pour cinquante années.

Pour nos collègues belges et français, la possibilité de coopérer systématiquement avec les historiens polonais sera aussi, je l'espère, une solution intéressante. Les rencontres directes et l'étude en commun de ces mêmes sujets nous permettront d'atteindre plus vite des résultats, suivis de nouvelles publications.

Les sujets des conférences et des publications communes ne manqueront certainement pas encore pendant de longues années. Rien que la question de la coopération belgo-polonaise dans les années de guerre ; à commencer par la coopération des autorités belges et des Belges eux-mêmes, déjà en 1939, pendant le transfert de la poste secrète polonaise en Pologne occupée. Il serait important d'expliquer le rôle qu'y joua Alexandre Paternotte de la Vaillée¹.

Une autre question, très intéressante, est la coopération des services spéciaux belges et polonais. La création des voies de communication de Gibraltar vers les fins fonds du continent. Plus d'un Belge fut évacué par les bateaux commandés et desservis par des Polonais qui évacuaient de France les soldats et les citoyens des États alliés. Les missions de navires comme le « Seadog » et le « Seawolf » constituent le sujet de plus d'un exposé et de plus d'un livre.

Le colonel Jan Kowalewski (« Piotr »), chef du poste polonais de l'Action continentale à Lisbonne, coopérait, en février 1941, avec les Belges pour créer des voies de communication vers la France à travers l'Espagne. Il mentionnait ici l'aide de Vincent Gevers².

Un sujet semblable et très intéressant, est celui de la coopération polono-belge dans le cadre de l'Action continentale polonaise et d'une coopération plus large de la Direction britannique des opérations spéciales (SOE) aussi bien avec les Polonais qu'avec les Belges. Il faudrait ici chercher les contacts belges du colonel Jan Kowalewski qui « fonctionnait » à Lisbonne et entretenait de multiples contacts avec les différents services des États alliés, mais aussi des contacts secrets avec les pays se trouvant à l'époque de l'autre côté de la barricade.

¹ AAN, Institut Hoover, MSZ 90, p. 412, Dépêche de Zygmunt Graliński à Leon Litwiński du 12 janvier 1940.

² IPiMS, A.9.III.4/8, Dépêche de « Piotr » à Stanisław Kot du février 1941.

Nous avons déjà commencé à examiner les questions de la coopération polono-belge pendant notre première, et j'espère pas la dernière, conférence commune. Les exposés de nos hôtes Emmanuel Debruyne et Fabrice Maerten ainsi que l'exposé de Przemysław Gasztold-Señ de l'Institut de la mémoire nationale furent consacrés à ce sujet. Dans ce dernier, la question de la coopération polono-belge fut présentée sous un autre aspect, et notamment, notre collègue se centra sur l'octroi aux citoyens belges de décorations polonaises. Un sujet peu connu, mais qui nous a fait comprendre que l'État polonais « en exil » n'a pas oublié ses amis.

Ce ne sont que quelques sujets dignes d'être traités dans le cadre de la coopération polono-belge. De même, beaucoup de sujets attendent d'être étudiés dans le cadre de la coopération polono-française. Actuellement, nous présentons les exposés de Cécile Vast et de Julien Blanc sur la réalité française aux temps de l'occupation. J'espère que, dans l'avenir, il sera possible de présenter les résultats des études sur la coopération polono-française pendant la guerre contre l'ennemi commun.

Il nous semble que l'intérêt des Polonais pour l'histoire de France pendant la Seconde Guerre mondiale est assez grand. Dans les années passées les intéressés ne pouvait assouvir leur curiosité qu'à travers de peu nombreuses publications d'historiens polonais. Par exemple celles de Teresa Janasz³ et Jerzy Eisler⁴. Depuis quelques années parmi un grand nombre de traductions de livres d'auteurs de l'Europe occidentale nous trouvons les études p.ex. de Yves Beauvois⁵, Jacques Semelin⁶, Marc Bloch⁷, Alan Riding⁸ ou

³ Teresa Janasz, *Państwo francuskie 1940-1944. Ideologia, organizacja, prawo*, Warszawa–Wrocław 1977.

⁴ Jerzy Eisler, *Kolaboracja we Francji 1940-1944*, Warszawa 1989; *idem*, *Philippe Pétain*, Wrocław 1991.

⁵ Yves Beauvois, *Stosunki polsko-francuskie w czasie dziwnej wojny*, Kraków 1991.

⁶ Jacques Semelin, *Bez broni przeciw Hitlerowi. Opór cywilny w Europie w latach 1939-1945*, Lublin 2001.

⁷ Marc Bloch, *Dziwna klęska*, Warszawa 2008.

⁸ Alan Riding, *A zabawa trwała w najlepsze. Życie kulturalne w okupowanym Paryżu*, Warszawa 2012.

Robert Paxton⁹. Il y a peu de temps apparurent les mémoires assez singuliers de Bernard de Roquefeuil¹⁰. Les amateurs de littérature spécialisée ont même eu la possibilité de prendre connaissance des ouvrages concernant les services secrets français¹¹.

Bien qu'il soit difficile à reconnaître le choix de publications polonaises présentées ci-dessus comme représentatif pour l'historiographie française actuelle, il faut nourrir l'espoir que dans les années à venir le lecteur polonais aura l'occasion de connaître de nouveaux ouvrages d'historiens français.

En marge du sujet de l'occupation allemande, il faut remarquer l'absence en langue polonaise de sérieuses études concernant les opérations militaires des troupes françaises dans les années 1939-1940. Les publications adressées aux « fans » du sujet ne peuvent compter dans cette estimation¹². La seule explication d'un tel état de choses c'est le lancement obstiné de la thèse pétrifiée aux temps de la République populaire de Pologne, et soutenue jusqu'à présent, que soit-disant « en 1940 les Français aient perdu parcequ'ils se sont tenus derrière la ligne Maginot ». Cette thèse est toujours véhiculée en Pologne par différents « éducateurs d'histoire ». Ne voulant pas rentrer ici dans les détails, il faut clairement constater (en dépit de ces « éducateurs ») que les Français (et aussi le Corps expéditionnaire britannique) ont perdu en 1940 parcequ'ils ont envoyé leurs meilleures troupes en Belgique.

Waldemar Grabowski

⁹ Robert O. Paxton, *Francja Vichy. Stara gwardia i nowy ład, 1940-1944*, Wrocław 2011.

¹⁰ Bernard de Roquefeuil, *Uciekinier (1939-1945)*, Łomianki 2012.

¹¹ Pascal Krop, *Sekrety wywiadu francuskiego*, Warszawa 1999.

¹² Alan Sheppard, *Francja 1940. Blitzkrieg na Zachodzie*, Poznań 2009 ; Mariusz Mróz, *Sedan 12-15 maja 1940*, Zabrze 2011.

I
LES OCCUPATIONS.
LA TERREUR DE L'OCCUPANT

Tomasz Szarota

Institut d'histoire de l'Académie polonaise des sciences à Varsovie

VARSOVIE, BRUXELLES, PARIS – UNE OCCUPATION ALLEMANDE VRAIMENT TOTALEMENT INCOMPARABLE ?

La majorité des Polonais en sait peu sur la vie des Parisiens pendant les 1533 jours d'occupation, et peut-être encore moins sur les 1569 jours de Bruxelles occupée, elle aussi par les Allemands. La connaissance des Français et Belges sur les 1820 jours de l'occupation du quartier Varsovie-Praga, située sur la rive orientale de la Vistule, et sur les 1935 jours de Varsovie occupée de la rive gauche est aussi plutôt limité. Si au lieu de recourir aux informations que nous possédons, nous nous servons de stéréotypes et nous nous fondons uniquement sur nos propres convictions ou sur des idées selon lesquelles la quantité et la grandeur des différences privent de sens la réflexion sur les similitudes qui se manifestent, apparaît alors l'argument selon lequel il n'est tout simplement pas possible de comparer des choses incomparables. S'y ajoute la prémisse adoptée *a priori*, découlant du reste d'un manque de connaissance, selon laquelle les systèmes d'occupation, introduits par le Troisième Reich dans les pays de l'Europe occidentale, sont restés inchangés tout au long de l'occupation, et par conséquent que l'attitude des Allemands envers la population locale a été la même aussi bien au printemps 1940 qu'en été 1944. En illustration de la situation changeante sur les bords de la Seine, nous pouvons nous appuyer sur les observations du Polonais, Szymon Konarski, dans ses mémoires *Cztery lata w okupowanym Paryżu* (Quatre ans dans Paris occupé) : « En 1940 et 1941 personne ne disait d'être battu pendant les interrogatoires. En 1942 cela arrivait déjà, en 1943 c'était une règle, en 1944 les tortures les plus atroces les avaient remplacé. Les Allemands ont montré en France leur

véritable nature trois années plus tard qu'en Pologne, en Yougoslavie et en Allemagne même »¹.

Puisque j'ai l'intention de comparer les trois capitales occupées par les Allemands, je dois tenir compte aussi bien des éventuelles différences tout à fait évidentes que des similitudes moins souvent perçues. Je vais commencer donc par les différences. Varsovie capitula après presque trois semaines de siège, privée d'eau, de nourriture, d'électricité, de médicaments et de munitions, après un bombardement barbare qui dura toute une journée. A leur entrée dans la capitale polonaise le 30 septembre 1939, les Allemands trouvèrent les ruines des maisons qu'ils avaient eux-mêmes détruites et les milliers de tombes des Varsoviens qu'ils avaient eux-mêmes tués. Ni Bruxelles, envahie le 28 mai 1940, ni Paris envahi le 14 juin n'ont opposé de résistance à l'envahisseur – les deux capitales se sont rendues sans lutte en évitant ainsi des destructions.

Avant l'arrivée des Allemands à Paris, la ville se vida, des centaines de milliers de ses habitants fuirent craignant que l'armée ne massacre la population civile. D'après Henri Michel, historien français, « l'unique agréable surprise pour les Parisiens fut que, s'attendant à Attila et aux Huns à croix gammée, ils trouvèrent des clients ravis de pouvoir acheter des produits français, des clients avides, aux besoins illimités, que les vendeurs appelaient des "doryphores". [...] Ces clients ne volaient pas, ne sortaient pas leurs revolvers pour obtenir des marchandises à titre gratuit, mais payaient les yeux de la tête, souriaient, ne discutaient pas. [...] Dans la rue, ils caressaient les cheveux des enfants, dans les cafés, ils promettaient que la guerre se terminerait bientôt, ils photographiaient les monuments – on aurait dit des touristes »².

Les habitants de Bruxelles craignaient la même chose d'autant plus qu'ils avaient de pires souvenirs de l'occupation allemande pendant la Première Guerre mondiale. Ils ont connu, comme les Parisiens, une agréable désillusion. On peut lire dans les analyses des sentiments de la population, effectuées par Paul Struye qui habitait Bruxelles, à propos des soldats allemands : « Leur

¹ Szymon Konarski, *Cztery lata w okupowanym Paryżu 14 VI 1940 – 25 VIII 1944*, Paryż 1963, p. 39.

² Henri Michel, *Paris allemand*, Paris 1981, pp. 37-38.

aspect extérieur aussi bien que leur façon de se comporter vis-à-vis des Belges fut pour beaucoup de nos compatriotes une révélation. Ils ne retrouvaient plus dans ces hommes, à l'aspect correct et sportif, l'image qu'ils avaient gardée des soldats de l'armée du Kaiser »³.

Pour les Varsoviens, comme pour les Bruxellois, c'était déjà la seconde occupation allemande. Les plus âgés se souvenaient bien de cette première occupation, et bien que ce fussent pour eux des années de famine et de renoncements, ils ne les associaient ni à la terreur ni aux actes illégaux. Ils pensaient que ce serait une occupation semblable à celle qu'ils avaient vécue, mais ils perdirent très vite leurs illusions quand les Allemands, dès les premiers jours de l'occupation, commencèrent à maltraiter les Juifs, à voler les biens et surtout à appliquer le principe de la responsabilité collective lorsqu'à Wawer, une localité près de Varsovie, ils fusillèrent, pendant la nuit du 26 au 27 décembre 1939, 106 habitants parfaitement innocents.

Il n'y a pas de doute que la différence la plus importante entre Varsovie occupée et Bruxelles et Paris occupés, ce sont les conséquences de l'occupation – en terme de nombre de personnes qui ont perdu la vie, de personnes tuées ou assassinées par les Allemands et de victimes des plus diverses répressions. Dans le cas de Varsovie, nous avons affaire à des centaines de milliers de victimes mortelles, dans celui de Bruxelles et de Paris, les pertes biologiques étaient plusieurs fois inférieures, bien que je ne sois pas parvenu à trouver des estimations plus précises.

Ce qui différencie fondamentalement Varsovie de Bruxelles et Paris fut la conviction des Allemands qu'en Pologne en tant que *Herrenvolk*, ils avaient affaire à une race inférieure, slave, tandis qu'à Paris ils ressentaient une sorte de complexe d'infériorité envers les Français. Si à Varsovie nous pouvons parler d'humiliations permanentes des Polonais, de foulement de la dignité humaine et nationale, il n'était pas question de quelque chose de pareil ni à Bruxelles, ni à Paris, malgré le changement d'attitude des Allemands envers la population locale au cours de l'occupation. A titre d'exemple, Hitler qui reçut la parade de la victoire à Varsovie, ne s'est pas décidé à faire de

³ Paul Struye, *L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande*, Bruxelles 1945, p. 17.

même à Paris. Il est difficile de s'imaginer que les Allemands aient pu introduire à Paris une ligne spéciale de métro et à Bruxelles une ligne de tramway *nur für Deutsche* ou de mettre des inscriptions de ce genre dans les terrains de jeux pour enfants. Le mouvement polonais de résistance, à partir de 1943, se vengeait en décorant les réverbères dans les rues de Varsovie des mêmes inscriptions !

Ni à Bruxelles, ni à Paris, les Allemands n'avaient essayé de créer, comme ils le firent à Varsovie, un quartier d'habitation uniquement pour eux, ce n'est qu'à Varsovie qu'ils ont décidé de construire le ghetto séparé du reste de la ville par un mur, bien que les collaborateurs français, quant à eux, aient aussi soumis une telle proposition aux Allemands. Méprisant les Polonais, les Allemands ne tenaient pas à avoir un Quisling polonais, ils ne s'efforçaient pas non plus à avoir un plus grand nombre de collaborateurs de leur côté. Dans les ateliers des architectes allemands, les nouveaux plans de Paris allemand ou de Bruxelles allemande n'ont pas vu le jour. Lorsque nous parlons du mouvement de résistance, il est certain que les communistes ont joué à Paris un rôle plus grand qu'à Varsovie. Puisque ni à Bruxelles, ni à Paris, les Allemands n'avaient fermé les écoles secondaires, comme ils l'avaient fait chez nous, au bord de la Vistule, il n'était pas nécessaire d'y organiser un système d'enseignement clandestin. En général il est difficile aussi de parler de l'existence dans ces villes d'une vie culturelle clandestine qui, dans Varsovie occupée, constituait un important élément de l'État polonais clandestin.

Je commencerai la présentation des similitudes par les règlements, les dispositions, les ordres et les interdictions, appliqués par les Allemands dans les trois capitales qui nous intéressent. Partout le couvre-feu était établi, bien qu'il ne fût pas identique, partout aussi le fait de retarder son heure était un geste de propagande et de l'avancer une mesure de répression infligée aux habitants pour pénaliser l'activité du mouvement de résistance. Partout l'occupant appliquait le principe de la responsabilité collective, mais en Belgique et en France, il reconnaissait comme otages tous les prisonniers politiques tandis qu'à Varsovie, comme acte de revanche pour les attentats, les Allemands fusillaient des Polonais arrêtés pendant des rafles dans les rues. Si à Varsovie la peine de mort menaçait ceux qui aidaient les Juifs ou volaient le courant électrique, à Bruxelles et à Paris, elle menaçait ceux qui

donnaient refuge ou n'avaient pas informé les autorités de la présence de citoyens britanniques, ou ceux qui avaient aidé les équipages d'avions alliés touchés. En Belgique occupée, la peine de mort était infligée aux faussaires de tickets de rationnement (décret du 16 mars 1942). Les habitants des trois capitales étaient obligés de payer une contribution pécuniaire définie comme l'application d'une peine. À Bruxelles, on ordonna de livrer aux Allemands une fois 5000, et la seconde fois 10 000 bicyclettes. Les rafles dans les rues, non seulement à Varsovie, étaient une façon de recruter des hommes pour les envoyer aux travaux forcés en Allemagne. Les règlements discriminatoires appliqués à la population juive étaient semblables, mais comme le ghetto avait été créé à Varsovie, ils étaient plus détaillés à Bruxelles et à Paris. L'obligation imposée aux Juifs de porter l'Étoile de David fut introduite sur le territoire du Gouvernement général dès le 1^{er} décembre 1939, à Bruxelles et à Paris cette obligation ne fut introduite que le 7 juin 1942.

Il semble que le plus grand nombre de similitudes s'observe dans la vie quotidienne des habitants de Varsovie, de Bruxelles et de Paris pendant l'occupation. Partout fut introduit le système de tickets de rationnement et bien que les rations de nourriture fussent un peu supérieures à Bruxelles et à Paris qu'à Varsovie, partout ce furent des rations de famine. Partout existaient : « le marché noir », la contrebande de la nourriture en provenance de la campagne, les paquets envoyés de province (appelés en France « colis familiaux »), les repas donnés aux plus pauvres par l'assistance sociale (appelés à Bruxelles « soupes populaires »), la culture des pommes de terre et des légumes dans son jardin, ou bien l'élevage de lapins. En automne et en hiver, non seulement les Varsoviens, mais aussi les Bruxellois et les Parisiens avaient froid dans les logements mal chauffés. Les coupures de courant et de gaz dans les logements furent un problème commun.

La part des dépenses pour la nourriture, qui dépassait partout 70 %, pouvait être considérée comme un bon indice de la dégradation des conditions d'existence. Un autre symptôme de cette situation, était l'apparition de divers ersatz. Sont apparus non seulement dans les rues de Varsovie des pousse-pousse au lieu des taxis, les mêmes véhicules circulaient aussi bien à Bruxelles qu'à Paris appelés « vélos-taxis ». D'autres ersatz comme la saccharine au lieu du sucre, les sabots de bois ou de corde remplaçant les chaussures en cuir,

le rutabaga à la place de tous les autres légumes, la viande de lapin à la place du bœuf, les bougies ou une lampe à acétylène à la place de l'ampoule.

Le trait caractéristique pour cette époque fut l'esprit de débrouillardise des habitants de Varsovie, Bruxelles et Paris occupés. Une chercheuse française, Dominique Veillon, appela ce sens d'entreprise et d'ingéniosité, ce savoir se tirer d'affaire dans des conditions de vie difficiles, le système « D » de « débrouillardise »⁴. En raison du manque de nourriture, et surtout de viande et de graisses, la majorité des Varsoviens, des Bruxellois et des Parisiens ont pendant l'occupation perdu du poids et maigri. Une blague qui circulait dans ces trois villes l'exprime très bien : – La différence entre 1939 et 1942 consiste en ce qu'avant la guerre l'homme portait une chemise taille 42, et maintenant taille 39. L'effet évident de la guerre et de l'occupation fut non pas l'accroissement mais la baisse de la natalité, notée aussi bien à Varsovie qu'à Paris. À Bruxelles, un phénomène démographique identique eut lieu dans les années 1940-1942, et probablement en 1943 aussi, bien que déjà à l'époque on notât sur le territoire de l'ensemble de la Belgique une croissance du taux des naissances.

Regardons maintenant les similitudes quant aux ressentis et aux réactions psychiques, aux dispositions d'esprit et aux comportements des Varsoviens, des Bruxellois et des Parisiens. Il est évident que la majorité se réjouissait pour les mêmes raisons : les défaites militaires du Troisième Reich sur les fronts de la Seconde Guerre mondiale. Tous étaient soutenus moralement par les programmes de la même radiodiffusion britannique BBC, même si les Varsoviens avaient pour ordre dès l'automne 1939 de rendre leurs appareils de radio, peu nombreux l'avaient fait. Aux Belges et aux Français, il était seulement interdit d'écouter des radiodiffusions ennemies. À Varsovie, à Bruxelles et à Paris, nous avons affaire pendant l'occupation au même phénomène – la popularité de divers augures, prédictions, présages prédisant la défaite de l'Allemagne et une fin rapide de la guerre. Un rôle énorme dans chacune de ces villes revient à l'humour du temps de l'occupation qui soutenait le moral, par les anecdotes et les blagues que les gens se racontaient et qui tournaient

⁴ Dominique Veillon, *La mode sous l'Occupation. Débrouillardise et coquetterie dans la France en guerre (1939-1945)*, Paris 1990. Voir aussi son livre *Vivre et survivre en France 1939-1947*, Paris 1995.

l'occupant au ridicule. Chose caractéristique, le sourire était souvent provoqué par les mêmes blagues qui circulaient en Europe occupée et aujourd'hui il n'est pas facile du tout de savoir à qui nous les devons. D'après moi, il n'est pas exclu que ce sont les soldats allemands qui les propageaient.

Nous oublions souvent que pendant l'occupation, Varsovie était bombardée par des avions soviétiques, tandis que Bruxelles et Paris – par les Anglais et les Américains. La population réagissait de façon assez semblable bien que ces bombardements aient entraîné des victimes mortelles (à Varsovie 5 bombardements faisaient près de 580 morts, à Bruxelles – près de 950 morts en quelques bombardements, à Paris – plus de 1850 morts également en quelques bombardements), et les considéraient comme des effets de la guerre menée par les alliés contre l'Allemagne. Je voudrais parler encore d'une ressemblance liée à l'atmosphère qui régnait, en terme de comportement de la jeunesse utilisant des expressions anglaises, portant des vêtements anglais ou américains et ayant le culte du jazz et du swing. À Bruxelles et à Paris, on les appelait les « zazous ». À Varsovie, les garçons et les filles qui s'habillaient de la même façon furent appelés avec mépris par le journal publié par les Allemands en polonais, le « Nowy Kurier Warszawski », « une jeunesse en toc ».

En terminant mes réflexions, je voudrais rappeler certaines actions, combien semblables, du mouvement de résistance polonais, belge et français menées à Varsovie, à Bruxelles et à Paris. Pour la coalition antihitlérienne, les actions les plus importantes furent la transmission aux alliés d'informations dans le cadre des services de renseignement. Les attentats contre les traîtres nationaux, les soldats allemands et les représentants de l'appareil d'occupation étaient organisés dans les trois villes mentionnées. Il faut souligner qu'il y avait beaucoup plus d'actions armées organisées par la Résistance française que ne le pensent les Polonais. Je le dis car j'ai passé en revue les documents des archives de la police parisienne. Le même jour, le 11 novembre, dans les trois capitales furent organisées des manifestations patriotiques. De même, la presse clandestine était publiée à Bruxelles, à Paris et bien sûr à Varsovie où le nombre de titres et leur diversité étaient plus importants. Nous pouvons dire la même chose à propos de livres et de brochures publiés en clandestinité. Il importe de mentionner que le livre de Jacques Maritain, *À travers le désastre*, qui vit le jour aux États-Unis, fut publié plus vite dans Varsovie occupée

(traduit par le futur prix Nobel Czesław Miłosz)⁵ que par les éditions clandestines parisiennes les Éditions de Minuit. Aussi bien à Varsovie qu'à Bruxelles et à Paris les habitants de ces villes obtenaient, élaborés en clandestinité, les principes de comportement à suivre vis-à-vis de l'ennemi et de l'agresseur, des codes de moralité civique plus ou moins détaillés, partout était lancé le mot d'ordre de boycotter les Allemands, d'éviter les contacts avec eux, de ne pas participer aux manifestations de propagande, toute forme de fraternisation était condamnée. Il semble que tout à fait indépendamment, les organisations clandestines polonaises et belges eurent la même idée – de publier un numéro falsifié du journal publié par les Allemands. À Varsovie, cela a été fait deux fois, le 21 mars 1943 et le 6 mai 1944 avec le « Nowy Kurier Warszawski », et « Le Soir » contrefait par l'organisation clandestine belge, dans un tirage de plus de 50 000 exemplaires, a vu le jour à Bruxelles le 9 novembre 1943.

Dans les rues de Varsovie, de Bruxelles et de Paris, le mouvement de résistance diffusait des signes, des mots d'ordre et des inscriptions pour soutenir le moral de la communauté des occupés. Au bord de la Seine, ce fut entre autres la Croix de Lorraine, chez nous, au bord de la Vistule – *Kotwica* (l'Ancre, signe de la Pologne en Lutte). Mais il existait aussi un signe qui symbolisait la communauté européenne des nations sous l'occupation allemande. Ce signe, ce fut la lettre « V », qui fut inventé par un Belge travaillant à Londres à la BBC, Victor de Laveleye. En janvier 1941, il eut cette idée que c'était la première lettre de la « Victoire » française, du mot anglais *Victory* et du flamand *Vrijheid*.

Je dédie mon exposé à la mémoire de cet homme.

⁵ Jacques Maritain, *Drogami klęski*, Warszawa, Polska Oficyna Wydawnicza, [janvier 1942].

Cécile Vast

Université de Franche-Comté, Besançon

MÉTHODES ET BILAN DE L'OCCUPATION ALLEMANDE EN FRANCE : RÉPRESSION ET REPRÉSAILLES FACE À LA RÉSISTANCE (1940-1944)

En dépit d'un profond renouvellement historiographique, des reconstructions mémorielles tenaces marquent encore l'histoire de la répression de la Résistance en France. Quelques idées reçues, des dénis ou des omissions révèlent une certaine méconnaissance de la multiplicité des acteurs, des conditions et des objectifs fixés par les dispositifs répressifs dans la France occupée des années 1940-1944. Ainsi, parmi ces approximations, on mentionnera : la dissociation faite entre les méthodes de l'armée allemande, la *Wehrmacht*, et celles de la police de sûreté, la Sipo-SD (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*) ; l'oubli du poids du judéo-bolchevisme et d'une politique antisémite étroitement associée à la lutte contre le communisme ; l'absence de bilan global des massacres et des représailles de civils en France.

Ces incertitudes renvoient à la question de l'écriture de l'histoire de la répression. Depuis plus de soixante ans, trois grandes périodes dominent en effet la production historiographique, chacune reflétant un contexte, des préoccupations et parfois des idéologies spécifiques. Dans les années 1950 et 1960, les recherches du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (CH2GM) ne font pas de distinction claire entre la répression visant les résistants et celle exercée contre les Juifs. De fait, les travaux menés par le CH2GM n'évoquent quasiment pas la singularité du génocide, et n'accordent qu'une place minime à la responsabilité de Vichy, notamment dans sa politique antisémite et son rôle dans la persécution des Juifs. Dans cette perspective historiographique, la

répression étudiée est avant tout celle des autorités d'occupation ; des enquêtes départementales dirigées par le CH2GM ont ainsi tenté d'établir un bilan de la répression et des représailles en France (« cartes de la souffrance », articles dans la « Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale »).

À *contrario* le contexte des années 1970 et 1980 insiste davantage sur la responsabilité de l'État français dans la politique antisémite, dans le prolongement de l'ouvrage de Robert Paxton, *La France de Vichy*, publié en 1973. L'apport majeur de ce livre concerne l'histoire du régime de Vichy et de la collaboration d'État ; ses conclusions sur l'attitude des Français comme la sous-estimation du poids de l'occupation allemande sont plus contestables¹. Jusque dans les années 1990, un glissement s'opère, remarqué par Annette Wieviorka ; le symbole de la déportation n'est plus Buchenwald (déportation de répression) mais Auschwitz (déportation de persécution)². Centrées sur la persécution antisémite, les études sur Vichy et la France occupée relèguent au second plan la question de la répression contre les résistants. À cet égard, les travaux sur la traque des militants de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) font figure d'exception³.

Des recherches renouvelées s'engagent dans les années 2000 ; menée par la Fondation pour la mémoire de la déportation et l'université de Caen (Centre de recherche et d'histoire quantitative), une étude systématique de la déportation de répression aboutit à la publication en 2004 d'un livre-mémorial. Des travaux de recherche universitaires dirigés notamment par Jean Quellien (maîtrises, DEA, masters, thèses) ont accompagné cette entreprise. Par ailleurs, à la suite de l'étude globale et pionnière de Denis Peschanski sur la politique d'internement en France entre 1938 et 1946⁴, les recherches portent actuellement sur les déportations de répression (Thomas Fontaine) ou sur les systèmes d'occupation et les dispositifs répressifs (Cédric Neveu pour l'Alsace et la Moselle, Laurent Thiery sur le *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*, Gaël Eismann sur le *Militärbefehlshaber in Frankreich*)⁵. Ces études rompent définitivement

¹ Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin. La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Paris, Bayard, 2011.

² Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992.

³ Stéphane Courtois, Denis Peschanski et Adam Rayski, *Le sang de l'étranger : les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989.

⁴ Denis Peschanski, *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.

⁵ Voir la bibliographie proposée à la fin de cet article.

avec le thème de la légende de l'armée allemande « propre », « correcte », image construite rétrospectivement par les responsables du *Militärbefehlshaber in Frankreich* en opposition aux pratiques répressives du Sipo-SD⁶. Leurs conclusions rejoignent les recherches menées par des historiens allemands (Ahlrich Meyer, Peter Lieb, Steffen Prauser à propos de l'occupation allemande en Italie), et font écho au débat public engagé dans les années 1990 en Allemagne par l'exposition itinérante « Les crimes de la Wehrmacht à l'Est ». Non sans paradoxe, puisque l'exposition a eu pour effet de renforcer la distinction opérée entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, y compris chez des historiens comme Peter Lieb.

Le propos qui suit s'appuie très largement sur les travaux et les ouvrages récents de Thomas Fontaine et de Gaël Eismann, ainsi que sur les actes du colloque de l'université de Caen consacré à la répression en 2005, et publié en 2007⁷. Dans une perspective d'ensemble, ces recherches récentes associent étroitement l'étude de la répression et de ses acteurs avec le contexte politique et idéologique de l'Occupation et les représentations de la Résistance. Après un tableau d'ensemble des acteurs et des dispositifs répressifs (autorités d'occupation et Vichy), il s'agira de se placer du côté des acteurs de la répression pour saisir les représentations, les objectifs et les idéologies à l'œuvre, ainsi que leurs évolutions dans le temps. Enfin, en inversant le regard, il faudra revenir sur l'expérience de la répression et ses diverses conséquences pour la Résistance, du point de vue de l'organisation, de la construction identitaire ou du rapport avec la société.

Tableau d'ensemble des acteurs de la répression et des dispositifs répressifs

Une France morcelée après les armistices de juin 1940

La défaite, l'état de la France et les clauses de l'armistice de juin 1940 conditionnent et organisent l'occupation du pays. 90 000 soldats français sont morts et 200 000 sont blessés en mai et juin 1940, 1 850 000 sont faits prisonniers,

⁶ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée : 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2010.

⁷ Voir les références bibliographiques précises proposées à la fin de ce document.

8 000 000 de personnes – soit presque un quart de la population du pays – fuient sur les routes de l'exode. Avant la mise en place du régime de Vichy le 10 juillet 1940, deux armistices sont signés à la demande du maréchal Pétain, le 22 juin avec l'Allemagne, le 24 juin avec l'Italie. Ils entérinent l'occupation partielle d'un territoire national mutilé et morcelé en de multiples zones géographiques, gouvernées par des autorités politiques et militaires différentes⁸.

En tenant compte des superpositions (zone occupée et zone interdite) et des variations de la chronologie (invasion de la zone sud en novembre 1942), on dénombre ainsi huit secteurs géographiques aux situations d'occupation différentes.

1. La zone nord occupée par les Allemands occupe les trois cinquièmes de la métropole et inclut les côtes de la Manche et de l'Atlantique ; administrée par le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), elle regroupe des territoires dotés de richesses économiques.
2. La zone dite « libre », gouvernée par le régime de Vichy, est séparée de la zone occupée par une « ligne de front » ou « ligne de démarcation ».
3. Une zone d'occupation italienne couvre le long de la frontière alpine une quinzaine de communes, essentiellement situées dans le département des Alpes-Maritimes.
4. Les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais sont directement rattachés au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* (MBB) de Bruxelles.
5. Trois départements sont annexés, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin en Alsace ainsi que la Moselle ; ils forment le *Gau Oberrhein* pour l'Alsace, dirigé par le *Gauleiter* Robert Wagner, et le *Gau Westmark* pour la Moselle, dont le *Gauleiter* est Joseph Bürckel.
6. À l'intérieur de la zone occupée, les Allemands ont délimité une zone interdite composée de 17 départements qui s'étendent de la Somme aux frontières suisses ; conçue comme un espace futur de colonisation allemande, cette zone était interdite au retour des réfugiés de l'exode de mai-juin 1940.

⁸ Voir la carte des zones publiée dans le livre de Gaël Eismann, *Hôtel Majestic...*, p. 11.

7. À l'été 1941, une nouvelle zone côtière interdite parcourt les littoraux du Nord aux Pyrénées.
8. Enfin, après l'invasion de la zone sud en novembre 1942, les Italiens s'installent dans les départements situés à l'Est du Rhône (régions R1 et R2 de la Résistance) ainsi qu'en Corse, jusqu'à la chute de Mussolini en septembre 1943. Il faudrait ajouter à ce tableau le cas singulier de Paris, englobé dans une entité appelée « Gross Paris ».

Ce fractionnement géographique et administratif génère des systèmes d'occupation très différents.

Qui réprime ? Les acteurs de la répression et les dispositifs répressifs

Dans cette France occupée et morcelée, en prenant en compte la politique de collaboration et l'évolution de la guerre, il faut distinguer deux groupes d'acteurs aux objectifs souvent convergents⁹ : les autorités d'occupation et les forces de Vichy.

Du côté des occupants allemands

Pour ce qui concerne les Allemands, l'essentiel de la répression est mené par les militaires et par les forces policières, politiques et diplomatiques. Il convient ici de se garder de toute vision rétrospective reconstruite par les responsables du MBF, et qui tend à attribuer les exactions, les crimes et la violence aux seuls policiers du RSHA et de la Sipo-SD. De fait, Gaël Eismann a bien montré que le MBF a pris l'initiative des exécutions massives d'otages en 1941 et a accompagné la radicalisation de la répression en 1943-1944. Le MBF disposait de marges de manœuvre importantes, indépendamment des ordres du Reich.

Du côté des militaires, le MBF détient jusqu'à l'été 1942 le pouvoir exécutif et de décision en zone occupée, où il mène une politique de sécurité, de maintien de l'ordre et de surveillance administrative de Vichy. Les motivations des militaires du MBF sont davantage politiques qu'idéologiques ; il

⁹ Nous renvoyons au lexique indicatif des termes et sigles proposé en complément de cet article.

s'agit avant tout d'assurer la sécurité des troupes allemandes et de faciliter l'exploitation économique de la France. Le MBF dispose pour réprimer de la *Feldgendarmarie* et de la *Geheime Feldpolizei* (GFP), militaires qui détiennent les fonctions de police, de maintien de l'ordre et de police criminelle (GFP). La GFP enquête sur les attentats et les groupes de résistance. Les *Feldkommandanturen* représentent le MBF au niveau départemental avec des compétences judiciaires autonomes et une fonction de surveillance administrative des préfets de Vichy. Placée sous l'autorité de l'OKW, l'*Abwehr*, service de contre-espionnage, agit sur le territoire occupé (renseignements). L'*Abwehr* est à l'origine de nombreuses arrestations en zone occupée jusqu'en 1942 (réseau du « Musée de l'Homme », mouvement de résistance « Combat-Zone-Nord »).

Installés en mai 1942 et placés sous l'autorité de l'Office central de la sécurité du Reich (RSHA dirigé par Reinhard Heydrich), le commandant supérieur de la SS et de la police en France (*Höhere SS- und Polizeiführer in Frankreich*), Karl Oberg, et son adjoint Helmut Knochen, prennent en charge à partir de l'été 1942 l'essentiel des décisions en matière de répression. Il s'agit moins de « maintien de l'ordre et de sécurité » que d'appliquer un programme politique qui vise les « ennemis du Reich » : communistes, Juifs et francs-maçons. À ces organismes policiers et politiques s'ajoutent la Sipo-SD et l'une de ses composantes, la police de sécurité, la Gestapo qui absorbe après l'été 1942 la GFP.

L'ordre de grandeur des effectifs militaires et policiers allemands en France varie en fonction de la chronologie. À la fin de 1941, les troupes de sécurité et de maintien de l'ordre (MBF) représentent 100 000 hommes. Ce chiffre passe à 200 000 hommes en 1943. Il faut ajouter à ces effectifs les troupes d'opération, dont le nombre atteint 400 000 hommes en 1942-1943 puis 1 000 000 début 1944.

Du côté de Vichy

Le dispositif répressif du gouvernement de Vichy est animé par quelques obsessions fondées sur l'idéologie d'exclusion de la Révolution nationale : maintenir l'ordre, affirmer sa souveraineté, réprimer « l'anti-France » et l'ennemi intérieur. Par ailleurs, la police est essentielle à l'État français pour

assurer son pouvoir et affirmer son autorité, d'autant que Vichy n'a presque plus d'armée (100 000 hommes). Une note ministérielle le dit clairement : « C'est à la police que l'État, ébranlé dans ses assises sociale et politique, aux deux tiers occupés, devra son redressement national »¹⁰. La quête de la souveraineté explique en partie le choix de la collaboration policière, avec une convergence des objectifs et des priorités de répression. Vichy est largement demandeur ; cette collaboration se traduit par la signature des accords entre Karl Oberg et René Bousquet, le secrétaire général de la Police, en août 1942. Les accords Oberg-Bousquet concernent la répression de la Résistance ainsi que l'arrestation et la déportation des Juifs. En décembre 1943, Bousquet est remplacé sous pression allemande par le chef de la Milice, Joseph Darnand, qui devient secrétaire général au maintien de l'ordre.

Les forces répressives vichyssoises se composent essentiellement de polices, qui parfois se juxtaposent ; « polices d'occasion », pour reprendre l'expression de Jean-Marc Berlière, auxiliaires, partisans et idéologiques : SPAC (Service de police anti-communiste), PQJ (Police aux questions juives), SSS (Service des sociétés secrètes) ; une Police nationale, déclinée sur le plan régional avec la création d'une force de maintien de l'ordre, les GMR (Groupes mobiles de réserve) ; la Préfecture de Police de Paris avec ses brigades spéciales chargées de la traque des groupes de résistance (ainsi, par exemple, du groupe Manouchian). Outre la gendarmerie, Vichy dispose à partir de 1943 de la Milice ; créée en janvier 1943 et dirigée par Joseph Darnand, la Milice, avec sa Franc-Garde et ses Cours Martiales, constitue une véritable force supplétive des Allemands, comme au cours de la répression du maquis des Glières début 1944. Elle participe largement à la radicalisation et à la dérive de l'État policier vichyste. Avec la gendarmerie, les GMR et les différentes polices, Vichy dispose d'un effectif de 120 000 hommes, auxquels il faut ajouter les 30 000 adhérents de la Milice (dont 7 000 composant la Franc-Garde).

Ces divers dispositifs et appareils répressifs sont mis au service d'objectifs, d'idéologies et de visions de « l'ennemi », dont la Résistance fait partie.

¹⁰ Note ministérielle de juillet 1940 citée par Jean-Marc Berlière, *Les « polices » de l'État français : genèse et construction d'un appareil répressif* [in :] *La répression en France, 1940-1945. Actes du colloque international organisé par le Mémorial de Caen les 8, 9 et 10 décembre 2005*, Université de Caen, 2007, p. 109.

Répression et Résistance : du côté des acteurs de la répression

Dans une vision de l'ennemi inspirée par la lutte contre le bolchevisme, on peut constater une convergence entre Allemands et Vichy, qui mêle globalement, sur l'ensemble de la période de l'Occupation, objectifs de maintien de l'ordre (lutter contre le danger) et représentations idéologiques de la figure de l'ennemi. Il convient de tenir compte à la fois des objectifs et des représentations de l'ennemi pour connaître les victimes, les formes et la chronologie des politiques répressives.

Objectifs, représentations et idéologies

Du point de vue de Vichy

Denis Peschanski l'a bien montré, la logique d'exclusion est consubstantielle à l'État français. L'explication avancée à la défaite de 1940 est étroitement liée à l'idée de décadence qui serait représentée par ceux que Vichy qualifie « d'anti-France » : étrangers, Juifs, francs-maçons, communistes, autant d'« ennemis intérieurs » auxquels s'ajoutent avec le temps les « gaullistes ». La focalisation sur ces « ennemis » explique que Vichy n'accorde jusqu'en 1942 qu'un intérêt minime aux mouvements de résistance non-communistes de la zone sud. Pour les Juifs, la logique d'exclusion de Vichy rejoint en 1942 la logique de déportation et d'extermination des Allemands. Par ailleurs, comme déjà mentionné, le gouvernement de Vichy est obsédé par la question de la souveraineté qu'il cherche à affirmer par une politique de collaboration croissante, par le zèle et la surenchère, par l'anticipation des velléités allemandes, notamment dans la lutte contre le bolchevisme. Rappelons que Pierre Laval parie sur la victoire allemande et sur la construction future d'une Europe allemande.

Du côté des occupants

Pour le *Militärbefehlshaber in Frankreich*, la politique répressive contre les résistances entre d'abord dans une politique plus globale de « maintien de l'ordre et de sécurité », associée à la surveillance de l'appareil administratif de Vichy. Les travaux de Gaël Eismann insistent cependant sur la nécessité de

ne pas dissocier militaires du MBF – qui auraient été imperméables à l'idéologie nazie – et nazis de la Sipo-SD. En effet, ils remettent très largement en question cette vision reconstruite et montrent au contraire l'imprégnation, l'intériorisation par les militaires chargés de la répression du système de représentation nazie. Pour Gaël Eismann, le personnel du MBF « partageait une vision du monde largement perméable au système de représentation nazi »¹¹. De fait, l'objectif de « maintien de l'ordre » se nourrit du poids de la lutte contre le « judéo-bolchevisme » ainsi que du vieux « mythe du franc-tireur ». Ce thème est adossé à une vieille représentation du « franc-tireur » qui remonte à la guerre franco-prussienne de 1870 et à la Grande Guerre de 1914-1918. Les résistants sont associés à des « francs-tireurs » et, selon leur interprétation restrictive, les Allemands considèrent que les « francs-tireurs » ne correspondent pas aux critères militaires conventionnels établis par la convention de La Haye en 1907. Le caractère illégitime de leur combat justifierait ainsi, pour les occupants allemands, les crimes de guerre : « si la plupart des membres du [...] MBF ne partageaient probablement pas l'antisémitisme radikal-völkisch des hommes de la Sipo-SD, reste que la lutte contre le „judéo-bolchevisme“ [...] n'était pas seulement une notion guerrière de la propagande nationale-socialiste, qu'ils auraient utilisée avec scepticisme, mais bien une idée profondément ancrée chez eux, devenue une simple évidence », précise Gaël Eismann¹².

Le poids du judéo-bolchevisme se renforce après l'invasion de l'URSS et les premiers attentats communistes ; il devient un véritable prisme déformant et influe sur la vision globale de la guerre, sur l'idée que le danger à l'Est est reporté à l'Ouest¹³. Cet objectif et cette idéologie déterminent les représentations de l'ennemi, désignent des cibles privilégiées, opèrent une hiérarchisation en fonction du danger et conditionnent une vision de l'ennemi extensible dans le temps. De fait, dans les premiers temps de l'Occupation, la répression touche essentiellement les actions de renseignement et la lutte armée ; l'inquiétude est moindre concernant les mouvements « gaullistes »,

¹¹ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic...*, p. 109.

¹² *Ibidem*, pp. 111-112.

¹³ Pierre Laborie, *Les mots de 39-45*, Toulouse, PUM, 2006.

perçus comme relativement inoffensifs jusqu'en avril-mai 1941. Avec l'invasion de l'URSS, les cibles et les victimes de la répression s'élargissent, et le vocabulaire pour les désigner se diversifie : Juifs, communistes, gaullistes, « terroristes », « francs-tireurs », « bandes terroristes », populations « complices » environnant les maquis.

Chronologie et formes de la répression

Dans ses travaux, Thomas Fontaine distingue cinq grandes périodes et ne dissocie pas répression et politique antisémite¹⁴ ; les deux aspects fonctionnent par accumulation, superposition et diversification des procédures répressives et des moyens répressifs.

De juin 1940 à l'été 1941 : une répression essentiellement judiciaire

Au cours des premiers mois de l'Occupation un arsenal répressif contre les premiers actes de résistance se met peu à peu en place. Le MBF en zone occupée utilise l'internement administratif – ainsi au camp de Romainville. La répression repose surtout sur une politique judiciaire menée par les tribunaux allemands et caractérisée par un durcissement rapide. Ces tribunaux jugent et condamnent les actes hostiles à l'occupant (sabotages, coupures de lignes téléphoniques), les mouvements « gaullistes » ou les personnes qui tentent de rejoindre l'Angleterre, en plus des militants du parti communiste poursuivis par Vichy. Entre juin 1940 et juillet 1941, les peines prononcées par les tribunaux militaires allemands s'élèvent à 160, dont le quart est exécuté ; c'est, par exemple, le cas en mai 1941 des membres du réseau « Nemrod » constitué par Honoré d'Estienne d'Orves.

De l'été 1941 à l'automne 1942 : radicalisation de la répression et politique des otages

L'invasion de l'URSS le 22 juin 1941 et l'entrée des communistes dans la lutte armée entraînent la radicalisation de la répression militaire allemande,

¹⁴ Voir son article *Répression et persécution en France occupée (1940-1944)* [in:] *Online Encyclopedia of Mass Violence*, <http://www.massviolence.org>

dont l'arsenal s'étoffe et se développe, ainsi que le renforcement de la collaboration active du gouvernement de Vichy (action des Brigades spéciales, accords Oberg-Bousquet de l'été 1942). À une répression judiciaire renforcée s'ajoute l'instauration de la politique des otages.

La sévérité judiciaire se double de la mise en place du décret Keitel; les deux dispositifs tentent de réagir au développement des réseaux et des mouvements de résistance en zone occupée. Il se traduit par l'augmentation des arrestations et, à partir du printemps 1941, par l'aggravation des jugements des tribunaux et des condamnations à mort : 500 peines sont prononcées et les trois-quart sont exécutées entre août 1941 et mai 1942. Outre ces condamnations à mort, les peines de prison effectuées directement en Allemagne dans des *Zuchthaus* entérinent la déportation judiciaire (1500 départs entre juillet 1941 et novembre 1942). Par ailleurs, des procès-spectacles visent à criminaliser les résistants, avec le renfort de la propagande (procès de la Maison de la Chimie, procès du Palais-Bourbon). Enfin, l'application en décembre 1941 de la procédure NN, qui vise à éviter les procès révélant l'existence des résistants et à les faire disparaître, accélère la déportation en Allemagne puis la condamnation par des tribunaux civils (*Volksgericht*) ou militaires allemands, à Cologne, Sarrebrück ou Trèves.

Avec la politique des otages, la répression change d'échelle; il s'agit de mesure de répression collective et d'exécutions d'otages sans jugement. Mis en œuvre à la suite des attentats contre des soldats allemands à Barbès, Nantes et Bordeaux, le « code des otages » est appliqué à partir de septembre 1941, et désigne des « victimes expiatoires » (Juifs, communistes, gaullistes). Il s'accompagne de déportations massives qui s'ajoutent aux déportations judiciaires et aux déportations NN. Ces mesures prises et appliquées par le MBF reflètent un tournant idéologique, marqué par la crainte du « judéo-bolchevisme ». Le lien devient très étroit entre la répression de la Résistance et les débuts de la « solution finale ».

L'été 1942 voit le transfert de l'exécutif du MBF au HSSPF (RSHA et Sipo-SD); les politiques répressives se superposent dans un premier temps (procès et appareil judiciaire, représailles et otages) puis en septembre 1942, par crainte des réactions de l'opinion, la politique des otages est un temps abandonnée au profit des déportations massives.

De décembre 1942 à septembre 1943 : déportations et répressions massives

Le caractère multiforme de la répression devient la norme : la procédure NN dans les camps de concentration et les déportations judiciaires dans les prisons du Reich se poursuivent, auxquelles s'ajoutent les opérations et les rafles avec la collaboration de Vichy (rafle de Marseille en janvier 1943). L'évolution de la guerre à l'Est et le besoin de main-d'œuvre rendent de plus en plus systématiques les déportations massives vers les camps de concentration d'Allemagne et de Pologne, sans passer par les prisons du Reich. Ainsi de l'exemple de Charlotte Delbo et du convoi de résistants du 24 janvier 1943 à Auschwitz.

De septembre 1943 à l'été 1944 : déportations systématiques et violences contre les populations civiles

La dernière année de l'Occupation voit s'aggraver et se superposer les dispositifs répressifs : convois massifs et réguliers où les déportations sans jugement sont décidées et systématisées par la Sipo-SD, notamment avec l'augmentation des arrestations de résistants. Des convois très importants partent depuis les camps de Royallieu et de Compiègne vers Buchenwald, Mauthausen et Neuengamme. Avec le débarquement du 6 juin 1944, les convois partent directement du lieu d'emprisonnement en France vers les camps de concentration. Ainsi, le 24 juin 1944, 256 personnes sont déportées de Besançon vers Dachau.

Parallèlement aux convois massifs, les autres procédures répressives sont maintenues. La politique des otages, abandonnée en septembre 1942, est réactivée à l'automne 1943, de même que les exécutions de résistants ; c'est le cas des fusillés de la Citadelle de Besançon le 26 septembre 1943 ou des fusillés du groupe Manouchian en février 1944. De même, les déportations NN avec jugement en Allemagne se poursuivent.

Enfin, avec le développement des maquis, la « lutte contre les bandes » et la « guerre contre les francs-tireurs » deviennent prioritaires. Elles sont étendues à l'Ouest au début de 1944 par le commandement militaire. On change à nouveau d'échelle ; ce ne sont plus les seuls résistants et autres « ennemis » qui sont réprimés, mais également les populations civiles considérées comme complices. Dès lors, à partir du printemps 1944, la Sipo-SD, les troupes de la *Wehrmacht* et la Milice répriment de concert : massacres des résistants, mas-

sacres de populations civiles dans l'Ain (opération « Korporeal »), en Dordogne et en Corrèze (opération « Brehmer »), dans le Jura (opération « Frühling »), à Ascq dans le Nord, le 2 avril 1944. Puis, à l'été 1944, après le débarquement, d'autres massacres et représailles collectives s'ajoutent aux précédents : Tulle, Oradour, Jura, Vercors, etc.

La fin de l'Occupation : d'août à novembre 1944

La libération du territoire français est progressive, et certaines régions connaissent après l'été 1944 des massacres tardifs. Des déportations massives se poursuivent encore en août 1944 depuis quelques grandes villes ; départs de Toulouse et Bordeaux en août 1944, de Paris, de Lille et de Belfort en septembre, octobre et novembre. C'est de Belfort, situé à proximité des Vosges et de la ligne du front occidental, que part le tout dernier convoi le 17 novembre 1944. De même, les massacres de civils et de résistants se prolongent en août et septembre 1944 : Saint-Genis-Laval (banlieue de Lyon) le 19 août 1944, Maillé le 25 août, Autun le 8 septembre. Le nord de la Franche-Comté, où se situe la ligne de front des Vosges, est particulièrement touchée par ces massacres tardifs : Étobon en Haute-Saône le 27 septembre 1944 (39 tués), Présentevillers, Banvillars (10 octobre 1944).

Il n'existe pas à l'heure actuelle de bilan précis et global de ces massacres et représailles collectives ; il s'agit là d'un véritable angle mort de l'historiographie de la répression en France. Mêlées au sort des résistants, les populations civiles touchées participent d'une communauté de souffrances et d'une identification forte à ce que représente la Résistance. Il faut maintenant revenir sur l'expérience de la répression et sur sa fonction dans la construction de la Résistance.

Résistance et répression : l'expérience de la répression dans la construction de la Résistance

La répression est une composante essentielle de l'identité de la Résistance, elle a nourri dans la clandestinité un imaginaire puissant. À travers quelques pistes de réflexion, quelques idées esquissées, il s'agit ici de revenir sur les

conséquences de la répression dans le fonctionnement des organisations de la Résistance, sur la répression comme horizon d'attente et comme vécu, sur la question aussi de la Résistance en prison et en déportation. Ce regard porté du côté de la Résistance suppose une autre approche de l'histoire de la répression, peut-être moins froide ; elle peut aider à tenir compte de la dimension culturelle, sociale et anthropologique du phénomène. Les sources sont abondantes qui évoquent cette dimension singulière de l'histoire de la Résistance : presse clandestine, correspondances et lettres de fusillés, journaux personnels de prison (Bertrande d'Astier de la Vigerie, Honoré d'Estienne d'Orves, Agnès Humbert, par exemple), écrits et romans, films produits au moment de la Libération et après-guerre – ainsi de *L'armée des ombres*, réalisé par Jean-Pierre Melville – monuments dispersés dans les campagnes qui traduisent l'inscription géographique et la proximité de la mémoire de la répression, presse locale.

La répression comme horizon d'attente

La perspective de la répression, la vie traquée, la peur de l'arrestation et de la torture, la conscience d'une durée de vie limitée et l'horizon de la mort appartiennent pleinement à l'univers de la clandestinité et à la vie des résistants¹⁵.

Résister en prison : une autre résistance

Après l'arrestation, à l'intérieur comme à l'extérieur de la prison, s'organisent de multiples solidarités : les journaux personnels écrits en prison témoignent du soutien moral maintenu entre prisonniers par la diffusion d'informations, les prières, ou la *Marseillaise* chantée au moment du départ des condamnés à mort (*Notre guerre*, d'Agnès Humbert) ; les mouvements de résistance développent peu à peu de véritables services sociaux destinés à apporter aide et assistance aux familles des résistants arrêtés. L'histoire de ces services sociaux de la Résistance, comme le Comité des œuvres sociales de la Résistance (COSOR) dirigé par le père Pierre Chaillet, reste encore un angle mort de l'historiographie de la Résistance.

¹⁵ A ce sujet nous renvoyons au *Dictionnaire historique de la Résistance* cité dans les références bibliographiques à la fin de ce texte, et en particulier à l'article que Pierre Laborie consacre au rapport des résistants à la mort.

Les conséquences de la répression sur les organisations de résistance : démantèlement, adaptation, réorganisation, abandon

Immédiatement réprimés, les réseaux paient un prix très lourd ; la spécificité de leurs actions (renseignement et sabotage) et leur très grande vulnérabilité en font la cible prioritaire d'une impitoyable répression. Ainsi, parmi de nombreux exemples, sur les 3000 membres du réseau « Alliance », 1000 sont arrêtés, 413 sont déportés ou exécutés, notamment au camp de concentration alsacien du Struthof en septembre 1944. Ces démantelements fragilisent les groupes de résistance et nécessitent une réorganisation constante. La répression et les coups de filet sont toujours de véritables catastrophes pour les organisations de résistance, au-delà de l'inquiétude sur le sort des personnes arrêtées.

La répression, composante identitaire de la Résistance

La répression nourrit très tôt un imaginaire qui participe de l'affirmation de la singularité du combat résistant ; l'expérience de la prison, par exemple, apporte le prestige et la marque de l'antériorité dans l'engagement. Par ailleurs, autour des fusillés se développe un véritable martyrologe ; les dernières lettres des condamnés sont reproduites dans la presse clandestine. Les résistants ont pleinement conscience de la portée symbolique et de la dimension légendaire d'un vécu clandestin conditionné par la perspective de la répression.

Ainsi de cet article du journal clandestin « Combat » qui tente, en janvier 1943, de définir la nature spécifique de l'engagement résistant et de ses risques : « L'Histoire, un jour, dira ce que furent les chefs, les cadres, les soldats de la Résistance. Mourir face à l'ennemi, faire payer chèrement sa peau, c'est le lot des soldats guerriers. Risquer chaque jour, chaque nuit, pendant des semaines, des mois, la prison, le poteau, c'est le lot des soldats de la Résistance. Vivre inconnu, souvent isolé, toujours sans gloire, c'est l'honneur qui revient à tous nos militants. Ils n'ont comme ruban, comme galon, comme renommée que le néant. Ils sont, pour la France meurtrie : "Les Inconnus" »¹⁶.

¹⁶ « Combat », janvier 1943.

Guerre, répression et rapport à la violence : les questions éthiques

En 1944, lorsque la répression change d'échelle et touche aussi sans distinctions, résistants, maquisards et populations environnantes, se posent pour les mouvements de résistance de profondes questions éthiques sur leur responsabilité civile. De fait, de la défaite française à la Libération deux conceptions antinomiques de l'action et de la guerre se font face. Elles recouvrent des enjeux multiples, militaires, stratégiques, mais surtout idéologiques et humains. Indissociable du témoignage, conçue comme une nécessité, l'action est consubstantielle à la Résistance et la question de sa signification éthique traverse continûment les écrits des mouvements de résistance en France. Jusqu'à la fin 1942 et le début de 1943, à quelques exceptions près – les coups de main des groupes francs – leur action résistante reste éloignée des perspectives de la lutte armée. À partir de l'été 1943, dans l'attente interminable du jour J, la perspective d'une participation des groupes de résistance à la libération du territoire fait définitivement entrer la lutte armée dans leurs stratégies. Sur fond de légitimité et de concurrence avec d'autres groupes de résistance, un débat intense s'engage sur les formes et les modalités de l'action immédiate. Pour l'essentiel, tout en condamnant l'attentisme, les mouvements de résistance non communistes s'orientent, avec des nuances selon les lieux, les secteurs et les dirigeants, vers un activisme responsable et mesuré, dans le discours comme dans la pratique.

Par ailleurs, les logiques de guerre, de même que les tortures, les exécutions et les exactions sans précédents commises par l'occupant et ses collaborateurs français obligent la Résistance à penser sans cesse son rapport à la violence. Ces crimes exacerbent des sentiments et des intentions parfois contradictoires. Ils soulèvent le problème de la singularité de l'action résistante comme celui de la nature profonde de la guerre menée par les mouvements unis. La responsabilité morale et la défense des principes fondamentaux forment en théorie la toile de fond des actions, des combats et des stratégies mises en œuvre. Pourtant l'aggravation brutale et aveugle de l'état de guerre repousse toujours plus loin les seuils et les points de non-retour. Les mouvements de résistance n'échappent pas aux violences et aux vertiges de leur temps. Tirillés entre des contradictions intenable, sentiments de haine et de vengeance mêlés aux aspirations humanistes et pacifistes, ils parviennent néanmoins dans le dépassement à ne pas franchir la ligne rouge. Lucides sur la condition humaine, conscients de

leurs faiblesses, confrontés parfois dans leurs propres rangs à des dérives, ils résistent à une brutalisation à laquelle ils ne consentent pas, et maintiennent, envers et contre tout, une certaine éthique de l'action. En cela l'expérience de la Résistance se distingue nettement des expériences combattantes ordinaires vécues et perçues à travers les modèles de la guerre conventionnelle. Elle pourrait, à certains égards, être pensée comme un refus du consentement à la guerre et à ses logiques, comme une « non-culture de guerre ». En opposition claire à l'accusation de « terrorisme » proférée par Vichy et les Allemands, on en trouve l'affirmation dans la volonté forte des résistants de ne pas reproduire les méthodes de l'ennemi, et de se démarquer du vocabulaire utilisé par celui-ci pour dénigrer la Résistance. Ainsi, dans ce journal clandestin :

« Le touriste qui se hasarderait, en ce bel été ensoleillé, dans nos montagnes du Jura, emporterait de son voyage une vision d'horreur. De nombreux villages, hier coquets, fleuris, vibrant de cris d'enfants et de rires de jeunes filles, ne sont plus que des pans de murs croulants et calcinés, sous lesquels on entrevoit des carcasses de lits ou d'ustensiles divers, tordus par l'incendie. La guerre ! N'est-ce pas cela et rien que cela ? Et celle que nous impose un adversaire sans humanité n'est-elle pas particulièrement révoltante ? Faut-il trembler de peur, fuir en courbant l'échine sous l'averse de fer et de feu ? Ne vaut-il pas mieux, frémissant d'une noble indignation, saisir les armes avec virilité, faire front à la sauvagerie et rétablir le règne de la liberté, de la justice et de la fraternité ? Imprégné des vertus ancestrales, un vrai Comtois ne s'abandonne pas aux gémissements impuissants et dégradants. Soyez dignes de vos aïeux : tous debout pour bouter l'ennemi hors de France et tuer la guerre, cette chose ignoble... »¹⁷.

Résistance, représailles et populations

Les populations qui vivent à proximité des zones de maquis sont considérées comme complices des résistants par les Allemands et par les forces de la Milice. Les historiens, Pierre Laborie, Harry Roderick Kedward et François Marcot, ont insisté sur l'ambivalence des réactions de ces populations, partagées entre la peur des représailles et le mouvement d'adhésion aux groupes de résistance. En dépit des craintes réelles et malgré les menaces, les « solidarités objectives »

¹⁷ *La guerre, cette chose ignoble*, « La Libre Comté », août 1944.

(Pierre Laborie), directes ou indirectes, l'emportent. Dans les régions où elles s'exercent, la répression et les représailles ont un effet inverse à celui attendu par les Allemands et Vichy ; elles soudent dans une même communauté de sort résistants et populations. Ces dernières témoignent de leur solidarité par de menus gestes anonymes, individuels et collectifs : aides ponctuelles, tombes fleuries, enterrements, etc. Ces manifestations de solidarité traduisent l'identification de ces populations à ce que représente la Résistance, à ses souffrances et au futur qu'elle symbolise. Leur réalité oblige à insérer la Résistance dans son environnement social, à élargir la définition du phénomène à sa dimension socio-culturelle, comme le suggérait en son temps l'ethnologue Germaine Tillion.

Bilan de la répression de la Résistance en France

L'établissement d'un bilan de la répression et des représailles pose de nombreux problèmes de méthodes et de définition. François Marcot le rappelle très justement, les difficultés à établir un décompte fiable et précis renvoient en grande partie à la définition de la Résistance. Faut-il s'en tenir uniquement aux résistants *stricto sensu*, c'est à dire aux combattants identifiés des réseaux, des mouvements et des maquis ? Que faire alors des actes isolés pourtant sévèrement réprimés ? Dans quelle catégorie classer les victimes des représailles collectives au nom de la lutte contre la Résistance ? Sur ce dernier aspect, on l'a vu, il n'existe pas en France de tableau d'ensemble ; il faut donc voir dans le bilan proposé ci-dessous un état de la recherche susceptible d'évoluer.

Déportés partis de France par mesure de répression	Fusillés, otages, condamnés à mort par les tribunaux allemands, les cours martiales de Vichy et par « mesure d'expiation » (septembre 1941 – octobre 1943)	Victimes des représailles et de la « lutte contre les bandes » : tortures, exécutions sommaires de maquisards, massacres de civils
Territoire français dans ses frontières de 1939 : plus de 89 000 déportés dont :	– Zones nord et sud : 3435 – Nord-Pas-de-Calais : 513 – Moselle : 100 – Alsace : chiffre inconnu	– Dans le Nord-Pas-de-Calais : 400 personnes, sans compter les exécutions de mai-juin 1940

– territoire français relevant du MBF et du MBB (sans les départements annexés d'Alsace et de Moselle) : 65 000 déportés dont les 2/3 pour faits de résistance, soit 45 000 personnes ; – morts en déportation : environ 18 000 à 20 000 personnes	– Territoire français dans ses frontières de 1939 : environ 4000 personnes exécutées	– Sur l'ensemble du territoire français (d'après Peter Lieb) : environ 12 000 à 15 000 personnes
---	--	--

Sources : Fondation pour la mémoire de la Déportation, Thomas Fontaine, Pierre Laborie, Cédric Neveu, Laurent Thiery, Peter Lieb, François Marcot, Stefan Martens, Gaël Eismann.

Ce tableau ne prend pas en compte la persécution des Juifs qui a touché 76 000 personnes, sur lesquelles environ 2500 sont revenues des centres d'extermination.

Références bibliographiques et documentaires

Eismann Gaël, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée: 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2010.

Fontaine Thomas, *Déportations et génocide. L'impossible oubli*, Paris, Tallandier-FNDIRP, 2009.

Fontaine Thomas, *Répression et persécution en France occupée (1940-1944)* [in:] *Online Encyclopedia of Mass Violence*, <http://www.massviolence.org>

La répression en France, 1940-1945. Actes du colloque international organisé par le Mémorial de Caen les 8, 9 et 10 décembre 2005, Université de Caen, 2007.

Laborie Pierre, *1944: les logiques de répression de Vichy* [in:] *La répression en France à l'été 1944*, Éditions électroniques de la Fondation de la Résistance, 2007, <http://www.fondationresistance.org>

Laborie Pierre, *Les mots de 39-45*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006.

Livre-Mémorial des déportés partis de France, arrêtés par mesure de répression, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 2004, http://www.bddm.org/liv/index_liv.php

Marcot François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France Libre*, Paris, Robert Laffont, 2006.

Acteurs de la répression et dispositifs répressifs ♦ Lexique*

Organismes et administrations

MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*) : commandement militaire en France installé à Paris (hôtel *Majestic*). Le MBF est une sorte de gouverneur militaire qui dispose du monopole du pouvoir exécutif jusqu'en juin 1942, date à laquelle il cède ses pouvoirs à la Sipo-SD. Il est responsable du « maintien de l'ordre et de la sécurité » et son pouvoir s'étend partiellement à la zone sud après novembre 1942. Il utilise les services de la *Feldgendarmerie* et de la GFP (*Geheime Feldpolizei*).

MBB (*Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*) : commandement militaire pour la Belgique et le nord de la France (Nord et Pas-de-Calais), installé à Bruxelles. Le MBB accorde une large autonomie à un commandement militaire spécifique aux deux départements français, implanté à Lille, l'OFK 670 (*Oberfeldkommandantur 670*).

RSHA (*Reichssicherheitshauptamt*) : office central de sécurité du Reich dirigé par Reinhard Heydrich puis par Ernst Kaltenbrunner, dont dépend la Sipo-SD et donc la Gestapo. En France, les services du RSHA sont dirigés, à partir de 1942, par Helmut Knochen, lui-même dirigé par un chef supérieur, le SS Karl Oberg.

OFK 670 (*Oberfeldkommandantur 670*) : administration militaire allemande mise en place par le MBB et chargée de l'occupation des deux départements français du Nord et du Pas-de-Calais. Installé à Lille, il se maintient durant

* Sources : Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Tallandier, 2010 ; Thomas Fontaine, *Répression et persécution en France occupée (1940-1944)* [in:] *Online Encyclopedia of Mass Violence*, <http://www.massviolence.org> ; *idem*, *Déportations et génocide. L'impossible oubli*, Tallandier-FNDIRP, 2009 (encarts de Laurent Thiery sur le Nord-Pas-de-Calais et de Cédric Neveu sur l'Alsace et la Moselle annexées) ; Pierre Laborie, *Les mots de 39-45*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006 ; François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, 2006.

toute l'Occupation, dispose d'une grande autonomie et prend en charge l'essentiel de la répression contre toutes formes d'opposition.

Gau et Gauleiter : les deux départements alsaciens et la Moselle, annexés par le Reich, sont rattachés administrativement à deux régions, appelées *Gau*, dirigées par un *Gauleiter* : le *Gau Oberrhein* (le Haut-Rhin et le Bas-Rhin sont rattachés au pays de Bade, avec Strasbourg comme capitale), le *Gau Westmark* (la Moselle est rattachée à la Sarre-Palatinat avec Sarrebrück comme capitale).

OKW (*Oberkommando der Wehrmacht*) : commandement suprême des forces armées allemandes, l'OKW a sous son autorité la *Wehrmacht* (armée allemande) et l'*Abwehr*.

Services des autorités d'occupation

Gestapo (*Geheime Staatspolizei*) : police secrète d'État, police politique créée par Hermann Göring en 1933 elle est intégrée à la Sipo-SD (section IV). Elle ne forme alors que l'une des composantes de l'appareil policier et répressif allemand, à côté d'autres organes de répression : *Abwehr*, GFP (*Geheime Feldpolizei*), puis Sipo-SD après 1942. La Gestapo est à l'origine de l'arrestation et de la déportation de la plupart des résistants français.

Sipo-SD (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*) : police de sûreté installée en France et en Belgique après les attentats de l'été 1941 et contrôlée par l'office central de sécurité du Reich (le RSHA). Elle réunit le SD et la Gestapo et entre en conflit avec les organes du MBF. En juin 1942, toutes les missions de police allemande en France passent à la Sipo-SD, alors chargée de la répression.

FD (*Feldgendarmarie*) : service de maintien de l'ordre du MBF, présente sur le terrain, la *Feldgendarmarie* est, avec la Gestapo, le service souvent caricaturé par le cinéma. Les *Feldgendarmes* gardent les prisons et procèdent aux exécutions.

GFP (*Geheime Feldpolizei*) : police secrète aux armées, dépendante du MBF et chargée des enquêtes. Ce service est absorbé après juin 1942 par la Sipo-SD.

Abwehr : service de renseignement de la *Wehrmacht*, dépendant de l'OKW. L'*Abwehr*, chargée des services secrets et du contre-espionnage, procède en zone occupée à des vagues d'arrestations (par exemple, c'est un agent de l'*Abwehr*, Robert Alesch, qui fait tomber une bonne partie du réseau du « Musée de l'Homme »).

Wehrmacht : armée allemande placée sous l'autorité de l'OKW.

OVRA (*Organizzazione di Vigilanza e Repressione dell'Antifascismo*) : Organisation de vigilance et de répression de l'antifascisme, police politique fasciste qui agit en Corse et dans la zone d'occupation italienne. Elle réprime antifascistes italiens, corses et membres de la Résistance française.

Services de Vichy

Milice : créée en janvier 1943, placée sous l'autorité directe du chef du gouvernement Pierre Laval, et dirigée par Joseph Darnand, secrétaire général au Maintien de l'ordre en janvier 1944, la Milice fait suite au Service d'ordre légionnaire (SOL). Police supplétive des forces allemandes, elle traque les Juifs, les résistants, les communistes et les maquisards. Elle participe notamment aux opérations contre le maquis des Glières en mars 1944.

GMR (*Groupes mobiles de réserve*) : institués en zone sud à partir de 1941, les GMR participent notamment en 1943-1944 à la lutte contre les maquis.

Service de police anticommuniste : service mis en place par le ministre de l'Intérieur Pierre Pucheu, sorte de police parallèle à la Police nationale, chargée spécifiquement de la surveillance et de la traque des communistes.

BS (Brigades spéciales) : elles jouent un rôle essentiel dans la traque des résistants, notamment dans le cadre de la collaboration policière renforcée par les accords Oberg-Bousquet d'août 1942. Les BS de la Préfecture de Police de Paris participent notamment à la traque et à l'arrestation des FTP-MOI.

Organes et dispositifs judiciaires de la répression

Cours martiales : instituées le 20 janvier 1944 par le chef de la Milice, Joseph Darnand, les cours martiales sont composées de trois juges désignés le plus souvent par la Milice. Elles exercent une justice expéditive sans avocat et sans recours contre les « terroristes ». Les condamnations à mort prononcées sont exécutées immédiatement.

Volksgerechtshof : Tribunal du peuple, cours de justice civile allemande où sont jugés et condamnés certains groupes de résistance français, dans le cadre de l'application du décret Keitel (NN). C'est le cas par exemple de 23 membres du groupe « Combat-Zone Nord » jugés en octobre 1943 par le tribunal du peuple de Sarrebrück.

Nacht und Nebel (NN) ou décret Keitel : connu sous le nom de décret « Nuit et brouillard », le décret Keitel (commandant en chef de la *Wehrmacht*) est promulgué le 7 décembre 1941. Appliqué à l'Europe de l'Ouest, il vise à éviter les procès publics qui révèlent l'existence des résistants : envoyés et jugés en Allemagne, les « NN » doivent disparaître sans laisser de traces.

Procès-spectacles : procès très médiatisés, ils se multiplient en 1942, jugent et condamnent les auteurs des attentats contre l'armée allemande, Juifs et communistes notamment. On peut mentionner les procès du Palais-Bourbon (mars 1942), de la Maison de la Chimie (avril 1942) et du groupe Manouchian (février 1944).

Politique des otages : décret du 16 septembre 1941 du maréchal Wilhelm Keitel auquel fait suite l'instauration le 28 septembre 1941 d'un « code des

otages » (exécution de 50 à 100 otages pour un soldat allemand tué). Par mesure de représailles suite aux attentats contre les troupes d'occupation, des internés (Juifs, communistes et résistants) sont désignés comme « victimes expiatoires » et fusillés (Souge, Châteaubriant, Romainville). Entre septembre et décembre 1941, 215 otages sont exécutés en zone occupée. Ces exécutions provoquent une immense émotion populaire. Les fusillades sont progressivement abandonnées en 1942 et remplacées par des déportations.

Julien Blanc

Institut d'études politiques de Lyon

L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE FACE À L'OCCUPANT (1940-1941) : VIRULENCE DES SENTIMENTS ANTI-ALLEMANDS, ANGLOPHILIE ET PREMIÈRES MANIFESTATIONS DU REFUS DANS LA FRANCE OCCUPÉE

Pour décrire l'état d'esprit des Français de zone occupée au lendemain de l'effondrement de mai-juin 1940, on cite souvent le propos de l'écrivain Jean Cassou : « Morne douceur des premières semaines de l'Occupation. On prenait bien la chose, chacun était rentré chez soi, chacun était retourné à ses affaires »¹. La formulation talentueuse de Cassou parce qu'elle suggère un repli opéré par chacun en direction de sa sphère intime, renverrait à une forme d'accommodation² et de consentement vis-à-vis de l'occupant, décrivant au plus près l'état d'esprit général d'une population anesthésiée par l'onde de choc de la défaite. Ce type de représentation s'est imposé depuis longtemps au point de faire office de vulgate.

Je voudrais profiter de cette communication pour essayer de prendre le contre-pied de cette image d'Épinal et esquisser, à grands traits, les contours d'une réalité plus complexe.

Certes, la Résistance active à l'occupant est toujours restée, depuis ses premiers pas jusqu'à la Libération de l'été 1944, un phénomène minoritaire. Mais en zone occupée, la Résistance pionnière qui naît à l'automne 1940

¹ Jean Cassou, *La mémoire courte*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1953 ; rééd. Paris, Éditions Mille et Une Nuits, 2001, pp. 22-23.

² Ce concept d'accommodation a été largement développé par Philippe Burrin dans son livre *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1995.

n'a pas prêché au milieu d'un désert d'indifférence. Bien au contraire, la précocité et la vigueur des sentiments anti-allemands, perceptibles dans de larges couches de la population, créent un terreau favorable à son développement. En ce sens, la désobéissance, même à ses débuts, n'est pas un phénomène émarginale, coupé du reste de la société. C'est précisément ce lien entre l'état de l'opinion et les premières manifestations du refus en zone occupée que je souhaite éclairer ici.

Pour ce faire, j'aborderai successivement trois aspects étroitement imbriqués : d'abord la violence de l'occupant qui s'exprime immédiatement et vient mettre à mal le mythe de la correction allemande ; ensuite les principaux traits et mouvements de l'opinion publique ; et enfin les premiers signes d'opposition et de refus, tels qu'ils commencent à se manifester dans les semaines et les mois qui suivent la signature de l'armistice.

« La France à l'heure allemande »³

Il faut commencer par redire ce qui a déjà été mille fois posé : le désastre de juin 1940, par sa brutalité inouïe et par les sentiments de honte, d'humiliation et de peur qu'il induit, constitue l'événement matriciel de la période. Un événement cauchemardesque d'autant plus vivement perçu que l'occupant fait vite sentir sa poigne de fer dans les territoires qu'il contrôle.

Retour sur la campagne de France

La violence de l'envahisseur s'exprima dès le 10 mai 1940, date du déclenchement de l'offensive. Les champs de bataille de France ne furent, le fait est entendu, ni ceux de la Pologne de septembre 1939, ni ceux de l'Union Soviétique à partir de juin 1941. Lors de ces deux dernières campagnes, la *Wehrmacht* ne s'embarrassa nullement de la moindre considération juridique vis-à-vis des populations civiles. Basés sur le principe du « combat ethnoidentitaire » (*Volkstumskampf*) et devant prendre la forme d'une « guerre

³ Ce titre renvoie à l'ouvrage de Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande...*

idéologique d'anéantissement» (*Weltanschaulicher Vernichtungskrieg*), des ordres criminels, rédigés par les juristes et les officiers supérieurs du Haut Commandement des Forces Armées (*Oberkommando der Wehrmacht*), furent transmis aux troupes d'opérations. La brutalité à l'encontre des civils et la violence de masse dont fit preuve l'armée allemande dans ces deux pays furent sans commune mesure avec ce qui se passa en France⁴.

Pour autant, contrairement à une légende tenace, la fulgurante campagne militaire à l'Ouest s'accompagna de violences et d'abus de toutes sortes. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais en particulier, théâtres de rudes combats, les troupes allemandes se montrèrent particulièrement féroces : plus de 600 civils, dont 124 pour la seule ville d'Oignies, y furent massacrés⁵. Un peu partout, au mépris des lois de la guerre et des conventions internationales en vigueur, des prisonniers de guerre originaires d'Afrique Noire et servant dans les régiments coloniaux de l'armée française furent mis à mort, parfois dans des conditions de barbarie atroces⁶.

Sur tous les théâtres d'opérations, les différentes unités combattantes allemandes vécurent sur le dos de l'habitant, multipliant actes de pillage et exactions. Deux jours après la fin des hostilités, une circulaire interne diffusée par le général Günther von Kluge, commandant de la 4^{ème} armée, reconnaissait l'ampleur de ces phénomènes : « Les procédures judiciaires témoignent d'une augmentation effrayante des cas de viol. Les circonstances précises sont souvent franchement bestiales. Ces crimes font peser les plus graves dangers sur la discipline et la réputation de la Wehrmacht »⁷.

⁴ Voir notamment les travaux de Jean Solchany, *La lente dissipation d'une légende : la Wehrmacht sous le regard de l'histoire*, « Revue d'histoire moderne et contemporaine » 2000, n° 47/2, pp. 323-353 et d'Omer Bartov, *L'Armée d'Hitler. La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette Littératures, 1999.

⁵ Étienne Dejonghe et Yves Le Maner, *Le Nord-Pas-de-Calais dans la main allemande, 1940-1944*, Lille, La Voix du Nord, 1999.

⁶ On renvoie sur ce point à Jean-Yves Le Naour, *La Honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises 1914-1945*, Paris, Hachette Littératures, 2004, et Raffael Scheck, « They are just savages ». *German massacres of black soldiers from the French army in 1940*, « Journal of Modern History », juin 2005, vol. 77, n° 2, pp. 325-344.

⁷ Circulaire du général von Kluge en date du 27 juin 1940. Citée par Omer Bartov dans *L'Armée d'Hitler...*, p. 105.

Le mythe de la « correction » de l'occupant

Et pourtant, on le sait, la *Wehrmacht* a cherché à véhiculer, dès les premières semaines de sa présence en France, l'image d'une armée d'occupation paisible, « correcte » et rassurante. Symbolisée par la fameuse affiche représentant un soldat allemand qui protège des enfants, cette image voulait accréditer l'idée que les Français avaient accueilli l'occupant avec gratitude et soulagement, au pire avec indifférence et résignation. Mais, en dépit de cette propagande, les Français de zone occupée, dans leur majorité, ne s'accommodèrent pas de cette présence étrangère.

C'est que, loin de diminuer une fois l'armistice signé, exactions et abus se poursuivirent⁸. Une note de la Délégalion française auprès de la Commission allemande d'armistice (DFCAA) datant de janvier 1941 soulignait, exemples à l'appui, « la longue série de brimades de toutes sortes et de sanctions dont les occupants ont usé et abusé »⁹. Elle concluait à une aggravation sensible de la situation. Ce diagnostic d'une brutalisation croissante se trouve confirmé par une foule d'incidents¹⁰. Le plus souvent, sous l'emprise de l'alcool, les militaires se livrent à du tapage nocturne, des intrusions chez les particuliers, des détériorations et des bagarres. Il arrive souvent que les choses dégénèrent. Ainsi, par une nuit glaciale – le thermomètre indique moins vingt degrés – de janvier 1941, François Pottecher, maire de Bussang, petite commune des Vosges, est traîné hors de chez lui, roué de coups et laissé pour mort dans la neige par plusieurs soldats ivres¹¹. En avril 1941, en Haute-Saône cette fois, c'est « une jeune institutrice de vingt-deux ans habitant seule », Mademoiselle Barbier, qui est sauvagement « violée et assassinée »¹²

⁸ Sur ces faits, les rapports, français et allemands, abondent. Voir en particulier, aux Archives nationales, les cartons suivants : AJ 40 18, 3AG 2 342, F 60 397-404-1483-1505-1521-1536 et F 1a 3665-3666-3674.

⁹ AN, AJ 41 18, Note de synthèse de la DFCAA sur les rapports des préfets de la zone occupée pour le mois de janvier 1941.

¹⁰ Ils sont en général répertoriés par les sections de gendarmerie.

¹¹ AN, F 1a 3666, chemise « Vosges », Rapport du préfet des Vosges (zone interdite) à la DGTO sur les incidents survenus à Bussang dans la nuit du 14 au 15 janvier 1941.

¹² Voir AN, AJ 41 18, Note de la DFCAA sur les rapports des préfets de la zone occupée pour le mois d'avril 1941.

dans son école par des soldats de la SS en partance pour les Balkans. Les événements de ce genre, en particulier les cas d'agressions sexuelles, ne sont pas rares à travers toute la zone occupée.

Les autorités militaires d'Occupation étaient conscientes des conséquences désastreuses, en termes d'images, de tels agissements. Dès la fin du mois d'octobre 1940, la cour martiale de la 12^{ème} division d'infanterie prononça quarante-deux peines de prison supérieures à un an et condamna à mort cinq soldats coupables de viol et de vol à main armée. Dans les trois derniers mois de l'année 1940, plus de trente prévenus comparurent chaque mois devant cette cour martiale¹³. Mais, en dépit de cette sévérité affichée, combien d'autres auteurs d'exactions ne furent jamais poursuivis par la justice militaire allemande ?

Pillages, interdictions, provocations

Plus visible et plus pesante encore pour les civils, l'ampleur des prélèvements et des réquisitions, perçus par les populations soumises aux rationnements comme du pillage pur et simple, fut considérable et s'apparenta à une mise en coupe réglée de l'économie française. En octobre 1940, le rapport mensuel de la Délégation générale pour les territoires occupés (DGTO)¹⁴ mentionne des « réquisitions [...] particulièrement lourdes » que « la population [...] subit avec une mauvaise grâce croissante »¹⁵. En plus de ces réquisitions régulières, les vols, déménagements d'appartements et bris de mobilier sont fréquents. Loin de s'améliorer, cette situation ne fit au contraire qu'empirer au fil des mois.

À cela s'ajoutaient encore toutes les interdictions, variées et toujours contraignantes, qui frappaient les civils (couvre-feu, déplacements, fermetures de lieux publics, lignes de démarcation) et des provocations diverses. Parmi

¹³ Rapport d'activité de la 12^{ème} division d'infanterie datant du 6 mai 1941. Cité par Omer Bartov, *L'Armée d'Hitler...*, p. 106.

¹⁴ La DGTO est créée par Vichy pour représenter l'État français en zone occupée. C'est cet organisme qui est l'interlocuteur des autorités allemandes d'occupation.

¹⁵ AN, F 60 397, Rapport confidentiel du général La Laurencie à la présidence du Conseil le 18 octobre 1940.

ces dernières, il faut mentionner les atteintes aux monuments aux morts et aux statues évoquant la Première Guerre mondiale. À Paris par exemple, la statue du général Charles Mangin, un des vainqueur de la bataille de Verdun en 1916 à la tête de ses troupes coloniales, fut déboulonnée dès juin 1940. Le 26 juillet 1940, le monument aux morts de Vincennes fut détruit tandis que les canons des Invalides furent réquisitionnés. Des faits semblables se répètent dans toute la zone occupée. En s'en prenant ainsi partout aux symboles d'un passé militaire glorieux et en se lançant dans une entreprise de revanche mémorielle de grande ampleur, l'occupant commit de « lourdes fautes psychologiques »¹⁶.

La fameuse correction allemande tant vantée par les services du Docteur Goebbels fut bien un mythe. Violences de tous ordres, réquisitions et abus, destructions du patrimoine ponctuèrent en réalité le quotidien des Français occupés. Tous ces éléments agirent comme de puissants catalyseurs des mécontentements ; un mécontentement perceptible dans de larges couches de la population dès l'automne 1940, c'est-à-dire dès les premiers mois de l'Occupation.

L'opinion publique en zone occupée (été 1940 – été 1941) : une germanophobie marquée

L'opinion publique : une obsession partagée

L'état d'esprit des populations et ses mouvements successifs constituent à la fois la toile de fond de la période et un objet d'histoire à part entière¹⁷.

Dans un contexte politique d'asphyxie démocratique, l'opinion publique en zone occupée a été scrutée et décortiquée par les différents acteurs – l'occupant, Vichy, la France libre et les groupes de la Résistance. D'origine très variée, ces sources se révèlent toutes d'un maniement délicat. Côté allemand,

¹⁶ Voir *ibidem*, Rapport du général La Laurencie (DGTO) à la présidence du Conseil en date du 18 octobre 1940.

¹⁷ Comme l'ont montré les travaux de Pierre Laborie : *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (rééd. « Points histoire » 2001) et *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

le Commandant militaire en France (*Militärbefehlshaber in Frankreich* – MBF) adresse chaque mois à Berlin des « rapports de situation » (*Lagerbericht*), lesquels comportent toujours une rubrique intitulée « Opinion publique et situation intérieure ». Rédigés par des militaires jaloux de leurs prérogatives (en matière d'administration et de répression) et soucieux de maintenir à l'écart la SS, ces documents ont tendance à minimiser la nervosité de l'opinion¹⁸.

Un biais de même nature s'observe à propos des papiers de l'État français. Les rapports préfectoraux par exemple délivrent « un discours sous influence »¹⁹ puisqu'ils émanent de hauts fonctionnaires, à la fois préoccupés de l'image qu'ils donnent de leurs administrés, perméables à l'idéologie dominante de la Révolution nationale et désireux de se faire bien voir du pouvoir central. À *contrario*, certains documents rédigés par des officiers anti-allemands de l'armée d'armistice ont tendance à gonfler les réactions hostiles à l'occupant²⁰.

La France libre n'était pas moins curieuse de l'état de l'opinion. Mais l'essentiel des informations qui parvenaient à Londres ne mettaient l'accent que sur les sentiments et les manifestations de rejet envers l'Allemagne²¹. Quant à la Résistance intérieure, sa relation à l'opinion fut, plus qu'une préoccupation permanente, une des raisons d'être de son existence.

La question de l'opinion recouvre celle de l'attitude et des comportements des Français au quotidien. La vision la plus couramment admise est celle, on l'a dit, d'une population civile assommée par le choc de la défaite et sans réaction qui se serait accommodée de la domination étrangère²². Or, à bien y regarder, il n'y a pas une « France à l'heure allemande » mais plutôt, pour reprendre une expression forgée depuis Londres par Pierre Brossolette, une « France écartelée »²³ avec des situations contrastées. Selon les espaces

¹⁸ Voir Rita Thalmann, *La mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Paris, Fayard, 1991, pp. 73-75.

¹⁹ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy...*, pp. 50-52.

²⁰ Les rapports du général La Laurencie (Délégué général pour les territoires occupés) ou du général Doyen (patron de la DFCAA) illustrent bien cette tendance. Sur le parcours du général Fornel de La Laurencie, se reporter à l'article de Johanna Barasz, *Un vichyste en Résistance, le général de La Laurencie*, « Vingtième siècle » 2007/2, n° 94, pp. 167-181.

²¹ On en trouvera quantité d'exemples en AN, 3 AG 2 332 et 333.

²² Voir Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande...*

²³ Pierre Brossolette, Discours du 18 juin 1943 (« Hommage aux morts de la France combat-

considérés, l'état d'esprit des populations et la chronologie des réactions à l'occupant varient en effet fortement. Zone Sud et zone occupée forment sur ce plan deux univers distincts. Car s'il peut être envisageable, jusqu'en novembre 1942 d'occulter les Allemands au sud de la ligne de démarcation, cette attitude est inconcevable en zone Nord. Il y a là, politiquement, humainement et mentalement, une césure fondamentale. Certes, l'anesthésie a bien existé aussi en zone Nord. Mais, confrontées au contact direct des troupes allemandes, subissant de plein fouet violence, abus et réquisitions de toutes sortes, les populations de la zone occupée ne demeurent pas longtemps indifférentes. Nourri par un réflexe patriotique, le temps de réaction se trouve ici raccourci, la combativité nettement plus précoce.

Une germanophobie précoce et virulente

La zone occupée, les départements rattachés au commandement de Bruxelles, les territoires interdits sont traversés d'une immédiate et vigoureuse germanophobie. Dans les documents de toutes origines²⁴, un puissant sentiment anti-allemand est perceptible très tôt. À partir d'une synthèse des rapports des préfets des départements de la zone occupée, le général de La Laurencie (DGTO) souligne dès le mois d'octobre 1940 et « avec la plus grande énergie la gravité d'une situation qui s'accroît chaque jour ». Et de livrer l'analyse suivante : « L'opinion, d'abord favorable à l'Allemagne après l'armistice, lui est devenue nettement hostile. [...] Le peuple français [...] ne se cache plus pour manifester son hostilité. L'évolution très rapide de l'opinion [...] a fait naître un sentiment qui, chez beaucoup, dépasse la résignation pour devenir de la haine active »²⁵.

tante») prononcé à l'Albert Hall de Londres (Pierre Brossolette, *Résistance (1927-1943)*, textes rassemblés et commentés par Guillaume Piketty, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 216).

²⁴ On songe aux rapports des préfets, de la DGTO, de la DFCAA, du contrôle postal, aux « rapports de situation » allemands, aux comptes-rendus et synthèses de la gendarmerie et de la police française. Voir notamment, aux Archives nationales, les sous-séries et cartons suivants : AJ 41 18 et 25 ; F 7 14927-14929-14930 ; F 60 397-502-505-1505 et 1536 ; AJ 40 444-445-446 et 447.

²⁵ AN, F 60 397, chemise « Rapports, comptes-rendus, travaux de juillet 1940 à juillet 1941 », Rapport du général La Laurencie à la présidence du Conseil en date du 18 octobre 1940.

Tous les rapports qu'il rédige mettent l'accent sur l'exaspération croissante des Français de la zone occupée. C'est la même tonalité alarmiste qui s'exprime dans les notes émanant de la DFCAA. Ces dernières insistent sur « la désaffection de l'Allemand »²⁶ qui s'installe et sur « un fossé entre occupants et occupés qui se creuse »²⁷ au fil des mois.

Du côté de l'occupant, le son de cloche est identique. Dès la fin de l'été 1940, les autorités militaires d'Occupation (MBF) repère un réveil de la conscience nationale française²⁸. Même s'ils ne semblent pas encore s'alarmer d'une situation qui ne met pas en péril l'ordre et la sécurité de leurs troupes, les services allemands suivent l'évolution de l'opinion avec une inquiétude certaine comme l'atteste ce rapport de janvier 1941 : « La France, assez longtemps découragée, désorientée, désespérée au lendemain de la défaite, commence à se ressaisir. Une conscience nationale revient progressivement au détriment de la volonté d'entente germano-française même s'il n'y a pas encore de volonté politique et de stratégies unitaires »²⁹.

Anglophilie et rejet de la politique de collaboration

À l'inverse, l'anglophilie demeure vivace comme le démontre de très nombreuses sources³⁰. Ce sentiment se traduit par l'écoute assidue de la BBC et « par l'exécution de ses consignes »³¹. En plus des liens de fidélité intacts envers l'ancien allié, l'Angleterre apparaît, dans un contexte particulièrement sombre, comme l'ultime rempart à une domination allemande sans

²⁶ AN, AJ 41 18, Étude de la DFCAA sur les rapports des préfets de zone occupée pour le mois de décembre 1940.

²⁷ *Ibidem*, Étude de la DFCAA sur les rapports des préfets de zone occupée pour le mois de février 1941.

²⁸ Voir sur ce point Gaël Eismann, *La politique de « maintien de l'ordre et de la sécurité » conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich et ses services, 1940-1944*, thèse de doctorat soutenue à l'Institut d'études politiques de Paris sous la direction de Jean-Pierre Azéma, 3 vol., 2005. Voir aussi Rita Thalmann, *La mise au pas...*, p. 81.

²⁹ AN, AJ 40 443, Rapport de situation du MBF en date du 31 janvier 1941 pour les mois de décembre 1940 et janvier 1941 (cité par Rita Thalmann, *La mise au pas...*, p. 82).

³⁰ Par exemple AN, F 7 14927 ; F 60 397 et 502 ou encore AJ 41 18.

³¹ AN, F 60 502, Note sur l'état d'esprit en zone occupée rédigée par le général Doyen en date du 28 avril 1941.

partage en Europe. Ni le drame de Mers-el-Kébir de juillet 1940, ni même les bombardements de la *Royal Air Force* (RAF) dont les populations civiles sont pourtant les premières victimes ne parviennent à détourner durablement l'opinion de l'Angleterre. « Les incursions de l'aviation anglaise sur nos côtes sont accueillies avec une certaine allégresse par les populations normandes et bretonnes qui sont, depuis quelque temps déjà, à l'avant-garde de l'anglophilie »³² affirme même un rapport de la DGTO daté d'octobre 1940.

Dans ce climat général, on ne s'étonnera pas du rejet, à la fois brutal et massif, de la politique de collaboration et de ses chantres, Pierre Laval au premier chef dont « l'opinion salue unanimement le départ » en décembre 1940 car il « passe aux yeux des Français pour le type du politicien sans scrupule, seulement soucieux de ses propres intérêts au détriment de la collectivité »³³.

Des différents constats qui viennent d'être esquissés, on se gardera pourtant de conclure à un basculement général et précoce de l'opinion publique dans le camp de la désobéissance. Combat clandestin pour la libération du pays, la Résistance est toujours inséparable de l'action, quelle qu'en soit la forme³⁴. Il y a en effet un monde d'écart entre des sentiments anti-allemands, aussi tranchés soient-ils, et la prise de risque volontaire que représente l'engagement dans une action clandestine concrète.

La zone Nord n'est, d'autre part, pas épargnée par les ambivalences qui assaillent l'opinion de la zone Sud. L'attachement à la figure de Philippe Pétain demeure ainsi profond et durable chez les Français occupés, même si les premières fissures dans le consensus maréchaliste sont repérables ici plus tôt qu'ailleurs³⁵.

³² AN, F 60 397, Rapport du général de La Laurencie à la présidence du Conseil en date du 18 octobre 1940. Analyse corroborée par le général Doyen (AN, F 60 502, Note sur l'état d'esprit en zone occupée en date du 28 avril 1941).

³³ AN, AJ 40 447, Rapport de situation de l'état-major administratif du District militaire C (Dijon) en date du 15 janvier 1941.

³⁴ Voir la mise au point de François Marcot, *Dans quelle mesure les villes exercent-elles un pouvoir de commandement et d'orientation sur la Résistance dans son ensemble* [in:] Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski et Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français : villes, centres et logiques de décision. Actes du colloque international (Cachan, 16-18 novembre 1995)*, Paris, IHTP-CNRS, 1995, p. 216.

³⁵ Voir par exemple à ce sujet AN, F 60 406, Note confidentielle d'un officier de la DSA au sujet de l'état d'esprit en zone occupée, 31 mai 1941. Et aussi, AN, F 60 397, Rapport sur la

Les balbutiements du refus

Ces mouvements concomitants (germanophobie, rejet de la collaboration et anglophilie) dessinent des tendances lourdes de l'opinion publique en zone Nord durant la première année d'Occupation. Elles constituent ainsi la toile de fond de la transgression, le socle sur lequel les premières manifestations de refus vont pouvoir prospérer.

Défier l'occupant

L'insoumission se manifeste d'abord par le regard, ou plutôt par l'absence de regard. À la date du 16 juin 1940, le préfet de police de Paris, Roger Langeron, se félicite dans son journal de « la tenue des passants [...] d'une dignité parfaite » car « ils regardent devant eux comme si les uniformes verts étaient invisibles et transparents »³⁶. D'autres réactions d'humeur, très répandues mais impossibles à quantifier, consistent à refuser de saluer, à tourner ostensiblement le dos ou à chahuter l'occupant.

Plus visibles car donnant lieu à des procédures écrites, les manifestations d'insolence vis-à-vis des soldats de la *Wehrmacht* sont régulièrement mentionnées. Ainsi de ce document allemand : « On a parfaitement constaté et observé pendant quatorze jours que des cyclistes (la plupart âgés de 18 à 30 ans) expriment leurs mépris envers les officiers allemands par des sifflets. En particulier au Bois de Boulogne, lorsque des officiers y font du cheval dans la matinée. Il semble que les Parisiens se soient donné secrètement le mot »³⁷.

Les autorités d'occupation ne juge pas à la légère cette fronde de la jeunesse parisienne, perçue comme un des symptômes les plus visibles du réveil de la conscience nationale française. Dès la fin du mois de septembre 1940,

situation en zone occupée et l'activité de la DGTO, 7 juillet 1941. Voir aussi les analyses de Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy...*

³⁶ Roger Langeron, *Paris, juin 1940*, Paris, Flammarion, 1946, p. 64. Roger Langeron est arrêté par les Allemands en janvier 1941. On trouve le même genre de propos dans le journal intime, en date du 7 septembre 1940, de Jean Guehenno, *Journal des années noires, 1940-1944*, Paris, Gallimard, 1947 ; rééd. Paris, Collection Folio, 2002, p. 41.

³⁷ AN, AJ 40 870, liasse 3, document non daté.

le Commandant militaire de Paris, le général Ernst von Schaumburg convoque le préfet Langeron pour un sévère rappel à l'ordre³⁸.

Cette hostilité manifeste dégénère parfois en affrontement physique direct comme au Café d'Harcourt situé sur la place de la Sorbonne en novembre 1940 entre étudiants et militaires. Le rapport allemand qui signale cette altercation précise que les étudiants avaient pris l'habitude de se moquer des soldats depuis plusieurs semaines³⁹.

Le rejet de l'envahisseur s'exprime aussi sous la forme de blagues ou de chansons détournées. Madeleine Gex Le Verrier, directrice avant-guerre de la revue de politique étrangère « L'Europe nouvelle », insiste dans ses mémoires sur le caractère frondeur des parisiens à l'image de ce « marchand de couronnes mortuaires » affichant « à la porte de sa boutique : "Ici on ne travaille que pour les autorités occupantes" »⁴⁰.

Certains lieux, comme les salles de cinéma, facilitent l'expression d'une rancœur toujours à fleur de peau. Sifflets et chahuts pendant les actualités cinématographiques sont attestés dès le mois de juillet 1940⁴¹. Malgré l'arsenal répressif mis en place (surveillance, éclairage des salles, fermetures et amendes), ces actes de défiance continuèrent de prospérer.

Manifestations

Insensiblement, un passage s'opère, de l'expression d'un mécontentement diffus à des manifestations d'une toute autre ampleur. En dépit des interdictions et des dispositifs policiers déployés, de véritables manifestations de rues ont lieu aux dates traditionnelles de la souveraineté nationale⁴². Elles

³⁸ Roger Langeron, *Paris, juin 1940...*, 2 septembre 1940, p. 162.

³⁹ AN, AJ 40 870, Rapport de la GFP 603 daté du 19 novembre 1940.

⁴⁰ Madeleine Gex Le Verrier, *Une Française dans la tourmente*, Paris, Émile-Paul Frères, 1945, p. 68.

⁴¹ Voir notamment AN, AJ 40 889, Rapports du préfet de Police de la Seine au Commandant militaire du département de la Seine sur les incidents survenus dans les cinémas parisiens (mai et juin 1941).

⁴² Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997 ; du même auteur, voir aussi *Géographie des manifestations de rue* [in:] Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski et Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français...*, pp. 115-133.

mobilisent des foules importantes. La plus connue est celle qui se déroule le 11 novembre 1940 près de la place de l'Étoile à Paris ; elle rassemble plus de 6000 étudiants et lycéens⁴³. Mais, dans diverses villes de la zone occupée, à Rennes, Nantes, Lille et Paris, des actions d'envergure ont également lieu lors de la fête de Jeanne d'Arc, le 11 mai 1941⁴⁴. On y entonne l'hymne national tandis que fusent les injures contre les officiers allemands, les cris de « Vive la France » et de « Vive de Gaulle »⁴⁵.

Dans un registre voisin, il faut également évoquer les ferventes démonstrations patriotiques et anglophiles qui s'expriment à l'occasion d'enterrements d'aviateurs alliés abattus en zone occupée et qui peuvent réunir jusqu'à plusieurs milliers de personnes⁴⁶. À chaque fois, la symbolique déployée (*Union Jack* et chansons anglaises, fleurs aux couleurs nationales, mots et slogans déposés sur les tombes) témoigne de la dévotion populaire à l'égard des pilotes de la *Royal Air Force*⁴⁷.

La commémoration des bombardements subis lors de l'offensive allemande constitue un autre puissant facteur de mobilisation comme c'est par exemple le cas à Rennes en juin 1941 lorsqu'une foule imposante dépose, devant un cimetière clos et un cordon de gendarmes, des gerbes de fleurs et entonne la *Marseillaise*⁴⁸. De même, lorsque les exactions de l'occupant

⁴³ Voir Raymond Josse, *La naissance de la Résistance à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940*, « Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale », juin 1962, pp. 1-31.

⁴⁴ On renvoie sur ce point à AN, F 60 502 (rapport du préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 16 mai 1941 sur les événements du 11 mai à Rennes, Fougères et Saint-Malo) et F 1a 3652 (chemise « Cérémonies »).

⁴⁵ Sur cette journée à Paris, consulter AN, AJ 40 887, liasse 4 (rapport de la Préfecture de Police de Paris au MBF sur les événements du 11 mai 1941) et AN, F 1a 3652 (rapport non signé et non daté sur la fête de Jeanne d'Arc du 11 mai 1941 à Paris).

⁴⁶ Les obsèques d'aviateurs britanniques à Lanester dans le Morbihan le 30 décembre 1940 sont ainsi spontanément suivies par plus de deux mille habitants.

⁴⁷ Par exemple AN : F 60 1521 (rapport de la Section de gendarmerie de Roubaix en date du 15 juillet 1941 sur une manifestation pro-anglaise au cimetière de Wattrelos le 14 juillet 1941), F 1a 3666 (rapport du Procureur général près la Cour d'Appel de Caen au Garde des Sceaux au sujet de l'enterrement de trois Britanniques) et F 1a 3666 (rapport du Commandant de la Section de gendarmerie de Béthune en date du 27 mai 1941 au sujet de l'enterrement de trois aviateurs britanniques).

⁴⁸ AN, AJ 40 552, Correspondance entre la *Feldkommandantur* de Rennes, le Chef du District militaire B (Angers) et le MBF (exemple cité par Gaël Eismann, *La politique de « maintien de l'ordre et de la sécurité »...*, p. 216).

entraînent morts d'hommes, les populations se saisissent de l'occasion pour exprimer leurs émotions. C'est le cas le 7 avril 1941 lors des obsèques, suivies par « plus de 2000 personnes »⁴⁹, de Mademoiselle Barbier, cette jeune institutrice violée et assassinée en Haute-Saône.

À chacune de ces manifestations qui viennent défier son autorité, l'occupant oppose une sévère répression. Aux arrestations s'ajoutent des sanctions collectives sous la forme de couvre-feu⁵⁰, amendes, fermetures administratives⁵¹ et même confiscations de biens⁵².

Premiers signes du refus

À côté de ces types de mobilisations collectives classiques, les mécontents inventent un univers de signes inédits qui envahissent l'espace public. Très tôt, une contre-propagande se répand sur les murs des villes. Les premiers gestes concrets d'opposition sont spontanés et témoignent de la sensibilité d'individus encore isolés. Ils se traduisent par des lacérations d'affiches apposées par l'occupant, par des inscriptions et des graffitis, de tonalité anglophile et anti-allemande, comme les croix de Lorraine qui se multiplient dès l'automne 1940.

La campagne des « V » est d'une autre nature car elle répond cette fois à une consigne lancée par la BBC à partir de mars 1941⁵³. Son succès est foudroyant dans les deux zones⁵⁴ et même dans l'Europe entière. À travers ce signe facile à reproduire et à exécuter, c'est une véritable « bataille des murs »

⁴⁹ AN, 3 AG 2 342, Dépêche-extrait pour diffusion, source : lettre de France, avril 1941.

⁵⁰ À la suite de la manifestation du 17 juin 1941 à Rennes pour l'anniversaire du bombardement de la ville, un couvre-feu est imposé à partir de 20h30 et pour une durée de 10 jours.

⁵¹ À Paris, suite aux événements du 11 novembre 1940, les autorités militaires allemandes ordonnent la fermeture des établissements d'enseignement supérieur.

⁵² En réponse aux manifestations qui ont émaillé la fête de Jeanne d'Arc dans le département du Nord, l'occupant confisque tous les postes de TSF dans l'arrondissement de Lille (AN, F 1a 3652, Avis pris par l'*Oberfeldkommandant* de Lille le 12 mai 1941).

⁵³ L'idée de tracer ce symbole est initiée depuis Londres par le chef de la section belge de la BBC, Victor de Laveleye. Le signe « V » renvoie au terme flamand *Vrijheid* qui signifie « Victoire ».

⁵⁴ On trouve, dans les archives, de très nombreuses mentions d'inscriptions anti-allemandes, par exemple en AN, F 1a 3666, F 60 1521 et AJ 40 554.

qui s'engage. L'occupant perçoit vite le défi qui lui est lancé et choisit, comme toujours, la voie de la répression. En cas de flagrant délit, des peines très sévères, pouvant aller jusqu'à l'exécution, sont prononcées. Mais ces mesures de rétorsion s'avèrent faiblement dissuasives. Comme des herbes folles qui repoussent sitôt arrachées, les « V », croix de Lorraine et autres signes du refus réapparaissent sans cesse sur les murs, les trottoirs, les arbres et les affiches, dans les transports publics et les pissotières.

Cependant, l'analyse des éléments qui viennent d'être mentionnés mériterait d'être approfondie. À la diversité des territoires de la zone occupée correspond une pluralité d'attitudes. Il existe en réalité, non pas une seule France occupée, mais une mosaïque de France et de territoires. L'exemple du Nord-Pas-de-Calais, rattaché au commandement de Bruxelles, illustre la précocité et la virulence d'un sentiment anti-allemand qui transcende les clivages sociaux dans une région où les traditions ouvrières et syndicales sont profondément ancrées et où le souvenir, encore brûlant, des occupations (1870, 1914-1918) et des conflits passés, joue un rôle décisif de catalyseur⁵⁵. Les tendances de l'opinion sont identiques dans les départements de la zone interdite comme l'Aisne et la Somme. Globalement, on constate que les mouvements de l'opinion sont largement conditionnés par le degré de densité des troupes d'occupation⁵⁶. Une forte présence allemande induit de puissants sentiments germanophobes et anglophiles. Cette relation de cause à effet est perceptible dès l'automne 1940 dans les régions côtières du Nord-Ouest (Normandie, Somme, Bretagne) et dans les départements de l'Est (Alsace-Moselle) annexés au Reich⁵⁷. Au contraire, la dégradation

⁵⁵ Étienne Dejonghe et Yves Le Maner, *Le Nord-Pas-de-Calais dans la main allemande...* Voir par exemple AN, F 60 505, Rapport du préfet Ingrand, délégué du ministre de l'Intérieur auprès de la DGTO, sur la situation dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme en date du 7 décembre 1940.

⁵⁶ On reprend ici l'hypothèse avancée par Jean Quellien dans son étude sur le département du Calvados. Voir *idem*, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande (1940-1944)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2001.

⁵⁷ Sur la Bretagne, voir Christian Bougeard, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Paris, Éditions J.P. Gisserot, 1992, et Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine, 1940-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993. Sur l'Alsace, se reporter à Alfred Wahl, *Le poids de la ville dans la Résistance: le cas de l'Alsace* [in:] Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski et Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français...*, pp. 267-278.

des rapports entre les populations et l'occupant est plus lente, les manifestations du refus moins nombreuses dans les régions et départements de l'intérieur, là où la fêrule de l'envahisseur se fait moins durement sentir. Ici, l'opinion moyenne mit plus de temps à se mobiliser et à traduire en actes son opposition.

Silence, moqueries, gestes de révolte, inscriptions, écoute de la radio anglaise, manifestations..., autant de signes tangibles qui s'expriment de bonne heure et qui traduisent une défiance puis une opposition bien réelles envers l'occupant.

Ces formes de Résistance « civiles », diffuses et toujours très difficiles à quantifier, méritent d'être davantage prises en compte lorsqu'on aborde le chapitre de l'opinion publique et des rapports de cette dernière avec l'envahisseur⁵⁸. La Résistance ne se résume pas à la seule action de groupes et de mouvements structurés. En fait, les deux modes d'expression de la désobéissance – Résistance civile d'une part, Résistance organisée de l'autre – se nourrissent l'un l'autre. Les premières manifestations d'opposition en zone occupée, individuelles et collectives, créent un environnement complice et favorable, un substrat de solidarités qui vont permettre aux germes du refus de s'enraciner dans les « profondeurs du social »⁵⁹ et de croître.

Témoin mais aussi actrice de premier plan de cette désobéissance naissante, Germaine Tillion a souligné l'importance de cette corrélation avec une remarquable acuité : « La Résistance active a compté, à ses débuts, un très petit nombre de gens. [...] Nous n'étions qu'une poignée en 1940, mais étions-nous déjà représentatifs d'une part importante de l'opinion française ? En ce qui me concerne, je l'ai cru dès le premier jour et il me semble qu'aucun de mes camarades n'a jamais mis la chose en doute devant moi.

⁵⁸ Sur l'importance de ces formes d'opposition civiles, voir Jacques Sémelin, *Sans armes face à Hitler. La Résistance civile en Europe, 1939-1943*, Paris, Payot, 1989.

⁵⁹ Jacques Sémelin, *Qu'est-ce que résister?*, « Esprit », janvier 1994, p. 60. François Marcot partage cette analyse en distinguant « une Résistance-organisation » et « une Résistance-mouvement » (voir *idem*, *Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité* [in:] Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, pp. 21-41).

[...] Je crois [...] que nous avons, dès le début, bénéficié d'une sympathie passive assez large »⁶⁰.

L'anthropologue définit là excellemment le lien complexe qui différencie et rapproche à la fois l'avant-garde des pionniers et la population dans son ensemble.

⁶⁰ Germaine Tillion, *Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau « Musée de l'Homme-Hauet-Vildé »*, « Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale », avril 1958, n° 30; rééd. « Esprit », février 2000, n° 261, p. 108. C'est cette réédition que nous prenons pour référence.

Tomasz Szarota

L'Institut d'histoire de l'Académie polonaise des sciences à Varsovie

BRUXELLES ET VARSOVIE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE. ESSAI DE COMPARAISON DES DEUX CAPITALES OCCUPÉES

Déjà pendant la Première Guerre mondiale, le sort de la capitale de la Belgique et celui de la capitale de la Pologne étaient pareils. Les deux villes se trouvèrent sous l'occupation allemande. Bien qu'il manque d'études comparatives à ce sujet, de nombreux faits prouvent que la première occupation allemande fut encore plus difficile à supporter pour les Bruxellois que pour les Varsoviens. Le gouverneur Moritz von Bissing s'avéra beaucoup plus sévère et cruel pour les Belges que ne le fut le gouverneur Hans Hartwig Bessler pour les Polonais. Au début de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles et Varsovie comptaient presque le même nombre d'habitants. En décembre 1939, la capitale de la Belgique avait 1 275 000 habitants. On estime qu'à Varsovie, à cette époque-la, vivaient 1 310 000 habitants environ, dont 350 000 Juifs. Sans doute, le niveau de civilisation et la vie des habitants de Bruxelles était plus élevé que celui des habitants de Varsovie.

Les premières troupes allemandes entrèrent à Varsovie le 30 septembre 1939. La ville fut prise après un siège qui avait commencé le 8 septembre, et après une défense acharnée. Après le bombardement du 25 septembre, durant toute la journée, quand les armes, la munition et les médicaments avaient commencé à manquer, les défenseurs de la ville capitulèrent. La décision de défendre Varsovie avait été prise par l'héroïque maire de la ville Stefan Starzyński, pour qui le maire de Bruxelles dans les années 1914-1918 Adolphe Max, qu'il admirait, a servi de modèle à suivre. Le 17 mai 1940

les Allemands entrèrent à Bruxelles sans avoir rencontré de résistance.

Durant les premiers jours de l'occupation de Varsovie, une partie des habitants de la ville espérait que le régime allemand en Pologne serait pareil à celui des années 1915-1918. Ils se nourrissaient d'illusions, quoique déjà au cours des opérations militaires, le bombardement des hôpitaux avec l'insigne de la Croix Rouge installé sur leurs toits, avaient suffisamment prouvé que l'armée allemande ne respectait en Pologne aucune convention internationale. Deux semaines à peine après avoir occupé Varsovie, les Allemands placardaient un premier avis informant de l'exécution de l'arrêt de mort pour recel clandestin des armes. Le 27 octobre 1939, à l'Hôtel de Ville, ils arrêtaient le maire Stefan Starzyński, assassiné plus tard, probablement en 1942 à Dachau. Le 22 novembre, les Allemands organisaient une première exécution massive en tuant 53 Juifs. Les 106 Polonais fusillés le 27 décembre 1939 à Wawer, aux environs de Varsovie, furent victimes d'un meurtre suivant, pendant lequel, les Allemands, une fois de plus, appliquaient le principe de responsabilité collective. Les Varsoviens perdirent très vite leurs illusions. Ils avaient compris que le règne de l'illégitimité et de la terreur approchait. D'ailleurs, les causes de leur désillusion se multipliaient. Ils observaient avec stupéfaction le comportement des soldats allemands, leur attitude pleine d'hostilité et de mépris envers la population, leurs persécutions des Juifs, des cas de pillage et de saccagement, ce qui pendant la Première Guerre mondiale était impensable.

Contrairement aux Varsoviens, les habitants de Bruxelles furent positivement surpris. Après les expériences des années 1914-1918, ils s'attendaient au pire, mais leur crainte s'avéra inutile. Voilà comment Paul Struye décrivait en décembre de 1940, l'ambiance qui régnait à Bruxelles au début de l'occupation allemande : « L'occupation fut [...] accueillie à Bruxelles – et ce fut le cas d'autres régions – non pas comme une délivrance, mais au moins avec une impression de soulagement physique. Cette impression se trouva renforcée par le premier contact avec les troupes ennemies. Leur aspect extérieur, aussi bien que leur façon de se comporter vis-à-vis des Belges fut, pour beaucoup de nos compatriotes, une révélation. Ils ne retrouvaient plus dans ces hommes à l'aspect correct et sportif l'image qu'ils avaient gardé des soldats de l'armée du Kaiser. [...] L'occupant donnait, en effet, l'exemple de l'ordre et de la discipline. [...] C'est tout cela sans doute, qui explique qu'on fut très loin de

sentir entre “occupés” et “occupants” cette hostilité farouche et irréductible dont le souvenir ne s’était pourtant guère affaibli, depuis 1914-1918. La tendance fut, au contraire, au “rapprochement”. On a même pu citer des cas de véritable “fraternisation” »¹.

Depuis octobre 1940 à peu près, un changement de climat se fit sentir. Le 10 et le 11 novembre les habitants de Bruxelles descendirent nombreux dans les rues de leur ville pour célébrer l’anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Le défilé passa devant la Colonne du Congrès, les fleurs furent déposées sur la tombe du Soldat inconnu. C’était la première manifestation patriotique de cette ampleur en Belgique occupée. Le 11 novembre, une manifestation pareille eut lieu à Paris. Le même jour, les Varsoviens célébraient la fête de l’Indépendance. A cause du sévissement de la terreur il ne pouvait être question de former un défilé, mais les Varsoviens déposèrent des gerbes devant les statues des héros nationaux et sur la tombe du Soldat inconnu. Dans les archives du *Public Record Office* à Londres un rapport relatant la situation en Belgique de ce temps-là a été conservé. Il fut envoyé à Londres le 11 novembre 1940 de l’ambassade à Lisbonne par un réfugié belge. Voici son témoignage : « Les sentiments de la population belge (cela concerne septembre–octobre) envers l’occupant deviennent de plus en plus hostiles. Parallèlement, les Allemands (qui au cours de la première période d’occupation essayaient d’être au moins extérieurement très aimables avec les Belges) sont devenus aussi visiblement plus hostiles, plus réservés, plus arrogants envers la population belge. On peut dire avec la certitude de ne pas se tromper, que l’atmosphère en Belgique (dans le sens des sentiments hostiles réciproques) est chargée d’électricité »². Six mois plus tard, Paul Struye citait l’énonciation suivante : « Nous n’avions rien fait aux Allemands et nous ne leur voulions aucun mal. Pourquoi sont-ils pour la deuxième fois en 25 ans venus ? Nous ne demandons qu’une chose : qu’ils s’en aillent ! »³. Au début de 1942 Struye constatait : « L’occupation a pris de plus en plus, dans ses

¹ Paul Struye, *L’Évolution du sentiment public en Belgique sous l’occupation allemande*, Bruxelles 1945, p. 17.

² Je me suis servi du microfilm dans les collections de l’*Institut für Zeitgeschichte* à Munich, MA 1492/2, p. 257.

³ Paul Struye, *L’évolution...*, p. 43.

grandes lignes, l'aspect qu'on lui avait connu en 1914-1918. [...] L'hostilité de la plus grosse partie de la population à l'égard de l'occupant s'est cependant non seulement maintenue, mais accrue »⁴. À la fin de 1943 il écrivait que « le régime de l'occupation s'est fait de plus en plus pesant », au milieu de 1943 informait que jusqu'à ce temps-là les Allemands avaient décrété en Belgique dix fois plus d'arrêts de mort que ne l'avaient fait leurs homologues durant la première occupation allemande⁵.

Est-il possible de comparer la situation de Bruxelles et de Varsovie sous l'occupation allemande? Si nous voulions comparer seulement l'ampleur de la violence, le nombre de victimes, l'étendue des dégâts matériels, nous serions obligés, à la question ainsi formulée, de répondre négativement. Jusqu'à nos jours, nous ignorons le nombre exact de Varsoviens qui ont trouvé la mort durant les années de la Deuxième Guerre mondiale. On estime que leur nombre atteint entre 600 000 et 800 000. Il faut évoquer ici les victimes de septembre 1939, l'assassinat en 1942 et 1943 de plus de 300 000 Juifs dans les chambres à gaz de Treblinka, l'insurrection dans le ghetto de Varsovie en avril-mai 1943, les exécutions massives dans les rues de Varsovie à partir d'automne 1943, les transports presque quotidiens des Polonais à Auschwitz et vers d'autres camps de concentration, l'Insurrection de 63 jours de Varsovie (depuis le 1 août 1944) et le brûlement méthodique de la ville, maison après maison, après l'échec de l'Insurrection. La comparaison devient pourtant possible, si nous prenons pour objet de notre analyse les conditions de vie des habitants des deux villes, les phénomènes sociaux et démographiques, les sentiments et les états psychiques des gens, la limitation des droits des citoyens, l'application des contraintes et des mesures de résistance passive et active et de lutte avec l'envahisseur. Quand tous ces sujets deviendront l'objet de notre intérêt, nous verrons que la vie quotidienne pendant l'occupation de Bruxelles, parfois, ne différerait pas beaucoup de la vie des habitants de Varsovie⁶.

⁴ *Ibidem*, p. 79.

⁵ *Ibidem*, pp. 100 et 132.

⁶ Pour Varsovie nous possédons deux livres qui concernent la vie quotidienne sous l'occupation : l'excellente chronique de Władysław Bartoszewski *1859 dni Warszawy* [1859 jours de Varsovie], 3. éd., Kraków 2008 et l'oeuvre de Tomasz Szarota, *Okupowanej Warszawy dzień powszedni* [La vie quotidienne à Varsovie occupée], 4. éd., Warszawa 2010. Il n'existe pas quelque chose de comparable pour Bruxelles.

Commençons nos réflexions par quelques remarques concernant le système d'occupation allemande de la Belgique et de la Pologne. En 1939, 43,4 % de superficie de l'État polonais d'avant la guerre se trouva sous l'occupation allemande, le reste du pays fut occupé par les Soviétiques et, pour une brève période de temps, jusqu'à l'été 1940, par les Lithuaniens. Presque la moitié des terres polonaises, dont la superficie dépassait 3 fois celle de tout l'État belge, fut annexée au Reich (sous le nom *Eingegliederte Ostgebiete*), comme la région belge Eupen-Malmédy, l'Alsace et la Lorraine françaises et depuis 1942, pratiquement, le Luxembourg. Sur le reste du territoire polonais occupé par les Allemands fut créée, en octobre 1939, *das Generalgouvernement für die besetzten polnischen Gebiete*. Il est caractéristique que ce fut Cracovie et non Varsovie qui en devint la capitale et où se trouvait le quartier général du gouverneur Hans Frank. Varsovie fut réduite au rôle d'une ville de province, siège du chef de l'un des districts. Il est à souligner que déjà quelques mois plus tard après sa création, le nouveau pseudo-État fut rebaptisé *das Generalgouvernement* et Hitler déclara clairement que c'était une acquisition définitive du Troisième Reich⁷. Dans les plans à long terme, les Allemands prévoyaient que plusieurs millions de Polonais, nommés *Untermenschen*, ne se prêtant pas à la germanisation, seraient exilés en Sibérie⁸.

Quand en automne 1939, le Troisième Reich se préparait à la campagne militaire en Europe de l'Ouest, simultanément se poursuivait le travail d'élaboration de différentes conceptions d'occupation des territoires ennemis. Hitler souhaitait instaurer en Belgique un gouvernement civil, semblable à ceux de Norvège, de Hollande et de Pologne. Il envisageait aussi la possibilité du partage de la Belgique en deux parties : wallonne et flamande. Initialement, on prévoyait au poste de gouverneur des *besetzten Gebiete* en Belgique, en Hollande et au Luxembourg, le général Alexander von Falkenhausen, en instaurant ainsi dans ces pays l'administration militaire. Quand à la fin mai 1940

⁷ Le 8 juillet 1940 Hans Frank à Berlin était reçu par Hitler. Dans *Das Diensttagebuch des deutschen Generalgouverneurs in Polen* (éd. Werner von Präg et Wolfgang Jacobmeyer, Stuttgart 1975, p. 251) lisons : « Führer sagt : "Die neue Bezeichnung soll zum Ausdruck bringen, dass das Generalgouvernement ein wesentlicher Bestandteil des Deutschen Reiches ist und für alle Zukunft bleiben wird" ».

⁸ Sur ce sujet voir Czesław Madajczyk (réd.), *Generalny Plan Wschodni. Zbiór dokumentów* [Generalplan Ost – Plan général pour l'Est. Collection de documents], Warszawa 1990.

Falkenhausen arrivait à Bruxelles, il fut déjà nommé *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich*, et jusqu'au début août, il exerçait son pouvoir aussi au Luxembourg. Rappelons, que l'administration militaire fut également instaurée par les Allemands en France occupée. Elle existait en Belgique jusqu'au 13 juillet 1944, le jour quand Hitler destituait de ses fonctions le général Falkenhausen en y instaurant l'administration civile, avec le *Gauleiter* Joseph Grohe à la tête, en fonction de *Reichskommissar*. Il faut ajouter que seulement à ce moment-là, Heinrich Himmler réussit à instituer en Belgique le poste de *Höhere SS- und Polizeiführer* et le confia à Richard Jungclaus⁹. La Belgique était jusqu'à ce moment-là le seul pays occupé par les Allemands qui en fut dépourvu. Selon les informations de Wilfried Wagner, pendant quelques semaines, les Allemands fusillèrent en Belgique plus d'otages que ne le fit Falkenhausen durant quatre ans de son pouvoir¹⁰.

Peut-on cependant qualifier toute cette période comme une occupation pacifique? Ne faut-il pas y voir une période de durcissement progressif du régime, la montée des mesures répressives et de la terreur, l'application des méthodes et des expériences vérifiées à l'Est? Il est vrai que le général Falkenhausen n'était pas un nazi et s'opposait courageusement à la pression de ses supérieurs exigeant l'application des méthodes violentes, il refusa de confisquer les postes de radio à la population, expliquait que les exécutions d'otages innocents renforceraient seulement le mouvement de la résistance. Mais, il ne faut pas oublier, que ce fut aussi lui qui approuvait les *Vorgehen gegen Juden*, comme juste et appliqua des mesures discriminatoires contre les Juifs (la première date du 28 octobre 1940) veillant à ce que le sort de ces derniers ne fut pas différent du sort de leurs compatriotes dans d'autres pays occupés. Il n'hésita pas non plus à signer le règlement du 16 octobre 1940 autorisant l'exécution des personnes qui hébergaient chez elles non seulement les pilotes britanniques des avions abattus, mais aussi tout citoyen

⁹ Voir L'étude d'Albert De Jonghe, *La lutte Himmler-Reeder pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles*, « Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale » 1974, vol. 3, pp. 103-173; *ibidem*, 1976, vol. 4, pp. 5-160; *ibidem*, 1978, vol. 5, pp. 5-172.

¹⁰ Wilfried Wagner, *Belgien in der deutschen Politik des Zweiten Weltkrieges*, Boppard am Rhein 1974, p. 292. Les informations sur les Belges fusillés par l'occupant : *Héros et Martyrs 1940-45*, Bruxelles [1947] et *Livre d'Or de la résistance belge*, Bruxelles [1948].

britannique âgé de 16 à 60 ans. Le 19 septembre 1941, Falkenhausen donna son accord pour que tous les prisonniers politiques belges fussent traités comme otages. Peut-on rester indifférent à l'introduction d'une loi draconienne du 16 mars 1942 qui condamnait à mort chaque personne ayant falsifié les tickets de rationnement?

Peut-on voir dans l'obligation du travail, imposée le 6 mars 1942, transformée sept mois plus tard en obligation du travail en Allemagne et depuis mars 1943, appliquée aux étudiants, un symptôme d'adoucissement du régime? Le 8 avril 1941 la presse publia le premier communiqué informant sur la peine capitale de deux personnes qui furent venu en aide à un aviateur anglais¹¹. Le 11 août 1942 Paul Delandsheere et Alphonse Ooms notaient dans leur chronique: « En comparaison avec ce qui s'est passé durant la précédente occupation, cette période-ci l'emporte de loin en sévérité »¹². Le 27 novembre 1942, on fusilla à Bruxelles huit premiers otages. Si dans les années 1941-1942, les journaux inséraient encore les noms des victimes fusillées, dès 1943, ils y renonçaient de plus en plus souvent. Il faut ajouter qu'au printemps 1943, les trois personnes condamnées à mort pour avoir tué le collaborateur Paul Colin ne furent pas fusillées, mais pendues (le 10 mai 1943). Le supplice de pendaison fut exécuté en Belgique pour la dernière fois 150 ans plus tôt.

Il est évident que la période d'occupation allemande à Varsovie ne peut être qualifiée de « période douce »¹³. L'obligation du travail pour tous les Polonais fut décrétée le jour même de la proclamation du *Generalgouvernement*. Seulement en Pologne, les personnes qui avaient donné un refuge ou apporté de l'aide aux Juifs persécutés étaient menacées de peine de mort. Le danger de mort pesait également sur ceux qui venaient en aide aux prisonniers de guerre soviétiques. À Varsovie, les Allemands ne se contentaient pas de pendre leurs victimes, mais ils exposaient leurs corps à la vue de tous (le 16 octobre 1942 et 11 février 1944), ce qu'on n'a jamais fait à Bruxelles. Les exécutions

¹¹ « Le Soir » n° 84 du 8 avril 1941. Les jugements n'étaient pas exécutés. Edgar Lefèvre sera fusillé comme otage en 1942, le destin de Germaine Guérin est pour moi inconnu.

¹² Paul Delandsheere et Alphonse Ooms, *La Belgique sous les Nazis*, vol. 2, Bruxelles (sans année d'édition), p. 333. Il faut souligner que les mêmes auteurs ont publiés en 1919 à Bruxelles le livre *Cinquante mois d'occupation allemande 1914-1918*.

¹³ Sur la terreur allemandes à Varsovie voir Władysław Bartoszewski, *Warszawski pierścień śmierci* [Cercle de mort autour de Varsovie], 3. éd., Warszawa 2008.

publiques qui, depuis la mi-octobre 1943 jusqu'au début février 1944 étaient une pratique presque quotidienne dans les rues de Varsovie, furent inimaginables à Bruxelles.

L'emblé honteux, le brassard avec l'étoile jaune de David à Varsovie était porté par les Juifs depuis le 1 décembre 1939, à Bruxelles – seulement depuis le 7 juin 1942¹⁴. Il faut ajouter qu'à Varsovie où le ghetto avait existé depuis le 16 novembre 1940, les Allemands renoncèrent à appliquer certaines mesures discriminatoires introduites dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest, comme, par exemple, de fréquenter les établissements de bains ou des piscines et même d'utiliser des cabines téléphoniques. À Varsovie, les restrictions spéciales contre les Juifs s'avéraient parfois inutiles, car elles s'appliquaient à toute la population non-allemande, comme, par exemple, l'interdiction d'avoir chez soi un poste de radio, cependant en Belgique les postes de radio furent confisqués au printemps de 1941 seulement aux Juifs.

La différence essentielle, d'après moi, entre la situation des habitants de Varsovie et de Bruxelles consistait en cela que les premiers, presque tous, pendant toute l'occupation, se sentaient menacés et devaient s'attendre chaque jour à la mort, à l'emprisonnement ou à la déportation dans un camp de concentration, tandis qu'à Bruxelles, toutes ces mesures ne s'appliquaient qu'aux personnes participant à la résistance et à leurs familles. Autrement dit, aux yeux des Allemands chaque Polonais constituait une cible. Sur les listes des fusillés figuraient des noms de personnes n'ayant aucun lien avec une quelconque activité clandestine. La plupart d'entre elles c'étaient des passants occasionnels ramassés dans les rafles. Dans les années 1940-1942, les Polonais qui avaient été arrêtés de cette manière étaient ensuite envoyés aux travaux forcés en Allemagne, aux camps de concentration ou d'extermination. Un grand nombre d'entre eux, jugés comme des criminels polonais « à la solde de Moscou et de Londres », furent plus tard condamnés à mort par la procédure sommaire. Entre octobre 1943 et février 1944 on les fusillait

¹⁴ La situation des Juifs à Varsovie occupée décrit Ruta Sakowska, *Ludzie z dzielnicy zamkniętej październik 1939 – marzec 1943* [Les gens du quartier clos, octobre 1939 – mars 1943], Warszawa 1974, aussi le livre de Barbara Engelking et Jacek Leociak, *Getto warszawskie*, Warszawa 2001. Sur les Juifs en Belgique le plus important est le travail de Maxime Steinberg, *L'étoile et le fusil*, vol. 1-2, Bruxelles 1983-1984.

dans les rues. Il faut ajouter qu'après avoir découvert les tombes des officiers polonais assassinés à Katyn, les Allemands commencèrent à effacer les traces de leurs propres crimes commis en Pologne. Déjà en mai 1943, ils brûlèrent sur un bûcher arrosé de pétrole, dans les ruines du ghetto de Varsovie, plus de 500 corps de Polonais qui avaient été assassinés pendant deux jours¹⁵. À Treblinka ils avaient déterrés les corps de plus de 300 000 Juifs du ghetto de Varsovie et les brûlèrent sur un échafaudage construit avec des rails de chemins de fer.

S'il est difficile de comparer l'étendue de la terreur régnant à Varsovie et à Bruxelles, on peut, sans trop de peine, trouver des ressemblances en comparant les interdictions, obligations, méthodes et moyens de répression. Le couvre-feu peut y servir d'un très bon exemple. À Bruxelles l'heure habituelle du couvre-feu, c'était minuit. Les Allemands retardaient rarement l'heure du couvre-feu, mais il arrivait qu'elle fut avancée plusieurs fois par mesure de répression, pour quelques jours. Le 21 juillet 1941, après la manifestation patriotique, il fut interdit aux habitants de Bruxelles de quitter leurs foyers après neuf heures du soir. La même heure du couvre-feu fut imposée aussi du 2 au 19 janvier 1943, après une série d'attentats. Une fois, les Allemands décrétèrent à Bruxelles le couvre-feu avancé obligatoire dans un quartier donné, en imitant, je crois, le règlement existant à Paris. En février 1944, furent punis de cette façon les habitants du quartier d'Uccle. Les personnes rencontrées dans la rue après *Sperrstunde* étaient conduites aux commissariats et le lendemain on les relâchait.

À Varsovie, le couvre-feu de 19, 20 et 21 heures fut obligatoire (jusqu'au 1 août 1944) pendant plus de 30 mois et le couvre-feu retardé (22, 23 heures), pendant 20 mois, le couvre-feu ne fut jamais décrété ni après 23 heures, ni avant 19 heures. Il arrivait, bien que cela ne fût pas règle, qu'on tirait, sans avertissement sur les passants rencontrés après l'heure du couvre-feu en les tuant sur place. À Varsovie, il n'y jamais eut de règlement spécial concernant l'heure du couvre-feu pour un quartier ou un autre, mais avant que le ghetto ne fut créé, les Allemands appliquaient des mesures discriminatoires contre

¹⁵ Voir mon étude: *Die « Aktion 1005 » in Warschau. Leichenverbrennung. Verwischen der Spuren begangener Verbrechen* [in:] Tomasz Szarota, *Stereotype und Konflikte. Historische Studien zu den deutsch-polnischen Beziehungen*, Osnabrück 2010, pp. 369-378.

les Juifs, comme à Bruxelles où à partir du 29 août 1941 ils leur interdirent de sortir entre 20 et 7 heures¹⁶.

Les Allemands imposèrent plusieurs fois à Varsovie et à Bruxelles des contributions par mesure disciplinaire. Dans le ghetto de Varsovie ils confisquèrent les fourrures, dans «le quartier aryen» les skis et les chaussures de ski. Contrairement à Bruxelles, où pour punir les résistants on confisqua deux fois les bicyclettes, à Varsovie il fut permis de s'en servir. Dans les deux villes, les Allemands détruisaient les monuments liés à la tradition nationale. Ils démontèrent à Varsovie, entre autres, la statue de Chopin, et à Bruxelles les statues de Philippe Baucq et d'Edith Cavell. Au cimetière Schaerbeek on effaça l'inscription «Fusillée par les Allemands» sur la tombe de Gabrielle Petit. À Bruxelles les noms de rues ne furent pas changés par les Allemands. À Varsovie, sous chaque plaque avec le nom de rue polonais fut placée une plaque avec le nom de rue allemand. Dans certains cas il était interdit d'utiliser l'ancien nom de rue. C'était p.e. le cas de la rue Foch. À Varsovie on a essayé de construire «le quartier allemand», à Bruxelles cette idée n'apparut pas.

À Varsovie, il fut interdit aux Polonais d'entrer dans quelques parcs, entre autres, au jardin de Łazienki, leur jardin de prédilection. À Bruxelles, une seule fois et pour peu de temps, on ferma pour le public le Bois de la Cambre après la manifestation patriotique du 21 juillet 1941. Dans les deux villes il était défendu de porter des insignes et des symboles nationaux, d'organiser des meetings, de correspondre avec «les pays ennemis». Les habitants de Bruxelles ne pouvaient pas écouter «les émissions diffusées par les stations ennemies». À Varsovie cette mesure de sécurité était inutile, car les postes de radio avaient été réquisitionnés déjà en automne de 1939. L'obligation d'éteindre la lumière à une heure fixe devait être respectée dans les deux villes. À Varsovie elle fut introduite au commencement de la guerre soviéto-allemande.

Passons à présent aux conditions de vie des habitants de Varsovie et de Bruxelles. Aussi bien sur le territoire du *Generalgouvernement* qu'en Belgique occupée, les autorités allemandes appliquèrent le principe de *Lohn- und*

¹⁶ Voir le chapitre *Godzina policyjna* [Le couvre-feu] dans mon livre *Życie codzienne w stolicy okupowanej Europy* [La vie quotidienne dans les capitales de l'Europe occupée], Warszawa 1995, pp. 98-106.

Preisstopp, c'est-à-dire le maintien des salaires d'avant la guerre et les prix fixes des marchandises rationnées au moyen des tickets de rationnement. En effet, les salaires augmentaient très peu, en Belgique les salaires augmentèrent de 33 % seulement en mars 1944, à Varsovie la situation était à peu près pareille, les prix officiels restaient fixes. Cependant, les rations de produits alimentaires et industriels ne suffisaient pas, le marché officiel, faute de marchandises, ne pouvait pas subvenir aux besoins des habitants. En revanche les prix au marché noir augmentaient sans cesse considérablement. En mars 1944, à Varsovie le prix d'un kilo de pommes de terre au marché noir était 17 fois plus élevé que le prix du même article avant la guerre. Le pain augmenta 38 fois, le porc 32 fois, le lard 100 fois. À Bruxelles les prix du pain, du beurre et du sucre augmentèrent 20 fois en juillet 1944 en comparaison avec août 1939. L'huile augmenta 80 fois, le café plus de 100 fois. Il semble que la part des dépenses pour la nourriture dans le budget familial puisse être considéré comme l'un des indices de l'appauvrissement de la population. D'après les calculs de Guillaume Jacquemyns, dans les années 1941-1943, les dépenses pour la nourriture dans une famille moyenne à Bruxelles représentaient 70 % du budget (en 1929 – 58 %)¹⁷. À Varsovie, dans les années 1940-1942, l'indice des dépenses pour les produits alimentaires dépassait 75 % (en juillet de 1939 – 55 %).

Bien que les rations de nourriture fussent à Bruxelles plus grandes qu'à Varsovie, leur teneur en calories était peu élevée. D'après Fernand Baudhuin, une ration journalière à Bruxelles, dans les années 1940-1941 correspondait à 1350 calories¹⁸. À Varsovie, en 1941, elle était presque 2 fois moins élevée – 669 calories, ce qui signifie la famine¹⁹.

Il faut noter que l'approvisionnement en Belgique était moins bon qu'en France, en Norvège, en Hollande et au Danemark. À Varsovie, les rations alimentaires pour les Juifs étaient beaucoup plus modestes que pour les « chrétiens » (en 1941 en ghetto elles représentaient 253 cal.). Quoique dans le « quartier aryen » il eut des cas de mort à cause de la famine, dans le ghetto,

¹⁷ Guillaume Jacquemyns, *La société belge sous l'occupation allemande 1940-1944. Privations et espoirs*, Bruxelles 1945, p. 40.

¹⁸ Fernand Baudhuin, *L'économie belge sous l'occupation 1940-1944*, Bruxelles 1945, p. 236.

¹⁹ Tomasz Szarota, *Warschau unter dem Hakenkreuz. Leben und Alltag im besetzten Warschau 1.10.1939 bis 31.7.1944*, Paderborn 1985, p. 113.

des milliers de personnes mouraient de faim. Les habitants d'Athènes (hiver 1941), de la Haye et d'Amsterdam, au début de 1945, se trouvèrent dans une situation pareille.

À Varsovie et à Bruxelles fut créé le marché noir, déjà mentionné plus tôt. Les personnes appelées *szmugler* en Pologne et *smokkelaers* en Belgique, s'occupaient du transport des produits alimentaires de la campagne et des transactions illégales, avec les soldats allemands, entre autres. Puisque les prix au marché noir étaient très élevés, il était impossible pour les habitants les plus démunis de s'y approvisionner. Pour un grand nombre d'entre eux, les expéditions individuelles à la campagne pour trouver de la nourriture, la culture d'un « coin de terre » en ville, l'élevage de poules ou de lapins constituaient l'unique issue. Les plus pauvres s'adressaient à l'assistance sociale (soupes populaires). Il est probable que la situation d'approvisionnement en Belgique dans les années 1940-1942 (plus tard il y eut une amélioration) fut pire qu'à Varsovie. Les journaux de Bruxelles publiaient des recettes de rôti de chat, le bruit courait qu'on fabriquait des conserves de viande de chiens.

À Varsovie, il était relativement facile d'acheter des pommes de terre, à Bruxelles c'était une denrée si rare que parfois elle disparaissait vite du marché. Une blague populaire de ce temps-la racontait que le père ayant entendu son fils lui demander « Qu'est-ce que c'est des pommes de terre? » lui avait conseillé de consulter le dictionnaire²⁰. Aussi bien à Varsovie qu'à Bruxelles on pouvait observer la recrudescence rapide de maladies et de décès dus à la tuberculose et l'amaigrissement excessif des habitants. Ajoutons qu'à Bruxelles, contrairement à Varsovie, la bière (depuis le 7 janvier 1941) et les cigarettes (depuis le 4 mai 1942) furent rationnées. Les tickets de rationnement de la bière furent très mal accueillis par les Belges indignés et même Falkenhauzen demandait dans son rapport comment auraient réagi à une restriction pareille les Bavarois. À Bruxelles et à Varsovie l'usage des voitures privées fut formellement interdit (pour s'en servir il fallait avoir une autorisation spéciale). Les taxis furent presque entièrement remplacés par les vélos-taxis.

²⁰ Une caricature d'une revue clandestine est reproduite dans le livre de Jules Gérard-Libois et José Gotovitch, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles 1980, après p. 352.

Les habitants de Bruxelles et de Varsovie furent contraints de remplacer les chaussures en cuir, trop chers, par des sabots en bois. En hiver, les Bruxellois et les Varsoviens supportaient difficilement le froid dans leurs appartements mal chauffés. Pour les Varsoviens les fréquentes coupures de courant et de gaz étaient une vraie calamité. Les habitants des deux villes portaient de vieux vêtements rapiécés, dans les rues il y avait beaucoup de mendiants, les plus pauvres fouillaient dans les poubelles dans l'espoir de trouver quelque chose à manger. À la fin de l'occupation, à Varsovie et à Bruxelles, le nombre de pillages et d'agressions augmenta considérablement²¹.

Passons à présent à l'ambiance qui régnait dans les deux villes, à l'analyse des sentiments et des comportements de leurs habitants. L'hostilité de ces derniers envers les Allemands se manifestait jusque dans les termes qu'ils utilisaient en parlant d'eux. Dans les deux villes ils les appelaient « eux », « ces messieurs », « messieurs provisoires ». Les Polonais continuaient à utiliser l'ancien terme *szwab* ou *szkop*, les Belges appelaient les Allemands « les Boches »²². En Belgique il existait une autre dénomination « doryphores », empruntée probablement aux Français. Ce terme traduisait le comportement des soldats allemands qui, comme ces insectes parasites, vidaient littéralement les magasins de toutes les marchandises.

À Bruxelles on racontait une blague sur les deux espions anglais qui furent reconnus immédiatement, car ils ne portaient pas de paquets²³. En Belgique, comme d'ailleurs dans toute l'Europe occupée, toute sorte d'augures, de prédictions, de présages, des blagues et des anecdotes tournant l'ennemi au ridicule étaient très populaires. La majorité des habitants de Bruxelles et de Varsovie s'indignaient contre une quelconque manifestation de collaboration

²¹ À Varsovie entre janvier et décembre 1943 le nombre de pillages augmenta de 14 à 379 et de vols de 835 à 3790 (voir Tomasz Szarota, *Warschau unter dem Hakenkreuz* ..., p. 97). En Belgique (il manque de chiffres pour Bruxelles) le nombre de « cas de banditisme » entre janvier et septembre 1943 augmenta de 19 à 617 (voir Jean-Léon Charles et Philippe Danson, *Les secrétaires généraux face à l'occupant. Procès-verbaux des réunions du Comité des Secrétaires Généraux (1940-1944)*, Bruxelles 1974, p. 221).

²² Il existe un travail intéressant : Feliks Pluta, *Język polski w okresie drugiej wojny światowej* [Langue polonaise pendant la Seconde Guerre mondiale], Opole 1975.

²³ En se référant à la presse clandestine von Falkenhausen cita cette plaisanterie dans son rapport du 3 janvier 1941 (microfilm à l'*Institut für Zeitgeschichte*, Munich, MA 677/2, p. 655).

avec les Allemands. Bien que la Pologne fut le seul pays n'ayant pas son Quisling, il n'y eut jamais question de collaboration politique avec l'occupant, que ce dernier, d'ailleurs, ne souhaitait pas, il y eut, hélas, parmi les Polonais des traîtres. Comme à Bruxelles, à Varsovie il y avait des collaborateurs de la Gestapo, des dénonciateurs livrant à l'ennemi des Juifs vivant dans la clandestinité, des personnes collaborant avec les journaux protégés par le *Propagandaamt*. À Varsovie, les Allemands très vite interdirent l'activité des groupes de nazis polonais, à Bruxelles, en revanche, ils donnaient leur appui au mouvement de Rex de Léon Degrelle, de *Vlaamsch Nationaal Verbond* de Staf De Clercq et au mouvement flamand Verdinaso. Le passage des soldats de la Légion Wallonie de Degrelle dans les rues de Bruxelles incitait les injures. Sur les murs de la ville on collait des tracts avec l'inscription «Rexisme poison violent»²⁴. À Bruxelles et à Varsovie des collaborateurs furent l'objet d'attentats (p.ex. Louis Fonsny, abattu le 27 janvier 1943, Paul Colin le 14 avril 1943, Igo Sym à Varsovie le 7 mars 1941).

Le moral des habitants de Varsovie et de Bruxelles dépendait des facteurs pareils : de l'approvisionnement, de l'intensité des répressions, des événements politiques dans le monde, du cours des opérations militaires aux fronts. Chaque défaite allemande et chaque victoire des Alliés étaient accueillies avec une grande joie. Les Bruxellois gardaient l'espoir que leur ville serait libérée par les Anglais ou les Américains. Pour les Polonais, dès l'automne 1943, il devint clair que ce serait l'Armée rouge qui leur rendrait la liberté. Il est évident que cette perspective ne suscitait pas leur enthousiasme. Ne gardaient-ils pas en mémoire les 123 années d'esclavage, le pacte Ribbentrop-Molotov, les déportations de leurs compatriotes en Union soviétique des terres annexées par force à l'URSS, et le crime de Katyn?

Il est très difficile, dans un exposé si court, de présenter les différentes formes de résistance passive et de lutte active avec l'envahisseur. Je vais me

²⁴ Ces tracts sont présentés dans le livre de Jules Gérard-Libois, José Gotovitch, *L'an 40...*, après p. 368. Voir aussi mon livre *V – jak Zwycięstwo. Symbole, znaki i demonstracje patriotyczne walczącej Europy 1939–1945* [V – comme Victoire. Symboles, signes et manifestations patriotiques de l'Europe combattante], Warszawa 1994 et le livre de Jacques Semelin *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe 1939-1945*, Paris 1989 (en 2001 est paru à Lublin la traduction polonaise).

limiter aux exemples de caractère semblable, voire identique. Aussi bien à Bruxelles qu'à Varsovie, l'action de couper les câbles téléphoniques et télégraphiques constituait la forme la plus répandue de lutte avec l'ennemi. Le premier journal clandestin à Varsovie parut trois jours à peine après l'entrée des troupes allemandes, à Bruxelles, le journal « Chut » parut le 15 juin 1940 – un mois après l'occupation de la capitale²⁵. Dans les deux villes on prit l'habitude de célébrer le jour de la fête nationale (le 21 juillet à Bruxelles et le 3 mai à Varsovie) et d'autres anniversaires. L'habitude de déposer des fleurs devant les statues et sur les tombes des personnes mortes pour la patrie, de chanter des chants patriotiques et d'assister régulièrement à la messe devinrent populaires dans les deux villes. Le jour de l'agression allemande, la résistance organisait des manifestations silencieuses en invitant les habitants de Varsovie (le 1 septembre) et les habitants de Bruxelles (le 10 mai) à renoncer aux sorties aux restaurants et à rester dans leurs appartements l'après-midi. À Varsovie, déjà au début de l'occupation, fut lancé un appel au boycottage des orchestres militaires et de toute sorte de manifestations de propagande organisées par l'occupant. Les habitants des deux villes critiquaient sévèrement le comportement des personnes fréquentant les cinémas et les théâtres. À Bruxelles, le boycottage de la presse officielle était un fait sporadique (par exemple, le 17 février, jour de l'anniversaire de la mort du roi Albert). Dans les salles de cinéma pendant la projection des « actualités », les spectateurs tapaient des pieds et sifflaient. À Varsovie et à Bruxelles il y avait des actions de sabotage, les bombes explosaient dans les endroits fréquentés par les Allemands, les attentats contre les collaborateurs et les Allemands se multipliaient. Je voudrais rappeler, qu'à Bruxelles le premier soldat allemand fut blessé (le 7 décembre 1941) par une femme bielorussse, Marina Marutajew.

D'après les estimations de Tomasz Strzembosz, pendant l'occupation allemande, dans les rues de Varsovie il y eut environ mille actions armées de la résistance clandestine²⁶. Je ne crois pas qu'à Bruxelles ce type d'actions soit compté. D'ailleurs, elles y furent, probablement, beaucoup moins nombreuses.

²⁵ Voir ici l'étude de José Gotovitch, *Photographie de la presse clandestine de 1940*, « Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale » 1972, vol. 2, pp. 113-156.

²⁶ Tomasz Strzembosz, *Akcje zbrojne podziemnej Warszawy 1939-1944* [Les actions armées à Varsovie résistante], Warszawa 1983.

Sans doute, l'action la plus spectaculaire et la plus connue de la résistance belge fut la publication, le 9 novembre 1943, du journal falsifié « Le Soir », tiré à 50 000 exemplaires. À Varsovie, une action pareille avait eu lieu plus tôt : le journal « Nowy Kurier Warszawski » contrefait avait paru le 21 mars 1943 (l'autre semblable le 6 mai 1944).

Ce qui distingue la Pologne de tous les pays occupés, c'était la tentative de créer un État clandestin, soumis au gouvernement en émigration, siégeant d'abord en France, puis à Londres. Cet État clandestin (*Polskie Państwo Podziemne*) possédait ses forces militaires – l'Armée de l'intérieur, un succédané de parlement, les tribunaux clandestins, la police, les institutions d'assistance sociale et aussi un système parfait d'éducation clandestine. Il faut apporter ici un éclaircissement. Les Allemands avaient fermé tous les lycées et écoles supérieures. Dans les écoles primaires l'enseignement de la littérature et de l'histoire fut interdit. Dans cette situation, l'enseignement au niveau secondaire se faisait dans les locaux des écoles professionnelles ou dans les appartements des professeurs et des élèves. La même formule d'enseignement clandestin concernait les étudiants des écoles supérieures. En analysant l'activité de l'université clandestine, nous retrouvons de nouveau des points communs entre Varsovie et Bruxelles. Les autorités de l'Université libre à Bruxelles en protestant contre l'ingérence des Allemands dans la nomination des professeurs, suspendirent le 25 novembre 1941 les cours²⁷. Cependant, beaucoup de professeurs continuaient à garder contact avec leurs étudiants en organisant des cours clandestins, comme à Varsovie, dans les appartements privés.

En terminant, je voudrais rendre hommage à un Belge, auquel les nations de l'Europe occupée doivent le symbole de leur lutte commune avec le même ennemi. Je pense à Victor de Laveleye, auteur du signe « V ». Le 14 janvier 1941, dans une émission Radio-Belge de Londres, il s'adressait ainsi à ses compatriotes : « Je vous propose, comme signe de ralliement, la lettre V. Pourquoi ? Parce que V, c'est la première lettre de "Victoire" en français et "Vrijheid" [Liberté] en flamand. Deux choses qui vont ensemble, comme Wallons et Flamands marchent en ce moment la main dans la main, deux choses qui

²⁷ Marcel Vauthier, *L'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande*, Bruxelles 1944 ; *Quarantième Anniversaire de la fermeture de l'Université Libre de Bruxelles (25 novembre 1941)*, Bruxelles 1982.

sont la conséquence, l'une de l'autre, la Victoire, qui vous rendra la Liberté, La Victoire de nos grands amis anglais. Et victoire en anglais, se dit "Victory". [...] La lettre V est donc le signe parfait de l'entente anglo-belge. Je propose V pour une autre raison encore, c'est que la lettre se crayonne facilement, rapidement. [...] Ainsi vous pouvez couvrir de V les murs de vos villes, les mille endroits que vous jugerez convenir. [...] Vous pouvez aussi aller plus loin et en faire des doigts un signe de reconnaissance entre vous, le salut du patriote au patriote »²⁸.

Immédiatement, le signe « V » fit une carrière internationale. Il parut sur les murs de Bruxelles, de Paris, d'Oslo, de Copenhague, d'Amsterdam, de Prague et de Belgrad. Au milieu de juillet 1941 il arriva à Varsovie. Quelqu'un eut l'idée de l'utiliser sous une forme sonore, équivalent de la lettre V dans l'alphabet Morse. Ainsi prit naissance le fameux signal « boum, boum, bouououm » qui commençait chaque émission de la BBC. Quelqu'un d'autre découvrit que c'étaient les premiers accords de la V-ème Symphonie de Beethoven. En juillet 1941, Joseph Goebbels s'appropriä l'invention en commençant sa campagne de propagande sous le signe « V » – *Deutschland siegt an allen Fronten*. À Varsovie on commença à écrire sur les murs les mots *Ver-nichtung, vergraben, verspielt*. Quelques dizaines d'années plus tard, en 1980, le signe « V » est devenu le symbole de « Solidarité » luttant en Pologne pour la liberté. Le geste de Winston Churchill qui, le jour de la fin de la guerre, leva en signe de victoire deux doigts écartés, a été répété par Lech Wałęsa le jour de sa victoire présidentielle. Je doute que le leader polonais eut conscience de s'être servi du symbole inventé il y a 49 ans, par un patriote belge.

²⁸ Texte du discours de Victor de Laveleye cité d'après « Le Courrier de l'Air », n° 3 du 6 février 1941 (la version flamande fut publiée dans « De Luchtpost » – la même date).

Maren Röger

Institut historique allemand de Varsovie

LE (NON)QUOTIDIEN PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE EN EUROPE OCCIDENTALE ET ORIENTALE : LA PROSTITUTION, LES RELATIONS INTIMES ET « LES ENFANTS DE LA GUERRE » EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN POLOGNE

Heinrich Böll, prix Nobel de littérature en 1972, et encore de nos jours considéré comme l'un des plus influents écrivains allemands, a fait son service dans la *Wehrmacht* allemande dans les années 1939-1945. Au début de la guerre, il stationnait principalement en France et en Allemagne, ensuite il fut transféré sur le front oriental, il séjourna donc en Pologne et en Ukraine. Dans sa première nouvelle intitulée *Le train était à l'heure* de 1947, Heinrich Böll décrivait les expériences des soldats de la Seconde Guerre mondiale. Plus tard ce sujet revenait souvent dans sa création littéraire. Dans son premier livre, le motif des relations intimes avec les femmes de la population locale des territoires occupés, jouait un rôle considérable. Voilà par exemple les réflexions d'un soldat ayant appris que sa femme le trompait : « C'est drôle : on vagabondait dans toute l'Europe, dormait chez une Française, faisait la noce avec une Roumaine, courrait après des Russes ; et en route pour le congé, s'arrêtant à Varsovie ou à Cracovie, il fut impossible de ne pas céder aux belles Polonaises »¹. Dans les lettres de Böll, envoyées du front, vaste recueil de quelques centaines de documents, nous trouverons beaucoup de remarques sur les questions sexuelles et la prostitution. Plusieurs fois, Böll écrit qu'il traduisait

¹ Heinrich Böll, *Pociąg nie miał spóźnienia*, trad. Stefan W. Kozłowski, « Kultura » (Paris) 1955, n° 7/8 (93/94), p. 134.

pour d'autres soldats des lettres d'amour à leurs maîtresses françaises². Dans une lettre à sa femme, envoyée le 30 janvier 1944 de Stanisławów (district de Galicie), il attire l'attention sur la vénalité des femmes due probablement à la misère : « Je t'écrivais pourtant qu'en Russie et en Pologne on pouvait tout acheter, littéralement tout, si l'on avait le portefeuille gros. [...] A Odessa [...] on pouvait tout acheter au marché, à commencer par les plus belles femmes du sud de la Russie jusqu'aux saucisses joyeusement grésillant sur la poêle »³.

Les relations intimes entre les occupants et les occupés faisaient partie du quotidien de l'occupation en Europe occidentale et orientale. En témoignent non seulement les lettres et les œuvres littéraires de Böll, mais aussi les lettres de soldats inconnus, les journaux, les romans ainsi que les documents des autorités allemandes d'occupation. Dans la conscience historique de l'Europe existent cependant principalement pendant la guerre les relations intimes germano-françaises. Les images des femmes françaises, punies pour de tels contacts, « les tondues », qui surtout durant la période de l'Épuration devaient passer par la procédure classique d'avilissement, avoir la tête tondu et traverser ensuite publiquement les rues de leur localité natale, se sont gravées dans la mémoire collective non seulement en France, mais en Europe toute entière⁴. Les photos, dont les célèbres photos de Robert Capa, de même que la présentation de ce sujet dans la création culturelle par exemple dans le film *Hiroshima, mon amour* d'Alain Resnais ou dans le roman *La suite française*⁵ de la romancière Irène Némirovsky, récemment découverte – tout cela formait tout au long des années d'après-guerre notre idée sur cet élément de la vie quotidienne sous l'occupation.

L'objectif de cet article est d'opposer cet aspect de l'histoire de la France du temps de l'occupation à la réalité historique des questions du sexe et de la sexualité en Pologne occupée par les Allemands. Dans certains fragments, la Belgique sera aussi citée. En ce qui concerne la France, il existe déjà des

² Heinrich Böll, *Briefe aus dem Krieg 1939-1945*, vol. 1, Köln 2001, voir p.ex. p. 852.

³ *Ibidem*, vol. 2, Köln 2001, p. 987.

⁴ Henry Roussou est principalement reconnu comme un éminent spécialiste de cette période de l'histoire de la France. Voir p.ex. Henry Roussou, *L'épuration en France, une histoire inachevée*, « Vingtième Siècle. Revue d'histoire », janvier-mars 1992, n° 33, pp. 78-105.

⁵ Irène Némirovsky, *Suite française*, Paris 2004 (éd. polonaise : *Suita francuska*, trad. Hanna Pawlikowska-Gannon, Warszawa 2006).

monographies consacrées au système de maisons closes de la *Wehrmacht*, de même qu'aux *children born of war*, voire aux enfants nés suite à des relations intimes pendant la guerre⁶. Quant à la Pologne, l'état des études au sujet de cet aspect du quotidien reste toujours encore insuffisant et ne se limite qu'à quelques articles⁷. Les résultats de mes études au sujet de la Pologne, présentés ici, et l'effet des recherches dans les archives et des interviews, font partie de mon projet scientifique sur la question des rapports intimes et de la violence sexuelle pendant l'occupation allemande au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Premièrement il est question de la violence sexuelle, le procédé de la prostitution forcée y compris, mais aussi du système de maisons closes pour la *Wehrmacht*, mentionné ci-dessus, qui furent instaurées aussi bien dans le Gouvernement général que sur les territoires annexés. Deuxièmement il s'agit

⁶ Au sujet du système de la prostitution pour les besoins de la *Wehrmacht* en France voir Insa Meinen, *Wehrmacht und Prostitution während des Zweiten Weltkriegs im besetzten Frankreich*, Bremen 2002 (éd. française: *Wehrmacht et prostitution sous l'Occupation (1940-1945)*, trad. Beate Husser, Paris 2006). Des «enfants de la guerre» franco-allemands: Fabrice Virgili, *Naitre ennemi. Les enfants de couples franco-allemands nés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris 2009. Le terme *children born of war* est pris des travaux entre autres de Ingvill C. Mochmann (voir p.ex. Ingvill C. Mochmann et. al., *The Children of the Occupation Born During the Second World War and Beyond – An Overview*, «Historical Social Research / Historische Sozialforschung» 2009, vol. 34, n° 3, pp. 263-282).

⁷ Dans l'ouvrage de Tomasz Szarota sur la vie quotidienne à Varsovie sous l'occupation, publié pour la première fois en 1973, ensuite plusieurs fois réédité (dernièrement en 2010), l'auteur nous donne une information sur le nombre de prostitués à Varsovie et présente les actions de distribution de tracts adressés contre les Polonaises ayant des contacts intimes avec des Allemands (*idem*, *Okupowanej Warszawy dzień powszedni*, Warszawa 2010, pp. 156, 428). Dans l'ouvrage de Andrzej Chwalba sur Cracovie occupée, on peut trouver des informations sur la prostitution dans cette ville (*idem*, *Dzieje Krakowa. Kraków w latach 1939-1945*, Kraków 2002, p. 62 et suivantes). En 2010, fut publié l'ouvrage de Stephan Lehnstaedt sur la vie quotidienne des occupants à Varsovie (et à Minsk). L'un des chapitres de cette publication parle des relations intimes entre les occupants et les occupés (*idem*, *Okkupation im Osten. Besatzeralltag in Warschau und Minsk 1939-1944*, München 2010). Voir aussi: Birthe Kundrus, *Regime der Differenz: Volkstumspolitische Inklusionen und Exklusionen im Warthegau und im Generalgouvernement 1939-1944* [in:] Frank Bajohr et Michael Wildt (dir.), *Volksgemeinschaft. Neue Forschungen zur Gesellschaft des Nationalsozialismus*, Frankfurt am Main 2009; Maren Röger, *Sexual Contact Between German Occupiers and Polish Occupied in World War II Poland* [in:] Maren Röger et Ruth Leiserowitz (dir.), *Women and Men at War. A Gender Perspective on World War II and its Aftermath in Central and Eastern Europe*, Osnabrück 2012.

de tenter une analyse des différentes formes et structures de relations intimes entre les occupants et les habitants de telle ou autre localité : à partir des cas de prostitution volontaire, dont le motif était de se procurer des moyens de subsistance ou de la nourriture ou un gain quelconque, jusqu'aux relations aussi volontaires, mais de caractère différent, les liaisons d'amour incluses. Le troisième secteur d'intérêt de ce projet ce sont les conséquences de ces contacts intimes entre les Polonais et les Allemands pendant l'occupation, aussi bien immédiates, perçues pendant la guerre, que celles qui se sont révélées après la guerre. Parmi les suites immédiates il faut compter la réaction de la population polonaise – autant dans la mesure locale, c'est à dire du milieu de provenance de telle personne, que dans un sens plus large, à savoir les arrêts des tribunaux de l'État polonais clandestin. Son code pénal prévoyait – comme nous savons – l'application de peines pour les actions considérées de collaboration avec l'occupant – à commencer par les peines relativement légères comme les couramment appliquées peines diffamatoires, p.ex. le tondage des têtes de femmes inculpées de « collaboration horizontale », jusqu'aux arrêts de mort. Parmi les suites d'après-guerre il faut noter en premier lieu la façon de traiter les femmes connues pour être anciennes amantes des Allemands par l'ensemble de la société polonaise, ainsi que la relation de cette dernière à l'égard des enfants nés des couples polono-allemands pendant l'occupation. On peut nommer ces enfants « enfants de l'occupation », « enfants de la *Wehrmacht* » ou « enfants nés de la guerre » (*children born of war*)⁸.

La comparaison de la Pologne avec la France et la Belgique qui sera présentée dans cet article peut, à première vue, surprendre. Tout le monde sait que les différences des conditions de vie sous l'occupation et la politique des occupants allemands étaient entre ces pays considérables. En Pologne, le comportement des Allemands était plus brutal que dans les pays de l'Europe occidentale : l'intelligentsia polonaise est devenue la cible des répressions tout de suite après le déclenchement de la guerre, pour des délits minimes les occupants allemands infligeaient ici la peine de mort, de même les relations intimes entre les représentants des organes allemands militaires et civils et

⁸ Article d'introduction renfermant les hypothèses: Maren Röger, *Children of German Soldiers in Poland* [in:] Lars Westerlund (dir.), *The Children of Foreign Soldiers in Finland, Norway, Denmark, Austria, Poland and Occupied Soviet Karelia*, Helsinki 2011, pp. 261-272.

la population locale étaient pénalisées beaucoup plus sévèrement. Suivant la politique raciste des nazis, les Polonais, comme d'ailleurs les autres nations slaves, étaient considérés comme des sous-hommes. En plus, ce fut ici qu'eut lieu l'Holocauste.

La comparaison historique de la réalité au temps de l'occupation en Europe occidentale et orientale peut cependant porter ses fruits. Elle peut aussi aiguïser notre perception de la spécificité d'une situation donnée de même que vérifier l'image stéréotype de l'existence d'une différence diamétrale entre l'occupation allemande en Europe orientale et occidentale. Le prouvent divers travaux comparatifs comme par exemple le livre de Tomasz Szarota sur la vie quotidienne dans les capitales européennes occupées par les Allemands⁹.

On présentera successivement trois aspects de l'histoire des relations intimes en France, en Belgique et en Pologne. D'abord, ce sera le système de prostitution pour les besoins de l'armée de l'occupant qui fonctionnait à l'époque dans tous les pays occupés. Ensuite, cette image sera complétée par quelques thèses sur les relations intimes d'autre caractère que la prostitution organisée. Et enfin, seront présentés les résultats d'études sur lesdits « enfants de la guerre ».

Les systèmes de prostitution pour les besoins de la *Wehrmacht*

Dans tous les pays de l'Europe occupée, l'armée allemande créait des maisons closes. La procédure d'épuration après le contact sexuel (lavage du corps avec une substance chimique), pratiquée obligatoirement dans les maisons closes contrôlées par la *Wehrmacht*, avait pour but sinon la prévention tout au moins la réduction des maladies vénériennes parmi les soldats. Les maladies vénériennes furent un sérieux problème de beaucoup d'armées modernes, c'est pourquoi le commandement de la *Wehrmacht* n'était ni le premier ni l'unique qui prit une telle décision. Une triste renommée connut – vu le nombre élevé de victimes

⁹ Tomasz Szarota, *Życie codzienne w stolicach okupowanej Europy. Szkice historyczne, kronika wydarzeń*, Warszawa 1995.

et les contestations de ces victimes qui durent depuis les années 90 – le système de prostitution pour les besoins de l'armée japonaise, appelé par euphémisme « système de femmes de compagnie » (*Comfort Women System*). D'après la littérature sur le sujet, le nombre de victimes de ce système se chiffrait de 80 000 à 200 000 femmes, le plus souvent en provenance de Corée et de Chine¹⁰.

À quel point les institutions qui organisaient le système de maisons closes de la *Wehrmacht* appliquaient aussi les mesures de contrainte, il est impossible d'en faire une constatation valable pour tous les territoires occupés. Dans son ouvrage, publié pour la première fois en 2001 (l'édition française parut en 2006), l'historienne Insa Meinen analysait le caractère répressif du système de prostitution organisée, fonctionnant en France occupée. Ce système imposait un contrôle systématique des femmes et si l'on constatait une maladie vénérienne, l'hospitalisation était obligatoire jusqu'à leur guérison complète. Ces démarches étaient prises contre la volonté des prostitués et il faut donc les considérer comme une forme de restriction de liberté. De même, les maisons closes, dont la plupart furent prises à des gérants civils de ces sites existants déjà dans le passé, Meinen les classifie de « maisons closes » au plein sens de ce terme. L'importance clé a, pour elle, le fait que le séjour des femmes dans ces maisons closes avait un caractère partiellement contraignant car elles ne pouvaient pas – contrairement à la situation durant entre les deux guerres – les quitter de leur propre gré¹¹. Malgré cela, Meinen souligne que « le contrôle de la *Wehrmacht*, imposé à la prostitution en France [...] ne devrait pas être considéré comme un élément de l'histoire de la violence sexuelle imposée aux femmes pendant la guerre »¹². Par rapport aux pays de l'Europe centrale et orientale, occupés par les Allemands, l'auteur formule la thèse que « dans la mesure de pouvoir le constater malgré le nombre insuffisant d'études, l'industrie militaire liée au sexe se fondait beaucoup plus sur des viols commis dans des conditions de terreur que sur la prostitution »¹³. Cette thèse

¹⁰ Ces chiffres sont présentés dans le livre de Yoshiaki Yoshimi qui lui-même évalue le nombre de victimes à 150 000 (*idem*, *Comfort Women. Sexual Slavery in the Japanese Military During World War II*, New York 2000, surtout pp. 91-94).

¹¹ Insa Meinen, *Wehrmacht und Prostitution...*, p. 208.

¹² *Ibidem*, p. 214.

¹³ *Ibidem*.

dévoile une perception dichotomique des réalités en temps d'occupation en Europe orientale et occidentale et il faut la reconnaître comme trop sévère.

Il importe de remarquer que la politique des autorités d'occupation envers la prostitution sur les territoires polonais se référait au système, en vigueur au temps de la Deuxième République depuis 1922, de ladite néo-réglementation qui avait pour but d'enregistrer toutes les prostituées et de leur imposer un contrôle sanitaire¹⁴. Les Allemands « s'approprièrent » les prostituées professionnelles, enregistrées, comme d'ailleurs aussi les maisons closes qui fonctionnaient dans le passé. Les maisons closes, ils les réorganisaient par la suite de sorte à ce qu'elles répondent aux besoins sexuels de simples soldats, des officiers et des policiers et membres de la SS. En outre, les autorités d'occupation, militaires et civiles, qui dans les villes respectives contrôlaient le fonctionnement du système de prostitution, cherchaient des bâtiments se prêtant à être transformés en maisons closes. Souvent ce furent les sièges d'institutions privées ou publiques de Juifs polonais, confisqués pendant la création des ghettos. À Cracovie, on transforma par exemple en maison close l'ancienne pension juive¹⁵. Le nombre total de maisons closes allemandes de même que le nombre de femmes qui y travaillaient est difficile à établir car certaines maisons dans des localités plus petites fonctionnaient pendant un temps relativement court, voire uniquement pendant le stationnement dans cette localité du détachement donné. L'officier, responsable des questions sanitaires auprès du commandement militaire sur le territoire du Gouvernement général, dans sa lettre du 2 octobre 1940, adressée au médecin de l'infanterie de cette province informait : « Actuellement dans la majorité des grandes villes du Gouvernement général, les maisons closes fonctionnent ou bien leur mise en marche est en cours. [...] Au début de l'année, on a établi avec la direction civile que là où il existe la demande, les maisons closes seront créées par les autorités locales »¹⁶.

Il n'est certainement pas surprenant que les grandes villes devenaient de principaux centres de prostitution organisée – mais pas seulement. Ce

¹⁴ Michał Antoniszyn, Andrzej Marek, *Prostytucja w świetle badań kryminologicznych*, Warszawa 1985 (voir surtout le chapitre intitulé : *Prostytucja w Polsce międzywojennej*).

¹⁵ AIPN Kr, 502/318.

¹⁶ BA, Abt. MA, RH 12-23/1818, p. 6.

qu'Aurore François a constaté au sujet de la Belgique en disant « Bruxelles, la plus grande agglomération urbaine du pays est également la première ville prostitutionnelle »¹⁷ peut très bien se rapporter à la Pologne occupée. Les clients potentiels des prostitués étaient non seulement les membres des organes d'occupation, civils et militaires, résidant plus longtemps à Varsovie, dont le nombre global est estimé à 60 000, mais aussi les soldats de la *Wehrmacht* qui s'y trouvaient souvent de passage¹⁸. A Varsovie, en 1942, fonctionnaient cinq maisons closes pour les soldats de la *Wehrmacht*, trois pour les membres de la SS et de la police et une pour les officiers située rue Nowogrodzka¹⁹. Cette dernière recevait probablement aussi les membres de la SS et les policiers. En octobre 1943, cette maison fut la cible d'un attentat organisé par la Garde populaire (*Gwardia Ludowa*) communiste pendant lequel de nombreux Allemands et aussi des prostitués furent tués²⁰. D'après l'ouvrage de Tomasz Szarota, le nombre total de prostitués, enregistrés dans Varsovie occupée se chiffrait vers la fin de 1940 à 1482, et vers la fin de l'année suivante à 1781²¹.

Les prostitués qui travaillaient dans les maisons closes allemandes étaient principalement des femmes polonaises. Les représentants des autorités d'occupation expliquaient scrupuleusement que ce fait n'était pas en contradiction avec l'interdiction des rapports avec les Polonais que les nazis considéraient pourtant comme des sous-hommes. D'autre part, l'officier sanitaire stationnant au Gouvernement général présenta cette question comme suit : « Les femmes sont des Polonaises. Les contacts avec les Polonaises dans les maisons closes ne sont pas reconnus comme des relations mondaines qui

¹⁷ Aurore François, « Une véritable frénésie de jouissance... ». *Prostitution juvénile et armées d'occupation en Belgique (1940-1945)*, « Le Temps de l'histoire. Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière" » 2008, n° 10 (pp. 17-34), ici p. 17. Pour avoir attiré mon attention sur cet article, je remercie Emmanuel Debruyne.

¹⁸ Des données numériques exactes présentes dans son travail Stephan Lehnstaedt, *Okkupation im Osten...*, pp. 20 et 36.

¹⁹ Voir APW, 482/162.

²⁰ La relation de Stefan Oszymowski recueillie par l'auteur, Varsovie, 28 juillet 2010. Sur la plaque commémorative qui existe toujours sur le mur de cette maison ne sont citées que les victimes allemandes, ce qui signifie non seulement l'exclusion des groupes sociaux marginalisés comme p.ex. les prostitués, mais peut aussi signifier l'exclusion des victimes féminines de l'occupation.

²¹ Tomasz Szarota, *Okupowanej Warszawy...*, p. 156.

conformément à la disposition de Führer sont interdites. Les relations entre les prostitués et les clients (parfois 20, 30 par jour) ont un caractère matériel, économique »²². Les sources préservées ne nous transmettent pas de telles informations au sujet de toutes les maisons closes, néanmoins il est à présumer que cet abus extrême des prostitués était de règle dans la Pologne occupée.

S'appuyant sur des cas connus, il nous semble légitime de formuler la thèse que les Allemands ne se limitaient pas à embaucher seulement des prostitués de profession, mais par contrainte ils poussaient les Polonaises à pratiquer la débauche en tant que peine pour la transgression des règles de la politique raciste. En voici un exemple : Une marchande de Poznań, Maria K., fut pour la première fois arrêtée par la police lorsqu'on l'accusa d'avoir des rapports sexuels avec un Allemand contrairement à la loi nazie. Après avoir commis un autre délit (il s'agissait d'une affaire différente), on l'envoya d'abord dans un camp de correction et ensuite on la força à aller dans une maison close. Je cite le procès-verbal qu'elle a signé : « On m'informa aujourd'hui que, dès à présent, je suis soumise à la surveillance des mœurs et que je dois me rendre habiter dans une maison close rue Fischerei 19. On m'a aussi annoncé que deux fois par semaine, et plus exactement les mardis et les vendredis, je devais me présenter à l'office municipal de santé pour examen, sinon je serais punie. On m'a aussi donné des instructions sur les prostitués. Je suis obligée de respecter les règles de comportement qui y sont définies, sinon je serais arrêtée ou bien déportée dans un camp de concentration »²³. Cette jeune femme, dont on a fait une prostituée, ne pouvait pas quitter la maison close sans permission. À la fin, ayant violé plusieurs fois cette règle, elle fut déportée à Auschwitz.

Au péril de devenir esclave sexuelle étaient exposées surtout les femmes habitantes le Pays de la Warta. Sur ces terres ce genre d'oppression constituait une partie de la politique raciste qui là était fondée sur des principes différents de ceux que l'on usait dans le Gouvernement général. Une circulaire, publiée le 25 septembre 1940 par Arthur Greiser, définissait explicitement la prostitution forcée comme une des peines qui pouvaient être infligées en raison de la transgression de l'interdit des contacts intimes entre les Allemands et

²² BA, Abt. MA, RH 12-23/1818, p. 6.

²³ AP Poznań, 1024/18, p. 31.

les Polonaises. Les représentants de la nation allemande qui auraient commis cette infraction à la loi devaient s'attendre à la peine d'arrestation préventive. Cependant, les Polonaises ayant commis la même infraction étaient menacées de servitude sexuelle. Ce document, cité à la lettre, prévoyait que « les personnes polonaises de sexe féminin qui admettent à maintenir des contacts sexuels avec un représentant de la nation allemande peuvent être envoyées dans une maison close »²⁴. Cet exemple confirme la supposition de Insa Meinen qu'en Europe orientale les services de prostitution au profit de la *Wehrmacht* prenaient la forme « d'une violence systématique exécutée par terreur » et au moins dans le cas du Pays de Warta elle était tout à fait juste²⁵. Nous pouvons donc constater une réelle différence entre ce Pays et les territoires occupés de l'Europe occidentale, où – en premier lieu – il n'était pas possible de commettre l'infraction menacée d'esclavage sexuel, parce que là les contacts intimes entre les Allemands et la population du lieu n'étaient pas qualifiés comme « diffamatoire de la race » et – en second lieu – on ne connaît aucun cas confirmé par des sources d'application de ce genre de terreur envers les femmes appartenant à la population locale. Un autre espace où certainement les cas d'esclavage sexuel avaient eu lieu, aussi bien avec les Polonaises qu'avec les femmes d'autres nationalités, étaient les camps de concentration. Dans ce cadre-là le nombre estimatif de Polonaises endommagées est d'environ 50, le nombre global de toutes les victimes est d'environ 200, sans compter les Polonaises de provenances juive.

L'attitude des femmes, exploitées par les autorités d'occupation comme esclaves sexuelles, envers les prostituées professionnelles sera analysée dans le cadre de ce projet ultérieurement. Mais, déjà maintenant, on peut constater qu'en ce qui concerne la question de la violence sexuelle, il existait entre la Pologne et la France et la Belgique des différences évidentes : ni en France, ni en Belgique n'avaient lieu des circonstances menant à l'asservissement sexuel, en outre, l'application par les Allemands dans ces pays de telles formes de terreur pendant l'occupation n'a pas été affirmée jusqu'à présent par des études scientifiques à ce sujet.

²⁴ AP Poznań, 465/281, p. 2.

²⁵ Insa Meinen, *Wehrmacht und Prostitution...*, p. 214.

La présentation de la question de la violence sexuelle directe sous forme de viols, ne peut ici se limiter qu'à une mention. En se rapportant à l'histoire de la France occupée, Fabrice Virgili constate que, jusqu'à 1943, les viols commis par les Allemands sur les femmes françaises n'étaient que sporadiques, la nette croissance d'attaques sexuelles n'a eu lieu qu'au moment où arrivèrent dans ce pays les détachements qui luttaient sur le front de l'Europe orientale, brutalisés en raison des meurtres massifs et de la terreur qui y avaient lieu²⁶. À partir de l'été 1944, le nombre de tels cas fut beaucoup plus grand²⁷. En Pologne, on se souvient très bien des viols commis par les occupants pendant la répression de l'Insurrection de Varsovie, mais dans ce contexte on cite le plus souvent les détachements subsidiaires composés de Russes et d'Ukrainiens. Il semble probable qu'un rôle non moins important jouent dans ce cas les stéréotypes nationaux – du Russe brutal et de l'Allemand discipliné²⁸. L'actuelle analyse des documents nous donne un schéma des actions des occupants : déjà à partir de septembre 1939, parallèlement aux actes illégaux d'office et aux pillages, nous avons affaire à des attaques sur les femmes polonaises et juives – une expression de plus du sentiment d'omnipuissance²⁹.

De la prostitution pour survivre aux liaisons amoureuses

Créant un système de maisons closes, les fonctionnaires militaires et civils dans tous les pays occupés visaient à prévenir tout contact intime incontrôlé des soldats et des membres des organisations paramilitaires avec les femmes

²⁶ L'étude fondamentale sur la violence sexuelle en Union soviétique se trouve dans l'ouvrage de Regina Mühlhäuser, *Eroberungen. Sexuelle Gewalttaten und intime Beziehungen deutscher Soldaten in der Sowjetunion, 1941-1945*, Hamburg 2000.

²⁷ Fabrice Virgili, *Naître ennemi...*, p. 193 et suivantes.

²⁸ Barbara Szacka, *II wojna światowa w pamięci rodzinnej* [in:] Piotr T. Kwiatkowski et al., *Między codziennością a wielką historią. Druga wojna światowa w pamięci zbiorowej społeczeństwa polskiego*, introduction Paweł Machcewicz, commentaire de l'historien Marcin Kula, Gdańsk 2000 (pp. 81-132), ici p. 116.

²⁹ Au sujet de ce sentiment de domination des fonctionnaires d'occupation et des principaux commissaires régionaux voir Markus Roth, *Herrenmenschen. Die deutschen Kreishauptleute im besetzten Polen – Karrierewege, Herrschaftspraxis und Nachgeschichte*, Göttingen 2009.

des territoires occupés. Les contacts à caractère homosexuel étaient considérés comme pires et sévèrement punis, car l'idéologie nazie les percevait comme contraires à la nature³⁰. Les autorités d'occupation craignaient sans cesse la trahison des secrets militaires, la fraternisation et l'explosion d'épidémies de maladies vénériennes. Pour le prévenir, on essayait d'attraper les prostitués «libres», mais nulle part ce ne fut pleinement possible.

Beaucoup de sources sur Varsovie présentent la misère des prostitués des rues, de même que sont connus aussi des cas où les services sexuels étaient offerts dans des logements, à titre privé³¹. L'occupation allemande amena la population de la Pologne à un état chronique de malnutrition, mais le problème de la prostitution contre des moyens pour nourrir la famille existait aussi déjà avant la guerre. Entre 1925 et 1935, à l'Office des mœurs de Varsovie, plus de 2600 prostitués étaient enregistrés, dont 60 % étaient mineures. Cette image, il faut la compléter par des milliers de prostitués non enregistrés³².

La conclusion que, pendant l'occupation, la prostitution des mineures fut en Pologne un sérieux problème social, peut être tirée par analogie en étudiant les données relatives à la France et à la Belgique³³. Aurore François reconstitue cette page sombre de la vie quotidienne de la Belgique en se fondant sur les dossiers des tribunaux pour enfants de Bruxelles et de Namur. Il résulte de ces documents que les endroits où avaient lieu les contacts sexuels avec des femmes mineures furent, outre les relativement peu nombreuses maisons closes, les logements des soldats, les pensions, les hôtels des étudiants ainsi que des lieux publics tels que parcs ou portes cochères des maisons. Les

³⁰ L'étude fondamentale qui présente les questions de l'attitude des nazis envers les homosexuels, est le livre de Günter Grau (dir.), *Homosexualität in der NS-Zeit. Dokumente einer Diskriminierung und Verfolgung*, Frankfurt am Main 2004; voir aussi l'introduction de vulgarisation scientifique à ce sujet en polonais : Stefan Maiwald, Gerd Mischler, *Seksualność w cieniu swastyki. Świat intymny człowieka w polityce Trzeciej Rzeszy*, Warszawa 2003 (surtout le chapitre 5).

³¹ Au sujet de la prostitution de rue voir Franz Blättler, *Warszawa 1942. Zapiski szwajcarskiej misji lekarskiej*, Warszawa 1982. De la prostitution dans les logements privés parle entre autres Zofia Żukowska. Sa mère (Juive) se cachait pendant l'occupation chez une prostituée (la relation de Zofia Żukowska recueillie par l'auteur, Varsovie, 18 juin 2011).

³² Voir Michał Antoniszyn, Andrzej Marek, *Prostytucja w świetle badań...*, p. 34.

³³ Au sujet de la situation en France occupée voir Insa Meinen, *Wehrmacht und Prostitution...*, p. 101.

filles qui se sont évadées de leurs maisons se livraient aux Allemands pour une somme minime d'argent ou pour de la nourriture³⁴, rarement ce pouvait être le désir de vivre une aventure – tout à fait autrement qu'au Danemark, comme l'indique Lulu Anne Hansens dans l'article consacré aux relations entre les mineures danoises et les soldats allemands³⁵. Les études de François prouvent cependant que le phénomène de « prostitution pour survivre » existait aussi en Belgique³⁶.

La mauvaise situation matérielle pouvait constituer un motif aussi pour de nombreuses femmes polonaises qui avaient des relations avec l'occupant allemand, mais ce ne fut pas le seul. Il faut ici tenir compte du fait que les femmes polonaises qui entretenaient des contacts avec les Allemands risquaient beaucoup, elles étaient menacées de peines sévères aussi bien de la part de l'occupant que de l'ostracisme des compatriotes³⁷. La politique raciale des nazis traitait les Polonais, d'ailleurs les autres nations slaves aussi, comme des sous-hommes, elle propageait leur infériorité raciale et par ce fait toutes les formes de relations intimes entre les membres militaires et civils des organes d'occupation et la population locale étaient sévèrement interdites. Ce fait constitue une différence considérable par rapport à la situation dans les pays ouest-européens occupés où les soldats allemands et les membres des autorités de l'occupation avaient la permission de se rendre en visite chez les familles françaises ou belges, d'inviter les femmes à se promener ou au café ou même d'avoir des relations intimes de plus longue durée. En France occupée, en témoignent les lettres, les souvenirs, les documentaires de télévision, et surtout de nombreux « enfants de la guerre »³⁸. Non sans importance

³⁴ Aurore François, « Une véritable frénésie de jouissance... », pp. 20-22.

³⁵ Cf. Lulu Anne Hansen, « Youth Off the Rails » : *Teenage Girls and German Soldiers – A Case study in Occupied Denmark, 1940-1945* [in:] Dagmar Herzog (dir.), *Brutality and Desire. War and Sexuality in Europe's Twentieth Century*, Basingstoke 2009, pp. 135-167.

³⁶ Cf. Irène Bandhauer-Schöffmann, Ela Hornung, *Von der Trümmerfrau auf der Erbsen. Ernährungssicherung und Überlebensarbeit in der unmittelbaren Nachkriegszeit in Wien*, « L'Homme. Zeitschrift für feministische Geschichtswissenschaft » 1991, vol. 2, n° 1, pp. 77-105.

³⁷ Voir Maren Röger, *Sexual Contact Between German Occupiers and Polish Occupied...*

³⁸ Il est intéressant qu'un nombre considérable de mariages franco-allemands, contractés pendant la guerre, tout au moins pas à Paris, n'en fut pas la conséquence (voir Tomasz Szarota, *Życie codzienne...*, p. 203).

fut le fait que les soldats allemands considéraient la France comme un pays d'aventures amoureuses³⁹.

Les femmes françaises entrant en contacts avec les occupants allemands risquaient uniquement de perdre la bonne réputation aux yeux de leurs compatriotes, les femmes polonaises, dans une situation analogue, risquaient de perdre la bonne réputation ainsi que l'intégrité corporelle et même la vie. Pour la violation des règlements racistes, on pouvait par exemple être déporté dans un des camps de concentration. Les situations inverses, c'est-à-dire quand un homme polonais nouait une liaison intime avec une Allemande, étaient courantes. Les historiens connaissent principalement les cas de liaisons entre femmes allemandes et ouvriers forcés polonais (et autres non allemands) expédiés au Reich. Lorsqu'une telle liaison était découverte, les Polonais étaient le plus souvent tout de suite pendus ou envoyés dans l'un des camps de concentration et leurs maîtresses allemandes subissaient une peine d'avilissement public⁴⁰. Il en résulte, qu'à la lumière de l'idéologie nazie, les hommes polonais qui « salissaient » les femmes allemandes méritaient une peine plus sévère que les femmes polonaises qui avaient des relations intimes avec les Allemands de séjour sur les terrains polonais occupés. Suivant les études actuelles, on peut constater que l'éventail de peines appliquées par les autorités d'occupation était assez large : à commencer par de simples démissions (si la femme était employée dans l'une des institutions de l'occupant) et le transfert pénal dans un autre lieu⁴¹ jusqu'à l'arrêt et l'asservissement sexuel dans une maison close et même l'expédition dans un camp de concentration.

Les peines infligées aux hommes allemands étaient souvent moins sévères que cela n'aurait dû résulter des règles en vigueur. Les autorités d'occupation toléraient les visites chez les prostituées non enregistrées, s'il n'y avait pas de risque de contagion par une maladie vénérienne. Les supérieurs permettaient aussi aux soldats d'avoir des contacts réguliers avec les Polonaises aussi longtemps que l'on ne commençait à y voir une menace pour la discipline mili-

³⁹ Voir p.ex. Fabrice Virgili, *Naître ennemi...*, pp. 26 et 33.

⁴⁰ Cf. Birthe Kundrus, *Forbidden Company: Romantic Relationships between Germans and Foreigners, 1939-1945*, « Journal of the History of Sexuality » 2002, vol. 11, n° 1/2, pp. 201-222.

⁴¹ La relation de Renata Latoszewska recueillie par l'auteur, Jantar, 6 juin 2011.

taire. La correspondance interne du *Reichsführer* SS Heinrich Himmler suggère cependant que les liaisons plus sérieuses et les aventures de plus longue durée soient fermement condamnées. Les études actuelles nous présentent l'image suivante : lorsque la liaison avait un caractère superficiel, les supérieurs se limitaient à appliquer des peines légères, car – on peut tirer de telles conclusions de nombreuses lettres – l'interdiction aux membres de la SS et de la police d'avoir des relations avec les Polonaises et les Ukrainiennes rencontrait d'habitude un manque de compréhension de la part des personnes potentiellement intéressées⁴². La peine souvent appliquée fut aussi le transfert dans un autre endroit⁴³, tandis que les « récidivistes » étaient probablement envoyé sur le front est⁴⁴.

Les hommes allemands risquaient beaucoup en s'engageant dans des relations sérieuses avec les Polonaises, mais elles, elles risquaient beaucoup plus. La raison pour laquelle les amants se décidaient à prendre ce risque pouvait résulter de forts sentiments. Il arrivait qu'en tombant amoureux d'un soldat allemand la jeune fille vivait son premier grand amour dont elle gardait le souvenir durant toute sa vie malgré les dangers qui pouvaient l'attendre au moment de la mise à jour de ce fait. Comme preuve matérielle d'un tel attachement pouvait servir une photo qu'elle portait jusqu'à la fin de sa vie dans son porte-monnaie. D'une façon générale, il semble cependant que dans de très nombreux cas, les motifs matériels avaient une signification décisive. Ce n'est pas par hasard que beaucoup « d'enfants de la guerre » se souviennent de leurs pères allemands fournisseurs d'approvisionnement et de dons qui aidaient la famille toute entière à survivre.

⁴² BA B, NS 7/13, Les notes et les comptes rendus de la conférence des juges à Munich, le 7 mai 1943, sur différents sujets des débats parmi lesquels sur les contacts sexuels avec les femmes de race différente.

⁴³ Reste confirmé p.ex. le cas du transfert d'un membre de la SS de Varsovie à Malkinia pour avoir entretenu des contacts sexuels avec une Polonaise (APW, 482/70).

⁴⁴ Ces informations sont fondées pour l'instant principalement sur les interviews et sont confirmées par d'autres cas particuliers. Les représentants des autorités d'État et de l'armée s'occupaient cependant souvent de cette question dont témoigne entre autres la recommandation d'Adolf Hitler du 2 avril 1942 adressée au commandement de la *Wehrmacht* : « Pendant la guerre il faut au plus vite adapter l'administration des peines aux changements de la situation qui adviennent. On ne peut plus appliquer des procédures qui ne se sont pas vérifiées dans d'autres circonstances. Il faut dans l'avenir, dans une mesure plus grande que jusqu'à présent, rendre possible l'application de la peine conditionnelle sur le front de l'Est » (BA, Abt. MA, RH 12-23/1384).

Les enfants de l'occupation: les « enfants maudits »⁴⁵ et les « hitlériens »

En Finlande, on connaissait des chansons qui ridiculisaient les enfants des soldats allemands et des femmes locales⁴⁶, aux Pays-Bas, on se moquait de ces enfants en les appelant *Rotmof*, tandis qu'en France « sales boches », ce qui dans les deux cas peut être traduit comme « sale Allemand ». Gerlinda Swillen, enfant germano-belge de l'occupation et auteur de livres sur les « enfants de guerre » belges évoque le souvenir qu'on traitait l'un de ses copains de classe qui lui aussi avait de telles origines de *Hitlerjugend*⁴⁷. En Pologne cependant, aucun mot nouveau ne vit le jour pour désigner les enfants du temps de l'occupation. Ceux, qui voulaient se moquer d'eux, les appelaient « hitlériens » ou se servaient du nom péjoratif *szwab* (boche, fritz), que l'on utilisait pour désigner tous les Allemands, y compris les *volksdeutsch*. Les enfants aux cheveux roux étaient particulièrement suspects d'avoir des pères allemands – tel est en tout cas le résultat des enquêtes menées jusqu'alors. Se manifestait donc ici une nouvelle interprétation des préjugés connus envers les possesseurs d'une couleur de cheveux bien concrète sur quoi se superposaient les stéréotypes nationaux. En Norvège, on soupçonnait parfois d'être enfant d'Allemands les personnes aux cheveux bruns et en France les blonds et les blondes⁴⁸.

En Pologne, ceux dont les origines allemandes étaient cachées au début par leur famille et devinrent par la suite un secret de Polichinelle, étaient en particulier exposés aux chicanes. Dans la majorité des cas étudiés jusqu'à présent, la désagréable expérience du rejet public se fondait sur le fait que l'enfant était conçu hors mariage, ce qui en général était difficile à cacher⁴⁹.

⁴⁵ Cf. Jean-Paul Picaper, Ludwig Norz, *Enfants maudits. Ils sont 200 000, on les appelait les « enfants de Boche »*, Paris 2004.

⁴⁶ Anu Heiskanen, *A Useless War Memory: Erotic Fraternization, German Soldiers and Gender in Finland* [in:] Sylvia Paletschek, Sylvia Schraut (dir.), *The Gender of Memory. Cultures of Remembrance in Nineteenth- and Twentieth-Century Europe*, Frankfurt am Main 2008 (pp. 202-220), ici p. 213.

⁴⁷ Hans-Jürgen Schlamp, *Gelöschte Namen*, « Spiegel » 2009, n° 52, p. 123; Gerlinda Swillen, *Koekoekskind. Door de vijand verwekt (1940-1945)*, Amsterdam–Antwerpen 2009.

⁴⁸ Fabrice Virgili, *Naitre ennemi...*, p. 261.

⁴⁹ Les procédures de l'administration polonaise exigeaient de donner les prénoms des parents. Le fait d'être un enfant illégitime était donc visible non seulement dans le journal de classe,

Les mères pour protéger leurs enfants profitaient en effet de diverses possibilités que leur offrait la réalité de la Pologne d'après-guerre et tâchaient de refaire leur vie à nouveau : elles quittaient le lieu où elles vivaient pendant la guerre – et en même temps les voisins, les amis, etc. – et déménageaient dans d'autres villes. Particulièrement populaires étaient les anciens terrains allemands, peuplés à nouveau par les Polonais, car là-bas les liens sociaux et le contrôle ne commençaient qu'à naître. On essayait aussi de cacher son identité. Une femme qui après la guerre travaillait comme fonctionnaire dans une petite ville polonaise, prit pour elle et sa fille le nom d'un homme étranger défunt. D'autres se servaient de possibilités que donnait une règle introduite après la guerre qui permettait aux personnes sans documents d'identité, et ne figurant pas dans les registres officiels, d'obtenir de nouveaux documents. Pour le faire, il suffisait d'avoir un seul témoin. Les documents renfermaient donc des données fictives des dates de naissance, des lieux de naissance et des noms de pères.

Les mères, qui avaient eu pendant l'occupation des enfants nés de relations avec les Allemands, furent probablement moins visibles en Pologne que dans les pays scandinaves ou ouest-européens où il y a des milliers de cas documentés de tels enfants. En Norvège, on estime que leur nombre était de 10 000 à 12 000⁵⁰, au Danemark – 10 000⁵¹, en France près de 100 000⁵², en Belgique – 20 000⁵³. Le nombre total d'« enfants de la guerre » polonais, voire de descendants aussi bien des soldats de la *Wehrmacht* que de l'Armée rouge, est estimé par certains à même 80 000-100 000, mais ce sont des données

mais ce fut aussi un accroc qui accompagnait « les enfants de la guerre » tout au long de leur vie.

⁵⁰ Arne Øland, *Silences, Public and Private* [in:] Kjersti Ericsson, Eva Simonsen (dir.), *Children of World War II. The Hidden Enemy Legacy*, Oxford 2005, pp. 53-70.

⁵¹ Voir Ingvill C. Mochmann, Arne Øland, *Der lange Schatten des Zweiten Weltkriegs: Kinder deutscher Wehrmachtssoldaten und einheimischer Frauen in Dänemark*, « Historical Social Research / Historische Sozialforschung » 2009, vol. 34, n° 3 (pp. 283-303), ici p. 284. Ce sont de nouvelles estimations, récemment encore on ne connaissait que près de 5000 enfants enregistrés.

⁵² Fabrice Virgili, *Naitre ennemi...*, p. 154 et suivantes. Virgili a considérablement corrigé les données présentées avant par Jean-Paul Picaper, parlant de 200 000 « enfants de la guerre », en les considérant comme trop élevées. Cf. Jean-Paul Picaper, Ludwig Norz, *Die Kinder der Schande. Das tragische Schicksal deutscher Besatzungskinder in Frankreich*, München 2005.

⁵³ Hans-Jürgen Schlamp, *Gelöschte Namen...*, p. 123; Gerlinda Swillen, *Koekoekskind...*

prises d'une conférence, jamais publiées et ne sont pas fondées sur des études⁵⁴. Du fait que la France et la Pologne avaient en temps de guerre à peu près le même nombre d'habitants et que la durée de l'occupation était identique dans ces pays, il ne faut pas en tirer la conclusion que le nombre « d'enfants de la guerre » polonais et français devait être semblable, car la réalité de l'occupation et la politique de l'occupant y étaient différentes. Les recherches dans les archives et les entretiens avec les « enfants de la guerre », menés jusqu'à présent, permettent de supposer (ce n'est qu'une hypothèse provisoire) que le nombre de tels cas en Pologne ne dépassait pas 10 000. Il semble probablement en plus que les femmes polonaises, qui étaient tombées enceintes après une liaison passagère avec un Allemand, décidaient souvent d'avorter, la mise à jour d'une telle union étant pour elles dangereuse. Les documents de la police allemande confirment l'existence de cas où les occupants allemands, souvent des fonctionnaires haut placés de la SS, aidaient leurs maîtresses polonaises à avorter, ce qui évidemment n'était pas conforme à la loi en vigueur à l'époque⁵⁵. On ne peut pas non plus exclure qu'une partie des enfants fut tuée tout de suite après leur naissance : Madame Katarzyna Ślepowrońska relatait que sa propre grand-mère avait essayé de l'empoisonner car elle ne pouvait pas supporter la honte que cela fut d'avoir dans la famille un enfant d'un soldat allemand⁵⁶.

La guerre fit que de nombreux ménages furent brisés et que les rapports au sein de la population devinrent peu clairs. Près de six millions de citoyens polonais ont perdus la vie, effet de l'activité des occupants, dont presque trois millions de population juive assassinés par les Allemands dans le cadre de l'Holocauste. En tout, près d'un demi-million de Polonais subit les répressions soviétiques, dont près de 320 000 furent déportés dans les régions très lointaines de l'URSS dans les années 1939-1941. Les Allemands ont envoyé aux travaux forcés au Reich près de deux millions d'habitants polonais des terres occupées. Après la guerre, on rapatria de l'URSS près de 1,7 million d'habi-

⁵⁴ Il s'agit de la conférence de Michael Foedrowitz mentionnée entre autres dans l'article de Arne Øland, *Silences, Public and Private* [in:] Kjersti Ericsson, Eva Simonsen (dir.), *Children of World War II...*, pp. 53-70.

⁵⁵ BA B, NS, 19/3878, L'affaire Hermann Fegelein.

⁵⁶ Relation de Katarzyna Ślepowrońska recueillie par l'auteur, Cracovie, 4 novembre 2010.

tants des anciens terrains orientaux de la Deuxième République, et on expulsa obligatoirement des « terres recouvrées » près de 3,5 millions d'Allemands⁵⁷. Compte tenu de ces chiffres importants, il est plus facile de comprendre pourquoi quelque milliers d'« enfants du temps de l'occupation » semblent ne pas exister dans la conscience de la société polonaise après la guerre.

Dans les orphelinats polonais vivaient après la guerre beaucoup d'orphelins et de demi-orphelins aux origines inconnues⁵⁸. Ce furent en général des enfants de victimes de l'Allemagne, mais se trouvaient aussi parmi eux des enfants d'allemands perdus par leur famille dans le chaos de la fuite ou tout simplement abandonnés pour des raisons matérielles ou politiques car ils avaient un père « pas comme il faut ». Il résulte des documents qu'un nombre important d'enfants fut abandonné aussi bien pendant l'occupation qu'après la guerre⁵⁹.

Nous ne pouvons pas présenter ici les histoires des enfants de la guerre polonais. On ne peut dire qu'une chose : contrairement aux pays scandinaves, la France, les Pays-Bas et la Belgique, ce sujet en Pologne n'est pas présent dans la conscience publique. Encore tout récemment le seul « enfant de la guerre », connu plutôt « par les médias », fut Mietek Pociągło du feuilleton télévisé *Dom* (Maison) que la télévision publique émettait de 1980 à 2000. Mietek vint au monde suite au viol, commis sur sa mère polonaise par un Allemand pendant l'Insurrection de Varsovie, d'autres formes de liens entre les occupants allemands et les Polonaises ne pouvaient pas être présentées à l'époque sur les écrans polonais⁶⁰. Récemment aussi un homme raconta

⁵⁷ Włodzimierz Borodziej, *Flucht – Vertreibung – Zwangsaussiedlung* [in:] Andreas Lawaty, Hubert Orłowski (dir.), *Deutsche und Polen. Geschichte, Kultur, Politik*, München 2006, p. 92. [Un chiffre différent est cité par Stanisław Jankowiak qui écrit qu'en 1945 de la Pologne sont partis 400 000 Allemands, et dans les années 1946-1947 les expulsions ont touché 2 189 286 personnes (*idem*, *Wysiedlenie i emigracja ludności niemieckiej w polityce władz polskich w latach 1945-1970*, Warszawa 2005, pp. 119 et 501) – note de la rédaction].

⁵⁸ Maria Zapartowiec, Stanisław Zapartowiec, *Rodzinny Dom Dziecka w Świdwinie* [in:] Albin Kelm (dir.), *Odzyskane domy rodzinne. Z doświadczeń rodzinnych domów dziecka w Polsce Ludowej: praca zbiorowa*, Warszawa 1976 (pp. 46-56), ici p. 48.

⁵⁹ Voir p.ex. les rapports de la section criminelle de Lodz de la période de l'occupation, gardés dans les collections de IPN (AIPN, GK 71/2) et pour la période directement après la guerre les documents des orphelinats de Gdańsk (AP Gdańsk, 1164/875).

⁶⁰ A l'époque de la RPP, les liens consensuels entre Polonais et Allemands ne pouvaient pas être sujets de culture massive si les amants ne se présentaient pas comme héros négatifs.

son histoire dans la revue « Polityka »⁶¹. Peut-être un jour le sort des enfants du temps de l'occupation deviendra en Pologne sujet du débat public comme cela a eu lieu en France, en Belgique et dans les pays scandinaves.

Conclusion

Il y a encore quelques années, les études sur les régimes allemands d'occupation, traitant les questions des relations sexuelles, auraient pu être considérées comme non avancées aussi bien en Europe occidentale qu'orientale⁶². Cela concernait d'une part les relations volontaires entre les membres de la *Wehrmacht* et les habitants des pays occupés, et de l'autre – le problème des viols et de la prostitution, y compris de la prostitution forcée. Même si certains domaines restent encore non examinés, nous pouvons déjà, grâce aux travaux plus récents et nos propres études, comparer la vie quotidienne pendant l'occupation en France, en Pologne et en partie aussi en Belgique du point de vue des rapports organisés dans les maisons closes de la *Wehrmacht*, des rapports non contrôlés et de leurs conséquences, et enfin desdits « enfants nés de la guerre ».

Malheureusement, vu le peu de place, il a fallu se limiter, dans beaucoup de cas, à des mentions, mais nous pouvons résumer les résultats de façon suivante. En créant le système des maisons closes aussi bien en Pologne qu'en

Il était impossible aussi d'introduire dans le scénario d'un film ou d'un programme de télévision des éléments présentant les viols commis sur des femmes polonaises par des soldats de l'Armée rouge, car la censure interdisait de présenter l'URSS de façon négative. Après 1989, le sujet des répressions et des crimes soviétiques est devenu l'un des principaux domaines des études des historiens polonais, mais le problème des actes de violence sexuelle constitue toujours une « tache blanche ».

⁶¹ Martyna Bunda, *Matka Joanna*, « Polityka » 2010, n° 52, pp. 36-39.

⁶² En 1999, on publia l'article de Birthe Kundrus où fut présenté l'état des études actuels portant sur cette problématique (*eadem*, *Nur die halbe Geschichte. Frauen im Umfeld der Wehrmacht 1939 und 1945 – Ein Forschungsbericht* [in:] Rolf-Dieter Müller (dir.), *Die Wehrmacht. Mythos und Realität*, München 2009, pp. 720-735). Quant à l'Europe orientale, cette opinion fut répétée en 2004. A ce sujet voir le compte rendu de la conférence: Christiane Hess, *Volk, Raum, Gewalt, Geschlecht. Die deutsche Besatzung in Osteuropa aus geschlechtergeschichtlicher Perspektive*, Hamburg, 24 IX 2004, « H-Soz-u-Kult », 26 X 2004, <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/tagungsberichte/id=567> (accès: 17 IV 2013).

France, les autorités d'occupation se référaient au système de néo-réglementation. Ainsi vit le jour un système de contrôle répressif qui embrassait aussi bien les prostitués travaillant dans les maisons closes de la *Wehrmacht* que celles qui étaient indépendantes. Dans les cas de prostitution forcée, justifiée par l'enfreinte des normes racistes, une fois de plus est mise à jour la brutalité particulière du régime nazi en Pologne. Le fait que les Polonais étaient reconnus par les nazis comme une race inférieure constitue en plus une différence fondamentale dans le cas de liens consensuels. Dans les trois pays, le motif qui poussait les femmes à la prostitution, qu'elle soit simple, ou prostitution dite pour survivre, fut souvent la misère, mais il arrivait aussi des cas de véritable amour. La durabilité de tels liens en Pologne fut, vu la politique raciste, beaucoup plus difficile. D'autre part, la situation des « enfants de l'occupation » polonais pouvait sembler dans un certain sens meilleure que dans les autres pays : la brutalité de l'occupation a fait que ces enfants pouvaient mieux se cacher dans la multitude d'orphelins, de demi-orphelins et d'enfants d'ouvriers forcés et ne sautaient pas tellement aux yeux comme ce fut le cas en Belgique ou en France.

II

LA QUESTION JUIVE

Danuta Drywa

Le Musée Stutthof à Sztutowo

L'ACTIVITÉ DE LA LÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE À BERNE EN FAVEUR DES JUIFS POLONAIS RÉFUGIÉS ENTRE 1939-1945

L'occupation de la Pologne par le III^e Reich, résultant de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en septembre 1939, ne signifiait pas la fin de l'État polonais sur le plan international. Au cours des actions militaires menées en Pologne, et malgré que le ministère des Affaires étrangères allemand (*Auswärtiges Amt*) ait déjà proclamé à la mi-septembre 1939 la fin de l'État polonais fonctionnant jusque-là, un nouveau gouvernement polonais s'établit à Paris le 30 septembre 1939. Ce gouvernement fut le continuateur légitime du gouvernement polonais d'avant-guerre, il se fit aussi responsable de la protection des intérêts des citoyens polonais qui encore avant ou après la guerre, suite aux actions militaires engagées, étaient obligés de vivre à l'étranger. Les représentations diplomatiques polonaises qui continuaient à fonctionner, jouèrent un rôle important dans le soutien des citoyens polonais. La Légation polonaise à Berne devint la centrale assurant la communication entre le gouvernement polonais en exil et les représentations polonaises fonctionnant dans les pays neutres et aussi avec le pays demeurant sous l'occupation.

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, les Juifs – non seulement les citoyens polonais vivant sous l'occupation allemande mais aussi ceux qui s'installèrent dans les pays de l'Europe de l'Ouest – encouraient un risque particulier. Leur situation se détériora considérablement suite à l'initiative prise avant la guerre par le gouvernement polonais, qui consistait à priver

de leur citoyenneté polonaise les personnes demeurant hors des frontières du pays. Cette décision résultait de l'afflux croissant de Juifs d'Autriche et d'Allemagne, à partir du mois de mars 1938, et était causé par les persécutions de plus en plus aiguës de la population juive sous le III^e Reich. En Pologne, où la population juive constituait 10 % de la société, on craignait qu'environ 20 000 Juifs possédant la citoyenneté polonaise ne reviennent de l'Allemagne. C'est la raison pour laquelle le Président de la Pologne, Ignacy Mościcki, le 31 mars 1938, après l'incorporation de l'Autriche au III^e Reich (*Anschluss*) le 12 mars 1938, délivra « La loi sur la perte de la citoyenneté polonaise »¹.

Le 6 octobre 1938, le gouvernement polonais proclama un décret qui obligeait les citoyens polonais vivant hors du pays, sous peine de perte de la citoyenneté polonaise, à demander jusqu'au 29 octobre 1938 la prolongation de leurs passeports. C'était la réponse de la Pologne à l'arrêté du ministère des Affaires étrangères de l'Allemagne publié le 5 octobre 1938 annulant tous les passeports des Juifs étrangers qui n'avaient pas été prolongés. Craignant qu'en conséquence de la décision du gouvernement polonais, une grande partie de Juifs soit privée de la citoyenneté polonaise et que par cela même leur émigration de l'Allemagne soit pratiquement impossible, le 26 octobre 1938 le gouvernement allemand menaça tous les Juifs – citoyens polonais – d'être expulsés du territoire entier du Reich si la Pologne ne changeait pas de position dans cette affaire. Cela concernait environ 40 000-50 000 Juifs – citoyens polonais – qui s'y trouvaient².

En même temps, n'attendant pas la réponse de la partie polonaise et agissant sur l'ordre de *Reichsführer*-SS Heinrich Himmler, Reinhard Heydrich commanda d'ordonner à tous les Juifs – citoyens polonais de quitter le territoire de l'Allemagne jusqu'au 29 octobre. L'action de distribution des ordres d'expulsion et de déportation des Juifs ayant des passeports valides, désignée *Polenaktion*, débuta le 27 octobre 1938³. Les trains remplis de Juifs expulsés

¹ AfZ, ETH, 2321, Ordonnance du 31 mars 1938 concernant le refus de la citoyenneté polonaise [Verordnung vom 31. März 1938. betr. Ausbürgerung]; Paul Stauffer, *Polacy – Żydzi – Szewajcarzy*, Warszawa 2008, p. 111.

² Artur Eisenbach, *Hitlerowska polityka zagłady Żydów*, Warszawa 1961, p. 121, renvoi n° 16.

³ Jerzy Tomaszewski, *Preludium Zagłady. Wygnanie polskich Żydów z Niemiec w 1938 r.*, Warszawa 1998, pp. 114-135.

furent dirigés vers la Haute-Silésie, de moindres transports vers la Poméranie; la ville de Zbąszyń devint la destination principale des personnes provenant des villes du nord de l'Allemagne; ce sont aussi les transports de Nuremberg et de Vienne qui y arrivèrent⁴.

Toutefois, au moment où le gouvernement polonais communiqua qu'il expulserait les citoyens allemands de la Poméranie et de la région de Poznań vers le Reich, les déportations de Juifs polonais de l'Allemagne, débutées le 27 octobre 1938, furent suspendues. Malgré cela, environ 20 000 réfugiés arrivèrent en Pologne jusqu'au mois de décembre 1938⁵.

La loi du 31 mars 1938 privant de la citoyenneté polonaise les personnes qui, en raison d'un long séjour à l'étranger, avaient perdu tout lien avec le pays, influença surtout la situation des Juifs d'origine polonaise qui habitaient dans les pays de l'Europe de l'Ouest depuis plusieurs années. Cette situation toucha non seulement les Juifs d'origine polonaise habitant en Allemagne, mais encore ceux qui habitaient en France, en Suisse et dans d'autres pays. En France, sur environ 600 000 citoyens polonais y demeurant avant la guerre, on comptait moins de 100 000 Juifs. La plupart de ces personnes avaient fui la Russie après 1917, pour eux la Pologne n'était qu'un pays de transit pendant leur voyage vers la France ou vers d'autres destinations. Elles figuraient dans les registres français en tant que population d'origine polonaise, même si souvent elles ne maîtrisaient pas la langue polonaise⁶.

Pareille fut la situation en Suisse où la Section consulaire de la Légation polonaise à Berne comptait environ 4000 Juifs enregistrés⁷. C'étaient souvent des personnes nées déjà en Suisse, ayant encore la citoyenneté polonaise de par leurs parents, même s'ils ne s'étaient jamais rendus en Pologne et ne maîtrisaient pas la langue polonaise. Quelques années avant la guerre, elles sollicitèrent toutes la citoyenneté suisse – souvent sans succès. Le dépôt de leurs passeports auprès du consulat polonais à Zurich menait automatiquement à la perte de la citoyenneté polonaise⁸.

⁴ *Ibidem*, pp. 137-145.

⁵ Artur Eisenbach, *Hitlerowska polityka zagłady Żydów...*, pp. 121-122.

⁶ Stanisław Zabięło, *Na posterunku we Francji*, Warszawa 1967, pp. 159-160.

⁷ Stanisław E. Nahlik, *Przesłane przez pamięć*, vol. 2, Kraków 2002, p. 285.

⁸ AfZ, ETH, 2321, Écrit de Max Scheiner à la Commune religieuse juive à Zurich

D'abord, la Légation polonaise à Berne, comme les consulats polonais à Harbin et à Changhaï, appliquait les dispositions de la loi de mars 1938 de manière assez libérale⁹. Cependant, à partir du printemps 1939, l'action visant à la privation de la citoyenneté polonaise des Juifs polonais demeurant en Suisse fut intensifiée et elle dura jusqu'à la fin d'août 1939¹⁰. Les Juifs polonais privés de citoyenneté devinrent des apatrides et certains d'entre eux furent obligées de quitter la Suisse, d'autres bénéficièrent de « la demande de tolérance ». Les autorités suisses annulaient aussi les passeports polonais qui n'avaient pas été prolongés¹¹.

Pendant ce temps-là, les actions militaires menées en Pologne et l'extermination de la société polonaise débutée en septembre 1939 provoquèrent la croissance continue du nombre de fugitifs en provenance de la Pologne – des Polonais et des Juifs polonais – à partir de septembre 1939. En raison de cette situation et du problème relatif à la prolongation des passeports, devenant de plus en plus sérieux, le 5 octobre 1939 le ministre des Affaires étrangères polonais August Zaleski rendit une déclaration présentant son opinion sur les Juifs polonais. Selon lui, un bon Polonais était celui qui avait servi sincèrement la Pologne, indépendamment de sa religion. Les Juifs polonais et d'autres Polonais souffrirent de la même manière pendant la guerre. Ils participèrent à la lutte pour la Pologne avec le même héroïsme. C'était la raison pour laquelle les consulats polonais durent accepter les passeports des Juifs polonais, et furent obligés d'en informer immédiatement – par télégraphe – les représentations polonaises¹². Cependant, la situation des Juifs polonais en Suisse ne commença à changer qu'au mois d'avril 1940. Le 13 mars 1940,

[Israelitische Cultusgemeinde] contenant la demande du versement d'une caution à la Police, département des Affaires étrangères [Eidgenössische Fremdenpolizei], qui permettait de prolonger le séjour en Suisse, 27.08.1939.

⁹ Wojciech Skóra, *Ślužba konsularna Drugiej Rzeczypospolitej. Organizacja, kadry, działalność*, Toruń 2006, pp. 589-590.

¹⁰ AfZ, ETH, 2321, Correspondance du 3.07. au 17.08.1939 entre la Commune religieuse juive à Zurich et la Fédération suisse des communes juives [Schweizerische Israelitische Gemeindebund] à St Gallen, le chef du département de la Police cantonale et les personnes privées.

¹¹ *Ibidem*, Écrit du 25.07.1939 de la Commune juive [Jüdische Gemeinde] « Agudas-Achim » au président de la Fédération suisse des communes juives, Saly Braunschweig.

¹² *Ibidem*, Déclaration « Juifs polonais » [Erklärung « Die polnische Juden »].

le député polonais à Berne, Tytus Komarnicki, déposa une plainte auprès du département de la Justice et de la Police en Suisse, dans laquelle il présenta la position des députés polonais quant aux « situations où la police de certains cantons provoquait délibérément des difficultés pour le séjour des citoyens polonais »¹³. Komarnicki le fit motivé par les plaintes déposées par de citoyens polonais auprès de la Légation polonaise à Berne contre le comportement de la police suisse. La Légation fut informée des cas où la validité des passeports polonais était mise en doute, des difficultés apportées pour la prolongation du droit de séjour et aussi des cas où l'on exigea une caution d'un montant de 5000 francs.

Les informations venant du pays occupé, où l'on procédait déjà au début de la guerre à la liquidation des Juifs, obligèrent le gouvernement polonais à Angers à annuler le droit de privation de la citoyenneté. C'était aussi la raison pour laquelle le consulat polonais à Berne commença à apposer les cachets sur les passeports de presque tous ceux qui n'avaient pas encore été privés de la citoyenneté polonaise et dans le cas des personnes qui n'avaient plus de citoyenneté, la procédure fut ouverte pour la leur restituer. Ces personnes étaient obligées de déposer une demande auprès du consulat polonais, dans laquelle elles devaient présenter leur affiliation à l'État polonais et leur niveau de maîtrise de la langue polonaise¹⁴.

Les demandes de passeport polonais adressées à la Légation polonaise à Berne commencèrent en 1939. Le 1^{er} décembre 1939, le Consulat polonais à Zurich reçut un écrit concernant la délivrance des passeports aux époux de Vienne, grâce auxquels ils pourraient franchir la frontière avec la Suisse¹⁵. Des écrits similaires furent envoyés directement du pays sous l'occupation par les familles juives qui se cachaient, ainsi que par le gouvernement polonais d'Angers qui s'adressait à la Légation polonaise à Berne en demandant des visas d'entrée en Suisse pour les personnes d'origine juive cachées à Varsovie. Il demanda de délivrer de nouveaux passeports consulaires munis des

¹³ AAN, 401, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, Écrit de Tytus Komarnicki au ministre des Affaires étrangères d'Angers du 14.03.1940.

¹⁴ AfZ, ETH, 2321, Écrit du 16.04.1940 de Dr Eugen Rubinstein au département local de la Fédération suisse des Communes juives à Zurich [Lokalsekretariat S.I.G. Zürich].

¹⁵ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 404.

visas d'entrée fédéraux ou d'autoriser le consulat suisse à Varsovie à délivrer de tels visas sur place¹⁶. Après le déclenchement de la guerre, les Suisses, voulant protéger leurs citoyens, rendirent une décision obligeant les ressortissants étrangers à posséder des visas. Les autorités fédérales ne délivraient que des visas de transit et les visas de séjour n'étaient délivrés que pour une durée limitée, mais cela était possible seulement dans le cas où la personne donnée pouvait présenter une autorisation officielle de déplacement vers un autre pays après l'expiration de son visa de séjour¹⁷.

La Légation polonaise à Berne faisait aussi de son mieux pour transmettre le plus vite possible à l'opinion publique mondiale les informations sur la situation de la population polonaise dans le pays sous occupation allemande. En février 1940, le ministre des Affaires étrangères informa déjà la Légation polonaise à Berne de son séjour de trois jours à Londres pendant lequel les gouvernements de trois pays alliés s'engagèrent à préparer une déclaration sur les actes de cruauté commis par les Allemands en Pologne¹⁸. À ce moment-là, on commença déjà à publier des articles consacrés à ce sujet dans la presse anglaise, française, américaine, brésilienne et dans d'autres pays. Cependant, la partie suisse se montrait particulièrement prudente dans la publication de ces informations dans sa presse en raison de la pression continue exercée par la diplomatie allemande. En raison de la censure militaire en Suisse, qui devenait de plus en plus forte, le transfert des informations sur les actes de cruauté commis par les Allemands en Pologne vers ce pays devint difficile¹⁹. C'était la raison pour laquelle, à la fin mars 1940, parut dans les librairies en Suisse le Livre Blanc polonais qui comprenait un chapitre consacré aux persécutions des Juifs. La Légation polonaise à Berne se servit de ce livre pour organiser une action de propagande dans le but d'informer la société suisse sur la situation en Pologne²⁰.

¹⁶ *Ibidem*, 401, Écrit de Leon Chrzanowski du 8.12.1939 à la Légation polonaise à Berne.

¹⁷ *Ibidem*, 34, Écrit de Tytus Komarnicki au vice-président du Conseil des ministres de la RP à Angers du 12.02.1940.

¹⁸ *Ibidem*, 318, Télégramme d'Angers n° 21 du 15.02.1940.

¹⁹ *Ibidem*, 35, Écrit de Tytus Komarnicki au ministre d'Affaires étrangères d'Angers du 16.02.1940.

²⁰ *Ibidem*, 318, Télégramme de Paris n° 9 du 18.03.1940; *ibidem*, 318, Télégramme vers Angers n° 29 du 28.03.1940.

Encore plus tôt, lorsqu'en novembre 1939 le chargé d'affaires de l'Ambassade polonaise à Paris, Feliks Frankowski, déposa une plainte auprès du gouvernement français contre les actes de cruauté commis par les Allemands en Pologne. L'Agence télégraphique polonaise commença à diffuser – à compter du 10 décembre 1939, tous les jours à 18 heures 55 minutes – des informations pour les correspondants de la presse, relatives à la situation de la population polonaise sous l'occupation allemande et soviétique, en se basant sur les informations arrivant de Suisse, par l'intermédiaire de la radio « Trapp » de Paris²¹.

À partir de 1941, lorsque les représentations diplomatiques polonaises fonctionnant dans les pays satellites ou conquis par les Allemands furent successivement fermées, l'activité de la Légation polonaise à Berne ne se limita plus au territoire suisse. La représentation diplomatique où Aleksander Ładoś, le 31 mai 1940, officiellement prit la fonction de député polonais à Berne – chargé d'affaires – ne fut qu'un point intermédiaire qui permettait de transmettre les informations et de l'argent aux réfugiés de la Pologne – tant Polonais que Juifs – qui se trouvaient non seulement dans les pays européens mais aussi en Chine et au Japon. Le gouvernement polonais à Londres déclarait « s'efforcer de manière conséquente d'assurer les mêmes soins aux réfugiés juifs qu'aux autres citoyens polonais. [...] Les représentations polonaises devraient veiller à ce que les Juifs – citoyens polonais – soient traités de manière convenable, et elles devaient informer les organisations et la presse juive de tout ce qui apportait la preuve de la protection des Juifs – citoyens polonais – assurée par le gouvernement »²². Le gouvernement polonais nomma des délégués responsables de la protection des réfugiés polonais dans tous les pays où il y eut des réfugiés de la Pologne. Il organisa aussi les subventions financières pour entretenir ses citoyens dans tous les pays où ils se trouvaient. Il convenait d'informer le ministère des Affaires étrangères polonais de tous les besoins qui étaient ensuite traités conjointement avec le ministère de la Protection sociale. Le ministère des Affaires étrangères polonais était chargé

²¹ *Ibidem*, 195, Radiotélégramme n° 385/p; voir aussi *Eksterminacja Żydów na ziemiach polskich w okresie okupacji hitlerowskiej. Zbiór dokumentów*, élaboré par Tatiana Berenstein, Artur Eisenbach, Adam Rutkowski, Warszawa 1957, doc. n° 10, p. 43.

²² AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Déclaration du gouvernement du 24.02.1942.

de répartir les ressources financières mises à la disposition par la communauté polonaise des États-Unis ou par les organisations juives²³.

Les informations concernant le montant des subventions et leur mode de distribution aux représentations polonaises furent communiquées par le gouvernement de Londres à la Légation polonaise à Berne. Ensuite, ces informations sur les subventions furent passées en Hongrie, pays traversé dès septembre 1939 par les réfugiés de la Pologne en route vers l'ouest de l'Europe, qu'ils soient militaires ou civils, Polonais ou Juifs polonais. Cela comprenait un pourcentage important de Juifs qui s'enfuirent de la Pologne et qui demeurèrent dans des communes confessionnelles hongroises²⁴. Il y avait parmi eux des Juifs qui arrivaient illégalement en Hongrie après la fin du soulèvement du ghetto de Varsovie et après la liquidation du ghetto de Cracovie.

En novembre 1939, le Comité de citoyens pour la protection des réfugiés polonais, présidé par Henryk Sławik, commença à fonctionner en Hongrie. Il collaborait avec le Comité hongrois et polonais pour la protection des réfugiés fondé en automne 1939 par les autorités hongroises et depuis le mois de janvier 1940 avec le Bureau pour les réfugiés fonctionnant auprès de la IX^e Section du ministère de l'Intérieur, présidée par József Antall²⁵.

Le Comité des citoyens pour la protection des réfugiés polonais fondé en Hongrie fonctionna jusqu'au 19 mars 1944, c'est-à-dire jusqu'au moment où les forces militaires allemandes traversèrent la frontière avec la Hongrie. Pendant ce temps-là, la Légation polonaise à Berne remplissait la fonction d'intermédiaire dans le transfert des ressources financières du ministère de la Protection sociale et du ministère du Trésor polonais par la Croix-Rouge internationale. Et aussi le 19 mars 1944, Aleksander Ładoś, agissant pour le gouvernement polonais, déposa une demande auprès du Département Politique suisse afin que la Suisse prenne sous sa protection les Polonais séjournant en Hongrie²⁶.

²³ *Ibidem*, 319, Télégramme de August Zaleski à la Légation polonaise à Berne n° 61 du 29.03.1941.

²⁴ *Ibidem*, 33, Écrit de la Légation polonaise à Berne au ministère des Affaires étrangères de Londres du 13.02.1945; Grzegorz Łubczyk, *Polski Wallenberg. Rzecz o Henryku Sławiku*, Warszawa, 2003, p. 25.

²⁵ Grzegorz Łubczyk, *Polski Wallenberg...*, p. 26.

²⁶ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 317, Écrit de British Legation à Aleksander Ładoś du 17.05.1944 (télégramme n° 15202 du 15.05.1944).

Après la liquidation de l'Ambassade polonaise à Bucarest en novembre 1940, c'est la Légation du Chili qui prit les citoyens polonais demeurant en Roumanie sous sa protection. Du mois d'octobre 1939 au mois de novembre 1940, l'Ambassade polonaise de Bucarest et les représentations consulaires polonaises et aussi le Comité des citoyens pour le soutien et la protection des réfugiés en Roumanie, présidé par Mirosław Arciszewski, participèrent activement dans le déplacement des réfugiés vers l'Ouest. On essaya d'assurer une protection consulaire à ceux qui restaient en Roumanie, surtout après la liquidation du Comité des citoyens²⁷. En février 1943, la représentation suisse remplaça celle du Chili quant à la protection des intérêts polonais en Roumanie²⁸. C'était la raison pour laquelle le ministre des Affaires étrangères du gouvernement polonais en exil, Edward Raczyński s'adressa à Aleksander Ładoś avec la demande d'obtenir des instructions pour le député de la Suisse à Bucarest, de la part du gouvernement suisse. Le 26 février 1943, Ładoś fut informé par Raczyński que quelques centaines de Juifs et 200 jeunes Polonais étaient arrivés en Roumanie à compter de juillet 1942. La partie polonaise voulait accéder aux données concrètes relatives aux réfugiés de la Pologne, aux conditions dans lesquelles ils demeuraient et intervenir en matière de remise en liberté des prisonniers. Il fut planifié que les personnes libérées de prison seraient placées sous la protection du Comité polonais de Bucarest²⁹. On fit tous les efforts pour déplacer le plus vite possible les réfugiés polonais de Roumanie, parce qu'en janvier 1943, il y eut déjà des informations dans la presse britannique selon lesquelles le gouvernement roumain imposerait des travaux forcés à la population polonaise³⁰. C'était la raison pour laquelle en juin 1943 on demanda au député polonais à Berne d'évaluer, par l'intermédiaire

²⁷ BAR, E2001(D), 1000/1553, vol. 107, B. 24. Pol. 4.; Waldemar Michowicz, *Organizacja polskiej służby dyplomatycznej w okresie II wojny światowej* [in:] Waldemar Michowicz (réd), *Historia dyplomacji polskiej*, vol. 5: 1939-1945, Warszawa 1999, pp. 84-86.

²⁸ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 321, Dépêche n° 44 du 1.02.1943.

²⁹ *Ibidem*, 321, Dépêche n° 87 du 26.02.1943. La dépêche contient les informations sur les transports dirigés vers le camp d'extermination de Belzec dans les environs de Rawa Ruska où les Juifs de la partie sud-est de la Pologne ancienne étaient transportés depuis mi-mars 1942 dans le cadre de l'opération « Reinhard », voir *Eksterminacja Żydów...*, doc. n° 185, p. 352.

³⁰ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 321, Dépêche n° 9 du 8.01.1943.

du député suisse, les possibilités d'évacuation d'environ 600 réfugiés de la Roumanie à travers la Turquie – la Turquie se déclara prête à émettre des visas de transit pour eux. L'émission de visas palestiniens pour eux fut également prise en considération³¹. Le Bureau polonais des passeports fonctionnait auprès de la Légation suisse à Bucarest, la Légation polonaise à Berne y fournissait des passeports polonais par l'intermédiaire du Département politique fédéral³².

En octobre 1943, le ministère de la Protection sociale en accord avec le ministère du Trésor, demanda à la Légation polonaise à Berne de transmettre des subventions pour le compte des expulsés en Bessarabie et en Transnistrie³³. Le gouvernement polonais à Londres s'adressa aussi à Aleksander Ładoś en lui demandant de préciser les données relatives à la quantité et à la nature de biens indispensables et au montant des ressources financières que le ministère de la Protection sociale allait utiliser pour acheter de la nourriture en Roumanie ainsi que des médicaments et des aliments enrichis en Suisse³⁴.

Lorsque la Hongrie se trouva sous l'occupation allemande, environ 800 Juifs polonais arrivèrent de la Hongrie en Roumanie³⁵. La situation de la Roumanie devenait de plus en plus dangereuse et en conséquence, en mai 1944, le député polonais à Berne devait fournir les instructions convenables à Kazimierz Świdorski qui gérait le bureau des réfugiés, instructions relatives à la sortie des Polonais de la zone dangereuse au sud de la Roumanie et en Yougoslavie. Aleksander Ładoś devait aussi organiser l'envoi d'argent destiné à l'aide financière aux réfugiés, la partie suisse allait également y participer dans la mesure du possible³⁶. En cas de nécessité, Aleksander Ładoś devait s'adresser à la Légation suisse à Budapest avec une demande de délivrer des passeports diplomatiques de courte durée qui permettraient aux réfugiés polonais de quitter la Roumanie³⁷.

³¹ *Ibidem*, 321, Dépêche n° 273 du 17.06.1943.

³² *Ibidem*, 322, Dépêche n° 439 du 23.09.1943.

³³ *Ibidem*, 322, Dépêche n° 503 du 25.10.1943.

³⁴ *Ibidem*, 322, Dépêche n° 503 du 25.10.1943.

³⁵ *Ibidem*, 33, Écrit de la Légation polonaise à Berne au ministère des Affaires étrangères à Londres du 13.02.1945.

³⁶ *Ibidem*, 317, Écrit du gouvernement polonais à Londres au député de la RP à Berne du 30.05.1944 (télégramme n° 25209 du 27.05.1944).

³⁷ *Ibidem*, 317, Télégramme n° 05214 du 6.06.1944.

À partir de 1942, le gouvernement polonais commença à organiser l'aide pour les réfugiés demeurant en Yougoslavie. La Légation polonaise à Belgrade cessa son activité après l'invasion de la Yougoslavie par l'Allemagne le 1^{er} avril 1941³⁸. C'était la raison pour laquelle la Légation à Berne devait évaluer les possibilités d'envoi d'argent en Yougoslavie via la Hongrie en vue de soutenir les réfugiés polonais³⁹. L'action de soutien aux réfugiés demeurant en Yougoslavie par le gouvernement polonais dura encore en 1943⁴⁰.

Aleksander Ładoś devait aussi accéder aux informations relatives aux possibilités d'un soutien éventuel de la part de la Croix-Rouge internationale pour les Polonais de l'île de Veglia (aujourd'hui : l'île Krk en Croatie) qui furent déportés en Allemagne et placés dans des camps de concentration – les hommes à Dachau, les femmes et les enfants à Ravensbrück⁴¹.

Dans la période du mois d'août 1940 jusqu'en été 1941, environ 6000 Juifs arrivèrent en Extrême-Orient en passant par Vladivostok – le consul japonais de Vilnius, Chiune Sugihara, leur délivra plus de 2139 visas. Parmi les fugitifs il y avait des Juifs lituaniens, russes et plus de 2000 Juifs polonais⁴². Dans un premier temps, ils s'installèrent à Kobé où Tadeusz Romer – l'ambassadeur polonais au Japon et fondateur du Comité polonais pour l'aide aux victimes de la guerre à Tokyo avec des filiales à Yokohama et à Kobé – s'occupa d'eux. Le 26 octobre 1941, après la liquidation de l'Ambassade polonaise à Tokyo, l'ambassadeur Tadeusz Romer quitta le Japon et il arriva avec sa famille et son personnel de l'ambassade à Changhaï en tant qu' « ambassadeur de la mission spéciale en Extrême-Orient »⁴³. En même temps, les autorités japonaises commencèrent à déporter les Juifs polonais du Japon à Changhaï.

³⁸ Waldemar Michowicz, *Organizacja polskiej służby dyplomatycznej...*, p. 43.

³⁹ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Télégramme du ministère des Affaires étrangères à la Légation polonaise à Berne n° 67 du 24.02.1942.

⁴⁰ *Ibidem*, 321, Dépêche n° 83 du 4.03.1943.

⁴¹ *Ibidem*, 317, Télégramme de Józef Czapski à Aleksander Ładoś du 17.06.1944.

⁴² Ewa Pałasz-Rutkowska, Andrzej T. Romer, *Historia stosunków polsko-japońskich 1904-1945*, Warszawa 2009, p. 259; Frederic Viey, *Synowie Jakuba u synów niebios. Żydzi na brzegach rzeki Wampoo*, «Midrasz. Pismo Żydowskie», janvier 2009, n° 1, p. 26; Sigmund Tobias, *Szanghajska przystań, ibidem*, p. 18.

⁴³ Henryk Batowski, *Walka dyplomacji hitlerowskiej przeciw Polsce 1939-1945*, Kraków–Wrocław 1984, pp. 135-138 et 157; Waldemar Michowicz, *Organizacja polskiej służby dyplomatycznej...*, p. 60.

Ils se joignirent à un groupe de Juifs polonais déjà installés, qui quittèrent l'Allemagne à la fin de 1938 ou au début de 1939 craignant la déportation vers la Pologne.

En juillet 1942, 970 réfugiés polonais-juifs vivaient à Changhaï – ils bénéficièrent du soutien financier du JOINT (*American Jewish Joint Distribution Committee*) à partir de leur séjour au Japon jusqu'au moment de leur arrivée à Changhaï. Après le mois de décembre 1941, on fit bloquer l'arrivée de ressources financières venant directement des États-Unis. En accord avec les autorités d'occupation japonaises, les représentants du JOINT de Changhaï contractèrent des emprunts en monnaie chinoise auprès de capitalistes locaux. Cependant en avril 1942, en raison de nouvelles dispositions américaines, le JOINT fut obligé de refuser des emprunts ultérieurs et même de ne plus mener de correspondance avec les fugitifs. La situation des réfugiés à Changhaï, surtout celle des réfugiés polonais, devint dramatique⁴⁴. C'était la raison pour laquelle le 9 mai 1942 le gouvernement polonais à Londres s'adressa au député polonais à Berne en demandant l'évaluation des possibilités d'envoi d'argent de Genève à Changhaï⁴⁵.

En août 1942, tout le personnel diplomatique et consulaire fut évacué du Japon, de la Chine et de la Mandchourie. Aleksander Ładoś s'adressa dans cette affaire au gouvernement suisse afin qu'il aide à évacuer les fonctionnaires polonais et leurs familles installées à Changhaï, y compris l'ambassadeur polonais Tadeusz Romer⁴⁶. Il y avait parmi les réfugiés évacués entre autres trois rabbins, trois représentants d'écoles rabbiniques, sept sionistes, cinq militants du Bund⁴⁷ (Union générale des ouvriers juifs de Lituanie, Pologne et Russie).

En juillet 1943, on commença à préparer une autre évacuation de réfugiés polonais de Changhaï. On sollicita le déplacement des citoyens polonais de l'Extrême-Orient par l'intermédiaire du gouvernement britannique dans le

⁴⁴ Ewa Pałasz-Rutkowska, Andrzej T. Romer, *Historia stosunków polsko-japońskich...*, p. 272.

⁴⁵ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Dépêche de Londres n° 211 du 9.07.1942.

⁴⁶ *Ibidem*, Dépêche n° 2 du 7.01.1942; Tadeusz Romer – przyjaciel uchodźców, élaboré par Anna Madeyska, <http://polish-jewish-heritage.org/pol/06-12>, p. 3.

⁴⁷ Waldemar Michowicz, *Organizacja polskiej służby dyplomatycznej...*, p. 60; Ewa Pałasz-Rutkowska, Andrzej T. Romer, *Historia stosunków polsko-japońskich...*, p. 271.

cadre de l'échange de civils avec le Japon. En conséquence, la partie polonaise s'adressa à la Légation de la Suisse en demandant une aide complète pour l'évacuation du groupe polonais⁴⁸.

Le gouvernement polonais s'intéressait aussi à la possibilité de rapatriement de 400 personnes de l'école rabbinique polonaise à Changhaï par le territoire de la Russie soviétique, Aleksander Ładoś en informa le Département politique le 31 mars 1944⁴⁹. Le consul général français – Roland de Margerie – veillait aussi sur les Polonais à Changhaï pour le compte du gouvernement polonais. En septembre 1943, les ressources financières furent transférées à son nom à la banque à Zurich sous forme de subvention de l'aide sociale pour les citoyens polonais à Changhaï⁵⁰.

Les Juifs qui restèrent à Changhaï survécurent à la guerre. Lorsque la guerre était déjà terminée, le 22 juin 1945, Aleksander Ładoś informait encore Stanisław Albrecht Radziwiłł, le délégué de la Croix-Rouge polonaise auprès de la Croix-Rouge internationale à Genève, sur le transfert de l'argent pour les besoins de la diaspora polonaise qui s'y trouvait⁵¹. Ensuite, grâce aux efforts du gouvernement polonais de Londres, un groupe de Juifs polonais de Changhaï émigra aux États-Unis et en Palestine.

En décembre 1944, la Légation polonaise à Berne commença à recevoir des informations sur la diaspora polonaise à Harbin où le Consulat général polonais fonctionna de 1919 à 1941 pour les besoins de la communauté polonaise. En août 1942 – après que la partie polonaise ait retiré sa reconnaissance du Mandchoukouo – en vertu de l'accord conclu, les deux parties – chinoise et polonaise – soulèverent l'importance de leurs représentations en les transformant en ambassades⁵². À la place du Consulat général de la RP à Harbin, qui fut liquidé, surgit la Société polonaise de charité qui, pour les besoins de la colonie polonaise locale, recevait des fonds de la Croix-Rouge internationale⁵³.

⁴⁸ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 322, Dépêche n° 305 du 6.07.1943.

⁴⁹ BAR, E2001(D), 1000/1553, vol. 107, B. 24 Pol. 4., Information du consul général suisse à Changhaï pour le département des Affaires étrangères suisse du 3.04.1944.

⁵⁰ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 322, Dépêche n° 445 du 27.09.1943.

⁵¹ *Ibidem*, 343, Écrit de Aleksander Ładoś à Stanisław Albrecht Radziwiłł du 22.06.1945.

⁵² Waldemar Michowicz, *Organizacja polskiej służby dyplomatycznej...*, p. 60.

⁵³ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 33, Écrit de Stanisław Albrecht Radziwiłł

La situation des réfugiés polonais en France était la plus dangereuse. Lorsque la France capitula en juin 1940, le ministère des Affaires étrangères français consentit aux exigences allemandes dans le cadre de la liquidation de toutes les représentations diplomatiques polonaises sur le territoire français non occupé⁵⁴. Le Consulat à Toulouse était la seule représentation polonaise active dans le Sud de la France⁵⁵. Pourtant, on accrédita un représentant non officiel du gouvernement polonais auprès du ministère des Affaires étrangères français, afin de préserver les relations diplomatiques indispensables. Stanisław Zabiello, le représentant désigné, agissait en tant que représentant des intérêts de la population polonaise en France.

C'est la Direction de la Croix-Rouge polonaise qui devint l'intermédiaire politique non officiel, dont les fonctions furent prévues et consenties d'avance par le gouvernement polonais et le gouvernement de Vichy⁵⁶. En juin 1941, la Croix-Rouge polonaise fut transformée en Compagnie de protection des Polonais en France, car les Allemands considéraient que la Croix-Rouge polonaise ne pouvait exister sous cette dénomination que sur le territoire du Gouvernement général.

La situation des réfugiés polonais et surtout celle des Juifs polonais demeurant en France dans les territoires non occupés fut la plus difficile. Depuis 1941, les persécutions envers les Juifs s'intensifièrent suite à la pression exercée par les Allemands. Au début, elles se concentraient surtout sur les Juifs qui étaient des ressortissants étrangers. Les Bureaux polonais commencèrent immédiatement à organiser l'action de sauvetage. On fournissait de fausses pièces d'identité et on délivrait de faux certificats d'aryanité. On essayait même de sauver les personnes déjà enfermées dans des camps. Le transit des Juifs polonais passant la frontière Suisse « en douce » était la seule route qui permettait d'échapper aux déportations à l'Est et à l'extermination – les routes de transit en Espagne

à la Légation polonaise à Berne du 26.12.1944; *ibidem*, Écrit de la Légation polonaise à Berne à la Délégation de la Croix-Rouge polonaise à Genève du 3.01.1945; *ibidem*, Écrit de la Légation polonaise à Berne au ministère des Affaires étrangères de Londres du 4.01.1944.

⁵⁴ Henryk Batowski, *Walka dyplomacji hitlerowskiej...*, pp. 83-84.

⁵⁵ *Ibidem*, p. 84; Stanisław Zabiello, *Na posterunku we Francji...*, p. 96.

⁵⁶ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 318, « Biuletyn Informacyjny » [Bulletin d'informations] 1940, n° 4; *ibidem*, 318, Dépêche de Londres n° 80 du 28-29.09.1940.

n'étaient plus sûres⁵⁷. En raison de cela, la Légation polonaise à Berne établissait de plus en plus de passeports polonais pour les citoyens polonais qui demeuraient en France. Les Juifs polonais auxquels les Bureaux polonais avaient refusé de délivrer les certificats d'identité en raison du manque de preuves confirmant la citoyenneté polonaise, utilisèrent également cette route⁵⁸.

La situation en France devint encore plus dangereuse dans la deuxième moitié de l'année 1942, la Légation polonaise à Berne commença à recevoir des informations alarmantes du ministère des Affaires étrangères à Londres. Le 9 décembre 1942, Stanisław Zabiello fut arrêté par la police française. Quelques personnes liées au renseignement polonais, y compris des Polonais et des Français, furent arrêtées dans la région de Cannes, et un certain nombre de dépêches chiffrées envoyées depuis Berne furent aussi récupérées⁵⁹.

Le gouvernement polonais à Londres réagit fortement quand il apprit que le gouvernement de Vichy livrait les Juifs polonais aux Allemands. En septembre 1942, dans les écrits envoyés aux députés des représentations diplomatiques polonaises et aussi au Vatican par la Légation polonaise de Berne, le ministre des Affaires étrangères Edward Raczynski leur demanda à plusieurs reprises de s'adresser aux gouvernements des pays où ils furent accrédités, en suggérant de former une opposition active (faire démarche). Il adressa également sa demande directement à ces pays afin que la démarche en matière de déportation des Juifs polonais soit adressée au gouvernement de Vichy. La situation exigeait une réponse définitive de la part des pays neutres, vu que les Français refusèrent aux Juifs de quitter le territoire, ce qui empêchait toute tentative de sauver les Juifs d'être livrés aux mains des Allemands. En même temps, les diplomates polonais devaient s'adresser aux gouvernements des pays où ils étaient accrédités en demandant un contingent de visas pour les citoyens polonais en France. Cela pouvait faciliter les sollicitations auprès des autorités françaises en matière de permis de sortie et assurer un asile temporaire en Suisse ou au Portugal⁶⁰.

⁵⁷ Stanisław Zabiello, *Na posterunku we Francji...*, p. 203.

⁵⁸ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 404, Écrit de Stanisław Zabiello à la Légation polonaise à Berne du 18.10.1941.

⁵⁹ Stanisław Zabiello, *Na posterunku we Francji...*, p. 273-274.

⁶⁰ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Dépêches de Londres à la Légation

Compte-tenu de cette situation, le 26 septembre 1942, la Légation polonaise à Berne fut informée des sollicitations du gouvernement polonais, avec le soutien du gouvernement britannique, en matière d'émission de visas américains. Le ministère de la Protection sociale s'adressa aussi au gouvernement britannique en demandant de transférer des ressources financières destinées à la protection en Suisse. En même temps, on demanda de l'aide financière aux organisations juives, et surtout à JOINT aux États-Unis⁶¹.

Le 29 septembre 1942, Raczyński s'adressa à l'ambassadeur polonais aux États-Unis par l'intermédiaire de la représentation polonaise de Berne, en demandant qu'il dépose, auprès de l'ambassadeur de Vichy à Washington, les notes contenant l'opposition du gouvernement polonais « contre la décision en matière de déportation des Juifs – citoyens polonais – vers la zone occupée, ce qui est contradictoire au droit international et aux principes moraux fondamentaux »⁶².

N'ayant encore reçu aucun soutien de l'extérieur, on cherchait d'autres solutions qui sauveraient les réfugiés de la déportation. En octobre 1942, la Légation polonaise à Berne devait vérifier s'il était possible de faciliter la confirmation de la confession des citoyens polonais, éventuellement de la confession de leurs parents par les Bureaux polonais ou les autorités de l'Église. Cela permettrait d'obtenir des permis de sortie des autorités françaises parce que les attestations officielles d'aryanité, établies par les offices polonais, n'étaient pas acceptées. Ce type d'attestation ne pouvait être établi que par les autorités françaises sur la base de la confirmation de la confession qui était délivrée. On supposait que la procédure proposée permettrait d'obtenir les documents nécessaires des autorités françaises⁶³.

L'exode des Polonais de la France commença déjà en 1940. Des milliers de Polonais arrivèrent à Bayonne d'où ils partirent ensuite par voie maritime vers l'Angleterre ou par voie terrestre vers l'Espagne⁶⁴. Lisbonne fut le point

polonaise à Berne: n° 271 du 12.09.1942; n° 272 du 15.09.1942; n° 274 du 15.09.1942; n° 281 du 19.09.1942.

⁶¹ *Ibidem*, 320, Dépêche n° 291 du 26.09.1942.

⁶² *Ibidem*, 320, Dépêche n° 295 du 29.09.1942.

⁶³ *Ibidem*, 320, Dépêche n° 299 du 5.10.1942.

⁶⁴ Stanisław Zabiełło, *Na posterunku we Francji...*, pp. 91-93.

nodal pour les réfugiés, c'est de là que les autorités polonaises de Londres dirigeaient les personnes là où l'on avait besoin d'elles. Cependant, les Portugais commencèrent à freiner l'afflux des réfugiés, d'après eux, la plupart des personnes qui arrivaient dans leur pays, même si elles ne possédaient que les visas de transit, s'y installaient. C'est la raison pour laquelle le Portugal émit une ordonnance en matière de visas de transit. Ainsi, les visas allaient être délivrés sur la base d'une liste nominale comprenant des militaires et des techniciens en danger. On s'adressa aussi au président de l'Argentine en lui demandant de délivrer 1000 visas⁶⁵. L'Ambassade argentine à Vichy fut également autorisée par Buenos Aires à délivrer des visas⁶⁶. Ensuite, en mars 1943, le consulat portugais à Marseille fut autorisé par le gouvernement de Lisbonne à prolonger 200 visas délivrés à des citoyens polonais en novembre 1942⁶⁷.

L'Espagne introduisit plus de restrictions envers les réfugiés polonais, elle renforça déjà les contrôles frontaliers en 1940 suite à l'apparition de passeports avec des données falsifiées et des cachets de contrôle frontalier falsifiés. Les titulaires de ces documents furent arrêtés et les hommes de 18 à 40 ans – citoyens de pays en guerre – furent interdits d'entrer sur le territoire. Les personnes qui possédaient un passeport diplomatique devaient également posséder un visa diplomatique⁶⁸.

Enfin, en janvier 1943, à la suite de sollicitations faites par le gouvernement polonais, les Espagnols libérèrent 220 citoyens polonais internés en Espagne, il y avait parmi eux surtout des personnes placées dans le camp de Miranda de Ebro. En mars de la même année, on libéra tous les autres, environ 500 hommes en âge militaire. L'Espagne posa une condition – ils devaient être dirigés vers des pays neutres⁶⁹. La libération des militaires polonais du camp de Miranda fut sollicitée par la représentation militaire polonaise de Lisbonne qui coopérait avec l'Ambassade britannique dans cette affaire.

⁶⁵ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Dépêche n° 347 du 10.12.1942; Stanisław Schimitzek, *Na krawędzi Europy. Wspomnienia portugalskie 1939-1945*, Warszawa 1970, pp. 429-430.

⁶⁶ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 329, Dépêche n° 399 du 24.12.1942.

⁶⁷ *Ibidem*, 321, Dépêche n° 122 du 18.03.1943.

⁶⁸ *Ibidem*, 318, Dépêche de Madrid n° 58 du 12.10.1940.

⁶⁹ *Ibidem*, 321, Bulletin n° 23 du 27.03.1943; Stanisław Schimitzek, *Na krawędzi Europy...*, pp. 459-460.

La Grèce fut un autre pays qui prit les citoyens polonais sous sa protection. Le 27 avril 1941, lorsque la ville d'Athènes se trouva sous occupation allemande, aucune représentation diplomatique polonaise n'y fonctionnait plus. La Légation polonaise à Athènes et les consulats généraux à Salonique et au Pirée furent fermés le 22 avril 1941. Julian Rummel, agissant pour le compte de la Croix-Rouge internationale de Genève, résidant en Grèce pendant la guerre, organisa le soutien aux réfugiés polonais y demeurant. Il devait être aussi informé de l'aide urgente apportée à 22 personnes demeurant en Grèce en juillet 1942⁷⁰. La subvention destinée aux réfugiés polonais en Grèce fut aussi transférée en septembre 1942 par le ministère du Trésor en accord avec le ministère de la Protection sociale par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale⁷¹. Encore à la mi-année 1944 un groupe pas nombreux de réfugiés polonais se trouvait encore en Grèce, parce que Józef Czapski, à la mi-juin 1944, voulant leur apporter du soutien, s'est adressé à Aleksander Ładoś pour qu'il sollicite des moyens auprès les autorités suisses ou la Croix-Rouge internationale⁷².

En 1940, suite au naufrage aux bords du Dodécanèse du bateau portants des réfugiés, 530 Juifs se sont trouvés sur l'île Rodos. En février 1942, les naufragés, parmi lesquels il y avait 100 citoyens polonais, furent transportés dans le camp de Ferramonti di Tarsia en Italie⁷³. Le retardement du gouvernement polonais dans l'apport du secours aux citoyens polonais, déclencha l'intervention de Stanisław Albrecht Radziwiłł, grâce à laquelle la Légation polonaise à Berne, n'étant pas elle-même en état d'attribuer aux réfugiés des moyens financiers, renvoya la dépêche contenant le rapport de la situation à Londres et en informa le représentant du Congrès juif mondial, M. dr Adolf Silberschein⁷⁴.

Le 20 juillet 1943, le gouvernement polonais à Londres s'adressa au gouvernement suisse par l'intermédiaire de Ładoś, en demandant qu'il

⁷⁰ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Dépêche de Londres n° 211 du 9.07.1942.

⁷¹ *Ibidem*, 320, Dépêche n° 238 du 9.09.1942.

⁷² *Ibidem*, 317, Télégramme de la British Legation à Aleksander Ładoś n° 1967 du 20.06.1944 (télégramme de Józef Czapski n° 14219 du 15.06.1944).

⁷³ *Ibidem*, 24, Notice formulée par Stanisław Albrecht Radziwiłł, 30.06.1943.

⁷⁴ *Ibidem*, 321, Écrits de la Légation de la RP à Berne au ministère des Affaires étrangères à Londres et à la Délégation de la République de Pologne à Genève, 26.07.1943.

viennaise en aide par l'intermédiaire du député suisse aux citoyens polonais à Rome dont la citoyenneté polonaise était, soit sûre, soit probable. On s'assurait aussi que le ministère des Affaires étrangères traiterait à nouveau les demandes déposées classées par Ładoś, des personnes dépourvues de la citoyenneté en vertu de la loi de l'année 1938. Ładoś devait obtenir l'accord des autorités suisses pour l'envoi de ces demandes par coursier suisse, ce qui sauverait les Polonais de la déportation. En même temps, il y avait une proposition que la Légation suisse établisse des attestations constatant que « la question de leur citoyenneté était en phase d'élaboration par les autorités polonaises »⁷⁵.

Selon le bordereau en date du 17 juin 1943, il y avait environ 1500 fugitifs Juifs ayant la citoyenneté polonaise en Italie, en Dalmatie, en Slovénie et en Albanie⁷⁶.

En novembre 1942, l'occupation de la France libre par les Allemands et par les Italiens entraîna l'augmentation du nombre d'évasions de Juifs, ils se dirigèrent surtout vers la Suisse. Aleksander Ładoś – dans la dépêche du 16 septembre 1942 adressée au Président polonais – informa de l'afflux des Juifs en Suisse, auxquels il accorda le soutien, ils venaient de Belgique, de Hollande et de la zone occupée et non occupée de la France. Il écrivit aussi qu'il arrivait que les fugitifs furent conduits à la frontière allemande, car les Suisses avaient peur que les réfugiés s'y établissent à demeure, ce qui augmenterait encore les difficultés d'approvisionnement. Ładoś intervint auprès des autorités suisses pour qu'elles permettent aux citoyens polonais de rester. Cependant, la réussite de cette mission dépendait des ressources financières supplémentaires qui allaient être destinés à l'entretien des fugitifs en Suisse et des permis d'entrée que les pays alliés pourraient garantir, qui les autoriseraient à entrer dans l'un de ces pays ou l'une de leurs colonies⁷⁷. Ładoś essaya également d'obtenir le soutien des organisations juives mais elles

⁷⁵ *Ibidem*, 322, Dépêche n° 325 du 20.07.1943.

⁷⁶ AfZ, ETH, 2321, « Soins rendus aux réfugiés juifs en Italie » [« Fürsorge für die jüdischen Flüchtlinge in Italien »], Zurich, 17.06.1943, microfilm.

⁷⁷ Jan Zieliński, *Lista Posła Ładosia i doktora Kühla* « Zeszyty Literackie » 2000, n° 72, p. 159 (documents du ministère des Affaires étrangères polonais de Londres proviennent de Hoover Institution à Stanford).

étaient déjà chargées en raison de l'aide qu'elles organisaient pour le compte des Juifs allemands et sans-patrie. Le député polonais de Berne soulignait: «qu'il fallait assurer l'entretien complet des réfugiés en Suisse pour qu'ils puissent y rester»⁷⁸.

En novembre 1942, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement polonais de Londres, Edward Raczyński, s'adressa encore une fois, par l'intermédiaire de la Légation polonaise à Berne, aux députés des représentations diplomatiques polonaises en demandant qu'ils interviennent auprès des gouvernements où ils furent accrédités et demandent d'établir une ordonnance pour les offices frontaliers afin qu'ils n'arrêtent pas les citoyens polonais traversant la frontière sans être munis d'un visa. Il s'adressa notamment au député suisse de Londres pour qu'il soutienne – par télégraphe – les sollicitations polonaises et que la Suisse accorde l'asile aux personnes qui franchissant la frontière illégalement, en même temps, il assura que les ressources financières destinées à leur entretien seraient transférés par le gouvernement polonais⁷⁹.

En mars 1943, le ministère des Affaires étrangères informa la Légation polonaise à Berne que les autorités britanniques autorisaient à réaliser le transfert supplémentaire de 50 000 francs par mois à partir du 1^{er} mars 1943. Cette somme était destinée aux réfugiés en Suisse. On prévoit que le budget total mensuel destiné à ce but s'élèverait à 68 000 francs suisses⁸⁰. De plus en janvier 1943, la Légation polonaise à Berne reçut une seule subvention destinée à la protection des réfugiés d'un montant de 50 000 francs suisses du ministère du Trésor.

Jusqu'au mois de juillet 1943, environ 4000 réfugiés arrivèrent en Suisse, dont la plupart des Juifs. Ils venaient de la France, de l'Allemagne et de la Pologne. Le 10 décembre 1943, Ładoś informa qu'environ 5000 Juifs déclarant être des citoyens polonais arrivèrent en Suisse depuis la France et qu'ils avaient bénéficié de la protection sociale de la Légation polonaise. Les moyens dépensés pour l'entretien de ces réfugiés constituèrent 90 % de son budget total. Le nombre de réfugiés, surtout de Juifs polonais, augmentait toujours

⁷⁸ *Ibidem*.

⁷⁹ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 320, Dépêche n° 340 du 14.11.1942.

⁸⁰ *Ibidem*, 321, Dépêche n° 97 du 4.03.1943.

et à la fin de l'année 1944, il y avait environ 6000 personnes qui furent placées par les Suisses dans environ 70 camps pour réfugiés⁸¹.

L'une des actions de sauvetage des Juifs, entreprise déjà en 1939, consistait en la délivrance de passeports des pays de l'Amérique centrale et du Sud. Cela concernait les Juifs demeurant en Pologne sous l'occupation de même que les Juifs demeurant en Allemagne. Au début, les passeports furent délivrés encore en Pologne par les consulats de l'Amérique centrale et du Sud, et ensuite – au Portugal et dans d'autres pays. En mai 1941, il y avait déjà parmi les fugitifs juifs en Suisse environ 7400 personnes qui possédaient des documents délivrés à San Domingo ou au Costa Rica⁸².

En Suisse, où entre les années 1941 et 1942 on commença à organiser les passeports des pays de l'Amérique du Sud pour les Juifs demeurant en Pologne occupée, la représentation diplomatique polonaise à Berne jouait le rôle de point de contact. Le Dr Adolf Silberschein, l'ex-représentant du Club parlementaire juif en Pologne, était l'une des personnes engagées dans cette action. L'action consistant à organiser des passeports des pays de l'Amérique du Sud pour les Juifs polonais était très actuelle, particulièrement en mai 1943 lorsque le soulèvement du ghetto de Varsovie prit fin. Elle permit de sortir beaucoup de Juifs de la Pologne occupée. Cependant, les actions de la Légation polonaise menées en cette matière n'avaient pas échappé à l'attention des Allemands et, au début d'avril 1943, ils placèrent les Juifs possédant des passeports de pays d'Amérique centrale et du Sud dans des camps d'internement pour étrangers à Tittmoning en Bavière et dans des camps situés surtout sur le territoire français. Le camp le plus important fut créé dans la station thermale de Vittel où les transports de Juifs du ghetto de Varsovie furent également dirigés⁸³.

⁸¹ Paul Stauffer, *Polacy – Żydzi – Szwajcarzy...*, p. 114; AfZ, ETH, 162, Memoiren von Dr Julius Kühl, p. 39.

⁸² BAR, E 2001(D), 1000/1552, vol. 277, B.44.11, Écrit de Chef *Polizeiabteilung à Eidgenössische Politische Departement Abteilung für Auswärtiges*, Bern, 17.05.1941.

⁸³ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 403, Écrit de Aleksander Ładoś au ministre des Affaires étrangères du 4.01.1944; Peter Kamber, *Der Verrat von Vittel. Wie fiktive Pässe aus Übersee hätten vor der Deportation retten sollen*, «Magazin der Basler Zeitung», 24 avril 1999, n° 16, p. 1; Izaak Lewin, *Próby ratowania Żydów europejskich przy pomocy polskich placówek dyplomatycznych podczas drugiej wojny światowej*, «Biuletyn ŻIH» 1977, n° 1 (101), p. 92; Agnieszka Haska, «Jestem Żydem, chcę wejść». *Hotel Polski w Warszawie*, 1943, Warszawa 2006, pp. 56, 101-105.

La commission allemande de contrôle commença à vérifier les personnes qui possédaient des passeports de pays d'Amérique du Sud; et en conséquence, au printemps 1944, les Juifs possédant de tels passeports furent déportés dans des camps particuliers, par exemple à Drancy. Les camps d'internement de Vittel et de Compiègne furent ainsi « nettoyés » et les Juifs furent définitivement transportés vers le camp de concentration d'Auschwitz. Par contre, environ 200 Juifs hollandais furent transportés vers le camp de Bergen-Belsen⁸⁴.

Aleksander Ładoś s'adressa plusieurs fois au ministère des Affaires étrangères polonaises à Londres avec une demande de soutien et d'intervention pour sauver de la déportation tous les titulaires de passeports des pays d'Amérique du Sud qui séjournaient dans des camps d'internement. Le député polonais de Berne demanda au ministre d'intervenir auprès des gouvernements appropriés pour que « tous ces passeports qui furent délivrés dans le but humanitaire pour sauver les gens de la mort inévitable et qui n'obligeaient les pays concernés à rien – soient considérés comme valides pendant la guerre »⁸⁵. Et le 27 décembre 1943, il écrivit à Londres que la Croix-Rouge internationale était en mesure de jouer le rôle d'intermédiaire lorsqu'il s'agissait « d'échanger éventuellement des Juifs contre des Allemands internés, ceux qui étaient en danger en raison de la remise en question de leurs passeports de pays d'Amérique du Sud »⁸⁶.

L'intervention du ministre des Affaires étrangères polonaises auprès du ministre des Affaires étrangères du Paraguay assura le succès de cette affaire. Déjà en janvier 1944, le Paraguay reconnut les passeports délivrés en Europe comme valables. Cependant, ni les autorités d'Espagne ni les autorités de la Suisse n'en informèrent les Allemands, car tous les internés de Vittel furent déportés à Drancy⁸⁷.

Selon les informations du 25 juillet 1944, recueillies par le ministère des Affaires étrangères, au total environ 4000 passeports de pays d'Amérique centrale et du Sud furent délivrés aux Juifs polonais à Berne⁸⁸. Seules

⁸⁴ Peter Kamber, *Der Verrat von Vittel...*

⁸⁵ Jan Zieliński, *Lista Posła Ładosia...*, p. 160.

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ Izaak Lewin, *Próby ratowania Żydów europejskich...*, p. 95.

⁸⁸ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 328, Dépêche de la Légation polonaise de Berne au ministère des Affaires étrangères du 25.07.1944.

400 personnes, des Juifs de Varsovie et d'autres villes polonaises qui possédaient ces passeports, survécurent à la guerre.

La Légation polonaise à Berne participa aussi activement aux actions de transfert de marchandises vers le pays occupé. Le 19 février 1942, le gouvernement dépensa 300 000 dollars pour l'achat de médicaments, de désinfectants et de vitamines pour la population en Pologne. Une partie de ce montant devait couvrir les frais de la mission sanitaire éventuelle du Comité international de la Croix-Rouge en Pologne. En outre, on dépensa 200 000 dollars pour l'achat de produits alimentaires en Hongrie et en Roumanie. Cette affaire fut confiée à Aleksander Ładoś, il devait traiter avec le Comité international de la Croix-Rouge de l'achat de produits alimentaires et de médicaments (surtout des vaccins contre le typhus, des désinfectants et des suppléments nutritionnels), sur leur expédition en Pologne et sur le contrôle pendant leur répartition⁸⁹. En raison des difficultés liées au transfert des dollars en Suisse, on demanda au député polonais de solliciter des médicaments des réserves de la Croix-Rouge internationale de Genève, ce à quoi la Croix-Rouge américaine promit d'apporter son soutien. Ładoś devait aussi évaluer les besoins généraux dans le pays et dans le cas où les autorités allemandes ne permettraient pas à la Croix-Rouge internationale de fonctionner en Pologne, il devait déterminer précisément avec le Comité international de la Croix-Rouge la façon de transporter et de distribuer les médicaments. La Fédération des Juifs polonais d'Argentine (Ispol – *Union Israelita Polaca en la Argentina*) voulait aussi participer à cette action. Elle proposa d'expédier 4000 ampoules de sérum contre le typhus à la population en Pologne, elles allaient être livrées aux organisations juives à Varsovie et à Cracovie⁹⁰.

Les colis furent envoyés au pays occupé par l'intermédiaire du Comité d'aide aux réfugiés polonais du Portugal. En décembre 1940, le Comité de Lisbonne lança déjà son action consistant en l'expédition de colis avec des

⁸⁹ *Ibidem*, 320, Dépêche du ministère des Affaires étrangères de Londres à la Légation polonaise à Berne n° 54 du 20.02.1942; *ibidem*, Dépêche n° 82 du 10.03.1942.

⁹⁰ *Ibidem*, 320, Dépêche du ministère des Affaires étrangères à la Légation polonaise à Berne n° 86 du 8.03.1942; *ibidem*, Dépêche n° 108 du 27.03.1942; *ibidem*, Dépêche n° 118 du 5.04.1942; *ibidem*, Dépêche n° 120 du 10.04.1942; *ibidem*, Dépêche n° 160 du 23.05.1942; *ibidem*, Dépêche n° 162 du 29.05.1942; *ibidem*, Dépêche n° 208 du 9.07.1942.

vêtements et des produits alimentaires. Les frais liés à l'achat des produits furent couverts par les ressources financières de différentes organisations de communautés polonaises auxquelles s'adressa le ministre du Travail et de la Protection sociale, Jan Stańczyk. Le Comité obtint une seule subvention destinée à ce but d'un montant de 12 000 livres au début de l'année 1942 de la part du ministère du Travail et de la Protection sociale⁹¹.

La Légation polonaise à Berne jouait un rôle d'intermédiaire important dans le transfert des informations sur la situation des Juifs polonais et des citoyens d'autres pays aux différents acteurs gouvernementaux et à la presse étrangère de même qu'aux postes de radiodiffusion. Le monde fut informé des exécutions de Juifs, des déportations dans les camps d'extermination ou dans les camps de concentration. Les informations venant de la Pologne occupée en 1942 étaient particulièrement inquiétantes, les Allemands y procédaient à la réalisation de l'action « Reinhard ». Depuis la moitié de la même année, furent organisés de plus en plus de transports de Juifs de Tchécoslovaquie, d'Allemagne, de France, de Belgique et de Hollande, ils furent dirigés vers les camps d'extermination et de concentration situés en Pologne occupée. La partie polonaise essaya d'attirer l'attention du monde de l'Ouest sur la situation à l'intérieur du pays. Le 19 juin 1942, Aleksander Ładoś déposa un appel établi par le Conseil national polonais à Londres au président du Conseil national suisse de Berne, Charles Rosselet. Il fut adressée au Parlement des nations libres et il décrivait les crimes allemands commis contre le peuple polonais⁹².

Les stations de radio de la Direction générale de l'Armée de l'intérieur et de la Direction de la résistance civile transmettaient les rapports reçus par le ministère de l'Intérieur de Londres, informant sur les étapes suivantes des persécutions et d'extermination de la population juive. Les stations de radio clandestines commencèrent déjà à assurer un contact continu avec le gouvernement polonais et l'état-major du Commandant en chef, d'abord en France et ensuite à Londres, en février 1940. Les dépêches qui furent envoyées informaient sur le déplacement forcé des Juifs vers les ghettos et sur les meurtres

⁹¹ Stanisław Schimitzek, *Na krawędzi Europy...*, pp. 438, 448.

⁹² BAR, E 2001(D), 1000/1552, vol. 56, B. 15.41. Pol. 2, Appel du Conseil national polonais de Londres du 19.06.1942.

collectifs. En même temps, elles furent une tentative d'alarmer le monde au sujet de l'extermination des Juifs⁹³.

La station de radio fonctionnant sur le territoire de la Légation polonaise à Berne joua un rôle extrêmement important en permettant au gouvernement polonais en exil de contacter les représentations polonaises qui fonctionnaient dans les différents pays et dans le transfert des informations de la Pologne occupée à l'Ouest. La station de radio commença ses émissions dans les premiers jours de la Seconde Guerre mondiale. Son rôle devint encore plus important en novembre 1942 lorsque les Allemands occupèrent la zone libre en France. En raison de cela, la communication avec Londres par l'intermédiaire des courriers devint impossible. Les télégrammes chiffrés étaient le seul moyen de communication. Le nombre de dépêches envoyées désormais augmenta considérablement. En profitant de cette voie, la Légation polonaise à Berne transmettait des dépêches de Londres aux représentations polonaises qui fonctionnaient encore en Europe, tandis que par la même voie passaient dans le sens contraire les dépêches adressées au gouvernement polonais à Londres⁹⁴.

Grâce à l'intermédiaire des représentations diplomatiques polonaises à New York et à Berne, un contact continu – bien qu'illégal – fut établi entre les organisations juives aux États-Unis et l'Europe. Aleksander Ładoś les autorisa à avoir recours au code diplomatique polonais clandestin, ce qui était d'autant plus important que l'on pouvait transmettre aux États-Unis des informations qui étaient incompréhensibles pour les censeurs des alliés et suisses, veillant à empêcher le transfert des informations sur la vraie dimension des crimes commis par les Allemands sur le territoire de la Pologne occupée⁹⁵.

En profitant du canal diplomatique polonais, le 3 septembre 1942 on envoya une dépêche aux États-Unis, signée par le représentant des Juifs orthodoxes collaborant avec la Légation polonaise à Berne Icchak Sternbuch et qui informait de la liquidation entamée du ghetto de Varsovie et de l'assassinat

⁹³ Jan Nowak-Jeziorański, *Kierownictwo Podziemia i rząd RP w Londynie w obliczu zagłady*, «Przegląd Polski. Literacko-Społeczny Dodatek do Nowego Dziennika», 13 avril 2001, <http://dziennik.com/przeglad>, pp. 1-2.

⁹⁴ Stanisław E. Nahlik, *Przesłane przez pamięć...*, pp. 201-202.

⁹⁵ AfZ, ETH, 162, Memoiren von dr Julius Kühl, p. 30.

d'environ 100 000 de ses habitants⁹⁶. Cette information arriva à l'Ambassade polonaise à Washington par l'intermédiaire du Consulat général à New York, en omettant les censeurs américains du Département d'État. Le Dr Izaak Lewin jouait le rôle d'intermédiaire entre le consulat polonais et les organisations juives. Les représentants des organisations orthodoxes des Juifs aux États-Unis, Jakub Rosenheim de *World Agudath Israel* et Rabbi Kalmanowitz de *Vaad Hatzalah*, prirent connaissance du contenu de la dépêche. Pour commenter la situation et toucher l'opinion publique américaine, l'on organisa une réunion des plus grands leaders juifs. Le président du Congrès juif mondial, le Dr Stefan Wise, qui reçut ces informations alarmantes envoyées de Londres quelques jours plus tôt, y participa également. La dépêche envoyée par le membre de la Chambre des communes, Samuel Silverman, informait des plans des Allemands qui prévoyaient de tuer de 3 500 000 à 4 000 000 Juifs européens. Il fut demandé au renseignement américain de vérifier l'authenticité de ces informations; il les confirma quelques semaines plus tard⁹⁷.

En coopération avec le gouvernement polonais, en 1944, la Fédération et la Représentation des Juifs polonais aux États-Unis publia un livre en langue anglaise sur les persécutions des Juifs en Pologne. De même, la Bund publia une brochure en langue yiddish *Di Jidisze Tragedie in Europe* qui rappelait les faits et les documents concernant l'histoire de la population juive sous l'occupation allemande jusqu'au début de l'année 1943⁹⁸.

Beaucoup d'informations contenues dans les dépêches de Londres furent transmises aussi de Berne au Vatican. Il s'agissait surtout d'informations qui présentaient la situation générale des réfugiés et les crimes commis contre

⁹⁶ Ludwig Rosenthal, «*Endlösung der Judenfrage*». *Massenmord oder «Gaskammerlüge»?*, Darmstadt 1979, p. 55. Les instructions du 19.03.1943 adressées à tous les commandants SS-Aussenkommandos *Sonderkommando 4a* indiquaient qu'entre le 22 juillet et 3 octobre 1942 (*Sonderaktion Warschau*) il fallait tuer environ 310 000 habitants du ghetto de Varsovie dans les chambres à gaz de Treblinka (Paul Stauffer, *Polacy – Żydzi – Szwajcarzy...*, p. 119).

⁹⁷ Izaak Lewin, *Próby ratowania Żydów europejskich...*, pp. 87-88. Les chiffres indiqués ne reflétaient pas la réalité car *de facto* les Allemands, au cours de la conférence à Wannsee en date du 20 janvier 1942, élaborèrent le programme de «solution définitive en matière de Juifs» qui renfermait les massacres et les déportations de 11 000 000 Juifs européens (David Cesarani, *Eichmann, jego życie i zbrodnie*, Zakrzewo 2008, p. 152).

⁹⁸ Kazimierz Iranek-Osmecki, *Kto ratuje jedno życie... Polacy i Żydzi 1939-1945*, Londyn 1968, p. 218.

les Juifs en Pologne et en Europe. Le siège du nonce apostolique en Suisse, représenté par Filippo Bernardini, jouait un rôle crucial en tant que lieu de contact tant pour Stanisław Nahlik de la Légation polonaise que pour Juliusz Kühl, employé informel de la Légation polonaise qui s'occupait de l'aide aux réfugiés juifs. Nahlik et Paweł Minkowski, en tant que représentants du Comité polonais d'aide aux victimes de la guerre, rendaient visite à Bernardini plusieurs fois dans l'année et ils y recevaient toujours des sommes assez importantes, ce qui fut souligné par Nahlik. Ces sommes, de même que les ressources financières versés par les communautés polonaises de Suisse et la subvention du gouvernement polonais, furent destinées aux besoins du Comité. Le nonce apostolique était toujours le donateur le plus généreux, il souligna que les Juifs devaient aussi profiter de sa subvention. Le Comité assurait des prestations surtout pour le compte de citoyens polonais séjournant temporairement en Suisse – des étudiants, des malades souffrant de tuberculose qui suivaient un traitement médical dans la fameuse station thermale de Leysin. Plus de 80 % d'entre eux étaient des Juifs⁹⁹.

Le 27 octobre 1942, Saly Mayer, président de l'Union suisse des communautés juives, envoya un remerciement à Aleksander Ładoś. Il le remerciait pour les actions menées dans le but d'apporter un soulagement à la misère des réfugiés arrivant en Suisse jusqu'à la mi-juillet 1942. Selon Saly Mayer, Aleksander Ładoś fit preuve qu'il était prêt à coopérer afin d'apporter de l'aide¹⁰⁰.

Le 2 janvier 1945, Manfred Lachs, le secrétaire du Conseil de Londres pour le sauvetage de la population juive en Pologne, reçut un nouveau remerciement de H.A. Goodman, président de l'Organisation mondiale « Agudas Israel » à Londres; il fut adressé au député polonais Aleksander Ładoś, au Dr Juliusz Kühl et à Konstanty Rokicki, et envoyé à Berne par Jan Bociański, le chef de la Section pour les affaires juives fonctionnant auprès du ministère des Affaires étrangères à Londres¹⁰¹.

Ces écrits seuls montrent la dimension de l'apport du député polonais en Suisse, Aleksander Ładoś, et d'autres personnes agissant pour le compte de

⁹⁹ Stanisław E. Nahlik, *Przesłane przez pamięć...*, p. 312.

¹⁰⁰ AAN, La Légation polonaise à Berne 1939-1945, 525, Écrit de St. Gallen du 27.10.1942.

¹⁰¹ *Ibidem*, 562, Remerciements de l'Organisation mondiale « Agudas Israel » remis en mains du Dr Lachs, 2.01.1945.

la Légation polonaise en matière de sauvetage des Juifs polonais. Il convient de mentionner parmi eux Stanisław Nahlik, Stefan Ryniewicz et sans doute beaucoup d'autres, sans qui la réalisation des actions de sauvetage des Juifs polonais aurait été impossible.

La Légation polonaise en Suisse, transmettant – en tant que représentation diplomatique – des informations sur l'extermination des Juifs par les Allemands dans les camps d'extermination et dans les camps de concentration situés en Pologne sous l'occupation, n'était pas la seule à mener ce type d'activité. Les Légations de Stockholm et du Vatican entreprenaient des actions semblables. Cependant, c'est la Légation polonaise à Berne qui jouait le rôle d'intermédiaire principal dans le transfert des informations aux organisations juives aux États-Unis et elle était le destinataire principal des décisions prises par le gouvernement polonais à Londres.

Wojciech Łukaszun

Université de Gdańsk

ABRI OU DANGER ? LES TERRAINS FORESTIERS SUR LE TERRITOIRE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL COMME REFUGE DE LA POPULATION JUIVE PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE

Les démarches militaires et les années d'occupation influencèrent de manière significative la population civile pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans de nombreux pays – surtout en Europe centrale et orientale – la terreur de l'occupation et les actions visant à éliminer des nations entières, entraînèrent des évasions massives de personnes à la recherche de nouveaux lieux de refuge. La nécessité de s'abriter quelque part frappait particulièrement la population juive habitant les territoires du Gouvernement général de Pologne. Au début, la politique anti-juive des autorités allemandes s'appuyait avant tout sur la création d'un système de ghettos. La situation changea de manière considérable en 1942, quand les Allemands entamèrent à grande échelle des actions ayant pour objectif l'extermination totale des Juifs¹.

La tentative la plus importante d'opposition contre l'annihilation de la population juive, outre une dizaine de cas de résistance armée contre les démarches allemandes, était l'évasion vers le côté dit « côté aryen ». Les tentatives d'évasions massives apparurent vers la moitié de 1942, au moment où les Allemands commencèrent à liquider les ghettos consécutifs et à tuer

¹ Saul Friedländer, *Czas eksterminacji – nazistowskie Niemcy i Żydzi 1939-1945*, Warszawa 2010, pp. 473-474; en plus voir : Dariusz Libionka (réd.), *Akcja Reinhardt. Zagłada Żydów w Generalnym Gubernatorstwie*, Warszawa 2004; Friedrich Katzmann, *Rozwiązanie kwestii żydowskiej w dystrykcie Galicja*, Warszawa 2001.

leurs habitants dans les camps d'extermination². Bien qu'au début personne ne crût que les Allemands voulaient complètement exterminer la population juive, les effets de ces actions forcèrent même les plus sceptiques à changer d'avis. Icchak Grinbaum s'en souvient dans sa relation : « Depuis assez longtemps les rumeurs couraient, qu'on allait déporter les Juifs vers des villes plus grandes, les transporter dans des camps et dans d'autres endroits de travaux forcés, qu'on allait tuer les vieillards et les enfants dans des chambres à gaz. [...] Quand [...] des wagons blindés remplis de Juifs commencèrent à passer par la gare en direction de Treblinka, même les plus grands sceptiques crurent aux chambres à gaz et à l'annihilation »³. Les Juifs fuyant l'occupant cherchaient refuge chez des membres de leurs familles ou chez des amis habitant à l'extérieur du ghetto, ils s'achetaient des cachettes ou bien vivaient « à la surface » du « côté aryen »⁴. Les Juifs évadés des ghettos et des camps d'extermination furent toutefois souvent contraints de choisir une des cachettes les plus extrêmes – les zones forestières.

La décision de s'abriter dans une forêt a toujours été la somme de plusieurs facteurs décisifs. Ces terrains offraient la possibilité de se cacher quand l'on ne disposait pas de ressources financières nécessaires pour se permettre d'acheter une cachette, quand on n'avait pas d'amis fidèles du « côté aryen » ou quand les démarches des forces allemandes empêchaient d'atteindre l'abri préparé à l'avance. Cherchaient également à s'abriter dans les forêts les Juifs qui, surpris par les actions de liquidation des ghettos, n'avaient pas préparé leur évasion plus tôt. Plus d'une fois l'aspect sémite des évadés, le manque de connaissance de la région, l'absence de documents et leur polonais faible furent des obstacles dans la recherche d'une cachette dans les zones habitées

² Jerzy Tomaszewski (dir.), *Najnowsze dzieje Żydów w Polsce w zarysie (do 1950)*, Warszawa 1993, p. 364; Małgorzata Melchior, *Uciekinierzy z gett po stronie aryjskiej na prowincji dystryktu warszawskiego – sposoby przetrwania* [in:] Barbara Engelking, Jacek Leociak et Dariusz Libionka (réd.), *Prowincja noc. Życie i zagłada Żydów w dystrykcie warszawskim*, Warszawa 2007, p. 328.

³ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

⁴ Plus sur les évasions vers le côté aryen, sur les méthodes pour rester caché et sur les problèmes de la population juive chez : Małgorzata Melchior, *Zagłada a tożsamość*, Warszawa 2004 ; Joanna Nalewajko-Kulik, *Strategie przetrwania : Żydzi po aryjskiej stronie Warszawy*, Warszawa 2004.

– tant dans les villes qu’à la campagne⁵. Parmi les contraints à s’enfuir vers les confins des forêts, on trouvait aussi les dépossédés de leurs ressources financières ou qui perdirent leur abri⁶. Dans ce cas, les territoires éloignés des zones habitées – les champs, les collines et surtout les zones forestières – devenaient leur seule cachette. À maintes reprises cependant, ce fut le pur hasard qui décida les gens à une telle cachette. Souvent c’était le premier refuge pour les évadés des ghettos – avant ou pendant leur liquidation – lors des transports ferroviaires ou des camps, et aussi pour ceux qui, dans des conditions tragiques, échappèrent à la mort lors d’exécutions de masse⁷.

Il n’existait aucune méthode quant à la façon de s’abriter dans la forêt, on peut cependant distinguer au moins trois approches les plus répandues. Premièrement, la forêt était utilisée comme un abri à court terme, en général juste après la fuite. On y avait recours également quand la cachette déjà trouvée encourait un risque et au moment d’en rechercher une nouvelle⁸. Dans tous ces cas la forêt devait assurer un refuge provisoire et devenait l’unique abri additionnel. Citons un souvenir de Icchak Grinbaum : « Aux cours des premiers jours dans la forêt nous ne voulions pas créer un groupe majeur, ceci aurait pu être dangereux, nous nous dispersâmes tels des lièvres sur les champs. Quelqu’un dans la forêt, quelqu’un d’autre dans les champs, un autre encore dans un fossé, dans une porcherie ou une étable, et les paysans étaient au courant ou non. [...] Nous vivions ainsi pendant 2-3 semaines, après nous formions un groupe de 25 personnes sorties des cachettes et des trous variés et nous cheminions ensemble, en se déplaçant d’un endroit vers l’autre, et là où nous passions la journée, nous n’y passions jamais la nuit »⁹.

Cette méthode de recherche d’une cachette fut employée le plus souvent dans des circonstances dramatiques, fréquemment aux cours des déportations menées par l’occupant dans les ghettos, ou bien pendant d’autres

⁵ Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień... Losy Żydów szukających ratunku na wsi polskiej 1942-1945*, Warszawa 2011, pp. 34, 50-51.

⁶ Jan Grabowski, *Judenjagd. Polowanie na Żydów 1942-1945. Studium dziejów pewnego powiatu*, Warszawa 2011, p. 59.

⁷ Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, pp. 41-45, 48.

⁸ AYV, 03/1291, Relation de Eda Lichtman ; Małgorzata Melchior, *Uciekinierzy z gett...*, p. 347 ; Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, pp. 57-59, 67.

⁹ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

événements qui forçaient des groupes et des individus à se diriger vers les forêts pour s'y abriter¹⁰. Quand la forêt était utilisée comme un abri provisoire, les évadés tentaient, pour des raisons de sécurité, de réduire au minimum leur contact avec les habitants aux alentours : « Parfois l'on tombait sur un être vivant dans la forêt – c'étaient des Polonais qui hachaient du bois, ramassaient des champignons et des racines. Si nous en rencontrions un, nous ne le laissions pas partir avant la nuit (pour qu'il ne revienne pas avec d'autres), après nous quittions l'endroit »¹¹.

Toutefois, si ces rencontres avaient lieu, elles étaient accidentelles et en général liées à la situation dramatique des évadés. Le témoignage d'Eda Lichtman, une évadée du camp de Sobibor, peut tenir d'exemple : « À l'issue de quelques minutes apparut un jeune homme en tenue et fourrure sombres. Mon cœur s'arrêta de battre. C'était en fait un policier polonais. Tout m'était déjà égal. L'homme nous dévisagea de manière perspicace, et demanda finalement avec les dents serrées : "Juden ?". J'hochai la tête pour approuver. "Sobibor ?" – redemanda-t-il. Je répondis "oui". "Et maintenant, s'il vous plaît, tuez-nous ici, sur place, car nous ne voulons plus y retourner". [...] l'homme [...] dit avec ses dents serrées : "Vous croyez, madame, que je n'ai plus de Dieu dans le cœur ? Retournez dans la forêt et moi j'y viendrai dans quelques instants" – il commanda. On obéit, il n'y avait rien d'autre à faire »¹².

Les forêts étaient utilisées de manière provisoire également quand les Juifs évadés devaient se déplacer. En théorie, marcher à travers la forêt était beaucoup plus sûr que d'emprunter des routes, la forêt permettait de circuler plutôt aisément entre les zones habitées pour accéder aux endroits où l'on recevrait éventuellement de l'aide¹³. Une telle approche des forêts est présente également dans les relations des survivants : « J'étais dans la forêt seul avec mes compagnons. Nous étions 18 dans notre groupe. [...] Nous nous déplaçons d'un bois vers l'autre, partout nous nous préparions des bunkers –

¹⁰ AYV, 03/1637, Relation de Aron Bingl (Jan Strycharz); AYV, 03/1653, Relation de Józef Kneppel; AYV, 03/1291, Relation de Eda Lichtman; Emanuel Ringelblum, *Stosunki polsko-żydowskie w czasie drugiej wojny światowej. Uwagi i spostrzeżenia*, Warszawa 1988, p. 100.

¹¹ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

¹² AYV, 03/1291, Relation de Eda Lichtman.

¹³ *Ibidem*; Małgorzata Melchior, *Uciekinierzy z gett...*, p. 347.

grands et petits – où nous passions la nuit. Pendant ce vagabondage il nous arriva plus d'une fois de passer la nuit à marcher dans la neige et la boue. Nous nous cachions des gens tels des animaux »¹⁴.

L'utilisation de la forêt comme un abri provisoire, un abri non planifié, devenait parfois au fil du temps une cachette à long terme, dans laquelle on essayait d'attendre jusqu'à la fin de l'occupation. Une autre approche des zones forestières le démontre bien. Ainsi, les personnes errant dans les forêts, souvent des familles entières et même des groupes de plusieurs dizaines de personnes, s'organisaient et cherchaient ensemble un abri, créaient des campements, généralement dans les zones non peuplées et souvent humides¹⁵. Ils apparaissaient en particulier dans les grandes zones forestières, et les Juifs y cherchant abri vivaient de leurs propres ressources financières. Souvent ils possédaient également des armes à feu qui, à maintes reprises, leur permirent d'exister sous l'occupation¹⁶. Le campement forestier le plus connu de ce type fut celui organisé par les frères Bielski dans la forêt Puszcza Nalibocka¹⁷. Mais d'autres groupes semblables de Juifs existaient sur le territoire du Gouvernement général de Pologne, et notamment dans les districts de Lublin et de la Galicie¹⁸.

On retrouve un exemple d'un tel campement dans la relation de Taub Rubin : « À la fin de 1941, quand nous apprîmes que les Allemands préparaient notre extermination, Klajn – le mari de ma cousine – organisa un groupe de Juifs, environ quarante, j'étais l'un d'eux, et nous nous évadâmes vers les forêts épaisses aux alentours. Nous avions quelques armes, mais pas tout le monde savait s'en servir. Nous fîmes donc des formations pour se préparer aux combats. Au début aucun affrontement armé n'eut lieu et, dans la mesure du possible, nous évitions les situations où les armes auraient pu s'avérer indispensables. En fait, toute notre activité se limitait à se cacher, car nous

¹⁴ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

¹⁵ AYV, 03/1639, Relation de Taub Rubin ; Jerzy Tomaszewski (dir.), *Najnowsze dzieje Żydów...*, p. 369.

¹⁶ AYV, 03/1586, Relation de Kalman Tajgman.

¹⁷ Jerzy Tomaszewski (dir.), *Najnowsze dzieje Żydów...*, p. 369. En plus chez : Peter Duffy, *Bracia Bielscy. Historia żydowskich partyzantów, którzy rzucili wyzwanie. nazistom*, Kraków 2009 ; Piotr Gluchowski, Marcin Kowalski, *Odwet. Prawdziwa historia braci Bielskich*, Warszawa 2009.

¹⁸ Jerzy Tomaszewski (dir.), *Najnowsze dzieje Żydów...*, pp. 369-370.

préférerions garder notre existence secrète »¹⁹. Voici ce que s'en souvient Icchak Grinbaum : « À ce moment-là un groupe de 50 hommes s'organisa dans le village (il y avait entre nous aussi des policiers juifs) et nous réfléchissions ensemble quoi faire si le jour des déportations arrivait. Après quelques séances (le seul fait de nous réunir nous mettait en danger) nous décidâmes de nous approvisionner en armes et en munitions. Une partie de l'armée polonaise capitula près de chez nous en septembre, et tous les Polonais vendaient leurs armes. En peu de temps chaque membre de notre organisation avait chez soi des armes de calibres divers. La seconde tâche de notre organisation fut de construire un bunker immense dans la forêt voisine et d'y préparer des armes, des vêtements, des aliments non périssables. Au début nous ne travaillions à la construction de ce bunker que pendant la nuit, mais après nous le faisions aussi dans la journée, car les forêts autour étaient si épaisses, que l'œil humain ne pouvait pas percer jusque-là. La hauteur du bunker permettait aux adultes de se tenir debout à l'intérieur. Nous primes du matériel pour la construction de la forêt même où nous nous trouvions. Ces préparations prirent des semaines entières. Notre organisation accepta la tâche de sauver le plus grand nombre des gens possible »²⁰.

Initialement ces groupes ne formaient pas de divisions que l'on pourrait définir de partisans. Leur objectif principal était celui de subsister, et non de mener une activité armée clandestine. Néanmoins, c'est souvent dans de tels campements forestiers que l'on recrutait les membres des futures divisions de partisans – tant polonais que soviétiques²¹.

Il existait également d'autres groupes, en général beaucoup moins nombreux de ceux décrits ci-dessus qui s'abritaient continûment dans les terrains forestiers. Le sort de leurs membres, souvent appartenant à la même famille, n'était pas moins dramatique. À la différence des camps plus nombreux, ceux-ci fondaient leur existence sur leurs propres moyens financiers, profitant par occasion de l'aide des habitants du lieu ou pratiquant de menus vols²².

¹⁹ AYV, 03/1639, Relation de Taub Rubin.

²⁰ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

²¹ AYV, 03/1824, Relation de Ele-Eliahu Liberman ; AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum ; AYV, 03/1291, Relation de Eda Lichtman.

²² AYV, 03/1658, Relation de Mordechaj Goldhecht.

Les cachettes des Juifs procédant ainsi assuraient dans la plupart des cas de meilleures conditions que celles offertes par les cachettes occasionnelles ou par les cachettes choisies au moment du danger. À les comparer aux campements forestiers, ces petits groupes, le plus souvent composés d'une seule famille, voire d'une seule personne, étaient plus sûrs. Il était extrêmement difficile de détecter une telle cachette forestière, si les évadés restaient vigilants et ne s'exposaient pas au risque²³. Cette forme d'abri était beaucoup plus dépendante de l'aide de l'extérieur – consistant à fournir de la nourriture et à organiser des cachettes. On connaît des cas très nombreux d'une telle aide – à grande ou à petite échelle – qui fut assurée par des paysans polonais ou ukrainiens²⁴. Le témoignage d'Aron Bingl en est un exemple : « Nous avions un bunker préparé dans la forêt, nous y allions assez souvent. Nous le creusions pendant la nuit, un garde-forestier ukrainien nous aidait. Ce bunker se trouvait à 8 km de Janowo, loin dans la forêt. Les Polonais nous apprirent la liquidation du ghetto de Janowo et la déportation prévue de tous les Juifs à Gródek Jagielloński. Nous décidâmes donc de se cacher finalement dans notre bunker. Nous y allâmes dans la nuit – 9 hommes accompagnés d'un garçon de 6 ans »²⁵.

Souvent pour aider il suffisait de montrer comment survivre dans la forêt et comment y trouver de la nourriture, ce dont parle entre autres Florian Majewski : « Nous nous enfonçâmes dans les bois. La forêt épaisse commençait ici. Sur la route Marian [la personne qui les aidait, annotation de W.L.] dit, qu'il fallait que je cherche des signes pour retrouver mon chemin de retour. [...] Dans cette forêt les arbres étaient si près les uns des autres, que seuls les petits animaux arrivaient à passer à travers. [...] nous devions nous pencher pour passer au-dessous des branches. [...] Marian s'arrêta. – Tu peux rester ici et faire le feu. Mais prends seulement des morceaux de bois sec, ils ne fumeront pas. Nous nous assîmes près du feu et Marian me parla de la forêt et comment y survivre. Il me dit comment me rendre à Pilica, 5 km plus loin, pour trouver de l'eau. Il me demanda de faire attention aux sangliers et

²³ Florian Majewski, *Pustelnik*, Warszawa 2002, pp. 41, 54.

²⁴ AYV, 03/1844, Relation de Nachum Perelman ; AYV, 03/1639, Relation de Taub Rubin ; AYV, 03/1686, Relation de Margot Dranger.

²⁵ AYV, 03/1637, Relation de Aron Bingl (Jan Strycharz).

m'interdit d'approcher les laies quand elles se déplaçaient avec leurs petits. Si elles attaquent, il vaut mieux grimper sur un arbre. [...] Marian me donna une hache, une pelle courte, un marteau et quelques clous que je mis dans mon sac-à-dos. Il me donna aussi des pommes de terre, une bouteille d'eau et une petite casserole »²⁶.

Malgré des différences importantes dans la façon de se cacher, tous les Juifs demeurant dans les forêts faisaient face – à grande ou à petite échelle – à des problèmes semblables, liés à la spécificité du terrain où ils fonctionnaient. Quelle que fut leur méthode de survie dans les zones forestières, une des principales questions était celle de se protéger contre les conditions atmosphériques. Les précipitations et la baisse des températures constituaient un problème particulier, notamment en période hivernale. Ce problème n'était pas très important pour ceux qui se cachaient dans la forêt pendant une courte période et en été, mais les conditions en automne, en hiver et au début du printemps pouvaient totalement empêcher de se cacher efficacement dans les zones forestières²⁷. Très souvent les endroits où s'abritait la population juive étaient très primitifs et n'offraient qu'un minimum de protection. Pour se protéger contre ces conditions atmosphériques, les Juifs cachés dans les forêts construisaient – soit seuls, soit avec l'aide de la population voisine – des cachettes de formes variées. Les personnes cherchant à s'abriter dans la forêt pour une courte période et celles qui s'y retrouvaient dans des circonstances dramatiques, le plus souvent avaient recours aux abris les plus simples, aux cabanes, aux fossés masqués, aux caveaux primitifs ou bien à la seule protection de branches d'arbres.

La situation de personnes ayant trouvé refuge dans les campements forestiers était meilleure. Ces campements étaient souvent assez bien organisés : « Après des péripéties et des aventures à n'en plus finir, nous arrivâmes dans la forêt de Parczew. [...] Une nouvelle époque commença. La neige tombait, elle couvrait déjà la terre d'une couche épaisse. Ici, dans la forêt, on faisait un feu près duquel on pouvait se réchauffer, on préparait des repas chauds, la nourriture ne manquait pas, et le plus important – on restait avec nos femmes et nos compagnons. La joie était grande, on nous entourait de chaque côté et on

²⁶ Florian Majewski, *Pustelnik...*, pp. 54-55.

²⁷ AYY, 03/1291, Relation de Eda Lichtman.

écouta notre récit. La nuit tomba vite. Certains dormaient dans des cabanes tressées avec des bâtons, d'autres sous les arbres très feuillus. [...] J'ai cru que là nous serions en paix, et que ce serait la fin de notre périple »²⁸. La situation était comparable chez les Juifs qui – seuls ou dans des petits groupes, s'abritaient dans les zones forestières. Même si ceci ne fut pas toujours le cas, leurs abris étaient souvent bien construits et équipés. On retrouve un exemple d'un « bon » caveau de ce genre dans les mémoires de Florian Majewski qui – après avoir cherché un abri dans la campagne – put, grâce à l'aide de gens qu'il connaissait, construire et équiper un caveau creusé dans la forêt, où il passa seul plusieurs mois²⁹.

Toutefois, un séjour prolongé dans les rudes conditions forestières, quelle que fut la forme d'abri possédé, entraînait souvent des maladies et pouvait provoquer la mort³⁰. Les facteurs décisifs n'étaient pas toujours liés au climat.

L'accessibilité de la nourriture y jouait un rôle primordial. Les possibilités de se procurer de la nourriture dans la forêt étaient restreintes, surtout pour les personnes qui ne connaissaient pas les alentours³¹. On en trouve la constatation dans la relation de Eda Lichtman qui faisait partie d'un groupe d'évadés en cachette: « Nous n'avions rien à manger, mais la peur était si grande, que nous manquions de courage pour se déplacer dans la journée, et dans la nuit on ne pouvait pas marcher beaucoup ni voir grand-chose. Quand donc [venait – W.L.] le crépuscule, nous quitions maladroitement les buissons denses et nous cueillions les baies restées sur les buissons. Nous partagions les baies entre nous, après les avoir comptées avec précision. La famine nous menaçait. [...] La faim nous gonflait les jambes. À côté d'un bunker poussait un arbre avec des petites pommes sauvages. Nous n'avions pas le courage de cueillir ces pommes. Un oiseau effrayé laissa tomber une petite pomme croquée. Nous étions 5 à ce moment-là. Nous partageâmes cette petite pomme aigre. Notre vieillard cueillit des petits champignons jaunes. Nous nous enfonçâmes dans les profondeurs de la forêt. Le vieillard avait un briquet, il ramassa quelques aiguilles d'arbres, il attisa un petit feu et, sur un

²⁸ *Ibidem.*

²⁹ Florian Majewski, *Pustelnik...*, pp. 56-88.

³⁰ AYW, 03/1639, Relation de Taub Rubin; Florian Majewski, *Pustelnik...*, p. 70.

³¹ Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, p. 68.

canif, fuma les champignons. À peine nous en mangeâmes un chacun, que les vomissements commencèrent, nous avions des contractions. Les estomacs étaient vides et réagissaient au poison en un clin d'œil. Vaille que vaille... Nous décidâmes de quitter cette forêt à tout prix. Tout vaudrait mieux que de mourir de faim. Et c'est ainsi que nous arrivâmes au premier village »³².

Il y avait plusieurs méthodes pour obtenir des aliments et d'autres produits indispensables à la survie. Souvent c'étaient les paysans habitant dans les environs qui assuraient leur aide désintéressée³³, contre une rémunération³⁴ ou en échange de quelques travaux dans leur exploitation agricole³⁵. Mais plus souvent la seule possibilité de se procurer de la nourriture c'étaient les vols dans les champs, les jardins fruitiers, les exploitations agricoles³⁶, ou des vols à main armée, comme celui dont s'en souvient p.ex. Kalman Tajgman : « Dans la nuit, armés d'un fusil et de deux revolvers, nous allions chez les paysans pour prendre de la nourriture. "Allez-vous-en, on ne veut pas mourir à cause de vous" – nous disaient les paysans. Mais nous, on n'avait pas d'autre solution, car en fin de compte nous devons manger »³⁷. Il arrivait que la façon d'obtenir de la nourriture était parfaitement organisée : « Nous décidâmes de nous reposer un peu dans [...] le bunker. Ce n'était pas si simple que ça, car il fallait en sortir tout le temps à la recherche de la nourriture. Nous avions une réserve de produits non périssables pour deux mois, à part ça nous sortions toutes les deux semaines pour obtenir des produits frais. D'ordinaire, 2-3 groupes partaient »³⁸. Mais les recherches de la nourriture menées pendant longtemps sur un même territoire par des grands groupes armés pouvaient attirer des périls bien concrets : « Une nuit certains d'entre nous allèrent au village pour acheter un peu de nourriture. Tout d'un coup les chiens com-

³² AYV, 03/1291, Relation de Eda Lichtman.

³³ AYV 03/1686, Relation de Margot Dranger ; Mark Paul, *Na ratunek Żydom uciekającym z obozu zagłady w Treblince* [in:] Marek J. Chodakiewicz, Wojciech J. Muszyński (éd.), *Złote serca czy złote żniwa? Studia nad wojennymi losami Polaków i Żydów*, Warszawa 2011, pp. 123-142.

³⁴ AYV, 03/1291, Relation de Eda Lichtman.

³⁵ AYV, 03/1658, Relation de Mordechaj Goldhecht.

³⁶ AYV, 03/1639, Relation de Taub Rubin ; AYV, 03/1658, Relation de Mordechaj Goldhecht ; AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

³⁷ AYV, 03/1586, Relation de Kalman Tajgman.

³⁸ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

mencèrent à aboyer et des balles arrivèrent de tous les côtés. Les villageois s'étaient organisés et ne voulaient plus nous aider – non seulement on ne nous donnait plus rien gratuitement, mais même pour de l'argent personne ne voulait rien nous vendre. Et si quelqu'un dénonçait aux Allemands que dans la nuit les chiens avaient aboyé chez l'un des paysans, ce paysan était pillé, les Allemands l'emmenaient et personne ne savait ce qu'il était devenu »³⁹.

Ces rudes conditions de vie dans les forêts influençaient aussi les relations entre ceux qui se cachaient. De nombreux dangers qui menaçaient le sort des évadés juifs furent provoqués par un manque de compréhension, de coopération directe, et la pénurie alimentaire ou les problèmes d'approvisionnement ne faisaient qu'aggraver ce processus. Chez Ada Goldman nous lisons : « Nous errions dans les champs et les forêts. Une femme accompagnée de deux petites filles nous rejoignit, elle aussi s'était évadée du ghetto. Après il commença à pleuvoir. Nous décidâmes d'aller dans un bunker dans la forêt. [...] Dans ce bunker nous rencontrâmes quatre personnes du ghetto de Kozowa. Cette vie dans le bunker était abominable. Ils se disputaient sans cesse entre eux. Et ces poux – c'était insupportable. Ils nous accueillirent à contrecœur. Alors vint l'automne, l'hiver approchait et la première neige tomba. Les partisans de Stepan Bandera commencèrent à guetter des traces dans la forêt et chassaient les Juifs cachés. Rester dans le bunker était de plus en plus dangereux »⁴⁰. Dans un abri partagé avec d'autres, ce manque de coopération pouvait faire croître considérablement le risque de découverte du groupe caché.

Ces conditions difficiles provoquaient souvent des dépressions nerveuses chez les personnes évadées : « Souvent, couché avec mes amis dans la forêt, je me demandais si se battre pour la vie dans des conditions pires que celles des animaux avait un sens, si ça valait la peine, à quoi bon et pourquoi, et si l'on parviendrait à sauver quelqu'un ! Moi, j'enviais le chien, dont l'abolement se faisait entendre d'une ferme du village. Tout s'arrêtait pour moi alors ! Je n'avais plus aucun espoir, je ne pouvais plus trouver de réconfort ! Quoi faire ensuite ? Qui savait combien de temps ça allait encore durer ? Nous n'avions tout simplement pas de perspectives de survie, quand tous autour étaient des ennemis,

³⁹ *Ibidem*

⁴⁰ AYV, 03/1687, Relation de Ada Goldman *de domo* Mayer.

dont l'objectif était de nous détruire, jusqu'au dernier d'entre nous»⁴¹. Il n'était pas rare que de telles personnes, succombant aux émotions, renonçaient à rester cachées et se livraient aux mains des occupants allemands⁴².

Les risques auxquels était exposée la population juive cachée dans des forêts n'étaient pas toujours les mêmes au cours de toute la période de l'occupation allemande. Les activités de l'occupant, ainsi que la propagande ou les arrêtés rendus par les autorités du Gouvernement général de Pologne, pouvaient réduire ou faire croître les risques encourus⁴³. Tout comme les autres méthodes de survie choisies par les Juifs, le fait de s'abriter dans la forêt ne garantissait pas non plus une totale sécurité.

En théorie, les zones forestières paraissaient être un endroit sûr, où les divisions de l'occupant pénétraient rarement. Pourtant, les Allemands choisirent à maintes reprises d'organiser des exécutions de masse de la population civile dans les forêts. Dans le cas de l'extermination des Juifs, le plus souvent il s'agissait de zones forestières côtoyant les ghettos en cours de liquidation⁴⁴.

Les actions des forces de police allemande représentaient l'un des plus grands risques encourus par la population juive cachée dans les forêts⁴⁵. Même si les structures de la police et des services de sécurité étaient très complexes sur les terrains du Gouvernement général, les divisions de la gendarmerie allemande⁴⁶ – soutenues par la police auxiliaire polonaise ou ukrainienne et par des guides ou aides locaux⁴⁷, ou par des divisions spéciales dédiées avant tout à chasser et tuer les Juifs⁴⁸ – présentaient un risque particulier pour ceux qui tentaient de s'abriter dans les zones forestières.

Jan Grabowski attire notre attention sur deux étapes de la chasse aux Juifs organisée par l'occupant : la première pendant la liquidation d'un ghetto don-

⁴¹ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

⁴² Zygmunt Klukowski, *Zamojszczyzna*, vol. 1: 1918-1943, Warszawa 2007, p. 311.

⁴³ Małgorzata Melchior, *Uciekinierzy z gett...*, pp. 323-324.

⁴⁴ AYV, 03/1690, Relation de Julian Statter; AYV, 03/1657, Relation de Szosana Rosa Unger; AYV, 03/1688, Relation de Elias Weinreb.

⁴⁵ Jan Grabowski, *Judenjagd...*, pp. 95-105.

⁴⁶ Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, p. 145.

⁴⁷ Jan Grabowski, *Judenjagd...*, pp. 84, 100-109.

⁴⁸ Christopher R. Browning, *Zwykli ludzie. 101. Policyjny Batalion Rezerwy i «ostateczne rozwiązanie» w Polsce*, Warszawa 2000.

né et l'autre, plus longue, qui en général prenait fin à l'achèvement de l'occupation allemande sur le territoire donné. Tous les Juifs cherchant à s'abriter dans les zones forestières pouvaient devenir victimes tant de la première, que la deuxième étape de ce processus⁴⁹. Les descriptions de telles chasses peuvent être retrouvées dans la plupart des relations des personnes qui s'abritèrent dans les forêts. Eda Lichtman : « À la première décharge ils se mirent tous debout et s'enfuirent, moi j'avais encore les pieds en plaies et la peur soudaine me paralysa. Souvent je restais seule jusqu'à ce qu'il se rendent compte que je manquais. [...] Dans la soirée des avions allemands tournaient au-dessus de la forêt, la perçaient du regard à recherche de feux, qu'il était difficile de masquer dans la précipitation. Dans la journée les paysans des environs débarquaient, faisaient semblant de couper des arbres, mais en réalité ils nous dénonçaient aux Allemands. Les avions tentaient souvent de nous fusiller et des battues étaient organisées »⁵⁰. Icchak Grinbaum : « Nous nous dispersâmes de tous les côtés et personne d'entre nous ne fut attrapé ni tué ce jour-là. Mais un autre malheur arriva ! Ils [les Allemands et les Polonais qui les soutenaient – W.Ł.] découvrirent alors un bunker dans une autre forêt, qui s'appelait Wojcieszów, et ils fusillèrent près de 70 Juifs qui s'y cachaient »⁵¹.

Il y avait pourtant des cas où l'occupant se heurtait à l'opposition des Juifs cachés dans les zones forestières : « C'est cette nuit-là [le 30 juillet 1943 – W.Ł.] et plus précisément à l'aube, que commença la battue dans notre forêt. Des centaines d'Allemands [...] et de policiers polonais encerclèrent la forêt et une fusillade commença de tous les côtés. [...] Le combat dura quelques heures, mais les ennemis arrivèrent par centaines, et nous étions un petit groupe. Nous fûmes encerclés de chaque côté et l'on tirait sur nous. Il était évident que nous ne pouvions pas continuer à nous battre contre une telle force, mais nous nous étions jurés avant de ne pas tomber vifs aux mains de l'ennemi. Quand nous constatâmes que les munitions s'épuisaient, nous commençâmes à nous retirer du combat »⁵².

⁴⁹ Saul Friedländer, *Czas eksterminacji...*, pp. 516, 704; Jan Grabowski, *Judenjagd...*, pp. 9, 57-62.

⁵⁰ AYW, 03/1291, Relation de Eda Lichtman.

⁵¹ AYW, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

⁵² *Ibidem*

Malgré les opinions répandues, les battues forestières, bien que souvent organisées à grande échelle, étaient moins dangereuses pour ceux qui soutenaient les personnes cachées, que les perquisitions du domicile⁵³. Il est vrai que les Juifs cachés dans leurs abris forestiers recevaient souvent de l'aide dans le but de bien organiser leur cachette, ils obtenaient également des aliments – souvent fournis par beaucoup de personnes – mais en même temps la découverte de leurs demeures dans la forêt n'entraînait pas toujours la dénonciation de ceux qui les avaient aidés. Par contre, en cas de perquisition dans les fermes, ni les patrons, ni les Juifs qui y étaient tenus en cachette, n'avaient aucune chance de survivre.

Même si les Allemands menèrent des battues contre les Juifs cachés dans les forêts pratiquement jusqu'à l'entrée de l'armée soviétique, les combats menés par l'occupant sur le front, les déplacements de la population et de l'armée ou les actions contre les partisans derrière la ligne du front constituaient un risque supplémentaire. Car – dans la deuxième moitié de 1944 – tant les actions dirigées contre les partisans, que la préparation des postes de défensive, attiraient dans les forêts des divisions allemandes supplémentaires qui risquaient de découvrir les cachettes situées dans ces forêts⁵⁴. Les relations conservées fournissent des exemples de cas, où les derniers instants avant l'entrée de l'armée soviétique devenaient tragiques pour les personnes cachées : « À Kretowice – un village purement polonais – beaucoup de Juifs se cachèrent après la liquidation du ghetto de Zbaraż. Ils se cachaient dans la forêt et dans les champs, la nuit ils allaient au village pour prendre de la nourriture. La majorité d'entre eux fut tuée dans les dernières semaines de la guerre. C'est à ce moment-là que, en même temps que l'armée allemande qui se retirait, des Volksdeutschen évadés s'arrêtèrent au village. [...] Ils fusillèrent presque toutes les personnes qui s'y cachaient »⁵⁵.

Dans beaucoup de cas ce fut également l'attitude de la population polonaise des alentours qui constituait un risque pour les personnes cachées dans les forêts. La relation des Polonais envers les Juifs cachés dans les forêts n'était pas

⁵³ Jan Grabowski, *Judenjagd...*, p. 80.

⁵⁴ AYV, 03/1824, Relation de Ele-Eliahu Liberman ; Jan Grabowski, *Judenjagd...*, pp. 9-10, 130.

⁵⁵ AYV, 03/1770, Relation de Ludwik Landau.

toujours la même et changeait au fil de l'occupation⁵⁶. Leur motivation d'agir activement contre les Juifs n'était pas uniforme – en plus des questions matérielles⁵⁷, c'était la peur de s'opposer aux ordres de l'occupant qui jouait ici un rôle important⁵⁸. Les paysans participaient souvent à des actions préventives de recherche des Juifs, car ils craignaient les contre-opérations éventuelles de la part des Allemands, p.ex. dans les périodes de l'intensification des rumeurs sur les évadés des ghettos cherchant refuge ou bien pour prévenir les vols et les agressions de la part des Juifs habitant les forêts⁵⁹. En outre, les Juifs se cachant dans les forêts couraient encore un autre grand risque, à savoir le changement d'attitude envers eux des personnes qui auparavant les avaient aidés⁶⁰. En ce moment-là, les tuteurs d'hier devenaient source de multiples dangers⁶¹. Car les cas d'activité volontaire dirigée contre la population juive vivant en cachette dans les forêts n'étaient pas un phénomène marginal. On trouve la confirmation de ces situations pathologiques dans nombreuses relations des personnes qui ont survécues⁶². Mordechaj Goldhecht: « Des bandes entières de “bénévoles” coopéraient avec les Allemands et avec la bande de Kielbasa, pseudonyme “Dziadek”, dans la lutte contre les Juifs cachés dans les forêts. [...] Les Allemands donnaient un litre de vodka, un kilo de sucre et d'autres aliments en contrepartie d'un Juif vivant; pour un mort, ils donnaient moins. Ces bandes n'étaient pas armées, elles ne faisaient qu'attraper et remettre les Juifs aux Allemands »⁶³.

Un autre danger était lié au contact avec les divisions clandestines stationnant dans la forêt. Une partie des groupes de Juifs cachés dans les forêts

⁵⁶ AYV, 03/1686, Relation de Margot Dranger; Emanuel Ringelblum, *Stosunki polsko-żydowskie...*, p. 147. Plus chez: Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, pp. 131-140.

⁵⁷ AYV, 03/1586, Relation de Kalman Tajgman; E. Ringelblum, *Stosunki polsko-żydowskie...*, p. 104; Zygmunt Klukowski, *Zamojszczyzna...*, p. 312; Jan Tomasz Gross, *Złote żniwa. Rzecz o tym, co się działo na obrzeżach zagłady Żydów*, Kraków 2011, pp. 73-77, 100-103, 106-107; Barbara Engelking *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, pp. 111-114, 181-185.

⁵⁸ AYV, 03/1634, Relation de Ber-Dow Rozbruch; Jan Grabowski, *Judenjagd...*, p. 80.

⁵⁹ Jan Grabowski, *Judenjagd...*, pp. 80-84.

⁶⁰ Emanuel Ringelblum, *Stosunki polsko-żydowskie ...*, p. 147; Jan Grabowski, *Judenjagd...*, pp. 71-87, 91-95.

⁶¹ AYV, 03/1686, Relation de Margot Dranger.

⁶² AYV, 03/1637, Relation de Aron Bingl (Jan Strycharz); AYV, 03/1658, Relation de Mordechaj Goldhecht; AYV, 03/1686, Relation de Margot Dranger. Voir aussi: Jan Grabowski, *Judenjagd...*; Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*

⁶³ AYV, 03/1658, Relation de Mordechaj Goldhecht.

tentaient d'entrer en contact avec les partisans pour pouvoir entrer dans leurs rangs⁶⁴, mais ceci ne fut possible que très rarement, car en 1942, donc à l'époque où les évasions vers les forêts devinrent les plus répandues, la structure des divisions des partisans sur le territoire du Gouvernement général était encore en cours de formation⁶⁵. Et même si l'on parvenait à entrer en contact avec les divisions clandestines, leur attitude envers les Juifs différait. Cela dépendait beaucoup des relations locales, des liens de parenté, des expériences, ainsi que des opinions personnelles des commandants et des partisans eux-mêmes. À côté de la coopération et de l'aide apportée, il y eut d'autres comportements, tels que le mauvais traitement, les vols ou les meurtres de Juifs commis par des membres des organisations clandestines, quelle que fût leur affiliation dans la résistance⁶⁶. En outre, il arrivait souvent que sous le drapeau d'une organisation de lutte pour l'indépendance ou d'une organisation communiste se cachassent en réalité des bandes se chargeant uniquement de pillages ; les Juifs cachés dans les forêts en furent souvent les victimes⁶⁷.

L'activité même des Juifs cachés influençait également l'attitude des divisions clandestines. Comme je l'ai déjà mentionné, il n'était pas rare que des groupes cachés dans les forêts soient armés, et leur fonctionnement dépendait largement des vols et des agressions envers la population civile alentour. Cette activité amena plus d'une fois les divisions clandestines locales à intervenir auprès des Juifs cachés dans les forêts⁶⁸, surtout après l'ordre de lutte contre le banditisme émis en 1943 par le commandant de l'Armée de l'intérieur (*Armia Krajowa*)⁶⁹.

⁶⁴ AYV, 03/1634, Relation de Ber-Dow Rozbruch.

⁶⁵ Jerzy Tomaszewski (dir.), *Najnowsze dzieje Żydów...*, p. 364.

⁶⁶ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum ; AYV, 03/1824, Relation de Ele-Eliahu Liberman ; Barbara Engelking, *Jest taki piękny słoneczny dzień...*, pp. 235-240. Plus chez : Dariusz Libionka, *ZWZ-AK i Delegatura Rządu RP wobec eksterminacji Żydów polskich* [in:] Andrzej Żbikowski (réd.) *Polacy i Żydzi pod okupacją niemiecką 1939-1945. Studia i materiały*, Warszawa 2006 ; Piotr Gontarczyk, *Polska Partia Robotnicza. Droga do władzy (1941-1944)*, Warszawa 2006 ; Marek Jan Chodakiewicz, *Żydzi i Polacy 1918-1955. Współistnienie – Zagłada – komunizm*, Warszawa 2000.

⁶⁷ AYV, 03/1658, Relation de Mordechaj Goldhecht.

⁶⁸ Zygmunt Klukowski, *Zamojszczyzna...*, p. 338.

⁶⁹ Ordre de Tadeusz Bór-Komorowski n° 116 du 15 septembre 1943 [in:] *Armia Krajowa w dokumentach 1939-1945*, vol. 6, Wrocław 1991, pp. 347-348.

Ainsi, l'on ne saurait donner de réponse univoque à la question initiale – les forêts constituèrent-elles un abri ou un danger pour les Juifs qui s'y cachaient ? Il semble que cela dépendait de la situation concrète, car la forêt a souvent été pour les évadés aussi bien un refuge, qu'une zone où ils ne pouvaient pas se sentir en sécurité. Ce que dit Icchak Grinbaum dans son témoignage sur les temps de l'occupation, reflète parfaitement ce caractère ambigu des cachettes forestières : « Lors de cette nuit sombre nous nous évadâmes dans la forêt, où la lutte pour la survie allait seulement commencer. [...] Le cœur brisé, sans maison, sans espoir, nous commençâmes notre vagabondage dans la forêt, entre le ciel et la terre »⁷⁰.

La forêt sauvait surtout ceux qui partaient à la recherche d'un abri temporaire, ceux qui bénéficiaient du soutien constant de la population avoisinante, ceux qui n'étaient pas tant exposés aux dénonciations et dont l'activité ne trahissait pas leur présence. Dans toute autre situation, la forêt pouvait devenir un danger mortel.

Même si la majorité des quelques millions de Juifs habitant les terrains du Gouvernement général de Pologne furent assassinés, un groupe estimé de 40 000 à 80 000 Juifs échappa à ce sort en vivant du côté aryen jusqu'au moment où l'armée soviétique repoussa les Allemands du territoire polonais⁷¹. On estime que 10 000 à 15 000 Juifs – sans compter ceux qui combattaient en tant que partisans – ont trouvé sous l'occupation un abri dans la forêt⁷².

⁷⁰ AYV, 03/1845, Relation de Icchak Grinbaum.

⁷¹ Grzegorz Berendt, *Straty osobowe polskich Żydów w okresie II wojny światowej* [in:] Wojciech Materski, Tomasz Szarota (éd.), *Polska 1939-1945. Straty osobowe i ofiary represji pod dwiema okupacjami*, Warszawa 2009, p. 75.

⁷² Jerzy Tomaszewski (dir.), *Najnowsze dzieje Żydów...*, p. 384.

Rachel Feldhay Brenner

Université du Wisconsin-Madison

L'ATTITUDE DE RUSSELL, BENDA ET GIDE : CONCEPTION DU BONHEUR ET RÉALITÉ DE L'HOLOCAUSTE DANS LE JOURNAL DE AURELIA WYLEŻYŃSKA¹

Je suis... une femme de 20 ans de plus... et avec la même avidité de sensations j'observe la nature... Le pin polonais... sur l'azur gris du ciel... *J'aime les nuages... les nuages qui passent.* Depuis combien de temps déjà je le répète après Baudelaire ?

Aurelia Wyleżyńska²

Introduction

Ce n'est certainement pas par hasard que le poème de Baudelaire, que Wyleżyńska connaissait si bien, est intitulé *L'étranger*. L'écrivain a passé la majeure partie de sa vie en dehors de la Pologne. Elle est née en 1881 dans la province de Podolie qui appartenait à la Russie tsariste. De 1907 à 1911, elle vit à Cracovie où elle étudie la philosophie à l'Université Jagellonne et où elle commence sa carrière littéraire en publiant des essais et des articles dans des

¹ Le journal porte sur la période du 27 septembre 1939 au 29 août 1943. Le manuscrit ne fut pas publié et il se trouve à la Bibliothèque nationale à Varsovie, Section des manuscrits, signatures : IV 6456, III 10786, III 10787. La première partie du manuscrit, du 27 septembre 1939 au 1 janvier 1942, existe uniquement en version originale qui est en partie abîmée : certaines pages sont complètement illisibles et, sauf quelques exceptions, on ne peut pas déchiffrer les dates. C'est pourquoi, en citant la première partie, je donne des dates approximatives. La deuxième partie du journal fut retapée à la machine et les dates sont lisibles.

² La citation provient de *L'étranger* [in :] Charles Baudelaire, *Petits poèmes en prose. Le Spleen de Paris*, Paris, Société Les Belles Lettres, 1952, p. 5.

revues connues. Pendant la Première Guerre mondiale, Wyleżyńska est évacuée du Royaume de Pologne au fin fond de la Russie. Après la fin de la guerre, elle s'installe à Lvov où elle devient là aussi un membre actif de l'Union des écrivains polonais. En 1924, elle vit à Paris où elle écrit des romans, des études littéraires, des biographies et des traductions³ ainsi que des articles pour la presse polonaise. Wyleżyńska fut aussi un membre actif de la diaspora polonaise parisienne et de l'association les Amis de la Pologne. Au cours de cette période, elle voyage en Italie, en Allemagne, en Autriche et en Espagne. En 1937, elle revient en Pologne et s'installe à Varsovie. Pendant l'occupation, elle mène une activité sociale, elle travaille comme bénévole dans un hôpital et s'engage très activement à aider les Juifs fugitifs. Elle publie aussi des articles et des critiques littéraires dans la presse clandestine. Le 1^{er} août 1944, au moment du déclenchement de l'Insurrection de Varsovie, elle est blessée et meurt le 3 août.

Malgré le sentiment d'être souvent étrangère, sentiment qui ne résultait pas seulement de sa longue absence de la Pologne, mais aussi de sa personnalité non conventionnelle, Wyleżyńska décide de rester en Pologne occupée. Probablement au début de 1940, elle note : « Je me déclare habitante de Varsovie », et ajoute : « Cerf-volant pendant tant d'années s'installe enfin... je resterai probablement sur cette terre jusqu'à la fin ». Les conditions de vie, de plus en plus difficiles pendant l'occupation, n'ont pas changé cette décision. En 1941, en se référant au mensuel « La Gerbe », publié par Vichy, Wyleżyńska prévoyait : « L'espoir que le jour de la récompense viendra, si seulement bientôt. Mon Paris, ma France, ma seconde patrie après la Pologne, s'avérera digne d'un grand amour ». Et son choix décisif de la Pologne, elle l'explique ainsi : « Jadis, l'Espagne occupait la troisième place dans mon cœur, mais l'amour pour elle était conjoncturel, effet d'amour (?), c'est ainsi que cela s'appelle envers son homme [Espagnol]... De tels sentiments sont moins durables que ceux qui sont désintéressés, résultant de motifs plus compliqués, Paris ou la

³ Elle publia entre autres l'étude sur Ryszard Berwiński (1913), la biographie de Narcyza Żmichowska (1919), une nouvelle historique *Maria Leszczyńska na dworze wersalskim* (1923), pour laquelle elle obtint un prix littéraire, les romans *Niespodzianki* (1924) et *Księga udręki* (1925), l'étude *L'émigration polonaise en France* (1928), travelog *Z duszą twoją na ramieniu. Listy z Hiszpanii* (1933), des traductions : du russe de Dymitr Mereżkowski, *Narodziny bogów. Tutankhamon na Krecie* (1926) et Władysław Mickiewicz, *Pamiętniki* (1926, 1927, 1933) du français.

Pologne, ce n'est pas un Georges ou un Gilbert, c'est moi-même. Cette forme d'égoïsme constitue le lien le plus étroit avec le pays, je suis maintenant bien enracinée, beaucoup plus dans ma première patrie même si à une certaine époque la seconde fut la plus importante source d'émotions ».

Le problème du choix entre les pays nous dévoile ses vastes horizons cosmopolites et son introspection indique son indépendance consciente. Et en effet, le journal de Wyleżyńska donne une relation autobiographique d'une personne à forte volonté et à fermes convictions. Du point de vue idéologique, le journal prouve qu'elle a pris sa décision sciemment voulant défendre la civilisation, il témoigne aussi de sa détermination pour protéger les valeurs humanistes dans une réalité en train de se déshumaniser. Son soutien d'avant-guerre aux mouvements pacifistes, communistes et antifascistes (Wyleżyńska était membre du Front populaire, elle condamnait la guerre en Abyssinie et le régime fasciste espagnol) a formé sa résistance idéologique au régime allemand. Et la forme altruiste de cette résistance dévoile les motifs psychologiques de sa décision de rester à Varsovie. Cette décision découlait de la conviction qu'entreprendre des actes altruistes dans une situation extrême, que fut l'occupation et l'Holocauste, rendra possible son ennoblissement moral personnel. Sous l'influence de Bertrand Russell, qui estimait que le bonheur consiste à se concentrer sur les autres et non pas sur soi-même, elle crut que porter l'aide aux souffrants la libérerait des tendances égoïstes qui faisaient obstacle à l'autosatisfaction.

Atteindre le bonheur à la Russell s'était avéré très problématique à l'époque où le climat de l'occupation et du génocide démoralisait les Polonais et avait aussi une influence négative sur les Juifs. Cherchant un soulagement au sentiment d'impuissance et de désespoir de plus en plus grand, Wyleżyńska se tourne vers les réflexions humanistes sur la question du bonheur dans les œuvres de Julien Benda et d'André Gide, les œuvres qu'elle a connues pendant son séjour à Paris. Mais, la situation sans précédent de l'Holocauste démontre l'impuissance des conceptions humanistes du monde d'avant-guerre, il devient donc nécessaire de les réviser. Bien que le journal de Wyleżyńska s'interrompe *in medias res*, on peut sentir la conviction qui croît en elle qu'à l'époque de la terreur du génocide la crédibilité de l'humanisme est conditionnée par la redéfinition de la conception du bonheur et par la révision de l'éthique altruiste.

Suivant l'exemple de Russell

Déjà en 1939, Wyleżyńska était consciente de ses orientations altruistes : « C'est dû au hasard ou bien c'est le destin qui décida que ce soit justement moi, pacifiste, qui leur porte [aux souffrants] un peu de mon aide. Car le temps est venu de faire ce que l'on peut, même un tout petit peu ». Elle y ajoute un commentaire qui prouve qu'elle est capable de procéder à l'autoréflexion : « Jamais je ne m'imaginais, moi individualiste, devenir si subordonnée. À l'époque "idyllique" de l'éducation non sentimentale, mais sociale, à l'époque parisienne, dans les années [19]35 et [19]36, théoriquement, je n'étais que soumise à la discipline générale. Aujourd'hui [...] volontairement, je suis prête à m'y soumettre. Ce que du domaine du travail civique [...] je fais comme soldat [...] maintenant, ce dont je veux parler c'est de l'attitude de mon esprit rebelle du passé. J'ai changé ».

Mais, se soumettre à la discipline ne signifiait pas pour elle de renoncer à sa personnalité indépendante. Il n'y a pas de doute que sa détermination dans la réalité de l'occupation à aider les victimes de l'oppression fut une attitude rebelle. Elle manifestait sa contestation des autorités d'occupation en aidant les Juifs. Son activité altruiste était une preuve de son attitude de confrontation vu que les Allemands interdisaient, sous peine de mort, tout contact avec les Juifs, de confrontation aussi vu l'attitude hostile qu'une grande partie de la population polonaise adoptait envers le peuple juif. Il faut remarquer ici que Wyleżyńska soulignait fermement son indépendance oppositionnelle. Entre mai 1941 et février 1942, elle répéta cinq fois la devise de François I^{er}, qu'elle a adoptée : « tel est mon bon plaisir »⁴, pour souligner l'indépendance de la décision qu'elle avait prise pour s'adonner à une cause si dangereuse et si peu populaire. La langue française et l'origine royale de la devise ainsi que le ton impérial de Wyleżyńska soulignaient son inébranlable non-conformisme et sa détermination.

Malgré cette autoperception, personne capricieuse et autoritaire, Wyleżyńska analyse les raisons qui la poussent à se consacrer à la cause des Juifs.

⁴ Paraphrase de la devise attribuée à François I^{er} : « car tel est notre bon plaisir ». Wyleżyńska la répète le 20 avril 1941, le 14 mai 1941, le 3 octobre 1941, le 30 janvier 1942 et le 13 février 1942.

Elle écrit : « Rien en moi, ni de sentiment de sacrifice, ni de devoir » (30 janvier 1942) et déclare : « Je n'étais jamais une militante sociale professionnelle, je m'approchais des gens quand ils éveillaient en moi le besoin de leur offrir quelque chose de moi-même » (13 février 1942). Ce besoin de donner, on peut bien sûr le percevoir comme signe du sentiment de pitié pour les souffrants. On peut aussi expliquer le besoin de porter aide aux victimes juives comme une forme de résistance contre l'oppression allemande. Mais la présentation de cette aide comme d'un besoin « personnel », nous convainc que l'aide désintéressée, altruiste, est une condition pour perfectionner sa propre constitution morale. En automne 1942, Wyleżyńska parle avec regret du jour où elle a renoncé à une importante somme d'argent, qui lui aurait permis de s'acheter des souliers dont elle avait besoin, en la donnant à une autre personne : « Tant pis, je commence à devenir non égoïste, ou plutôt à l'être moins que d'habitude, car je n'étais jamais des plus mauvaises. Dois-je regretter les élans du cœur changé, dévoué uniquement aux autres, aujourd'hui, où l'on voudrait à nouveau vivre avant tout uniquement pour soi. Eh bien, cela ne suffit pas encore. Je le note pour ma propre orientation psychologique ».

Le besoin, caractéristique pour les convictions de Wyleżyńska, de lutter contre l'égoïsme met en relief le fait que la relation altruiste avec le monde mène au bonheur qui résulte de l'autosatisfaction. Cette conception du bonheur reflète une forte influence, qu'avait sur ses convictions éthiques, l'ouvrage philosophique de Bertrand Russell de 1930, *The Conquest of Happiness*, surtout au début de la guerre. Tout de suite après la défaite de Varsovie, elle note : « Russell estime [...] que tu ne peux te libérer de l'envie qu'en te réjouissant des plaisirs qui te reviennent. L'expansive et noble attitude envers les autres est une source inépuisable de bonheur pour celui qui la possède car, grâce à elle, tout le monde l'aime ». Wyleżyńska affirme cette perception sur le plan personnel : « C'est le principe de mon éthique – depuis longtemps je perçois la vie à travers l'intérêt amical que je porte aux gens. [...] Russell conseille de s'éloigner de soi-même aussi loin que possible vers le monde extérieur, et moi qui m'occupe de moi-même [...] mais je m'intéressais toujours aux autres [...] étant riche, je donnais le surplus aux autres ».

Remarquons que Russell constatait que les hommes sont des êtres rationnels : « A man should make up his mind with emphasis as to what he rationally

believes» [L'homme devrait prendre des décisions sous l'influence de ce qu'il considère comme rationnel]. Le comportement altruiste est rationnel, car il assure le bonheur : non seulement il donne aux altruistes le sentiment d'être aimés, mais aussi il leur redonne la foi en leur potentiel de changer la réalité de la souffrance : « The man who is actuated by purely altruistic suffering caused by the spectacle of human misery will, if his suffering is genuine, desire power to alleviate misery » [L'homme qui de façon altruiste ressent la souffrance en voyant la misère humaine, désirera, si sa souffrance est sincère, avoir la force pour alléger cette souffrance]⁵. Nous voyons donc que les arguments de Russell nous indiquent la foi inflexible du philosophe en rationalisme, en désir du bonheur et en disposition pour l'altruisme.

Wyleżyńska découvre bientôt qu'une telle perception optimiste de la nature humaine ne se vérifie pas dans la réalité de l'occupation. En 1941, elle observe : « Peut-être fut-ce une illusion tous ces espoirs en un avenir meilleur, humain, du monde, il doit en être ainsi malgré ce que prédisait [le pacifiste et humaniste] Huxley, malgré ce que conseille Russell, malgré ce en quoi je voulais tant croire. Que dire des nations quand l'individu n'est pas frère l'un de l'autre, mais ennemi ». Wyleżyńska accuse l'inefficacité du pacifisme et la crédulité des démocraties européennes pour la défaite de l'humanisme du siècle des Lumières. En écrivant le 19 octobre 1942, elle rappelle « l'ambiance croyante en [19]30, quand le spectre d'Hitler était encore pâle » et constate que « la démocratie a aussi déçu. Elle s'est laissée tromper par l'espoir de la paix et ensuite elle n'a pas su réagir aux crimes les plus atroces dans l'histoire de l'humanité ». Déjà deux années plus tôt, elle exprimait ses craintes sur l'influence de l'actuel effondrement total de la civilisation de l'Europe d'après-guerre : « Comment continuer à vivre avec eux [Allemands], avoir au cœur de l'Europe des barbares ? ».

Sa désillusion était due non seulement à la défaite passée de la démocratie et à un avenir incertain de l'humanisme. La dégradation morale de la société polonaise l'effrayait. Elle décrivait les bandes qui pillaient les manoirs et les villages, de jeunes hooligans qui attaquaient des passants innocents dans les rues de Varsovie et la croissante corruption économique. La plus sévère

⁵ Bertrand Russell, *The Conquest of Happiness*, London, Allen & Unwin, 1930, pp. 30, 31, 32, 39, 77.

critique morale de Wyleżyńska était adressée aux réactions des Polonais à la tragédie des Juifs qui à Varsovie devenait de plus en plus grande. Elle constatait souvent que « l'antisémitisme fleurissait », et notait l'existence de l'approbation, sans cesse répétée, pour les Allemands d'avoir résolu à la place des Polonais « la question juive ». Elle note aussi les propos sur l'avenir des Juifs en Pologne après la guerre. En exemple, la note du 12 avril 1942 : « L'antisémitisme, mot si ridicule apparemment aujourd'hui, a un poids important et triste. "Szaniec" [une publication clandestine de la droite] lutte pour que le ghetto reste dans la future Pologne... "Nous y posterons la milice, nous tirerons comme sur des chiens" ». Elle ajoute une remarque sarcastique que la société polonaise a adopté l'attitude morale de l'occupant : « Ils ont donc profité du bon exemple ». Le 30 avril 1943, Wyleżyńska décrit le célèbre manège place Krasiński en face du ghetto en flammes en se posant des questions : « est-ce un exemple du manque de cœur ? Ou peut-être du manque d'imagination ? ».

Une telle *Schadenfreude* envers les Juifs n'était pas caractéristique uniquement de la droite antisémite ou de la population de Varsovie en général antisémite. L'attitude démoralisante de l'occupant avait aussi eu un impact sur les élites progressistes des écrivains polonais. Intéressante à ce sujet est la note du 23 mai 1943 sous le titre ironique : « Du front anti-juif parmi les personnes à plus haut standard intellectuel ». Wyleżyńska y décrit une situation où le professeur Władysław Tatarkiewicz s'indigne quand elle lui rappelle que jadis il jouait au tennis avec le professeur Marcei Handelsman. Tatarkiewicz termine la conversation et lui donne un conseil : « mieux vaut s'occuper de l'intelligentsia polonaise, plus touchée ». Elle note ensuite comment Karol Irzykowski revient à l'expression, longtemps déjà oubliée par l'élite des écrivains, une expression insultante : *Żydek*, lorsqu'il parle des réalisateurs ou des critiques de cinéma et comment, lors des réceptions, les invités « se moquent discrètement » des mérites artistiques des Juifs d'avant la guerre.

Tout de suite après cette description de la réaction des écrivains polonais au sujet des Juifs assassinés, Wyleżyńska note deux observations pertinentes. La première porte sur la nature psychologique de telles réactions : « Il semblait que les malheurs, que les ennemis communs nous avaient apportés, devraient un peu atténuer la malveillance, mais rien de pareil ! Bref, le culte du plus fort existe chez nos écrivains, chez ceux qui ont eu la chance de rester

vivants : vivants bien que menacés, tous se défoulent sur les exclus ». La deuxième remarque porte sur le manque de présentation littéraire de la réalité. Probablement, le manque de tout sentiment face au présent terrifiant a bloqué l'imagination littéraire des écrivains, car ils n'écrivent qu'au sujet d'événements « d'avant-guerre », « révolus », « d'hier ». Wyleżyńska note : « L'étonnement m'envahit, au-dessus de ces hommes planent des orages séculaires, et eux, ils piétinent, remuent la camelote digne pourtant de l'oubli ».

La régression, qui a bloqué la véritable activité littéraire, reflétait l'approbation de l'extermination des Juifs. Plus encore, le mépris des écrivains pour leurs collègues juifs assassinés a démontré aussi, combien illusoire était leur sentiment de supériorité. Ce sentiment de supériorité montre la glorification de la puissance de l'occupant allemand bien qu'il soit oppresseur. La démoralisation des écrivains ne lui permettait plus de continuer à croire au principe de Russell sur la rationalité humaine, sur le désir du bonheur et sur la prédisposition à l'altruisme. Et ainsi, en cherchant des perceptions plus convaincantes sur la nature humaine, Wyleżyńska se tourne vers Julien Benda et ses *Délice d'Éleuthère* (1935).

Suivant les traces de Benda

Les traces de la lecture de Benda du 15 mai 1943, nous les trouvons dans ce qu'elle écrit à propos des écrivains polonais juste quelques jours après (le 23 mai). Benda estimait que l'on n'a pas besoin du bonheur et que c'est plutôt le désir de grandeur qui domine l'humanité. En observant la victoire du fascisme allemand, l'écrivain avertit que le désir de grandeur et de force vaincra le désir du bonheur. Étant d'accord avec ce que disait Benda, Wyleżyńska le cite : « Quand Saint-Just disait que le bonheur est une idée nouvelle, c'était tout juste vrai pour la France. Pour le reste du monde, le bonheur est une idée folle »⁶. Notons ici la déclaration de Benda : « Il est vrai que les Français ont une mystique de leur bonheur... la déclaration des Droits de l'Homme »⁷,

⁶ Julien Benda, *Délice d'Éleuthère*, Paris, Librairie Gallimard, 1935, p. 36.

⁷ *Ibidem*, p. 37.

qui définit le bonheur comme un droit de tous les hommes à l'égalité et à la dignité. La position de Benda jette un peu de lumière sur les explications de Wyleżyńska selon lesquelles l'antisémitisme des écrivains est né de la faim du désir de puissance. L'attitude méprisante des hommes de lettres envers les Juifs détruisait la dignité des assassinés et par cela même contredisait le droit universel à l'égalité de tous les hommes. Dans ce sens, l'identification avec l'occupant, qui abolit ces droits universels, dépouillait les écrivains de bonheur, d'égalité et de dignité.

Son souci, causé par la pénurie littéraire, Wyleżyńska l'exprime quand elle cite Benda le 15 mai 1943 en parlant du rôle de la littérature dans des circonstances tragiques : « C'est le propre de ma race d'exprimer ma douleur sous le mode du poème sans la perdre pour cela. Et de vouloir l'exprimer sous le mode du poème dans l'instant même où elle m'arrive »⁸. Dans sa réaction immédiate à l'attitude de Benda, Wyleżyńska souligne l'importance qu'elle attache à la littérature à l'époque de la crise morale et spirituelle : « La beauté nouvelle de la littérature polonaise n'est pas accessible à tout le monde [...]. Les Polonais n'étaient jamais à tel point privés de la beauté de la parole vivante comme cela a lieu aujourd'hui. [...] quand on ne pouvait pas écrire ouvertement, [les hommes de lettres] exprimaient leurs pensées en recourant aux symboles, l'allégorie était utilisée chaque jour, c'est par cette voie que l'on faisait passer les idées à tous les initiés. [...] Aujourd'hui, les hommes de lettres ne veulent pas écrire » (16 mai 1943).

L'accent que Wyleżyńska mettait sur le besoin de considérer la littérature comme une beauté qui indiquerait la juste voie aux temps présents, ne s'adressait pas uniquement aux écrivains polonais ; il reflétait aussi son propre problème littéraire. Dans son journal, elle présente des essais de nouvelles et d'écrits qui se concentrent sur la réalité de l'occupation, mais aucun de ces projets ne donne naissance à une œuvre littéraire complète. L'idée que le journal, dont l'objectif primaire fut d'être une chronique, peut se transformer en un texte littéraire ne se forme que le 5 mai 1943. Le titre « Roman malgré lui », que Wyleżyńska donne à son journal, indique qu'elle n'avait pas l'intention de transformer ses notes quotidiennes en œuvre littéraire. Ce n'est que le 28 avril

⁸ *Ibidem*, p. 94.

qu'elle définit le sujet de ce roman involontaire : « Le sujet dominant de mes mémoires est le problème juif. Seul, il se plaça au premier plan, non choisi, mais imposé par mes contacts avec les gens ». Ces très tardives, et dirait-on contraires à ses intentions, redéfinitions du texte du journal portent à réflexion. Pourtant d'après Russell, comme d'ailleurs aussi d'après Benda, ce roman sur le sauvetage des Juifs devrait apporter à Wyleżyńska un sentiment de bonheur comme preuve définitive de son altruisme désintéressé qui confirmerait l'égalité et la dignité des Juifs condamnés à la déshumanisation et à l'extermination. Mais la réalité concrète de l'Holocauste n'a pas confirmé cette conviction.

Comme nous le montre la narration de ce roman journalistique, la réalité des persécutions menant au crime massif tua aussi la foi en un bonheur qu'apportent les actes altruistes. L'inévitable conscience d'*Endlösung* transforma les normes de relations altruistes entre les Juif qui vivaient clandestinement et les personnes qui leur aidaient. Le 8 octobre 1942, Wyleżyńska parle ainsi de son travail altruiste : « Je crains de devenir folle, de penser sans cesse : ne pas dire cela à celui-ci, ne pas dire autre chose à celui-là... Les problèmes des autres se concentrent sur moi comme si en moi-même était l'antidote contre le mal qui guette... qui nous attend tous. Et après quelqu'un dira avec une sincère compassion : "Madame vous auriez pu vivre si tranquillement, si ce n'était moi, nous..." Je suis parfois certainement violente, je console ma bonté en me disant que cela résulte de l'importance de venir avec une aide nécessaire aux autres [...] comme si je nourrissais non pas les plus proches, mais les plus affamés [...] Je suis aussi impuissante lorsque "quelqu'un" casuellement me confie ses soucis spirituels ou matériels. Je dois donner la garantie qu'une bombe ne tombera pas sur notre maison, que la Gestapo ne viendra pas, que personne ne prendra les affaires qui m'ont été confiées. Parmi ces divers desideratas, il y en a même d'amusants, mais la majorité reste redoutable et irréalisable. Un jour molestée, et ensuite importunée, j'ai demandé : "Et le feriez-vous, Monsieur, pour moi ?". J'ai obtenu une réponse sincère : "Non". Je serais injuste si je me référais aux craintes des autres, on pourrait citer beaucoup d'exemples : de courage, de tranquillité, de vaillance. Mais nous sommes enclins à parler plutôt du mal que du bien ».

Ce texte, imprégné d'ardeur et en même temps d'amertume, montre que le dévouement qu'elle manifestait aux fugitifs d'*Endlösung*, ne lui donnait pas

le sentiment de bonheur et certainement ne l'ennoblissait pas. La conscience du manque de tolérance la rend mécontente d'elle-même et lui donne le sentiment, que les fugitifs sont des égoïstes et que leurs constantes demandes et exigences lui enlèvent cette indépendance dont elle se vantait jadis et qu'elle définissait en recourant à sa fière devise : « tel est mon bon plaisir ». Ce fait la transforme en otage des personnes qui dépendent d'elle. Et ainsi altruiste, qui consacrait sa vie aux victimes juives de l'Holocauste, elle se sent obligée de s'expliquer auprès de Marie-fugitive qui « classifie tout comme trop peu » et lui rappelle les « efforts et le bilan positif de l'assistance » dont elle l'entourait.

L'aide offerte mène au sentiment d'impuissance, de colère envers soi-même et envers les fugitifs dont elle s'occupe. Le profond mécontentement de Wyleżyńska fait naître des questions qui sont en mesure de détruire tout espoir et toute aspiration au bonheur : « Je crains que je vais commencer à les haïr ? ». Dans ce sens, le journal qui devait être un témoignage de sa lutte contre la barbarie de l'occupant par un humanisme altruiste se transforme en « roman » sur la lutte de l'auteur avec elle-même. C'est une lutte pour ne pas perdre l'attitude humaniste envers les hommes qu'elle avait promis de sauver de la mort déshumanisante. Le désir de se sauver soi-même de la démoralisation fait qu'elle revient vers son « écrivain préféré » André Gide. La « sagesse », comme elle se le rappelle en automne 1941, « je la puisais dans son journal et dans son livre *Les nouvelles nourritures* ».

Le retour à Gide ?

Deux années plus tard, les 24 et 25 juillet 1943, constatant toujours que Gide c'est « mon sosie spirituel », Wyleżyńska revient au livre *Les nouvelles nourritures*, le traité de 1935 sur le bonheur et l'avenir de l'humanité. En lisant ce livre, datant de la période communiste de Gide, Wyleżyńska écrit que l'auteur « décida d'être heureux » et pose la question : « Mais de quoi se compose le bonheur ? De quels biens ? », et elle le cite : « Biens naturels, communs à tous »⁹. André Gide, souligne Wyleżyńska, trouve que le bonheur de

⁹ André Gide, *Les nouvelles nourritures*, Paris, Gallimard, 1935, p. 226.

l'humanité toute entière est la condition du bonheur de l'individu et cite : « Mon bonheur est d'augmenter celui des autres. J'ai besoin du bonheur de tous pour être heureux »¹⁰.

Le désaccord entre la perception utopique d'avant-guerre de la solidarité et de la fraternité humaines que présentait Gide, et la réalité de l'occupation et de l'Holocauste ont détruit la foi de Wyleżyńska. Avec une douleur presque ressentie, elle écrit : « Je ne peux plus me servir de confiance, de foi en l'avenir, de conseils pour les hommes – pour aujourd'hui ce sont des remèdes inaccessibles. Que pense aujourd'hui André Gide en regardant le déclin de l'humanité... En sa sagesse, je croyais comme en ma propre expérience ».

Wyleżyńska ne cache pas ses désillusions et ses doutes en la sagesse du penseur qu'elle considérait comme son guide spirituel et intellectuel. Gide n'avait pas cette perspicacité et cette sensibilité qui lui permettraient de juger le mal humain. Le mal qu'observait et qu'éprouvait Wyleżyńska, détruisit complètement sa vision du bonheur. Comme Russell et Benda, Gide ne savait ni donner soutien, ni être guide dans la lutte pour l'humanisme aux temps de la barbarie. Les modèles présentés par les trois intellectuels d'avant-guerre se sont avérés inefficaces face à la réalité de l'Holocauste.

Malgré cela, de façon inattendue, la création de Gide lui a permis de comprendre le processus de transformation de la nature du bonheur à l'époque de la terreur. Vers la fin de son journal, Wyleżyńska mentionne deux fois la théorie de Gide sur les animaux fuyant que l'on chasse et, ce qui est important, elle décrit sa réaction à cette théorie. Le 24 juillet 1943, elle note : « Gide écrit que l'animal ne connaît pas les maux humains, car pour lui ni hier, ni demain n'existent. Il vit aujourd'hui. L'animal qui fuit son agresseur sent le plaisir de la course et se débarrasse ainsi de soucis » et demande : « N'en est-il pas de même – je me réconforte – avec les persécutés, les martyrisés ? ». Dans une de ses dernières notes, celle du 13 août 1943, Wyleżyńska se demande : « André Gide écrivait que les animaux en fuyant l'ennemi ne sentent ni le poids de leur corps, ni le mal que leur font des sauts trop grands. Même – au moment d'être tués, en se défendant inconsciemment, ils ne sentent peut-être pas la souffrance... » et elle commente : « Je le souhaite de tout mon cœur aussi bien

¹⁰ *Ibidem*, p. 227.

au monde entier des persécutés qu'aux hommes ». Les observations de Gide, qui ne sont pas liées à l'actuelle situation de l'Holocauste, ont donné la possibilité de faire une analogie entre les fugitifs persécutés et les animaux qui fuient. Les réactions spontanées de Wyleżyńska à cette comparaison lui ont permis de découvrir en elle-même les traits qui affirmaient son humanisme.

Conclusion

Les commentaires de Wyleżyńska présentent deux observations pertinentes permettant de se comprendre soi-même et les autres dans la situation de génocide. Tout d'abord, sa comparaison métaphorique de ceux qui fuient avec les animaux que l'on chasse, permet une plus profonde compréhension de la séparation des Juifs du reste de l'humanité. En effet, l'irréversible et l'impitoyable verdict d'*Endlösung* déshumanisa les Juifs non seulement parce que dans les ghettos, dans les camps d'extermination ou lorsqu'ils vivaient en cachette, il était en mesure de les arracher de leur passé d'avant-guerre, mais aussi parce qu'il les absorba dans le présent de l'horreur du meurtre massif. La transposition de l'observation de Gide des animaux à la situation des fugitifs expliquait qu'il était impossible de s'attendre à une communauté humaniste des personnes qui vivent dans une peur constante craignant le verdict les condamnant à une mort inhumaine et atroce. L'objectif de l'extermination situa ses victimes dans une réalité, que le reste de l'humanité n'était pas en mesure de comprendre.

En percevant ainsi la réalité de l'extermination qui déshumanisait une partie de l'humanité, nous pouvons parler de la transformation de l'humanité toute entière. L'impossibilité de comprendre ou de se placer dans la situation dans laquelle se trouvaient les Juifs, changea les notions d'altruisme et de bonheur et changea la conception des liens entre elles. Comme l'indiquent les réactions de Wyleżyńska, les observations des animaux, notées par Gide, sont un parallèle du monde où existe le génocide. Le bonheur ne consiste pas en la reconnaissance que nous manifestent les sauvés, *pace* Russell, il n'existe pas non plus dans la Déclaration des droits de l'homme, *pace* Benda, ni la vision de fraternité ne l'assure, *pace* Gide.

En revenant à la métaphore de « l'animal poursuivi », il faut constater que l'humanisme dans le monde de l'Holocauste dépend de la volonté intransigeante de l'altruiste de défendre le fugitif des tortures et du mal. Cela signifie que, dans le monde du génocide, le plus grand bonheur c'est le besoin de protéger les victimes de la mort massive dans la mesure de nos forces. C'est pourquoi, malgré l'impatience, la colère et le désespoir, les efforts inlassables de Wyleżyńska pour que les fugitifs puissent « courir » aussi vite et aussi longtemps que possible, suggère la conception du bonheur et de l'humanisme de l'altruiste dans les conditions de l'Holocauste. C'est une conception qui remplaça la naïve foi de pré-*Endlösung* en rationalité, reconnaissance et fraternité de l'humanité.

Marcin Urynowicz

Institut de la mémoire nationale à Varsovie

**« ET SI UN JOUR QUELQU'UN DEMANDE : COMMENT VIVIEZ-
-VOUS ? COMMENT LE SUPPORTIEZ-VOUS ? ». LA TERREUR
DE L'OCCUPANT ALLEMAND DANS LES NOTES DES HOMMES
DE LETTRES POLONAIS**

Aujourd'hui, dans la nuit du 13 au 14 février [1941], nous avons parlé avec ma femme de ce cauchemar atroce qui nous oppresse, de cette dalle funéraire qui repose sur nous. St[efania] a dit : « Peut-être que Dieu ne laissera pas ceci se produire, peut-être qu'il nous sauvera?... ». Et moi je n'ai rien répondu. Car je sais que Dieu a déjà laissé plus d'une fois des villes entières mourir et être massacrées, il ne s'est opposé ni à la famine, ni aux épidémies, ni au cannibalisme, ni à la pauvreté, ni à l'injustice qui monte en nous telle une vague immense...

K.L. Koniński, *Uwagi 1940-1942*¹

Même les plus grands pessimistes n'avaient pas prévu la victoire éclair de la *Wehrmacht* sur l'Armée polonaise en septembre 1939, ni l'invasion de l'Armée rouge, alliée de l'agresseur allemand. Les ambitions impériales démesurées, l'éloignement de la réalité politique, la confiance en des promesses volatiles des alliés occidentaux – tout ceci n'a pas pu préparer la société polonaise à un effondrement si rapide du pays ni à sa disparition de la carte de l'Europe. L'occupation et l'anéantissement des structures gouvernementales polonaises ont dévasté beaucoup de milieux de l'intelligentsia, de même que celui des

¹ Karol Ludwik Koniński, *Uwagi 1940-1942*, textes rassemblés et commentés par Bronisław Mamoń, Poznań 1987, p. 42.

hommes de lettres, qui se composait de trois groupes en fonction du lieu de résidence : 1) les terres occidentales et centrales sous l'occupation allemande ; 2) les terres orientales sous l'occupation russe et 3) l'Europe de l'Ouest où se sont déplacés la plupart des immigrés².

L'amertume causée par les autorités fuyant le pays conquis et le choc provoqué par la barbarie et la cruauté des armées entrant dans le pays, ont pris le dessus sur les émotions autour de la catastrophe soudaine du pays. Zofia Nałkowska n'arrivait pas à se pardonner d'avoir, tout comme les autres, cru aux « vantardises de la radio », à « l'enthousiasme mensonger » et à « l'idolâtrie de la presse », d'avoir renoncé à « ses convictions » et « s'être laissée persuader de se taire pour le bien de la patrie » (18.09.1939). Voici son opinion sur l'état réel du débat public à la veille de la guerre : « Nous avons donné notre permission à cet épanouissement des lieux communs et de la bêtise, à cet épanouissement de l'ignorance [...]. Il était difficile de lire les magazines sans dégoût, il n'était pas possible d'écouter la radio [...] toute une culture de bêtise et d'hypocrisie, tout un culte de sentiments imposés [...] ; une mer de mots trompeurs [...] rien n'était réel – les fonctionnaires et les enseignants bornés étaient les seuls à penser que ça devait être ainsi. On est toutefois parvenu à nous inculquer que ça-devait-être-ainsi » (4.10.1939)³. Elle ressentait l'échec comme « une souffrance insupportable, un regret et une honte » (18.09.1939)⁴. Elle a dépeint ainsi la vague de désespoir qui l'avait envahie quand la nouvelle de l'invasion russe lui est parvenue : « Je suis d'habitude très forte, maintenant je pourrais servir de modèle de maîtrise de soi, les gouttes de valériane je les garde pour les autres. Mais là [l'église de Jeleniec près de Łuków, annotation de M.U.], pendant le service et en écoutant la musique, une vague de larmes est montée en moi. Qu'est-ce qui s'était passé pendant ces quelques jours, ô mon Dieu ! Un pays qui, on dirait, n'est plus – est-ce possible ! Ces villes – telles que Lvov, Cracovie – ne se font plus entendre par

² Plus sur la situation des milieux des hommes de lettres pendant la guerre chez : Jerzy Świąch, *Literatura polska w latach II wojny światowej*, Warszawa 1997 (merci à Dr Małgorzata Ptasieńska de m'avoir indiqué cette publication).

³ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944, réd. Hanna Kirchner, Warszawa 1996, pp. 72-73 et 118-119.

⁴ *Ibidem*, p. 73.

la radio, des villes pour lesquelles les trains ne partent plus, où l'on ne peut pas envoyer une dépêche, d'où aucune lettre ni magazine ne peut provenir ! Varsovie... Devant nous l'horizon d'une obscurité impénétrable, une tranche de l'espace sortie des siècles passés » (17.09.1939)⁵.

Elle n'était pas la seule à ressentir de telles émotions. De nombreux suicides ont également frappé le milieu littéraire. Józef Gałuszka, un poète cracovien, s'est suicidé le 6 septembre près d'Annopol. Le lendemain Szymon Horończyk, un écrivain juif, parti de Varsovie comme tant d'autres à l'appel du colonel Roman Umiastowski, a mis fin à ses jours. Le 18 septembre Stanisław Ignacy Witkiewicz, dans le village de Jeziory dans la région de Polésie, s'est taillé les veines. L'homme de lettres Zdzisław Dąbrowski s'est tué le 28 septembre à Varsovie, ayant sans doute appris la nouvelle de la capitulation⁶.

La liquidation de l'État polonais était communément vue comme la fin d'une époque. Selon Nałkowska que l'on vient de citer : « c'était un choc, c'était la fin d'un monde, un changement de vie des plus profonds » (29.06.1941)⁷. Le traumatisme des souffrances vécues en septembre 1939 sous l'influence de la politique de l'occupant ne diminuait pas, mais plutôt grandissait au fil du temps⁸. L'abattement et le désespoir prenaient le dessus, surtout dans la période avant les premiers échecs militaires du Troisième Reich. Maria Dąbrowska écrivait : « ça pèse sur l'âme – il est difficile de supporter cet

⁵ *Ibidem*, pp. 70-71.

⁶ Il y a des prémises selon lesquelles la vie de Samuel Adalberg, expert de la littérature polonaise, se serait, elle aussi, terminée par un suicide (Varsovie, 11 octobre 1939). Cf. Stanisław Sierotwiński *Kronika życia literackiego w Polsce pod okupacją hitlerowską w latach 1939-1945*, vol. 1, Kraków 1988, pp. 5-7.

⁷ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5 : 1939-1944..., p. 303.

⁸ Le fait que l'image de la guerre – encore avant sa fin – se formait dans la conscience sociale des Polonais sous l'influence des expériences les plus dramatiques, en devenant une synthèse des crimes hitlériens commis sur la nation polonaise, est un phénomène psychologique curieux. (Dr Alicja Rokuszewska-Pawełek s'est penchée dans deux études sur ce processus : *Chaos i przymus. Trajektorie wojenne Polaków – analiza biograficzna*, Łódź 2002, pp.172-173 ; Marek Czyżewski, Andrzej Piotrowski, Alicja Rokuszewska-Pawełek (éd.), *Biografia a tożsamość narodowa*, Łódź 1996, p. 24. Voir aussi Edmund Dmitrów, *Niemcy i okupacja hitlerowska w oczach Polaków*, Warszawa 1987, p. 87). À présent, il paraît que cette image se formait aussi sous l'influence des crimes accomplis sur la nation juive, ce qui pourrait expliquer pourquoi toujours – mais de moins en moins – l'on présume que les Polonais aient plus souffert que les Juifs.

abîme de souffrance et de désespérance qui augmente d'un jour à l'autre » (16.10.1940). Elle était « accablée » par « l'atrocité de notre situation et par une tristesse épouvantable » (13.11.1940). Plus d'une fois elle a ressenti « l'effondrement des forces, de l'énergie, la désespérance et la mélancolie » (27.02.1941). Elle vivait des jours d'un « effondrement d'esprit sans espoir » (5.03.1941) et d'un « supplice terne » (1.04.1941)⁹. L'état d'âme commun ne s'améliorait pas. En février 1942, Aurelia Wyleżyńska écrivait sur un « printemps sans espoir » qui approchait (28.02.1942) et plus d'une année après, elle appelait son état d'esprit « une tristesse sans espoir » (17.03.1943), en mai 1943 elle ressentait « une nouvelle et atroce vague de désespoir » (1.05.1943) et en juin de la même année elle se disait envahie par « une tristesse totale et par du désespoir » (4.06.1943), en juillet elle maintenait que « tout est de plus en plus triste... Nous nous trouvons à un point mort de l'histoire... » (5.07.1943)¹⁰.

L'analyse de la terreur de l'occupant allemand dans les notes des hommes de lettres est aussi une clé pour comprendre la vision de la guerre d'une partie plus vaste de la société polonaise, et donc d'un groupe qui n'a laissé après soi aucune trace écrite. D'où la décision de s'imposer des critères nationaux et territoriaux strictes et de se limiter aux écrivains polonais, chrétiens, demeurant à l'intérieur du pays occupé et notamment à Varsovie et dans ses entourages (mais pas seulement – les frontières de la formation administrative allemande, du Gouvernement général de Pologne étaient déterminantes). Ceci s'est avéré indispensable vu la nécessité de choisir le matériel créé par un groupe dont les expériences étaient similaires (les écrivains persécutés pour leur origine juive se trouvaient sans aucun doute dans la pire des situations). C'est pour les mêmes raisons que nous avons rejeté tous les souvenirs et mémoires écrits postérieurement, car ils forment une catégorie de sources à part, ils ont été enrichis par le savoir de l'après-guerre et soumis à une censure intérieure et fréquemment – extérieure. Finalement, les noms choisis forment un éventail hétéroclite des attitudes et des visions du monde, chacun étant à une autre étape de sa carrière littéraire et d'une autre

⁹ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 4: 1937-1941, publié sous la direction de Tadeusz Drewnowski, Warszawa 2009, pp. 171, 174, 190, 191.

¹⁰ BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit.

génération que les écrivains de l'époque. Parmi les plus âgés d'entre eux, formant en même temps l'élite, on trouve : Maria Dąbrowska, Zofia Nałkowska, Karol Irzykowski et Jarosław Iwaszkiewicz. Les plus jeunes venant de débiter sont représentés par Andrzej Trzebiński (né en 1922). L'attitude religieuse, le catholicisme, l'ardeur de la foi et en même temps les doutes envers l'Église sont présentés par Karol Ludwik Koniński (d'ailleurs le seul à habiter hors de Varsovie, à Rudawa près de Cracovie). Aurelia Wyleżyńska, l'auteur d'un journal inédit, évoque un libéralisme et anticléricalisme total. Ces écrivains ont choisi, face à la nécessité de partager l'espace avec l'occupant, des attitudes également diverses. À commencer par l'engagement dans la conspiration anti-allemande stricte (Andrzej Trzebiński), en passant par une activité (de coopération) forcée par les conditions économiques (Zofia Nałkowska), jusqu'à l'éloge de la formation éventuelle d'un gouvernement polonais sous l'autorité de l'occupant (Karol Irzykowski; on ne saurait toutefois parler ici de collaboration politique, l'auteur cherchait plutôt des moyens pour protéger les Polonais et le patrimoine culturel polonais jusqu'au moment de la victoire sur les Allemands)¹¹.

La particularité de cette guerre et la brutalité sans précédent de l'occupant ont été vite remarquées par les écrivains. Encore au cours des combats en septembre 1939, à propos de la campagne militaire ils notaient des événements qui n'étaient pas connus jusqu'alors. Il s'agissait notamment de multiples assauts des Allemands sur les biens et sur la population civile. Jarosław Iwaszkiewicz observait les ouvriers juifs pendant qu'on tirait des coups de feu au-dessus de leurs têtes, il a vu l'expulsion des Juifs de Pułtusk (« Ils étaient chassés à la nage dans la rivière Narew et ensuite par la chaussée à côté de chez nous. Ils n'emportaient rien avec eux et se déplaçaient dans un amas chaotique, se lamentant à voix haute »), il a traversé des villages incendiés à proximité de Wyszomierz (« Des tombes, des tombes partout. Autour, des

¹¹ Il manque sans doute des textes de nombreux, importants représentants du milieu littéraire, qui soit n'ont pas laissé de notes journalières (le cas de Zofia Kossak-Szczucka, dont le journal serait extrêmement intéressant – surtout la question de la terreur de l'occupant – ne serait-ce qu'à cause de son apport dans la création de la Commission d'aide aux Juifs « Żegota »), dont les notes n'ont pas subsisté jusqu'à nos jours ou ne se référaient qu'à une période limitée, comme dans le cas du journal de Miron Białoszewski consacré uniquement à l'Insurrection de Varsovie (*Pamiętnik z Powstania Warszawskiego*, Warszawa 1970).

villages et des arbres brûlés. Nous rencontrons une vieille paysanne absente de soi-même qui gémit à haute voix. Sa chaumière a été brûlée, le village entier a été brûlé. Et elle, elle erre, affamée, dans les champs») ¹². Des spectacles pareils ont été observés par Zofia Nałkowska dans les environs de Stoczek. Au fur et à mesure qu'elle approchait de la ville, «commençaient les villages brûlés dont j'avais entendu parler. De chaque chaumière il ne restait que la cheminée», la ville elle-même ne se présentait pas mieux: «il ne reste de quartiers entiers que des cheminées» (30.09.1939) ¹³. Elle voyait aussi des avions qui attaquaient – fusillaient – des fugitifs sans défense, et même des maisons: «l'avion plonge et couvre les fuyants de balles. Les charretiers cachent leurs chars et leurs chevaux sous des arbres, les gens se cachent dans des buissons et des fossés. Qu'est-ce que c'est que ça?» – a-t-elle demandé (10.09.1939) ¹⁴.

La terreur exercée par les forces militaires allemandes sur la population polonaise en général en septembre 1939 a été, après l'invasion des terres polonaises, vite dirigée surtout vers ceux dont on attendait une résistance en premier lieu, les couches dirigeantes et intellectuelles, parmi lesquelles les hommes de lettres ont joué un rôle particulièrement important. C'est déjà pour cette raison-là qu'ils devaient se tenir sur leurs gardes dans tout ce qu'ils faisaient, disaient et écrivaient ¹⁵. L'intimité et le caractère personnel des notes prises chaque jour, donc ce qui différencie le journal d'autres genres littéraires, ont été de ce fait et dans la plupart de cas amplifiés au maximum ¹⁶. La lecture de la plupart des textes analysés ici nous laisse

¹² Jarosław Iwaszkiewicz, *Dzienniki 1911-1955*, réd. Agnieszka et Robert Papieski, avant-propos d'Andrzej Gronczewski, Warszawa 2010, pp. 161-163.

¹³ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., p. 99.

¹⁴ *Ibidem*, p. 55. C'est elle également qui a observé le cas du bombardement d'une maison à Mysłów, où un enfant a perdu la vie (*ibidem*, p. 57).

¹⁵ Les démarches allemandes appelées «Action AB» (sigle de *Ausserordentliche Befriedungsaktion* – «action de pacification extraordinaire»), dont le but était la liquidation des personnes soupçonnées d'attitude hostile envers les autorités allemandes. Plusieurs milliers de Polonais ont été assassinés dans le cadre de cette action.

¹⁶ Pour en savoir plus sur la caractéristique du genre littéraire du journal, voir essai de Roman Zimand consacré au journal du président du *Judenrat* à Varsovie, Adam Czerniaków, *W nocy od 12 do 5 rano nie spałem. Dziennik Adama Czerniakowa – próba lektury*, Warszawa 1982. D'ailleurs les écrivains polonais, surtout les plus connus, se trouvaient tous sous l'influence d'André Gide et souvent s'en inspiraient dans leur style et façon de noter. Comme le mentionne Zofia Nałkowska (*Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., notes du 20 février

l'impression que l'activité de ces auteurs s'était réduite à leur espace privé et aux problèmes liés à la vie quotidienne, tels que: se trouver un toit (ils n'en avaient pas tous), des sources de revenus (ce qui était encore plus difficile) et de la nourriture¹⁷. La possibilité d'être dénoncé influençait dans un premier temps ce qui était écrit et comment c'était écrit. La peur d'être emprisonné et de perdre la vie pour des raisons politiques favorisait le repli des auteurs dans des espaces réduits et les décourageait même de traiter certains sujets, comme par exemple les sujets concernant l'étranger, qui pouvaient s'avérer incriminables¹⁸. Le mutisme dû aux craintes de représailles est une preuve convaincante du niveau de terreur répandue dans la société polonaise. Non seulement on s'interdisait de laisser des traces quelconques de son attitude anti-allemande, mais encore on essayait de détruire celles créées dans le passé. « J'ai brûlé moi-même mes archives, jadis si soigneusement rangées par Bogusław. Ce qui reste, repose dans quelques tiroirs du bureau et du secrétaire dans cette seule chambre. Et même ça, je le brûlerai », écrivait Nałkowska en décembre 1939. Et elle ajoutait: « Je ne peux pas répéter les nouvelles diffusées oralement » (31.12.1939)¹⁹.

Les exemples d'informations dissimulées et tues sont nombreux. Une approche sobre de l'état des choses et une recherche de substituts d'une vie normale, voire même d'une étrangeté positive, dominant dans la descrip-

1941, p. 264); Aurelia Wyleżyńska s'y réfère à plusieurs reprises (BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit, notes du 12 juin 1943).

¹⁷ Dans les notes, surtout celles des femmes, il y a des fragments qui donnent l'impression d'avoir été écrits par des auteurs de livres de cuisine et non des textes laissés par d'éminents intellectuels d'une société de 30 millions habitants. On pourrait donner de nombreux exemples. Les notes de Maria Dąbrowska du 21 février 1943: « Cuisson de l'orge perlé: Prendre de l'orge – de l'eau – faire revenir le lard et l'ajouter à l'orge – couvrir. Et laisser. A petit feu. Et maintenant les *zraziki* à l'étuvé. Et cet orge – Qu'est-ce que c'est bon » (*Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947, publié sous la dir. de Tadeusz Drewnowski, Warszawa 2009, p. 42; cf. les notes du 13 juin 1941, *ibidem*, vol. 4: 1937-1941..., p. 153).

¹⁸ Ce qui a laissé son empreinte sur mon texte qui, initialement, sous l'influence de la lecture du journal-chronique d'Aurelia Wyleżyńska, devait se concentrer sur la comparaison de ce qui s'écrivait sur la terreur en Pologne et dans l'Europe de l'Ouest. Il s'est avéré que les notes d'Aurelia Wyleżyńska, vu l'intérêt très particulier qu'elle avait dans le sort de sa France bien-aimée, répondaient parfaitement à mon intention. Dans d'autres textes analogiques un tel matériel n'a pratiquement pas été retrouvé.

¹⁹ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., p. 175.

tion de la réalité imposée par l'occupant. Par exemple, au lieu de parler des ténèbres dans lesquelles devaient vivre les habitants de Varsovie, on soulignait l'aspect ravissant de la ville, observée par nécessité seulement la nuit et à la lueur de la lune car, comme le remarque Dąbrowska, « on ne la voit pas avec l'éclairage urbain normal » (4.10.1941)²⁰. Les descriptions de la nature abondent également, donnant l'apparence d'avoir été écrites avant 1939, à cette seule différence, qu'elles sont plus teintées de tristesse et de mélancolie²¹. La presse clandestine est qualifiée de « fanzines » (Maria Dąbrowska, 12.12.1943)²². L'on ne parle que très peu de sa propre pauvreté. Ce n'est que grâce à l'indignation de Maria Dąbrowska envers les rumeurs qui auraient couru à son propos, que l'on apprend qu'au milieu de l'année 1941 elle avait environ 500 zlotys par mois pour tous ses besoins. Et que, voulant entretenir sa maison, comme elle le racontait elle-même « elle faisait des pieds et des mains et s'arrachait les cheveux » (8.06.1941)²³. La douleur, la faim et le froid offrent plutôt une occasion de faire une description littéraire des sensations, si étrangères à la normalité de l'avant-guerre, qu'une raison de se plaindre. Le froid lié au manque du combustible a été décrit par Zofia Nałkowska: « La vie est pénible, elle avance cahin-caha. Un froid sans fin, inconnu depuis des années, encercle tout. Il fait froid à la maison, au magasin ; dans la ville on se déplace à travers ce médium étrange, dans un univers arctique ou celui de

²⁰ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 4: 1937-1941..., p. 221. Nałkowska, désespérée par la destruction de Varsovie, dévoile à un certain moment les conditions dans lesquelles on se déplaçait dans l'obscurité de la ville: « Elle m'accompagne jusqu'au Belvédère. Là, je continue seule dans la boue et dans l'obscurité, brisée, me retenant à peine de pleurer » (*Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., notes du 16 octobre 1939, p. 141).

²¹ Zofia Nałkowska et Aurelia Wyleżyńska excellaient dans de telles descriptions quand elles se retrouvaient à l'extérieur de Varsovie. La première à Adamowizna, l'autre à Wielgolas. Le 3 juillet 1941 Nałkowska a noté: « Je fais des promenades aux alentours, souvent seule – le long des bornes, à côté des champs de seigle. Les épis sont encore verts, mais la surface flottante des champs, odorante et grinçante, paraît blanche sous les rayons du soleil, encadrée par la raie des arbres noirs. Les bleuets vont bien avec ma robe en toile bleue, cousue il y a un an à Truskawiec selon les recommandations de Gizela; comme tout le monde je ne porte plus de bas, j'ai des chaussures blanches avec des semelles en gomme, encore parisiennes, elles sont parfaites pour la marche. Et avec ce petit bout de vie qui me reste, ce lambeau minuscule, je m'agrippe à ce monde » (*Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., p. 195).

²² Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., p. 76.

²³ *Ibidem*, vol. 4: 1937-1941..., p. 207.

l'âge de glace. Il est enfin arrivé ce qui nous menaçait depuis bien des temps – les réserves de charbon sont épuisées et le chauffage central ne marche plus dans l'immeuble entier. Paralysées par le froid, submergées par des frissons, le soir nous nous glissons sous la couverture habillées jusqu'au cou. C'est comme si l'on versait des flots d'eau glacée sur nous » (20.01.1940)²⁴.

Un manque total d'intérêt envers la réalité de la guerre est encore plus choquant dans le cas des textes analysés ici et écrits par des hommes. Les reflets de la réalité ne se laissent pas facilement voir dans les journaux tenus par deux personnes appartenant l'un à la génération la plus jeune, l'autre à la plus âgée des hommes de lettres polonais – Andrzej Trzebiński et Karol Irzykowski. Trzebiński, un garçon d'à peine 20 ans, était plus absorbé par sa vie intérieure – y compris ses sentiments envers les femmes – que par la misère des gens tout autour. Une ou deux fois il mentionne peut-être le manque absolu d'argent et de ressources pour s'acheter de la nourriture. Ce sont ces amis – par exemple Tadeusz Borowski – qui écrivaient sur le dénuement dans lequel il se trouvait²⁵. Il se peut que les remarques les plus caractéristiques faites par Karol Irzykowski par rapport à ses conditions de vie, étaient celles sur sa santé faible et son poids qu'il ne cessait de perdre. À chaque fois qu'il parvenait à prendre quelques décagrammes, il le notait avec joie ; ceci comptait, car il n'a réussi qu'une seule fois à atteindre le poids de 60 kg²⁶.

²⁴ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., p. 180.

²⁵ Dans l'introduction, on retrouve les mots suivants de Tadeusz Borowski : « Andrzej était toujours affamé, somnolent. Il n'avait pas de chaussures correctes. Il portait des sabots en bois. Son habit datait encore du lycée, étroit, court et déjà fatigué. Les jambes de ses pantalons étaient fameuses pour lui arriver seulement jusqu'au milieu des mollets. Il sautait partout aux yeux. Qui l'a vu une seule fois, ne l'oubliait plus jamais » (Andrzej Trzebiński *Pamiętnik*, réd. Paweł Rodak, Warszawa 2001, p. 6).

²⁶ Nałkowska, qui lui était très défavorable, a observé son attitude de résistance aux malheurs de la guerre ; elle l'a opposé à la faiblesse de Stefan Napierski : « La visite de Napierski, qui n'était jamais ni amical ni agréable, mais toujours amusant et absorbant. Il est cassé par sa pauvreté soudaine, son sans-abri, son judaïsme, si difficile à vivre depuis maintenant. De ses soupirs, on peut apprendre quelle était avant sa richesse démesurée. Irzykowski, dont on a brûlé tout l'appartement, tous ses livres et affaires, le supporte infiniment mieux » (*Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., notes du 25 novembre 1939, p. 166). L'opposition de l'attitude équilibrée d'un Polonais et de la nervosité excessive d'un Juif apparaît également dans les notes d'Aurelia Wyleżyńska, bien qu'elle souligne, que ceci n'a rien à voir avec les origines. Elle compare l'attitude de la femme de Stawiński et celle de Maria Mirska : « Malgré moi-même j'oppose deux souffrances, sans les classer selon leur origine, mais plutôt

Dans cette perspective, il n'est plus étonnant qu'on écrivait très peu sur les démarches militaires et sur le déroulement des batailles sur le front, même si la revue clandestine la plus lue – « *Biuletyn Informacyjny* » (Bulletin d'information) – tenait ses lecteurs plutôt bien au courant sur ce sujet. On trouve le plus souvent des commentaires sur les événements créant de nouveaux rapports de force, p.ex. sur de nouveaux conflits armés. Outre les combats de septembre 1939, les faits qui retentissaient le plus dans les notes des écrivains étaient les victoires des Allemands à l'Ouest de l'Europe en 1940 (Danemark, Norvège, Belgique, Hollande, France). Parmi ces événements, c'est surtout l'échec de la France, sur laquelle on comptait le plus, qui a laissé son empreinte²⁷. Il est la cause directe des expressions comme « le défilé continu des vainqueurs » allemands (Zofia Nałkowska, 4.07.1940) et de la quête des nouveaux espoirs (« Il y aura peut-être encore une guerre de l'Allemagne contre l'Amérique ? », Maria Dąbrowska, 26.06.1940). On commençait à critiquer de moins en moins la faiblesse de la défense polonaise en 1939²⁸.

Après l'échec de la France, c'est seulement l'attaque de l'Allemagne contre la Russie en juin 1941 qui a éveillé quelque peu la curiosité des hommes de lettres envers ce qui se passait sur le front. Ils ne révèlent pas leurs émotions

comme des symptômes des individualités précises. La femme du docteur Stawiński réagit différemment au malheur que M.M. Elle ne parle pas du tout de ce qu'il lui est arrivé, elle dit seulement qu'un malheur est arrivé à son mari. Il y a de la dignité dans tout ça, de la maîtrise de soi, de la volonté de ne pas imposer sa triste personne à autrui. Elle ne culpabilise personne, elle ne présente ses plaintes à personne, ne rétracte aucun mot de ce qui ne pourrait être rétracté, ne cherche pas l'appui pour son âme chez les autres, elle laisse à elle-même la tâche de surmonter la perte immense. M.M. commence : pourquoi ceci, pourquoi cela ? On n'aurait pas dû... » (BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit, notes du 24 mai 1943).

²⁷ Cet événement a non seulement entraîné la déprime de nombreux intellectuels, mais a même provoqué des suicides. Voir Marcin Urynowicz, *Stosunki polsko-żydowskie w Warszawie w okresie okupacji hitlerowskiej* [in:] Andrzej Żbikowski (dir.), *Polacy i Żydzi pod okupacją niemiecką 1939-1945. Studia i materiały*, Warszawa 2006, p. 549.

²⁸ Ceci a été exprimé par Aurelia Wyleżyńska qui continuait à croire en la France. Le 18 janvier 1941 elle note : « [La France – M.U.] à présent non seulement subsiste, mais encore avance, ça veut dire qu'elle quitte les rangs de la passivité. Nous avions eu septembre, eux – leur juin honteux, mais notre réhabilitation est survenue elle-même par la force d'une comparaison, et eux, ils continuent à lutter activement contre le moment de faiblesse. Je crois en eux plus que je ne crois en nous... » (BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit).

à ce propos, les formules sont dénuées de tout sentiment et ont pour seul objectif d'informer. Koniński est le seul à dévoiler quelques émotions en écrivant que « la dalle funéraire au-dessus de nous a remué » (31.06.1941)²⁹. À partir de ce moment, on voit un plus grand intérêt qu'auparavant porté aux combats en cours sur le front, l'espoir de voir un tournant dans cette succession de victoires allemandes devient plus net. Parmi tous les événements du front, c'est le débarquement des forces alliées en France et l'ouverture du deuxième front en juin 1944 qui ont éveillé le plus grand enthousiasme. Nałkowska écrivait: « Le lendemain a commencé l'**offensive**, dont on parlait depuis des années ! Nous l'apprenons par des chuchotements secrets en faisant nos courses. Dans les vestibules et dans les couloirs, des dialogues hâtifs, une joie restreinte devant les yeux d'inconnus. "De quoi vous réjouissez-vous tant ?" – demande l'un d'eux à un fonctionnaire trottant à côté. "De la même chose que vous" – répond celui-ci en toute conspiration »³⁰. Le niveau moyen des informations recueillies par les hommes de lettres polonais dans ce cadre répond à ce que l'on peut apprendre des notes prises par le président du *Judenrat* à Varsovie, Adam Czerniaków. Ce qui fait preuve également du niveau de la terreur présente dans ce milieu.

En analysant de quoi et comment les écrivains polonais parlaient dans leurs journaux personnels, il faut inévitablement aboutir au constat que

²⁹ Karol Ludwik Koniński, *Uwagi 1940-1942...*, p. 130.

³⁰ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., notes du 10 juin 1944, p. 549. On retrouve un enthousiasme semblable chez Marian Wyrzykowski (*Dzienniki 1938-1969*, réd. Barbara Lasocka, Warszawa 1995, p. 106). Maria Dąbrowska était plus restreinte, elle ne notait que les informations sur l'invasion fournies par le « Nowy Kurier Warszawski » (7.06.1944) et par des magazines allemands (8.06.1944) (*Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., p. 113). La fin de l'occupation allemande et l'entrée des Russes sur le territoire de la Pologne se distinguent sur le plan de l'omission générale de la situation sur le front. Aurelia Wyleżyńska, qui n'a pas vécu assez pour le voir, appréciait le rôle de l'Armée rouge dans la défaite d'Hitler et soulignait que des deux ennemis, c'étaient les Allemands qui étaient les plus mauvais et que c'était surtout d'eux qu'il fallait se débarrasser. Maria Dąbrowska, qui a passé les premiers mois de l'occupation dans les Confins (*Kresy*), voyait la chose différemment. En juillet 1944, après le départ de l'Armée rouge en direction de Varsovie, et à la nouvelle du repoussement des Soviétiques planifié par les Allemands, elle écrivait: « Ô sort tragique, nous devons prendre ceci avec soulagement et s'en réjouir plutôt. La pensée d'une invasion bolchévique est un cauchemar complet » (*Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., notes du 27 juillet 1944, p. 124. Cf. la note du 10 février 1944, p. 91).

toute la sphère de la terreur militaire socio-politique, à commencer par la stricte censure et la liquidation des institutions, en passant par la réduction de l'éducation aux écoles primaires et professionnelles, pour arriver finalement à l'exploitation économique, à la paupérisation brusque des vastes couches de la société et à la création de conditions favorisant la dégradation biologique de la plupart des Polonais, ne s'était guère traduite dans leur création. Il faut plutôt deviner la réalité *post factum* que d'essayer de l'apprendre de la lecture ou de trouver des informations concrètes. La terreur dirigée de manière directe contre les individus, groupes et couches donnés, visant leur liquidation immédiate – ou éventuellement échelonnée dans le temps – et ne déguisant même pas ses desseins sous une telle ou telle couverture, n'est guère plus présente dans cette création. Seulement certains événements plus connus, ayant touché aux cercles les plus proches des amis des auteurs en question – ou bien ceux dont ils ont été les témoins oculaires – ont été mentionnés, bien qu'en général de manière très succincte³¹.

Le journal de Maria Dąbrowska peut très bien servir d'exemple. Non seulement elle note très rarement des cas de terreur, mais elle s'y décide uniquement quand les situations données la touchent elle-même. Si elle observe la fermeture des imprimeries polonaises, c'est surtout car une personne rencontrée le même jour est propriétaire de l'une d'elles (12.07.1940); elle écrit sur la « grande rafle des hommes » quand elle en devient témoin oculaire en rentrant chez elle (12.08.1940); de même quand il s'agit de l'expulsion des habitants de Varsovie – elle n'en parle que lorsqu'elle se sent personnellement menacée – « une rumeur court dans l'immeuble: toute la rue Polna serait expulsée » (22.09.1940); et mentionne les saisies de certaines maisons à Rembertów quand celles-ci appartiennent à ses amis (19.04.1941)³². Elle faisait

³¹ Il était courant de ne pas les mentionner directement, de voiler leur vraie signification. Après les événements de septembre 1939, de tels événements apparaissent de plus en plus souvent dans les notes: le meurtre de masse à Wawer près de Varsovie (décembre 1939); les rafles de 1940; la prise d'otages après le meurtre de Igo Sym (7.03.1941); la question juive et les combats dans le Ghetto de Varsovie; la tragédie des captifs soviétiques et les gangs forestiers dans la province; les rafles et les exécutions en 1943/1944; les crimes allemands pendant l'Insurrection de Varsovie. L'assassinat des officiers polonais à Katyn – qui toutefois fait partie des crimes russes et non allemands – y joue également un certain rôle.

³² Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 4: 1937-1941..., pp. 158, 162, 168, 198.

des exceptions à cette règle à compter de 1941 et uniquement dans le cas des événements les plus « spectaculaires », tels que la prise d'otages et les fusillades. Mais même ici on ne saurait exclure, que ceci était lié au caractère des représailles allemandes qui cherchaient ses victimes à tâtons, et donc auraient pu toucher l'écrivain elle-même. Il en était ainsi dans le cas des représailles après le meurtre de Igo Sym (7 et 12.03.1941)³³. La fréquence des informations de ce type augmente entre 1943 et 1944, quand après la liquidation des Juifs de Varsovie, les Allemands commençaient à emprunter des moyens de plus en plus brutaux envers les Polonais. Le 17 octobre 1943 elle écrit sur la fusillade des mineurs ; le 24 octobre – sur des événements atroces dans la ville, tellement atroces « que nous ne sortons guère de chez nous » ; le 19 novembre elle regarde des « affiches pourpres comportant les noms des personnes assassinées et des nouveaux candidats pour la tuerie » ; le 4 décembre elle écrit sur une exécution « d'une grande masse de personnes » au croisement des rues Rakowiecka et Puławska. Le 9 décembre elle observe avec soulagement, que depuis 6 jours il n'y a eu aucune exécution publique dans la ville³⁴. La paix n'a pas duré longtemps. En février 1944 elle remarque à nouveau « de grandes exécutions » et « la panique » (2.02.1944) ainsi que les « nouvelles listes de fusillés » (24.02.1944), et en mars elle parle des « 40 martyrs » (11.03.1944)³⁵.

Le journal de Zofia Nałkowska confirme la relation entre la possibilité de devenir une victime accidentelle d'une des exécutions collectives et le fait de noter les informations les concernant. Nałkowska, clairement choquée, demandait tout comme en septembre 1939, quand les aviateurs allemands tuaient des civils sans défense : « Qu'est-ce que c'est que ça ? Des gens comme moi, des gens ordinaires, pris dans la rue. Il y a la peur et la honte qui déchirent le cœur, qui sucent les entrailles » (15.10.1943). Après le premier choc, elle s'efforce de se calmer et communique les nouveaux événements de manière implicite. Elle note par exemple : « Ça ne s'arrête pas, ça se répète dans des endroits divers de la ville (16.10.1943) ou « hier de nouveau, dans trois endroits » (10.11.1943). Ayant apprivoisé la nouvelle situation, elle révèle des détails entendus quelque part : « Ils ont les yeux bandés, les mains ligotées.

³³ *Ibidem*, vol. 4 : 1937-1941..., p. 192.

³⁴ *Ibidem*, vol. 5 : 1942-1947..., pp. 67, 68, 71, 75, 76.

³⁵ *Ibidem*, vol. 5 : 1942-1947..., pp. 90, 92, 95.

Mais dernièrement ils sont transportés dans de grands sacs, liés autour du ventre. **Après** on défait le nœud sur le sac, on le secoue, ligote à nouveau sur la tête et les rejette sur la plateforme » (27.10.1943). Elle explique également quels sont les moyens de prévention empruntés. Dąbrowska mentionnait celui de ne pas sortir de chez soi, Nałkowska était peut-être plus courageuse : « On ne prend pas le tramway, car en marchant il est possible de guetter les tirs, on peut observer » (27.10.1943)³⁶. Ceci pouvait très bien toucher les écrivains et leurs proches (c'est ainsi qu'est décédé Andrzej Trzebiński, écrivain débutant, âgé d'à peine 21 ans, fusillé le 12 novembre 1943 dans une exécution publique au croisement des rues Warecka et Nowy Świat).

Toutefois, c'est la tragédie des Juifs qui dans les notes journalières occupe la place centrale de la terreur de l'occupant, même si dans le cas de Varsovie elle se limite presque uniquement à la liquidation du Ghetto de Varsovie et à la résistance des combattants juifs. Jusqu'au printemps 1943, il était très rare pour les hommes de lettres (à l'exception d'Aurelia Wyleżyńska) de s'occuper de cette partie de la population. Maria Dąbrowska, réticente envers les Juifs, n'a remarqué que le fait de la création du ghetto, et ceci encore dans le contexte de la division de la ville : « Aujourd'hui le "Nowy Kurier Warszawski" [Le Nouveau Courrier de Varsovie] a émis une ordonnance qui partage Varsovie entre le ghetto juif, le quartier allemand et le quartier polonais » (14.10.1940). Ensuite, jusqu'au printemps 1943 (si l'on ne prend pas en compte les rumeurs sur le report du plan du ghetto à mai 1941, qu'elle note le 8 novembre 1940), elle n'avait rien de plus à dire à ce sujet. Il arrivait cependant que les Juifs apparaissent dans ses rêves. Elle n'a pas non plus oublié de décrire le cas où l'on perquisitionnait son appartement à la recherche de Juifs, qui d'ailleurs ne s'étaient pas réfugiés chez elle : « Elżunia est venue dans l'après-midi – et une scène du drame se déroule. [ajouté au crayon:] La police cherchait des Juifs chez moi » (12.01.1943)³⁷. Il semble que ce ne sont pas les préjugés personnels de Dąbrowska qui ont entraîné la brièveté de cette note, vu que des personnes ayant un autre point de vue au sujet des Juifs, telles que Nałkowska, Iwaszkiewicz ou Irzykowski, n'écrivaient

³⁶ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., pp. 479, 484, 486, 489.

³⁷ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., p. 38.

pas non plus sur eux. Il est vrai que Nałkowska les voit encore en septembre 1939, mais elle ne mentionne que les réfugiés juifs qui se tenaient à l'écart (15.09.1939) et l'incendie de la synagogue à Łuków (27.09.1939). Le grand silence qui règne ensuite n'est interrompu que quand – de même que dans le cas de Iwaszkiewicz – elle doit traverser le ghetto en tramway : « Le tramway traverse le quartier exotique juif, les rues y sont affreuses, bondées malgré le gel, les magasins fermés, les maisons brûlées. Il n'y a vraiment que des Juifs qui y habitent, tous les Juifs qui restent. Il y a des gardes à l'entrée et à la sortie, et pendant la traversée le tramway ne s'arrête pas une seule fois » (8.01.1941)³⁸.

La plus grande tragédie du Ghetto de Varsovie – les déportations de 1942, quand 250 000 personnes ont perdu la vie dans les chambres à gaz de Treblinka – a été aussi complètement tue (à l'exception d'Aurelia Wyleżyńska). Maria Dąbrowska n'a rien écrit à ce sujet. Tandis qu'après les déportations, en novembre 1942, elle se disait « énormément inquiète » par les agressions des « gangs judéo-soviétiques, qui non seulement pillent, mais encore assassinent » (25.11.1942). Ceci ne se présente guère mieux chez Nałkowska, qui a consacré plus de place à l'attaque aérienne sur Varsovie en août 1942 qu'à la tragédie du ghetto. Elle a commenté le premier événement et ses conséquences à deux reprises (27.08 et 1.09.1942) et le deuxième – une seule fois, le 31 août, et uniquement à propos de son passage à travers un fragment du ghetto déserté : « Passage à travers une ville sans vie, une ville d'atrocités et de supplices. Toutes les fenêtres et les balcons – jadis remplis des gens entassés – aujourd'hui vides »³⁹. Jarosław Iwaszkiewicz n'écrit pas un seul mot

³⁸ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5 : 1939-1944..., pp. 249-250. Les notes d'Iwaszkiewicz datent de plusieurs jours après, et plus émotives : « Nous restons avec le chauffeur sur la plateforme avant du tramway et j'observe, le cœur serré. Ce qui me frappe surtout – l'encombrement des rues d'une foule noire et dense. Cette foule à l'air exotique, elle ne ressemble même pas à ce qui se voyait à Nalewki. Beaucoup de magasins, de commerçants. Je vois dans la rue, sur les trottoirs, des mendiants allongés, leurs visages sont pâles et affreux. Quelques-uns sont couverts par des magazines – ce sont des cadavres. [...] A Leszno il y a quelques beaux cafés. Le wattman porte quelques colis, il ralentit dans les virages et jette ces colis tout en cherchant dans la foule leurs destinataires. Les colis, attrapés par des mains habiles et avides disparaissent dans la foule noire. Je tremble à l'idée que mes amis habitent ici, les parents de mes amis. Je reçois de temps en temps de leurs nouvelles, mais elles sont rédigées comme si elles venaient d'outre-tombe. Je n'arrive pas à oublier cette impression » (*Dzienniki 1911-1955...*, notes du 23 février 1941, p. 175).

³⁹ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5 : 1939-1944..., p. 411.

à ce propos. À côté de la chronique d'Aurelia Wyleżyńska, il y a toutefois une autre exception – les notes de Karol Ludwik Koniński qui, dès le début des meurtres massifs de Juifs, restait vigilant. Déjà en mai 1941, il observe que « les Juifs errent comme des fourmis ailées, on ne sait ni où ni pourquoi. Il y a Grünstein qui se traîne d'un village à l'autre pour qu'on l'emmène quelque part, mais ils ne veulent pas le prendre sans des super-permis qu'il lui est impossible d'obtenir. Ils vendent des choses pour deux fois rien ; ma femme a vu une fois une pauvre Juive malade sur un chariot, qui se déplaçait vers sa nouvelle demeure ; ils sont conscients, que dans peu de temps ils en seront de nouveau chassés, Dieu sait où » (2.05.1941)⁴⁰. Il s'intéresse tant à la situation des masses qu'à celle des individus. Il montre les Polonais tels qu'ils étaient, d'un côté impitoyables, contribuant à la mort des Juifs, et de l'autre – attendris par leur sort et sincèrement compatissants⁴¹. Ses notes s'achèvent au moment de la remarque sur les « Juifs brûlés vifs et asphyxiés par les gaz » dans la voïvodie de Lubelskie⁴².

Les combats dans le ghetto avaient toutefois un fort retentissement, et principalement parce que leurs conséquences se voyaient dans toute la ville. C'était même le cas de Maria Dąbrowska, réticente envers les Juifs. La vue des fumées sur le ghetto la remplissait de terreur : « Un nuage de fumée se voit encore de la fenêtre – Des pensées monstrueuses, inquiétantes, effrayantes, s'emparent du cerveau » (27.04.1943)⁴³. Et pour cette raison une aversion à la vie montait en elle : « Que je m'ennuie terriblement dans ce monde – monde effrayant, sale et minable. Affreux, affreux, affreux » (1.05.1943)⁴⁴. Nałkowska le vivait de manière semblable, quoiqu'elle sût mieux dépeindre ses sentiments. Elle a observé le ghetto enflammé pendant sa visite au cimetière où elle s'était rendue sur la tombe de sa mère : « Car voici que l'on entend et que l'on voit. Au-delà de la clôture du cimetière, au-dessus du vert gracile et tout frais des arbres – des nuages noirs, tels des tourbillons de fumée, s'élèvent dans les airs. Parfois on voit des flammes – comme des rubans rouges, animés, miroitant dans le vent.

⁴⁰ Karol Ludwik Koniński, *Uwagi 1940-1942...*, p. 119.

⁴¹ *Ibidem*, p. 215-217, 224, 232.

⁴² Donc là où l'Action Reinhardt a commencé (*ibidem*, p. 234).

⁴³ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., p. 49.

⁴⁴ *Ibidem*.

Et entendre ça là-bas, au-dessus de violettes sombres de la tombe. Et y penser. Et vivre » (25.04.1943)⁴⁵. La vue du ghetto périssant nourrissait le sentiment de culpabilité. Quelques jours après elle commence en quelque sorte à se justifier : « La réalité est tolérable, car elle n'est pas offerte entière à l'expérience. On la trouve dans des bribes de faits, des lambeaux de récits, des échos de tirs – affreuse et intouchable – dans des tourbillons des fumées, des incendies [...]. Voici des tombes qui contredisent l'ordre qui était en place jusqu'à maintenant. Nous sommes étirés – nous ici – étroitement le long de l'axe de cette symétrie. Le sort de ces gens éloignés, le sort de ces gens à côté. Des morts, des morts. Des défilés graves des résignés, des sauts dans les flammes, sauts dans le gouffre. [...] Un petit garçon à la fenêtre, des enfants portés dans les bras. Je ne peux pas supporter les pensées, elles me transforment » (28.04.1943)⁴⁶. Le sentiment de culpabilité devient si grand que, ne pouvant ni protester ni rien faire pour arrêter le crime, elle commence à percevoir sa propre existence comme une forme de consentement : « Je vis à côté de ça, je peux vivre ! [...] Comment peut-on me forcer à cela, à l'approuver par le seul fait de vivre ! C'est une honte et pas seulement un supplice. C'est de la honte atroce, pas seulement de la pitié. Et chaque effort pour ne pas perdre ses sens, pour se préserver soi-même dans cet effroi, est ressenti comme une faute » (28.05.1943)⁴⁷.

C'est Aurelia Wyleżyńska qui a consacré le plus de place aux événements du ghetto, elle en a parlé dès les premiers jours des combats. Elle le vivait différemment de Nałkowska et récoltait des informations sur la défense des Juifs ; elle voyait son existence comme une forme de résistance, comme un moyen de lutter aux côtés des combattants du ghetto, et pas comme un consentement à ce qui se passait autour : « La lutte dure. Bien qu'apparemment les derniers nids de la résistance se défendent maintenant. Le matin j'y participe. J'entends, je suis dans la lutte directe, dans la journée je récolte des informations : quelqu'un raconte qu'il a réussi à pénétrer au-delà de la clôture, aujourd'hui d'ailleurs endommagée » (21.04.1943)⁴⁸. Elle était aussi

⁴⁵ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol 5 : 1939-1944..., p. 445.

⁴⁶ *Ibidem*, pp. 445-446.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 446.

⁴⁸ BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit, notes du 21 avril 1943.

la seule à consacrer à cette tragédie tout un article dans la presse clandestine, intitulé *Gloria victis* (Gloire aux vaincus), qui se termine ainsi : « les défenseurs du ghetto ont perdu la vie en se heurtant contre la force et la violence brutale des assaillants, mais ont également traversé un enfer de cruautés, où les bourreaux ont eu recours à tous les supplices qu'un homme peut infliger à un autre. Les légendes sur les massacres les plus sadiques ont désormais trouvé leur nouveau chapitre. Les victimes de l'holocauste – au sens littéral et figuré – s'en vont. Mais le monde civilisé conservera leur mémoire glorieuse »⁴⁹. C'est aussi elle qui, le plus fortement parmi tous les écrivains que je connais, sentait la tragédie des Juifs. Assez fortement pour ne plus réussir à s'endormir. Dans les premiers jours des combats dans le ghetto elle a écrit : « L'angoisse m'a fait fermer les yeux. Quelque chose d'affreux est arrivé, le cauchemar a commencé à me tourmenter l'ouïe. Un train continuait à se déplacer d'un coin de la pièce vers l'autre, son grondement de l'extérieur a pénétré jusque-là. Ce sentiment, ce supplice complètement physique, je ne parviens pas à le reproduire. Je n'arrive pas à comprendre quelle est sa relation avec les impressions antérieures, serait-ce un symbole d'une fuite manquée ? Et ensuite à mon chevet, car c'est ainsi qu'il faudrait à présent l'appeler, se sont assis des spectres de gens qui jusqu'ici étaient vivants. Qui se trouvent à l'extérieur du champ de bataille, mais y appartiennent. Je pressentais depuis quelques jours déjà que ceux-ci allaient me tourmenter, comme des émissaires de ceux qui périssent »⁵⁰.

Il est symptomatique à cet égard qu'encore dans la période de guerre certains hommes de lettres polonais consacraient des œuvres littéraires à ce sujet, comme c'était le cas de Czesław Miłosz et son poème *Campo di Fiori* ou le récit *Wielki Tydzień* de Jerzy Andrzejewski.

Dans ce contexte l'on ne saurait soutenir la thèse que les hommes de lettres polonais – en tout cas ceux qui tenaient des journaux pendant la guerre – aient omis le phénomène de l'holocauste motivés par « l'inconfort moral des

⁴⁹ BN, III 6457, Aurelia Wyleżyńska, Articles et esquisses littéraires des temps de l'occupation allemande 1940-1943, manuscrit, p. 2.

⁵⁰ BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit, notes du 19 avril 1943.

témoins de l'Holocauste»⁵¹. S'il s'agit du groupe analysé ici, la situation était inverse. C'est l'holocauste qui les a choqués le plus. Mais ceci n'est visible que dans une étude plus vaste, prenant en compte les autres formes de terreur qu'ils décrivaient. Les conclusions sur l'omission de la tragédie juive peuvent être formulées uniquement lorsqu'on adopte un point de référence bien précis – le sort de la collectivité en question et non pas la situation de la société polonaise en général. Si les écrivains – ou bien tous ceux écrivant à cette époque-là des journaux – s'intéressaient à quoi que ce soit d'autre que leurs propres affaires, c'était toujours le sort de tous, et non pas celui d'une collectivité précise, et encore filtré par le fait d'en avoir été le témoin oculaire ou de l'avoir vécu personnellement (ou le connaître du récit d'un proche). Sinon, comment expliquerait-on le fait que Maria Dąbrowska, qui ostensiblement n'aimait pas les Juifs, s'intéressait sans pareil plus à la tragédie juive qu'au massacre de Katyn?⁵² L'exemple de Karol Irzykowski – donné pour modèle d'un écrivain ne s'intéressant pas aux Juifs le confirme également. On omet le fait que la terreur anti-juive était celle qui l'intéressait le plus, il serait vain de chercher dans son œuvre des notes consacrées à la terreur anti-polonaise. D'ailleurs, à partir d'un certain moment on trouve très rarement dans ses notes une quelconque référence à la réalité de la guerre.

La vie dans une telle atmosphère a engendré, déjà dans les premiers jours de la guerre, deux phénomènes simultanés curieux : d'un côté – un climat d'apocalypse et la conviction que les souffrances de la Pologne et des Polonais étaient exceptionnelles, et de l'autre – une apathie envers le mal omniprésent. La thèse sur la singularité des souffrances des Polonais a été expliquée de manière la plus exhaustive par Karol Ludwik Koniński. Il a souligné qu'aucun Polonais – sans compter des médiocres sans aucune signifiante – n'est devenu collaborateur. Le 27 février 1941 il écrivait : « Nous souffrons ensemble comme aucune autre nation dans l'histoire de l'Europe moderne, et personne ne songe à se plier. C'est ce qui constitue la grandeur d'une nation, c'est ce qui

⁵¹ Feliks Tych, *Długi cień Zagłady. Szkice historyczne*, Warszawa 1999, pp. 9-54.

⁵² Le massacre de Katyn apparaît chez Maria Dąbrowska dans ses notes de la période de la guerre – seulement une fois et de façon plutôt fade : « La nouvelle sur l'excursion à Smoleńsk organisée par les autorités allemandes – à la tombe des officiers polonais assassinés par des bolchéviques » (*Dzienniki 1914-1965*, vol. 5 : 1942-1947..., p. 48).

s'appelle avoir des grandes traditions derrière soi et une grande ambition ; ce sont les traditions qui tiennent ainsi, des traditions qui ont apposé leurs sceaux sur les cerveaux. Et le monde nous regarde ; regardez et ayez honte si jamais vous nous avez ignorés ; c'est nous – nous, la Pologne ! Nous crevons et nous attendons notre jour »⁵³. Cette singularité était ressentie également par Maria Dąbrowska qui commentait, en écrivant sur la peur constante des déportations : « Toute l'histoire du monde n'a jamais rien vu de pareil – mon Dieu – que ce supplice se termine » (30.09.1940)⁵⁴. Surtout après l'assassinat des Juifs, quand il était devenu clair de quoi étaient capables les Allemands, la polonité et les Polonais lui paraissaient un univers condamné à l'anéantissement. Suite à sa visite au cimetière de Powązki en juin 1944, elle écrit : « Rien n'a changé à Powązki. Je m'y suis sentie bien, presque gaie – J'ai senti que notre univers, un univers condamné à l'anéantissement, vit et persiste uniquement là-bas – je me suis sentie chez moi entre les morts – Pour la première fois pendant la guerre – chez moi » (30.06.1944)⁵⁵. Nałkowska partageait cette sensation du crépuscule du monde lorsqu'elle observait en automne 1943 l'amplification de la terreur brutale, y compris les exécutions publiques ; elle était persuadée que les Polonais allaient partager le sort des Juifs : « Encore des nouvelles. N'est-il pas véritablement étonnant qu'il nous est donné de participer à cette véritable **fin du monde** ? Voici que nous savons quel sera notre sort, nous n'avons pas d'illusions, pas de doutes. Et nous faisons ce qui nous surprenait le plus chez eux le printemps dernier – qu'ils étaient capables de vivre en sachant, qu'ils se levaient chaque matin, se lavaient et s'habillaient, qu'ils mangeaient quelque chose et le soir se déshabillaient pour se coucher. – Un poison gardé avec soi pourrait offrir la seule paix, un poison rapide et facile. Mais même ça, il n'y en n'a pas » (28.11.1943)⁵⁶.

Ce sentiment était partagé par des couches plus vastes de la société. Des rumeurs sur les chambres à gaz destinées aux Polonais couraient en ville (Maria Dąbrowska, 20.11.1943)⁵⁷. Dans l'opinion générale, les Polonais sont

⁵³ Karol Ludwik Koniński, *Uwagi 1940-1942...*, p. 59.

⁵⁴ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 4: 1937-1941..., p. 169.

⁵⁵ *Ibidem*, vol. 5: 1942-1947..., p. 118.

⁵⁶ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5: 1939-1944..., p. 495.

⁵⁷ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., p. 71.

devenus une proie à chasser. Déjà en 1941, Koniński les comparait à des bêtes égorées, triées de temps à autre par le bourreau⁵⁸. Nałkowska remarquait l'accroissement de la solitude : « C'est simplement car il y a de moins en moins d'amis, c'est ainsi ». Elle racontait la technique empruntée par les passants pour se déplacer dans la ville, où ils pouvaient à chaque instant être enlevés et tués – ils étaient forcés de garder un maximum de vigilance, de guetter et de rester à l'écoute. Nałkowska le voyait comme une lutte pour la survie menée par l'instinct, une lutte où la victime se défend « uniquement par les sens les plus fondamentaux, comme dans les ténèbres géologiques, comme dans la jungle » (27.10.1943)⁵⁹. Il ne pouvait y avoir qu'un seul résultat – la mort, tôt ou tard. En mai 1944 Nałkowska sentait « de près l'effroi approchant et ledit **char écrasant de l'histoire** » (2.05.1944). Elle ne songeait toutefois pas à s'évader sous une fausse identité : « Fuir comme les autres ? Être quelque part dans un endroit indéfini, en route ou bien chez quelqu'un, sans ses propres documents ni livres, sans l'intérieur de ses tiroirs, sans ces quelques personnes qui restent – être moi-même, nue, distincte, sans accessoires, sans commentaires – quelle tristesse, quelle étrangeté » (2.05.1944)⁶⁰.

L'observation des démarches de l'occupant et le sentiment du danger croissant au fil du temps devait entraîner une apathie envers ce qui se passait autour. Les arrestations ou la mort dans la rue n'impressionnaient plus personne⁶¹. Un événement caractéristique a été remarqué par Jarosław Iwasz-

⁵⁸ Karol Ludwik Koniński, *Uwagi 1940-1942...*, notes du 4 avril 1941, p. 90, et 8 mars 1942, p. 195.

⁵⁹ Zofia Nałkowska, *Dzienniki*, vol. 5 : 1939-1944..., p. 484.

⁶⁰ *Ibidem*, pp. 535-536.

⁶¹ Les écrivains n'étaient pas les seuls à le voir. Ce phénomène a été bien perçu par Zygmunt Zaremba : « Les gens étaient devenus apathiques envers les dangers qui les guettaient à chaque pas et étaient indépendants d'eux, telle une prédestination. L'imagination ne s'en occupait plus. L'indifférence constituait une carapace confortable et efficace. Non seulement l'indifférence au danger personnel. Les cœurs se sont également durcis à la cruauté, à la mort, aux souffrances d'autrui. Plus on s'enfonçait dans l'occupation et ses manifestations atroces, plus je me surprenais à avoir des réactions tout à fait inhumaines : toute nouvelle de l'emprisonnement, des tortures, de la mort – des proches ou des connaissances – ne faisait plus couler une larme, le cœur ne se serrait plus, comme il le faisait encore il n'y a pas longtemps. Dommage – il est mort dans le combat. On ne peut pas rétracter les faits. Je voyais le même phénomène chez les autres. On se demandait l'un l'autre – sommes-nous dépourvus de sentiments humains ? Allons-nous survivre à cette guerre avec

kiewicz qui, en juin 1943, a vu un garçon absorbé par la lecture entrer sur la chaussée au croisement des rues Trębacka et Krakowskie Przedmieście et arrêter ainsi – par hasard – une ambulance de la Gestapo. Les gendarmes ont déchiré sa *Kennkarte* et ont tiré le garçon à l'intérieur de la voiture, qui est partie dans la direction de aleja Szucha. « J'ai regardé autour, cherchant encore de la compréhension, de la compassion envers ce qui venait de se passer. Quand même, le garçon avec le livre a disparu. À mon plus grand étonnement j'ai remarqué que personne n'a vu cet événement. Tout ce que j'ai décrit s'est passé si rapidement et chacun dans la foule était tellement pris par sa hâte, que l'enlèvement du garçon est passé inaperçu. Les dames tout à côté de moi se disputaient le numéro du tramway le plus convenable pour leur trajet, deux bonshommes derrière le poteau allumaient leurs cigarettes, une mamie avec son panier près du mur répétait "Citrons, citrons, jolis citrons". [...] J'étais le seul à remarquer qu'Icar s'était noyé » (30.06.1942)⁶². Maria Dąbrowska est devenue témoin d'une situation encore plus atroce : « À mon retour, à côté de la rue Chmielna – on a tué un homme de trois tirs presque sous mes yeux. Quelqu'un a regardé derrière soi et demandé : – A-t-on tué quelqu'un ? – Un autre lui a répondu : – Il est par terre – Et tous continuaient à marcher, occupés par leurs affaires – La mort d'un homme n'impressionne plus personne » (27.07.1944)⁶³. L'avis d'Aurelia Wyleżyńska était semblable – elle a remarqué un phénomène similaire dans tous les milieux. Wyleżyńska donne l'exemple d'un couvreur juif qui a perdu toute sa famille et à ce propos elle aperçut qu'on oubliait de pleurer les morts quand le sort de l'individu – qui restait en vie – n'était pas plus certain⁶⁴. Ce type d'apathie a englobé bien sûr non seulement tous les événements décrits ci-dessus, mais aussi la situation

des cœurs de pierre, incapables de répondre à la souffrance et au malheur humain ? On laissait la réponse à l'avenir. Pour l'instant il n'était pas possible d'agir sans cette carapace d'indifférence. Ni faire front à son sort » (*Wojna i konspiracja*, Londyn 1957, pp. 147-148).

⁶² Jarosław Iwaszkiewicz, *Dzienniki 1911-1955...*, pp. 227-229.

⁶³ Maria Dąbrowska, *Dzienniki 1914-1965*, vol. 5: 1942-1947..., p. 123.

⁶⁴ « La même chose dans tous les milieux. On oublie même de pleurer un mort, si son propre lendemain est incertain. Le petit couvreur juif à Wieloglas ne se soucie guère plus de sa femme et de sa fille qu'un docteur, un intellectuel. Se sauver soi-même, c'est ce qui importe vraiment » (BN, IV 6456, Aurelia Wyleżyńska, Journal des années 1939-1943, manuscrit, notes du 24 avril 1943).

des Juifs. Comme l'a remarqué avec précision Karol Ludwik Koniński : « En face du calvaire vécu par notre société, je n'avais tout simplement plus de place pour la pitié des Juifs » (27.02.1941)⁶⁵.

En concluant, il faut constater que les notes des écrivains polonais sur la période de la guerre indiquent, qu'il s'agissait d'un groupe traumatisé et terrorisé par la politique de l'occupant allemand. Les notes qu'ils prenaient étaient généralement et surtout centrées sur leurs propres problèmes. Le facteur majeur responsable de cette tendance, à côté bien sûr du trait caractéristique de cette forme littéraire – donc du journal – l'intimité, était la peur des représailles éventuelles de la part de l'occupant, si jamais ces notes tombaient dans des mains indésirables. Pour cette raison l'on ne mentionne pas souvent les questions liées à la terreur, et même si on s'y décide, on n'évoque que ce qui a sauté aux yeux et dont on a été le témoin oculaire (ou participant direct). Les informations qui pourraient nuire à l'auteur ou aux personnes mentionnées sont dissimulées, le contenu est évité. C'est la tragédie des Juifs polonais qui a provoqué le plus grand choc – et surtout sa dernière étape, la liquidation de cette collectivité. On a consacré relativement plus de place à ces événements par rapport aux autres liés à la terreur allemande. Seules les exécutions massives de 1943/1944 déployées sur le territoire polonais avaient provoqué une réaction semblable. Elles étaient vues comme un signe de la lugubre volonté de l'occupant d'assurer à la population polonaise le même sort qu'à la population juive. Le spectre de la « fin du monde » devenait de plus en plus réel. Mais même là, les notes consacrées à la terreur constituent une partie minime des textes. Ce sont plutôt des phrases séparées que des alinéas entiers. Si l'on croit les experts, l'auteur d'un journal peut, en écrivant, fuir la réalité – si ceci est vrai, il semble que les écrivains polonais ont réalisé ce postulat par excellence à travers leurs notes.

⁶⁵ Karol Ludwik Koniński, *Uwagi 1940-1942...*, p. 61.

III
LA COOPÉRATION
POLONO-BELGE
ET POLONO-FRANÇAISE

Zdzisław Jan Kapera

Université Jagellonne de Cracovie

LA CRÉATION DE L'ÉQUIPE 300 ET SON SORT DANS LA PÉRIODE DE JUIN 1940 À NOVEMBRE 1942

Introduction

Les archives relatives à l'activité du Bureau du chiffre polonais de la II^e Section d'État-major, et notamment à la période de la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas encore été suffisamment étudiées et devraient être analysées à nouveau. Même les dernières parutions françaises et polonaises (y compris celles en anglais) s'appuient toujours sur les mêmes documents, retrouvés par les historiens suite aux premières publications du général Gustave Bertrand¹ et Władysław Kozaczuk². À peine quelques ans se sont écoulés depuis la parution officielle et très tardive des mémoires de Marian Rejewski, le témoin principal de ces événements, dans la revue « *Przegląd Historyczno-Wojskowy* » (Revue historico-militaire)³. Comme le souligne l'auteur, les souvenirs du général Gustave Bertrand, parus en 1973, sont une réponse à la publication qui fausse l'image du travail effectué par le renseignement français, et plus

¹ Gustave Bertrand, *Enigma ou la plus grande énigme de la guerre 1939-1945*, Paris 1973.

² Władysław Kozaczuk, *W kręgu Enigmy*, 2e éd., Warszawa 1986. Les historiens professionnels devraient sans doute avoir recours à la version anglaise, revue et complétée (*Enigma. How the German Machine Cipher Was Broken and How It Was Read by the Allies in World War Two*, Washington 1984) ou allemande (*Geheimoperation Wicher. Polnische Mathematiker knacken den deutschen Funkschlüssel « Enigma »*, Koblenz 1989).

³ Marian Rejewski, *Wspomnienia z mej pracy w Biurze Szyfrów Oddziału II Sztabu Głównego w latach 1930-1945* ainsi que *Uzupełnienie do Wspomnień z mej pracy w Biurze Szyfrów Oddziału II Sztabu Głównego w latach 1930-1945*, « *Przegląd Historyczno-Wojskowy* » 2005, n^o spéc. 5 (210), pp. 71-160 et 161-204 (version anglo-polonaise).

précisément celle du travail de la Section d'examen dirigée par lui-même et faisant partie du Deuxième Bureau, donc du Service de renseignement⁴. Malheureusement, les détails fournis par Bertrand ne sont pas nombreux; il s'agit plutôt d'exemples choisis de son activité présentés en ordre chronologique. Il rend toutefois hommage dû aux Polonais pour le décryptage de la machine numérique allemande Enigma et admire leur travail effectué dans la période de la campagne française et celle de Vichy. Il omet malheureusement des faits cruciaux et néglige l'identification de nombreux personnages. On peut y distinguer également une certaine aversion envers le lieutenant-colonel Gwido Langer, liée à leur coopération dans la période entre l'armistice et l'évacuation du centre « Cadix » en Provence, après le débarquement allié dans l'Afrique du Nord le 8 novembre 1942. Ils ont définitivement arrêté toute collaboration suite à l'échec de la traversée des Pyrénées entreprise par cinq membres de l'équipe en hiver 1943.

Les premiers documents relatifs à l'activité de l'Équipe 300, d'ailleurs assez rares, sont parus ces dernières années⁵. C'est entre autres le fruit des travaux du Comité historique polono-britannique de la documentation du Service de renseignement polonais pendant la Seconde Guerre mondiale et de sa coopération avec le Service de renseignement britannique⁶. Cependant les documents conservés sont beaucoup plus nombreux et nécessiteraient sans doute une analyse plus détaillée que celle proposée par les études succinctes en place, consacrées à Enigma et aux interceptions radio et décryptement, et intégrées dans le I^{er} volume des travaux du Comité. Ces archives se trouvent également à l'Institut Józef Piłsudski à Londres dans la collection de documents du lieutenant-colonel Gwidon Langer et du lieutenant-colonel Maksymilian Cieżki qui appartiennent à la collection 100 (Archives Stefan Mayer), comme à l'Institut polonais et Musée du général Sikorski à Londres et en possession de personnes privées. La période en question

⁴ Cf. Michel Garder, *La guerre secrète des services spéciaux français 1935-1940*, Paris 1967.

⁵ Cf. *Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza podczas II wojny światowej*, vol. 2: *Wybór dokumentów*, élaboré par Jan Stanisław Ciechanowski, Warszawa 2005.

⁶ Cf. Tadeusz Dubicki, Daria Nałęcz, Tessa Stirling (réd.), *Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza podczas II wojny światowej*, vol. 1: *Ustalenia Polsko-Brytyjskiej Komisji Historycznej*, Warszawa 2004.

a été récemment également commentée par Jean Medrala (chapitres sur l'Équipe 300 et l'Agence Afrique)⁷ et Marek Grajek (chapitre *Turyści Sikorskiego* [Les touristes de Sikorski] dans sa monographie consacrée à Enigma)⁸, qui s'appuient sur des sources documentaires plutôt réduites. Les carnets du général Louis Rivet, datant des années de la guerre et récemment publiés, restent une source importante, qui permet de vérifier les dates et les faits⁹. Si aujourd'hui il est possible de présenter de manière quelque peu plus complète l'image du Poste des officiers n° 1 de l'Équipe 300 à Alger, c'est aussi grâce aux mémoires du général Mieczysław Słowikowski, publiées dans le pays pour la première fois¹⁰.

Le Bureau du chiffre dans la Section d'examen du Service de renseignement français

Grâce à l'initiative de Bertrand et par l'intermédiaire du Service de renseignement français à Bucarest, tous les employés du Bureau du chiffre évacués se sont retrouvés à Paris déjà en octobre 1939. À la demande de Bertrand, le général Władysław Sikorski a permis à la Section D (Chiffre et décryptement) du Deuxième Bureau français de reprendre toute l'équipe. Il serait difficile de contester cette décision, vu que l'Armée polonaise se réunissant en France n'avait à sa disposition aucune station d'écoute et l'incorporation de cette équipe dans les troupes en construction s'avérerait inutile¹¹. Un groupe de cryptologues polonais a été placé à Gretz-Armainvilliers (dit le P.C. « Bruno »)

⁷ Jean Medrala, *Les réseaux de renseignements franco-polonais 1940-1944. Réseau F, Marine, Famille-Interallié, Réseau F2, Étoile, PSW-Afrique, Enigma-équipe 300, Suisse3*, Paris 2005 (à propos de l'Équipe 300 voir pages 175-197, à propos de l'Agence Afrique pp. 203-246).

⁸ Marek Grajek, *Enigma. Bliżej prawdy*, Poznań 2007, pp. 290-307. Cf. sa brochure *Pułkownik Gwido Karol Langer 1894-1948*, Warszawa 2010, et surtout pp. 35-51, et Barbara Ciężka et Marek Grajek, *Maksymilian Ciężki 1898-1951*, Szamotuły 2008, pp. 31-37.

⁹ Louis Rivet, *Carnets du chef des services secrets 1936-1944*, Edition annotée et présentée par Olivier Forcade et Sébastien Laurent, Paris 2010.

¹⁰ Mieczysław Z. Rygor Słowikowski, *W tajnej służbie*, Poznań 2011.

¹¹ Jan S. Ciechanowski, Jacek Tebinka, *Współpraca kryptologiczna. Enigma* [in:] Tadeusz Dubicki, Daria Nałęcz, Tessa Stirling (éd.), *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 1, p. 450.

près de Paris, à côté de la centrale du Service de renseignement français pendant la guerre. Le groupe y a travaillé intensément sous le commandement du lieutenant-colonel Langer jusqu'au 8 juin 1940, et à la fin de la campagne française il fournissait des dépêches déchiffrées, en provenance notamment de l'Enigma allemande. Le commandement français était redevable à « l'Équipe Z », c'est à dire aux cryptologues polonais, de 1151 dépêches au total déchiffrées au cours de la campagne de Norvège et 5084 au cours de la campagne française¹². Pourtant pour les Alliés ce n'était qu'une étape d'apprentissage de l'utilisation des nouveaux renseignements à l'époque de la *Blitzkrieg* et – comme le remarquent, non sans malice, certains historiens – l'État-major profitait des données d'Enigma pour localiser sur la carte ses troupes égarées. Il n'en est pas moins vrai que, vu les changements rapides de position de l'ennemi dans la guerre de manœuvre, c'est justement Enigma qui restait la meilleure source d'information sur l'ennemi.

À la fin de la campagne française, Bertrand a réussi à retirer en sécurité ses deux sections – polonaise et espagnole – en direction de Bon Encontre et de Toulouse. Il les a déplacées à Oran et ensuite à Alger, juste avant l'entrée en vigueur de l'armistice. C'est là-bas qu'elles se reposaient après des semaines de travail intensif et de déchiffrement souvent 24h/24 et attendaient que la situation de l'ancien Service de renseignement se stabilise. Grâce au soutien et aux fonds obtenus du général Maxime Weygand et ensuite du général Charles Huntziger, Bertrand a pu, à la fin d'août 1940, créer dans la zone libre un poste secret militaire du Bureau des menées antinationales – section « BMA II » sise près d'Uzès, sur le terrain d'une vaste ferme dite « Château des Fouzes »¹³. Le P.C. « Cadix » a entamé son activité au début d'octobre 1940, après des disputes de plusieurs semaines et l'irrésolution de l'équipe polonaise, qui préférait être déplacée en Grande-Bretagne et y coopérer avec Bletchley Park (« Station X »)¹⁴. Suivant le souhait exprimé par les Polonais, le major Ber-

¹² Cf. Zdzisław J. Kapera, *Raport podpułkownika Karola Gwidona Langer. Sojusznicy radiowywiad w kampanii francuskiej 1940*, « Studia Historyczne » 1990, vol. 33, n° 1, pp. 115-134, et la version allemande: *Bericht des Obstlt.i.G., K.G. Langer: Funkaufklärung der Alliierten im Frankreichfeldzug 1940*, « The Enigma Bulletin », décembre 1990, n° 1, pp. 15-32.

¹³ Gustave Bertrand, *Enigma...*, pp. 99-105 et 107-110.

¹⁴ Cf. IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, Notes manuelles et dispersées, prises par Gwido Langer en Alger, juillet-août 1940.

trand a obtenu par écrit (tout comme il l'avait promis) un ordre de continuer la coopération, émis par les autorités militaires polonaises sises à Londres. À la demande de Władysław Sikorski, le général Juliusz Kleeberg – commandant à l'époque de l'armée polonaise démobilisée sur le territoire français (les dites « compagnies de travail ») – l'avait transmis à Langer¹⁵. Il faut supposer que Kleeberg est entré en contact avec la II^e Section à Londres par la station de radio étant à la disposition du major Wincenty Zarembski, pseudonyme «Tudor», chef de « Station France »¹⁶.

Une semaine après l'ordre de Londres, Langer a reçu par l'intermédiaire de « Tudor » et Kleeberg les ordres de création d'une équipe – l'Équipe 300 – ainsi que des instructions précisant les attentes de la II^e Section à Londres¹⁷. Langer a été informé que sa cellule était désormais considérée comme une cellule de la II^e Section de l'État-major du commandant en chef chargé du « service des écoutes ». Les résultats obtenus devaient être communiqués à Londres séparément au cas où Bertrand ne les transmettrait pas à la II^e Section lui-même. Le cas échéant ils devaient être signés « source 300 ». La II^e Section demandait de lui fournir des informations relatives à ordre de bataille des forces allemandes en France (en provenance de la *Wehrmacht*, la *Luftwaffe* et la *Kriegsmarine*), relatives au transport allemand en direction de l'Italie, l'Afrique (par l'Italie) ainsi qu'au transport des troupes vers l'Espagne. Elle était intéressée par les entités de la *Wehrmacht* et de la *Luftwaffe* sur le territoire polonais. La section a demandé d'assurer des écoutes des stations de radio de la police allemande en Pologne et sur le territoire occupé. Elle attendait également des informations sur l'état de l'armée, des forces aériennes et de la flotte française dans la zone libre ainsi que des données relatives à l'armée italienne. Langer était chargé d'évaluer confidentiellement le matériel réuni, sans que ses supérieurs français en fussent au courant. Initialement (avant d'avoir obtenu la station de radio) il les transmettait au réseau de « Tudor » à Marseille.

¹⁵ Ce document, signé par toute l'équipe, a été conservé par Langer, sa copie est à trouver dans le IJP à Londres (voir l'ordre du général Juliusz Kleeberg relatif à la continuation de la collaboration avec les services secrets français, 8 octobre 1942).

¹⁶ Cf. *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 2, pp. 137-138.

¹⁷ IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, Copie de l'ordre l.dz. 2060, 18 octobre 1940.

La position ambiguë de l'Équipe 300

Comme on le sait, Bertrand avait sa propre chaîne de transmission des informations aux Anglais et n'était pas prêt à coopérer avec la IIe Section ni avec le réseau du renseignement polonais en France. Il ne l'acceptait que dans les cas de convergence des intérêts. Les messages de la part de Bertrand étaient initialement transférés à Madrid, à son collègue du *Secret Intelligence Service* (SIS) – le capitaine Wilfred Dunderdale – par la poste diplomatique de Vichy, car jusqu'en mars 1941, Bertrand n'avait pas de station de radio propre à sa disposition¹⁸, il était muni uniquement d'appareils d'écoute. Il avait reçu de la part du SIS une station de production et de brevet polonais, bien qu'elle fût réalisée en Angleterre. Désormais, selon ses propres calculs, son poste diffusait en moyenne plus de trois heures par jour pendant 610 jours de suite¹⁹. Et, si l'on prend en compte les rapports secrets polonais de Langer et les rapports redirigés par le major Mieczysław Zygfryd Słowikowski, pseudonyme « Rygor », chef de l'Agence Afrique, ce chiffre augmente considérablement. Ceci était possible car les radiotélégraphistes étaient des Polonais, donc des personnes difficilement contrôlables pour Bertrand – il suffit de prendre en compte la barrière linguistique.

Il paraît que Langer jouissait de la confiance totale de Bertrand. D'ailleurs le temps pour des contrôles éventuels manquait à Bertrand, qui se déplaçait sans cesse à l'intérieur de la zone libre et en direction de Paris d'où, à l'issue de plus de vingt visites, il a transporté jusqu'à la zone libre des éléments de trois clones français d'Enigma²⁰. Chaque semaine il réunissait le matériel des écoutes du poste de Vichy, espionnant officiellement des stations de radio illégales des Anglais et des gaullistes, et assurant en vérité des écoutes des stations de radio allemandes et autres. Tout ceci était effectué dans le cadre du Groupement des contrôles radioélectriques du capitaine Gabriel Romon²¹.

¹⁸ Sur l'acquisition de la station de radio voir Gustave Bertrand, *Enigma...*, pp. 110-111.

¹⁹ *Ibidem*, p. 129.

²⁰ Bertrand a montré au colonel Rivet la première Enigma française (après son assemblage fait par des techniciens polonais à « Cadix » à l'aide d'éléments fournis par lui-même) seulement le 22 juillet 1942 ; cf. Louis Rivet, *Carnets...*, p. 521. Donc à Uzès on travaillait en fait sur des clones polonais d'Enigma produits à Varsovie.

²¹ Cf. Henri Navarre, *Le service de renseignements 1871-1944*, Paris 1978, p. 147-148.

Le matériel n'était pas abondant, malgré la pression exercée par Bertrand et malgré ses propres efforts. Il a entre autres personnellement mis en marche les écoutes assurées par les Polonais au P.C. « Cadix ». De l'autre côté, il devait rapidement transmettre toute information obtenue à ses supérieurs et collègues du réseau de contre-espionnage Vichy sous cryptonyme « Travaux ruraux » et du *Secret Intelligence Service*. Le rôle ambigu de l'Équipe 300 n'a pas été reconnu par Bertrand, même s'il se peut qu'il en soupçonnât quelque chose²².

Les fonctions des Polonais dans P.C. « Cadix »

Grâce à un rapport du major Wiktor Michałowski conservé, relatif à l'activité de l'Équipe 300 en 1942, nous connaissons aujourd'hui les membres de l'équipe et les rôles qui leur ont été assignés. Il en découle que le lieutenant-colonel Gwido Karol Langer a pris la position de chef d'équipe ; le major Maksymilian Cieżki était son adjoint et chef des écoutes françaises chargé des chiffres mécaniques (et donc d'Enigma) ; le premier lieutenant Antoni Palluth veillait sur les chiffres du service de renseignement allemand, sur les aspects techniques de la communication par radio et s'occupait des chiffres propres ; le capitaine Jan Graliński, le premier lieutenant Stanisław Szachno-Romanowicz et les fonctionnaires civils Marian Smoleński et Tadeusz Rakusa-Suszczewski analysaient les chiffres russes ; le premier lieutenant Henryk Paszkowski surveillait les chiffres propres (polonais et français) ; Marian Rejewski, Jerzy Różycki et Henryk Zygalski étaient responsables du déchiffrement d'Enigma ; le sous-lieutenant de réserve Kazimierz Gaca veillait sur les chiffres de la Commission allemande d'armistice ; le sous-lieutenant Sylwester Palluth, frère d'Antoni Palluth, était un opérateur de la radio et chiffreur du matériel français transmis aux Anglais ; Edward Fokczyński et

²² Maksymilian Cieżki a informé Mieczysław Słowikowski sur les soupçons de son collègue français liés à une quantité trop élevée de communications radio d'Alger à « Cadix ». Cf. Mieczysław Z. Rygor Słowikowski, *W tajnej służbie. Polski wkład do zwycięstwa w drugiej wojnie światowej (In Secret Service. The Polish Contribution for Victory in the Second World War)*, Londyn 1977, p. 177.

ensuite Madame Paszkowska (prénom inconnu) assuraient leur soutien au déchiffrement. En l'absence de Ciężki qui, ensemble avec Różycki, Graliński et Smoleński résidaient au Poste des officiers n° 1 à Alger, c'était le major Wiktor Michałowski qui reprenait la fonction d'adjoint de Langer. Il effectuait « une exploitation du matériel déchiffré », s'occupait des chiffres policiers et des chiffres par transposition. À son retour d'Alger, au début de janvier 1942, l'équipe a connu une perte importante – trois de ses experts se sont noyés²³.

Les premiers résultats des travaux de l'Équipe 300

L'Équipe 300 a entamé ses travaux au début d'octobre 1940 et déjà le 27 décembre le colonel Stanisław Gano souhaitait connaître ses premiers résultats en soulignant qu'il attachait une grande importance au décryptage du matériel²⁴. Cependant dans le rapport du 25 février 1941, bien que des travaux visant la Russie et l'Allemagne aient déjà commencé, Langer se plaignait de l'absence de matériel de l'Enigma allemande ainsi que de la coopération rompue avec Bletchley Park, qui ne révélait les codes du jour décodés qu'à contrecœur, et sans ces codes nos cryptologues devenaient inefficaces. Malgré les circonstances, ils ont su remporter quelques succès. Ils ont entre autres déchiffré l'Enigma militaire suisse ainsi que des codes consulaires secrets de la Suisse²⁵. En guise d'exemple – la lecture des codes météorologiques de l'aviation suisse pouvait garantir des informations pour les pilotes des Alliés traversant les Alpes.

Le retard dans la réponse de Langer à Londres relatif à l'ordre du 8 octobre 1940, résultait probablement de la confusion née à Vichy après l'assignation

²³ Cf. daté au 9 août 1943, Sprawozdanie mjr. Wiktora Michałowskiego, zastępcy szefa Ekspozytury „300” Oddziału Informacyjno-Wywiadowczego Sztabu Naczelnego Wodza, z działalności placówki [Rapport du major Wiktor Michałowski, chef adjoint de l'Équipe « 300 » de la Section Information-Renseignement de l'État-major, de l'activité de l'établissement] [in:] *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 2, pp. 661-662.

²⁴ IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, Copie de la dépêche du colonel Stanisław Gano à l'Équipe 300, l.dz. 2780, en réponse à l'écrit l.dz. 58, 27 décembre 1940.

²⁵ Cf. *ibidem*, Un écrit de Gwido Langer au Chef de la II^e Section par l'intermédiaire du Chef du Service de renseignement major Jan H. Żychoń, l.dz. 10/41 du 25 février 1941.

à résidence de Pierre Laval par le maréchal Pétain à la mi-décembre²⁶. Pendant une certaine période l'on s'attendait à une brusque réaction des Allemands. Le 10 janvier 1941, Langer a même reçu un nouvel ordre du général Kleeberg, en vertu duquel le retour en Afrique serait inévitable si les Français le souhaitaient²⁷. Le Service de renseignement a observé des déplacements considérables de l'armée allemande dans la France occupée, près de la frontière avec Vichy²⁸. À la mi-janvier 1941, la situation était si tendue, que l'on a commencé à évacuer l'équipe des Polonais vers Marseille²⁹. Heureusement Bertrand l'avait empêché à la dernière minute, directement avant l'embarquement. Grâce à ses bonnes relations avec les anciens officiers du SR, il a appris qu'un transfert des divisions allemandes vers Belfort et le nord-est avait été entamé³⁰. La décision militaire d'Hitler, tant attendue, n'était pas liée à l'invasion de Vichy, mais à un changement de politique par rapport à l'Angleterre et aux Balkans.

Création du Poste des officiers n° 1 à Alger

Le colonel Louis Rivet a profité de l'ordre donné par le général Kleeberg le 10 janvier 1941 pour obliger Bertrand à créer le Poste des officiers n° 1 avec une équipe polonaise dans la ville d'Alger³¹. Le poste était censé surveiller l'activité de la Commission de l'armistice ainsi que ses démarches par radio. La Commission, sise à Wiesbaden, était si fouineuse, que les Français étaient prêts à tout faire pour empêcher ses menées. On attendait d'eux qu'ils déchiffrent, à l'aide du poste sis à Alger, les messages par radio de la

²⁶ Cf. Jerzy Eisler, *Philippe Pétain*, Wrocław 1991, pp. 154-164 et plus en détail : Fred Kupferman, *Laval (1883-1945)*, Paris 1988, pp. 261-290.

²⁷ IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, Copie de l'ordre du général Kleeberg, 10 janvier 1941.

²⁸ Cf. Louis Rivet, *Carnets...*, pp. 447-448.

²⁹ Confirmé dans le « *Dziennik Wojenny* » de Henryk Zygalski, dates : 12 à 21 janvier 1941. Merci à Mme Anna Zygalski-Cannon (Grande-Bretagne) de me donner accès à la copie de ce document.

³⁰ Cf. Louis Rivet, *Carnets...*, p. 450 (information datée : 15 janvier 1941).

³¹ IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, « Ordre pour l'Equipe Z » signé par Louis Rivet, chef de MA le 7 mars 1941.

Commission pour devancer ses démarches hostiles et éviter tout conflit, comme y tenait à tout prix le gouvernement de Vichy.

La composition de l'équipe du poste devait changer tous les trois mois à compter de mars 1941. En pratique, nous sommes au courant de deux changements. Après le retour de la première équipe, la deuxième est restée sur place jusqu'à la fin de 1941 et, à son retour à Marseille, s'est noyée le 8 janvier 1942 lors d'une tempête, ensemble avec des dossiers cruciaux et une machine Enigma près des Îles Baléares, à bord du S/S « Lamoricière ». Le capitaine François Lane (un Français prenant soin du groupe des cryptologues), Jerzy Różycki, Piotr Smoleński et le capitaine Jan Graliński se sont noyés. Seul le lieutenant de réserve Henryk Paszkowski (« Materon ») a survécu à la catastrophe³².

Les succès de l'année 1941

Le centre « Cadix » a pu remporter ses plus grands succès grâce au Poste des officiers n° 1 à Alger. Ce poste, muni d'une station française d'écoutes, a permis : d'espionner la Commission de l'armistice allemand et italien ; d'écouter les dépêches en provenance du front balkanique et libyen et ensuite du front de l'Est – tant du côté allemand que russe ; d'observer les démarches de la police allemande sur le territoire de l'Europe occupée. Le matériel chiffré à l'aide d'Enigma apparaissait finalement et nos cryptologues sont parvenus à contrôler l'une des armées de la *Luftwaffe* pendant 17 jours complets chiffrés. Son ordre de bataille et son parcours dans la campagne balkanique ont été recréés, elle a été espionnée jusqu'en septembre 1941. Les 673 dépêches militaires décodées, chiffrées par l'Enigma de la *Luftwaffe*, constituaient environ 15 % du matériel obtenu pour le traitement cryptologique. L'abondance du matériel obtenu des dépêches en question pour la reconstruction de l'ordre de bataille des troupes en Autriche, Belgique, Bulgarie, Crète, Rhodes, France, Pologne, Russie, Yougoslavie ou Libye étonne, si l'on prend en compte la distance séparant nos cryptologues des démarches militaires en 1941³³.

³² *Ibidem*, Henri Materon, « Podróż na "G.G. Lamoricière" i jego zatonięcie » [À bord du « G.G. Lamoricière » et son naufrage], rapport daté au 20 janvier 1942 (la copie).

³³ Cf. Gustave Bertrand, *Enigma...*, p. 117 ; IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100,

Bien que, selon les mémoires de Bertrand, ceci constituât le plus grand exploit en 1941 et qu'il serait infondé de croire cet auteur excessivement modeste, citons quand même encore une opinion. Le général Henri Navarre dans son histoire du renseignement français trouve le travail de cette équipe encore plus estimable. Dans la période en question « grâce aux dépêches reprises et leur déchiffrement, l'évolution de la situation militaire sur des fronts divers était connue à tout moment, et la bataille de Crète jusqu'au moindre détail. Le savoir sur la campagne de Russie a permis à la fin de 1941 de conduire le SR à exprimer sa conviction d'un probable échec allemand »³⁴.

La plupart des radiogrammes déchiffrés en provenance de la Commission de l'armistice était chiffrée à l'aide d'Enigma³⁵. Cette activité constituait un inconvénient considérable pour le gouvernement de Vichy, qui voulait préserver la valeur de combat de ses forces militaires. La connaissance de chaque pas de la Commission était cruciale pour l'armée et pour la marine française, tant dans la zone libre que dans l'Afrique du Nord française. D'où le décryptage de 17 réseaux radio, entre autres sur les lignes Toulon–Wiesbaden (siège central de la Commission) ; Bourges–Lyon, Paris, Toulon–Wiesbaden ; Marseille–Paris, Tanger–Casablanca, Casablanca–Madrid ; Saint-Jean-de-Luz–Paris ; Nantes–Paris assurés par « Cadix ». La Commission contrôlait – par l'intermédiaire de ses postes dans les ports majeurs et d'un réseau d'espions – tous les types d'armes, ainsi que les déplacements des navires marchands et les démarches de l'aviation. Un petit poste de la Commission situé à Nantes transmettait presque chaque jour des rapports météorologiques. Le poste à Marseille se concentrait sur l'identification de l'activité illégale du contre-espionnage français à Vichy³⁶. Statistiquement parlant, le groupe de Bertrand résolvait au moins une dépêche de la Commission par jour, ce qui explique pourquoi deux cryptologues, experts dans le domaine d'Enigma (un Français, capitaine Henri Braquenié, et deux Polonais – Henryk Zygalski et Jerzy Różycki travaillant en deux quarts) étaient constamment présents dans le poste en Algérie.

Copie de la dépêche n° 592 21/117 du 21 janvier 1942, de l'Équipe 300 au colonel Gano.

³⁴ Henri Navarre, *Le Service...*, p. 146.

³⁵ Gustave Bertrand, *Enigma...*, p. 119.

³⁶ *Ibidem*, pp. 119-120.

Le nombre de dépêches policières déchiffrées a considérablement augmenté après l'entrée en guerre avec la Russie. Une partie d'elles a probablement été chiffrée à l'aide d'Enigma, en tout cas tel était le cas de certaines dépêches du *Einsatzgruppen*. Il est plausible que dans ce cas on se servît d'un code appelé à Bletchley Park « Orange I »³⁷. Les transmissions décryptées donnaient l'image des homicides atroces des Groupes spéciaux du SD en juillet et août 1941 dans les régions de l'Est polonais, où l'on fusillait des partisans, des communistes et surtout des Juifs. Bertrand en donne seulement un exemple, mais très révélateur – dans la journée du 27 août 1941, une des Brigades SS a fusillé 16 Juifs, le *Polizei Regiment Süd* – 914 et le Bataillon de la Police n° 320 – 4200 Juifs³⁸. Au total 5130 personnes ont été tuées ce jour-là. D'ailleurs, ces informations ultraconfidentielles devaient finalement atteindre le bureau du général Władysław Sikorski, car le général Stefan Rowecki, commandant de l'Armée de l'intérieur (*Armia Krajowa*), a aussi été informé de la structure de l'armée policière présente sur les territoires de l'arrière-front de l'Est. La source de ces informations n'a pas été entièrement voilée, ce qui a permis de préciser qu'elles provenaient des écoutes messages radio³⁹. Les dates en question répondent singulièrement aux dates de réception des dépêches envoyées de « Cadix » à la II^e Section et relatives à la police⁴⁰.

Beaucoup de succès ont été remportés en 1941 et ceci non seulement grâce à la collaboration avec Bletchley Park – après le 23 mai le capitaine Alastair Denniston n'était pas prêt à communiquer les clés du jour décodés d'Enigma⁴¹. Malgré l'opinion du colonel Stefan Mayer exprimée en 1974⁴²,

³⁷ Cf. Francis Harry Hinsley et autres, *British Intelligence in the Second World War*, vol. 2: *Its Influence on Strategy and Operations*, London 1981, p. 668 (chiffres policiers, pp. 669-673).

³⁸ Gustave Bertrand, *Enigma...*, p. 118 et une analyse dans: Zdzisław J. Kapera, *The Polish Signals Intelligence in the West Discovers the Holocaust (1941-1944)*, « Studia Judaica » (Cracovie) 2002, vol. 5, n° 1 (9), pp. 131-137. Cf. aussi: Robert Hanyok, *Eavesdropping on Hell. Historical Guide to Western Communication Intelligence and the Holocaust, 1939-1945*, [Fort Meade, MD] 2005, p. 14-15.

³⁹ Cf. Andrzej Chmielewski, *Przyczynek do historii polskiego radiowywiadu w latach II wojny światowej*, « Przegląd Historyczno-Wojskowy » 2011, n° 1 (234), p. 146-147.

⁴⁰ Et répond aux dates des dépêches connues aux Britanniques (cf. Francis Harry Hinsley et autres, *British Intelligence...*, p. 671).

⁴¹ Cf. Hugh Sebag-Montefiore, *Enigma*, Warszawa 2010, p. 195-196.

⁴² Cf. Jacek Tebinka, *Relacja byłego szefa polskiego wywiadu o złamaniu Enigmy z 31 V 1974*

les documents des *National Archives* (Kew), récemment publiés, confirment l'irritation de Bertrand à cet égard à la fin de 1941. Cependant, selon le rapport du major Michałowski, le fait que Bletchley Park n'a communiqué qu'environ 25 clés décodées dans toute l'année 1942 a constitué un empêchement considérable dans le travail de l'Équipe 300⁴³. Malgré la pleine ouverture de Bertrand à la coopération avec SIS, les Anglais gardaient le déchiffrement d'Enigma de plus en plus secret et n'avaient pas confiance dans la sécurité de son groupe. Du reste, à ce moment-là, les Britanniques n'avaient pas encore confié tout le mystère d'Enigma aux Américains⁴⁴.

Les succès de l'année 1942

Les plus grands succès de la deuxième année de l'activité de l'Équipe 300 sont liés surtout aux chiffres de catégorie inférieure, dits « chiffres manuels », utilisés par la police criminelle (Kripo), la police en uniforme (Orpo) et par la Gestapo. Leur activité était très présente et leur objectif consistait à surveiller les démarches de la résistance française et polonaise, du réseau polonais « F-2 » (ou plutôt de nombreux réseaux polonais) ainsi que du mouvement français Résistance : tant du réseau « Kléber » (le Service de renseignement illégal), des réseaux communistes et du bureau de renseignement du général de Gaulle. Sans parler bien sûr des réseaux du SOE britannique. Les informations obtenues des divers télégrammes policiers déchiffrés, bien que de moindre importance aux yeux de « Cadix »⁴⁵, permettaient de protéger ceux en danger, actifs dans la conspiration, ceux qui fuyaient les camps de prisonniers et de punir les traîtres. Certaines informations, telles que des directives relatives à l'émission des documents de voyage, avaient une valeur exemplaire

roku [w:] Jan Stanisław Ciechanowski et autres (réd.), *Marian Rejewski 1905-1980. Życie Enigmą pisane*, Bydgoszcz 2005, p. 214.

⁴³ Cf. *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 2, p. 662. Les clés étaient inutiles vu l'absence d'écoutes.

⁴⁴ Cf. Bradley F. Smith, *The Ultra-Magic Deals And the Most Secret Special Relationship 1940-1946*, Novato (CA) 1992.

⁴⁵ Cf. *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 2, pp. 662-663.

pour les déplacements pratiques des personnes liées avec la conspiration⁴⁶.

Il faut supposer que les cryptologues de l'Équipe 300 ont énormément contribué aux succès du service de contre-espionnage du major Paul Paillole. Comme nous le savons, de 1500 à 2500 personnes ont été arrêtées grâce au réseau du contre-espionnage des « Travaux ruraux ». 42 ont été condamnées pour leur activité de renseignement par voie de jugements légaux et plus de 50 personnes ont été éliminées grâce aux « moyens D », donc en coopération avec les milieux criminels, leur arrestation officielle n'étant pas possible. Des dossiers ont été ouverts pour plusieurs milliers d'espionnés, pour permettre leur jugement même après la guerre⁴⁷. Vu la confidentialité des documents relatifs à Bertrand, nous ne sommes pas en mesure de constater combien de ces personnes ont été identifiées grâce à une coopération étroite avec celui-ci. Tout de même, nous savons que les dépêches déchiffrées contenaient des données techniques relatives au partage du travail entre les espions respectifs, aux chiffres utilisés, à leur correspondance par radio, à leurs noms de code. Tout ceci permettait au service de contre-espionnage non officiel de Vichy de remporter des succès importants. Par exemple deux groupes d'agents envoyés par l'*Abwehr* en Afrique française ont été arrêtés en mai 1942 à Toulon. Six stations de radio ont été saisies à cette occasion. À en croire le rapport du major Wiktor Michałowski, les Français devaient ce succès – cette radicale élimination d'un réseau allemand au moment de sa réunion à Marseille et juste avant son déplacement au Maroc – à une action de nos cryptologues⁴⁸, bien que Bertrand ne la mentionne pas parmi ses succès et Navarre, qui la décrit, omet les informations relatives à « Cadix »⁴⁹.

Pour comprendre l'importance de cette couverture cryptologique de l'activité illégale du SR, des Polonais, de SOE et de la Résistance, il suffit de mentionner les pertes subies en hiver 1942/1943 par tous les réseaux désunis ou temporairement immobilisés après la prise de la zone libre⁵⁰. Cependant

⁴⁶ Cf. Gustave Bertrand, *Enigma...*, p. 118.

⁴⁷ Cf. Simon Kitson, *The Hunt for Nazi Spies. Fighting Espionage in Vichy France*, Chicago–London 2008, p. 134; Paul Paillole, *Fighting the Nazis. French Military Intelligence and Counterintelligence 1935-1945*, New York 2002, p. 468.

⁴⁸ *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 2, p. 663; Marian Rejewski, *Wspomnienia...*, p. 142.

⁴⁹ Henri Navarre, *Le Service...*, p. 196.

⁵⁰ Par exemple Jan E. Zamojski énumère les stations de radio polonaises fermées (*Profesjonaliści*

les cryptologues polonais et Rejewski continuaient à espionner de près les démarches de la compagnie *Funkabwehr* jusqu'au dernier moment, donc jusqu'à la première semaine de novembre 1942⁵¹. Malheureusement, c'est Laval qui a laissé rentrer la *Funkabwehr* dans la zone libre⁵². Des pièges installés par la Gendarmerie allemande et par la Gestapo ont pu être évités grâce aux dépêches déchiffrées des écoutes de l'*Abwehr*⁵³.

Coopération avec le réseau de l'Agence Afrique

La fonction d'intermédiaire entre le réseau du major Mieczysław Słowikowski (« Rygor ») – la « Station Afrique »⁵⁴ et Londres dans la période fin juillet 1941 – mars 1942, était un élément important du travail de l'Équipe 300. À ce moment-là, Słowikowski ne disposait pas de connexion par radio avec l'Angleterre et les instructions de la II^e Section (donc en fait des instructions britanniques) ainsi que des questions précises lui parvenaient par la radio d'Uzès, étaient ensuite transmises au major Cieżki à Alger et remises au chef du réseau « Afrique ». La voie de retour était empruntée par les informations obtenues et chiffrées par Słowikowski, réceptionnées au P.C. « Cadix » (rappelez-le – sans autorisation de Bertrand), chiffrées à nouveau et communiquées à Londres à l'aide de la machine de chiffrement polonaise Lacida.

Les techniciens de Langer, après que l'Agence Afrique a obtenu sa propre station de radio, ont aidé à diriger l'antenne émettrice de manière à permettre à Londres d'effectuer des écoutes directes d'Alger. Ils leur ont également fourni des indicatifs et toutes les instructions techniques afférentes. L'apport

i amatorzy. Szkic o dziejach polskiej służby wywiadowczej we Francji w latach 1940-1945 – « F-2 », « Dzieje Najnowsze » 1980, vol. 12, n° 4, p. 107) Voir aussi : Witold Biegański, *W konspiracji i w walce. Z kart polskiego ruchu oporu we Francji 1940-1944*, Warszawa 1979, p. 118. Au sujet des succès des cryptologues allemands et *Funkabwehr* voir aussi : Wilhelm F. Flicke, *War Secrets in the Ether*, Laguna Hills (CA) 1977, pp. 229-232.

⁵¹ Cf. Marian Rejewski, *Wspomnienia...*, p. 151 ; Gustave Bertrand, *Enigma...*, pp. 130-134.

⁵² Cf. Louis Rivet, *Carnets...*, p. 518.

⁵³ Cf. Marian Rejewski, *Wspomnienia...*, p. 151.

⁵⁴ Cf. Andrzej Peplowski, *Wywiad Polskich Sił Zbrojnych na Zachodzie 1939-1945*, Warszawa 1995, pp. 116-127, et le chapitre consacré à l'Afrique du Nord [in :] Tadeusz Dubicki, Daria Nałęcz, Tessa Stirling (réd.), *Polsko-brytyjska współpraca...*, vol. 1, pp. 254-261.

de l'Équipe 300 dans les travaux de l'Agence Afrique peut être mesuré par le seul fait qu'en 1941 (juillet-décembre), les cryptologues devaient transmettre 813 dépêches de Londres à « Rygor » et 380 à Londres. « Rygor » a envoyé 666 dépêches à « Cadix », et celui-ci a communiqué à Alger 328 dépêches. Au total nous avons donc 1719 dépêches d'une longueur de 127 232 unités de chiffre⁵⁵. Ainsi on voit quelle était l'ampleur du travail supplémentaire assuré par les radiotélégraphistes de l'équipe d'Uzès. Leurs efforts, et ceux des cryptologues, ont facilité de manière significative le débarquement allié du 8 novembre 1942. Rappelons que le réseau de Słowikowski couvrait des territoires au-delà de l'Europe et constituait le réseau allié le plus efficace dans cette zone⁵⁶, ce qui est confirmé par l'Ordre de l'Empire britannique et la *Legion of Merit* américaine conférés au chef de l'Agence Afrique⁵⁷.

Le P.C. « Cadix », l'Équipe 300 et le réseau « F-2 »

Il faut distinguer ces trois organismes, car chacun d'eux avait ses propres objectifs et les relations entre eux restent inexpliquées. Tant Bertrand que Langer jouaient leur rôles doubles : en principe loyaux l'un envers l'autre, mais aussi – et surtout – envers les intérêts de leurs pays et services nationaux. Un nombre minimal de dépêches de Langer est accessible aujourd'hui. Sans aucun doute il diffusait par la radio non seulement les données convenues avec Bertrand mais aussi celles dont Bertrand n'aurait pas approuvé la diffusion. Il en était ainsi dans le cas des chiffres de l'armée suisse et leur service

⁵⁵ Cf. IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, Copie de la dépêche de Gwido Langer à la centrale de la II^e Section, n° 595 21/132 du 23 janvier 1942.

⁵⁶ John Herman, *The Importance of Agency Africa: A note on the historical evidence and sources* [in:] Mieczysław Z. Rygor-Słowikowski, *In the Secret Service. The Lighting of the Torch*, London 1988, pp. 250-268; John Herman, *Agency Africa: Rygor's Franco-Polish Network and Operation Torch*, « Journal of Contemporary History » 1967, vol. 22, n° 4, pp. 681-706; Zdzisław J. Kapera, *Mieczysław Zygfryd Słowikowski (1896-1989)*, « The Enigma Bulletin », juin 2000, n° 5, pp. 85-92 (surtout pp. 88-90).

⁵⁷ Cf. photographies des documents de la nomination dans : Mieczysław Z. Rygor Słowikowski, *W tajnej służbie. Polski wkład...*, en collage qui précède la p. 3.

consulaire. Langer envoyait assurément des informations qui lui avaient été transmises de manière confidentielle par Bertrand après ses visites à Vichy. Il travaillait pour la II^e Section et pour le Service de renseignement britannique, mais les informations qu'ils obtenaient s'avéraient sans doute utiles également au réseau « F-2 ». Les chefs successifs du « F-2 » se rencontraient avec Bertrand et Langer et échangeaient des informations⁵⁸. Bertrand à son tour utilisait le réseau « F-2 » p.ex. pour recevoir de l'argent de Londres. En se préparant à la fuite, il négociait l'aide du « F-2 ». Quoi qu'on dise, Bertrand veillait sur l'équipe qui lui avait été confiée et même sur les familles de ses subordonnés restées en Pologne (il envoyait depuis la Suisse des lettres convenues et même des colis)⁵⁹, mais se souciait principalement de l'intérêt de la France et inévitablement de celui des Anglais et des Alliées, non pas forcément de celui de Vichy.

L'importance de l'Équipe 300

Pour écarter tout soupçon de partialité, je voudrais citer un fragment des mémoires du major Paul Paillole, chef du service de contre-espionnage secret de Vichy, à qui l'on a attribué après la guerre des cas de capture de certains agents polonais par des Allemands. Paillole était en outre responsable de nous avoir imposé Mathilde Carré en tant que taupe du Service de renseignement au réseau du capitaine Roman Czerniawski (dans les sources écrites : « Progress » ou « Interallié »). Capturée, elle a révélée à l'*Abwehr* pratiquement tout son réseau.

Paillole écrivait sur le P.C. « Cadix » : « Avec l'aide du [général] Weygand, Bertrand a acheté une grande propriété près d'Uzès, département du Gard, dite "Cadix", où il a transformé et installé sa section de déchiffrage. Il a retrouvé ses techniciens étrangers (sept Espagnols et quinze Polonais), qu'il avait

⁵⁸ Cf. IJP Londres, Archives Stefan Mayer, coll. 100, Copie de la dépêche du 23 janvier 1942, n° 598 21/124, envoyé par Gwido Langer à Stanisław Gano ainsi que « Annexe à l'histoire du Réseau F2 » (Institut Polonais et Musée du Général Sikorski à Londres, coll. 344), p. 3.

⁵⁹ Cf. Gustave Bertrand, *Enigma...*, p. 121.

préalablement évacués à Alger. Les services de Bertrand sont redevenus pleinement opérationnels à partir de septembre 1940, donc après l'utilisation d'Enigma. "Cadix" était capable de compléter et précisément parfaire les informations recueillies par les Travaux ruraux et relatifs aux services de renseignement allemands, telles que l'*Abwehr*, le RSHA, la Commission de l'armistice, les forces policières, la gendarmerie, etc. Mais il permettait également de contrôler les travaux des agents qui pénétraient notre milieu en s'emparant de leurs signalements destinés à l'*Abwehr*. Ceci constituait notre liaison la plus productive et la plus sûre avec le renseignement britannique »⁶⁰.

On ne va pas commenter le fait que les Polonais sont qualifiés ici de main-d'œuvre technique, tandis qu'ils étaient salariés de la II^e Section. Toutefois, on peut lire entre les lignes que leur activité était d'une grande utilité pour le service de contre-espionnage et d'espionnage du SR. Ce qui peut étonner, c'est seulement l'absence d'un mot de remerciement pour les officiers et fonctionnaires civils polonais, qualifiés par Paillole de « spécialistes étrangers ». Je suis convaincu que sans la publication de Bertrand, parue en 1973, cette formidable page de l'histoire de la cryptologie polonaise serait rapidement tombée dans l'oubli. Par exemple dans la publication de François Broche, consacrée à l'armée française à l'époque de l'occupation et comportant plusieurs volumes, le nom de Bertrand – en tant que chef de décryptage – n'apparaît qu'une fois, et à propos du P.C. « Cadix » l'auteur se contente d'une seule annotation, celle où il rapporte la dernière phrase des mémoires de Paillole précitées⁶¹. En même temps, la publication en question consacre plusieurs dizaines de pages au Service de renseignement, au colonel Rivet, au major Paillole et même un chapitre spécial au Bureau des menées antinationales, mais aucun alinéa ne commente l'activité du « BMA-II » du major Bertrand⁶².

Il est vrai que l'Équipe 300 n'a pas fourni d'informations militaires décisives pour la Seconde Guerre mondiale. Mais elle a permis de :

– révéler les informations relatives aux préparations à l'Opération « Felix »,

⁶⁰ Paul Paillole, *Fighting the Nazis...*, p. 176.

⁶¹ François Broche, *Armée française sous l'Occupation*, vol.1 : *La dispersion*, Paris 2002, pp. 313, 337.

⁶² *Ibidem*, pp. 311-358.

donc à l’envahissement planifié de la base britannique à Gibraltar par la division de Brandenburg⁶³ ;

- avertir les Suisses sur la faiblesse de leurs chiffres et ceci dans la période où Hitler songeait encore à envahir la Suisse ;
- reconstruire l’ordre de bataille d’une des armées de la *Luftwaffe* au printemps 1941 ;
- fournir une information rapide sur les débuts de l’holocauste sur les anciens territoires polonais et soviétiques ;
- observer les démarches de la police allemande surveillant les structures de l’espionnage des Alliés et la Résistance, tant dans la zone libre qu’occupée ;
- aider dans la lutte avec les agents allemands de l’*Abwehr* et du SD dans la zone libre et dans l’Afrique du Nord ;
- coopérer avec le meilleur réseau polonais en France et le protéger contre la *Funkabwehr* ;
- assurer le soutien logistique, d’émission des messages et de chiffrage à l’Agence Afrique ;
- aider le gouvernement de Vichy à freiner l’activité de la Commission de l’armistice.

Les anciens salariés du Bureau du chiffre, qui formaient le noyau dur de l’Équipe 300, travaillaient pour des services spéciaux français, britanniques et – indirectement – mêmes américains, et non seulement pour la Pologne. On ne saurait les blâmer, car ils n’étaient pas des mercenaires de Vichy. Ils ont accepté de collaborer avec le « BMA-II » car tel était l’ordre reçu et c’est grâce à la coopération avec le major Bertrand qu’ils ont remporté leur plus grand succès – ils ont décodé Enigma avant la guerre. C’était des soldats loyaux des Forces armées polonaises à l’Ouest, des héros de l’ère de l’occupation. Nous leurs devons des études plus approfondies sur l’histoire de l’Équipe 300, pour que ces magnifiques pages de l’histoire de l’interception radio et de la cryptologie polonaise soient éclaircies.

En évaluant l’activité du P.C. « Cadix » en tant qu’établissement de renseignement de Vichy, l’on ne saurait omettre l’opinion de Martin Thomas.

⁶³ Paul Paillole, *Fighting the Nazis...*, p. 193.

Selon lui l'interception radio de Vichy était « définitivement ancré dans la dispute entre les protagonistes et adversaires de la collaboration », mais en même temps « c'est les Allemands et leurs alliés qui étaient des ennemis, et les Alliés qui étaient des amis – et en tout cas des amis potentiels »⁶⁴. Une autre conclusion de Thomas peut surprendre. Selon lui, l'interception radio de Vichy fournissait dans les années 1940-1942 des informations équilibrées sur les risques encourus par la France et son empire avec plus de succès que ne le faisait le SR dans la période avant juin 1940⁶⁵. En d'autres mots, le P.C. « Cadix » a rempli avec professionnalisme son obligation envers la France. On ne peut douter que l'Équipe 300 l'avait également remplie envers la Pologne et les Alliés⁶⁶. Ce qui reste paradoxal, c'est ce rôle ambigu, qui lui a été attribué par l'histoire.

⁶⁴ Martin Thomas, *Signals Intelligence and Vichy France, 1940-44. Intelligence in Defeat* [in :] David Alvarez (éd.), *Allied and Axis Signals Intelligence in World War II*, London–Portland 1999, p. 197.

⁶⁵ *Ibidem*, p. 196.

⁶⁶ Zdzisław J. Kapera, *In the Shadow of Pont du Gard. The Polish Enigma in Vichy France*, Kraków–Mogilany 2011.

Emmanuel Debruyne

Université catholique de Louvain

LES TENTATIVES

DE COOPÉRATION BELGO-POLONAISE

EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENT EN BELGIQUE OCCUPÉE (1940-1944)

De 1940 à 1944-1945, plusieurs gouvernements en exil établissent en Grande-Bretagne leur propre service de renseignements. Dans le cadre de la guerre secrète qu'ils entendent continuer à mener au côté de leur hôte britannique, la coopération avec le *Secret Intelligence Service* (SIS) est pratiquement inévitable¹. Mais qu'en est-il de l'option de coopérer entre eux contre l'ennemi commun ? L'approche retenue pour cette contribution ne se concentrera pas sur les activités d'espionnage en pays occupé, où Belges et Polonais trouvent effectivement de multiples occasions de travailler ensemble, comme le rappellent d'ailleurs les interventions de Fabrice Maerten et de Przemysław Gąszdold-Señ. Notre objet se situera plus en amont, à travers l'étude (du point de vue belge) des opportunités de coopération entre services secrets de l'exil en matière de renseignement. Envisageant ces opportunités comme des enjeux de pouvoir, notre analyse sera particulièrement attentive à leur impact à l'intérieur même de la communauté belge du renseignement et dans les relations de cette dernière avec son homologue britannique.

¹ Sur le *Secret Intelligence Service*, de sa création au début de la Guerre froide, on se référera à la récente étude de Keith Jeffery, qui a eu l'opportunité d'utiliser les archives du service. Keith Jeffery, *MI6: The history of the Secret Intelligence Service, 1909-1949*, London, Bloomsbury Publishing, 2010.

Le rétablissement de la Sûreté de l'État

Le 20 octobre 1940 le Premier ministre Hubert Pierlot forme avec trois de ses collègues un gouvernement belge en exil à Londres². Ce retour de la Belgique légale sur la scène internationale met fin à quatre mois d'incertitudes et d'hésitations. L'offensive allemande à l'Ouest a en effet entraîné, entre autres conséquences, l'éclatement géographique et politique de l'exécutif belge, entre un roi demeuré au pays et qui s'est constitué prisonnier, un gouvernement replié en France, où il sombre dans l'impuissance et le découragement à la suite de l'Armistice franco-allemand, et quelques ministres passés en Grande-Bretagne pour veiller sur les intérêts belges à l'étranger, et notamment sur la colonie congolaise. Une fois rétabli à Londres, le gouvernement Pierlot peut tirer parti de son assise légale, qui contribue à assurer sa légitimité aux yeux de son hôte et de la majeure partie de la communauté internationale³. Il entretient de la sorte des contacts réguliers avec celui de Władysław Sikorski, Belges et Polonais formant d'ailleurs les deux plus importantes communautés exilées en Grande-Bretagne⁴. Par contre, sur le plan intérieur, cette même légitimité s'est évaporée pour de nombreux Belges occupés. Ceux-ci ne voient en effet plus dans le gouvernement Pierlot que l'héritier des chamailleries politiciennes d'avant-guerre, le responsable de la défaite de 1940 et le détracteur du souverain qui, pour l'heure, incarne les illusions espérances d'une population abattue. Quoi qu'il en soit, le gouvernement en exil entend continuer la lutte aux côtés des Alliés et jusqu'à la victoire, poursuivre

² Au sujet d'Hubert Pierlot et du gouvernement en exil, voir Pierre Van den Dungen, *Hubert Pierlot (1883-1963)*, Bruxelles, Le Cri, 2010.

³ Sur l'enjeu de la légitimité pour un gouvernement en exil, voir les réflexions d'Idesbald Goddeeris, *The Temptation of Legitimacy: Exile Politics from a Comparative Perspective*, «Contemporary European History» 2007, vol. 16/3, pp. 395-405.

⁴ Jan E. Zamojski, *The social history of Polish exile (1939-1945). The Exile State and the Clan-destine State: Society, Problems and Reflections* [in:] Martin Conway et José Gotovitch (dir.), *Europe in Exile. European Exile Communities in Britain, 1940-1945*, New York-Oxford, Berghahn Books, 2001, pp.183-212; Idesbald Goddeeris, *La Belgique et la Pologne entre 1939 et 1989. Contacts bilatéraux dans un monde divisé* [in:] Michel Dumoulin et Idesbald Goddeeris (dir.), *Intégration ou représentation ? Les exilés polonais en Belgique et la construction européenne / Integration or representation ? Polish exiles in Belgium and the European construction*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2005, pp. 53-68.

extra muros et dans le concert des nations l'existence de l'État belge sur ses bases constitutionnelles, et préparer le pays aux grands défis de l'après-guerre, même si celui-ci paraît pour l'heure encore lointain.

Une des principales difficultés auxquelles le gouvernement se trouve confronté est la quasi-inexistence de liaison entre Londres et la Belgique occupée. Dès lors, une de ses premières initiatives est de recréer, à partir de rien, un service secret, dont la priorité sera de rétablir le contact avec le Continent et de renseigner les ministres sur la situation au pays⁵. Les responsables de l'ancienne Sûreté étant demeurés en territoire occupé, c'est à un jeune magistrat, Fernand Lepage, que le gouvernement confie cette tâche délicate. Certes, Lepage ne dispose que d'une expérience très limitée des opérations clandestines, mais il a des liens avec la Grande-Bretagne et il se prévaut d'une certaine idée de la marche à suivre. Lepage est donc nommé administrateur *ad interim* de la Sûreté de l'État par arrêté des ministres du 19 novembre 1940.

La Sûreté « londonienne » est soumise au ministère de la Justice plutôt qu'à celui de la Défense nationale, le gouvernement souhaitant préserver son caractère civil. Il ne s'agit pas de nier de la sorte que la Belgique demeure en guerre, ni d'ôter toute fonction militaire à l'organisme, mais bien d'affirmer sa soumission au pouvoir politique plutôt qu'à l'armée. En effet, le gouvernement est agité par une vive méfiance vis-à-vis des militaires de carrières, jugés peu loyaux à cause de leur attachement à Léopold III, sentiment qui se conjugue souvent avec un mépris plus ou moins ouvert pour le gouvernement. Pierlot et ses ministres ne souhaitent pas revenir sur le conflit qui les a opposés au roi, mais ils n'en estiment pas moins que ce genre d'attitude fragilise leur position ainsi que leur image auprès des Alliés, d'autant que le « léopoldisme » s'accommode aisément de conceptions autoritaires et d'une aspiration au retour de la Belgique à une politique de neutralité, fût-ce sous domination allemande.

Un service de renseignement militaire, la Deuxième Section du ministère de la Défense nationale, est cependant rétabli au même moment que la

⁵ Sur la Sûreté de l'État en exil, voir Étienne Verhoeyen et Emmanuel Debruyne, « *Les années londoniennes* » [in:] Marc Cools, Koenraad Dassen, Robin Libert et Paul Ponsaers (dir.), *De Staatsveiligheid. Essays over 175 jaar Veiligheid van de Staat. La Sûreté. Essais sur les 175 ans de la Sûreté de l'État*, Bruxelles, Politeia, 2005, pp. 75-92.

Sûreté de l'État, mais le gouvernement ne lui accorde que des compétences très réduites. La collecte, l'acheminement et la diffusion primaire de toutes les informations, y compris militaires, resteront durant toute la guerre du ressort de la Sûreté, la Deuxième Section demeurant cantonnées à l'analyse et au traitement des données militaires reçues, après filtrage du SIS. Ce déséquilibre entre les compétences des deux services alimentera une âpre rivalité, que les arbitrages du gouvernement ne parviendront jamais à éteindre définitivement.

La Sûreté de l'État n'est pas le premier service secret en exil dont les Britanniques ont toléré la création sur leur sol. Les gouvernements néerlandais et polonais, ainsi que les Français ralliés à de Gaulle⁶, ont précédé de quelques mois l'initiative belge. Tolérer l'installation de services secrets étrangers sur leur propre territoire constitue de la part des Britanniques un acte de reconnaissance discret, mais fort, à l'égard des gouvernements en exil concernés. À l'inverse, ces derniers tirent un atout original de leur faiblesse ontologique en transformant l'occupation de leur territoire national en poste d'observation avancé en territoire ennemi. En manifestant de la sorte leur volonté de continuer la lutte, ils entendent d'un même coup montrer leur utilité, voire même se rendre irremplaçables ! Si dans un moment d'intense pression ennemie, comme l'est la Bataille d'Angleterre, une telle création peut avoir pour conséquence politique de resserrer les liens entre Alliés, elle n'en constitue pas moins une concession de souveraineté – certes temporaire – de la part de l'État hôte. Et l'on imagine difficilement qu'une telle concession du partenaire en position de force ne s'accompagne pas de conditions destinées à en limiter la portée, tout en maximisant l'intérêt qu'il peut y trouver. La règle fondamentale en la matière demeure que l'initiative ne contrarie en aucune sorte les intérêts de l'hôte, et qu'elle soit au contraire dirigée avant tout contre l'ennemi commun.

On sait peu de choses des premiers mois de la Sûreté de l'État sur le sol britannique et sur ses relations avec ses hôtes. Cette première période est en tout cas mise à profit pour établir une liaison avec le pays occupé. Celle-ci passe par l'installation d'une « antenne » de la Sûreté à Lisbonne, qui parvient

⁶ Au sujet des services secrets gaullistes, voir Sébastien Albertelli, *Les services secrets du général de Gaulle. Le BCRA 1940-1944*, Paris, Perrin, 2009.

à entrer en connexion *via* l'Espagne avec un réseau formé de militaires belges repliés dans la France de Vichy, le réseau « Benoît ». Au cours des premiers mois de 1941, la Sûreté entre en relation avec les premiers réseaux de renseignements apparus en Belgique occupée, la liaison entre le Midi et la Belgique étant principalement assurée par des agents de « Benoît ». À la même époque, la Sûreté commence à échanger des renseignements reçus de Belgique avec le *Secret Intelligence Service* qui, de son côté, a procédé à l'envoi d'agents et à l'établissement de réseaux, sans toutefois se concerter avec la Sûreté. Cette dernière déplore une telle situation, tandis que les Britanniques réalisent de leur côté les avantages qu'ils pourraient tirer des liaisons mises en place par les Belges.

Le stade de la tolérance, certes enrichie par l'échange d'informations, est bientôt dépassé. Le 12 août 1941, le chef du SIS, sir Stewart Menzies, et le Premier ministre Pierlot jettent les bases d'une dynamique de coopération approfondie entre la Sûreté et le SIS. Cet accord est élaboré autour des points suivants⁷ :

1. Les réseaux de renseignements en Belgique formeront un service commun aux Belges et aux Britanniques.
2. Lepage sera responsable devant le Premier Ministre des liaisons avec la Belgique. Vis-à-vis des Britanniques, il se chargera du recrutement de volontaires pour les missions spéciales.
3. Les liaisons radios se feront uniquement par les Britanniques, et au moyen de leurs propres codes.
4. La Sûreté réceptionnera les courriers des réseaux belges, et pourra employer par cette voie son propre chiffre. Elle en assurera la transmission au SIS, qui diffusera les renseignements ainsi récoltés aux organismes britanniques intéressés.

Lepage apprécie cet accord, qu'il juge très avantageux pour la Sûreté et qui, soulignons-le, tranche singulièrement avec l'âpre compétition qui avait caractérisé les relations entre services secrets alliés durant la Première Guerre mondiale⁸. Il met donc un point d'honneur à le respecter, notamment en

⁷ Aucun compte-rendu de la réunion n'a été retrouvé, mais ces points sont rappelés dans une lettre de James Marshall-Cornwall au ministre de la Justice Antoine Delfosse, 20 mai 1943 (CEGES, AA 1333, Archives de la Sûreté de l'État, n° 382).

⁸ Voir notamment Laurence van Ypersele et Emmanuel Debruyne, *De la guerre de l'ombre*

assurant une transmission aussi rapide que possible des renseignements à ses homologues britanniques. Il craint également que toute initiative belge susceptible d'être considérée comme déloyale par les Britanniques ne conduise ces derniers à remettre en question cet accord. De ce fait, Lepage considérera avec une grande réserve les possibilités de contacts avec d'autres services alliés. Tous ne disposent d'ailleurs pas d'accords identiques avec le SIS, qui gère ses relations de manière bilatérale, au cas par cas. Ainsi, il ressort de l'accord conclu le 26 septembre 1940 entre le SIS et le Deuxième Département polonais (*Oddział II Sztabu Naczelnego Wodza*)⁹, dont les termes exacts ne sont malheureusement pas connus, que le service polonais, contrairement à son homologue belge, dépend des Britanniques pour son financement. À l'inverse, le Deuxième Département jouit dans la pratique d'une grande autonomie pour ses communications radio.

Peu avant l'accord belgo-britannique, Lepage conseillait déjà à son représentant à Lisbonne, Frédéric Dumon, de faire preuve de la plus grande prudence dans les démarches qu'il était en train d'initier vis-à-vis des autres services alliés établis dans la capitale portugaise. Dumon, jeune confrère de Lepage, était arrivé à Lisbonne en juillet 1941, muni d'un mandat de Lepage le chargeant de prendre la tête de l'antenne que la Sûreté y avait établie depuis plusieurs mois. L'accueil des évadés et le développement des liaisons vers la Belgique constituaient ses deux priorités. Or, Dumon, qui avait initialement la confiance de son patron, n'allait pas tarder à faire preuve d'un peu trop d'indépendance au goût de Lepage.

aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire, Bruxelles, Labor, 2004.

⁹ Au sujet du Deuxième Département polonais, nous nous référons à Jacek Tebinka, *British and Polish Intelligence Services in the 20th Century. Co-operation and Rivalry*, « *Acta Poloniae Historica* » 2001, vol. 84, pp. 101-135, ainsi qu'à Andrzej Peplowski, *Wywiad Polskich Sił Zbrojnych na Zachodzie 1939-1945*, Warszawa 1995, dont la traduction en anglais des pages 226-230 nous a très aimablement été communiquée par Maciej Szwedowski. [Voir aussi: Gill Bennett, *Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza* [in:] Tadeusz Dubicki, Daria Nałęcz et Tessa Stirling (dir.), *Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza podczas II wojny światowej*, vol. 1: *Ustalenia Polsko-Brytyjskiej Komisji Historycznej*, Warszawa 2004, p. 170; *Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza podczas II wojny światowej*, vol. 2: *Wybór dokumentów*, élaboré par Jan Stanisław Ciechanowski, Warszawa 2005, pp. 456-460 – deux notes de Desmond Morton du 26 septembre 1940 (le complément de la rédaction)].

La crise « portugaise »

Aidé par le lieutenant Gevers¹⁰, qui avait participé à l'établissement des liens avec « Benoît », Dumon entame au cours des jours qui suivent son arrivée des pourparlers avec la station « P », l'antenne lusitanienne du Deuxième Département polonais¹¹. Notons que le service polonais avait déjà eu l'occasion de nouer contact avec ses homologues belges durant la Drôle de Guerre, à l'occasion d'échanges d'informations dans le domaine du contre-espionnage¹². Cependant, l'offensive allemande du printemps 1940 avait rompu ces liens en entraînant la dislocation des services belges. Quoi qu'il en soit, Lepage est au courant de ces tractations lisboètes, même si, malgré ses demandes répétées, Dumon ne juge pas utile de lui en révéler toute la teneur. Lors d'un voyage à Londres en septembre 1941, Dumon remonte plus haut dans ses velléités de coopération belgo-polonaise en rencontrant personnellement – et avec l'accord de Lepage – le colonel Stanisław Gano, chef du Deuxième Département. Il soutient à cette occasion la création d'une « section belge » au sein du Deuxième Département. De fil en aiguille, Dumon et ses interlocuteurs finissent par échafauder en novembre 1941 un projet ambitieux, visant à établir sous la conduite de la station « P » un réseau uniquement composé de Belges, dont les rets s'étendraient en Belgique, mais aussi en France, aux Pays-Bas et en Afrique du Nord ! Ce réseau, baptisé « Léopold », aurait pour mission de collecter des renseignements d'ordre militaire sur les armées allemandes et françaises, ainsi que sur toute force militaire coopérant avec l'Axe.

¹⁰ Gevers entretenait dès avant l'arrivée de Dumon des liens avec l'antenne locale du Deuxième Département polonais. Voir AGR, Archives des cabinets du Premier ministre Pierlot à Londres, n° 609, « La Question Polonaise », [par Frédéric Dumon], s.l., [avril 1942].

¹¹ Au sujet du Deuxième Département polonais, nous nous référons Jacek Tebinka, *British and Polish Intelligence Services...*, pp. 101-135; Andrzej Peplowski, *Wywiad Polskich Sił Zbrojnych...*, pp. 226-230.

¹² Ces contacts, par nature discrets, tranchaient avec les très fortes réticences opposées durant la même période par les autorités belges à l'engagement de ressortissants polonais vivant en Belgique dans les troupes formées par le gouvernement polonais en exil en France. La Belgique voyait en effet dans ce type d'engagement une menace pour sa neutralité et ses intérêts économiques, principalement dans le secteur minier (Franck Caestecker, *Het Poolse leger in ballingschap en de Poolse gemeenschap in het neutrale België (september 1939 – mei 1940)*, « Cahiers-Bijdragen », décembre 1992, n° 15, p. 233-255).

Sans doute ce réseau « Léopold » n'a-t-il guère eu le temps de s'étendre au-delà de la seule incorporation du réseau « Benoît » et de la fourniture par la station « P » de l'un ou l'autre précieux poste radio, dont les Belges manquaient à ce moment cruellement. Toujours est-il que Dumon voit dans cet accord l'occasion de se départir de la dépendance qu'entretient la Sûreté vis-à-vis du SIS en matière de liaisons radio, en profitant de l'indépendance des Polonais en cette matière¹³. Un émetteur doit être clandestinement établi à Gibraltar, pour permettre à l'officier de liaison belge, le lieutenant Idesbald Floor, d'y établir un contact régulier avec l'Afrique du Nord. « Benoît » bénéficie également de l'envoi d'un appareil, cette fois avec l'assentiment explicite de Lepage¹⁴. « Benoît » espère de la sorte raffermir sa liaison avec les réseaux de résistance en Belgique occupée, mais il ne parviendra pas à le faire fonctionner correctement. Un opérateur radio polonais du nom de Detko est alors envoyé fin 1941 pour fournir une assistance technique. Mais à ce moment, l'entreprise belgo-polonaise de Lisbonne est déjà condamnée.

Le SIS a vent de l'affaire dès novembre 1941 et prend ombrage des manigances entre Belges et Polonais. Claude Dansey, Assistant Chief du SIS, convoque Lepage au sujet de l'émetteur de Gibraltar et de l'envoi d'agents en Afrique du Nord¹⁵. Lepage ne peut que lui affirmer son ignorance de ce qui s'est tramé au Portugal. Du coup, l'administrateur de la Sûreté se retourne, furieux, contre Frédéric Dumon, qui prend décidément des initiatives outrepassant largement ses attributions. Dumon, et avec lui Gevers, sont dès lors rappelés à Londres, où ils arrivent le 28 décembre 1941. Floor est également convoqué à Londres sous la pression des Britanniques, qui ne veulent plus de lui à Gibraltar, suite à l'affaire du poste radio. Quant au réseau « Benoît », il est victime d'une vague d'arrestations par la police française, suite au double-jeu

¹³ AGR, Archives des cabinets du Premier ministre Pierlot à Londres, n° 609, « La Question Polonaise », [par Frédéric Dumon], s.l., [avril 1942]. [Au sujet du réseau « Léopold » voir Jan Stanisław Ciechanowski, *Półwysep Iberyjski* [in:] Tadeusz Dubicki, Daria Nałęcz et Tessa Stirling (dir.), *Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza podczas II wojny światowej*, vol. 1 : *Ustalenia...*, pp. 270-271 (le complément de la rédaction)].

¹⁴ AGR, Archives des cabinets du Premier ministre Pierlot à Londres, n° 609, Lettre de Lepage à Dumon, [Londres], 5 août 1941.

¹⁵ *Ibidem*, Lepage à Pierlot, Londres, 28 avril 1942.

d'un de ses agents de liaison¹⁶. Les agents de « Benoît », qui bénéficient de protections auprès des services secrets vichyssois, sont cependant relâchés peu après. Il n'en faut pas plus pour que la Sûreté retire sa confiance à « Benoît », dont le chef, Hervé Doyen, viendra faire rapport à Londres peu après.

Le projet belgo-polonais prend fin de cette manière avec l'année 1941. Son échec est principalement dû aux divergences de vues entre Lepage et ses représentants à l'étranger quant à l'autonomie laissée à ces derniers. L'administrateur de la Sûreté veut garder la mainmise sur toutes les initiatives prises par son administration, notamment pour éviter qu'elles ne viennent remettre en question l'accord belgo-britannique. Les multiples mises à pied de l'hiver 1941-1942 déboucheront au cours des mois suivants sur une véritable fronde menée contre Lepage par Dumon, Doyen et Gevers, soutenus par la Deuxième Section, qui y voit une belle opportunité d'affaiblir la Sûreté. Lepage est accusé de mauvaise gestion de son service et de fausseté envers ses subordonnés. Le gouvernement est du coup pris à parti par les frondeurs, qui veulent obtenir la démission de Lepage. Dumon invoque notamment le « torpillage » par Lepage des relations tissées avec les services polonais pour mettre en cause son supérieur : « Non content de compromettre de la sorte des entreprises mises sur pied au prix de multiples difficultés, Monsieur Lepage crut nécessaire de me discréditer auprès d'autorités étrangères, à savoir le 2^{ème} bureau polonais et en même temps de discréditer, par la même occasion, la Sûreté de l'État »¹⁷. Pierlot prend cependant parti en faveur de Lepage, qui conservera son poste jusqu'à la fin de la guerre, non sans s'attirer encore par la suite de nombreuses inimitiés. Frédéric Dumon est quant à lui définitivement déchargé de ses fonctions en mai 1942.

Cette mésaventure n'empêchera pas les principaux responsables de la Sûreté de décider durant l'été 1942 d'établir des liens avec leurs homologues des autres gouvernements en exil¹⁸. Sans doute l'objectif est-il moins d'œuvrer

¹⁶ Voir notamment à ce sujet Simon Kitson, *Vichy et la chasse aux espions nazis, 1940-1942*, Paris, Editions Autrement, 2005, p. 78-82.

¹⁷ AGR, Archives des cabinets du Premier ministre Pierlot à Londres, n°609, Exposé des Faits, par Frédéric Dumon, s.l., 20 avril 1942.

¹⁸ CEGES, AA 884, Archives William Ugeux, n° 15, Compte-rendu de la réunion du 26 août 1942 du Comité Intérieur de la Sûreté de l'État, s.d.

à une coopération renforcée, qui ne se vérifiera d'ailleurs avec aucun d'eux (à l'exception du Luxembourg¹⁹), que de maintenir un contact régulier afin d'éviter d'inutiles frictions ou, pire, l'établissement d'une concurrence néfaste. Quant aux liens entre la Sûreté et la section belge du SIS, ils sortent plutôt renforcés de cette crise « portugaise ». Celle-ci s'inscrit d'ailleurs dans le contexte plus large d'une série de petites tensions et de mises au point entre les deux organismes qui, fin 1941 et début 1942, doivent encore rôder leurs relations, notamment en éprouvant leur loyauté respective. Ces tentions aboutiront le 15 mai 1942 à l'établissement par Lepage et Dansey d'un protocole qui permettra de clarifier un certain nombre d'ambiguïtés et de continuer sur une base affermie une collaboration qui s'avèrera particulièrement fructueuse.

L'affaire « suisse »

Malgré les sévères tensions qu'elle a provoquées autour et au sein de la Sûreté de l'État, la crise portugaise n'a pas eu d'influence majeure sur le développement du renseignement allié en Belgique occupée²⁰. Les premiers noyaux apparus en 1940, que ce soit de manière spontanée, sur base de cellules « *stay-behind* » ou grâce à l'intervention d'agents envoyés par les Britanniques, n'ont cessé de se développer. À partir de 1941, ces groupes sont soumis à une répression croissante de la part des Allemands, qui aboutit au démantèlement de plusieurs d'entre eux. Les survivants parviennent cependant à entrer en contact avec « Londres » et à développer des réseaux de mieux en mieux organisés et de plus en plus étendus. Or, c'est en grande partie grâce aux contacts avec « Londres », c'est-à-dire avec le tandem désormais formé par la Sûreté et la section belge du *Secret Intelligence Service*, que les principaux réseaux connaissent à partir de 1942 une certaine forme de « maturité ». Celle-ci est caractérisée par la production (souvent hebdomadaire) de rapports structu-

¹⁹ Voir notamment à ce sujet Georges Heisbourg, *Le gouvernement luxembourgeois en exil*, vol. 4, Luxembourg, Saint-Paul, 1991, pp. 89-163.

²⁰ Au sujet du renseignement belge, de ses réseaux et de ses agents durant la Seconde Guerre mondiale, voir Emmanuel Debruyne, *La Guerre secrète des Espions belges, 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008.

rés de plusieurs dizaines de pages ; par l'envoi de ces rapports *via* une filière commune organisée avec le soutien de « Londres » ; par l'établissement de contacts radio avec « Londres », qui parachute à cette fin des appareils et leurs opérateurs ; et enfin par l'obtention, à nouveau *via* le tandem belgo-britannique, d'un financement de plus en plus indispensable au soutien de leurs activités. Or, ce soutien de la Sûreté et du SIS s'accompagne d'une volonté de contrôler et d'établir un monopole sur les activités des réseaux de renseignements de la résistance belge. Cette monopolisation passe par la rupture des contacts sur le terrain avec les services de Vichy²¹ ou du gouvernement polonais, et par l'éviction du domaine du renseignement en Belgique occupée du SOE et de la Deuxième Section²².

Or, début 1944, la Sûreté se rend compte qu'un réseau belge échappe toujours à sa mainmise en opérant depuis plus d'un an pour le compte des Polonais. En effet, la station « S » du Deuxième Département, établie à Berne, a approché fin 1942 le sous-lieutenant Justin Duchamps, officier belge libéré des camps de prisonniers allemands. Celui-ci retourne en Belgique à la fin du mois de décembre 1942, convaincu d'opérer pour un service interallié. Il y recrute quelques agents et revient en Suisse début février 1943 avec ses premiers renseignements militaires, qu'il communique aussitôt à ses employeurs. Son contact, « Étienne », *alias* Stanislas Appenzeller²³, lui demande de développer l'embryon de réseau qu'il a créé en Belgique, et lui avoue qu'il opère pour les services polonais. Duchamps accepte de continuer, mais à la condition

²¹ Sur les résistants belges utilisés par les services secrets français, voir Étienne Verhoeyen, *Au service de la France* [in:] *Jours de Guerre*, n° 11-12-13, Bruxelles 1997, p. 180-197.

²² Au sujet des relations entre la Sûreté et le SOE, et notamment de la grave crise entre ces deux services au cours de l'été et de l'automne 1942, voir Étienne Verhoeyen, *La Résistance belge vue de Londres. Ententes et divergences entre Belges et Britanniques : le cas du SOE* [in:] *La Résistance et les Européens du Nord* (actes du colloque tenu à Bruxelles du 23 à 25 novembre 1994), Bruxelles, IHTP-CREHSGM, 1994, pp. 156-182.

²³ Appenzeller était également à l'origine du grand réseau franco-polonais « F-2 ». [Stanisław Appenzeller (1901-1980), lieutenant, peintre. Depuis 1922 il travaille dans les services secrets polonais en tant que chef des sections de renseignement à Munich et Berne ; pendant la Seconde Guerre mondiale chef de la Section des Officiers n° 2 de la Station « S » à Zurich, officiellement attaché de la Légation polonaise, ensuite chef de poste du renseignement à Lausanne. Après la guerre il se stabilise en émigration, il habitait en Provence (*Polsko-brytyjska współpraca wywiadowcza podczas II wojny światowej*, vol. 2: *Wybór dokumentów...*, p. 348 – note biographique (complété en rédaction))].

que les renseignements collectés soient transmis à l'état-major belge à Londres qui, pensait-il probablement, était compétent en matière de collecte du renseignement²⁴.

Le réseau, désormais baptisé « Rivert »²⁵, continue à se développer en 1943 et 1944, malgré quelques péripéties tragiques. Sa couverture s'étend principalement autour de Bruxelles, Namur et Charleroi, ainsi que le long de sa ligne de transmission à travers l'Est de la France, qui passe par Givet, Nancy et Belfort. Son extension lui permet de fournir un nombre croissant de renseignements au Deuxième Département, qui le soutient matériellement et financièrement. « Rivert » opère donc à l'insu du tandem Sûreté-SIS, jusqu'à ce qu'en novembre 1943, Pierre Diepenrijckx, attaché militaire belge auprès du gouvernement polonais et ancien chef de la Deuxième Section (rebaptisée entre-temps « Deuxième Direction »), informe Jean Marissal, à ce moment à la tête du service secret militaire belge, de l'existence de « Rivert »²⁶. Bien que Marissal désapprouve l'emploi d'officiers belges par l'agence polonaise, il ne refuse pas de recevoir des mains du lieutenant-colonel Witold Mikulicz-Radecki²⁷, attaché militaire polonais auprès du gouvernement belge, copie des renseignements collectés par « Rivert », qui sont également communiqués aux Britanniques. Toutefois, et comme on pouvait s'y attendre, la Deuxième Section « néglige » d'informer Lepage de l'existence du réseau « Rivert ». En février 1944, la Sûreté apprend finalement à son tour l'existence et les contacts de « Rivert », grâce au représentant dont elle dispose depuis quelques mois en Suisse, avec qui Duchamps est entré en rapport afin de s'assurer de la remise

²⁴ CEGES, AA 884, Archives William Ugeux, n° 442, Rapport sur l'activité « Rivert », par Justin Duchamps, Bruxelles, 10 juillet 1945.

²⁵ Sur « Rivert », Duchamps et ses agents, voir CEGES, AA 1333, Archives de la Sûreté de l'État, n° 92 et 221 ; et Jean A. De Backer, « Nos amis, les Suisses... 1941-1945. Le renseignement occidental en territoire helvétique », s.l., n.d. (inédit).

²⁶ CEGES, AA 1311, Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État, n° 187.

²⁷ Witold Mikulicz-Radecki (1891-1979), colonel diplômé, depuis mars 1918 dans le 1^{er} Corps polonais de l'Est, à partir de novembre 1918 dans l'Armée polonaise, conférencier à l'École martiale supérieure, en 1939 chef-adjoint de la Mission militaire polonaise à Paris, dans les années 1941-1945 attaché militaire auprès des gouvernements belge et hollandais, entre 1944-1946 officier de liaison dans le Commandement des armées des Français libres (Tadeusz Dubicki, Andrzej Suchcitz, *Oficerowie wywiadu WP i PSZ w latach 1939-1945*, vol. 1, Warszawa 2009, pp. 234-238) – note de la rédaction.

de ses informations à qui de droit²⁸. L'information remonte aussitôt auprès de Lepage, qui s'indigne à nouveau d'une aventure susceptible de mettre en péril les accords qui le lient aux Britanniques. L'administrateur de la Sûreté de l'État dénonce peu après la situation à Frederick Jempson, *alias* « Page », chef de la section belge du SIS. Il est d'autant plus furieux qu'il a entre-temps appris que des émetteurs doivent être prochainement parachutés par les Polonais en territoire belge²⁹. Lepage craint qu'en équipant ainsi « Rivert », le Deuxième Département n'aggrave encore la situation au travers de ce qui pourrait apparaître comme une nouvelle tentative de doubler les liaisons radio assurées par le SIS. Son acrimonie est également alimentée par le rôle joué dans cette affaire par la Deuxième Direction qui, en recevant des renseignements à son insu, paraît avoir à nouveau tenté de le « court-circuiter » !

Côté belge, l'affaire « Rivert » n'est qu'un épisode de plus des relations pour le moins tendues qu'entretiennent la Sûreté de l'État et la Deuxième Section, tensions que le gouvernement ne parviendra jamais à apaiser complètement. Les militaires belges chercheront encore à tirer avantage des Polonais en demandant fin août 1944 à l'Armée secrète, le plus important mouvement de résistance belge, qui relève de sa compétence, de faciliter la création d'un réseau polonais en Belgique en accueillant les agents destinés à celui-ci³⁰. Cette décision entraînera une énième polémique, avant que quelques jours plus tard, la libération rapide du territoire belge ne la rende *ipso facto* caduque. De son côté, la Sûreté essaie surtout de mettre la main sur « Rivert » tout en évitant que la situation ne s'envenime avec les Polonais. Elle va dès lors chercher à dégager un accord avec ces derniers. Le 12 juin 1944, Lepage et Jean Nicodème, son chef du renseignement, rencontrent le commandant

²⁸ CEGES, AA 1333, Archives de la Sûreté de l'État, n° 83, Télégramme de JOB, 10 février 1944.

²⁹ CEGES, AA 1333, Archives de la Sûreté de l'État, n° 86, Télégramme de JOB, 29 février 1944. Ce matériel radio est peut-être celui qui sera parachuté tardivement pour équiper une antenne que le service de renseignements polonais « F-2 » aurait essayé d'implanter en Belgique. Mais suite à un incident technique, ce matériel s'avérera peu efficient (Alain Colignon, *Les réseaux polonais libres en Belgique* [in:] *Jours de Guerre*, n° 11-12-13, Bruxelles 1997, p. 207). Par ailleurs, le mouvement POWN (Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance), établi en Belgique, pratiquera accessoirement le renseignement, et transmettra par le service français Interallié (*ibidem*, pp. 203-204).

³⁰ CEGES, AA 1311, Archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État, n°187.

Mieczysław Jaworski³¹, représentant du Deuxième Département, au sujet du problème constitué par l'affiliation polonaise de « Rivert »³². Jaworski affirme tout ignorer de l'existence de l'accord belgo-britannique, et souligne que « Rivert » n'a été créé que dans l'intérêt allié, et pas dans un quelconque esprit de concurrence. Les renseignements recueillis étaient d'ailleurs censés être remis par Diepenrijckx à « l'état-major belge », pour reprendre les termes de Duchamps. Il apparaît *a posteriori* que Diepenrijckx avait délibérément interprété cette notion comme s'appliquant uniquement à la Deuxième Section, alors qu'il ne pouvait ignorer que seule la Sûreté de l'État était compétente en matière de collecte du renseignement.

À l'issue de la réunion de juin 1944, la Sûreté accorde finalement le bénéfice du doute à Jaworski et, d'accord avec lui, décide d'incorporer « Rivert » à l'organisation belgo-britannique, y compris dans les domaines cruciaux du financement et des liaisons. Duchamps, le chef de « Rivert », est cependant autorisé à maintenir ses bonnes relations avec les services polonais en Suisse. La Sûreté demande également aux Polonais de fournir à la Sûreté les noms des agents travaillant pour « Rivert », afin que la Sûreté puisse les couvrir et les contrôler³³. Leur nombre n'est d'ailleurs pas négligeable ; sans pour autant faire armes égales avec les plus grands réseaux belges, « Rivert » a acquis une certaine ampleur, puisqu'il comptera environ 350 agents reconnus après la guerre par les autorités belges. Sur le terrain, Duchamps garde dans les faits son autonomie, mais ses liaisons passent désormais par l'antenne suisse de la Sûreté, au profit de laquelle il fait d'ailleurs passer le courrier de plusieurs autres réseaux belges. Finalement, début août 1944, la Sûreté, peut-être pressée par le SIS, décide unilatéralement de mettre fin au *modus vivendi* belgo-

³¹ Mieczysław Jaworski (1897-1949), capitaine/major, en 1939 sous-chef de service « Ouest » dans le Deuxième Département, depuis décembre 1939 dans l'Armée polonaise en France, à partir de 1940 à Lisbonne officier des évacuations, des services de renseignement et contre-espionnage, ensuite dans la Station « P » du Département information-renseignement, depuis mars 1942 chef de bureau dans la Direction centrale du renseignement à Londres (Tadeusz Dubicki, Andrzej Suchcitz, *Oficerowie wywiadu WP i PSZ...*, vol. 1, pp. 153-156) – note de la rédaction.

³² Andrzej Peplowski, *Wywiad Polskich Sił Zbrojnych...*, pp. 226-230.

³³ CEGES, AA 1333, Archives de la Sûreté de l'État, n° 11, Lettre de Nicodème à Lepage, 4 juillet 1944.

-polonais en imposant son contrôle exclusif sur « Rivert ». Un mois plus tard, l'arrivée des Alliés met fin aux activités du réseau en Belgique. Ses agents présents sur le territoire de Belfort feront cependant encore parvenir pendant deux mois des renseignements sur les forces allemandes repliées sur l'Est de la France. Demeuré en Suisse pour le compte de la Sûreté, Duchamps continuera à entretenir de bonnes relations avec le Deuxième Département au cours de la période séparant la libération de la Belgique de la fin de la guerre. Ses services lui vaudront l'attribution de nombreuses décorations belges et françaises, ainsi que de la Croix en or du Mérite polonais avec Glaives³⁴. Les relations parfois tendues du temps de guerre n'auront heureusement pas affecté dans ce cas la reconnaissance officielle octroyée aux agents de terrain³⁵.

Conclusion

Les quelques tentatives de coopération belgo-polonaise n'ont en fin de compte guère abouti. Tant dans le cas « portugais » en 1941 que dans le cas « suisse » en 1944, la volonté de coopération polonaise a fini par être étouffée par les liens belgo-britannique et par les querelles belgo-belges. Soucieuse de maintenir sa collaboration privilégiée avec le SIS, la direction de la Sûreté a dans les deux cas cherché à écarter toute implication d'un autre service dans le domaine du renseignement en Belgique occupée. À l'inverse, la Deuxième Section a profité des quelques opportunités offertes du côté polonais pour empiéter à son propre profit sur les prérogatives de la Sûreté.

³⁴ Faire-part de décès de Justin Duchamps, « La Libre Belgique », avril 2002 (CEGES, AB 2050). L'attribution de décorations françaises s'explique par ses liens avec le réseau « F-2 », via Stanislas Appenzeller.

³⁵ Il en était allé tout autrement après la Première Guerre mondiale, l'octroi de décorations par une puissance alliée excluant souvent (mais pas toujours) les « résistants » qui avaient opéré pour les services britanniques ou français de l'attribution de distinctions honorifiques belges. Voir Emmanuel Debruyne, *Sortir de l'ombre – Des combattants clandestins en quête de reconnaissance* [in:] Pierre-Alain Tallier et Patrick Nefors (dir.), *Quand les canons se taisent. En toen zwegen de kanonnen. When the Guns fall Silent*, (actes du colloque organisé à Bruxelles du 3 au 6 novembre 2008), Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2010, pp. 449-479.

Au final, et nonobstant des tensions endémiques, la Sûreté n'a rien perdu et la Deuxième Section rien gagné de cette situation, tandis que le Deuxième Département polonais n'a guère pu compter sur le soutien des Belges de Londres pour développer plus encore les excellents réseaux qu'il était parvenu à implanter en Europe occidentale.

Fabrice Maerten

Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines

LES POLONAIS DANS LES MOUVEMENTS DE RÉSTANCE EN BELGIQUE OCCUPÉE : ENTRE INTÉGRATION ET PARTICULARISME

L'objectif de cet article sera non seulement d'esquisser un tableau général des formes et surtout de l'ampleur de la lutte contre l'occupant d'un certain nombre de Polonais de Belgique, mais aussi de déterminer dans quelle mesure cet engagement s'est effectué en coopération ou non entre les différents courants de la société polonaise présents en Belgique et avec les résistants de nationalité belge. *In fine*, nous nous poserons la difficile question de savoir si cette intense expérience partagée avec plus ou moins d'ampleur, a pu avoir un impact, et si oui de quel ordre, sur les relations entre les différentes composantes de la société polonaise et entre Belges et Polonais de Belgique. Mais avant d'en arriver au cœur de notre problématique, il nous paraît indispensable de dresser un rapide portrait de l'immigration polonaise en Belgique à la veille du second conflit mondial¹. Les caractéristiques de cette dernière auront en effet un impact considérable sur l'objet central de cette étude.

Quelque 30 000 Polonais « ethniques » résident en 1940 en Belgique. 4 à 5000 mineurs et leurs familles sont venus de Westphalie, en Allemagne, entre 1922 et 1925, affectés par le profond sentiment anti-polonais régnant alors outre-Rhin, mais la plupart sont directement issus de Pologne. La forte

¹ Voir surtout Idesbald Goddeeris, *De poolse migratie in België, 1945-1950. Politieke mobilisatie en sociale differentiatie*, Amsterdam, Aksant, 2005, pp. 13-36 et Anne Vanderputten, *L'immigration polonaise dans le bassin de Charleroi à travers le prisme d'un millier d'immigrés arrivés en 1929*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire UCL, 1984.

poussée démographique et surtout le profond marasme économique du nouvel État ont incité ces derniers à répondre à l'appel de main-d'œuvre lancé à partir de 1927 par les autorités belges pour pallier le manque d'ouvriers dans les mines de charbon du Hainaut, de Liège et de Campine. Ensemble, ils forment une communauté soudée, caractérisée par un profond attachement à la patrie polonaise, encouragée par les autorités de Varsovie. La fidélité aux origines se traduit aussi par le maintien d'un catholicisme traditionnel et une absence quasi totale de culture politique et syndicale. Ainsi, seuls quelques noyaux communistes existent et ce essentiellement à Charleroi et surtout à Liège.

À part la nationalité, tout pratiquement distingue ce premier ensemble de Polonais immigrés du second, constitué des Juifs originaires du même pays. Non seulement les deux groupes diffèrent de religion et de langue, mais ils présentent des caractéristiques de groupe et des comportements de migration et d'établissement nettement distincts. Ainsi, si la majorité des Juifs polonais présents en Belgique en 1940 proviennent également de Pologne qu'ils quittent eux aussi pour la plupart à la fin des années 20, ils ne partent pas exactement pour les mêmes raisons ni avec le même but.

En effet, s'ils sont également touchés de plein fouet par les bouleversements économiques à l'œuvre en Pologne, ils sont en outre aux prises avec un nationalisme et un antisémitisme croissants qui les excluent peu à peu de la société polonaise. Aussi et contrairement à la grande majorité des non-Juifs, considèrent-ils en général leur départ comme définitif. S'installant pour la plupart dans les deux grandes villes du pays, Anvers et Bruxelles, ils s'y investissent dans des activités semi-industrielles ou artisanales. Par ailleurs, ils entretiennent surtout des contacts avec les autres Juifs et ensemble fondent des organes sociaux, culturels et politiques essentiellement sionistes et communistes.

À partir de 1933, ces Juifs issus de Pologne sont rejoints par d'autres, de la même nationalité, fuyant le III^e Reich. Au total, les Juifs polonais sont également une bonne trentaine de mille en Belgique à l'aube de la grande déflagration mondiale.

L'occupation se présentera d'une tout autre manière pour les deux grands groupes de Polonais présents en Belgique. En effet, pour l'administration militaire allemande en place à Bruxelles, les Polonais « ethniques » représentent

d'abord et avant tout une force de travail précieuse pour l'industrie de guerre du III^e Reich. Encore tolérés en 1940, les Juifs sont peu à peu exclus du champ économique et social en 1941, avant d'être condamnés à la déportation et à l'extermination à partir de l'été 1942.

La pesanteur de ces contingences est un élément fondamental pour interpréter les différences d'attitude, notamment en termes de résistance, entre Polonais juifs et non juifs, mais elle n'est évidemment pas la seule clé de compréhension des positions adoptées, car sinon, comment comprendre la variété des choix posés à l'intérieur de chaque communauté ?²

Ainsi, quelques milliers de Polonais « ethniques » répondent librement de 1940 à 1942 aux offres allemandes de travail en Allemagne. D'autres, en nombre beaucoup plus restreint, reprennent la nationalité allemande qu'ils avaient abandonnée en 1918 lors de l'annexion par la Pologne de territoires appartenant auparavant à l'Allemagne ; certains d'entre eux, soupçonnés de collaboration avec l'occupant, seront même abattus par la résistance en 1944, en particulier dans le Limbourg³. À l'inverse, des noyaux de résistance se développent surtout à partir de 1942 pour regrouper plusieurs centaines de Polonais à la veille de la Libération.

² Pour les Polonais non juifs, voir surtout Alain Colignon, *Les réseaux polonais libres en Belgique* [in:] *Jours mêlés (Jours de guerre, 11-12-13)*, Bruxelles, Crédit communal, 1997, pp. 199-211 ; Idesbald Goddeeris, *De poolse migratie in België...*, pp. 36-43, qui utilise notamment les sources liées à l'activité du gouvernement polonais en exil en matière de résistance en Belgique conservées à Paris (Bibliothèque polonaise) et à Londres (*Polish Institute and Sikorski Museum*) ; les papiers Edward Pomorski conservés au CEGES (AA 813), notamment sa traduction en français du chapitre IV consacré à la Belgique de l'ouvrage de Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz et Stanisław Okęcki, *Polacy w ruchu oporu narodów Europy, 1939-1945*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1977 ; les papiers Rudolf Brendel conservés au CEGES (AA 601/9) ; les dossiers d'agents de renseignement et d'action belges de Rudolf Brendel et Karol Bravmann-Zamorski conservés au CEGES. Pour les Polonais juifs, voir essentiellement Maxime Steinberg, *L'étoile et le fusil*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1983-1986, 4 vol. ; *Partisans armés juifs : 38 témoignages*, Bruxelles, Les enfants des Partisans juifs de Belgique, 1991 ; Jean-Philippe Schreiber (dir.), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique : figures du judaïsme belge, XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Larcier, 2002.

³ Commentaires de Francis Balace [in:] Michel Dumoulin et Idesbald Goddeeris (dir.), *Intégration ou représentation ? Les exilés polonais en Belgique et la construction européenne – Integration or representation ? Polish exiles in Belgium and European construction*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, [2005], pp. 71-77.

On manque malheureusement toujours aujourd'hui de bases solides pour estimer précisément l'ampleur et la valeur de cette résistance. En effet, peu de traces de son activité datant de l'occupation ont été retrouvées et celles « élaborées » après guerre sont particulièrement sujettes à caution. En effet, les sources produites alors répondent d'abord et surtout à la volonté de prouver que « son camp » s'est plus illustré que l'« autre » dans la lutte contre l'occupant.

La polémique – et en même temps le nombre de documents – s'est surtout enflée lorsque les historiens de la Pologne communiste ont, à partir de l'accession au pouvoir de l'ancien résistant et mineur du Limbourg Edward Gierek, cherché à démontrer l'importance de l'engagement des Polonais communistes dans la résistance en Belgique. Ces reconstitutions discutables, parce que trop exclusivement basées sur les témoignages non recoupés de Polonais communistes retournés dans leur pays natal après guerre, n'ont pas laissé indifférents les tenants de l'autre bord, les nationalistes catholiques attachés pendant la guerre au gouvernement polonais de Londres. Ainsi, deux des principaux acteurs de cette tendance, Rudolf Brendel et surtout Edward Pomorski, ont déposé ce qui leur restait des archives de leurs mouvements respectifs en même temps que leur témoignage au futur CEGES dans le courant des années 1970, pour prouver la prédominance de leurs organisations clandestines par rapport aux structures communistes.

En l'absence d'une étude scientifique approfondie et non suspecte de partialité sur la question (nous n'avons pu prendre connaissance de la thèse de Tadeusz Panecki⁴ qu'à travers l'aperçu rapide qu'en donne l'historien belge Idesbald Goddeeris), ces divers travaux et sources permettent tout de même, notamment *via* les critiques pas toujours infondées sur l'autre camp, de se faire une certaine idée de l'activité des Polonais « ethniques » dans la résistance. Cette impression pourra être confirmée ou infirmée par la confrontation avec l'historiographie belge, et en particulier avec notre longue pratique personnelle de l'étude de la résistance dans le Hainaut, terre où résident près de 14 000 Polonais « ethniques » en 1938⁵.

⁴ Tadeusz Panecki, *Polonia w belgijskim ruchu oporu (1940-1944)*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 1986.

⁵ Voir sur la résistance des Polonais non juifs et juifs en Hainaut, surtout Fabrice Maerten, *Du murmure au grondement. La résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut*

À lire la synthèse sur la résistance polonaise en Belgique des historiens de l'ère communiste Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz et Stanisław Okęcki dont nous avons pu consulter une traduction en français⁶, la résistance polonaise dans ce pays n'a jamais constitué une force indépendante, ses membres agissant à l'intérieur des différentes formations de résistance belge, à l'exception de ceux actifs dans la POWN (*Polska Organizacja Walki o Niepodległość* – Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance), cataloguée à droite. Ces historiens ajoutent que les Polonais ne créaient leurs propres sections et groupes dans les organisations belges, en particulier le Front de l'indépendance (FI) et l'Armée secrète (AS), que là où c'était possible. Et cette possibilité n'existait, selon eux, que là où la colonie polonaise était assez importante et où les membres du Parti communiste et de la partie progressiste de l'immigration avaient suffisamment d'influence. Ce qui était loin d'être le cas partout, puisque toujours d'après ces mêmes chercheurs, les Polonais de Belgique se composaient de communistes, de socialistes, mais aussi de personnes de droite et d'extrême droite.

Cet aveu de faiblesse de la résistance polonaise communiste (et aussi dans une large mesure polonaise tout court) est d'autant plus manifeste que le second mouvement belge cité, l'AS, est une organisation dirigée par des militaires le plus souvent anticomunistes. Cela n'empêche pas les historiens évoqués de s'étendre longuement sur ce qu'ils appellent la résistance antihitlérienne, semble-t-il particulièrement active et bien représentée dans la région liégeoise.

L'absence d'historiographie belge approfondie sur la résistance dans le pays de Liège ne permet pas vraiment de confronter les affirmations de ces

pendant la Seconde Guerre mondiale (mai 1940 – septembre 1944), 3 vol., Mons, Hannonia, 1999 (« Analectes d'histoire du Hainaut », 7), en particulier pp. 33-34, 190-191, 195, 281, 369-371, 523-525, 534-535. Ces données ont été complétées par l'examen d'une cinquantaine de dossiers personnels constitués en vue de la reconnaissance comme résistants (ou prisonniers politiques) par l'État belge consultés à la Direction générale Victimes de la guerre (résistants civils, par la presse clandestine et prisonniers politiques), à la Défense (résistants armés) et au CEGES (agents de renseignement et d'action). Notons ici que faute de place, nous n'avons pu développer le cas de la résistance des Polonais à Eisden, en Campine, étudié par Jan Kohlbacher, *Kroniek van 'n oorlog: eisdense Polen in het verzet*, « Eisden », publication du Geschied-en Heemkundige Kring Eisden, 2007, 24^e année, n° 3, pp. 29-40.

⁶ Voir note 2.

auteurs polonais avec d'autres écrits. Divers indices nous incitent cependant à penser que ces assertions ne sont pas infondées. En effet, la plupart des sources et travaux consultés soulignent que les communistes polonais étaient nettement plus nombreux à Liège qu'ailleurs. En outre, 61 % des 140 engagés polonais de Belgique dans les Brigades internationales dont le domicile est connu, provenaient de cette région, et les 15 ex-volontaires qui militèrent dans la résistance en Belgique le firent semble-t-il tous à Liège⁷.

Ceci dit, même à Liège, les communistes ne rassemblent sous l'occupation qu'une petite minorité des Polonais. L'importance des effectifs liés aux structures pro-communistes revendiquée par Biegański et ses deux collègues – plusieurs centaines d'hommes et de femmes – et la somme des actions exposées paraissent bien supérieurs à la réalité. Nous incitent notamment à la plus grande prudence les informations, il est vrai moins nombreuses, fournies pour le Hainaut. Ainsi, l'affirmation selon laquelle dans le Borinage 150 Polonais adhèrent au bras armé du Parti communiste, les Partisans du FI, tout comme celle faisant état de la mort de 50 d'entre eux dans des actions armées, paraissent bien hasardeuses. Au total, pour la région, nous n'avons trouvé qu'une seule déclaration d'après guerre faisant état d'une activité collective communiste (14 groupes polonais auraient été actifs dans les charbonnages borains) et seuls 3 décès potentiellement imputables à un engagement dans la résistance armée de cette obédience.

Mentionnons donc pour Liège, sous réserve de confirmation, la mise sur pied à partir de juin 1942 dans le cadre du FI, la grande organisation unitaire créée par les communistes belges, d'un comité polonais de libération T. Kosciuszko, apparemment surtout actif dans les sabotages et la propagande dans les charbonnages ; la constitution d'un groupe polonais parmi les Partisans du FI, responsable de plusieurs sabotages et d'une action à la prison de la citadelle de Liège aux alentours de la Libération ; enfin, la participation de nombreux Polonais aux actions de sabotage et de grèves menées par les milices syndicales dirigées par le métallurgiste belge André Renard.

⁷ Voir Frank Caestecker et Rudi Van Doorslaer, *Poolse vrijwilligers uit België in de Internationale Brigaden*, « Revue belge d'histoire contemporaine » 1987, 18^e année, n° 1-2, pp. 215-241.

Relativement crédules à l'égard des témoignages fournis par les anciens militants communistes polonais en Belgique, Biegański, Juchniewicz et Okęcki développent un esprit nettement plus critique vis-à-vis de la POWN. Ils affirment en effet que si la POWN désirait sincèrement lutter contre l'occupant et si elle le fit effectivement *via* la récolte de renseignements et la mise en œuvre d'une propagande antihitlérienne, une de ses principales missions était le maintien de la « disponibilité politique » des Polonais de Belgique vis-à-vis du gouvernement polonais de Londres et la préparation du recrutement des Polonais pour les Forces armées polonaises. Ils ajoutent que la POWN était dirigée par des hommes assez proches de l'ancien appareil administratif et consulaire dont le but principal n'était pas la lutte sans compromission contre l'occupant hitlérien, mais le combat contre l'influence communiste parmi les Polonais de Belgique.

L'ancien chef de la POWN pour la Belgique, l'instituteur Edward Pomorski, réagit à ces propos en minimisant l'action des groupes communistes – ainsi, il affirme qu'au cours d'un entretien à Liège en mai 1944 avec les chefs régionaux du FI, ces derniers lui déclarèrent que le FI avait quelques membres isolés polonais mais pas de groupe – et surtout en montrant, documents et témoignages à l'appui, l'étendue de l'action de la POWN sous l'occupation. Responsable de l'enseignement polonais en Belgique depuis 1937 et instructeur des scouts polonais dans le pays depuis sans doute la même époque, Pomorski dit avoir servi avec sa femme de commissaire de mobilisation en faveur de l'armée polonaise en France à l'automne 1939. Coupé de tout contact avec ses supérieurs après la défaite de juin 1940, il affirme s'être rendu en France à l'été 1941 pour tenter de les avertir de la situation matérielle misérable des instituteurs polonais en Belgique et, par la même occasion, de connaître leur point de vue sur les événements.

De tâtonnement en tâtonnement, Pomorski finit par être désigné au printemps 1942 par les responsables de la POWN, organisation créée alors récemment en France sous les auspices du gouvernement polonais de Londres, comme chef de la section belge dépendant du groupe « Nord » du mouvement dont le centre névralgique est installé à Lille. De France, Pomorski reçoit désormais un soutien financier qui lui permet d'aider au bon fonctionnement des cours clandestins de polonais qui se donnent à Liège, à Charleroi,

dans le Borinage et sans doute aussi dans le Centre. Cet argent l'aide également à payer les frais relatifs à la publication de la petite feuille « Marsz » qu'il crée avec sa femme Jadwiga en mars 1942. Cette publication artisanale sera remplacée au printemps 1944 par le clandestin « Sztandar » imprimé dans la région lilloise. Enfin, les sommes allouées sont aussi précieuses pour couvrir les frais de voyage des courriers et courrières et les autres activités du mouvement, à savoir, selon Pomorski, le convoiement d'évadés, la réalisation de sabotages et la récolte de renseignements.

Grâce à ses nombreuses relations dans la colonie polonaise de Belgique, Pomorski étend peu à peu la POWN à Liège, mais aussi dans le Borinage, à Charleroi, dans le Limbourg et même vers la fin de l'occupation aux Pays-Bas⁸. Le mouvement compte ainsi 137 membres assermentés en 1943 et plus de 500 à la veille de la Libération. Mais qu'en est-il de leur activité ? Pomorski reconnaît implicitement que celle-ci fut freinée par ses supérieurs qui ne désiraient pas voir les hommes s'affilier à une autre organisation, ni même entrer en contact avec des mouvements belges. Par ailleurs, l'aide aux évadés était déconseillée par peur d'infiltrations ennemies et le sabotage toléré uniquement au moment de la retraite allemande. En somme, les membres de la POWN devaient se limiter à diffuser la presse clandestine, à récolter des renseignements et à servir d'appoint aux forces alliées au moment de la Libération. Des sections de la POWN se distinguent en effet lors de l'offen-

⁸ Selon Tadeusz Panecki (*Polonia zachodnioeuropejska w planach Rządu RP na emigracji (1940-1944) – Akcja Kontynentalna*, Warszawa 1986, pp. 121-122) en juillet 1942, à Mons, Charleroi, Liège et dans le Limbourg furent créés les premiers anneaux de la POWN. Plus tard son activité s'étendit sur le Limbourg hollandais, une cellule de la POWN se forma p.ex. à Heerlerheide, Zaremba était son chef. Après quelque temps sur le territoire de la Belgique s'institua un district indépendant de la POWN (crypt. « Pomorze », « Bianca »). Au personnel dirigeant appartenaient, à part Edward Pomorski, Edward Maliszewski (« Bob »), père Jacek Przygoda et Feliks Witholz. Les plus grands centres (en été 1944 sous-centres) étaient : Liège (commandant Żak), Mons (commandant Malinowski), Limbourg belge (commandant sergent Julian Fabiańczyk « Zbyszko ») et Limbourg hollandais (commandant Zaremba). En tant que commandants militaires du district « Bianca » étaient d'abord : le sergent Bronisław Wieterski (« Bobe »), et à partir de juin 1944 le sous-lieutenant Henryk Bronicki (« Orzeł »). Le détachement de la POWN commandé par le sous-lieutenant Bronicki prit d'assaut l'édifice du consulat de Pologne à Lille avant même que les alliés soient rentrés dans la ville (cf. Waldemar Grabowski, *Konspiracja polska we Francji – część 2*, « Zeszyty Historyczne » (Paris) 2009, cahier 170, pp. 89-119) – note de la rédaction.

sive alliée de début septembre 1944, en particulier dans le Borinage, à Charleroi et dans le Limbourg⁹. Pomorski justifie *a posteriori* cette prudence par l'avance rapide des troupes alliées et la peur de massacres de civils comme lors de l'Insurrection de Varsovie. Il reconnaît cependant que la mobilisation des volontaires pour l'armée polonaise après la Libération a été confiée à la POWN, ce qui semble tout de même accréditer la thèse des historiens polonais des années 1970 quant au but principal du mouvement.

Le bilan des pertes recensées par la POWN conforte l'impression de la faible activité de l'organisation puisque Pomorski fait état de 4 hommes tués sous l'occupation et d'un autre non revenu des camps, soit un taux de décès environ 10 fois inférieur à ce qu'il est généralement pour les résistants. Dans le Hainaut, où la POWN dispose de plus la moitié de ses sections, le mouvement apparaît cependant bien comme la structure fédératrice des résistants polonais « ethniques ». Mais son relatif attentisme pousse une minorité de ses membres qui veulent s'opposer de façon plus active à l'occupant à s'engager dans des mouvements de résistance belge comme le FI, l'AS ou le Mouvement national belge, groupement de centre-droit aux affinités catholiques prononcées. Ils y pratiquent surtout de petits sabotages, en particulier dans les mines, et servent régulièrement d'intermédiaire entre les résistants belges et les prisonniers russes et parfois polonais soumis au travail forcé dans les puits ou évadés. D'autres ont été actifs dans un autre groupement polonais avant de s'affilier à la POWN.

Car contrairement à ce que semblent laisser croire Biegański, Juchniewicz et Okęcki, la POWN n'est pas le seul mouvement de résistance spécifiquement polonais en Belgique sous l'occupation. La POW (*Polska Organizacja Wojskowa* – Organisation militaire polonaise) est même créée avant la POWN, puisque sa fondation date de mai 1941. Son histoire est moins bien connue, car son activité se réduit après l'été 1942. Le noyau de l'organisation travaillera

⁹ Sur le territoire du Limbourg belge et hollandais aux combats de septembre 1944 participaient 80 soldats de la POWN. Le peloton commandé par le sergent Julian Fabiańczyk au début septembre occupa l'école à Eisdén, désarma des soldats allemands égarés, et à partir du 28 septembre jusqu'au 7 octobre 1944, 23 soldats de ce peloton combattaient dans les rangs de l'armée des États-Unis. Les combats terminés, on instaura à Eisdén un bureau de recrutement à l'armée polonaise – note de la rédaction.

dès cette époque essentiellement pour le service de renseignements belge « Athos » alors que de nombreux membres rejoindront la POWN.

Au plus fort de son activité, la POW, qui semble être une initiative née spontanément dans les milieux d'anciens combattants, organise une filière d'évasion qui permet de faire passer en France plusieurs dizaines de prisonniers polonais évadés d'Allemagne, ainsi que des militaires hollandais et des réfractaires belges. Par ailleurs, le groupe, qui s'occupe aussi de récolte de renseignements, de propagande, de sabotages dans les mines et de diffusion de fausses cartes d'identité, n'hésite pas à recruter des Belges pour accroître son efficacité. Enfin, et cette caractéristique est particulièrement remarquable, il unit des Juifs et des non-Juifs : son leader, le diamantaire (et capitaine dans l'armée polonaise) Karol Bravmann-Zamorski, comme un de ses principaux adjoints, l'ingénieur textile lié avant guerre au Deuxième Bureau polonais Rudolf Brendel, sont des Juifs originaires de Pologne établis respectivement à Anvers et à Bruxelles ; mais le groupe peut aussi compter sur l'appui de personnalités catholiques de premier plan, comme Stanisław Nowak¹⁰, le dernier président de l'Union centrale des communautés polonaises de Belgique d'avant guerre, ou l'abbé Jacek Przygoda, recteur de la Mission catholique polonaise en Belgique à partir de 1942, qui est particulièrement actif dans la région de Charleroi où il réside. L'anticommunisme virulent partagé tant par ces deux hommes que par les dirigeants du réseau « Athos » incite à penser que cet état d'esprit est sans doute un élément fédérateur du mouvement.

Les raisons de l'effacement de la POW au profit de la POWN à partir de 1942 ne sont pas très claires, mais on peut supposer que l'appui accordé au groupe de Pomorski par la grande organisation de résistance polonaise en France et les difficultés rencontrées à partir de l'été 1942 par Bravmann et Brendel du fait de leur statut (ou, selon leur témoignage d'après guerre, de la traque dont ils sont l'objet de la part des polices allemandes du fait de leurs activités résistantes) ont dû largement contribuer à cette évolution. En tout cas, Stanisław Nowak paraît rallier la POWN dès l'été 1942. Quant à l'abbé Przygoda, qui édite depuis 1943 un petit bulletin paroissial intitulé « Głos »

¹⁰ Stanisław Nowak depuis juillet 1942 appartenait au personnel dirigeant de la cellule POWN à Mons – note de la rédaction.

aux accents catholiques et anticommunistes assez prononcés, il passe avec son groupe à la POWN à l'automne 1943, jetant ainsi les bases de ce dernier mouvement dans la région de Charleroi.

Au total, la résistance des Polonais « ethniques » de Belgique paraît cependant dans l'ensemble marginale : non seulement elle n'a rassemblé qu'un nombre assez faible de combattants – sans doute quelques centaines – mais en outre ses activités ont été relativement peu importantes. Enfin, elle paraît souvent s'être pratiquée en marge de la société belge.

La différence avec les Polonais juifs, dont la résistance a été particulièrement bien étudiée par l'historien belge Maxime Steinberg, est frappante. Ceux-ci ont, en tant que membres de la communauté nationale la mieux représentée parmi les Juifs de Belgique¹¹, largement contribué à la réussite du Comité de défense des Juifs (CDJ), structure de résistance civile qui a permis de sauver de l'extermination des milliers de Juifs de Belgique ; en outre, ils ont constitué des éléments moteurs de structures clandestines belges de premier plan.

Ceci dit, comme dans tous les groupes de population de l'Europe occidentale occupée, les résistants juifs de nationalité polonaise n'ont constitué qu'une minorité parmi les leurs : la majorité n'a eu d'autre but que d'échapper à la mort, souvent sans succès, en fuyant vers le sud de l'Europe, en se terrant, en obéissant aux injonctions des nazis ou même parfois en se mettant à leur service.

Mais un groupe relativement important n'a pas réagi de la sorte. Formant un ensemble soudé et rassemblant une partie non négligeable des Polonais juifs, les communistes sont prêts, dès avant l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne en juin 1941, à combattre l'occupant. Les mesures de plus en plus extrêmes prises contre leur communauté en 1942 ne font que décupler leur motivation. Regroupés au sein de la section juive de la Main d'œuvre immigrée (MOI), la structure communiste destinée aux étrangers, dès les années 1930, les Juifs communistes s'activent à partir de la veille de

¹¹ Selon Lieven Saerens, un des grands spécialistes de la persécution des Juifs en Belgique, les Polonais représentent au début de l'occupation environ 54 % des Juifs à Anvers et 58 % à Bruxelles (et même 66 % à Liège et 78 % à Charleroi, villes, il est vrai, bien moins peuplées de Juifs).

l'occupation dans Solidarité juive, une organisation destinée à soutenir les camarades juifs contraints à la clandestinité.

Cette Solidarité juive forme à partir de l'automne 1942 l'ossature de la représentation des communistes dans le CDJ dont les noyaux se forment alors à Bruxelles, Charleroi, Liège et plus tard à Anvers. La nouvelle structure mise sur pied dans l'urgence après les rafles de l'été 1942 comprend aussi des sionistes (en particulier des membres du Linke Poalei Zion, l'extrême gauche sioniste) et même par la suite des non-Juifs, mais les communistes y jouent un rôle essentiel. Ils (il faudrait dire «elles») sont particulièrement actifs dans la section Enfance qui organise le placement et l'entretien d'environ 3000 enfants juifs dans des familles belges ; ils jouent aussi un grand rôle dans la section Adultes qui soutient financièrement un nombre un peu plus élevé encore de personnes.

Steinberg, dont le sens critique est particulièrement aiguisé, évoque l'activité, dans le CDJ de Bruxelles, de loin le plus important, de quelques dizaines de collaborateurs, outre les membres du comité directeur. Encore ne sont-ils pas tous communistes, et encore moins d'origine polonaise. C'est par contre le cas au CDJ de Charleroi qui nous est particulièrement familier.

Une vingtaine de Juifs et Juives communistes d'origine polonaise s'y activent en effet depuis septembre 1942 pour venir en aide à quelques centaines d'enfants et d'adultes juifs de la région. Mais leur action s'étend bien au-delà. Le dynamique trio de direction, composé du commerçant Pinus Broder, de l'ingénieur Isaac Katz et du tailleur Szmerel Makowski, organise en effet un réseau de résistance civile qui aide non seulement des Juifs d'autres régions du pays, mais aussi de très nombreux illégaux belges. Katz et Makowski en particulier parviennent à trouver de nombreuses familles d'accueil pour les enfants juifs, en plus de lieux de logement pour les adultes ; en outre, ils obtiennent la collaboration de personnes de confiance dans 126 administrations communales du Hainaut et de la province de Namur, ce qui leur permet de développer un vaste système de faux documents dont profitent Juifs et non-Juifs.

Appliquant à merveille la stratégie communiste du front patriotique, Katz et Makowski ne sont en effet pas que leaders du CDJ, structure par ailleurs affiliée au FI. Katz est le fondateur du FI dans le sud du Hainaut, ainsi que

dans la province de Namur. Il est en outre à partir de l'été 1943 le représentant du CDJ au comité national du FI, tout en assumant avec Makowski la responsabilité nationale du service des faux papiers du mouvement. Véritable chef du CDJ de Charleroi, il participe aussi activement à l'activité de Solidarité du FI, la structure d'aide aux familles des prisonniers politiques et plus largement aux illégaux de l'organisation à Charleroi. Quant à Makowski, il est responsable de Solidarité du FI dans sa ville d'adoption de septembre 1942 à l'automne 1943, moment où il passe à la commission nationale des faux papiers. Il crée même vers le début 1943 la petite feuille « Solidarité » dont la plupart des articles de fond sont rédigés par son ami Katz. Le clandestin est distribué dans les sections locales du FI par de jeunes courrières issues de la même communauté juive polonaise.

Tombé entre les mains de l'occupant en avril 1944, Katz, qui décèdera à Auschwitz, est remplacé à la tête du CDJ régional par Broder. Outre son activité en faveur de la survie de la communauté juive, ce dernier édite depuis février 1943 une petite feuille en yiddish, « Unzer Kampf » (Notre Lutte), dont le but est double : d'abord convaincre les Juifs de garder la plus grande prudence, ensuite les inciter à combattre l'occupant, dans la ligne suivie par le Parti communiste (PC).

Cet appel à la lutte directe ne sera guère entendu dans la petite communauté juive polonaise de Charleroi – environ 1000 membres avant l'occupation – qui se cantonnera essentiellement dans la résistance humanitaire et la propagande. D'autres Juifs polonais, dont une bonne part de communistes, arrivent de Bruxelles et surtout d'Anvers au début de l'été 1942 pour échapper « légalement » à la mise au travail au mur de l'Atlantique, prélude à la déportation vers l'Est. Une partie d'entre eux entrent également dans la lutte, en particulier dans la production de la presse clandestine régionale communiste. Peu franchissent le pas de la lutte armée, se sentant sans doute trop isolés dans une région où les Partisans sont décimés par l'occupant à la fin de l'année 1942.

À vrai dire, les Juifs désireux d'en découdre physiquement avec l'envahisseur se rassemblent essentiellement à Bruxelles. C'est le seul endroit où la base de la mouvance juive du Parti communiste est suffisamment large pour que puisse en sortir un groupe de résistants armés d'une taille minimale pour

ce type de lutte. Ce seuil n'est pas très élevé – environ une vingtaine de personnes – mais il n'est pas aisé à atteindre : composante parmi d'autres d'une communauté déjà relativement restreinte, les Juifs communistes doivent en effet risquer doublement leur vie – comme Juifs et comme résistants – et se lancer dans une violence meurtrière à laquelle ils ne sont pas préparés. Aussi le chiffre de 100 partisans juifs comptabilisés à Bruxelles pour toute la période de l'occupation est-il en soi remarquable.

La plupart d'entre eux, et notamment dès le départ deux à trois dizaines de Polonais réunis dans une seule et même compagnie, se regroupent dans le corps mobile des Partisans de Bruxelles mis sur pied au printemps 1942 grâce pour l'essentiel à ces recrues juives. Il n'est dès lors pas étonnant qu'un des principaux objectifs de cette troupe clandestine d'élite est de convaincre par la terreur les Juifs ayant pris le parti de s'accommoder avec l'occupant de rompre avec cette pratique. Pour ce faire, les Juifs du Corps mobile sabotent et incendient les ateliers de confection où certains de leurs coreligionnaires fabriquent des tenues militaires d'hiver pour la *Wehrmacht*. À défaut de destruction, ils exigent des propriétaires juifs des ateliers d'importantes sommes d'argent pour couvrir leurs besoins financiers. En cas de refus et surtout de menaces de dénonciation, ils n'hésitent pas à recourir aux exécutions, comme c'est déjà le cas le 20 juin 1942.

Ces mêmes Partisans s'attaquent aussi dès l'été 1942 à l'Association des Juifs en Belgique (AJB) et à ses notables qui participent à la « mise au travail » des Juifs, et ce en brûlant des fichiers et en abattant le principal responsable juif de cette campagne. Par la suite, ils ne cesseront de tenter de réduire au silence les délateurs juifs.

Dès le début aussi semble-t-il, l'action du Corps mobile s'étend au-delà du monde juif. Le groupe s'en prend ainsi à une usine de réparation de moteurs d'avions destinés à la *Luftwaffe*, à des récoltes destinées à l'occupant et surtout au transport par chemins de fer (systèmes de signalisation endommagés, rails détruits, etc.).

Par ailleurs, d'autres Juifs, notamment polonais, prennent part dès la même époque aux actions du corps de Bruxelles proprement dit aux côtés d'une majorité de Belges non juifs. Ces Partisans effectuent également des sabotages (incendies de champs de colza, sectionnement de freins Westin-

ghouse de wagons, rails et aiguillages dynamités, destruction de camions de l'armée allemande). Ceci dit, l'essentiel de leur activité consiste pour eux aussi à s'en prendre directement à ceux qui collaborent avec l'occupant. Cette politique de terreur atteint son paroxysme à la charnière des années 1942-1943, lorsque le corps commence à abattre des soldats allemands. L'occupant y répond par une violence extrême, faisant exécuter des otages choisis parmi des hommes soupçonnés de l'avoir combattu les armes à la main. Parmi eux, tombent plusieurs Juifs, notamment polonais.

La répression est telle que malgré la relève régulièrement assurée par de plus jeunes recrues provenant des organisations de jeunesse du Parti communiste, le Corps mobile doit à partir du printemps 1943 s'intégrer dans un corps de Bruxelles singulièrement affaibli. Moins touché, le Corps mobile perd tout de même plusieurs hommes entre l'hiver 1942 et le printemps 1943.

Ainsi, le chef de la 1^{ère} compagnie constituée des Juifs polonais, Szaja Rochman, est arrêté le 22 février 1943. Né en 1913 à Varsovie, cet ouvrier tailleur arrivé en Belgique en 1929 est par la suite actif dans le syndicat juif du vêtement et dans la MOI. Engagé dans les Brigades internationales en Espagne, il en revient grièvement blessé trois ans plus tard. Après avoir participé à la création de Solidarité juive en 1939, il est déporté en France en mai 1940 comme suspect. En avril 1941, il s'échappe du camp où il était interné et revient à Bruxelles où quelque temps plus tard il reçoit le commandement susmentionné. Il recrute des Partisans parmi les anciens des Brigades internationales et les militants de langue yiddish de la MOI dont il est un cadre. Avec eux, il participe notamment aux actions contre l'AJB. Déporté en Allemagne, il sera abattu à Mauthausen le 26 novembre 1943.

Son adjoint, le tailleur Mojsek Rakower, né à Varsovie en 1907 et arrivé en Belgique en 1930, ne connaît guère un sort plus enviable, puisque trouvé le 5 décembre 1942 en possession d'une arme, il est fusillé à Hechtel le 6 janvier 1943. Secrétaire politique de la section juive de la MOI en 1939, il dirige le travail communiste dans la population juive de Bruxelles dès son retour d'exode. Comme partisan, il participe à la plupart des premières actions importantes du Corps mobile.

Malgré les coups durs, le corps des Partisans de Bruxelles, où se côtoient désormais à part plus ou moins égale Juifs et non-Juifs, multiplie à partir du

printemps 1943 les actions. Par rapport à la période précédente, on notera simplement une diminution des attentats contre les Allemands pour éviter une répression trop féroce, et une augmentation des vols à main armée pour couvrir les besoins d'argent toujours plus importants du PC et de ses organisations de résistance.

Ceci dit, la plupart des Partisans juifs continuent à se sentir très proches les uns des autres. Issus d'un même milieu culturel et socio-politique, ils vivent tous séparés de leur famille. Traqués pour leurs activités de résistance, mais aussi parce qu'ils sont Juifs, ils vivent intensément leur fraternité, une fraternité des armes, mais aussi juive. Un tel sentiment les pousse parfois à commettre des imprudences qui déplaisent à une direction nationale toujours plus sensible aux règles élémentaires de sécurité. Ainsi, deux groupes d'une bonne dizaine de jeunes gens et jeunes filles, essentiellement juifs liés aux organisations de résistance du PC, se réunissent pour le réveillon de la Saint-Sylvestre 1943-1944.

En particulier, le rassemblement d'une dizaine de Partisans juifs, dont pas moins de trois commandants de compagnie, lors d'une de ces fêtes organisée dans un restaurant du marché noir situé en plein cœur de Bruxelles, entraîne des sanctions de la part de la direction des Partisans. Désormais, celle-ci s'attache à renforcer l'organisation pyramidale et centralisée des groupes pour parvenir à un cloisonnement plus rigoureux. En outre, des Partisans juifs sont envoyés plus régulièrement en province. Le but est de combler des vides, mais aussi d'affaiblir l'unité d'un groupe perçu pour des raisons de sécurité comme trop soudé et pour des raisons d'efficacité comme trop indépendant et trop attaché à des intérêts strictement juifs.

Une razzia opérée dans le corps de Bruxelles à partir de la fin mars 1944 ne fait qu'attiser la méfiance entre les deux camps. Ainsi, les Partisans juifs ne reconnaissent pas le nouveau chef des Partisans de Bruxelles nommé par la direction et lui préfèrent l'un des leurs, le jeune Juif d'origine polonaise Isaak Glaz. La direction refuse d'accepter ce qu'elle estime comme de l'insubordination et exclut ceux qu'elle considère comme des dissidents. La rupture est consommée en juin 1944, les fils n'étant renoués qu'après la Libération. D'ailleurs, l'apaisement des tensions entre la direction communiste et ses militants juifs ne durera que quelques mois.

Au total, sur l'ensemble du pays, 37 Partisans juifs ont été recensés comme étant décédés des suites de leurs activités dans la résistance ; 25, soit près de 68 % d'entre eux, sont mentionnés comme étant d'origine polonaise, ce qui est tout de même supérieur de plus de 10 % à la représentation polonaise parmi les Juifs de Belgique¹². Cette participation importante – en extrapolant, on peut estimer à une centaine le nombre de Polonais juifs ayant été membres des Partisans en Belgique – trouve sans doute en partie son explication dans l'attrait exercé par le communisme auprès de cette population relativement déshéritée.

Ce chiffre est d'autant plus important que ne sont évidemment pas comptabilisés tous les Polonais juifs ayant milité dans les autres structures clandestines mises sur pied par les communistes ou avec leur aide comme le CDJ, le FI, etc. Ainsi, selon une estimation, 15 des 30 collaborateurs « belges » de l'Orchestre rouge, le service de renseignements de l'armée soviétique pour l'Europe occidentale dont le centre est installé en Belgique de fin 1940 à l'été 1942, seraient des Juifs le plus souvent originaires, comme leur chef Léopold Trepper, de Pologne¹³.

Enfin, aux plusieurs centaines de Juifs au moins d'origine polonaise actifs dans des organisations proches du PC clandestin, il convient d'ajouter les dizaines d'autres impliqués dans la résistance en tant que sionistes (surtout de gauche) et les quelques-uns comme trotskystes, bundistes ou sans parti. Steinberg souligne le moindre engagement dans la lutte des sionistes dont l'objectif essentiel sous l'occupation est de survivre à la guerre pour ensuite pouvoir fonder un État juif en Palestine et la faible importance numérique des autres tendances. Ceci dit, si parmi les 67 notices du *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique* consacrées à des résistants juifs d'origine polonaise, 46 sont dédiées à des communistes ou sympathisants de la cause marxiste (soit près de 69 %), 12, soit 18 %, le sont à des sionistes, 4 à des trotskystes, 3 à des bundistes ou socialistes et 2 à des sans parti.

Des biographies des sionistes d'origine polonaise saute particulièrement aux yeux leur implication dans le CDJ de Bruxelles, où ils font véritablement

¹² Voir note 11.

¹³ Voir Étienne Verhoeyen, *L'Orchestre rouge en Belgique, 1939–1942* [in:] *Jours mêlés (Jours de guerre, 11-12-13)*, Bruxelles, Crédit communal, 1997, p. 141-160.

contrepoids aux communistes. Ainsi par exemple, l'homme d'affaires David Ferdman, entré dans l'organisation en mai 1943, devient par la suite le grand argentier du mouvement et son chef officieux en 1944. L'importance des sionistes est telle qu'à l'approche de la Libération, ils réclament une plus grande place dans l'organisation, en particulier dans la section Enfance. Les communistes refusent pour des raisons de sécurité, mais aussi politiques. L'enjeu est vrai de taille dans la perspective de l'après-guerre.

Le tableau de la résistance polonaise en Belgique est donc particulièrement complexe et contrasté. Semblent surtout s'y investir les Juifs communistes. Il faut dire qu'un grand nombre d'éléments les y pousse : le poids des contingences, en particulier la traque dont les Juifs mais aussi les communistes sont l'objet, la défense d'une des principales valeurs mobilisatrices de la résistance, l'antifascisme, la stratégie de lutte totale contre l'occupant développée par le Parti communiste après l'attaque de l'Union soviétique par l'Allemagne en juin 1941, la culture de transgression de la légalité héritée de leur long passé de peuple persécuté mais aussi de leur pratique communiste, enfin la puissance relative et la discipline de l'organisation juive communiste en Belgique dès avant l'invasion.

À la lecture de cet ensemble d'éléments, on comprend mieux pourquoi les autres composantes de la société polonaise en Belgique pratiquent beaucoup moins la résistance. Si l'on excepte ceux d'extrême gauche, les sionistes ne sont pas stimulés par l'antifascisme ; ils disposent d'une moindre expérience de la transgression que les communistes ; en outre et surtout, leur cause se situe pour l'essentiel en dehors du conflit actuel.

On pourrait par contre s'étonner du peu de traces de résistance laissées par les communistes « ethniques », surtout si on compare leur action à celle des communistes belges. Mais ce serait oublier leur marginalité dans leur communauté, excepté peut-être à Liège, qui ne leur permet pas de s'appuyer sur des bases solides. Enfin, les catholiques sont par contre nombreux et relativement bien organisés ; en outre, ils peuvent fonder leur combat sur l'autre grande valeur fédératrice de la résistance, le patriotisme. Mais plusieurs données ne favorisent pas leur implication dans la lutte : l'absence d'une menace immédiate de la part de l'occupant, le manque de culture de transgression de la légalité, le long isolement par rapport au gouvernement polonais de

Londres et les consignes de prudence, si pas de retenue, données par ce dernier. Enfin, communistes et catholiques polonais manquent de relais dans la population belge, au contraire des Juifs communistes tout de même mieux intégrés dans la société autochtone.

En fait, les Polonais « ethniques » sont doublement isolés, car ils le sont aussi de leurs compatriotes juifs. La constatation est particulièrement étonnante pour la minorité communiste qui aurait pu trouver un appui auprès de la communauté juive polonaise de la même mouvance. Mais outre le fait qu'ils sont généralement localisés dans des régions différentes, le fossé culturel qui les sépare est manifestement trop large pour qu'il puisse être comblé.

De manière plus générale, le réflexe national vis-à-vis de l'autre grande composante polonaise ne vaut ni pour les non-Juifs, qui à notre connaissance ne cherchent que très rarement à obtenir et surtout à prodiguer de l'aide pour leurs compatriotes menacés d'extermination, ni pour les Juifs qui au-delà des composantes multinationales de leur monde se tournent uniquement vers la population belge. La seule marque – masquée après guerre – de collaboration entre Polonais juifs et non juifs se situe dans l'organisation militaire POW, mais elle s'efface avec la mise en retrait de la structure à partir de la fin 1942. C'est assez dire que le drame de l'occupation n'est pas suffisant pour rapprocher deux mondes particulièrement éloignés.

L'immédiat après-guerre verra bien un rapprochement entre Polonais communistes juifs et non juifs de Belgique à la faveur de l'avènement d'un régime pro-soviétique à Varsovie, mais cette tendance sera de très courte durée¹⁴. Le parcours du successeur de Szaja Rochman à la tête des Partisans juifs d'origine polonaise du corps de Bruxelles, le maroquinier Jacob Gutfraynd, est à ce titre révélateur. Rentré en Pologne en 1952 à une époque où les Juifs communistes subissent le rejet de leur identité juive par un Parti

¹⁴ Sur cette période, voir surtout Arnaud Bozzini, *De l'engouement à la rupture. Les Juifs communistes à Bruxelles et le PCB (1944-1956)*, « Les Cahiers de la mémoire contemporaine » 2006-2007, n° 7, pp. 131-158; Idesbald Goddeeris, *De poolse migratie in België...*; José Gotovitch, *Juif sur la pointe des pieds: le Parti communiste belge et les Juifs dans l'immédiat après-guerre. Notes succinctes* [in:] Jean-Philippe Schreiber (dir.), *Hertz Jospa. Juif, résistant, communiste*, Bruxelles, EVO, 1997, pp. 101-110; *Partisans armés juifs...*; Jean-Philippe Schreiber (dir.), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique...*; Anne Vanderputten, *L'immigration polonaise dans le bassin de Charleroi...*

communiste belge par ailleurs en perte de vitesse, il la quitte en 1957, déçu par le régime et son antisémitisme, pour se fixer en Israël.

Le retour au pays natal de nombreux militants communistes surtout « ethniques » et, de manière générale, le départ de la Belgique pour la Pologne, ou plus rarement pour l'outre-mer, de quelque 30 à 50 % des Polonais installés avant guerre en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles ayant survécu à l'occupation, témoignent par ailleurs de la fragilité de l'enracinement en terre belge. Ce pourcentage est d'autant plus révélateur que cette population majoritairement catholique (près de la moitié des Juifs polonais ont péri) doit alors éprouver de fortes réticences à revenir dans un pays désormais communiste. La plupart des cadres de l'ancien régime impliqués dans la POWN préfèrent d'ailleurs émigrer outre-mer par crainte du « péril rouge ». La participation à la résistance en Belgique ne modifie donc pas fondamentalement le sentiment des Polonais « ethniques » qui luttent d'ailleurs le plus souvent en marge des organisations de résistance belges, pour la patrie polonaise.

Ainsi, un des premiers actes publics posés à la Libération par le groupe POWN de Charleroi est d'aller déposer des fleurs au cimetière de la ville sur les tombes des aviateurs polonais abattus dans la région¹⁵ en chantant l'hymne *Boże, coś Polskę*. Il est vrai que les troupes de la POWN défilent alors à Charleroi avec les résistants belges et que l'hommage aux aviateurs polonais se fait en présence et avec l'assentiment de ces mêmes combattants de l'ombre, mais le lien est trop ténu pour qu'il soit durable.

Ceci dit, même ceux parmi les Polonais qui désirent plus ou moins sincèrement tirer profit de leur investissement dans la lutte pour mieux s'intégrer dans le pays éprouvent des difficultés pour y parvenir. Cet état d'esprit anime en particulier les Juifs communistes, sans doute les plus attachés à leur terre d'adoption. Ils sont en effet généralement conscients du maintien de l'antisémitisme dans leur pays d'origine et non désireux, comme les sionistes, de

¹⁵ Au cimetière communal à Charleroi reposent les aviateurs polonais : 1) le navigateur Jerzy Sukiennik avec les tireurs Mieczysław Saferna et Waław Rybak – ils faisaient partie de l'équipage du Wellington de la Division des Bombardiers 305, abattu le 6 août 1941, pendant l'expédition sur Aix-la-Chapelle ; 2) tout l'équipage du Wellington de la Division des Bombardiers 304 : le pilote Ryszard Szczurowski, le navigateur Edward Kowalski, le radiotélégraphiste Zdzisław Pieczyński et les tireurs Stefan Ferenc et Wincenty Garbacz. L'avion fut abattu le 28 avril 1942 – note de la rédaction.

fonder une nouvelle patrie en Palestine. À l'issue d'un combat éprouvant mené le plus souvent main dans la main avec leurs camarades belges, la plupart espèrent dès lors se faire admettre par la Belgique, notamment en obtenant la nationalité belge, tout en gardant leurs spécificités juives. Mais comme l'avait déjà illustré la vive tension née dans le corps des Partisans de Bruxelles à la fin de l'occupation, ce combat-là n'est pas non plus facile à gagner. Il faudra en effet le plus souvent de longues années pour que ces résistants juifs forcés de renier leur identité culturelle s'ils veulent rester dans la famille communiste et dont l'État belge se méfie parce qu'ils sont étrangers et issus d'une mouvance politique très vite mise au ban de la société, obtiennent le droit de se voir reconnaître comme Belges.

Ainsi, si le particularisme revendiqué par de nombreux résistants polonais trouve largement son aboutissement après guerre dans la renaissance d'un État polonais et la création de l'État d'Israël, l'intégration sans assimilation dans la nation belge, rêvée mais aussi pratiquée par certains sous l'occupation, se révèle bien plus difficile à obtenir.

Przemysław Gasztold-Señ

Institut de la mémoire nationale à Varsovie

DÉCORATIONS POLONAISES ATTRIBUÉES AUX BELGES

Les divisions hitlériennes attaquèrent la Belgique le 10 mai 1940. Malgré sa défense courageuse, l'armée belge n'eut aucune chance de réussir et capitula le 28 mai 1940. Tout au début, la réalité de l'occupation n'était pas fortement ressentie par les habitants du pays. Ce n'est qu'à l'issue de quelques mois, que les actions de l'occupant commencèrent à éveiller une opposition croissante de la société¹. Le mouvement de résistance se forma spontanément et en coopération avec le gouvernement en exil à Londres. Il comprenait également des Polonais demeurant sur le territoire de la Belgique. Avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, environ 60 000 Polonais habitaient le pays, dont la moitié était d'origine juive. *Polonia*, la diaspora polonaise, était constituée en majorité de personnes parties à l'étranger pour travailler. Le plus souvent, il s'agissait de mineurs qui travaillaient dans les mines belges². Ils formaient 80 % de la population des émigrants polonais. Le reste était employé dans l'artisanat et le commerce³.

¹ Plus chez: Étienne Verhoeyen, *La Belgique occupée. De l'an 40 à la libération*, Bruxelles 1994; Emmanuel Debruyne, *La guerre secrète des espions belges 1940-1944*, Bruxelles 2008; Piotr Matusak, *Europa Walcząca 1939-1945*, Siedlce 2005, pp. 277-286; Eugeniusz Durańczyński, Jerzy Janusz Terej, *Europa podziemna 1939-1945*, Warszawa 1974, pp. 69-85.

² Plus au sujet de l'émigration polonaise: Idesbald Goddeeris, *Polonia belgijska w pierwszych latach po II wojnie światowej*, Warszawa 2005; Wiesława Eder, *Dzieje Polonii belgijskiej 1919-1980 (w zarysie)*, Warszawa 1983; *eadem*, *Belgia* [in:] Tomasz Piesakowski (réd.), *Akcja niepodległościowa na terenie międzynarodowym 1945-1990*, Londyn 1999, pp. 280-295; *eadem*, *Diaspora polska w Belgii i Holandii* [in:] Adam Walaszek (réd.), *Polska diaspora*, Kraków 2001, pp. 201-207.

³ Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy w ruchu oporu narodów Europy 1939-1945*, Warszawa 1977, p. 115.

Au cours de l'occupation allemande, *Polonia* fut engagée dans l'activité de conspiration⁴. Le nombre de Polonais participant au mouvement de résistance s'est élevé à 2000–3000 personnes. Une partie d'entre eux étaient des prisonniers de guerre qui avaient échappé à la captivité. Les partisans polonais devinrent célèbres en particulier pour de nombreuses actions de diversion sur les terrains du bassin de Liège, où ils firent sauter la tour d'extraction de la mine « Gosson I », provoquèrent l'écroulement du puits de « Bon Buveur », détruisirent le téléphérique entre la mine de charbon « Flémalle » et les ateliers d'armes « Cockerill ». Le mouvement de la résistance polonaise se développait surtout à Liège, Charleroi, Mons et à Limbourg, où les noyaux de la diaspora polonaise abondaient le plus et où fleurissaient sa culture et son réseau éducatif. Edward Pietruszka (« Peters ») dirigeait un grand groupe international de sabotage et de diversion. Sa brigade appartenait au Front de l'indépendance (FI) et comptait 340 personnes, dont 120 Polonais, dans la région de Liège⁵. Pietruszka coordonnait l'action de libération des Belges de prisons allemandes. En 1941, son groupe fut incorporé dans une division belge commandée par le colonel Jean Piruet (« Miraut »)⁶; en 1943 Pietruszka reçut le grade de major en vertu de la décision du ministère de la Défense belge⁷. Maksymilian Bartz, commandant d'un autre groupe, participa à l'action de sauvetage de Juifs polonais du camp de Machelen⁸, tandis que Stefan Kruszyna, membre de ce groupe, organisa l'aide aux militants de la diaspora polonaise emprisonnés. En 1942, une division de dix-huit personnes, dont trois étaient des Polonais, fit sauter la mine « Sainte-Marie » à Lambusart. Les Allemands arrêterent quelques membres du groupe – dont Kruszyna qu'ils déportèrent au camp de concentration de Breendonk⁹.

⁴ Plus chez : Tadeusz Panecki, *Polonia w belgijskim ruchu oporu 1940-1944*, Poznań 1986; Witold Biegański, *Ku wolnej Polsce. O udziale Polaków w belgijskim ruchu oporu*, Warszawa 1978; Józef Łaptos, *Historia Belgii*, Wrocław 1995, p. 240-241; Mieczysław Juchniewicz, *Gdzie był wróg – tam walczyli Polacy*, Warszawa 1980, p. 76-85; Idesbald Goddeeris, *Polonia belgijska...*, pp. 34-41.

⁵ Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy...*, p. 122.

⁶ Tadeusz Panecki, *Polonia...*, p. 52.

⁷ Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy...*, p. 122.

⁸ Józef Łaptos, *Historia...*, pp. 240-241.

⁹ Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy...*, pp. 116-117.

Une partie des actions de diversion et de sabotage étaient menées par les Polonais dans le cadre du SOE (*Special Operations Executive*) et de l'Action continentale gérée par le gouvernement polonais à Londres¹⁰. La filiale de l'Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance (*Polska Organizacja Walki o Niepodległość* – POWN) connue sous le nom de code « Monika »¹¹ – qui fut créée en France en septembre 1941 et depuis sa révélation en 1944 était active sous le nom de code « Bianka »¹² – a été très active sur le territoire belge. Les premiers maillons de la POWN se formèrent en Belgique en juillet 1942¹³. Edward Pomorski (« Bolesław »), un enseignant provenant de la diaspora polonaise, se trouvait à la tête du district de « Poméranie » et il y avait entre autres dans son commandement le Père Jacek Przygoda¹⁴. Le groupe réunissait à peu près 130 membres ayant prêté serment. La revue « Marsz » jouait le rôle d'organe de publication de la POWN en Belgique depuis l'année 1942, à laquelle collaboraient Edward et Jadwiga Pomorski. Parmi d'autres titres publiés, il faut citer notamment « Sztandar » et le magazine clandestin « Głos », apparu en 1943 et colporté jusqu'en Hollande et au Luxembourg. Le Père Przygoda était en même temps son éditeur et son rédacteur en chef¹⁵. La POWN organisait en outre des formations pour la jeunesse polonaise de Charleroi, Liège et Péronnes-lez-Binche et soutenait financièrement le journal « La Démocratie Nouvelle » des partis libéraux, obtenant en récompense des articles favorables à la thématique polonaise publiés dans ce magazine¹⁶.

En 1942 quelques-unes des organisations locales anticommunistes polonaises en Belgique, p.ex. à Charleroi (avec Stanisław Nowak), Liège et Limbourg (l'Organisation militaire polonaise [*Polska Organizacja Wojskowa* –

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Plus chez: Tadeusz Panecki, *Polska Organizacja Walki o Niepodległość we Francji, Belgii i Holandii. Powstanie, struktura i oblicze polityczne (1941-1943)*, « Wojskowy Przegląd Historyczny » 1986, n° 4, pp. 153-173.

¹² Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy...*, p. 126.

¹³ Tadeusz Panecki, *Polska Organizacja Walki o Niepodległość we Francji...*, p. 160.

¹⁴ T. Panecki, *Polska Organizacja Walki o Niepodległość „Monika” w walkach powstańczych we Francji i Belgii. Wiosna – lato 1944*, « Wojskowy Przegląd Historyczny » 1985, n° 1-2, pp. 383, 407-408.

¹⁵ Tadeusz Panecki, *Polonia...*, pp. 65-66.

¹⁶ Idesbald Goddeeris, *Polonia belgijska...*, p. 37.

POW] de Julian Fabiańczyk) accédèrent au POWN, en acceptant la soumission à Edward Pomorski à Bruxelles. Il faut remarquer que POW se constitua dans le district de Eijsden déjà vers la fin de 1940. Après son intégration à la POWN, elle prit le nom de POWN « Bytom », et alors elle embrassait les territoires du Limbourg belge et hollandais. Selon Idesbald Goddeeris, la POW pour certaines raisons était en querelle avec la POWN. Ces deux organisations se différenciaient en question des méthodes du combat (l'organisation de Pomorski refusait à participer aux actions militaires), et aussi en matière de tactique et d'aspects juridiques. Il faut croire que les ambitions personnelles n'étaient pas sans importance dans cette situation – chaque commandant de ces deux structures visait à monopoliser le mouvement de résistance polonaise en Belgique¹⁷.

Les organisations de conspiration polonaise collaboraient dans plusieurs domaines avec la résistance belge. L'engagement des Polonais dans le mouvement de la résistance gagna la reconnaissance tant de la société que du gouvernement belge. Les autorités du Royaume apprécièrent l'apport polonais dans la lutte avec l'occupant et remirent aux conspirateurs ayant le plus de mérites des décorations de haut rang : la Croix d'Argent de la Cavalerie, la Médaille de la Résistance et l'Ordre de Léopold II, remise notamment à Stefan Kruszyna, déjà mentionné, en 1960, pour avoir fait sauter et pour avoir immobilisé pendant trois mois la mine de « Sainte-Marie » à Lambusart¹⁸.

La prise du contrôle en Pologne par les communistes entraîna de nombreux mensonges et omissions intentionnelles quant à la conspiration polonaise active sur le territoire belge. Les historiens de la République populaire de Pologne exagéraient l'importance de la conspiration communiste polonaise et omettaient les mérites des divisions fidèles au gouvernement en exil à Londres. Dans les années soixante-dix, l'on parlait même du rôle pilote d'Edward Gierek dans le mouvement de conspiration polonaise¹⁹. Les fausses informations répandues se référaient également aux Belges coopérant avec le mouvement de la résistance polonaise. Le gouvernement de la République populaire de Pologne, motivé par des critères politiques, remettait des

¹⁷ *Ibidem*, pp. 37-38; Wiesława Eder, *Dzieje Polonii...*, s. 118.

¹⁸ Idesbald Goddeeris, *Polonia belgijska...*, p. 40.

¹⁹ *Ibidem*, pp. 35-36.

décorations uniquement à ceux qui avaient collaboré avec des organisations communistes et socialistes ou qui les avaient soutenues. Parmi les personnes décorées on peut citer : Gustaaf Lampaert – soldat des Brigades internationales en Espagne et membre du commandement du secteur 0,32 de la Milice patriotique de l'Armée belge des partisans ; François Cordenier – chef de la brigade « Tito » – pour son soutien aux groupes du mouvement de la résistance polonaise et aux divisions régulières dans les combats pour la libération de la Belgique ; Andomarus Meets et Joseph Vlaeminck – membres de Milice patriotique honorés pour leur engagement dans les travaux d'organisation de « Solidarité » ; Gustave Schmid – officier du mouvement de la résistance et fonctionnaire municipal, décoré pour avoir fourni des pièces d'identité aux Juifs polonais ; Amedes de Keuleneir – fonctionnaire et membre des syndicats socialistes, agent de liaison du groupe d'espionnage et de diversion « Socrate » ; et Ferdinand Minnaert – fondateur de l'Armée belge des partisans en Flandre, pour avoir aidé les membres polonais du mouvement de la résistance belge cachés en Belgique²⁰. Il vaut la peine d'ajouter, que certains Belges déclinèrent les décorations remises par le gouvernement communiste de Varsovie, refusant d'être honorés par des « bolcheviques »²¹.

Les soldats de l'Armée polonaise de l'Ouest et les étrangers ayant des mérites pour l'intérêt de la Pologne, furent récompensés avec divers ordres et décorations pour leurs mérites au combat, vaillance personnelle et sacrifice sur le champ de bataille²². Initialement, ils recevaient des décorations et des médailles de l'époque de la II^e République de Pologne, donc l'Ordre de l'Aigle blanc, l'Ordre militaire de Virtuti Militari, l'Ordre Polonia Restituta (Ordre de la Renaissance de la Pologne), la Croix des Vaillants et la Croix du Mérite. Au-delà de l'Ordre de Virtuti Militari et de la Croix des Vaillants, les

²⁰ Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy...*, pp. 136-137.

²¹ IPIMS, collection 97, 9A, Lettre du président du Comité central du Parti socialiste polonais en Belgique adressée au Premier ministre du Gouvernement polonais à Londres, Tomasz Arciszewski, Liège, 24 septembre 1947 (je remercie le Dr Waldemar Grabowski et Maciej Żuczkowski de nous avoir donné accès aux documents).

²² Zbigniew Puchalski, *Dzieje polskich znaków zaszczytnych*, Warszawa 2000, pp. 191-230 ; Zbigniew Puchalski, Ireneusz J. Wojciechowski, *Ordery i odznaczenia polskie i ich kawalerowie*, Warszawa 1987, pp. 110-120 ; Jan Partyka, *Odnaki i oznaki Polskich Sił Zbrojnych na Zachodzie 1939-1945*, Rzeszów 1997.

autres ordres et décorations remis furent civils, bien que conférés pour les mérites en temps de guerre. L'Ordre de la Renaissance de la Pologne fut le plus souvent remis aux commandants du plus haut rang et aux politiciens – tant polonais qu'étrangers. L'Ordre de l'Aigle blanc fut remis *post mortem* au G^{al} Władysław Sikorski. L'Ordre militaire de Virtuti Militari est la plus ancienne décoration militaire polonaise remise pour les mérites accomplis sur le champ de bataille. On en distinguait cinq classes différentes: I^{ère} – la Grande Croix, II^e – la Croix des Commandeurs, III^e – la Croix de Chevalier, IV^e – la Croix d'Or, V^e – la Croix d'Argent (attribués aussi aux civils et à des groupes d'individus, p.ex. des divisions, des villes). Les Croix de I^{ère}, II^e et III^e classe étaient remises par le chapitre, et celles de la IV^e et V^e classe – à la demande des commandants des divisions²³. L'Ordre militaire de Virtuti Militari était attribué également aux soldats et aux civils des pays alliés, p.ex. le 25 novembre 1944, le G^{al} Stanisław Maczek remit une Croix d'Argent de l'Ordre militaire Virtuti Militari au maréchal Bernard Montgomery²⁴. Quarante Belges reçurent cette décoration pour la campagne militaire des années 1914-1921²⁵.

Les autres décorations remises aux soldats polonais et aux soldats des forces alliées étaient: la Croix du Mérite avec épées, établie par le décret du Président de la Pologne du 19 octobre 1942 et la Croix des Vaillants, établie par l'arrêté du Conseil de défense nationale du 11 août 1920. On distinguait trois classes de Croix du Mérite avec épées: la Croix d'Or, d'Argent et de Bronze²⁶. La Croix des Vaillants cependant était la seule décoration militaire généralement accessible dans les années 1921-1923. La reine de la Belgique – Elisabeth – la reçut à quatre reprises, son successeur au trône, le prince Léopold – à trois reprises²⁷. Pendant la Seconde Guerre mondiale, au cours des combats en Belgique, la Croix des Vaillants fut attribuée entre autres à l'agent de liaison des divisions « maquis » pour sa coopération avec la

²³ Jerzy Murgrabia, *Symbole wojskowe Polskich Sił Zbrojnych na Zachodzie 1939-1946*, Warszawa 1990, pp. 63-65

²⁴ *Ibidem*, p. 74.

²⁵ Krzysztof Filipow, *Order Virtuti Militari 1792-1945*, Warszawa 1990, p. 111.

²⁶ Wanda Bigoszevska, *Polskie ordery i odznaczenia*, Warszawa 1989, pp. 80-81.

²⁷ Grzegorz Krogulec, *Krzyż Walecznych – świadek zwycięstwa i klęski*, Warszawa 1998, pp. 115-116.

1^{ère} Division blindée. À la demande du lieutenant col. Zdzisław Szydłowski, le G^{al} Stanisław Maczek remit cette décoration à Simone Brugge²⁸, une scout de Flandre, qui guidait les soldats polonais du 9^e Bataillon de Fusiliers de Flandre²⁹ à côté de la ville de Roulers. Comme le fait remarquer Grzegorz Krogulec, la Croix des Vaillants fut attribuée à 722 étrangers, dont 17 Belges, avant le 30 avril 1948³⁰.

La lutte commune contre l'occupant allemand permit d'atteindre des résultats réels. Pour exprimer leur gratitude et pour maintenir les contacts polono-belges noués durant cette période difficile, les commandants polonais demandaient aux autorités nationales d'attribuer des décorations polonaises aux Belges. Une pratique semblable était courante dans le cas d'autres alliés. Mentionnons pour le moins les décorations remises aux Hollandais³¹ ou aux habitants du Luxembourg, ainsi que la demande de remettre la Croix d'Or du Mérite avec épées au Dr Fernand Loesch, consul honorifique de Pologne au Luxembourg, décoré avant la guerre avec la Croix des Officiers de l'Ordre de la Renaissance de la Pologne. Dans cette demande de 1946 on lit : « Le jour de la prise de la ville de Luxembourg par les forces allemandes, la maison du consul honorifique Dr Loesch – un établissement polonais – fut perquisitionnée à fond, tandis que le docteur Loesch lui-même fut emprisonné pour la première fois. Grâce à la précaution du docteur Loesch, tous les documents consulaires furent déjà transportés hors du bâtiment et sécurisés dans un endroit protégé. Le consul, Dr Loesch, fut arrêté à nouveau en 1941 et déporté en Allemagne pour des travaux forcés. Il fut soupçonné – avec raison d'ailleurs – d'aider les Polonais au Luxembourg. Après trois ans de travaux forcés il fut transporté à Dachau, d'où il fut libéré après la

²⁸ Jerzy Murgrabia, *Symbolie wojskowe...*, pp. 75-79.

²⁹ Le 9^e Bataillon des Fusiliers de Flandre faisait partie de la 3^e Brigade des Fusiliers de la 1^{ère} Division blindée du G^{al} Stanisław Maczek.

³⁰ Grzegorz Krogulec, *Krzyż walecznych...*, p. 117.

³¹ En 1945 l'on demanda de remettre la Croix des Vaillants à trois ressortissants hollandais : à Jan Smit (né le 12 novembre 1926), à Hendrikus Franciscus Engelem (né le 23 avril 1927), et à Christian Gerardus van Dongen (né le 8 janvier 1910). Ces trois fusiliers se firent remarquer pendant une action d'assaut du 29/30 décembre 1944 à l'occasion de l'assaut du 9^e Bataillon de Fusiliers de Flandre de la 1^{ère} Division blindée polonaise de Oude Maasje.

défaite allemande. En 1942 toute la famille du docteur Loesch fut déportée par les Allemands et placée dans le camps de Leubus, et ensuite dans celui de Boberstein »³².

Les décorations remises tant aux Polonais qu'aux étrangers exigeaient de remplir des conditions définies. Ci-dessous nous présentons les critères d'attribution des décorations sélectionnées :

Dans l'Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance (POWN)	Dans la Section de l'information et du renseignement de l'État-major
Croix des Vaillants	
– Combat ouvert à main armée ; – Sabotages ferroviaires et d'installations militaires ; – Désarmement d'Allemands isolés ; – Fournitures d'armes, d'explosifs et autres équipements militaires aux divisions de combat ; – Fourniture de messages, d'esquisses et de plans des installations et des entrepôts militaires ; – Transport d'armes, de chiffres, d'équipement de radio, d'ordres et d'argent sous le feu de l'ennemi ; – Agents de liaison qui furent arrêtés, subirent des interrogatoires graves, ne dénoncèrent pas les secrets de l'organisation et dont le sort reste inconnu à ce jour.	– Organisation et gestion des postes d'évacuation ; – Organisation des postes de renseignement ; – Stockage et transport de « matériel compromettant » (chiffres et argent) ; – Transport de postes de radio et leur stockage ; – Personnes travaillant dans le renseignement qui furent arrêtées, subirent des interrogatoires graves et ne dénoncèrent pas les secrets de l'organisation ; – Travail exemplaire accompli dans des conditions dangereuses.
Croix du Mérite d'Or avec les épées	
– Activistes sociaux d'avant la guerre ayant accompli des mérites exemplaires en tant que membres de la POWN ; – Principaux dirigeants d'organisations secrètes (renseignement, presse, communication etc.) ;	– Direction des travaux de renseignement pendant une courte période sur le territoire occupé par l'ennemi ; – Direction des travaux de renseignement sur le territoire de pays neutres ;

³² IPiMS, A XII 85/82/132.

– Français occupant des postes de très haut rang qui – en tant qu’amis des Polonais d’avant la guerre – eurent des grands mérites pour la POWN.	– Réception du matériel parachuté; – Travail de radiotélégraphiste; – Diffusion de messages sur les stations allemandes.
Croix du Mérite d’Argent avec les épées	
– Informations fournies relatives : à V1, aux entrepôts de combustible et de munitions, etc. ; – Transports d’armes, d’explosifs, de renseignements, etc. ; – Organisation d’attentats contre les agents de la Gestapo ; – Garde à main armée pendant l’émission radio ; – Vol de documents d’endroits gardés par la Gestapo ; – Stockage d’armes, d’équipement de radio, d’archives, garde des parachutistes ; – Gestion de la boîte postale.	– Appartement privé servant de cachette ; – Travail non rémunéré pour les services du renseignement ; – Travail effectué en dépit du danger et des recherches menées par la Gestapo ; – Gestion de la boîte postale ; – Évacuation d’officiers polonais ; – Participation dans des actions à haut risque ; – Travail pour les services de renseignement accompli dans des conditions dangereuses.

Source : IPiMS, A XII 85/82, Directives en matière des décorations.

Ordres et autres décorations polonaises et étrangères furent remises aux soldats polonais pendant et après la guerre. Les autorités polonaises procédaient de manière semblable – elles remettaient des décorations tant aux Polonais qu’aux ressortissant étrangers. Une des cérémonies les plus célèbres eut lieu le 6 février 1945 dans l’Ambassade de la République de Pologne à Paris. C’est à ce moment-là, que le G^{al} Władysław Anders décora le G^{al} Alphonse Juin, chef de l’État-major de l’Armée française, de la Croix d’Argent de l’Ordre militaire de Virtuti Militari. Le G^{al} Juin décora cependant le G^{al} Anders de l’Ordre national des commandeurs de la Légion d’honneur et de la Croix de Guerre avec palmes³³. L’attaché militaire de la Belgique fut l’un des invités illustres présents à cette cérémonie.

³³ « Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza », 8 février 1945, n° 34.

Les Polonais décorés venaient tant de l'Armée polonaise de l'Ouest que de l'Armée de l'intérieur (après leur libération des camps de prisonniers de guerre) ; ils luttèrent également au sein des organisations de conspiration polonaise variées dans le monde entier. Parmi eux il y eut des soldats et des membres de la POWN en Belgique. Il convient d'en citer quelques-uns.

La demande de remise de la Croix des Vaillants concernait Zygmunt Kulesza, fils de Zygmunt et Franciszka Oczykowska, né le 12 septembre 1902 à Odessa. Il exerçait auparavant la fonction de consul adjoint à Bruxelles. Le 1^{er} juillet 1942, il obtint le grade de caporal (*sekcyjny*) dans la POWN à Bruxelles. Il faisait partie de la Brigade d'assaut spéciale du Mouvement national belge (MNB). Il fut rédacteur délégué à la thématique polonaise dans le magazine clandestin belge déjà mentionné « La Démocratie Nouvelle ». Il fournissait du matériel d'imprimerie (peinture, papier etc.), colportait la presse polonaise (« Sztandar » depuis la France) et belge. Il élaborait un plan de sabotage d'un poste à H.T. à Anvers et organisa tout un réseau informationnel à Bruxelles et à Anvers. Edward Przesmycki présenta la demande de décoration pour Kulesza le 22 mars 1947 à Bruxelles³⁴.

Le travail de conspiration du sergent-aspirant Remigiusz Szczęsny (« Janowicz », « Paul », « Polkowski ») – chef du groupe « Nord » de la POWN fut également apprécié – une demande fut présentée pour lui remettre l'Ordre militaire de Virtuti Militari de la V^e classe. En décrivant son activité dans la conspiration, l'on écrivit : « Grâce à ses talents d'organisateur, à son courage immense, au sang-froid et au dévouement personnel, tout en se cachant et malgré sa santé affaiblie de mineur, il organisa le groupe “Nord” qui devint la fierté de l'Organisation. Il commandait 5600 personnes en France et en Belgique, il organisa 32 équipes spéciales et une action de sabotage de la rampe de lancement des bombes volantes. Il commandait le groupe au moment de la retraite des Allemands et s'empara de nombreux matériels, sécurisa les bâtiments polonais et les biens des citoyens. Il n'interrompit pas son travail informationnel même pendant les démarches militaires sur son terrain. Il a fait partie de l'organisation dès le début de 1942 »³⁵. Il faudrait ajouter

³⁴ IPiMS, A.XII.85/110/7.

³⁵ IPiMS, A.XII.85/105/11.

qu'en mai 1942, Szczęsny fut nommé commandant de la zone française occupée par le commandant de la POWN, Aleksander Kawałkowski, nom de code « Justyn ». Le nouveau chef commença son travail dans les mines, ce qui lui facilitait la conspiration et le contact avec beaucoup de personnes³⁶. La demande de décoration fut présentée le 20 octobre 1945 par son ancien supérieur – Aleksander Kawałkowski.

Le Caporal Roman Lewandowski, né le 21 février 1904, devait être décoré de la Croix du Mérite d'Argent avec épées. Il commandait le poste de la POWN à Charleroi du 1^{er} février 1943 au 30 septembre 1944. Dans la motivation de la demande on lit : « En risquant sa vie, il volait dans la mine de la dynamite nécessaire pour préparer des explosifs. Au cours des combats il restait à la tête de ses hommes, en participant ensemble avec des patriotes belges dans le nettoyage de la ville et des environs de Charleroi »³⁷.

Les exemples de Polonais décorés pour leur activité au sein de la POWN pourraient bien sûr être encore multipliés, la description de leurs exploits dépasserait les limites imposées par cet article. Il vaut cependant la peine de présenter plus largement les Belges coopérant avec le mouvement de la résistance polonaise. Le succès des actions de conspiration dépendait souvent de leur soutien. Ayant habité les régions où était active la conspiration polonaise depuis des années déjà, et grâce à leurs nombreux contacts professionnels et privés, ils devinrent des collaborateurs inestimables de la résistance polonaise.

Les demandes rédigées par les commandants polonais et relatives aux décorations polonaises pour les Belges pouvaient être présentées jusqu'au 1^{er} décembre 1947. Les propositions de remettre à des citoyens belges la Croix du Mérite d'argent avec épées³⁸ et la Croix du Mérite de bronze avec épées³⁹ apparurent en juillet 1945⁴⁰. Il ne fut pas possible d'y donner une suite favorable dans chaque cas – les mentions manuscrites apportées sur les documents officiels en témoignent. Dans plusieurs cas il est difficile d'établir si

³⁶ Tadeusz Panecki, *Polska Organizacja Walki o Niepodległość we Francji...*, pp. 160-161.

³⁷ IPiMS, A.XII.85/99/97.

³⁸ Personnes proposées aux décorations: Aurelien Baudson, Albert Chantraine, Émile Debouck, Louis Dehout, Marcel Depasse, Isidore Dethier, René Gauverit, Gaston Leblanc, Marie Leciuse, Jean Van Houdt, Lucien Wibail.

³⁹ Personnes qui devaient recevoir les décorations: Mariette Dethier, Paul Laden, Michel Salmon.

⁴⁰ IPiMS, A.9E/72, texte 5.

la décoration fut réellement remise. En même temps, il ne faut pas oublier que les membres des organisations polonaises actives en Belgique voulaient attribuer des décorations à un nombre le plus élevé possible d'habitants du Royaume favorable à la thématique polonaise. De telles demandes devaient néanmoins satisfaire certaines exigences visées ci-dessus. Malgré le refus des autorités polonaises de Londres de donner une suite favorable à certaines demandes, il convient d'apporter quelques bribes d'informations conservées par l'Institut Polonais et Musée du Général Sikorski à Londres. C'est sans doute une preuve de courage et d'une attitude héroïque à l'époque où de tels comportements n'étaient pas courants.

La demande de remise de la Croix du Mérite d'argent avec épées à Émile Debouck, né le 13 février 1894 à Roubaix, fut présentée le 6 mai 1945. Dans la demande on lit : « Membre honorifique de Bianka. [...] Membre du mouvement de la résistance belge ». Ses mérites sont énumérés ensuite : « Pour les mérites accomplis pour le mouvement de conspiration polonais sous l'occupation ». Sur la demande figure une mention manuscrite « Refus »⁴¹.

On proposa de remettre la même décoration à Gaston Edmond Leblanc, né le 9 octobre 1899. Il était commissaire de police et lieutenant du MNB. Dans la lettre de motivation on peut lire : « Il aida au temps de d'occupation. C'est par son intermédiaire que la POWN accéda à la Fédération belge de la Résistance »⁴².

La demande d'attribuer la Croix du Mérite d'argent avec épées à René Jean Émile Gauverit, né le 8 décembre 1896 à Amsterdam, fut présentée le 15 mai 1945 par Edward Pomorski, qui écrivit : « Membre honorifique de Bianka. [...] Membre du mouvement de la résistance belge ». Il motivait ainsi la remise de la médaille éventuelle : « Pour les services rendus au mouvement de la résistance polonaise sous l'occupation ». Et après : « il contribua à l'admission de la POWN Bianka à la Fédération belge de la Résistance. Président de la Fédération belge de la Résistance ». Sur la même demande figure également une mention manuscrite « Refus 26/IX [19]45 », une signature illisible suit⁴³.

⁴¹ IPiMS, A.XII.85/82/161.

⁴² IPiMS, A.XII.85/82, Note relative aux décorations polonaises remises aux ressortissants belges, Bruxelles, 20 mai 1946.

⁴³ IPiMS, A.XII.85/82/160.

La Croix du Mérite d'argent avec épées ne fut pas remise à Jean Baptiste van Houdt, né le 19 mai 1887 à Westmeerbeck, « membre honorifique de Bianka ». La demande fut rédigée le 5 mai 1945 par Edward Pomorski, qui argumentait la décoration de manière suivante : « Pour les services rendus au mouvement de la résistance polonaise sous l'occupation ». Dans la motivation il ajouta : « il contribua à l'admission de la POWN Bianka à la Fédération belge de la Résistance. Président de la Fédération belge de la Résistance ». Sur la même demande figure aussi une mention manuscrite « Je refuse 25/IX [19]45 », une signature illisible suit⁴⁴.

Une autre demande de remise de la Croix du Mérite d'argent avec épées se référait à Victor Leopold Pauwels, né le 13 juin 1904 à Bruxelles. Tout comme dans le cas de la dernière proposition, la demande fut rédigée le 5 mai 1945 par Edward Pomorski, qui écrivait : « Membre honorifique de Bianka. [...] Membre du mouvement de la résistance belge MNB ». Et plus bas, en précisant les mérites de cette personne : « Pour les services rendus au mouvement de la résistance polonaise sous l'occupation ». Dans la motivation il ajoutait encore : « il contribua à l'admission de la POWN Bianka à la Fédération belge de la Résistance. Membre du directoire de la Fédération belge de la Résistance ». Sur la même demande figure également une mention manuscrite « Je refuse 26/IX [19]45 » et une signature illisible⁴⁵.

Sur la demande – présentée le 6 mai 1945 – de remettre une Croix du Mérite de bronze avec épées à Mariette Dethier, née le 15 novembre 1904, on écrivit : « Ressortissante belge. [...] Pour les services rendus à la question polonaise sous l'occupation allemande ». Une mention manuscrite « Refus » figure sur la demande⁴⁶.

Comme il résulte de la lettre de Edward Przesmycki à l'État-major à Londres du 24 mai 1947, en mai 1947, la Croix du Mérite d'argent avec épées fut remise à d'autres ressortissants belges : à Eugène Juchtmans demeurant à Bruxelles, chef d'un bureau de poste et commandant du MNB, et au Dr Victor Thirionet⁴⁷. Dans le même écrit, on énuméra les ressortissants

⁴⁴ IPiMS, A.XII.85/82/158.

⁴⁵ IPiMS, A.XII.85/82/159.

⁴⁶ IPiMS, A.XII.85/82/162.

⁴⁷ IPiMS, A.XII.85/82.

belges suivants ayant obtenu des décorations : André Moyen⁴⁸, Jules Brismez, Georges Ballez, Franz de Launoy, Louis van Calck, Edmond Cosyns, Victor de Greef et l'ingénieur David Katz, à qui l'on remit la Croix du Mérite de bronze avec épées en 1946. Cinq d'entre eux étaient des soldats du Service clandestin belge de renseignements militaires « Athos »⁴⁹. Ils furent décorés par le chef de la Mission militaire polonaise à Paris, ce qui eut lieu le plus vraisemblablement en septembre 1946⁵⁰. Il convient de se pencher sur leur activité, et notamment sur le soutien qu'ils apportèrent aux Polonais.

André Michel Moyen (« capitaine Freddy ») naquit le 29 septembre 1914 à Resteigne. Il était commandant de la division d'assaut « Athos » et officier de la II^e Section de l'État-major belge. Il coopérait avec l'organisation POW à laquelle il fournissait des armes, des munitions et des documents secrets pour les prisonniers de guerre en conspiration. En 1943, habillé en uniforme d'officier allemand, il inspecta les fortifications allemandes sur la côte. Les Allemands fixèrent un prix de 500 000 francs belges pour un renseignement sur sa demeure. Il fut constamment recherché par la Gestapo et commandait une division d'assaut jusqu'à la libération de la Belgique⁵¹.

Le maire de Hensies – Jules Brismez, né en 1883, appartenait à la POW à compter de 1941. Il fournissait des documents et des habits civils aux prisonniers de guerre polonais dans les camps d'internement et leur facilitait la traversée de la frontière franco-belge. Pour cette activité clandestine il fut emprisonné pour deux ans par la Gestapo. Le commandant en chef de la POW en Belgique écrivit dans son opinion : « C'est avec un grand dévouement qu'il rendait des services; dans des situations du plus haut risque il sauvait des prisonniers de guerre polonais de la mort, de la famine etc. Un soldat vaillant »⁵².

⁴⁸ Plus chez : Emmanuel Debruyne, *La guerre...*, pp. 26-27.

⁴⁹ IPiMS, A.XII.85/13, Lettre de Edward Przesmycki à major Władysław Kłonski, dirigeant de l'agence indépendante des décorations de l'État-major, Bruxelles, 21 janvier 1947, pp. 168-169.

⁵⁰ IPiMS, A.XII.85/13, Exposé du major Władysław Kłonski, dirigeant de l'agence indépendante des décorations de l'État-major à Londres, 5 octobre 1946.

⁵¹ IPiMS, A.XII.85/13/72, Demande de remise de la Croix du Mérite d'argent avec épées, pp. 195-196.

⁵² IPiMS, A.XII.85/13/69, Demande de remise de la Croix du Mérite d'argent avec épées, pp. 189-190.

Georges Ballez – né en 1898 – était le commandant de police dans la province de Hensies, et depuis 1941 – membre de la POWN. Il fut arrêté par la Gestapo à Lille, en 1944, lors de sa tentative de faire passer 6 prisonniers de guerre polonais par la frontière belge. Il fut condamné à mort et ensuite libéré par les Alliés. Dans la demande rédigée par le capitaine Karol Bravmann-Zamorski, on lit : « Vaillant et courageux ; il s’acquittait parfaitement de ses responsabilités, brave, énergique, porteur de grandes valeurs militaires ; toujours prêt à agir »⁵³.

L’adjoint du chef du bureau central des timbres de rationnement à Bruxelles, Franz de Launoy, sergent aspirant né en 1920, appartenait à la POW à partir de 1942 . Il fournissait aux conspirateurs polonais des timbres de rationnement, des pièces d’identité, des armes et des munitions. Il participait à diverses excursions nocturnes et sabotait les règles de fonctionnement allemands. Il avait un rôle de courrier et d’agent de liaison avec les postes sur le territoire belge. Dans la demande de décoration, le capitaine Bravmann-Zamorski écrivit : « Vaillant, il exécuta parfaitement les ordres du Commandement en chef de la POW ; prenant l’initiative et courageux »⁵⁴.

Louis van Calck, sergent belge né en 1905, fut le chef du bureau alimentaire à Molenbeek et depuis l’année 1942 était actif au sein de la POW. Il fournissait des timbres de rationnement aux prisonniers de guerre polonais qui fuyaient les camps et les aidait à s’évader en mettant son appartement à leur disposition. Il fut arrêté par la Gestapo pour avoir aidé les Polonais. Le commandant de la POW en Belgique, en présentant van Calck, constata : « Un membre idéal de la POW. Prenant l’initiative, courageux, il remplit sa tâche avec enthousiasme. Il servit de modèle aux autres »⁵⁵.

Jules Arens, né le 17 août 1899, commissaire principal de police belge, allait recevoir en 1946 la Croix du Mérite de bronze avec épées. Il faisait partie de l’organisation « Athos » et coordonnait les travaux de plusieurs groupes de

⁵³ IPiMS, A.XII.85/13/68, Demande de remise de la Croix du Mérite d’argent avec épées, pp. 187-188.

⁵⁴ IPiMS, A.XII.85/13/71, Demande de remise de la Croix du Mérite d’argent avec épées, pp. 193-194.

⁵⁵ IPiMS, A.XII.85/13/70, Demande de remise de la Croix du Mérite d’argent avec épées, pp. 191-192.

l'armée clandestine. Il élaborait, préparait et – souvent – dirigeait en personne les actions de sabotage. Il coopérait avec la POW à laquelle il fournissait des informations et de l'aide. En octobre de la même année le G^{al} Tadeusz Bór-Komorowski demanda de le décorer de la Croix du Mérite d'argent avec épées⁵⁶.

Edmond Cosyns et Victor de Greef, déjà mentionnés, furent proposés à la Croix du Mérite de bronze avec épées. Le premier naquit le 15 janvier 1891 à Anderlecht et était chef du Bureau de police pour les étrangers. Edward Przesmycki présenta la demande le 18 mars 1947 à Bruxelles en s'appuyant sur « un soutien exceptionnel aux ressortissants polonais aux temps de l'occupation »⁵⁷. Le même jour Przesmycki rédigea également une demande relative à Victor de Greef, né le 3 octobre 1902 à St Gilles. Dans le document afférent on lit : « Directeur du Bureau de l'usine Kulhman. Commandant du secteur [Brabant] du Mouvement national belge. Commandant adjoint de la brigade des forces spéciales du MNB. Prisonnier d'opinion de 13 III 1944 au 3 IX 1944 (blessé au cours des interrogatoires à la Geheime Feldpolizei). Service de renseignement. Organisation du sabotage à H.K.P. – montage et réparation des voitures dans les usines Doyen à Heren. Destruction de 47 freins ferroviaires de Westinghouse. Défense : démasquage d'un agent allemand important actif en Espagne et en Amérique du Sud. Aide aux pilotes des forces alliées. Aide aux personnes ayant fui les travaux en Allemagne (fournitures de documents, dissimulation). Presse clandestine. Coopération avec le mouvement de la résistance polonaise »⁵⁸.

Un des événements rares fut la remise de la Croix des Vaillants à l'étendard du Groupe Forest de l'organisation du Mouvement national belge. C'est Edward Pomorski, chef d'un sous-groupe de la POWN en Belgique, qui rédigea la demande en question. Il écrit que ladite organisation fut créée à l'initiative du gouvernement belge à Londres et dirigée – tout comme la POWN – à partir de Londres. La coopération entre la POWN et le MNB fut nouée dès les débuts de l'activité de la résistance polonaise en Belgique et subsista toute la période de l'occupation. L'on coopéra notamment dans le cadre du

⁵⁶ IPiMS, A.XII.85/13/91, pp. 268-271.

⁵⁷ IPiMS, A.XII.85/82/97.

⁵⁸ IPiMS, A.XII.85/82/100.

renseignement politique et militaire, de l'aide aux déportés et aux prisonniers de guerre évadés. Pendant l'insurrection armée du début septembre 1944, les divisions polonaises de la POWN participèrent activement aux combats aux côtés des divisions de la résistance belge à Limbourg et à Charleroi. Pour son héroïsme au cours de l'occupation et pendant l'insurrection, le Groupe Forest reçut un étendard des mains du ministre de la Guerre. Il convient d'ajouter, que cette structure fut reconnue par l'État en tant qu'une organisation de la résistance belge. Pomorski argumentait que la coopération entre la POWN et le MNB après la libération de la Belgique devint « particulièrement importante et fructueuse ». Grâce aux intermédiaires belges, il fut possible de résoudre de nombreux problèmes liés au séjour et aux conditions de travail des ouvriers immigrés, avant remarquablement difficiles à traiter « vu la répartition des forces singulièrement complexe en Belgique ». La demande de décorer l'étendard du Groupe Forest avec la Croix des Vaillants fut « chaleureusement patronnée » par le chef de la POWN – Aleksander Kawałkowski. Ainsi, le 5 mars 1947, le Président polonais dans son arrêté attribua la Croix des Vaillants à un étendard du MNB, à la section Forest⁵⁹.

Edward Pomorski qui fut à la tête de la division belge de la POWN, présenta plusieurs demandes successives en 1946, relatives à la remise de la Croix du Mérite d'argent aux Belges ayant coopéré avec la conspiration polonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. La demande présentée à Bruxelles le 20 mars 1946 se référait à Maurice Flamme, né le 20 octobre 1906, dirigeant du groupe de l'organisation AB⁶⁰ à Hautrage. On devait lui remettre une décoration pour son « soutien aux ressortissants polonais au temps de l'occupation, pour fournir des informations, sauvegarder des documents, fournir des cartes de travail, des cachets et des fausses pièces d'identité ». À part ceci, il « aida à cacher des prisonniers de guerre polonais. [...] Il fournit à la POWN un appareil d'écoute. Il sauvegardait des documents secrets de la POWN à Mons. Il mit sa maison à la disposition des agents de liaison de la POWN arrivant de la France ». Sa demande reçut le « soutien chaleureux »

⁵⁹ IPiMS, A.XII.85/82/108. Le Président de Pologne remit par le même arrêté des Croix des Vaillants à deux membres de POWN en Belgique : l'ingénieur David Roger Katz et sergent Marek Wasower.

⁶⁰ Probablement il s'agit de l'Armée de Belgique (Armée secrète).

de Aleksander Kawałkowski, le commandant de la POWN et – le 31 octobre 1946 – également celui du G^{al} Tadeusz Bór-Komorowski⁶¹.

Victor Jean Baptiste Hazette, né le 18 juillet 1885 et demeurant à Sirault, faisait partie de la résistance belge. Il « soutenait matériellement les prisonniers de guerre polonais employés dans les mines – il leur fournissait de la nourriture, des vêtements et des médicaments. Pendant plusieurs mois, il a caché chez lui deux prisonniers de guerre. Une fois soupçonné, il fut arrêté et, avec toute sa famille, emprisonné pour une durée d'un mois ». La demande fut soutenue par Aleksander Kawałkowski et le G^{al} Bór-Komorowski⁶².

Une demande semblable fut rédigée dans le cas de mademoiselle Fernande Hazette, née le 2 décembre 1923, qui – semble-t-il – fut la fille de Victor et membre de l'organisation AB. Dans les documents conservés on trouve le fragment suivant, qui explique son soutien aux Polonais : « Elle facilitait l'évasion de prisonniers de guerre polonais demeurant à Ville-Pommeroeul – elle fournissait de la nourriture, des habits civils, des médicaments – pour pouvoir aider elle descendait déguisée dans la mine de charbon Tertre pour livrer avec plus d'aisance des colis aux personnes surveillées, et également pour pouvoir communiquer avec eux au sujet de l'évasion. Elle trouvait des locaux pour les évadés, elles leur assuraient des fausses pièces d'identité. Plus tard, soupçonnée de cacher des prisonniers de guerre, elle se retrouva en prison avec ses parents »⁶³. À l'issue de la guerre, elle épousa un Polonais nommé Grabarczyk.

Marcel Louis Logeot, né le 22 mars 1921 et demeurant à Tertre, était membre d'une organisation de la résistance belge – AB – et chef d'un groupe dont le rayon englobait plusieurs villes. Le document énumère ses mérites : « Il coopéra avec des Polonais dans le cadre du renseignement, il fournit des plans précieux et préparés avec précision. Il aida à organiser l'évasion de prisonniers de guerre polonais, il fournit des fausses pièces d'identité, des timbres de rationnement ». Dans la motivation on ajouta : « À partir de 1942, il resta en contact continu avec la POWN, il fournissait du matériel de renseignement, des explosifs utilisés dans les actions de sabotage, il colportait des magazines reçus de la part de la POWN. Il facilitait la sortie des prisonniers

⁶¹ IPiMS, A.XII.85/82/92.

⁶² IPiMS, A.XII.85/82/93.

⁶³ IPiMS, A.XII.85/82/94.

de guerre polonais du camp de Ville-Pommeroeul. Il aidait à les cacher et les nourrir, il aidait à fournir de fausses pièces d'identité ». La demande, tout comme dans les cas précités, fut soutenue par Kawałkowski et le G^{al} Bór-Komorowski (31 octobre 1946)⁶⁴.

Claire Renelde Bart (« Isabelle »), née le 17 février 1926 et demeurant à Wasmuël, fut une agent de liaison entre l'AB et la POWN. « Elle fournissait des messages pour le renseignement polonais. Elle transportait des plans et des messages à la POWN depuis le poste de commandement de l'AB à Tertre. Elle aidait à évader et cacher des prisonniers de guerre ». La demande afférente fut soutenue par Kawałkowski et le G^{al} Bór-Komorowski⁶⁵.

Gilberte Raymonde Gevenois, demeurant à Tertre, fut une autre femme dont la candidature fut proposée à la Croix du Mérite d'argent avec épées. Elle naquit le 7 août 1922 et était membre actif de l'organisation AB. Elle aidait « matériellement les prisonniers de guerre polonais employés dans la mine de Tertre en fournissant de la nourriture et des vêtements ; elle aidait également l'évasion des prisonniers du camp. Elle a caché un prisonnier pendant plusieurs mois dans la maison de ses parents. Elle réalisait des faux passeports, qu'elle transmettait aux personnes cachées par l'intermédiaire des membres de la POWN. Elle fournissait des informations précieuses pour le renseignement polonais ». La demande fut soutenue par Aleksander Kawałkowski, et le 31 octobre 1946 le G^{al} Bór-Komorowski demanda de lui remettre Croix du Mérite de bronze avec épées⁶⁶.

Edward Pomorski sollicita la même décoration pour Alphonse Gobert, né en 1906 et demeurant à Hautrage. Ce Belge fut membre de l'organisation AB et aidait les prisonniers de guerre polonais. Dans la demande afférente on lit : « Un grand ami des Polonais. En se retrouvant dans la centrale téléphonique de Sirault il entendit la centrale de la Gestapo demander l'adresse du chef de la POWN dans la région de Mons. Il le lui notifia immédiatement sans le connaître en personne ». La décoration fut soutenue par Kawałkowski et le G^{al} Bór-Komorowski (31 octobre 1946)⁶⁷.

⁶⁴ IPiMS, A.XII.85/82/95.

⁶⁵ IPiMS, A.XII.85/82/96.

⁶⁶ IPiMS, A.XII.85/82/98.

⁶⁷ IPiMS, A.XII.85/82/99.

La Croix du Mérite d'argent avec épées devait être remise également à Abel Renaut, né le 21 septembre 1901 et demeurant à Quaregnon. Il venait de « l'organisation belge FI ». Ses mérites : il fournissait des messages aux renseignements polonais et aidait les prisonniers de guerre polonais employés dans la mine de Quaregnon ; il facilitait leur évasion, fournissait des vêtements, de la nourriture et des fausses pièces d'identité, et ensuite les logeait chez « des personnes sûres ». La demande fut soutenue par Kawałkowski et le G^{al} Bór-Komorowski⁶⁸.

Les demandes de décorations pour les Belges ayant contribué à l'aide apportée à la conspiration polonaise, peuvent être retrouvées également dans les dossiers de la Mission militaire polonaise de liquidation en France (*Polska Wojskowa Misja Likwidacyjna we Francji* – PWMLF) datant du 1947. L'on proposa de remettre la Croix du Mérite d'argent avec épées au chapelain militaire Joseph Ferdinand Marie Augustin Pierre Masai, né le 2 juin 1900. Dans la période de l'occupation allemande dans les années 1940-1945, quand il exerçait la fonction du chapelain de la prison de Tournai, il aidait les ressortissants polonais à se cacher devant les représailles des autorités de l'occupation allemande ; il les soutenait également dans leurs évasions. En outre il aidait à « évacuer les soldats polonais transportés au-delà de la ligne de front ». La demande fut déposée par le capitaine A.M. Zdanowicz, chef de la section PWMLF à Bruxelles le 22 avril 1947. Son supérieur, chef de la mission, le colonel diplômé A. Szymański soutint « chaleureusement » cette demande. Une déclaration du chapelain Masai, confirmant son accord à une telle décoration, fut annexée à la demande⁶⁹.

Le président du Comité central du Parti socialiste polonais en Belgique envoya également à Londres une liste de ressortissants belges ayant soutenu la conspiration polonaise. Le 24 septembre 1947 il écrivait dans sa lettre à Tomasz Arciszewski, que les Belges énumérés depuis des années rendaient des services aux Polonais y demeurant et avaient coopéré avec la POW. « En raccourci, les mérites accomplis pour nous par ces personnes sont tels que personne ne saurait dire lequel d'entre eux devrait être le premier, et lequel de dernier, à être décoré. Ils sont des partisans sincères d'une Pologne Grande

⁶⁸ IPiMS, A.XII.85/82/101.

⁶⁹ IPiMS, A.XII.85/82/91.

et Indépendante dans notre sens du terme » – expliquait-il. C’est pour cette raison qu’il proposait de remettre des Croix du Mérite d’argent avec épées à eux tous⁷⁰.

Sur cette liste on retrouve Jules Henri Gerard Breulet, né en 1901 et demeurant à Liège, officier de la résistance belge, chef du Bureau de l’administration de la ville de Liège, président de l’Union des fonctionnaires de la ville de Liège, président de « Rescapés », d’une organisation clandestine « Miquet » et « un grand ami des Polonais », déjà dans la période avant la guerre. Henri Nicolas Marie Lambinon, né en 1892, fut un autre Belge dont la candidature fut proposée à la décoration. Il était secrétaire général du site de production des Ateliers de construction de la Meuse, président de l’association « Les Ansois Reconnaisants ». Pendant l’occupation allemande, il coopérait avec la POW en partageant les informations recueillies avec des Polonais. Paul Timmermans, né en 1887, fut lui directeur général de la société des Ateliers de construction de la Meuse, « ami de la Pologne » et « un ennemi décidé de la réduction du territoire polonais ». Il soutenait et coopérait avec la POW. François Danthine, médecin né en 1875, soignait de manière désintéressée les Polonais malades : des conspirateurs de la POW et des ouvriers des mines ; ils pouvaient tous compter sur ses opinions positives s’il s’agissait de l’attribution de pensions d’invalidité. Des décorations devaient être remises également à Léon Leonard, né en 1889, président de la Fédération nationale des invalides de guerre qui « faisait de la propagande pour la Pologne » pendant les réunions-congrès de son organisation ; et à Julien Nelis, directeur de la société des Produits chimiques du pays de Liège, qui coopérait avec la POW et cachait les Polonais recherchés par la Gestapo. Joseph George Lavalée, né en 1905, était le commissaire-adjoint du IV^e commissariat à Liège. Il était actif dans le mouvement de la résistance belge et fut entre autres membre de l’organisation secrète « Service D ». Il prenait soin de nombreuses familles ouvrières polonaises habitant le quartier où il exerçait sa fonction de commissaire de police et les protégeait contre les collaborateurs allemands et la Gestapo. Comme nous le lisons dans la demande, il maîtrisait la langue polonaise

⁷⁰ IPiMS, collection 97, 9A, Lettre du président du Comité central du Parti socialiste polonais en Belgique à Tomasz Arciszewski, Liège, 24 septembre 1947.

qu'il apprit lui-même. Le dernier Belge figurant dans la lettre à Arciszewski fut Henri Spee, professeur de mathématiques dans des établissements de formation supérieure à Liège, qui exerçait la fonction de secrétaire de la Fédération nationale des combattants belges. Il était en même temps un ami déclaré des Polonais, il prenait soin des étudiants polonais, il leur offrait toujours son aide et son conseil⁷¹. Nous ne savons pas si les personnes ci-dessus obtinrent, en fin de compte, les décorations proposées. Toutefois, les informations conservées témoignent qu'ils aidèrent de manière significative la conspiration polonaise en Belgique.

En plus des décorations déjà commentées, les Belges coopérant avec la résistance polonaise reçurent également des Croix du Mérite d'or avec épées. Elles furent remises, conformément à l'arrêté du Président de la République de Pologne émis en février 1948, aux personnes suivantes : Edmund Konnings, Jean Naus, Adolph Peters, Philippe Solange et Jean Venelle⁷².

La Médaille polonaise des Parachutistes (*Polski Znak Spadochronowy*), une médaille d'assaut, fut introduite par l'ordre du chef des Armées du 20 juin 1941. On distingua deux types de médailles : médaille d'assaut et médaille ordinaire. La première fut remise aux soldats ayant participé à une action d'assaut directe, et la deuxième – aux soldats ayant reçu la formation de parachutiste. Les Médailles des Parachutistes furent remises à tous les soldats ayant achevé une formation spéciale dans les centres polonais de parachutisme en Grande-Bretagne et en Italie. C'étaient – dans la plupart des cas – des soldats de la Brigade des Parachutistes, « les invisibles et silencieux » (*cichociemni*), des courriers politiques assignés au service national, des sauteurs actifs dans le cadre de l'opération SOE, ainsi que des étrangers formés par les Polonais. Au total 6536 médailles furent attribuées, dont 238 à des Français, 172 à des Norvégiens, 46 à des Britanniques, 4 à des Belges, 4 à des Hollandais, 2 à des Tchèques et 2 à des Américains⁷³. Parmi les Belges décorés on retrouve : Ledel Leclef Marcel – 2/Lt (n° 1560), Schils Robert – Sgt (n° 1561), Van der Heyden Raymond – Lt (n° 1559) et Verbeckmoes Josef – Sgt (n° 1562)⁷⁴.

⁷¹ IPiMS, collection 97, 9A, Liste des Belges proposés aux décorations, [1947].

⁷² IPiMS, A.XII.85/82.

⁷³ Jerzy Murgrabia, *Symbole wojskowe...*, pp. 104-105.

⁷⁴ *Historia Polskiego Znaku Spadochronowego. Polskie Wojska Desantu Powietrznego*

En analysant les décorations remises aux Belges par les autorités en exil, on peut remarquer, que la plupart d'entre elles n'étaient pas dues à une coopération sur le champ de bataille ou aux cours d'actions militaires. Les étrangers décorés aidaient les Polonais à surmonter les difficultés de la conspiration de chaque jour en leur fournissant de fausses pièces d'identité, des vêtements, ou bien en échangeant avec eux des données du renseignement. Une telle forme de coopération polono-belge ne revêtait peut-être pas un caractère spectaculaire, mais il ne faut toutefois pas oublier qu'elle jouait le rôle le plus important quant à la résistance et servait de base pour procéder à d'autres démarches. La spécificité de la conspiration polonaise en Belgique se basait plutôt sur le travail clandestin, elle s'appuyait plutôt sur la formation des cadres que sur des actions militaires contre les occupants allemands. Néanmoins, dès que les forces alliées commencèrent à libérer la Belgique occupée, les membres de la résistance polonaise ne restèrent pas passifs et rejoignirent des actions militaires.

Les décorations polonaises remises aux Belges offrent un très bel exemple de l'interaction des deux nations dans leur lutte contre l'occupant allemand. Malgré le fait que les Polonais fussent loin de leur patrie, ils n'abandonnèrent pas la lutte pour sa libération. Le premier pas de ce long chemin consistait à battre l'ennemi en Belgique. L'activité clandestine ne serait pas possible sans ces milliers d'habitants du Royaume qui – de manière désintéressée – soutenaient la résistance polonaise. Sans doute, la liste des Belges décorés ne se limite pas à ceux que nous avons énumérés. De nombreux vaillants n'ont reçu aucune décoration pour leur attitude héroïque. Nous ne saurions les oublier en parlant des organisations clandestines polonaises actives sur le territoire belge. Cette compréhension mutuelle et action commune se montrèrent efficaces dans la période de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, on peut donner raison au maire de la ville de Dampremy, qui – lors d'une réunion avec des représentants de la diaspora polonaise en mars 1945 – constata, en parlant de cette fraternité des armes polono-belge : « Je connais les Polonais

w II Wojnie Światowej. Lista odznaczonych – Polaków i obcokrajowców, élaboré par Jan Lorys, Londyn 1993, p. 182.

et je suis plein d'admiration pour leur amour du travail et de la liberté, qui les amena à se battre contre l'occupant dans les rangs de la résistance belge. Cette lutte commune unit les deux nations par un sentiment de sympathie mutuelle, dont le signe fut l'union des deux étendards, sous lesquels luttèrent les Polonais et les Belges »⁷⁵.

⁷⁵ Witold Biegański, Mieczysław Juchniewicz, Stanisław Okęcki, *Polacy...*, p. 118.

IV

L'ÉTAT POLONAIS CLANDESTIN

Marek Ney-Krwawicz

Institut d'histoire de l'Académie polonaise des sciences à Varsovie

LES FORCES ARMÉES EN POLOGNE – L'ARMÉE DE L'INTÉRIEUR

Pour présenter les plus importantes questions liées à l'Armée de l'intérieur (*Armia Krajowa* – AK), il faut d'abord souligner la continuité de l'activité des autorités constitutionnelles de la République de Pologne (RP) au cours de la Seconde Guerre mondiale, et ce qui s'en suit, la continuité de l'État polonais durant la même période. Malgré la défaite militaire en 1939, le gouvernement polonais, formé en France vers la fin de septembre 1939, bien qu'il représentât d'autres options politiques, fut le gouvernement légitime de la RP à l'étranger¹. Son évacuation en Grande-Bretagne, après la défaite de la France en 1940, n'y changea rien. Ainsi donc toutes les activités des plus hautes autorités civiles et militaires de l'État de la RP furent, du point de vue du droit international, pleinement légales. Cette constatation, apparemment banale, est très importante pour la position de l'Armée de l'intérieur dans l'histoire des structures de l'État polonais.

L'histoire de l'Armée de l'intérieur et de l'État polonais clandestin commence le 27 septembre 1939 lorsque dans Varsovie assiégée, qui luttait contre les Allemands, fut créée une organisation clandestine : le Service pour la Victoire de la Pologne (*Służba Zwycięstwu Polski* – SZP), effet de l'initiative du général de brigade Michał Tokarzewski-Karaszewicz et de l'ordre du commandant en chef des Forces armées polonaises, le maréchal Edward Rydz-Śmigły. Le général Juliusz Rómmel, commandant de l'Armée « Varsovie »,

¹ Cf. plus Magdalena Hułas, *Status rządów i przedstawicielstw okupowanej Europy w Londynie*, 1^{ère} partie, « Zeszyt Naukowy Muzeum Wojska w Białymstoku » 1993, n° 7, pp. 28-49 ; *eadem*, *Goście czy intruzi? Rząd polski na uchodźstwie, wrzesień 1939 – lipiec 1945*, Warszawa 1996.

transmit au général Tokarzewski « les pleins pouvoirs de commandement durant la guerre contre l'agresseur sur l'ensemble du territoire de l'État »² qu'il avait reçus du commandant en chef. Ainsi le Service pour la Victoire de la Pologne, créé par le général Tokarzewski « Torwid », recevait le mandat des autorités actuelles de l'État d'agir sur le territoire du pays tout entier. Ce fut donc à l'époque l'unique structure clandestine, parmi les nombreuses initiatives indépendantistes de ce genre, qui avait les pleins pouvoirs des plus hautes autorités de la République, ce qui la situait automatiquement au-dessus des structures clandestines créées dans différentes parties de la Pologne.

Le Service pour la Victoire de la Pologne fut une organisation à caractère militaire et civil qui commença à embrasser, par son influence, l'ensemble des terres polonaises, aussi bien sous l'occupation allemande que soviétique. On se mit à organiser un Commandement général et des Commandements de districts. Le Conseil général de la Défense nationale entama aussi son activité.

Pendant qu'en Pologne occupée le Service pour la Victoire de la Pologne développait son activité, à l'étranger, en France, le cabinet du gouvernement du général Władysław Sikorski entreprit son travail, cabinet composé de forces politiques se trouvant en opposition au camp étant alors au gouvernement. Cela ne resta pas sans influence sur le cours des événements en Pologne d'autant plus que l'auteur du SZP, le général Tokarzewski, était identifié par le nouveau cabinet avec l'équipe précédente, ce qui d'ailleurs ne correspondait pas tout à fait à la vérité³.

Les nouvelles autorités de la RP décidèrent, le 13 novembre 1939, de créer l'Union pour la lutte armée (*Związek Walki Zbrojnej* – ZWZ). Le général des armées Kazimierz Sosnkowski (utilisant à ce poste les pseudonymes de « Józef Godziemba » et « Godziemba ») devint son commandant général (avec son siège à Paris). À ce poste, il devait fonctionner comme commandant en second du chef des Armées.

Le 4 décembre 1939, le commandant du ZWZ, le général Kazimierz Sosnkowski et le chef des Armées, le général Władysław Sikorski, signèrent la première instruction organisationnelle adressée au colonel Stefan Rowecki

² *Armia Krajowa w dokumentach 1939-1945* [plus loin : AK], vol. 1, Londyn 1970, p. 2.

³ Cf. plus Daniel Bargielowski, *Po trzykroć pierwszy. Michał Tokarzewski-Karaszewicz. General broni, teozof, wolnomularz, kapłan Kościoła liberalnokatolickiego*, vol. 2, Warszawa 2001.

exerçant, à la Direction générale du SZP, la fonction d'adjoint du Commandant général et de chef d'état-major de la Direction générale du SZP. Bien que formellement les activités jusqu'alors du SZP fussent désavouées en faveur de la nouvelle structure de conspiration, l'envoi de l'instruction, fondamentale pour le commencement de l'activité du ZWZ sur le territoire de la Pologne, à l'adjoint de la Direction générale du SZP et le fait de le nommer commandant de la Région n° I à Varsovie, région clé pour le travail de la clandestinité nationale, indiquait que les autorités suprêmes de la RP reconnaissaient en partie les actions indépendantistes menées jusqu'alors par le SZP. En pratique donc, au moment de l'arrivée en Pologne de l'Instruction n° I du 4 décembre 1939, ce qui eut lieu à la charnière de 1939 et 1940, les structures jusqu'alors du SZP devenaient des structures du ZWZ.

L'Union pour la lutte armée, contrairement au SZP, était déjà une structure strictement militaire. Les principes du règlement, où l'on constatait que le « ZWZ est une organisation strictement clandestine, militaire, fondée sur les principes conçus sans équivoque de hiérarchie, d'obéissance et de discipline », le soulignaient⁴. Très importante pour la place du ZWZ au sein de l'État clandestin, qui à l'époque ne commençait qu'à se former, fut la constatation dans cette Instruction n° I que « le ZWZ est une organisation homogène, unique, qui fonctionne sur le territoire du Pays et ne peut être en aucun cas une union de plusieurs organisations semblables »⁵. L'Union de la lutte armée avait pour but de créer des centres de résistance nationale active et de coopérer pour la reconstruction de l'État en recourant à la lutte armée. Au moment de l'entrée sur le territoire de la Pologne des Forces armées polonaises, cette organisation devait être dissoute et faire partie de l'armée régulière.

Le règlement stipulait :

« 1. Le ZWZ fait partie intégrante des Forces armées de la République, soumise par son commandant en chef de l'Armée polonaise.

2. Chaque officier et simple soldat de l'Armée polonaise, participant aux travaux du ZWZ, reste toujours soldat de l'armée qui fonctionne sur le front, il a droit à tous les droits moraux et matériels du soldat en service actif.

⁴ AK, vol. 1, p. 13.

⁵ *Ibidem*, p. 11.

3. Tous les membres du ZWZ qui appartenaient avant aux Forces armées de la République peuvent obtenir le grade militaire sur demande du commandant du ZWZ.

4. Au moment du déclenchement de l'insurrection armée, imposé par la décision du gouvernement, les commandants [des terrains] sous occupation ou des régions ont le droit de donner des ordres militaires à toutes les personnes militaires se trouvant sur le territoire donné et, ce droit, ils peuvent le transférer aux organes de l'union qui leur sont subordonnés.

5. En principe, le service dans le ZWZ est un service volontaire. Les rétributions matérielles prévues au point 2 ne peuvent avoir lieu qu'après le recouvrement du territoire de l'État polonais souverain »⁶.

D'après les principes du règlement susmentionné, il était donc clair que le ZWZ fait partie de l'Armée polonaise, partie des Forces armées de la RP. La dépêche n° 2926 du 3 septembre 1941, adressée simultanément au commandant général du ZWZ et au délégué du gouvernement de la RP pour le Pays, fut la conséquence d'une telle position du ZWZ. Le général Władysław Sikorski – Premier ministre et chef des Armées, y écrivait que :

« 1. Dans la situation actuelle, le facteur le plus important dans la future lutte pour le recouvrement de l'indépendance de la Pologne, c'est une Organisation militaire en Pologne que je considère comme principale partie des Forces armées que je commande.

2. Pour que l'armée préparée en clandestinité dans le Pays devienne ce facteur au moment opportun, le travail militaire et organisationnel doit rallier tous les efforts qui sont réalisés à cet effet sur le territoire du Pays. C'est la tâche la plus urgente »⁷.

L'effet direct de cette dépêche fut que le général Rowecki se servit du terme – Forces armées en Pologne – utilisé à partir d'octobre. Ce nom a fonctionné jusqu'à la fin de l'existence de l'Armée de l'intérieur en 1945. On l'utilisait aussi bien dans les ordres du commandant national que dans les décrets du Président de la RP. Il faut constater que c'est justement lui qui définissait le mieux la place et le rôle de l'Armée de l'intérieur dans les structures aussi bien de l'État polo-

⁶ *Ibidem*, pp. 73-74.

⁷ Dépêche n° 2926, collections de l'auteur.

nais clandestin que des Forces armées de la RP qui se composaient de deux éléments – les Forces clandestines armées en Pologne et les Forces armées régulières situées en dehors du pays. Un autre effet de cette dépêche fut l'ordre du chef des Armées du 14 février 1942 de supprimer l'emploi à l'extérieur du nom ZWZ, en remarquant cependant que « Tous les soldats du service militaire actif du Pays forment l'Armée de l'intérieur »⁸ subordonnés à son commandant.

Cette transformation du ZWZ en Armée de l'intérieur (AK) n'entraîna aucun changement dans la structure organisationnelle. Mais ainsi le rang des Forces armées en Pologne fut élevé de l'Union en Armée, composée de tous les soldats exerçant leur service militaire – soldats actifs. Constituant une partie des Forces armées de la République, répétons-le encore une fois, l'Armée de l'intérieur était une Armée polonaise clandestine avec les nombreuses conséquences qui s'en suivirent. Par ordre du 15 août 1942, le chef des Armées décida de subordonner au commandant de l'Armée de l'intérieur toutes les organisations militaires existantes sur le territoire de la Pologne.

« Le décret, du Président de la République de Pologne, du 1^{er} septembre 1942 sur l'organisation temporaire des autorités sur les terres de la République », répété avec de minimes modifications le 26 avril 1944, sanctionna, du point de vue formel et juridique, la place de l'Armée de l'intérieur dans la structure de l'État polonais clandestin.

Le décret du 1^{er} septembre 1942 réglait les devoirs du commandant des Forces armées en Pologne de façon suivante :

« Art.11.1. Pendant l'absence du chef des Armées, les Forces armées sur les territoires libérés de l'occupation sont commandées par son subordonné direct le commandant des Forces armées du Pays qui est nommé par le chef des Armées.

2. Le commandant des Forces armées du Pays a le droit de soumettre au délégué du gouvernement des motions relatives aux questions liées directement aux actions militaires et à la défense de l'État, ainsi que de présenter des desiderata quant aux décrets relatifs aux questions susmentionnées »⁹.

En d'autres termes – en comparant le texte ci-dessus avec les textes

⁸ AK, vol. 2, Londyn 1973, p. 199.

⁹ *Ibidem*, pp. 304-305.

respectifs du « Décret du Président de la République du 27 mai 1942 sur l'organisation des autorités militaires suprêmes en temps de guerre » – le commandant des Forces armées en Pologne dirigeait les Forces armées en Pologne et l'ensemble des opérations militaires en Pologne. Il gérait aussi les ressources matérielles et humaines étant à la disposition du chef des Armées. Les compétences et les devoirs du commandant de l'Armée de l'intérieur – commandant des Forces armées en Pologne – envers le délégué du gouvernement pour le Pays étaient analogues à ceux du chef des Armées envers le Premier ministre du gouvernement de la RP. Il faut ajouter ici encore qu'en novembre 1942, le ministre de la Défense nationale confia au général Rowecki – commandant des Forces armées en Pologne – la Délégation du ministre de la Défense nationale près le délégué du gouvernement. Le commandant de l'Armée de l'intérieur constituait un facteur important de la vie et de la lutte de l'État polonais clandestin. Depuis l'été 1943, il se trouvait aussi à la tête de la Direction de la lutte clandestine formée par les représentants de la Direction générale de l'Armée de l'intérieur (Commandement des Forces armées en Pologne) et de la Délégation du gouvernement.

En présentant ces informations sur la place du commandant des Forces armées en Pologne dans les structures de l'État polonais clandestin, il faut tout spécialement souligner le fait que l'État polonais clandestin fut un événement particulier en Europe clandestine pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans aucun pays occupé par les Allemands des structures de l'appareil d'État autant développées dans la conspiration et ayant un tel fondement formel et juridique ne virent le jour. Ajoutons ici, que le délégué du gouvernement de la RP pour le Pays était au rang de vice-premier ministre du gouvernement de la RP¹⁰.

La fonction de commandant de l'Armée polonaise clandestine en Pologne était exercée successivement par les généraux¹¹ : Michał Tokarzewski-

¹⁰ Cf. plus Waldemar Grabowski, *Polska tajna administracja cywilna 1940-1945*, Warszawa 2003 ; Grzegorz Górski, *Polskie Państwo Podziemne 1939-1945*, Toruń 1998 ; Stanisław Salmonowicz, *Polskie Państwo Podziemne. Z dziejów walki cywilnej*, Warszawa 1994 ; Tomasz Strzembosz, *Rzeczpospolita podziemna. Społeczeństwo polskie a państwo podziemne 1939-1945*, Warszawa 2000.

¹¹ Cf. plus Marek Ney-Krwawicz, *Dowódcy Armii Krajowej*, Warszawa 2009.

-Karaszewicz (pseudonyme « Torwid »), Stefan Rowecki (pseudonyme « Grot »), Tadeusz Komorowski (pseudonyme « Bór ») et Leopold Okulicki (pseudonyme « Niedźwiadek »). À partir de novembre 1939 jusqu'à juin 1940, le général Kazimierz Sosnkowski, résidant en France et dirigeant la conspiration militaire en Pologne, fut commandant général du ZWZ. Après la dissolution de l'Armée de l'intérieur en 1945, mais encore pendant l'existence des structures de l'État polonais clandestin, la fonction de délégué pour les Forces armées était exercée par le colonel Jan Rzepecki (pseudonyme « Ożóg »).

À la tête des Forces armées en Pologne se trouvait leur Direction dont le corps organisationnel s'était formé déjà à la charnière de 1939 et 1940, à l'étape encore du SZP. Ensuite, jusqu'au tournant de 1942 et 1943, son organisation se développa progressivement et, durant les années 1943-1944, ce fut une période de fonctionnement d'un organisme central de commandement pleinement organisé. Il fut construit avec une intention bien concrète, compte tenu des actions courantes et planifiées du ZWZ-AK, et travaillait efficacement bien que près de quatre mille personnes y aient fonctionné chaque jour¹². La Direction des Forces armées en Pologne se composait de départements de l'état-major divisés en sections et ces sections – en services spécialisés. En plus, tous les services avaient leur direction.

L'ensemble du territoire de la République fut divisé en districts (répondant aux voïvodies d'avant-guerre)¹³. Les districts furent divisés en arrondissements, et ces derniers en zones et postes. Pour rendre plus efficace le réseau de commandement, on créa des Directions des régions (regroupant quelques districts) ainsi que des sous-districts et des inspectorats (regroupant quelques arrondissements). Les directions sur le terrain (celles des régions, des districts et des arrondissements) furent organisées de la même façon que la Direction générale, mais bien sûr à une échelle réduite, conforme à la portée des compétences de commandement.

L'un des facteurs importants, influant sur les possibilités de l'organisation et par conséquent sur la réalisation de diverses formes de lutte de l'Armée de l'intérieur, furent les conditions dans lesquelles elle pouvait agir. Et ces condi-

¹² Cf. plus *idem*, *Komenda Główna Armii Krajowej 1939-1945*, Warszawa 1990.

¹³ Cf. Krzysztof Komorowski (dir.), *Armia Krajowa. Rozwój organizacyjny*, Warszawa 1996; *Polskie Siły Zbrojne w II wojnie światowej*, vol. 3: *Armia Krajowa*, Londyn 1950.

tions, ce fut l'occupant qui les imposait. Il faut rappeler que, vu les accords germano-soviétiques d'août 1939, les terres polonaises furent occupées par ces deux pays. En plus, les terres de la région de Wilno se sont trouvées temporairement sous l'occupation lituanienne pour devenir ensuite pendant une année, de juin 1940 à juin 1941, à nouveau occupées par l'Union soviétique. De juin 1941 à 1944, l'ensemble du territoire de la République était occupé par l'Allemagne.

Les conditions de vie et de lutte sous les deux occupations n'étaient pas identiques, effet des principes adoptés et réalisés par les occupants sur le terrain occupé et envers ses habitants. Il faut cependant constater que sous l'occupation soviétique les conditions pour développer la conspiration étaient plus difficiles. En d'autres termes, ce qui pouvait être réalisé sous l'occupation allemande n'était pas possible à cette échelle sous l'occupation soviétique. L'occupant soviétique ne recourait pas (contrairement à l'allemand) au principe de responsabilité collective, mais tendait à soumettre au maximum la société assujettie à son contrôle en développant de façon extrême son infiltration par un système de dénonciateurs et en pénétrant dans les structures de conspiration. En même temps, il déjouait toutes les différences nationales et sociales en parvenant ainsi à atomiser la société conquise. L'occupant allemand, centré sur l'extermination physique de la société polonaise, recourait à une terreur absolue (exécutions publiques, arrestations massives, rafles dans les rues, déportations dans les camps de concentration) et à la responsabilité collective. Ainsi, sous l'occupation allemande se formait un front anti-allemand assez ferme, permettant aux structures clandestines de fonctionner. Il faut cependant souligner que les conditions des actions clandestines n'étaient pas identiques sur l'ensemble du territoire polonais conquis par l'Allemagne. Une division en trois bandes se distinguait nettement : les terres incorporées au Reich où la situation était la plus difficile, le Gouvernement général où – si l'on peut dire ainsi – les conditions pour un « travail » clandestin étaient les plus favorables (bien qu'ici aussi aient existé de grandes différences par exemple entre Varsovie et Cracovie où les autorités allemandes du Gouvernement général avaient leur siège) et les terres orientales qui avaient déjà subi l'occupation soviétique jusqu'à l'été 1941, avec des forces polonaises fort affaiblies (vu les déportations massives aux fins fonds du territoire de l'URSS), surtout au sein des couches dirigeantes.

Ainsi, comparer mécaniquement le nombre de pelotons de l'Armée de l'intérieur de différents terrains et traiter de la même façon les actions de l'État clandestin, sans tenir compte du contexte de ces actions, peut nous amener à des conclusions et des jugements erronés. Il faut aussi souligner que les terres polonaises devenaient à deux reprises une base arrière directe du front germano-soviétique – en 1941 et dans les années 1944-1945.

L'insertion du ZWZ dans les structures des Forces armées de la RP avait des conséquences de longue portée. Tout d'abord, il s'agissait de la place et du rôle des Forces armées en Pologne dans les conceptions stratégiques des plus hautes autorités militaires de la RP, ce qui fut dérivé directement des objectifs polonais de guerre, dont le principal – la restitution de l'État polonais indépendant, fondé sur ses propres modèles de système dans les frontières d'avant août 1939, élargies à l'Ouest et au Nord par les terres dites postulées. La réalisation des objectifs polonais de guerre devait s'opérer sur le plan diplomatique et militaire. Dans les actions militaires, l'Armée de l'intérieur avait un rôle important à jouer.

Déjà en 1939, on adopta la conception que la préparation et la réalisation d'une insurrection armée constitueront le point culminant des actions indépendantistes du ZWZ¹⁴. Au début, on l'envisageait comme une action autonome cadre du ZWZ. Mais au cours d'une année (de novembre 1939 à octobre 1940), elle devint, vu le changement de la situation militaire après la défaite de la France, l'essentiel acte militaire polonais pendant l'étape finale de la guerre. « Le plan du recours à l'ensemble des Forces armées polonaises », élaboré à l'état-major du chef des Armées, en mars 1941, décida que l'action essentielle polonaise à l'étape finale de la guerre serait une insurrection nationale réalisée par le ZWZ avec un soutien extérieur des Forces armées de la RP se trouvant hors du pays. Il faut ici ajouter qu'à l'époque, cette insurrection polonaise planifiée s'insérait idéalement dans les conceptions britanniques du *Special Operations Executive* (SOE) et dans sa vision de la finale de la guerre, et notamment de soulèvements des nations assujetties qui feraient éclater l'Allemagne de l'intérieur¹⁵.

¹⁴ Cf. plus Marek Ney-Krwawicz, *Powstanie powszechne w koncepcjach i pracach Sztabu Naczelnego Wodza i Komendy Głównej Armii Krajowej*, Warszawa 1999.

¹⁵ Cf. David Stafford, *Wielka Brytania i ruch oporu w Europie (1940-1945)*, Warszawa 1984.

Cela changea complètement au moment de l'entrée dans la guerre de l'Union soviétique et ensuite des États-Unis. Le point de pesanteur se déplaça alors sur l'activité des armées régulières avec seulement le rôle auxiliaire des actes de diversion des mouvements de résistance des pays conquis. L'état-major polonais du chef des Armées considérait toujours cependant l'insurrection planifiée comme un objectif de premier plan et le liait à la conception dite des Balkans, c'est-à-dire de l'invasion des Alliés occidentaux sur le continent européen par les Balkans. La reconnaissance de l'insurrection réalisée par les Forces armées du Pays, soutenues par la Brigade de parachutistes et l'aviation, comme objectif de premier plan, imposait de l'implanter dans la stratégie des Alliés et de lui assurer un soutien logistique, surtout sous forme d'armes nécessaires fournies à l'Armée de l'intérieur. Le plan de créer un état-major interallié qui coordonnerait les actions insurrectionnelles en Europe, présenté par le général Sikorski à Winston Churchill, n'eut pas de succès (car il ne pouvait pas en avoir).

Au tournant de 1942 et 1943, la question de l'insurrection et le rôle de l'Armée de l'intérieur sont devenus à Washington objet d'entretiens du chef des Armées et du Premier ministre du gouvernement de la RP avec le Président des États-Unis, Franklin Delano Roosevelt, et l'état-major américain. Le seul effet de ces entretiens fut qu'un représentant polonais se trouva au *Combined Chiefs of Staff* (CCS) à Washington. Ce fut le colonel Leon Żółtek-Mitkiewicz (en tant qu'adjoint du chef de l'état-major du chef des Armées). Sa tâche principale consistait à faire des démarches pour obtenir une aide matérielle pour l'Armée de l'intérieur et pour insérer le plan de l'insurrection dans la stratégie des Alliés¹⁶.

Tout cela se passait cependant dans une situation politique de moins en moins favorable pour la Pologne. En avril 1943, l'Union soviétique rompit de fait (bien que formellement ce ne fût qu'une « interruption ») les relations diplomatiques avec la Pologne. L'Union soviétique mettait de plus en plus fortement en question la position du gouvernement constitutionnel de la RP et les frontières orientales de la RP. En même temps, sa position dans le

¹⁶ Cf. plus Leon Mitkiewicz, *W Najwyższym Sztabie Zachodnich Aliantów 1943-1945*, Londyn 1971.

triangle Washington–Londres–Moscou devenait de plus en plus forte. Lorsque donc la partie polonaise soumettait aux Alliés occidentaux les postulats relatifs à l'insurrection ou demandait que l'Armée de l'intérieur devienne mieux équipée en armements, ils posaient toujours une seule, mais fondamentale question : « Qu'en dira la Russie ? ». Vu une telle position, en septembre 1943, le CCS transmit à la partie polonaise une réponse négative aux postulats relatifs à l'emploi de l'Armée de l'intérieur. Cela signifiait en réalité un échec des démarches polonaises visant à incorporer les actions insurrectionnelles de l'Armée de l'intérieur dans la stratégie des Alliés. La politique en fut un facteur décisif. Les questions susmentionnées montrent clairement à quel niveau la partie polonaise traitait la question de l'emploi des Forces armées du Pays et quelle importance elle y attachait.

Les actions de l'Armée de l'intérieur devaient donc embrasser trois étapes successives : 1. la conspiration, 2. l'insurrection nationale et 3. la reconstitution des Forces armées¹⁷. Pendant l'étape de la conspiration, il fallait préparer les plans d'intervention de l'armée générale et le plan de la reconstitution des Forces armées. Les Forces armées du Pays avaient pour objectif et tâche principale de préparer et de réaliser avec succès au cours de l'étape finale de la guerre, une insurrection nationale. Les opérations de l'Armée de l'intérieur, dont le but était de concentrer les forces et les moyens possédés pour frapper au moment décisif de l'insurrection nationale, y étaient subordonnées.

Dans « Les principes de notre lutte insurrectionnelle » de 1942, nous pouvons lire « [...] l'insurrection doit se caractériser par une préparation longue, précise dans les détails, et ensuite par une frappe brève, violente, générale et simultanée qui, par le fait de miser tout sur une carte et par une action très téméraire, devrait faire en sorte que tout soit tranché durant les quelques heures de la nuit de l'insurrection »¹⁸.

Dans des conditions de stricte conspiration, en 1940, la Direction générale du ZWZ élaborait le premier plan de l'insurrection nationale. Ce plan fut préparé au moment où les terres polonaises se trouvaient sous deux occupations – allemande et soviétique. Lorsque le plan de l'insurrection (Rapport

¹⁷ Cf. plus Marek Ney-Krwawicz, *The Polish Home Army 1939-1945*, Londyn 2001 et *idem*, *Armia Krajowa. Siły Zbrojne Polskiego Państwa Podziemnego*, Warszawa 2009.

¹⁸ *Polskie Siły Zbrojne w II wojnie światowej*, vol. 3 : *Armia Krajowa...*, p. 270.

opérationnel n° 54) parvint à l'état-major du chef des Armées à Londres, la guerre germano-soviétique durait déjà, ce qui situait l'actuel occupant (l'URSS) comme allié dans la lutte contre l'Allemagne. Dans cette nouvelle situation, il fallait préparer un second plan d'insurrection nationale qui, après codification en septembre 1942 (Rapport opérationnel 154), fut envoyé à l'état-major du chef des Armées. Ce plan prévoyait le déclenchement de l'insurrection sur le territoire de ladite base (voire principalement sur le terrain du Gouvernement général) et simultanément la protection de l'insurrection du côté est. La situation qui changeait sur le front de l'Est et les relations qui se compliquaient avec l'URSS, obligèrent, au début de 1943, la Direction générale de l'Armée de l'intérieur à proposer que l'insurrection commence progressivement. Son déclenchement ne serait pas lié à la défaite de l'armée allemande, mais à l'entrée sur les terres polonaises de l'armée soviétique. La question de l'insurrection se compliqua encore plus au moment de la rupture par l'URSS des relations diplomatiques avec le gouvernement de la RP, et par conséquent du refus (en septembre 1943) par le CCS d'inclure l'insurrection polonaise dans la stratégie des Alliés. Vu cette situation, en octobre 1943, l'état-major du chef des Armées à Londres élabora une Instruction pour le Pays, envoyée à la Direction générale de l'Armée de l'intérieur. À son issue, le commandement des Forces armées du Pays prépara, en novembre 1943, un plan d'action alternatif à l'insurrection qui envisageait d'intensifier les opérations de diversion, réalisées progressivement vu l'entrée sur nos terres de l'armée soviétique. Ce plan fut en définitive réalisé en 1944 sous le nom de code « Tempête » (*Burza*).

Nous arrivons maintenant à la question de la lutte armée courante. Le problème d'entamer une lutte contre l'ennemi apparut déjà au moment de la naissance du Service pour la victoire de la Pologne (SZP). Le premier point du statut du SZP stipule que le SZP a pour tâche d'entreprendre une lutte ferme et implacable contre l'agresseur sur chaque champ de son activité en Pologne.

Lancer le mot d'ordre de lutter contre l'occupant ne résolvait pas le problème, mais obligeait de prendre en réalité des solutions décisives. Car il fallait adopter une telle conception de lutte contre l'ennemi qui, en lui infligeant des pertes, en soutenant le courage de la société, mènerait directement au recouvrement de l'indépendance et à la souveraineté nationale, préservant en même temps au maximum la substance nationale et protégeant la société

des pertes que l'on pourrait éviter. Assembler tous ces éléments et les peser conformément à la raison d'État polonaise, tel fut l'intérêt principal des plus hautes autorités d'État et militaires aussi bien à l'étranger qu'en Pologne.

Comme ce fut déjà mentionné, l'insurrection nationale qui devait avoir lieu à l'étape finale de la guerre devint donc essentielle. Toutes les activités militaires et organisationnelles des Forces armées du Pays furent subordonnées à cet objectif. Pendant la première période de son existence, le ZWZ envisageait de développer son organisation comme base de ses actions militaires dans l'avenir.

Il serait impossible d'examiner la conception de lutte en Pologne sans tenir compte de la situation générale, politique et militaire, de la Seconde Guerre mondiale. Elle influait considérablement et déterminait en même temps les possibilités et l'efficacité des actions militaires des Forces armées en Pologne. Lancer le mot d'ordre de lutte armée en Pologne au moment des plus grandes victoires allemandes serait un suicide national, dépouillant la nation de son élément le plus précieux et le plus dynamique. Ce fut la raison pour laquelle le ZWZ-AK choisit le principe stratégique de mener des actions armées courantes, à portée limitée, bien que de plus en plus intenses en gardant en même temps le maximum de force et de moyens pour l'insurrection nationale déclenchée au moment de l'affaiblissement de l'Allemagne, donc dans la situation où elle aurait les plus grandes chances de succès. Comme ce fut déjà mentionné, cette insurrection, par principe, ne pouvait pas ne pas se terminer par un succès.

En mars 1940, le commandant du ZWZ des terrains sous occupation allemande ordonna aux commandants des régions et des districts de réaliser des actes de répression contre les personnes qui rendaient des services à l'occupant ainsi que des actes de sabotages orientés sur le transport ferroviaire, le matériel propulsif, la production d'armement et des opérations de diversion. Dans ce dernier cas, on prévenait que : « Il est exclu dans la situation actuelle de procéder à des actes sporadiques armés ou de diversion. Chaque action de ce genre doit avoir du sens et un but bien défini, lié au déroulement de la guerre, ils doivent être faits uniquement sur mon ordre »¹⁹. Cette constatation, répétant exactement l'instruction du commandant en chef du ZWZ,

¹⁹ AK, vol. 1, p. 181.

le général Sosnkowski, sur le sens et sur l'objectif des interventions armées et de diversion, exprime l'essentiel de la conception des actions armées du ZWZ-AK dans le domaine de la lutte courante non seulement pendant la première période de la guerre.

Le commandant du ZWZ sur les territoires de l'occupation allemande ordonna que chacune des actions planifiées fût minutieusement préparée: « On ne peut pas risquer des actions improvisées et qui pour certaines raisons ont peu de chances de succès. Il faut donc chaque fois faire une bonne reconnaissance du terrain et de l'objet de l'action profitant de l'aide des personnes qui s'y connaissent, étudier avec précision les possibilités de la réalisation (site gardé ou non), calculer les moyens nécessaires, le moment de l'action, la manière de procéder, et enfin diverses variantes de se retirer après l'action ou bien de la masquer »²⁰.

En avril 1940, on créa dans le cadre du ZWZ un organe spécial de lutte active appelé Union pour la revanche (*Związek Odwetu*).

La défaite de la France influa sur la conception des actions en cours en Pologne. Le chef des Armées et le commandant en chef du ZWZ, dans la dépêche du 18 juin 1940, ordonnèrent au général Stefan Rowecki de renoncer, jusqu'à ordre contraire, à tout acte armé à l'exception des actions indispensables pour la sécurité de l'organisation.

En février 1941, vu la nouvelle étape de la guerre, dont en particulier comme on le supposait une tentative d'attaque décisive de l'Allemagne sur la Grande-Bretagne et le renforcement des actions sur tous les fronts, l'ordre fut donné d'intensifier les opérations de sabotage en Pologne.

Pendant ce temps-là, des événements importants militaires et politiques eurent lieu. L'Allemagne attaqua l'Union soviétique le 22 juin 1941. Cela créa une nouvelle situation sur les terres polonaises qui devenaient ainsi la base arrière du front de l'Est et furent occupées dans leur totalité par un seul occupant. De même, l'accord conclu le 30 juillet 1941 entre le Premier ministre du gouvernement de la RP, le général Sikorski, et l'ambassadeur de l'URSS en Grande-Bretagne – Ivan Maisky, créait une nouvelle configuration politique où l'actuel occupant devenait allié.

²⁰ *Ibidem*, p. 182.

Dans cette nouvelle situation, en août 1941, le chef des Armées écrivait au commandant en chef du ZWZ: « 1. Dans la situation actuelle une opération ouverte de diversion et de maquis sur le territoire de la Pologne contre l'Allemagne serait prématurée. Elle n'aurait pas d'influence sérieuse sur le déroulement des opérations sur le front germano-soviétique, mais exposerait la population du Pays et l'Organisation militaire à des répressions massives. La tâche qui repose sur le ZWZ est de développer le plus énergiquement possible l'Organisation, afin de la préparer à l'insurrection armée qui nous attend plus tôt que nous ne le pensions il y a quelques mois. 2. Déjà aujourd'hui, nous devons affaiblir l'ennemi commun. Cette tâche repose sur le ZWZ qui devrait le faire en organisant par ses membres et avec l'aide des ouvriers agricoles et industriels, des cheminots et autres, conformément aux instructions actuelles, des sabotages et en les intensifiant au maximum sur le territoire de l'Allemagne et sur les arrières directs de l'armée allemande en lutte. Les opérations de sabotage visant à détruire les routes et les moyens de transport peuvent être réalisées à condition d'être bien masquées pour exclure les répressions massives sur la population polonaise »²¹. En même temps, le chef des Armées rejetait la création et l'intensification de l'activité des groupes de partisans sur l'arrière front de l'Est en tant qu'action prématurée.

La nouvelle situation stimula cependant les opérations de diversion et de sabotage. L'organisation « l'Éventail » (*Wachlarz*), créée en été 1941, qui avait pour objectif primaire d'assurer la protection de l'insurrection nationale, fut très vite réorientée sur les opérations courantes de sabotage²². Cette organisation fut dirigée par le lieutenant-colonel Jan Włodarkiewicz (« Jan »), et après sa mort par le lieutenant-colonel Remigiusz Grocholski (« Doktor », « Inżynier », « Waligóra »).

Les principaux objectifs de cette nouvelle forme de lutte du ZWZ furent les suivants : contribuer à la destruction de la force matérielle des Allemands, perturber l'approvisionnement du front allemand, organiser des actions sur l'arrière des Allemands, des actions de protection (dans la situation où les forces armées soviétiques battant les Allemands se rapprocheraient des

²¹ AK, vol. 2, pp. 45-46.

²² Cf. Cezary Chlebowski, « *Wachlarz* ». *Monografia wydzielonej organizacji dywersyjnej Armii Krajowej. Wrzesień 1941 – marzec 1943*, Warszawa 1985.

frontières de la Pologne) et des actions communes avec les Ukrainiens à attitudes polonophiles.

Le territoire sur lequel « l'Éventail » devait agir fut partagé en deux zones : la zone de l'arrière front et le terrain de raid pour entrer dans la région de l'action proprement dite résultant du plan de protection de l'insurrection nationale et la zone d'actes de diversion et de réalisation du plan de protection. La frontière entre les deux zones fut la frontière orientale de la Pologne d'avant-guerre. Les deux zones furent divisées, sous formes de rayons, de Varsovie vers les fleuves Dniepr et Dźwina en cinq sections numérotées du Sud vers le Nord. Elles avaient des directions d'action définies, principalement le long des principaux trajets des lignes ferroviaires et des routes de l'Ouest vers l'Est.

La guerre qui se prolongeait et l'intensification de la propagande communiste lançant des appels de lutte immédiate contre les Allemands eurent une grande influence sur les décisions des autorités militaires de l'État polonais clandestin. Après une analyse globale et profonde de la situation actuelle dans cette seconde moitié de l'année 1942, le commandant de l'Armée de l'intérieur prit la décision d'orienter les Forces armées du Pays de tous les territoires sur une activité plus grande de combat. Il décida à cet effet d'accroître progressivement le nombre d'actes de sabotage au maximum, d'intensifier aussi les actes de diversion, d'augmenter le nombre d'actions visant à éliminer les confidents, les traîtres et les Allemands et de préparer des actes de répression à une plus grande échelle.

La fin de l'année 1942 permit d'ordonner définitivement les conceptions et l'organisation de la lutte au quotidien. À l'issue des décisions prises à l'époque, on créa la Kedyw, abréviation de la Direction de la diversion (*Kierownictwo Dywersji*), dont les objectifs et les actions furent normalisés par l'ordre formel du 22 janvier 1943 « La mise en ordre du secteur de lutte active ». Il indiquait deux objectifs fondamentaux des actions de la Kedyw : « 1. Le harcèlement de l'ennemi, des opérations de diversion et de sabotage afin de le frapper de plus en plus fort et, à l'heure actuelle, des actions de revanche pour des actes de violence envers la population polonaise. 2. L'entraînement et l'endurcissement des hommes pour les préparer aux combats lors de l'insurrection et maintenir l'attitude combative en préparant ainsi une atmosphère favorable à l'insurrec-

tion »²³. Les principales tâches de la Kedyw se concentraient sur : la planification des opérations de diversion et de sabotage à l'échelle nationale et l'élaboration d'instructions dans ce domaine pour les districts, la direction des actions des détachements étant à la disposition de la Kedyw, le contrôle par la Kedyw des districts ainsi que des études sur les méthodes et les modes d'organisation des opérations de sabotage et de diversion, la formation de commandants, la production centrale des moyens de combats et leur fourniture sur le terrain.

Le colonel August Emil Fieldorf (« Nil ») devint chef de l'organisation Kedyw ²⁴ et le lieutenant-colonel Jan Mazurkiewicz (« Radosław ») lui succéda en 1944.

En luttant contre l'appareil de terreur de l'occupant, les forces de la Kedyw organisèrent des attentats sur les fonctionnaires allemands, ces opérations étaient particulièrement dangereuses pour la population polonaise et avaient un caractère à l'évidence criminel. Elles furent menées à partir de printemps 1943 jusqu'à l'été 1944 principalement à Varsovie²⁵, bien que les Kedyw régionaux les eussent organisé aussi sur leur terrain.

On sortait du principe que de telles actions d'intimidation étaient plus efficaces que les attaques contre des soldats anonymes de l'ennemi, bien que ces dernières eussent lieu aussi. L'opération du 26 mars 1943, dite *Akcja pod Arsenalem*, dont l'objectif était de libérer des prisonniers, avait une grande importance pour le déploiement en ville des opérations par les équipes spéciales de la Kedyw. Elle prouva la possibilité de les réaliser et leur efficacité. La libération des prisonniers n'était pas une action caractéristique uniquement pour les détachements de la Kedyw. Elles étaient déjà aussi organisées par « l'Éventail », et ensuite par les détachements de partisans dans diverses régions de Pologne.

L'analyse des opérations de la Kedyw, réalisées sur le territoire de la Pologne, montre leur grande diversité. Elles frappaient principalement

²³ Ireneusz Caban, Zygmunt Mańkowski, *Związek Walki Zbrojnej i Armia Krajowa w Okręgu Lubelskim 1939-1944*, vol. 2: *Dokumenty*, Lublin 1971, p. 508.

²⁴ Cf. Maria Fieldorf, Leszek Zachuta, *Generał Fieldorf „Nil”*. *Fakty, dokumenty, relacje*, vol. 1-2, Warszawa 2006.

²⁵ Cf. Tomasz Strzembosz, *Akcje zbrojne podziemnej Warszawy 1939-1944*, éd. 2, Warszawa 1983.

l'appareil allemand de terreur, dont en premier lieu ses fonctionnaires. En plus, ce furent des opérations dont l'objectif était de se procurer des moyens financiers et de combat, d'éliminer des traîtres, de paralyser la circulation sur les voies allemandes de communication, de faire des attentats (aussi sur le territoire du Reich), de libérer des prisonniers, d'organiser des actions de sabotage et nombre d'autres moins spectaculaires, mais très importantes telles que la destruction, par exemple, des registres de contingents.

L'année 1943, c'est le début du développement à une plus grande échelle des détachements de partisans de l'Armée de l'intérieur qui a atteint son apogée en 1944. Dès le début de 1943, sur la base des cadres de la Kedyw, des embryons de détachements de partisans de l'Armée de l'intérieur virent le jour. L'analyse des actions du maquis de l'Armée de l'intérieur, en 1943 et en 1944, montre la grande diversité des opérations entreprises. Ce furent donc des attaques sur les lignes de transport de l'ennemi, sur les postes de la gendarmerie, des actions d'autodéfense, des actions sur les postes des gardes-frontières, la destruction des registres de contingents, des moulins, des batteuses, la destruction donc de cette substance qui travaillait pour la machine allemande de guerre. En même temps, on organisait la libération des détenus qui se trouvaient dans les prisons et dans les maisons d'arrêt.

L'existence et l'activité des détachements de partisans, en dehors de la dimension purement militaire, mesurée suivant l'efficacité des actions organisées, avait encore un autre aspect moins important – et notamment celui de soutenir le moral de la population meurtrie par l'occupant. Souvent le commandant d'un détachement de partisans était traité par la population locale, conformément d'ailleurs à l'état de fait, comme représentant de l'autorité polonaise. Les paysans lui demandaient souvent de faire justice au village ou bien de trancher des différends.

Un rôle particulier revint aux détachements de partisans et à l'Armée de l'intérieur en général dans les régions de l'Est. La population polonaise y était menacée non seulement par l'occupant allemand. En Volhynie et dans les districts de la région de Lvov, le problème ukrainien était à l'ordre du jour. Les forces de l'Armée de l'intérieur devaient donc agir sur des fronts multiples – lutter contre les Allemands et protéger en même temps la population menacée par des massacres ukrainiens. Vu les massacres commis par les

Ukrainiens sur la population polonaise en mai 1943, la Direction du district de Volhynie donna l'ordre de créer une autodéfense polonaise là où la population était la plus concentrée. Cela alla de pair avec les actions spontanées établissant de tels centres. Les décisions de la Direction du district de Volhynie donnèrent à ces initiatives un cadre organisationnel et leur assurèrent une aide permanente d'approvisionnement en armes et en munition. Les centres d'autodéfense qui virent le jour, soutenus par les détachements de partisans de l'Armée de l'intérieur de la région, jouèrent un rôle très important pour la défense de la population polonaise opprimée. Dans l'un des plus grands centre de ce genre, à Przebraże, près de 25 000 Polonais trouvèrent refuge au début de 1944.

Non moins compliquée était la situation des détachements de partisans de l'Armée de l'intérieur sur les terrains de Nowogródek et de Vilnius. Là, les forces de l'Armée de l'intérieur devaient, en luttant contre les Allemands, protéger la population des détachements de partisans soviétiques qui, considérant ces terrains comme faisant partie de l'URSS (effet des accords germano-soviétiques de 1939), traitaient tous les détachements de l'Armée de l'intérieur sur ces terres comme illégaux. Cet état de choses réglait les opérations et les actions de l'Armée de l'intérieur dans les districts de Nowogródek et de Vilnius. Les forces de l'Armée de l'intérieur s'y trouvaient entre d'une part, l'occupant allemand avec sa politique d'extermination de la nation polonaise, et de l'autre, les partisans soviétiques qui procédaient à l'élimination effective de l'Armée de l'intérieur sur ce terrain. Cela ne signifie pas que les détachements polonais et soviétiques ne coopéraient pas. Mais en général y régnaient des relations très tendues et l'Armée de l'intérieur était obligée d'intervenir pour protéger la population polonaise des attaques des partisans soviétiques.

Divers facteurs influaient sur le développement du maquis, mais les plus importants étaient les conditions du terrain et les possibilités d'agir. Ainsi donc les détachements de partisans de l'Armée de l'intérieur étaient les plus nombreux dans la région de Kielce, de Podkarpacie, de Lublin, de Vilnius, de Nowogródek, de Volhynie. Le mouvement de partisans sur les territoires incorporés au Reich, vu les conditions particulièrement difficiles, ne pouvait pas se développer avec le même dynamisme comme ce fut dans d'autres régions, ce qui ne signifie pas que par exemple dans les Bory Tucholskie les partisans n'existaient pas, tandis que les détachements de partisans du district

de Silésie menaient leur activité aussi en dehors de ses frontières dans le district de Cracovie. Il faut ici ajouter que, dans la situation polonaise, nous avions affaire à un maquis très développé, mais pas comme par exemple en Yougoslavie à une guerre menée par les partisans.

Les opérations des partisans de l'Armée de l'intérieur étaient les plus intenses en 1944, effet de la réalisation du plan « Tempête ». Mais après la défaite de l'Insurrection de Varsovie, une progressive extinction de « Tempête » eut lieu. Les objectifs des opérations des partisans et des actes de diversion changèrent donc, axés au cours de cette dernière période principalement sur la défense de la population polonaise contre la terreur allemande.

En analysant les étapes successives de l'existence de ZWZ-AK, on peut suivre l'évolution de la conception de lutte courante. Elle fut subordonnée à la conception stratégique principale des Forces armées du Pays : rassembler les forces et les moyens pour une intervention militaire décisive à l'étape finale de la guerre sous forme d'insurrection nationale. La lutte courante devait réaliser des objectifs concrets. Ce ne pouvait pas être une action désordonnée entraînant des pertes sans beaucoup de succès. Il faut ici accentuer d'une façon particulièrement forte que chaque démarche devait être réfléchie et adaptée à la situation concrète sur le terrain donné, et plus encore dépendante de la situation de la guerre sur les fronts de la Seconde Guerre mondiale. C'est la raison pour laquelle on utilisait les forces avec précaution au moment des plus grands succès allemands et de l'occupation du pays par deux occupants. Le changement de la situation de la guerre et de la situation politique a permis de passer aux opérations de diversion à plus grande échelle (« Éventail », activation de l'Union pour la revanche, création de la Kedyw) et enfin en 1943, l'organisation à une plus grande échelle de détachements de partisans, et en 1944, vu le rapprochement du front oriental dans la situation concrète du manque de relations diplomatiques avec l'URSS, la réalisation d'opérations ouvertes militaires suivant le plan « Tempête ». Non sans importance pour l'évolution de ces objectifs fut la création du camp de la gauche communiste et la propagation par elle de mots d'ordre populaires de lutte active immédiate subordonnée à la raison d'État soviétique sans prendre en compte la raison d'État polonaise, représentée par les autorités de la RP en exil et par leur émanation sous forme de l'État polonais clandestin en Pologne. Le fait que l'Armée de

l'intérieur passait à des formes de lutte de plus en plus actives était aussi lié à la nécessité de situer dans un cadre organisationnel les élans de lutte spontanés qui pouvaient se manifester, éveillés par les mots d'ordre de la gauche faisant appel à une lutte armée immédiate sans tenir compte de l'actuelle situation militaire et politique. Ces raisons furent présentées sur les pages du « Biuletyn Informacyjny » (Bulletin d'information), organe phare de l'Armée de l'intérieur dans deux articles de 1943 : *Z bronią u nogi* (Les armes au pied) et *Walka zbrojna tak – ale ograniczona* (La lutte armée oui – mais limitée).

En 1944, comme on l'avait déjà remarqué, l'Armée de l'intérieur passa à la réalisation du plan « Tempête »²⁶. Le premier à réaliser la « Tempête » fut le district de Volhynie en présentant la 27^{ème} Division de l'infanterie de Volhynie de l'Armée de l'intérieur. Cette division comptait plus de 6 000 soldats dirigés par plus de 100 officiers et 500 sous-officiers. Son champ de bataille (dans des luttes difficiles, aussi sur la ligne du front germano-soviétique) était de plus de 500 km – de Volhynie, *via* la Polésie jusqu'à la région de Lublin. Malgré l'aide offerte à l'armée soviétique, elle fut désarmée en juillet 1944 et internée par les forces armées soviétiques. En juillet, adhèrent à « Tempête », les districts de Vilnius et de Nowogródek, entamant l'opération « Ostra Brama » avec pour objectif de libérer Vilnius. L'attaque accélérée sur Vilnius, forcée par le développement de la situation militaire, ne donna pas les résultats escomptés. En définitive, après des luttes acharnées et en coopération avec l'armée soviétique Vilnius fut prise, mais les détachements de l'Armée de l'intérieur furent attirés par la partie soviétique dans un piège, désarmés et internés, et ensuite déportés aux fins fonds de l'URSS. De même en juillet, adhèrent à « Tempête » les forces de la région de Lvov de l'Armée de l'intérieur entreprenant entre autres les luttes pour la libération de la ville. Pendant la lutte pour Lvov, elles constituaient une aide importante pour les détachements soviétiques blindés qui n'avaient pas réussi à faire avancer leurs détachements d'infanterie. Les forces de l'Armée de l'intérieur jouèrent donc le rôle de l'infanterie. Et ici aussi le commandement de l'Armée de l'intérieur fut piégé et interné. Les districts suivants – de Białystok, de Polésie et le plus

²⁶ Cf. Krzysztof Komorowski (dir.), *Operacja „Burza” i Powstanie Warszawskie 1944*, Warszawa 2004.

fort de Lublin, petit à petit, à mesure que le front s'approchait, se mettaient à réaliser le plan « Tempête ». Ils attaquaient des sites bien choisis, libéraient seuls beaucoup de localités. Ils coopéraient sur le champ de bataille avec l'armée soviétique. Mais la finale de « Tempête » que ce soit à l'est ou à l'ouest de ladite ligne de Curzon fut la même – une aide réelle, importante pour l'armée soviétique de la part de l'Armée de l'intérieur, coopération pendant les batailles, et ensuite répressions, arrestations et même élimination physique des Forces armées du Pays par la partie soviétique.

La plus grande bataille de l'Armée de l'intérieur pendant la guerre fut celle pour la libération de Varsovie en août et en septembre 1944 qui resta dans l'histoire comme l'Insurrection de Varsovie²⁷. Bien que territorialement elle se limitât à une seule ville, par ses répercussions, elle dépassait de loin Varsovie. Ce fut le point culminant des luttes de l'Armée de l'intérieur pour l'existence indépendante et souveraine de l'État.

Les plus importants problèmes polonais de la dernière guerre se focalisaient dans la décision d'entamer une lutte pour libérer Varsovie et dans ses conséquences. Engager cette lutte, telle fut la voix ferme des plus hautes autorités de l'État polonais clandestin et ce qui est encore plus important – la voix des habitants de Varsovie qui soutenaient cette décision en se donnant le droit de décider de façon autonome du sort de l'État et de la nation. Quant à la prise de décision sur la lutte pour Varsovie, les facteurs politiques, militaires et psychologiques entrèrent en jeu.

Les effectifs de l'Armée de l'intérieur dans le district de Varsovie au moment du déclenchement de la lutte pour Varsovie étaient de près de 50 000 soldats. On évalue que le nombre le plus élevé de détachements luttant pendant l'Insurrection de Varsovie avait atteint près de 47 000 soldats, car pas tous les soldats du district de Varsovie y ont été engagés.

L'armement des forces insurrectionnelles par rapport aux objectifs qu'elles devaient réaliser se présentait mal. Les insurgés possédaient comme armement de base des grenades, des pistolets, des carabines, des mitraillettes et des bouteilles incendiaires. Les ressources en munition ne suffisaient que pour

²⁷ Cf. Adam Borkiewicz, *Powstanie Warszawskie*, Warszawa 1957; Krzysztof Komorowski, *Bitwa o Warszawę '44. Militarne aspekty Powstania Warszawskiego*, Warszawa 2004.

deux, trois jours de lutte. Pendant l'insurrection, l'armement était complété par les parachutages des Alliés occidentaux, et à partir de septembre aussi soviétiques. Les insurgés se procuraient aussi les armes pendant les combats et en les produisant eux-mêmes.

Du point de vue des caractéristiques du terrain des futures luttes des insurgés, Varsovie ne constituait pas un complexe homogène. Les différences d'aménagement du terrain des quartiers respectifs influaient automatiquement sur les possibilités de lutte insurrectionnelle. Les premiers combats eurent lieu le 1^{er} août 1944 déjà avant 17 heures, ce qui dans certains cas élimina le facteur de surprise. Toutefois du 1^{er} au 4 août l'initiative appartenait aux détachements des insurgés.

Le soutien de tous les habitants de Varsovie pour l'intervention armée de l'Armée de l'intérieur, grâce à quoi, comme le rapportait le commandant de l'Armée de l'intérieur à l'état-major du chef des Armées, « la lutte a un caractère d'action générale dans la ville toute entière »²⁸, fut un facteur décisif pendant la première période de combats.

Les Allemands, surpris au premier moment, ont commencé à faire venir des renforts et ont décidé de passer à l'offensive. Petit à petit, l'initiative commença à passer dans leurs mains. Le 5 août, les Allemands attaquèrent le quartier Wola. Un tournant en faveur de l'ennemi eut lieu et, malgré une défense acharnée, les insurgés perdirent.

À partir du 13 août, après les actions allemandes, la Vieille Ville devint assiégée par un adversaire deux fois plus fort. La tentative des forces insurrectionnelles de passer au centre-ville, entreprise le 31 août, se termina par un échec. Les égouts furent la seule voie de sortie ouverte aux défenseurs. Le 1^{er} septembre, on repoussa encore une attaque allemande sur la Vieille Ville. Pendant la nuit du 1^{er} au 2 septembre, les défenseurs de la Vieille Ville s'évacuèrent par les égouts au centre-ville, une partie passa à Żoliborz.

Le 19 août, l'ennemi attaqua le centre-ville sud et élimina quelques points de résistance.

Après la chute de la Vieille Ville, les Allemands se mirent à attaquer le quartier de Powiśle-nord et le centre-ville. Après des luttes acharnées, l'ennemi

²⁸ AK, vol. 4, Londyn 1977, p. 47.

occupa Powiśle-nord, ce qui menaça les positions des insurgés à Powiśle-Czerniaków. Les Allemands repoussèrent ainsi les forces insurrectionnelles au bord de la Vistule.

Le 24 septembre, les Allemands attaquèrent le quartier Mokotów. Malgré une défense acharnée, l'état de possession de la partie polonaise se réduisait. Les positions insurrectionnelles au centre-ville étaient attaquées. Le 27 septembre, Mokotów tomba. Le 29 septembre, commença l'attaque de Żoliborz.

Vu la situation tragique de la ville abandonnée, la Direction générale de l'Armée de l'intérieur et la Délégation du gouvernement décidèrent d'entreprendre des entretiens avec les Allemands pour leur demander de cesser les opérations militaires à Varsovie. Le 2 octobre fut signé un accord sur la fin des opérations militaires à Varsovie. Ce fut la fin de la lutte ouverte de l'Armée de l'intérieur pour la libération de Varsovie, lutte qui dura 63 jours. Par force de l'accord, les soldats de l'Armée de l'intérieur devinrent prisonniers des allemands. La population civile quitta la ville.

Plus de 18 000 soldats furent tués pendant l'Insurrection de Varsovie. Une importante partie de la substance urbaine fut détruite. Le reste fut détruit par les Allemands après les combats. Les pertes de la population civile montèrent à près de 180 000 morts.

L'Insurrection de Varsovie fut l'unique bataille de ce genre en Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale où luttaient d'une part une armée clandestine faiblement armée et de l'autre une armée régulière maintes fois plus forte, ayant à sa disposition des armes lourdes et l'aviation. Les combats durèrent deux mois sur l'arrière direct du front germano-soviétique.

L'Insurrection fut avant tout un ferme appel polonais pour le droit à l'existence souveraine de l'État, mais aussi une action militaire mesurable en faveur du front de l'Est – elle engagea d'importantes forces allemandes qui ne pouvaient pas être utilisées dans les opérations sur le front germano-soviétique.

Pendant l'Insurrection de Varsovie, sur le terrain saisi par les insurgés, l'État polonais sortit de la clandestinité. Cette dimension de l'Insurrection est inestimable – Varsovie sur les terrains envahis par les insurgés devint, après cinq ans d'occupation, une ville libre. Les structures appropriées de la Délégation du gouvernement et de l'Armée de l'intérieur organisaient la vie quotidienne de la ville dans des conditions inhabituelles.

Bien que les opérations militaires se poursuivissent dans des régions isolées de combats, l'Insurrection ne se transforma pas en une lutte chaotique des points de résistance isolés, mais fut une bataille homogène de l'Armée de l'intérieur pour la libération de Varsovie.

Malgré les actions efficaces des détachements insurrectionnels, leur bonne formation, leur ardeur dans le combat et le soutien de cette lutte par la population civile de Varsovie, le combat mené par l'Armée de l'intérieur pour la ville n'avait, dans cette situation concrète de l'été 1944, aucune chance de succès. Ce fut principalement l'effet de la grande politique où la Pologne reçut la place non pas du sujet, mais de l'objet des enjeux diplomatiques dans le triangle Union soviétique – États-Unis – Grande-Bretagne. L'Insurrection de Varsovie démontra pleinement la véritable attitude de ces États envers la cause polonaise. L'aide militaire de l'URSS, techniquement possible, fut impossible vu l'attitude hostile de cet État à l'égard des autorités légales et constitutionnelles de la République de Pologne, leur représentation nationale et leurs aspirations indépendantistes. D'autre part, difficile du point de vue technique (vu l'éloignement des bases et le transfert du matériel), l'aide des Alliés occidentaux fut limitée pour des raisons politiques. Il suffit de citer ici l'exemple de l'expédition américaine et le refus durable des Soviétiques de permettre aux avions alliés d'atterrir sur le territoire de l'URSS. Le drame de Varsovie fut d'autant plus grand que l'offensive soviétique, après la bataille de Radzymin, s'était arrêtée juste à sa porte. Ainsi, Varsovie luttant seule contre les forces armées allemandes plus nombreuses, bien équipées et ayant sans cesse de nouveau renforts, n'avait pas de chance. Vu par le prisme de la grande politique, le combat pour Varsovie était dès le début condamné à la défaite. D'autre part, cette lutte, c'était l'appel des Polonais, ferme et net, pour avoir le droit à l'autodétermination, à décider du sort de leur propre État et nation, c'était la lutte pour l'honneur et les impondérables nationaux. La lutte pour Varsovie était une lutte pour la Pologne.

Compte tenu de l'ensemble des problèmes liés à cette lutte solitaire de Varsovie, l'Insurrection de Varsovie constituait une expérience unique, militaire et politique, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Cette présentation fut centrée principalement sur les aspects formels et juridiques de l'histoire des Forces armées du Pays et sur la conception

et certains exemples de leurs opérations militaires. Il est cependant impossible de ne pas remarquer, rien qu'en le signalant, les autres champs d'action de l'Armée de l'intérieur.

La lutte contre l'ennemi ne se déroulait pas seulement sous forme armée. Le travail des services de renseignement était aussi un très important champ de bataille. L'Armée de l'intérieur a développé un réseau très dense de services de renseignement offensif qui embrassait presque toute l'Europe occupée par l'Allemagne²⁹. La plus spectaculaire action des services de renseignement de l'Armée de l'intérieur fut la localisation des centres de fabrication des fusées allemandes V et en 1944, l'acquisition de V2 et la livraison de ses fragments les plus importants à Londres (opération « Pont » (*Most*) – l'atterrissage en Pologne occupée de l'avion allié)³⁰. Il importe ici de noter le décryptage de la concentration allemande avant l'attaque sur l'URSS en 1941 et des lignes d'attaques allemandes sur le front de l'Est en 1942. Les informations des services de renseignement de l'Armée de l'intérieur étaient hautement appréciées par les Alliés.

Un autre champ d'action important, ce fut la lutte dans le domaine de la propagande³¹. L'Armée de l'intérieur menait sous forme moderne une guerre psychologique anti-allemande – l'Action « N » – consistant à se faire passer pour l'opposition allemande antihitlérienne, inexistante à cette échelle, et à simuler son activité. On publia en tout plus d'un million d'imprimés, préparés dans un allemand parfait et diffusés surtout sur le territoire du Reich et sur les voies de transport vers le front de l'Est. Pour ce faire, il fallait avoir, d'une part un réseau de colportage très efficace, et de l'autre, une base polygraphique. Au Commandement général de l'Armée de l'intérieur, en pleine conspiration vu la menace permanente de l'ennemi, on organisa des Établissements militaires clandestins d'Édition, un *konzern* polygraphique clandestin, le plus grand en Europe occupée. En plus de Varsovie, Lvov et Cracovie étaient aussi de forts centres d'édition. L'Armée de l'intérieur avait

²⁹ Cf. Andrzej Peplowski, *Wywiad Polskich Sił Zbrojnych na Zachodzie 1939-1945*, Warszawa 1995.

³⁰ Cf. Michał Wojewódzki, *Akcja V-1, V-2*, éd. 4, Warszawa 1984.

³¹ Cf. Grzegorz Mazur, *Biuro Informacji i Propagandy SZP-ZWZ-AK 1939-1945*, Warszawa 1987.

entamé une vaste activité éditoriale (presse et imprimés) adressée à la population polonaise. Cette activité, vu l'isolement des sources fiables d'informations (confiscation par les Allemands des postes de radio et les peines draconiennes pour leur possession), acquerrait une importance capitale. La revue phare fut le « *Biuletyn Informacyjny* » (Bulletin d'information) atteignant un tirage de plus de 40 000 exemplaires. Ce fut la revue périodique clandestine qui parut le plus longtemps pendant la Seconde Guerre mondiale – de novembre 1939 jusqu'à janvier 1945. L'activité éditoriale clandestine de l'Armée de l'intérieur et de l'État polonais clandestin était à cet égard en tête du peloton européen.

L'Armée de l'intérieur, vu le manque d'armes, se mit à les produire en clandestinité³². On produisit entre autres plus de mille mitraillettes à solutions techniques originales, des grenades et on commença la production d'appareils radio émetteurs-récepteurs.

Unique en Europe clandestine, l'Armée de l'intérieur, ayant en vue une insurrection nationale, se mit à imprimer en clandestinité des cartes militaires, en y indiquant les sites occupés par l'ennemi³³.

Le système très efficace de communication aussi bien au sein même de l'armée clandestine (la communication clandestine fondée sur des agents de liaison et la transmission technique) qu'avec l'état-major du chef des Armées à Londres, mérite d'être souligné³⁴.

Au début, on pensait faire du ZWZ une organisation de cadres³⁵. Mais le nombre du personnel grandit et l'Armée de l'intérieur devint une armée clandestine comptant en 1944, suivant les registres, plus de 350 000 soldats. Elle fut même plus nombreuse que l'Armée polonaise en temps de paix au début de 1939. Comme l'armée d'avant-guerre, elle fut une armée nationale, sauf que fondée, dans ces conditions spécifiques, sur le recrutement volontaire. Les éléments de mobilisation n'eurent lieu qu'en 1944 à l'époque de « Tempête ».

³² Cf. Kazimierz Satora, *Podziemne zbrojownie polskie 1939-1944*, Warszawa 2001.

³³ Cf. Bogusław Krassowski, „*Schronisko*” *Służba Geograficzna Armii Krajowej*, Warszawa 1981.

³⁴ Cf. Kazimierz Malinowski, *Żołnierze łączności walczącej Warszawy*, Warszawa 1983 et des fragments de *Polskie Siły Zbrojne w II wojnie światowej*, vol. 3: *Armia Krajowa...*

³⁵ Cf. Marek Ney-Krwawicz, „*Mam szereg pierwszorzędnych pracowników...*”. *Z zagadnień kadrowych Polskiego Państwa Podziemnego*, Warszawa 2009.

La croissance du nombre de personnes résultait entre autres de ladite action de fusionnement menée dès le début qui consistait à incorporer dans les rangs du ZWZ-AK des organisations militaires clandestines subordonnées à divers groupements et partis politiques. Bien que cette action ne fût pas réalisée jusqu'à la fin, la majorité de ces organisations militaires (dans une plus ou moins grande mesure) entra au sein de l'Armée de l'intérieur. Dans les rangs de l'Armée de l'intérieur, il y avait un peu plus de 10 000 officiers, ce qui ne couvrait pas les besoins en cadres du commandement. D'une part donc, on développa dans la clandestinité la formation de commandants de grade inférieur, et de l'autre les rangs de l'Armée de l'intérieur furent renforcés par 316 (moins les pertes, 305) parachutistes de nuit. Ce furent aussi bien des officiers (jusqu'au rang de général) que de simples soldats qui se présentaient comme volontaires, venant des Forces armées qui stationnaient en dehors du pays, pour servir en Pologne et qui, après une formation spéciale, étaient transférés par voie aérienne. Ils se sont fait remarquer sur chaque champ d'action des Forces armées en Pologne³⁶. Parlant des cadres de l'Armée de l'intérieur, il serait impossible de ne pas parler de la participation des femmes. Elles étaient présentes dans toutes les structures de l'armée clandestine exerçant souvent des fonctions responsables de chefs. Dans les activités des Forces armées en Pologne de même que dans d'autres organismes de l'État polonais clandestin, l'élite de l'intelligentsia polonaise était fort présente. Cette armée se composait de toutes les couches sociales, car comme nous l'avons déjà dit ce fut une armée clandestine à portée nationale. Elle n'aurait pu ni durer, ni agir, ni lutter avec efficacité sans le soutien de sa propre société. Ce fut une armée sans casernes, profondément enracinée cependant dans la tradition polonaise de lutte pour l'indépendance.

Au cours de son histoire de plus de cinq ans, l'Armée de l'intérieur connut des pertes. Elles furent l'effet d'une part de l'engagement dans les combats et de l'autre de la politique d'extermination de l'occupant allemand et soviétique (dans les années 1939-1941 contre le ZWZ, et ensuite jusqu'à l'élimination physique des soldats de l'Armée de l'intérieur dans les années 1944-1945). On estime que les pertes, rien que parmi les cadres de commandement pen-

³⁶ Cf. Jędrzej Tucholski, *Cichociemni*, Warszawa 1988.

dant la période de février 1940 jusqu'à février 1944 (voire durant la période où les autorités à l'étranger recevaient des rapports), s'élevaient à plus de 6000 personnes. En réalité, elles étaient supérieures et touchaient tous les maillons de l'organisation. Les symboles des pertes de l'Armée de l'intérieur peuvent être des personnages comme le général Stefan Rowecki, assassiné par les Allemands en 1944, et le général Leopold Okulicki qui n'est pas sorti de la prison soviétique à Moscou...

L'Insurrection de Varsovie fut le moment crucial de l'exploit militaire de l'État polonais clandestin et des Forces armées en Pologne. Ce fut à cette époque, après des démarches intenses des autorités de la RP, que les Alliés occidentaux, les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, reconnurent l'Armée de l'intérieur comme force combattante. Cette reconnaissance était très importante pour le Corps varsovien de l'Armée de l'intérieur car, en octobre 1944, après l'arrêt des luttes à Varsovie, ses membres furent emprisonnés par les Allemands à titre de prisonniers de guerre. Dans les autres cas, par exemple celui des détachements de partisans de l'Armée de l'intérieur, les Allemands ne leur reconnurent pas ces droits. D'ailleurs, l'URSS ne les reconnaissait pas non plus car elle ne reconnaissait pas les autorités de la RP à l'étranger.

En automne 1944, on commença à arrêter les opérations de « Tempête ». Les détachements de l'Armée de l'intérieur sous l'occupation allemande se trouvaient directement sur l'arrière du front de l'Est. Ils limitèrent leur activité à la protection de la population polonaise contre les actes allemands de revanche.

Du côté est de la ligne du front, les autorités soviétiques de même que les nouvelles autorités dites de la Pologne de Lublin ont commencé à détruire brutalement les structures des autorités polonaises légales – l'État polonais clandestin et l'Armée de l'intérieur. « La terreur de la NKVD fut la même que celle de la Gestapo »³⁷, rapportait en automne 1944 le chef de l'état-major du Commandement du district de l'Armée de l'intérieur à Lublin aux autorités à Londres.

L'effet de l'offensive soviétique, entamée le 12 janvier 1945, fut l'occupation par l'armée soviétique de l'ensemble des terres polonaises et l'installation sur

³⁷ AK, vol. 5, Londyn 1981, p. 86.

ces terres de nouvelles autorités polonaises totalement dépendantes de Moscou. Dans cette situation, le 19 janvier 1945, le général Leopold Okulicki, en tant que commandant déjà à pleins droits de l'Armée de l'intérieur a dissous les rangs des Forces armées en Pologne.

Dans cette nouvelle réalité, l'organisation portant le nom de code « NIE » (abréviation du mot *niepodległość* – indépendance)³⁸ commença son activité. Après l'arrestation du général Okulicki et de 15 autres dirigeants de l'État polonais clandestin par les Soviétiques en mars 1945, le colonel Jan Rzepecki « Ożóg », qui en mai 1945 fut à la tête de la Délégation des Forces armées ayant les compétences disciplinaires de l'ancien commandant de l'Armée de l'intérieur, se chargea du commandement des structures existantes après l'Armée de l'intérieur. La Délégation des Forces armées tendait à dissoudre le maquis clandestin qui existait après la dissolution de l'Armée de l'intérieur, mais ce ne fut pas facile vu la politique répressive des autorités communistes.

Une nouvelle situation se présenta après la création en juin 1945 du Gouvernement provisoire d'unité nationale (totalement dépendant de l'Union soviétique). Le Conseil de l'unité nationale qui représentait l'État polonais clandestin décida de se dissoudre. En juillet 1945, les puissances occidentales retirèrent la reconnaissance des autorités légales de la RP qui fonctionnaient à Londres. Tout cela décida également le colonel Rzepecki à dissoudre le 6 août 1945 la Délégation des Forces armées, cette dernière structure qui prolongeait l'histoire de l'Armée de l'intérieur.

En dressant le bilan de l'activité de l'Armée de l'intérieur au cours de la dernière guerre, il serait difficile de le clore en comparant uniquement le nombre d'opérations de sabotage et de diversion effectuées, de batailles et de combats des détachements de partisans, de tirages d'imprimés de conspiration ou encore le nombre de mitraillettes produites. Ces effets mesurables des combats et des opérations de l'Armée de l'intérieur ne constituent qu'un fragment de son image et de son acquis.

³⁸ Cf. Krzysztof Komorowski (dir.), *Armia Krajowa. Dramatyczny epilog*, Warszawa 1994.

Il faut souligner une fois de plus que ce fut une armée clandestine unique en Europe, comme unique fut le phénomène de l'État polonais clandestin dont l'Armée de l'intérieure fut partie intégrante. Dans aucun pays européen occupé ne se sont formées de si fortes structures de l'administration clandestine d'État. Important est aussi le fait que ces structures avaient une influence réelle sur la société en embrassant par leur portée, bien sûr à des degrés différents, presque tous les domaines de la vie sous l'occupation.

Le mouvement de résistance européen est un phénomène difficilement comparable. Cela résulte principalement des conditions dans lesquelles étaient créées et fonctionnaient les conspirations européennes, donc des objectifs que se posait l'occupant en réalisant un tel et non pas un autre modèle d'occupation, et ce qui s'ensuit des différentes formes de terreur envers le pays conquis. D'autre part, l'acceptation de ces structures de conspiration par la société fut un facteur déterminant la possibilité de leurs actions.

L'utilisation du terme mouvement de résistance, si approprié par exemple à l'égard de la France, ne rend pas l'état réel de la clandestinité polonaise qui avait pris la plus grande, et exceptionnelle à cette échelle, forme de l'État clandestin, émanant des autorités constitutionnelles de la République de Pologne qui fonctionnaient en exil.

Récapitulant ce qui vient d'être présenté ci-dessus, il faut une fois de plus attirer l'attention sur les questions fondamentales.

L'Armée de l'intérieur, faisant partie des Forces armées de la République de Pologne, constituait les Forces armées de l'État polonais clandestin. Elle fut donc, répétons-le une fois de plus, avec toutes les conséquences qui s'en suivirent, une Armée clandestine polonaise. Par son activité, l'Armée de l'intérieur embrassait l'ensemble du territoire de la République de Pologne dans ses frontières d'août 1939, souvent même les dépassant. Tandis que l'objectif principal des Forces armées en Pologne fut, répétons-le une fois de plus, la préparation et ensuite la réalisation, à l'étape finale de la guerre, d'un élan national sous forme d'insurrection nationale. À cet objectif justement furent subordonnées toutes les actions de l'Armée de l'intérieur – le rassemblement des forces et des moyens pour une insurrection préparée avec précision. Simultanément, la lutte courante était menée. L'analyse des actions réalisées par l'Armée de l'intérieur montre leur énorme diversité. Elles ne se limitaient

pas uniquement aux actions militaires effectuées par les détachements de diversion et les partisans. On entreprit à grande échelle des actes de sabotage visant l'industrie de l'occupant. On développa la lutte contre l'appareil de terreur de l'ennemi en éliminant ses fonctionnaires. D'autant plus que ces attaques étaient bien ciblées, bien préparées et réalisées avec efficacité.

La guerre psychologique menée par l'Armée de l'intérieur, sous forme de l'Action « N », mérite, elle aussi, une attention toute particulière. Par son intensité et par sa préparation précise, elle n'avait pas d'égal en Europe clandestine. Mais ce ne fut pas l'unique élément qui distinguait l'Armée de l'intérieur. Les Établissements militaires clandestins d'Édition qui fonctionnaient à Varsovie et disposaient de l'unique photogravure clandestine n'avaient pas d'équivalent en Europe. L'importante production d'armes telles que les mitraillettes ou de moyens de communication était aussi un événement rare, et aucune conspiration militaire européenne ne préparait ni imprimait de telles cartes comme le fit l'Armée de l'intérieur.

Les actions de l'Armée de l'intérieur se distinguaient aussi par le fait d'avoir entrepris une lutte ouverte pour Varsovie en été 1944. Ce fut l'unique bataille de deux mois en Europe pour une grande ville où luttaient des armées tellement différentes du point de vue de l'armement et des possibilités d'obtenir des renforts – une armée clandestine préparée en conspiration contre une armée régulière allemande soutenue par des blindés et par l'aviation. La concentration des luttes à Varsovie n'était comparable qu'à celles à Stalingrad. Il faut aussi souligner que l'Insurrection de Varsovie ne fut pas une bataille chaotique des points de résistance respectifs, mais une bataille ordonnée sous le commandement de l'Armée de l'intérieur.

Les réseaux des services de renseignement offensif embrassaient de grands espaces de l'Europe en fournissant aux Alliés de précieuses informations.

L'Armée de l'intérieur organisait aussi une administration clandestine, transmise par la suite en partie à la Délégation du gouvernement. Elle menait aussi une activité efficace de propagande en publiant des revues et des imprimés concis. Dans cette armée, travaillaient en clandestinité tous les services de l'armée régulière tels que : le service de communication, le service d'armement, le service d'intendance, le service de santé, le clergé militaire et les tribunaux militaires spéciaux émettant des sentences contre les traîtres et

les collaborateurs. Fonctionnaient aussi des écoles clandestines d'officiers formant des commandants de grade inférieur.

L'Armée de l'intérieur embrassait donc par ses activités divers domaines de la vie clandestine. Elle jouissait aussi du grand soutien de la population. Et bien qu'elle fit partie des Forces armées, elle ne se fondait pas sur un recrutement forcé mais sur des volontaires qui voulaient lutter dans les rangs de l'armée clandestine. Le soldat de l'Armée de l'intérieur était très discipliné et obéissant aux ordres de ses supérieurs.

L'Armée de l'intérieur unissait en elle des personnes de diverses orientations politiques qui, en servant dans l'Armée polonaise clandestine, gardaient le droit à avoir leurs propres opinions. C'était des soldats citoyens.

L'existence et la lutte de l'Armée de l'intérieur tout au long de la guerre ne furent possibles que grâce au soutien, à la coopération et à l'engagement de toute la société polonaise. Car cette Armée était née de la société, de ses traditions de lutte pour l'indépendance. Elle s'inscrivait dans le courant indépendantiste des luttes et des insurrections nationales. Faisant partie des Forces armées de la République de Pologne et étant une émanation tangible de l'État polonais, elle jouissait auprès de la société d'une grande autorité morale.

L'apport de l'Armée de l'intérieur à la lutte contre l'occupant allemand fut mesurable et très important. Il suffit de compter le nombre de transports ferroviaires qu'elle a fait sauter, de lignes de communication perturbées, de fonctionnaires de l'appareil de terreur allemand éliminés, de forces allemandes immobilisées sur les terres polonaises, d'informations fournies aux Alliés par ses services de renseignement.

Elle défendait sa propre société contre la terreur de l'ennemi en éliminant les colonnes allemandes de pacification et les expéditions punitives, elle libérait les arrêtés et les détenus, elle défendait en Volhynie et dans le district de Lvov les villages et les petites localités contre les attaques ukrainiennes et, dans la région nord-est, elle affrontait à maintes reprises les partisans soviétiques et les nationalistes lituaniens pour défendre la population polonaise. Elle devait lutter sur différents fronts.

Pendant l'opération « Tempête » elle a, elle-même, libéré nombre de localités, et à « l'allié de nos alliés », elle offrait une aide mesurable pendant les luttes sur le territoire de la République de Pologne, y compris pendant la

bataille pour Vilnius et Lvov. Il faut souligner ici que très souvent les actions effectuées en 1944 dépassaient les objectifs de « Tempête », adoptés au début, voire le « harcèlement acharné des gardes allemandes en retrait » et la défense de la société polonaise. Comme l'avait remarqué en juillet 1944, le ministre de la Défense nationale et en même temps un excellent spécialiste de l'histoire des armes, le général Marian Kukiel « ce que l'Armée de l'intérieur fait actuellement dans le domaine des opérations de diversion et de maquis, c'est déjà quelque chose de plus du point de vue militaire que ne fut l'insurrection en 1863 »³⁹. Selon certains chercheurs, l'opération « Tempête » avait pris une forme d'insurrection zonale. L'épilogue des actions militaires de l'Armée de l'intérieur dans le cadre de « Tempête » avait le même déroulement, indépendamment que ce soit à l'est ou à l'ouest du Bug – coopération pendant le combat, et ensuite désarmement, internement et déportation par l'armée soviétique qui entraînait.

Les formes de lutte, surtout les opérations de diversion dans les centres urbains, utilisées par les Forces armées en Pologne, se sont vérifiées dans la pratique pendant l'occupation. Quant aux actions avec des détachements de partisans, l'expérience de l'Armée de l'intérieur indique que les petits détachements, capables de se déplacer vite d'une place à l'autre, ont de plus grandes possibilités de résister que les grands groupements de partisans bien qu'eux aussi, bien commandés et profitant des conditions du terrain, aient pu frapper l'ennemi avec succès.

Vu le développement de la situation politique et militaire, l'Armée de l'intérieur n'avait pas pu réaliser son objectif principal – une insurrection nationale. À sa place, dans de concrètes conditions politiques (manque de relations diplomatiques avec l'Union soviétique et étant dans la zone d'influence de cette puissance définie à Téhéran), elle réalisait l'opération « Tempête ». Du point de vue politique, elle n'a pas atteint les objectifs qui lui ont été posés. Elle ne les a pas atteints car dans cette situation réelle – attitude hostile de l'Union soviétique envers les autorités polonaises légales – elle ne pouvait pas le faire. Mais du point de vue militaire, « Tempête » mit à jour les effets

³⁹ Résumé de l'entretien Mikołajczyk–Sosnkowski–Kukiel, tenu le 3 juillet 1944 [in :] AK, vol. 3, Londyn 1976, p. 501.

des travaux préparatoires assidus menés tout au long de l'occupation – une mobilisation efficace des détachements et des frappes sur des sites concrets, choisis et importants pour les opérations de guerres en cours.

L'Organisation de l'Armée de l'intérieur et ses actions sont devenues, durant la période finale de la guerre, objet d'études spéciales des membres de l'état-major allemand qui avaient l'intention d'adapter les expériences de l'Armée de l'intérieur à leurs propres besoins.

Dissolue par ordre du Commandant, en janvier 1945, l'Armée de l'intérieur quittait le champ de bataille de la Seconde Guerre mondiale ayant bien rempli son devoir de lutte pour l'existence souveraine de l'État et de la nation, laissant non seulement des effets concrets de combats, mais aussi un grand et incontestable capital moral.

Maciej Żuczkowski

Institut de la mémoire nationale à Varsovie

LA GARDE POPULAIRE DU PARTI SOCIALISTE POLONAIS ET LES DÉTACHEMENTS MILITAIRES INSURRECTIONNELS D'URGENCE DES SOCIALISTES AU SEIN DES STRUCTURES MILITAIRES DE L'ÉTAT POLONAIS CLANDESTIN

Pendant la Seconde Guerre mondiale, sur les territoires polonais occupés virent le jour de nombreuses organisations militaires clandestines ayant pour but la lutte contre l'occupant et la reconquête de la souveraineté nationale. La plus significative d'entre elles fut le SZP-ZWZ-AK (SZP – le Service pour la Victoire de la Pologne, ZWZ – l'Union pour la lutte armée, AK – l'Armée de l'intérieur), d'autres restèrent dans son ombre, sans jamais égaler sa force combative. L'une d'entre elles fut la Garde populaire (*Gwardia Ludowa* – GL), présente depuis mai 1944 sous le nom de Détachements militaires insurrectionnels d'urgence des socialistes (*Oddziały Wojskowe Powstańczego Pogotowia Socjalistów* – OW PPS) étant le bras armé du Parti socialiste polonais (*Polska Partia Socjalistyczna* – PPS), appelé sous l'occupation « Liberté-Égalité-Indépendance » (« *Wolność-Równość-Niepodległość* » – WRN). Le texte ci-dessous résumera la contribution de cette, somme toute, peu nombreuse organisation, dans les structures militaires de l'État polonais clandestin. Je tenterai d'y montrer les actions des dirigeants du PPS qui permirent au Parti d'entreprendre une lutte active contre l'occupant dès septembre 1939 et ensuite la formation de ses structures de conspiration. Je m'attacherai principalement toutefois à l'histoire de la GL WRN / OW PPS : les circonstances de sa création et sa participation dans la lutte contre les Allemands. Importante, néanmoins complexe à plus d'un titre, sera ici la tentative de dresser un

bilan des forces de la GL WRN, exprimé en nombre de soldats armés. Pour terminer, je tenterai de familiariser le lecteur avec ces quelques moments sur le champ de bataille lors desquels les socialistes combattant sous l'égide du WRN se distinguèrent plus particulièrement.

Les préparatifs de guerre des autorités du Parti socialiste polonais

La décision d'entamer les préparatifs au fonctionnement en conspiration du Parti socialiste polonais fut prise par son Comité exécutif central le 8 décembre 1934¹, après l'aggravation de la situation interne en Pologne et en Europe, suite à la prise du pouvoir en Allemagne par Adolf Hitler. La préparation des « consignes de conspiration » ne présentait pas dans le cas de ce parti de difficulté majeure. Le Parti comptait dans ses rangs un bon nombre de membres engagés dans la lutte pour « l'indépendance et le socialisme » déjà à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, au sein du PPS d'abord, puis dans les rangs de l'Organisation de combat du PPS (*Organizacja Bojowa PPS* – OB PPS) et de l'Organisation militaire polonaise (*Polska Organizacja Wojskowa* – POW). Il suffit de mentionner le président du Comité exécutif central – Tomasz Arciszewski, ou le secrétaire général du Parti – Kazimierz Pużak². Ces deux hommes élaborèrent, avec le soutien de militants de la génération plus jeune, tels que Edmund Chodyński et Józef Dziegielewski, un plan d'action du Parti en conspiration, qu'ils adaptaient à partir de janvier 1938 jusqu'au moment de la toute proche menace de l'agression allemande. Celui-ci prévoyait d'intégrer toutes les organisations liées au PPS en une seule, nommée l'Union des organisations

¹ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość, Niepodległość* (22 października 1939 – 11 lutego 1945), « Z pola walki » 1988, n° 3, p. 93. Plus largement sur les préparatifs des socialistes européens (et particulièrement ceux du PPS) voir *idem*, *Antyfaszystowskie przygotowania wojenne socjalistów europejskich 1933-1939*, « Dzieje Najnowsze » 1985, n° 1, pp. 193-200.

² Le premier d'entre eux coorganisa les manifestations du 1^{er} mai, déjà à la fin du XIX^e siècle, et combattit ensuite, arme à la main, dans l'OB PPS et coorganisa le POW sur les territoires polonais, le deuxième fut organisateur de la fraction révolutionnaire au sein du PPS, après l'échec de la révolution de 1905, et ensuite passa 6 années dans des prisons russes (notamment à Shlisselburg).

ouvrières socialistes (*Związek Socjalistycznych Organizacji Robotniczych*). La décision immédiate de transférer les compétences du Conseil général du PPS vers son Comité exécutif central, prise en avril 1939, visait directement à préparer le Parti, et à juste titre, à la menace d'un conflit et présumant qu'il serait plus facile en cas de guerre de se rassembler en un cercle plus restreint.

Au seuil de la guerre, le PPS comptait à peine 36 000 membres³. Dans les cercles de son influence directe on en trouvait cependant dix fois plus. Il s'agissait de personnes faisant partie des plus de 400 000 membres des syndicats de classes des travailleurs, des jeunes appartenant à l'Union de la jeunesse socialiste indépendante (*Związek Niezależnej Młodzieży Socjalistycznej*) et de l'Association des jeunes de l'université ouvrière (*Organizacja Młodzieżowa Towarzystwa Uniwersytetu Robotniczego*), ainsi qu'un grand nombre de sympathisants fédérant toutes sortes de mouvements sociaux et ouvriers⁴. Le parti disposait de sa propre organisation paramilitaire, portant uniformes et partiellement armée, du nom de l'Action socialiste⁵. C'est dans ses rangs qu'au cours de l'été 1939 et à la demande de la Deuxième section de l'État-major général de l'Armée polonaise, on commença à former des groupes dits « trios subversifs » destinés à mener des actions subversives sur les arrières des troupes allemandes. Edmund Chodyński organisait le bataillon « Baron-Berlin » dans la région de Łódź, Aleksy Bień – le bataillon « Okrzeja-Odra » en Silésie et dans la région de Zagłębie⁶. Au total, environ 1600 personnes furent déléguées par le PPS vers les groupes subversifs⁷.

³ Andrzej Czystowski, *Antyfaszystowskie przygotowania...*, p. 193.

⁴ Par exemple dans des organisations sportives, avec en premier lieu *Skra* à Varsovie (Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny 1939-1945*, Warszawa 1993, p. 15; Jan Mulak, *Dlaczego?*, Warszawa 2006, pp. 30-31).

⁵ Instituée entre 1934 et 1935. Au jour du 30 juin 1939 devait réunir dans ses rangs 8742 membres (Andrzej Czystowski et Piotr Matusak, *Formacje zbrojne ruchu socjalistycznego* [in:] Bogdan Kobuszewski et al. (éd.), *Polski ruch oporu 1939-1945*, Warszawa 1988, p. 268) ou 11 360 membres (Andrzej Czystowski, *Antyfaszystowskie przygotowania...*, p. 193); vu l'état présent des recherches, l'auteur ne peut se prononcer pour tel ou tel nombre.

⁶ D'après le témoignage de Aleksy Bień, la formation « Okrzeja-Odra » aurait reçu jusqu'au déclenchement de la guerre, 300 kg d'explosifs, des grenades et une douzaine d'armes à feu (Aleksy Bień, *Gdziekolwiek byłem – odnajdywałem towarzyszy z Zagłębia* [in:] Wacław Czarnecki et al. (éd.), *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji 1939-1945. Księga wspomnień*, vol. 1, Warszawa 1994, pp. 67-69).

⁷ Andrzej Czystowski, *Antyfaszystowskie przygotowania...*, p. 199.

En parallèle aux préparatifs secrets menés par la direction du Parti, le PPS apportait son soutien à des actions de caractère national visant à contrer une agression allemande, de plus en plus probable – il devint partie prenante du Comité national de défense anti-aérienne et du Fonds de défense nationale. Les membres du PPS participaient aux formations de défense anti-gaz et anti-aérienne et aidaient à creuser des tranchées. Le PPS, malgré sa désapprobation à l'égard du pouvoir en place en Pologne, reconnaissait, dès le printemps 1939, le bien fondé de la politique étrangère menée par le ministre Józef Beck⁸. Entre parenthèses, il faut mentionner qu'en avril 1939, le PPS s'adressa au président Ignacy Mościcki en appelant à la création d'un Gouvernement de défense nationale, avec la participation de toutes les fractions politiques, y compris celles opposées au pouvoir en place appelé *Sanacja*. Un appel similaire devait être adressé en été 1939 au maréchal Edward Rydz-Śmigły, mais ne lui parvint qu'au début de septembre⁹.

Septembre 1939

Chronologiquement, c'est tout d'abord à Gdynia où les militants du PPS, non-mobilisés au sein de l'armée régulière, firent face à l'agression allemande. C'est ici que, début septembre, à l'initiative de militants socialistes de bas rangs, soutenus par le commandant en chef chargé de la défense de la frontière maritime, le colonel Stanisław Dąbek, furent fondés les Groupes ouvriers auprès du PPS, chargés de seconder les troupes engagées dans la défense de la ville. Ceux-ci furent constitués en majorité de membres de l'Action socialiste, mentionnée précédemment. Dans les jours suivants, on en forma le « Bataillon des faucheurs » (*Batalion Kosynierów*), dont le nom pointait son maigre armement, composé dans ses débuts d'armes offertes par la population, et en particulier de faux agricoles¹⁰. Quelques jours après l'armement fut complété et le bataillon

⁸ Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polska Partia Socjalistyczna w walce z hitleryzmem przed i we wrześniu 1939 roku* [in:] Marian Marek Drozdowski et al. (réd.), *Stulecie Polskiej Partii Socjalistycznej 1892-1992*, Warszawa 1993, p. 159.

⁹ Zygmunt Zaremba, *Wojna i konspiracja*, Kraków 1991, pp. 52-53.

¹⁰ Alfred Przybój-Jarecki, *Gdyńska reduta* [in:] Wacław Czarnecki et al. (réd.), *Polska Partia*

participa aux combats jusqu'à la prise d'un des quartiers de Gdynia – Oksywie le 19 septembre 1939. D'après Krzysztof Dunin-Wąsowicz, dans ses rangs se trouvaient un millier de soldats, dont quelques dizaines périrent au combat¹¹.

Au moment du déclenchement de la guerre, environ la moitié des membres du Comité exécutif central se trouvaient à Varsovie, donc Kazimierz Pużak, Tomasz Arciszewski, Mieczysław Niedziałkowski et Zygmunt Zaremba. Par la force des choses, ils prirent leurs responsabilités face au Parti et décidèrent qu'aucun d'entre eux ne quitterait Varsovie¹². Ceci permit au PPS de jouer un rôle significatif au cours des semaines qui suivirent dans la défense de la capitale. Le 6 septembre fut un jour décisif. À ce moment, à l'initiative de Zaremba et avec l'approbation du commandant en chef de la défense de Varsovie, le général Walerian Czuma, on créa la Brigade ouvrière volontaire de défense de Varsovie, sous le commandement du capitaine Marian Kenig, élu à cette fonction par ses soldats¹³. Six compagnies de sapeurs furent créées, dont les tâches se limitaient au début à creuser des tranchées et à construire des barrages. Cependant on leur promettait d'améliorer graduellement la fourniture d'armement et d'uniformes.

Le nombre de volontaires dépassa très vite les attentes des organisateurs. Selon le témoignage de Zaremba, aux sections se présentaient non seulement des ouvriers-socialistes, mais aussi des officiers ainsi que des personnes représentant des options politiques variées – allant des représentants de la *Sanacja* aux membres du Parti national (*Stronnictwo Narodowe*)¹⁴. Au bout de 5 jours, la brigade comptait environ 6000 soldats. En effet au début ils étaient employés principalement à des tâches subsidiaires¹⁵, après quelques

Socjalistyczna w latach wojny i okupacji 1939-1945. Księga wspomnień, vol 2, Warszawa 1995, p. 131. L'histoire complète du « Bataillon des faucheurs » se trouve dans Cezary Miżewski, *Czerwoni Kosynierzy Gdynscy*, Gdańsk 2010.

¹¹ Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, pp. 30-31. Selon le rapport du lieutenant Józef Kąkolewski du 8 septembre 1939, il y avait un officier, 9 sous-officiers et 128 faucheurs (information du prof. Bogdan Chrzanowski).

¹² Kazimierz Pużak, *Wspomnienia 1939-1945*, « Zeszyty Historyczne » (Paris) 1977, n° 41, p. 5.

¹³ Dans la littérature, il existe plusieurs appellations pour la brigade, je me sers de celle utilisée par le commandant de cette unité (Marian Kenig, *Ochotnicza Robotnicza Brygada Obrony Warszawy* [in:] Jerzy Cesarski et al. (réd.), *P.P.S. Wspomnienia z lat 1918-1939*, Warszawa 1987, pp. 414-415.

¹⁴ Zygmunt Zaremba, *Wojna...*, pp. 78-79.

¹⁵ Marian Kenig, *Ochotnicza Robotnicza...*, p. 419.

jours, voulant profiter de leur bon moral, le commandement commença à les envoyer progressivement dans les troupes en première ligne. L'avant-dernier jour des combats – le 26 septembre – les 1^{er} et 2^e Régiments ouvriers d'infanterie furent incorporés au sein de la 13^e division d'infanterie, sous le commandement du colonel Władysław Kaliński¹⁶, ce qu'il faut comprendre comme une preuve d'estime face à leur attitude au combat. Le jour suivant, Varsovie capitulait. Selon Dunin-Wąsowicz, 452 soldats de la Brigade ouvrière volontaire de défense de Varsovie auraient perdu la vie au combat, en plus des 172 volontaires venant des formations auxiliaires¹⁷. Il convient encore de mentionner, entre parenthèse, l'engagement de Niedziałkowski, Zaremba et Wilhelm Topinek au sein du Comité citoyen qui, institué le 20 septembre par le général Juliusz Rómmel, faisait fonction de représentation politique de la Nation après le retrait des autorités actuelles du territoire national¹⁸.

La naissance de la conspiration PPS-WRN

Encore avant la capitulation de Varsovie, la direction du Parti socialiste polonais prit des mesures visant à transférer ses activités dans le champ de la conspiration et à protéger ses militants de répressions attendues de la part de l'occupant. À la demande de Zaremba, le Comité régional ouvrier de Varsovie du PPS prit la décision de cesser toute activité du Parti¹⁹. Dans ce qui fut appelé le « manifeste rose », il était question de la suspension de l'activité du parti-même²⁰. Cependant, comme se souvenait des années après Stefan Kobrzyński, lorsque qu'il interrogea Bolesław Dratwa, à l'époque secrétaire

¹⁶ Apoloniusz Zawilski, *Bitwy polskiego września*, Kraków 2009, p. 722.

¹⁷ Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 27. Quelques relations des combats de la Brigade ouvrière volontaire de défense de Varsovie on peut trouver dans Lucjan Dobroszycki et al. (choix et réd.), *Cywilna obrona Warszawy we wrześniu 1939 r. Dokumenty, materiały prasowe, wspomnienia i relacje*, Warszawa 1964.

¹⁸ Le Comité fut appelé communément le Conseil pour la défense de la Capitale (*Rada Obrony Stolicy*); voir Apoloniusz Zawilski, *Bitwy...*, p. 603; Zygmunt Zaremba, *Wojna...*, p. 97.

¹⁹ Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 28.

²⁰ Le nom de ce manifeste vient de la couleur du papier sur lequel il était imprimée; pour son contenu voir Andrzej Krzysztof Kunert, *Ilustrowany przewodnik po Polsce podziemnej 1939-1945*, Warszawa 1996, p. 17.

du Comité régional ouvrier de Varsovie du PPS, sur son contenu, il entendit : « Le contenu de ce manifeste ne concerne ni vous, camarade Stefan, ni les membres du PPS »²¹. Difficile d'imaginer une confirmation plus significative de ce qu'écrivait plus tard Zaremba : « La rumeur sur l'abandon de l'activité devait être maintenue non seulement devant la Gestapo, mais aussi devant les personnes qui, pour une raison ou pour une autre, ne suscitaient pas une entière confiance »²². Ainsi, dès la publication du manifeste, la direction du Parti avait visé à entamer une activité de conspiration.

La rencontre qui eut lieu début octobre 1939 peut être considérée comme l'« inauguration » officielle du PPS en conspiration. En membres du Comité exécutif central étaient présents : Niedziałkowski²³, Pużak, Zaremba et des représentants du Comité régional ouvrier de Varsovie : Dziegielewski et Dratwa²⁴. On décida alors de suspendre pendant quelques semaines toute prise de décision sur l'organisation de la résistance, en attendant le développement de la situation²⁵. Elles furent prises lors de la conférence secrète tenue du 19 au 21 novembre à Helenów²⁶ où se sont rendus probablement plusieurs (peut-être même plusieurs dizaines) de militants PPS du terrain²⁷.

²¹ Stefan Kобрzyński, *W okupowanej Warszawie* [in :] Wacław Czarnecki et al. (éd.), *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji...*, vol. 1, p. 503.

²² W. Smreczyński [Zygmunt Zaremba], *Jak powstał WRN* [in :] *Perspektywy walki. Zbiór artykułów i rozpraw pod redakcją Zygmunta Zaremby*, Paryż 1947, p. 59.

²³ Il représentait également le PPS au sein du Conseil politique principal (*Główna Rada Polityczna*) créé auprès du Service pour la Victoire de la Pologne (voir Stanisław Dzieciolowski, *Parlament Polski Podziemnej 1939-1945*, Warszawa 2004, pp. 11-14).

²⁴ Ainsi rapporte le participant de cette rencontre – Zygmunt Zaremba. Krzysztof Dunin-Wąsowicz, sans citer la source de cette information, dit que Niedziałkowski n'était pas présent lors de cette rencontre, mais Arciszewski y était (Zygmunt Zaremba, *Wojna...*, p. 157; Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 35).

²⁵ Zygmunt Zaremba, *Wojna...*, p. 157.

²⁶ Krzysztof Dunin-Wąsowicz cite la date des 19-21 octobre (*idem*, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 36). La date de novembre semble néanmoins plus probable (Waldemar Grabowski, *PPS w Polskim Państwie Podziemnym (1939-1945)* [in :] Robert Spałek (éd.), *Polska Partia Socjalistyczna. Dlaczego się nie udało?*, Warszawa 2010, p. 81). Les souvenirs de Zaremba et Pużak semblent confirmer cette dernière date (Zygmunt Zaremba, *Wojna...*, p. 157; Kazimierz Pużak, *Wspomnienia...*, p. 17).

²⁷ De nombreux militants éminents du PPS d'avant la guerre n'étaient pas présents parmi eux, entre autres : le président du Conseil général du parti Zygmunt Żuławski, Adam Próchnik, Norbert Barlicki ou Stanisław Dubois.

Rassemblés hors de la validation des actions menées jusqu'alors par les trois dirigeants²⁸, ils prirent plusieurs décisions significatives pour le fonctionnement secret du Parti. En premier lieu, ils adoptèrent le nom de code du Parti : « Liberté-Égalité-Indépendance » (WRN) se reportant aux mots d'ordre de la Révolution française et exprimant son programme pour le temps de l'occupation, qui fut mis en œuvre jusqu'au mois de mai 1944²⁹. C'est également à ce moment-là que l'on décida d'instituer un « département militaire » au sein du WRN, nommé la Garde populaire WRN (*Gwardia Ludowa WRN – GL WRN*)³⁰. Son nom fut remplacé en mai 1944 par : Détachements militaires insurrectionnels d'urgence des socialistes (OW PPS) compte tenu du fait que le Parti ouvrier polonais (*Polska Partia Robotnicza*) avait utilisé cette appellation pour ses groupes armés. C'est Kazimierz Pużak (pseudonyme « Bazyli ») qui fut élu commandant en chef, Józef Dziegielewski (« Kurek ») devint commandant logistique et Kazimierz Domosławski (« Zakręt ») commandant-formateur³¹.

En accord avec les directives mises en place, dans chaque circonscription du WRN devait être formé un bataillon séparé de la GL WRN, dirigé par trois personnes : le commandant, le logisticien et le formateur. Ce trio constituait en même temps la division militaire régionale. En principe, on ne formait pas d'état-major, on ne reconnaissait pas les grades militaires mais fonctionnels, par exemple « chef de section, de groupe », etc. Les commandants étaient élus. En cas de nomination – elle devait être validée par les conseils militaires³². Au sein du commandement les avis concernant l'organisation interne des

²⁸ On décida de compléter le trio dirigeant avec : Bolesław Dratwa, Józef Dziegielewski et Józef Cyrankiewicz (Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 37).

²⁹ Zygmunt Zaremba, *Wojna...*, p. 159.

³⁰ Moins d'un mois plus tard, on forma la Milice populaire WRN qui devait constituer les prémices de futurs services de sécurité du pouvoir à venir. Plus tard, une Milice industrielle WRN fut instituée pour prévenir la destructions d'établissements industriels, mines et puits par les Allemands lors de leur retrait.

³¹ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość...*, p. 106. D'après Adam Obarski – militant de la branche politique du WRN, du commandement de la GL WRN on devait trouver en plus de Pużak et Dziegielewski : Włodzimierz Miszewski, Franciszek Skolimowski (« Hucul ») et le chef de la Milice du PPS – Antoni Pajdak (AIPN, 00231/109, vol. 1, WRN et les membres du WRN dans les années 1945-1946, p. 82).

³² Andrzej Czystowski et Piotr Matusak, *Formacje zbrojne...*, pp. 269-270.

troupes de la GL WRN étaient partagés. Certains prônaient le système par trois, d'autres par cinq³³. Ce dernier devait être adopté par la suite au sein des structures politiques du WRN et de la Milice PPS, créée plus tard³⁴. Finalement, on adopta les têtes de sections par trois, remplacées ensuite par cinq entre 1941 et 1942, lors du rapprochement avec l'Armée de l'intérieur.

La plus petite unité militaire de la GL WRN – une section – était composée de trois soldats et d'un chef de section. Trois sections de 4 soldats formaient un peloton, avec son chef, et ainsi de suite, suivant ce schéma : compagnie, bataillon, régiment³⁵. Ce schéma d'organisation aidait à garder les structures de la GL WRN dans le secret et les préparait à une longue lutte dans la clandestinité. La GL WRN possédait son propre serment élaboré par Zaremba au printemps 1940³⁶, et validé probablement au 1^{er} congrès de la WRN en mai de cette année. Il me semble utile de citer ici le texte du serment, car il présente ce pourquoi luttaient les divisions de la Garde populaire nommées ensuite Détachements militaires insurrectionnels d'urgence des socialistes :

« Membre de la GL, je jure solennellement de donner toutes mes forces et tout mon temps, ainsi que ma vie s'il le faut, à lutter pour l'intégralité et l'indépendance de la Pologne, et pour libérer le peuple polonais de l'exploitation et de l'oppression sociale. Conscient de la destinée historique du Parti et fidèle à ses idéaux socialistes, et aspirant à l'indépendance de la République populaire, patrie du peuple polonais libre parmi les peuples libres de l'Europe et conscient de la menace de perte de la Pologne et de ses peuples de la part de ses ennemis alliés, et en particulier de l'Allemagne nazie, je jure ma disponibilité, comparution à tout besoin et toute demande de la direction de la Garde et du Parti.

³³ AIPN, 001708/1249, W. Adamczyk, « Aspets opérationnels de la liquidation du WRN dans la voïvodie de Varsovie », 1981.

³⁴ Antoni Biedroń, *Wspomnienia komendanta zagłębiowskiej Milicji PPS* [in:] Wacław Czarnecki et al. (réd.), *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji ...*, vol. 1, p. 60; Józef Chrzanowski, *Wspomnienia radomskie* [in:] *ibidem*, p. 150.

³⁵ Henryk Kaczor, *Organizacja wojskowa WRN na Żoliborzu* [in:] Leszek Grot (réd.), *Z lat wojny i okupacji*, vol. 4, Warszawa 1972, p. 90; Ryszard Maciąg, *Powstanie i struktura organizacyjna GL PPS-WRN na Woli* [in:] Leszek Grot (réd.), *Z lat wojny, okupacji i odbudowy 1939-1945-1948*, Warszawa 1974, p. 137.

³⁶ Ryszard Maciąg, *Powstanie i struktura...*, p.148.

Je jure une discipline inconditionnelle à mes supérieurs, obéissance aux ordres, et de me porter solidaire de toute décision du Parti. Je jure de garder le secret entier sur le service et la stricte conspiration et de me comporter d'après les règles de bonne conduite morale.

À vous, mes camarades au sein de la GL, je vous jure attachement et fraternité »³⁷.

Règlement, formation et armement de la GL WRN

Le premier congrès du WRN eut lieu en mai 1940 à Varsovie. Le recensement des pseudonymes des membres du parti, effectué à l'occasion, affichait 2500 cellules de 5 personnes au sein du département politique du WRN³⁸, ce qui signifiait un dépassement significatif par rapport aux principes initiaux de l'automne 1939 qui ne prévoyaient pas plus de 3500 recrues. Pour limiter cette expansion du Parti, augmentant considérablement les risques de découverte de la conspiration de même que dans le but de limiter le risque de provocation allemande, on établit des règles de recrutement strictes au WRN et dans ses structures militaires. Désormais, seuls les militants d'avant la guerre du PPS ou les activistes d'autres organisations liées, pouvaient rejoindre ses rangs, et ceci aussi avec des réserves. Les candidats devaient être majeurs, n'avoir aucun contact avec les Allemands, et en total accord avec le programme annoncé à Radom en 1937. Le Parti fermait ses portes aux personnes bavardes, accoutumées, amORAles ainsi que celles sans sources de revenus reconnues par la société³⁹.

Sur la base de cette « liste de critères », un règlement de la GL WRN vit le jour dont le premier point statuait entre autre : « Peut être uniquement membre de la GL un sympathisant de la Pologne populaire, sous réserve d'une

³⁷ AAN, Direction centrale du mouvement des masses de travailleurs des villes et des campagnes – Liberté, Égalité, Indépendance, 205-1, p. 61. Ce qui attire surtout l'attention dans le texte du serment, c'est la traditionnelle pour les socialistes absence de l'évocation à Dieu, qui se trouve tout au début du serment de la ZWZ-AK.

³⁸ AIPN, 001708/1283, Aspets opérationnels de la liquidation de la WRN dans la ville de Varsovie, 1981, p. 23.

³⁹ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość...*, p. 99.

validation par la direction, acceptant sans réserves la rigueur du règlement de la GL et après avoir prêté serment, prévu par ce même règlement »⁴⁰. Dans d'autres points, ce règlement était en accord avec les principes de recrutement présentés ci-dessus et fut complété par quelques exigences touchant la discipline militaire. Ces conditions de recrutement rigoureuses contribuèrent à former une organisation relativement peu nombreuse, mais unie idéologiquement. Cela avait encore l'avantage de la protéger contre d'éventuels provocateurs allemands⁴¹.

Il faut compléter ces informations d'ordre général sur le fonctionnement de la GL WRN par des points essentiels du point de vue de la question militaire : la formation et l'armement. La direction du Parti attachait une grande importance à cette première, considérant que la guerre pourrait durer longtemps. Dans chaque circonscription, la formation demeurerait sous la responsabilité des chefs de formation dans chaque bataillon et dans d'autres groupements. Dans la plupart des cas, elle se faisait du « haut » vers le « bas », c'est-à-dire les responsables de formation à l'échelle des bataillons la faisaient avec les chefs de compagnies et pelotons, et ceux-ci transmettaient ainsi les savoirs acquis à leur sous-équipiers⁴². La formation d'un tireur comportait 200 heures de cours, complétées par des exercices pratiques et une instruction politique. D'après Andrzej Czystowski, à partir de juillet 1943, des formations furent délivrées à 110 sous-officiers et 86 caporaux-chefs⁴³. Probablement une bonne partie de ces « formés » provenait de l'organisation des jeunes militants du WRN, mis ensuite à la disposition de la GL WRN et de la Milice PPS⁴⁴.

La presse militaire joua un grand rôle en ce temps, en particulier « Gwardia Ludowa » (La Garde populaire), commentant la situation en cours sur les fronts, présentant les objectifs pour lesquels combattaient les divisions de la GL, disposant également d'une rubrique concernant la formation militaire⁴⁵.

⁴⁰ Jan Kantyka, *Burzliwe lata*, Warszawa-Kraków 1977, p. 108.

⁴¹ Au cours de ses recherches, l'auteur ne trouva aucune information sur une éventuelle trahison au sein de la GL WRN.

⁴² Jan Kantyka, *Burzliwe lata...*, p. 114; AIPN, 001708/1249, W. Adamczyk, « Aspects opérationnels de la liquidation de la WRN dans la voïvodie de Varsovie », 1981, p. 24.

⁴³ Andrzej Czystowski et Piotr Matusak, *Formacje zbrojne...*, p. 271.

⁴⁴ AIPN, 1555/49, La composition de l'organisation des jeunes WRN, pp. 5-6.

⁴⁵ Entre 1941 et 1944, il y eut en tout 21 numéros de la revue « Gwardia Ludowa », on édita

Le Commandement général de la GL WRN édita également des supports de formation entre autres sur la construction des armes, également allemandes, et des supports de formation pratiques entre autres sur les principes du combat en ville ou sur le fonctionnement des patrouilles⁴⁶. Toutes ces actions, associées au fait qu'une grande partie des soldats de la GL WRN avait reçu sa formation militaire avant le déclenchement de la guerre, ont fait que globalement le niveau de formation militaire des troupes socialistes était, étant donné les conditions de conspiration, relativement élevé.

Malheureusement, l'armement ne suivait guère. Il était sensiblement plus réduit que dans d'autres organisations de conspiration. Et il ne s'agit pas ici d'armes lourdes mais même d'armes légères. D'après Andrzej Czystowski, seulement un soldat sur trois, au sein de la OW PPS en juin 1944, était équipé d'une arme. Ceci fut confirmé entre autres par les déclarations après la guerre de Wiktor Krawczyk qui affirmait, que les pelotons de la GL WRN stationnés dans la région de Częstochowa ne possédaient pas d'armement et devaient en recevoir « de la part de l'AK [Armée de l'intérieur] seulement dans la phase finale de l'occupation⁴⁷ ». Les principales armes dont ils disposaient furent celles, cachées par des soldats de l'Armée polonaise capturés en septembre 1939 ou lors de leur démobilisation, ou celles qu'on réussit à récolter dans la panique du retrait des troupes russes en été 1941. À ceci s'ajoutaient de petites quantités récupérées « par conspiration », comme par exemple volées aux Allemands, achetées à des soldats de la *Wehrmacht* et de leurs troupes alliées, en particulier des Hongrois, saisies au combat, les armes transmises par l'AK ou, d'une manière très réduite, de leur propre fabrication⁴⁸.

également un seul numéro du magazine OW PPS «Do szeregu» (Au rang) (BN, Collection de la presse secrète, microfilm 43600 et microfilm 23449; *Centralny katalog polskiej prasy konspiracyjnej 1939-1945*, élaboré par Lucjan Dobroszycki, Warszawa 1962, pp. 57, 84).

⁴⁶ D'après Czystowski et Matusak, on en édita en tout 42, seulement à Varsovie (Andrzej Czystowski, Piotr Matusak, *Formacje zbrojne...*, p. 271), une partie d'entre eux se trouve aux Archives des Actes nouveaux (AAN, Direction centrale du mouvement des masses de travailleurs des villes et des campagnes – Liberté, Égalité, Indépendance, 205/1, pp. 72-129).

⁴⁷ AIPN, 01236/695, vol. 4, Procès-verbal d'audition du suspect Wiktor Krawczyk, par Stanisław Jastrzębski, officier d'instruction du ministère de la Sécurité publique, 20 août 1947, p. 280.

⁴⁸ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość...*, p. 109.

La GL WRN dans les structures de l'État polonais clandestin

Le Parti socialiste polonais fut dès sa création un parti à vocation ouvrière et ce sont justement les employés de toutes sortes d'usines qui composaient le plus grand groupe dans ses rangs. Cette tendance ne changea guère pendant la Seconde Guerre mondiale. La conséquence logique de cet état de fait fut que c'est justement dans les régions les plus industrialisées que les troupes du WRN étaient les plus nombreuses et qu'elles se développaient le plus vite. Jusqu'en décembre 1939, les bataillons suivants de la GL WRN furent créés : Varsovie, Varsovie-périphérie, Radom, Kielce, Rzeszów, Łódź et la Poméranie⁴⁹. Dans les mois qui suivirent : Lublin, Cracovie et la Silésie, divisée ensuite en deux circonscriptions : Zagłębie Dąbrowskie et Silésie.

Entre 1939 et 1940, les groupes de la GL WRN, en tant que première force « du parti », furent soumises au Commandement général du ZWZ⁵⁰, en préservant tout de même leur autonomie⁵¹. Celle-ci s'exprime avant tout par leur propre commandement, le serment, la presse et une formation politique des soldats différente de celle d'autres groupes. La subordination opérationnelle à l'AK n'intervint pas au même moment dans toutes les circonscriptions de la GL WRN⁵². C'est dans la région de Zagłębie Dąbrowskie que ce processus prit le plus de temps à cause de multiples difficultés émanant de la direction locale de la GL WRN⁵³. Ses réticences venaient du fait que la GL WRN était plus forte sur ce territoire, et le risque de découverte de la conspiration de l'organisation était plus grand lors d'éventuelles arrestations de soldats de

⁴⁹ AIPN, 001708/1249, W. Adamczyk, « Aspets opérationnels de la liquidation de la WRN dans la voïvodie de Varsovie », 1981, p. 22.

⁵⁰ Selon le colonel Antoni Sanojca, chef du 1^{er} Département du Commandement général du ZWZ-AK, responsable du déroulement de cette soumission, la fusion avec la GL WRN eut lieu au mois de janvier 1940 (AAN, Académie polonaise des sciences, Institut d'histoire à Varsovie, A 473/69, novembre 1969, p. 52).

⁵¹ Les grades d'officiers et de sous-officiers recevaient les membres de la GL WRN / OW PPS de la part du Commandement général AK à la demande du commandant de la GL WRN / OW PPS (AIPN, 00231/109, vol. 1, WRN et les membres de la WRN dans les années 1945-1946, p. 82).

⁵² Cf. *Armia Krajowa w dokumentach 1939-1945*, vol. 1, Szczecin 1989, pp. 465-470; Henryk Kaczor, *Organizacja Wojskowa WRN...*, p. 91.

⁵³ Jan Kantyka, *Burzliwe lata...*, pp. 126-128.

l'AK⁵⁴. Finalement, la subordination n'intervint qu'au printemps 1943. En fin de compte, le chef de la brigade *Zagłębiowska* de la GL WRN, Cezary Uthke, devint le chef du département militaire de l'AK silésienne, et Lucjan Tajchman fut nommé initialement adjoint, puis inspecteur de l'inspectorat AK de la région de Sosnowiec⁵⁵. Ce furent les fonctions les plus importantes occupées dans la structure du ZWZ-AK par des officiers émanant des rangs de la GL WRN.

Pour démontrer l'apport en nombre des membres de la GL WRN au sein des structures de l'État polonais clandestin, le plus simple serait d'ajouter ses effectifs dans chaque circonscription et d'en tirer des conclusions. Malheureusement, au moins à ce stade, cette démarche dépasse les moyens dont dispose l'auteur, qui au cours de ses recherches n'a pu trouver que des informations très incomplètes sur le nombre de membres de la GL WRN. De ce fait, en décrivant les différentes circonscriptions, l'auteur indiquera uniquement leurs commandants, ainsi qu'un court rappel de ce qui les a éventuellement différencié, sans donner d'informations quantitatives⁵⁶.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Varsovie avec, à sa tête, mentionné plusieurs fois auparavant Józef Dziegielewski, et plus tard le major Włodzimierz Miszewski⁵⁷. Du point de vue opérationnel, elle était divisée en six quartiers, dans chacun d'eux opérait un bataillon :

1. bataillon *Mokotów* – 4 pelotons, commandant : sous-lieutenant Wacław Kossowicz (« Jarząbek ») ;
2. bataillon *Ochota* – 2 pelotons, commandant inconnu ;
3. bataillon *Wola* – 6 pelotons, commandant : capitaine Karol Kryński (« Waga ») ;

⁵⁴ Et c'est ce qui arriva. À l'automne 1943, suite à une dénonciation au sein de l'AK, la Gestapo arrêta plus de 100 soldats de la GL WRN dont, entre autres, Cezary Uthke qui périt en mai 1944, assassiné à Auschwitz (voir Aleksy Bień, *Gdziekolwiek byłem...*, p. 76).

⁵⁵ Zygmunt Walter-Janke, *W Armii Krajowej na Śląsku*, Katowice 1986, p. 202 ; AIPN Kr, 009/144, vol. 1, Note concernant l'affaire des « saboteurs », 28 août 1953, p.105.

⁵⁶ L'auteur s'abstiendra ici de mentionner les chiffres rapportés dans l'article de Andrzej Czystowski, cité précédemment à plusieurs reprises, car ils semblent largement surestimés et suscitent le doute de par leur surprenante précision.

⁵⁷ *Słownik biograficzny działaczy polskiego ruchu robotniczego*, vol. 1, Warszawa 1985, p. 677 ; *Wielka Ilustrowana Encyklopedia Powstania Warszawskiego*, vol. 1, Warszawa 2005, p. 418.

4. bataillon *Żoliborz* – 5 pelotons, commandant : lieutenant Roman Dąbowski (« Stary »);
5. bataillon *Praga* – 6 pelotons, commandant : Kazimierz Dąbrowski (« Ramzes »);
6. bataillon *Śródmieście* (Centre) – 5 pelotons, commandant : Władysław Wilczyński (« Gnat »)⁵⁸.

Au total, il y avait 28 pelotons, soit probablement environ 1400 soldats. Bien qu'ayant gardé leur autonomie, ces bataillons furent incorporés au sein des structures opérationnelles du ZWZ-AK. De ce fait, il est difficile de donner leurs effectifs et composition précis⁵⁹. Ils prirent part ensuite à l'Insurrection de Varsovie, comme les troupes de la Milice PPS auxquelles ils étaient directement liés, en combattant dans leurs circonscriptions AK correspondantes. Ils essuyèrent de lourdes pertes au cours de ces combats, le bataillon portant le nom de Stefan Okrzeja (quartier *Wola*) fut entre autres complètement neutralisé; le commandant nominal de l'OW PPS, le major Włodzimierz Miszewski, perdit la vie dans la Vieille Ville de Varsovie⁶⁰.

La circonscription Varsovie-périphérie de la GL WRN / OW PPS était dirigée par Czesław Karśnicki (« Zygmunt »). Moins de mille soldats pouvait y figurer, du point de vue organisationnel, opérationnel⁶¹. Une partie d'entre

⁵⁸ Les réunions des commandants des bataillons de quartiers eurent lieu régulièrement une fois par mois. Le nombre de pelotons et les noms des commandants datent du 1er août 1944 (Henryk Kaczor, *Organizacja wojskowa WRN...*, p. 90; Ryszard Maciąg, *Powstanie i struktura...*, p. 135; *Wielka Ilustrowana Encyklopedia...*, p. 417).

⁵⁹ C'était également un problème pour les fonctionnaires du ministère de la Sécurité nationale. Par exemple, dans une monographie de l'un d'entre eux, Jan Żmuda de la Section 1^{ère} du 5^e Département, les effectifs du groupement de la GL WRN de Varsovie s'établirent à 640 personnes et les noms d'une partie des commandants sont différents de ceux cités ici (AIPN, 00231/110, vol. 2, OW PPS, mars 1954, pp. 62-64).

⁶⁰ Le chiffre précis des pertes est très difficile à faire car il manque de documents et en raison d'une certaine superposition des structures OW PPS et AK. Dans le livre *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji 1939-1945. Aneks* (Warszawa 1995, pp. 24-41), 225 membres du PPS sont cités de nom (y compris dans OW PPS et dans la Milice PPS), qui périrent lors de l'Insurrection de Varsovie. C'est sans doute une infime partie de tous ceux qui trouvèrent la mort lors de ce soulèvement. Plus sur la participation de l'OW PPS et de la Milice PPS dans l'Insurrection de Varsovie, voir dans *Wielka Ilustrowana Encyklopedia...*, pp. 417-419.

⁶¹ Ryszard Maciąg, *Powstanie i struktura...*, p. 134.

eux furent incorporés ensuite au sein des 22^e et 32^e régiments d'infanterie et participèrent ensuite à des combats à Siedlce, Wołomin et Radzymin⁶².

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Lublin avait à sa tête : Waław Przedmojski (« Czesław ») sur le terrain de la circonscription et Józef Kwiatkowski dans Lublin même. Ses soldats, après leur incorporation au sein du 35^e régiment d'infanterie, prirent part aux combats pour la libération entre autres de Biała Podlaska, dans le cadre de l'opération « Burza » (Tempête)⁶³. Indépendamment de ces troupes, le groupe de partisans de WRN de Feliks Kotarski menait leurs actions dans la région de Lublin⁶⁴.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Kielce était dirigée par Roch Sulima (« Kret »). Ses soldats, après leur incorporation au sein de la 7^e division d'infanterie, prirent part aux combats de Radoszyce. En outre, une division de partisans de Stanisław Włosiński, ancien député PPS, combattait dans les environs de Pińczów. Un certain nombre de soldats se trouvait également dans le groupement de partisans de Jan Piwnik (« Ponury »)⁶⁵.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Radom était dirigée par Tadeusz Pietsch-Piwnicki (« Krzysztof ») et ensuite Edmund Chodyński (« Karo »). Ses soldats intégrèrent ensuite les 2^e, 3^e et 4^e régiments d'infanterie de la 2^e division d'infanterie AK. C'est dans cette circonscription que l'on commença la fabrication secrète d'armes, basée initialement sur le vol de pièces de pistolets des magasins, en utilisant les manufactures d'armement d'avant la guerre, présentes dans cette région. À partir de l'été 1943, on lança la fabrication de pistolets automatiques « Sten »⁶⁶. En parallèle, on menait des actions de sabotage dans les manufactures d'armement⁶⁷.

⁶² Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 163.

⁶³ *Ibidem*, p. 164.

⁶⁴ Stefan Stępień, *Polska Partia Socjalistyczna w województwie lubelskim*, Lublin 1980, p. 19.

⁶⁵ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość...*, p. 110.

⁶⁶ Au total, on fabriqua environ 20 pistolets automatiques « Sten » (Kazimierz Satora, *Podziemne zbrojownie polskie 1939-1944*, Warszawa 2001, pp. 85-86).

⁶⁷ Edward Stec, *Polska Partia Socjalistyczna Okręgu Radomskiego w walce z okupantem w latach 1939-1944*, « *Dzieje Najnowsze* » 1983, n° 1/2, pp. 336-340.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Cracovie était dirigée par Marian Bomba (« Jerzy »), suppléé par Adam Rysiewicz (« Teodor ») entre mai 1943 et février 1944, qui reprit sa direction par la suite. Avec celle de Śląsk-Zagłębie, cette circonscription fut particulièrement active sur le plan des travaux de conspiration. Ce sont justement des soldats de cette circonscription qui, dirigés par Józef Cyrankiewicz, libérèrent en juin 1940 de l'hôpital-prison de Nowy Sącz Jan Karski, courrier et émissaire des autorités de l'État polonais clandestin⁶⁸. C'est dans cette région que naquirent entre 1942 et 1943 les Bataillons socialistes de la mort (*Socjalistyczne Bataliony Śmierci*), transformés ensuite en Organisation de combat PPS (*Organizacja Bojowa PPS* – OB PPS), chargée d'actions spéciales dans la lutte contre l'occupant, notamment d'exécuter les peines de mort prononcées par les Tribunaux spéciaux et transmises pour exécution par la Direction de la lutte civile (*Kierownictwo Walki Cywilnej*)⁶⁹.

Plus significative encore fut la contribution des militants de l'OB PPS à créer le Comité d'aide aux déportés des camps de concentration qui devait organiser toute aide possible aux prisonniers d'Auschwitz-Birkenau. Deux jeunes socialistes y jouèrent un rôle primordial : Adam Rysiewicz (« Teodor ») organisait le soutien possible depuis Cracovie, et Edward Hałoń bâtissait le réseau autour du camp⁷⁰. Au cours du fonctionnement du comité, ce dernier maintenait une liaison postale continue avec le camp d'Auschwitz (trois fois par semaine) et faisait acheminer le courrier entre le camp et Cracovie dans un sens et dans l'autre. On faisait aussi passer vers le camp des médicaments et de la nourriture, ainsi que des pièces pouvant servir à organiser des évactions, réalisées au nombre de 20 environ⁷¹. Quelques groupements de parti-

⁶⁸ Jan Karski, *Tajne państwo*, Warszawa 1999, pp. 152-159.

⁶⁹ Pour être plus précis, il faut ajouter que ce ne fut point la seule circonscription du WRN dotée d'une cellule d'exécution. La région de Radom en disposait également (AIPN Łd, 10/758, vol. 1, PPS-WRN à Łódź et dans la voïvodie de Łódź, organisation et activité dans les années de l'occupation allemande et après la libération, septembre 1971, p. 71).

⁷⁰ Józef Garliński, *Oświęcim walczący*, Warszawa 1992, pp. 134-135. Plus largement sur ce sujet : Edward Hałoń, *W cieniu Auschwitz. Wspomnienia z konspiracji przyobozowej*, Oświęcim 2003.

⁷¹ Z. Stanisławska, *Oddziały Bojowe PPS w Okręgu Krakowskim*, « Światło » 1948, n° 2, pp. 22-23.

sans dépendaient également de la circonscription de Cracovie, dont le plus nombreux, émanant de l'OB PPS, fut le groupe de « Teodor »⁷².

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Rzeszów était dirigée par Jan Rak (« Konstanty »). Ses soldats, dans les rangs des 17^e et 38^e régiments d'infanterie AK combattirent pour la libération de Przemyśl et Rzeszów⁷³.

La circonscription de la GL WRN de Łódź. Dans la période initiale, il y eut un développement intense de l'organisation socialiste dans cette région. Malheureusement, les nombreuses arrestations effectuées en 1941 contribuèrent à réduire largement ses effectifs et, hormis quelques groupes à Piotrków, elle ne put s'en remettre jusqu'à la fin de l'occupation⁷⁴.

La circonscription de la GL WRN de la région Pomorze (Poméranie) – comme l'organisation PPS-WRN même sur ce territoire, fut rapidement disloquée par les Allemands.

Les circonscriptions de Śląsk (Silésie), Śląsk Cieszyński et Zagłębie de la GL WRN / OW PPS. Il faut considérer les circonscriptions de Śląsk, Śląsk Cieszyński et Zagłębie dans leur ensemble, car elles coopéraient entre elles de manière étroite et certains groupes de partisans étaient de fait « communs ». Le commandant de la région Silésie fut Roman Stachoń (« Roman II »), celui de la région Śląsk Cieszyński Jan Mazur (« Wacław »), celui de Zagłębie – initialement le major Cezary Uthke (« Tadeusz ») et après son arrestation – le capitaine Lucjan Tejchman (« Wit »). Les bataillons WRN, après leur incorporation au sein de l'AK, constituaient la principale force des partisans dans ces territoires. Le général Tadeusz Komorowski (« Bór »), commandant de

⁷² On le nomma ainsi pour célébrer la mémoire de Adam Rysiewicz (« Teodor »), cité précédemment, mort le 24 juin 1944 lors des préparatifs pour la libération de Józef Cyraniewicz du camp de Auschwitz-Birkenau (Edward Hałoń, *Akcja oświęcimska PPS* [in:] Wacław Czarnecki et al. (réd.), *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji...*, vol. 1, pp. 329-330).

⁷³ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość...*, p. 110.

⁷⁴ Jan Mulak, *Ruch socjalistyczny w Łodzi w latach II wojny światowej*, « Dzieje Najnowsze » 1981, n° 4, p. 16; Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 172.

l'Armée de l'intérieur, en reconnut le nombre et les mérites dans son rapport opérationnel adressé au commandant en chef, le général Kazimierz Sosnkowski en affirmant que les groupes de la GL WRN devinrent le fondement organisateur pour préparer les combats dans le centre de la région de Silésie⁷⁵. Sur ces territoires fonctionnaient également les deux plus grands groupements de divisions de partisans socialistes – le groupement de Stanisław Wencel (« Twardy ») et de Gerard Woźnica (« Hardy »)⁷⁶. Il convient de souligner que ces deux groupements coopéraient avec les partisans de l'Armée populaire (*Armia Ludowa*).

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Tarnopol – était dirigée par Józef Watrasyński (« Witold »). En me basant sur les documents disponibles, il m'est difficile d'en dire quoi que ce soit de plus.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Lwów (Lvov) – région sous la direction de Stanisław Karol (« Góral »). Ses soldats combattirent pour la libération de Lwów dans le cadre de l'opération « Burza » dans les rangs d'un des bataillons de la 5^e division d'infanterie de l'AK⁷⁷.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Wilno (Vilnius) sous la direction de Czesław Rukszta (« Wiktor »). Ses soldats devaient participer aux combats pour la libération de Wilno dans le cadre de l'opération « Burza »⁷⁸.

La circonscription de la GL WRN / OW PPS de Białystok sous la direction de Bolesław Sokół (« Kazimierz »). Les soldats de cette circonscription participèrent aux combats dans la région de Łapy et Wysokie Mazowieckie dans le cadre de l'opération « Burza » dans les rangs de l'AK.

⁷⁵ Rapport opérationnel n° 240 pour la période du 1 septembre 1943 au 29 février 1944 [in:] *Armia Krajowa w dokumentach 1939-1945*, vol. 3, Szczecin 1989, p. 334.

⁷⁶ Les souvenirs de ces deux commandants se trouvent dans la publication citée ici à maintes reprises : Waław Czarniecki et al. (éd.), *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji...*, vol. 2, pp. 455-517 et 540-543.

⁷⁷ Andrzej Czystowski, *Wolność, Równość...*, p. 116.

⁷⁸ Krzysztof Dunin-Wąsowicz, *Polski Ruch Socjalistyczny...*, p. 174.

Avant de passer au bilan des forces du GL WRN, il faut encore mentionner une importante activité des socialistes pendant l'occupation, malheureusement très difficile à examiner. Il s'agit du sabotage industriel, pratiqué avec une intensité différente sur tous les territoires de la Pologne occupée. Ce sont pourtant les socialistes qui, en raison du fait qu'une grande partie d'entre eux travaillait dans l'industrie ou dans le transport, avaient des conditions particulièrement favorables à la réalisation des actions de sabotage et ils s'en servaient souvent, comme il est souligné dans de nombreux souvenirs et témoignages de l'époque. Dans la région de Wilno, une « instruction secrète de sabotage » fut éditée, pour améliorer le rendement du travail des auteurs des sabotages et pour augmenter leur sécurité⁷⁹.

Même si nous manquons de données précises sur les capacités de la GL WRN dans les différentes circonscriptions, nous pouvons évaluer les effectifs de toute l'organisation en nous basant sur le rapport opérationnel du général Komorowski, datant du 1^{er} mars 1944, cité précédemment. Il est dit dans ce rapport que la GL WRN apporta 150 pelotons au sein de l'AK⁸⁰. Ceci permet d'estimer l'ensemble des forces de la GL WRN, subordonnées opérationnellement à l'AK, à environ 6500 soldats⁸¹. Une vérification plus approfondie devient difficile, car les structures politiques et militaires du WRN s'interconnectaient. D'après Andrzej Czystowski, cité ici à plusieurs reprises, le chef des renseignements de la circonscription de la GL WRN de Varsovie, la moitié des membres du Parti en 1944 appartenait en même temps à ses structures militaires. Si nous prenons en compte le fait que tous les membres du WRN devaient rester en contact avec 2-3 personnes remplissant les critères formels de recrutement au Parti et ses structures militaires, mais demeurant en dehors de ses rangs⁸², alors

⁷⁹ Pour le contenu de l'instruction voir Jerzy Dobrzański, *Fragmenty wspomnień z konspiracji wileńskiej* [in:] Wacław Czarnecki et al. (réd.), *Polska Partia Socjalistyczna w latach wojny i okupacji...*, vol. 2, p. 252.

⁸⁰ *Armia Krajowa w dokumentach...*, vol. 3, p. 334.

⁸¹ En prenant comme point de départ qu'environ 2/3 pelotons furent « complets » comptant 50 soldats, et environ 1/3 n'en comptaient que 25 (Marek Ney-Krwawicz, *Armia Krajowa. Siły zbrojne Polskiego Państwa Podziemnego*, Warszawa 2009, p. 189).

⁸² AIPN, 001708/1249, W. Adamczyk, « Aspects opérationnels de la liquidation de la WRN dans la voïvodie de Varsovie », 1981, p. 24.

l'estimation définitive du nombre de socialistes combattant, arme en main, devient difficile à dresser, et nécessite encore beaucoup de recherches minutieuses et sans garantie de résultat. Ceci ne change en rien le fait que les forces de la GL WRN / OW PPS constituaient probablement moins de 2 % du total des effectifs de l'AK, estimés en été 1944 à 380 000⁸³. Il faut tout de même se rappeler que dans certaines circonscriptions les soldats de la GL WRN / OW PPS étaient bien plus nombreux.

En conclusion, il faut mentionner que l'organisation militaire – GL WRN / OW PPS, resta jusqu'à la fin fidèle à l'AK et à la Délégation du gouvernement de la RP pour le Pays (*Delegatura Rządu RP na Kraj*). Dans la mesure de ses moyens relativement faibles, elle œuvrait au nom des idéaux dans le texte de son serment et dans l'ancienne devise des socialistes : « Pour l'indépendance et le socialisme ». Quelques-uns de ses membres méritent certainement d'être gardés dans la mémoire des posthumes, surtout ceux pour qui, après la ainsi dite libération, l'unique issue qui se présentait c'était la fuite à l'étranger, car du nouveau pouvoir ils ne pouvaient s'attendre – au lieu de prime – que la prison.

⁸³ Ce chiffre, bien que peu précis, est sans doute plus juste que ceux donnés par Czystowski dans son article, accordant près de 42 000 à la GL WRN et plus de 27 000 pour la Milice PPS (Andrzej Czystowski *Wolność, Równość...*, pp. 116-117).

Waldemar Grabowski

Institut de la mémoire nationale à Varsovie

LES STRUCTURES CIVILES DE L'ÉTAT POLONAIS CLANDESTIN

L'État polonais clandestin des années 1939-1945 était formé par deux sections de base : la section militaire – constituée par l'Union pour la lutte armée (*Związek Walki Zbrojnej* – ZWZ), et à partir de 1942, par l'Armée de l'intérieur (*Armia Krajowa*) ; la section civile – formée par la Délégation du gouvernement pour le Pays (*Delegatura Rządu na Kraj*)¹ et le Comité politique de coordination (*Polityczny Komitet Porozumiewawczy*) (à partir de janvier 1944, Conseil de l'Unité nationale [*Rada Jedności Narodowej*])². Le présent exposé est consacré à l'organisation et à l'activité de la section civile de l'État polonais clandestin.

Pour chercher les origines des structures de clandestinité présentées, il faut remonter à septembre 1939, et même plus tôt. La portée de l'action planifiée de la « diversion à l'arrière front », préparée depuis les années vingt du XX^e siècle, reste toujours encore insuffisamment étudiée. On insista principalement sur les futures opérations de sabotage et de diversion sur les parties du territoire de la Deuxième République, occupées temporairement – comme on le supposait – par les forces militaires de l'agresseur. Néanmoins, engager des civils dans les réseaux de diversion à l'arrière front, de

¹ Grzegorz Górski, *Administracja Polski Podziemnej w latach 1939-1945. Studium historyczno-prawne*, Toruń 1995 ; Waldemar Grabowski, *Delegatura Rządu Rzeczypospolitej Polskiej na Kraj 1940-1945*, Warszawa 1995 ; idem, *Polska tajna administracja cywilna 1940-1945*, Warszawa 2003 ; Tomasz Strzembosz, *Rzeczpospolita podziemna. Społeczeństwo polskie a państwo podziemne 1939-1945*, Warszawa 2000.

² Waldemar Grabowski, *Rada Jedności Narodowej – parlament Polskiego Państwa Podziemnego*, « Pamięć i Sprawiedliwość » 2002, n° 2, pp. 67-93 ; Stanisław Dzieciolowski, *Parlament Polski Podziemnej 1939-1945*, Warszawa 2004.

même que des militants actifs des partis politiques (par exemple le Parti socialiste polonais) devait faire naître des questions sur l'activité « civile » clandestine sur les territoires occupés pendant un temps plus long. Ce sujet attend d'être étudié.

En septembre 1939, dans Varsovie assiégée, fonctionnaient des structures de l'État que nous retrouvons dans la clandestinité polonaise, sous appellations modifiées, un peu plus tard. Le commandant de la défense de Varsovie, devint par la suite, dans la clandestinité, commandant du Service pour la Victoire de la Pologne (*Śłużba Zwycięstwu Polski* – SZP). Le commissaire civil du Commandement de la défense de Varsovie est le commissaire civil du SZP et premier adjoint du commandant du SZP. Ajoutons que durant la première période, cette fonction était exercée par la même personne – le major de réserve Stefan Starzyński. Et enfin, le Comité de citoyens rassemblant pendant le siège de la capitale les représentants des partis politiques et les hommes d'affaires (ce qu'on pourrait appeler l'élite de la société) devint après des transformations et sa limitation aux hommes politiques – le Comité politique de coordination qui fonctionnait durant la première période de clandestinité auprès du Commandement du SZP. Parlant du commissaire civil du Commandement de la défense de Varsovie, nous ne devrions pas négliger son bureau qui se composait de représentants des services et des établissements municipaux. Beaucoup de ces personnes ont mené plus tard une activité clandestine.

Il faut mentionner aussi un autre élément. Après l'évacuation des autorités suprêmes de l'État et des ministères à la fin de la première semaine de la guerre, on laissa à Varsovie les chefs par intérim de ces ministères. Certains s'engagèrent assez vite dans l'activité clandestine. L'une de ces personnes, l'ingénieur Jan Dybowski, devint chef par intérim du ministère de la Communication. Son émissaire, Zofia Snawadzka, parvint à Paris dès janvier 1940 et transmit au gouvernement de la République de Pologne (RP) la demande des cheminots polonais de leur donner des directives sur le comportement à adopter sous l'occupation, et présenta leur disposition à entreprendre des actions conformes aux directives des autorités polonaises³. Ajoutons ici tout

³ *Protokoły posiedzeń Komitetu dla Spraw Kraju*, vol. 1 : 1939-1941 [Procès-verbaux des sessions du Comité pour les affaires du pays, vol. 1 : 1939-1941], élaboré par Waldemar Grabowski, Warszawa 2008, pp. 143-145, 150.

de suite que l'ingénieur Jan Dybowski (« Jawor ») devint, en juin 1940, le premier chef clandestin du « ministère de la Communication » en Pologne occupée.

Au moment où à Varsovie, vers la fin de septembre 1939 (mais encore avant la capitulation de la capitale), fut créée une organisation clandestine à caractère militaire et civil – le Service pour la Victoire de la Pologne, le gouvernement de la RP à Paris, après quelques hésitations, décida de créer des organisations distinctes. En novembre 1939, on créa le Comité des ministres pour les affaires du pays qui devait préparer « un système de clandestinité » et coordonner l'activité clandestine en Pologne occupée. En même temps, une organisation militaire – l'Union pour la lutte armée – vit le jour. Quant à l'organisation clandestine civile, on prévoyait au début de créer un réseau d'« hommes de confiance » qui, implantés dans les plus importantes villes de Pologne, devaient exercer la fonction de principaux informateurs du gouvernement de la RP. Ce plan fut assez vite abandonné et on présenta la conception de nommer des délégués généraux du gouvernement, d'abord deux (un pour la zone de l'occupation allemande et un autre pour celle de l'occupation soviétique), puis en définitive trois (on ajouta un délégué pour le Gouvernement général). Ce changement de conception rend bon témoignage aux autorités d'État de l'époque qui prévoyaient déjà en février 1940 (donc avant l'agression de l'Europe occidentale par le Troisième Reich) que la guerre allait durer plus longtemps, et donc l'occupation de la Pologne aussi.

Il importe de connaître les tâches que les délégués généraux du gouvernement avaient à remplir :

- « 1) coopérer avec les organisations politiques ;
- 2) coopérer avec l'Union pour la lutte armée (ZWZ) ;
- 3) réaliser toutes les directives du gouvernement ;
- 4) maintenir le contact non seulement avec les institutions et les organisations militaires, mais aussi avec le gouvernement et l'informer de la situation et des besoins, ainsi que transmettre en Pologne les informations que les organes gouvernementaux portaient à leur connaissance ;
- 5) contrer le pillage économique et culturel et organiser l'aide ;
- 6) contrôler les actions sociales et de charité ;
- 7) rassembler des documents sur les occupants et sur leurs activités ;

8) émettre des directives si la coopération des citoyens polonais avec les occupants s'avérerait nécessaire.

Quant aux questions plus importantes – politiques, économiques et sociales (publiques) – les délégués du gouvernement devaient concerter les décisions avec les partis politiques. L'exécution par la ZWZ des sentences de mort sur les traîtres ne pouvait avoir lieu qu'après la confirmation de la sentence par le délégué du gouvernement »⁴.

En avril 1940, le Comité élaborait les principes de coopération des délégués du gouvernement avec la ZWZ et avec les partis politiques. Il y précisait clairement : « Le délégué du gouvernement est un agent de liaison dans le domaine des affaires politiques entre le gouvernement et la Pologne, il coopère avec les partis, mais ne les dirige pas »⁵.

Le gouvernement confia la présentation des candidats aux postes de délégués généraux aux hommes politiques résidant sur place. Comme ce processus durait trop longtemps, en mai 1940, on envoya de Paris à Varsovie, comme délégué provisoire, Jan Skorobohaty-Jakubowski (« Kaczmarek », « Vogel »). Pendant son voyage vers la Pologne, il s'arrêta à Belgrade où il participa à la conférence des émissaires des autorités suprêmes d'État et des représentants de la conspiration sous deux occupations (allemande et soviétique). Au moment de l'arrivée de Skorobohaty-Jakubowski à Varsovie, la situation militaire sur le front occidental changeait radicalement. La France échoua. Vu cette information et le manque momentané de contact avec le gouvernement de la RP en France, la direction de la clandestinité nationale créa, le 3 juillet 1940, une Délégation dite collégiale du gouvernement, composée du délégué provisoire du gouvernement, des représentants des principaux partis politiques (siégeant au Comité politique de coordination) ainsi que des délégués du Commandement sur le territoire de l'occupation allemande (Commandement général) de l'Union pour la lutte armée. À ce moment dramatique, fut créé un seul centre de direction de la clandestinité polonaise.

⁴ « Zasady organizacyjne pracy w Kraju » uchwalone na posiedzeniu KSK 28 II 1940 r. [« Les principes organisationnels du travail en Pologne » adoptés à la session du Comité pour les affaires du pays, le 28 II 1940] [in:] *ibidem*, pp. 184-185.

⁵ *Armia Krajowa w dokumentach 1939-1945*, vol. 1 : wrzesień 1939 – czerwiec 1941 [Armée de l'intérieur dans les documents 1939-1945, vol. 1 : septembre 1939 – juin 1941], Londyn 1970, p. 221.

La brève activité de la Délégation collégiale se termina déjà en septembre, après une ferme opposition du gouvernement qui, après évacuation, fonctionnait à Londres. Toutefois, au cours de cette courte période d'existence, les actions entreprises avaient une influence considérable sur la future activité clandestine. Le 25 juillet, la Délégation collégiale publia des directives pour la société intitulées *Nakazy chwili* (Impératifs du moment). Leur point 5, intitulé *Praca niepodległościowa* (Le travail indépendantiste) stipule : « Notre travail interne ne peut pas se limiter à une résistance permanente de la société polonaise vis-à-vis des autorités et des ordres des occupants. Il faut que soit menée une action indépendantiste intense dans tous les domaines de la vie. Dans cette action, la première place doit revenir à la réaction contre toute forme de germanisation et de russification. Il faut toujours suivre la ligne indépendantiste claire et absolue de la Grande Pologne, celle d'un État fort, séparant les féroces Allemands et l'Est barbare, assurant l'équilibre dans cette partie de l'Europe et soutenant les autres nations plus faibles voulant garder leur existence indépendante ». Au point 6, intitulé *Granica konieczności życiowych* (La limite des nécessités vitales), nous lisons : « Les nécessités vitales ne peuvent pas affaiblir l'attitude fondamentale, celle de la résistance. Dans les rapports avec les autorités d'occupation, la société polonaise doit garder l'attitude la plus réservée. Les services rendus aux occupants et une trop grande ardeur dans l'exercice du travail de fonctionnaire sont inadmissibles et seront traités comme trahison de la nation polonaise »⁶.

Le Bureau, qui coordonnait la création de l'administration clandestine et qui fonctionnait à partir du printemps 1940, était aussi un élément important. Cette administration devait être créée par l'armée et par les hommes politiques. À la tête de ce Bureau se trouvait Ludwik Muzyczka (« Benedykt »), président du district avant la guerre, et dans la clandestinité depuis 1939, chef de la lutte civile dans l'Organisation de l'Aigle Blanc à Cracovie, membre du Conseil politique régional du SZP. En juin 1940, on nomma les chefs des quatre ministères clandestins : Agriculture, Travail et Assistance sociale, Industrie et Commerce, Communication (à la tête de ce dernier se trouva

⁶ *Ibidem*, pp. 271-273 ; Dariusz Baliszewski, Andrzej Krzysztof Kunert (éd.), *Prawdziwa historia Polaków. Ilustrowane wypisy źródłowe 1939-1945*, vol. 1 : 1939-1942, Warszawa 1999, pp. 261-262.

Jan Dybowski, déjà mentionné). Ce fut donc un réel embryon de l'administration polonaise clandestine. Il faudrait encore y ajouter la Commission de revendication et de dédommagement qui était dirigée par Antoni Olszewski. Cette Commission envoya à Paris, déjà en mars 1940, son premier rapport sur les pertes de guerre, le suivant, en novembre de la même année, fut adressé au gouvernement de la RP à Londres.

Le long processus du choix des délégués du gouvernement se termina en décembre 1940 lorsque le 3 décembre furent nommés deux délégués généraux du gouvernement : Adolf Bniński (« Białoń »), pour les territoires incorporés au Troisième Reich, et Cyryl Ratajski (« Wartski », « Wrzos »), pour ceux formés par l'occupant – le Gouvernement général. Le troisième délégué général du gouvernement, pour la zone d'occupation soviétique, ne fut pas formellement nommé bien qu'il exerçât une telle fonction résidant à Lvov – Władysław Zych (« Falko », « Szary »). Après le déclenchement, en juin 1941, de la guerre germano-soviétique et l'occupation des Confins orientaux de la Deuxième République par l'armée allemande, il ne fut plus nécessaire de garder la division territoriale de la clandestinité polonaise. Les arrestations, qui se poursuivaient en même temps dans la voïvodie de Grande-Pologne, et pratiquement la destruction du centre de clandestinité civile à Poznań causèrent qu'en effet, à partir l'automne 1941, Cyryl Ratajski exerçait la fonction de délégué du gouvernement pour l'ensemble du pays. L'année 1941 fut une période de travail intense. Il fallait créer le Bureau du délégué du gouvernement à Varsovie et développer des délégations régionales pratiquement dans toutes les voïvodies.

Les compétences du délégué du gouvernement furent précisées dans le décret du Président du 1^{er} septembre 1942 suivant lequel un délégué du gouvernement est un ministre exerçant « une mission particulière ». Cette mission, il devait l'exercer jusqu'à l'arrivée en Pologne du Président du Conseil des ministres, ou du ministre qui le remplace. En 1943, le rang du délégué du gouvernement devint plus important car il fut désigné suppléant du Président du Conseil des ministres – voire vice-premier ministre du Gouvernement de la RP.

Pour accomplir son travail, le délégué – conformément au décret du Président – avait à sa disposition un Bureau qui se composait de départements et

de services. Les départements devaient : « 1) rassembler tous les documents dont le délégué du gouvernement avait besoin pour réaliser ses tâches, les élaborer et préparer les projets de ses dispositions et de ses décisions, 2) enregistrer et préparer le personnel qui se chargerait des offices et exercerait les fonctions publiques au fur et à mesure de la libération de l'État ainsi qu'après la libération, et nommer les fonctionnaires de l'administration provisoire de l'État dans les limites et suivant les principes établis par le délégué du gouvernement, 3) diriger l'administration provisoire de l'État et la contrôler suivant les principes établis par le délégué du gouvernement, 4) élaborer et préparer des actes législatifs, des dispositions et des arrêtés, qui seront nécessaires pendant la période provisoire après l'occupation, et mettre en ordre l'état juridique »⁷.

En plus de ces tâches de nature générale, le délégué envoya en 1943 aux cellules respectives des dispositifs concernant les activités prioritaires pendant la période de transition : « Tous les organes de l'administration d'État – aussi bien gouvernementaux que régionaux – doivent se préparer à temps pour réaliser les objectifs qui apparaîtront au moment de la transition. À cette fin, il faut : 1) Placer les travaux effectués par les départements dans ce domaine au premier plan et avant d'élaborer les projets qui pourraient être réalisés plus tard. 2) Insister, pendant les séances d'instruction des chefs de départements avec les délégués régionaux, sur l'examen des tâches de la période de transition qui demanderont des solutions indispensables dans les domaines suivants : services pour les besoins de l'armée, sécurité et ordre public, sécurité des biens – publics et privés, maintien du fonctionnement des services publics, approvisionnement, assistance sociale, emploi, mise en marche de la vie économique, etc. 3) Se mettre immédiatement à l'élaboration de l'Instruction de service pour les autorités d'administration de la I^{ère} et II^e instance sur le fonctionnement des départements respectifs pour la période de transition. Envoyer les projets élaborés avant le 1^{er} juillet de l'année courante au département des Affaires intérieures qui sera obligé de rédiger à leur base une homogène Instruction de service pour les autorités d'administration de la I^{ère} et II^e instance »⁸.

⁷ AAN, 202/I-1, p. 20, Statut Biura Delegata Rządu [Statut du Bureau du délégué du gouvernement] ; Grzegorz Górski, *Administracja...*, p. 317.

⁸ AAN, 202/I-52, p. 74, Pismo Jana Stanisława Jankowskiego (« Klonowski ») do kierow-

Vers la fin de 1943, on convoqua, auprès des départements respectifs, des commissions d'avis qui se composaient de représentants des partis politiques. L'activité de ces commissions était établie par le règlement du 3 novembre 1943 suivant lequel : « La convocation des commissions d'avis a pour objectif de faire connaître aux partis les travaux des départements durant la période de préparation de ces travaux. La commission a pour objectif d'exprimer ses opinions : sur les projets que présentera le directeur du département ; sur les projets, les décrets et les arrêtés élaborés par le département »⁹.

Cela a permis de créer au sein du Bureau du délégué du gouvernement 16 départements répondant pour la plupart aux ministères d'avant-guerre. Ils employaient près de mille personnes, dont presque la moitié travaillait à titre d'honneur (sans rémunération). Sur le territoire de l'ensemble du pays, l'administration polonaise clandestine embauchait près de 50 000 personnes. La majorité cependant formait la police clandestine (Corps de sécurité de l'État, gardes régionaux, gardes civiques).

L'organisation de l'administration clandestine embrassait même les communes, et il en fut ainsi non seulement sur le territoire du Gouvernement général, mais aussi, ce qui est surprenant, sur les Confins orientaux.

Si nous parlons de l'activité de l'administration clandestine à l'échelle centrale à Varsovie, il importe de souligner que le travail des départements respectifs se concentrait sur trois périodes. Dans la « période d'occupation », on y observait attentivement les démarches des autorités de l'occupant dans un domaine donné de la vie sociale ou économique. Quant à la « période de transition » (de l'insurrection nationale), on préparait des plans et des cadres devant reprendre des mains de l'occupant pratiquement toutes les usines et de les mettre en marche pour les besoins de l'armée (Armée de l'intérieur) ou bien aussi de la population civile. En plus, pratiquement toutes les institutions économiques ou territoriales avaient préparé des administrations commissaires, prévues pour la période de la liquidation de l'occupation et pour la première période d'après. Pour la période d'après-guerre – « la période de

ników departamentów z 7 V 1943 r. [Note de Jan Stanisław Jankowski (« Klonowski ») aux chefs des départements du 7 mai 1943].

⁹ AAN, 202/I-1, p. 33, Regulamin dla komisji opiniodawczych [Règlement pour les commissions d'avis] ; Grzegorz Górski, *Administracja...*, p. 324.

l'avenir» – les départements respectifs avaient préparé des plans de reconstruction et de développement des branches respectives de l'économie. Ces plans embrassaient une période de 10 ans après la guerre. Il importe de mentionner ici que ce fut la Délégation du gouvernement qui avait préparé des études reflétant les besoins de la Pologne d'après-guerre : besoins en machines, en installations ainsi qu'en nourriture, ce qui devait être par la suite réaliser dans le cadre des projets de l'UNRRA. Il faut aussi noter le fait que le département du Trésor de la Délégation du gouvernement avait élaboré un projet du budget de l'État pour la première année après la fin de l'occupation.

Un autre sujet digne d'être souligné est la question de l'enseignement clandestin qui, vu l'interdiction de l'enseignement polonais sur les territoires incorporés au Reich et sa limitation considérable dans le Gouvernement général, devait permettre de compléter les cadres de l'État polonais, réduits par les pertes énormes de l'intelligentsia, subies par les répressions allemandes et soviétiques. L'enseignement clandestin, effectué à tous les niveaux à partir de l'école primaire jusqu'aux universités, embrassa près d'un million de jeunes Polonais. Il fut organisé par le département de l'Éducation et de la culture de la Délégation du gouvernement en coopération avec une Organisation clandestine d'enseignants.

Je pense qu'un fragment du plan de la reconstruction de Varsovie, élaboré vers la fin de 1944, illustrera le mieux la vision de la Pologne qu'avaient les fonctionnaires de l'administration clandestine, et montrera en même temps, à titre de petit exemple, quelle aurait été la Pologne reconstruite par les structures appropriées de l'État polonais clandestin : « 5. Métropolitain. Il faut examiner l'utilité économique et les possibilités, vu les conditions du terrain, de la construction du métropolitain comme ligne souterraine. Si l'on reconnaît sa construction utile, il faut choisir les directions des voies à la surface, destinées au début à évacuer les gravats et à fournir le matériel de construction, afin qu'elles puissent être transformées en lignes souterraines et servir au moment de la construction du métropolitain comme lignes d'évacuation de la terre creusée et de fourniture du matériel de construction »¹⁰. Il résulte

¹⁰ AIPN, Rząd RP w Londynie, vol. 94, Metoda i kolejność prac przy odbudowie Warszawy [Gouvernement de la RP à Londres, vol. 94, Méthode et suivi des travaux de reconstruction de Varsovie].

clairement de cette brève description que vers la fin de 1944, les structures civiles de la clandestinité polonaise préparaient tout simplement la construction du métro à Varsovie. Ces plans ainsi que le développement planifié et la création d'un seul réseau de chemins de fer auraient résolu les problèmes de transport de la capitale pour de nombreuses années.

Quant aux finances, le budget de la Délégation du gouvernement pour la Pologne, évalué en dollars, se chiffrait en 1943 à 5 724 000, et en 1944 à 12 000 000 de dollars. Ajoutons tout de suite que l'on n'a jamais réussi à transférer en Pologne les sommes appropriées pour couvrir les dépenses planifiées.

Pendant les parachutages aériens, effectués dans les années 1941-1944, on transféra en Pologne pour la Délégation du gouvernement :

Effective- ment four- nis	6 288 188 dollars en papier	3280 dollars en or	874 Livres en or	14 390 400 marks alle- mands	150 000 « młynarki » (billets de la Banque d'émis- sion en Gouver- nement général) falsifiés
% envoyés	85,10	100	100	77,57	15
Dont para- chutés à partir du 30 VII 1944	1 112 788	–	–	6 040 000	–
% fournis	17,70	–	–	41,97	–

Source : Waldemar Grabowski, *Niedoręczona poczta. Zrzuty lotnicze (finansowe i materiałowe) dla Delegatury Rządu na Kraj* [in:] Tomasz Balbus, Mariusz Krzysztofiński, Ewa Leniart, Zbigniew Nawrocki (réd.), *Żołnierzowi Niepodległej. Księga dedykowana śp. gen. Mieczysławowi Huchli*, Rzeszów 2012.

La découverte du crime de Katyń en avril 1943 et la rupture des relations diplomatiques par les autorités soviétiques avec le gouvernement polonais ont posé à l'État polonais clandestin un nouveau problème extrêmement difficile. Contrairement à quoi on s'attendait, et notamment au rapprochement aux frontières de la Pologne de nos alliés (alors que l'insurrection générale à laquelle la conspiration polonaise se préparait depuis 1939 devait éclater),

il fallait faire face à la rencontre des forces armées de « l'allié de nos alliés ». Ajoutons que l'on devait rencontrer les forces armées de l'État qui projetait déjà sur son territoire un nouveau pouvoir pour la future Pologne et créait des forces armées de ce nouvel État polonais.

Dans une telle situation, le plénipotentiaire du gouvernement de la RP en Pologne ordonna aux représentants de l'administration clandestine, surtout sur les Confins orientaux, de se présenter aux commandants des détachements de l'Armée rouge qui entraient sur les terres de la République et de les accueillir au nom des autorités polonaises. Mais à partir de janvier 1944 (le franchissement de la frontière), durait le processus de prise du pouvoir, à l'est du Bug par l'administration soviétique, et à l'ouest du Bug par l'administration du Comité polonais de libération nationale (*Polski Komitet Wyzwolenia Narodowego*) soutenu ouvertement par l'armée soviétique. L'effet de ce processus, qui dura jusqu'à l'été 1944, fut l'occupation par les forces soviétiques de la moitié du territoire de la Pologne et l'implantation sur ce territoire du « nouveau pouvoir populaire », étranger idéologiquement à la majorité des Polonais. Ajoutons que tout cela se passait à une époque où le gouvernement de la RP, reconnu par tous les alliés, existait toujours, et où les Soviétiques – comme nous nous le souvenons – après la découverte du crime de Katyn ont proclamé l'« interruption » (la suspension), et non pas la rupture des relations avec celui-ci.

Par conséquent, les autorités suprêmes de L'État polonais clandestin ont pris la décision de déclencher, le 1^{er} août 1944, l'Insurrection de Varsovie qui, parallèlement aux actions de la lutte armée contre les Allemands, devait constituer une tentative supplémentaire de forcer les Russes à négocier (et de reconnaître *de facto*) le Vice-Premier ministre du gouvernement de la RP à Varsovie. Après deux mois de lutte, Varsovie seule, abandonnée, tomba. Au cours de ces deux mois, dans les quartiers libérés de l'occupant, fonctionnaient les Délégations régionales du gouvernement, créées par l'administration clandestine polonaise qui sortait de la clandestinité.

Après la défaite de l'Insurrection de Varsovie, l'administration clandestine continua de fonctionner dans cette partie de la Pologne qui restait encore sous l'occupation allemande. Elle agissait aussi sur les territoires occupés par l'Armée rouge, bien que sous forme limitée, jusqu'à l'été 1945. L'arrestation

de seize dirigeants de l'État polonais clandestin en mars 1945 par la NKVD affaiblit sérieusement ses structures. Parmi les personnes arrêtées se trouvèrent : le Vice-Premier ministre – délégué du gouvernement pour le Pays, ses trois adjoints au rang de ministres, l'ancien commandant de l'Armée de l'intérieur et les représentants des plus importants partis politiques, créant le Conseil de l'Unité nationale. Affaiblies, les structures civiles de l'État polonais clandestin – la Délégation du gouvernement et le Conseil de l'Unité nationale – ont terminé leur activité le 1^{er} juillet 1945. Les représentants des principaux partis politiques de la Pologne en Lutte, vu l'annonce des élections libres et démocratiques, ont décidé de passer à l'activité politique ouverte.

LISTE DES ABRÉVIATIONS*

AAN	– Archiwum Akt Nowych (Archives des Actes nouveaux, Pologne)
AB	– Armée de Belgique
AfZ ETH	– Archiv für Zeitgeschichte der ETH, Zürich (Archives d'histoire contemporaine de l'EPF, Zurich)
AGR	– Archives générales du Royaume (Belgique)
AIPN	– Archiwum Instytutu Pamięci Narodowej w Warszawie (Archives de l'Institut de la mémoire nationale à Varsovie)
AIPN Kr	– Archiwum Instytutu Pamięci Narodowej Oddział w Krakowie (Archives de l'Institut de la mémoire nationale – l'Agence à Cracovie)
AIPN Łd	– Archiwum Instytutu Pamięci Narodowej Oddział w Łodzi (Archives de l'Institut de la mémoire nationale – l'Agence à Łódź)
AJB	– Association des Juifs en Belgique
AK	– Armia Krajowa (Armée de l'intérieur)
AN	– Archives nationales (France)
AP Gdańsk	– Archiwum Państwowe w Gdańsku (Archives d'État à Gdańsk)
AP Poznań	– Archiwum Państwowe w Poznaniu (Archives d'État à Poznań)
APW	– Archiwum Państwowe m.st. Warszawy (Archives d'État de la ville capitale Varsovie)

* Voir aussi le lexique établi par Cécile Vast, *Acteurs de la répression et dispositifs répressifs*, dans ce volume – pp. 40-44.

AS	– Armée secrète
AYV	– Archives de Yad Vashem
BA	– Bundesarchiv (Archives fédérales, Allemagne)
BAR	– Schweizerisches Bundesarchiv (Archives fédérales suisses)
BBC	– British Broadcasting Corporation
BMA	– Bureau des menées antinationales
BN	– Biblioteka Narodowa w Warszawie (Bibliothèque nationale à Varsovie)
CCS	– Combined Chiefs of Staff (Comité des Chefs d'État-major)
CEGES	– Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines
CH2GM	– Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale
DAS	– Direction des services d'armistice
DFCAA	– Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice
DGTO	– Délégation générale pour les territoires occupés
FI	– Front de l'indépendance
FTP	– Francs-tireurs et partisans
Gestapo	– Geheime Staatspolizei (Police secrète d'État)
GFP	– Geheime Feldpolizei (Police secrète aux armées)
GL	– Gwardia Ludowa (Garde populaire)
GL WRN	– Gwardia Ludowa WRN (Garde populaire du PPS-WRN)
GMR	– Groupes mobiles de réserve
HSSPF	– Höhere SS- und Polizeiführer (chef supérieur de la SS et de la police)
IJP	– Instytut Józefa Piłsudskiego w Londynie (Institut Józef Piłsudski à Londres)
IPiMS	– Instytut Polski i Muzeum im. gen. Sikorskiego w Londynie (Institut polonais et Musée du général Sikorski à Londres)
IPN	– Instytut Pamięci Narodowej (Institut de la mémoire nationale)
Kedyw	– Kierownictwo Dywersji (Direction de la diversion)
Kripo	– Kriminalpolizei (police criminelle)
MBB	– Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich (commandement militaire pour la Belgique et le nord de la France)

MBF	– Militärbefehlshaber in Frankreich (commandement militaire en France)
MNB	– Mouvement national belge
MOI	– Main-d'œuvre immigrée
NKVD	– Narodnyi komissariat vnoutrennikh del (Commissariat du peuple aux Affaires intérieures)
OB PPS	– Organizacja Bojowa Polskiej Partii Socjalistycznej (Organisation de combat du Parti socialiste polonais)
Orpo	– Ordnungspolizei (police régulière en uniforme)
OW PPS	– Oddziały Wojskowe Powstańczego Pogotowia Socjalistów (Détachements militaires insurrectionnels d'urgence des socialistes)
P.C.	– poste de commandement
POW	– Polska Organizacja Wojskowa (Organisation militaire polonaise)
POWN	– Polska Organizacja Walki o Niepodległość (Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance)
PPS	– Polska Partia Socjalistyczna (Parti socialiste polonais)
PPS-WRN	– Polska Partia Socjalistyczna – Wolność-Równość-Niepodległość (Parti socialiste polonais – Liberté-Égalité-Indépendance)
PWMLF	– Polska Wojskowa Misja Likwidacyjna we Francji (Mission militaire polonaise de liquidation en France)
RP	– Rzeczpospolita Polska (République de Pologne)
RPP	– République populaire de Pologne
RSHA	– Reichssicherheitshauptamt (Office central de la sécurité du Reich)
SD	– Sicherheitsdienst (Service de la sécurité)
Sipo	– Sicherheitspolizei (Police de sûreté)
SIS	– Secret Intelligence Service
SOE	– Special Operations Executive (Direction des opérations spéciales)
SR	– Service de renseignement
SS	– Schutzstaffel (« échelon de protection » – organisation paramilitaire et policière nazie)

SZP	– Służba Zwycięstwu Polski (Service pour la Victoire de la Pologne)
UNRRA	– United Nations Relief and Rehabilitation Administration (Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction)
URSS	– Union des républiques socialistes soviétiques
WRN	– Wolność-Równość-Niepodległość (Liberté-Égalité-Indépendance – dénomination du Parti socialiste polonais sous l’occupation)
ZWZ	– Związek Walki Zbrojnej (Union pour la lutte armée)

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- Adalberg Samuel 164
Adamczyk Wiktor 314, 316, 318, 325
Albert I Koburg 76
Albertelli Sébastien 210
Alesch Robert 42
Alvarez David 206
Anders Władysław 252
Andrzejewski Jerzy 179
Antall József 110
Antoniszyn Michał 85, 90
Appenzeller Stanislas (« Etienne ») 217, 221
Arciszewski Mirosław 111
Arciszewski Tomasz 248, 263-265, 307, 310, 312
Arens Jules 258
Astier de la Vigerie Bertrande d' 34
Attila 14
Azéma Jean-Pierre 53

Bajohr Frank 81
Balace Francis 225
Balbus Tomasz 336
Baliszewski Dariusz 331
Ballez Georges 257, 258
Bandera Stepan 141
Bandhauer-Schöffmann Irène 91
Barasz Johanna 51
Barbier 48, 58
Bargiełowski Daniel 272
Barlicki Norbert 312
Bart Claire Renelde (« Isabelle ») 262
Bartoszewski Władysław 65, 68
Bartov Omer 47, 49
Bartz Maksymilian 245
Batowski Henryk 113, 116
Baucq Philippe 71
Baudelaire Charles 148
Baudhuin Ferdinand 72
Baudson Aurelien 254
« Bazyli » voir Pużak Kazimierz
Beauvois Yves 9
Beck Józef 309
Beethoven Ludwig van 78
Benda Julien 150, 155-157, 159, 160
« Benedykt » voir Muzyczka Ludwik

- Bennett Gill 212
 Berendt Grzegorz 147
 Berenstein Tatiana 109
 Berlière Jean-Marc 27
 Bernardini Filippo 129
 Bertrand Gustave 187-193, 195-205
 Berwiński Ryszard 149
 Bessler Hans Hartwig von 62
 « Białon » voir Bniński Adolf
 Białoszewski Miron 166
 Biedroń Antoni 314
 Biegański Witold 201, 225, 227-229, 231, 244-246, 248, 267
 Bielski (Tewje, Asael, Zus) 135
 Bień Aleksy 308, 319
 Bigoszevska Wanda 249
 Bingl Aron (Strycharz Jan) 134, 137, 145
 Bissing Moritz von 62
 Blanc Julien 9
 « Blattler Franz » voir Mawick Franz
 Bloch Marc 9
 Bniński Adolf (« Białon ») 332
 « Bob » voir Maliszewski Edward
 « Bobe » voir Wieterski Bronisław
 Bociański Jan 129
 « Bolesław » voir Pomorski Edward
 Böll Heinrich 79, 80
 Bomba Marian (« Jerzy ») 322
 Borkiewicz Adam 292
 Borodziej Włodzimierz 97
 Borowski Tadeusz 170
 Bougeard Christian 59
 Bousquet René 27, 31, 43
 Bozzini Arnaud 241
 « Bór » voir Komorowski Tadeusz
 Bór-Komorowski Tadeusz voir Komorowski Tadeusz
 Braquenié Henri 197
 Bravmann-Zamorski Karol 225, 232, 258
 Brendel Rudolf (« Hardy ») 225, 226, 232
 Breulet Jules Henri Gérard 264
 Brismez Jules 257
 Broche François 204
 Broder Pinkus 234, 235
 Bronicki Henryk (« Orzeł ») 230
 Brossolette Pierre 51, 52
 Browning Christopher Robert 142
 Brugge Simone 250
 Bunda Martyna 98
 Burrin Philippe 45, 46, 51
 Bürckel Joseph 24
 Caban Ireneusz 287
 Caestecker Frank 213, 228
 Calck Louis van 257, 258
 Capa Robert 80
 Carré Mathilde 203
 Cassou Jean 45
 Cavell Edith 71
 Cesarani David 128
 Cesarski Jerzy 310
 Chaillet Pierre 34
 Chantraine Albert 254
 Charles Jean-Léon 74
 Chlebowski Cezary 285

- Chmielarz Andrzej 198
 Chodakiewicz Marek Jan 140, 146
 Chodyński Edmund («Karo») 307, 308, 321
 Chrzanowski Bogdan 310
 Chrzanowski Józef 314
 Chrzanowski Leon 108
 Churchill Winston 78, 280
 Chwalba Andrzej 81
 Ciechanowski Jan Sławomir 188, 189, 199, 212, 214
 Ciężka Barbara 189
 Ciężki Maksymilian 188, 189, 193, 194, 201
 Colignon Alain 219, 225
 Colin Paul 68, 75
 Conway Martin 208
 Cools Marc 209
 Cordenier François 248
 Cosyns Edmond 257, 259
 Courtois Stéphane 22
 Cyrankiewicz Józef 313, 322, 323
 Czapski Józef 113, 120
 Czarnecki Waław 308, 309, 312, 314, 323-325
 Czerniaków Adam 167, 172
 Czerniawski Roman 203
 «Czesław» voir Przedmojski Waław
 Czuma Walerian 310
 Czystowski Andrzej 307, 308, 313, 315-317, 319, 321, 323-326
 Czyżewski Marek 164
 Dansey Claude 214, 216
 Danthine François 264
 Darnand Joseph 27, 42, 43
 Dasnoy Philippe 74
 Dassen Koenraad 209
 Dąbek Stanisław 309
 Dąbkowski Roman («Sary») 320
 Dąbrowska Maria 164-166, 168, 169, 171-173, 175-177, 180, 181, 183
 Dąbrowski Kazimierz («Ramzes») 320
 Dąbrowski Zdzisław 164
 De Backer Jean A. 218
 De Clercq Staf 75
 De Jonghe Albert 67
 Debouck Émile 254, 255
 Debruyne Emmanuel 9, 86, 209, 211, 216, 221, 244, 257
 Degrelle Léon 75
 Dehout Louis 254
 Dejonghe Étienne 47, 59
 Delandsheere Paul 68
 Delbo Charlotte 32
 Delfosse Antoine 211
 Denniston Alastair 198
 Depasse Marcel 254
 Dethier Isidore 254
 Dethier Mariette 254, 256
 Detko 214
 Diepenrijckx Pierre 218, 220
 Dmitrów Edmund 164
 Dobroszycki Lucjan 311, 317
 Dobrzański Jerzy 325
 «Doktor» voir Grocholski Remigiusz
 Domosławski Kazimierz («Zakręt») 313

- Dongen Christian Gerardus van 250
- Douzou Laurent 54, 56, 59
- Doyen Hervé 215
- Doyen Paul-André 51, 53, 54
- Dranger Margot 137, 140, 145
- Dratwa Bolesław 311-313
- Drewnowski Tadeusz 165, 168
- Drozdowski Marian Marek 309
- Dubicki Tadeusz 188, 189, 201, 212, 214, 218, 220
- Dubois Stanisław 312
- Duchamps Justin 217, 218, 220, 221
- Duffy Peter 135
- Dumon Frédéric 212-215
- Dumoulin Michel 208, 225
- Dunderdale Wilfred 192
- Dunin-Wąsowicz Krzysztof 308-313, 321, 323, 324
- Duraczyński Eugeniusz 244
- Dybowski Jan («Jawor») 328, 329, 332
- «Dziadek» voir Kielbasa
- Dzięciołowski Stanisław 312, 327
- Dzięgielewski Józef («Kurek») 307, 312, 313, 319
- Eder Wiesława 244, 247
- Eisenbach Artur 104, 105, 109
- Eisler Jerzy 9, 195
- Eismann Gaël 22-25, 28, 29, 39, 40, 53, 57
- Élisabeth en Bavière, reine des Belges 249
- Elżunia 175
- Engelgem Hendrikus Franciscus 250
- Engelking Barbara 69, 132, 133, 139, 142, 145, 146
- Ericsson Kjersti 95, 96
- Estienne d'Orves Honoré d' 30, 34
- «Etienne» voir Appenzeller Stanislas
- Fabiańczyk Julian («Zbyszko») 230, 231, 247
- Falkenhausen Alexander von 66-68, 73, 74
- «Falko» voir Zych Władysław
- Fegelein Hermann 96
- Ferdman David 240
- Ferenc Stefan 242
- Fieldorf August Emil («Nil») 287
- Fieldorf Maria 287
- Filipow Krzysztof 249
- Flamme Maurice 260
- Flicke Wilhelm F. 201
- Floor Idesbald 214
- Foedrowitz Michael 96
- Fokczyński Edward 193
- Fonsny Louis 75
- Fontaine Thomas 22, 23, 30, 39, 40
- Forcade Olivier 189
- François Ier de France 151
- François Aurore 86, 90, 91
- Frank Hans 66
- Frank Robert 54, 56, 59
- Frankowski Feliks 109
- «Freddy» voir Moyen André Michel
- Friedländer Saul 131, 143
- Gaca Kazimierz 193

- Gałuszka Józef 164
 Gano Stanisław 194, 197, 203, 213
 Garbacz Wincenty 242
 Garder Michel 188
 Garliński Józef 322
 Gasztold-Señ Przemysław 9, 207
 Gaulle Charles de 57, 199, 210
 Gauverit René Jean Émile 254, 255
 Gérard-Libois Jules 73, 75
 Gevenois Gilberte Raymonde 262
 Gevers Vincent 8, 213-2
 Gex Le Verrier Madeleine 56
 Gide André 150, 158-160, 167
 Gierek Edward 226, 247
 Gizela 169
 Glaz Isaak 238
 Głuchowski Piotr 135
 «Gnat» voir Wilczyński Władysław
 Gobert Alphonse 262
 Goddeeris Idesbald 208, 223, 225, 226,
 241, 244-247
 «Godziemba Józef» voir Sosnkowski
 Kazimierz
 «Godziemba» voir Sosnkowski Kazi-
 mierz
 Goebbels Joseph 50, 78
 Goldhecht Mordechaj 136, 140, 145, 146
 Goldman Ada de domo Mayer 141
 Gontarczyk Piotr 146
 Goodman Harry A. 129
 Göring Hermann 41
 Gotovitch José 73, 75, 76, 208, 241
 «Góral» voir Karol Stanisław
 Górski Grzegorz 276, 327, 333, 334
 Grabarczyk 261
 Grabowski Jan 133, 142-145
 Grabowski Waldemar 230, 248, 276,
 312, 327, 328, 336
 Grajek Marek 189
 Graliński Jan 193, 194, 196
 Graliński Zygmunt 8
 Grau Günter 90
 Greef Victor de 257, 259
 Greiser Arthur 87
 Grinbaum Icchak 132-136, 140, 142,
 143, 146, 147
 Grocholski Remigiusz («Doktor»,
 «Inżynier», «Waligóra») 285
 Grohe Joseph 67
 Gronczewski Andrzej 167
 Gross Jan Tomasz 145
 Grot Leszek 314
 «Grot» voir Rowecki Stefan
 Grünstein 177
 Guéhenno Jean 55
 Guérin Germaine 68
 Gutfraynd Jacob 241
 Hałoń Edward 322, 323
 Handelsman Marceli 154
 Hansens Lulu Anne 91
 Hanyok Robert 198
 «Hardy» voir Brendel Rudolf
 «Hardy» voir Woźnica Gerard
 Haska Agnieszka 123
 Hazette Fernande 261
 Hazette Victor Jean Baptiste 261
 Heisbourg Georges 216

- Heiskanen Anu 94
 Herman John 202
 Herzog Dagmar 91
 Hess Christiane 98
 Heydrich Reinhard 26, 40, 104
 Himmler Heinrich 67, 93, 104
 Hinsley Francis Harry 198
 Hitler Adolf 15, 66, 67, 93, 153, 172,
 195, 205, 307
 Hornung Ela 91
 Horończyk Szymon 164
 Houdt Jean Baptiste van 254, 256
 « Hucul » voir Skolimowski Franciszek
 Hułas Magdalena 271
 Humbert Agnès 34
 Huntziger Charles 190
 Husser Beate 81
 Huxley Aldous 153

 Ingrand 59
 « Inżynier » voir Grocholski Remigiusz
 Iranek-Osmecki Kazimierz 128
 Irzykowski Karol 154, 166, 170, 175, 180
 Iwaszkiewicz Jarosław 166, 167, 175,
 176, 183
 « Isabelle » voir Bart Claire Renelde

 Jacobmeyer Wolfgang 66
 Jacquemyns Guillaume 72
 « Jan » voir Włodarkiewicz Jan
 Janasz Teresa 9
 Jankowiak Stanisław 97
 Jankowski Jan Stanisław (« Klonow-
 ski ») 333, 334

 « Janowicz » voir Szczęsny Remigiusz
 « Jarząbek » voir Kossowicz Wacław
 Jastrzębski Stanisław 317
 « Jawor » voir Dybowski Jan
 Jaworski Mieczysław 220
 Jeffery Keith 207
 Jempson Frederick (« Page ») 219
 « Jerzy » voir Bomba Marian
 Jospa Hertz 241
 Josse Raymond 57
 Juchniewicz Mieczysław 225, 227, 229,
 231, 244-246, 248, 267
 Juchtmans Eugène 256
 Juin Alphonse 252
 Jungclaus Richard 67
 « Justyn » voir Kawałkowski Aleksander

 K. Maria 87
 « Kaczmarek » voir Skorobohaty-Jaku-
 bowski Jan
 Kaczor Henryk 314, 318, 320
 Kaliński Władysław 311
 Kalmanowitz Rabbi 128
 Kaltenbrunner Ernst 40
 Kamber Peter 123, 124
 Kantyka Jan 316, 318
 Kapera Zdzisław Jan 190, 198, 202, 206
 « Karo » voir Chodyński Edmund
 Karol Stanisław (« Góral ») 324
 Karski Jan 322
 Karśnicki Czesław (« Zygmunt ») 320
 Katz David Roger 257, 260
 Katz Isaac 234, 235
 Katzmann Fritz 131

- Kawałkowski Aleksander (« Justyn ») 254, 260-263
- « Kazimierz » voir Sokół Bolesław
- Kąkolewski Józef 310
- Kedward Harry Roderick 37
- Keitel Wilhelm 31, 43
- Kelm Albin 97
- Kenig Marian 310
- Keuleneir Amedes de 248
- Kiełbasa (« Dziadek ») 145
- Kirchner Hanna 163
- Kitson Simon 200, 215
- Klajn 135
- Kleeberg Juliusz 191, 195
- « Klonowski » voir Jankowski Jan Stanisław
- Kluge Günther von 47
- Klukowski Zygmunt 142, 145, 146
- Kłonkowski Władysław 257
- Kneppel Józef 134
- Knochen Helmut 26, 40
- Kobrzyński Stefan 311, 312
- Kobuszewski Bogdan 308
- Kohlbacher Jan 227
- Komarnicki Tytus 107, 108
- Komorowski Krzysztof 277, 291, 292, 300
- Komorowski (Bór-Komorowski) Tadeusz (« Bór ») 146, 259, 261-263, 277, 323, 325
- Konarski Szymon 13, 14
- Konińska Stefania 162
- Koniński Karol Ludwik 162, 166, 172, 177, 180-182, 184
- Konnings Edmund 265
- « Konstanty » voir Rak Jan
- Kossak-Szczucka Zofia 166
- Kossowicz Wacław (« Jarząbek ») 319
- Kot Stanisław 8
- Kotarski Feliks 321
- Kowalewski Jan (« Piotr ») 8
- Kowalski Edward 242
- Kowalski Marcin 135
- Kozaczuk Władysław 187
- Kozłowski Stefan Władysław 79
- Krassowski Bogusław 297
- Krawczyk Wiktor 317
- « Kret » voir Sulima Roch
- Krogulec Grzegorz 249, 250
- Krop Pascal 10
- Kruszyna Stefan 245, 247
- Kryński Karol (« Waga ») 319
- « Krzysztof » voir Pietsch-Piwnicki Tadeusz
- Krzysztofiński Mariusz 336
- Kühl Julius 121, 123, 127, 129
- Kukiel Marian 304
- Kula Marcin 89
- Kulesza Franciszka *de domo* Oczykowska 253
- Kulesza Zygmunt, fils 253
- Kulesza Zygmunt, père 253
- Kundrus Birthe 81, 92, 98
- Kunert Andrzej Krzysztof 311, 331
- Kupferman Fred 195
- « Kurek » voir Dzięgielewski Józef
- Kwiatkowski Józef 321
- Kwiatkowski Piotr Tadeusz 89

- La Laurencie Benoît-Léon Fornel de 49-52, 54
- Laborie Pierre 22, 29, 34, 37-39
- Lachs Manfred 129
- Laden Paul 254
- Lambinon Henri Nicolas Marie 264
- Lampaert Gustaaf 248
- Landau Ludwik 144
- Lane François 196
- Langer Karol Gwido 188, 190-194, 202, 203
- Langeron Roger 55, 56
- Lasocka Barbara 172
- Latoszewska Renata 92
- Launoy Franz de 257, 258
- Laurent Sébastien 189
- Laval Pierre 28, 33, 42, 54, 195, 201
- Lavallee Joseph George 264
- Laveleye Victor de 20, 58, 77, 78
- Lawaty Andreas 97
- Le Maner Yves 47, 59
- Le Naour Jean-Yves 47
- Leblanc Gaston Edmond 254, 255
- Leciuse Marie 254
- Ledel Leclef Marcel 265
- Lefèvre Edgar 68
- Lehnstaedt Stephan 81, 86
- Leiserowitz Ruth 81
- Leniart Ewa 336
- Leociak Jacek 69, 132
- Leonard Leon 264
- Léopold III de Belgique 209
- Lepage Fernand 209, 211-216, 218-220
- Lewandowski Roman 254
- Lewin Izaak 123, 124, 128
- Liberman Ele-Eliahu 136, 144, 146
- Libert Robin 209
- Libionka Dariusz 131, 132, 146
- Lichtman Eda 133, 134, 136, 138-140, 143
- Lieb Peter 23, 39
- Litwiński Leon 8
- Loesch Fernand 250, 251
- Logeot Marcel Louis 261
- Lorys Jan 266
- Ładoś Aleksander 109-115, 120-127, 129
- Łaptoś Józef 245
- Łubczyk Grzegorz 110
- Łukaszun Wojciech (W.Ł.) 137, 139, 143
- Machcewicz Paweł 89
- Maciąg Ryszard 314, 320
- Maczek Stanisław 249, 250
- Madajczyk Czesław 66
- Madeyska Anna 114
- Maerten Fabrice 9, 207, 226
- Maisky Ivan 284
- Maiwald Stefan 90
- Majewski Florian 137-139
- Makowski Szmerel 234, 235
- Malinowski 230
- Malinowski Kazimierz 297
- Maliszewski Edward (« Bob ») 230
- Mamoń Bronisław 162
- Mangin Charles 50
- Manouchian Missak 27, 32, 43

- Mańkowski Zygmunt 287
- Marcot François 37-39, 54, 60
- Marek Andrzej 85, 90
- Margerie Roland de 115
- Maria 158
- Marian 137, 138
- Marissal Jean 218
- Maritain Jacques 19, 20
- Marshall-Cornwall James 211
- Martens Stefan 39
- Marutajew Marina 76
- Masai Joseph Ferdinand Marie Augustin Pierre 263
- « Materon » voir Paszkowski Henryk
- Materski Wojciech 147
- Matusak Piotr 244, 308, 313, 316, 317
- Mawick Franz (« Franz Blattler ») 90
- Max Adolphe 62
- Mayer Saly 129
- Mayer Stefan 188, 190, 191, 194-196, 198, 202, 203
- Mazur Grzegorz 296
- Mazur Jan (« Wacław ») 323
- Mazurkiewicz Jan (« Radosław ») 287
- Medrala Jean 189
- Meets Andomarus 248
- Meinen Insa 81, 84, 88, 90
- Melchior Małgorzata 132-134, 142
- Melville Jean-Pierre 34
- Menzies Stewart 211
- Mereżkowski Dymitr 149
- Meyer Ahlrich 23
- Michałowski Wiktor 193, 194, 199, 200
- Michel Henri 14
- Michowicz Waldemar 111, 113-115
- Mickiewicz Władysław 149
- Mikołajczyk Stanisław 304
- Mikulicz-Radecki Witold 218
- Miłosz Czesław 20, 179
- Minkowski Paweł 129
- Minnaert Ferdinand 248
- « Miraut » voir Piruet Jean
- Mirska Maria 170
- Mischler Gerd 90
- Miszewski Włodzimierz 313, 319, 320
- Mitkiewicz Leon voir Mitkiewicz-Żółtek Leon
- Mitkiewicz-Żółtek (Mitkiewicz) Leon 280
- Miżejewski Cezary 310
- Mochmann Ingvill Constanze 81, 95
- Molotov Viatcheslav 75
- Montgomery Bernard 249
- Morton Desmond 212
- Mościcki Ignacy 104, 309
- Moyen André Michel (« Freddy ») 257
- Mróz Mariusz 10
- Mühlhäuser Regina 89
- Mulak Jan 308, 323
- Müller Rolf-Dieter 98
- Murgrabia Jerzy 249, 250, 265
- Muszyński Wojciech Jerzy 140
- Muzyczka Ludwik (« Benedykt ») 331
- Nahlik Stanisław Edward 105, 127, 129, 130
- Nalewajko-Kulikow Joanna 132

- Nałęcz Daria 188, 189, 201, 212, 214
 Nałkowska Zofia 163, 164, 166-172,
 174-178, 181, 182
 Napierski Stefan 170
 Naus Jean 265
 Navarre Henri 192, 197, 200
 Nawrocki Zbigniew 336
 Nefors Patrick 221
 Nelis Julien 264
 Némirovsky Irène 80
 Neveu Cédric 22, 39, 40
 Ney-Krwawicz Marek 276, 279, 281,
 297, 325
 Nicodème Jean 219, 220
 Niedziałkowski Mieczysław 310-312
 «Niedźwiadek» voir Okulicki Leopold
 «Nil» voir Fieldorf August Emil
 Norz Ludwig 94, 95
 Nowak Stanisław 232, 246
 Nowak-Jeziorański Jan 127

 Obarski Adam 313
 Oberg Karl 26, 27, 31, 40, 43
 Okęcki Stanisław 225, 227, 229, 231,
 244-246, 248, 267
 Okulicki Leopold («Niedźwiadek»)
 277, 299, 300
 Øland Arne 95, 96
 Olszewski Antoni 332
 Ooms Alphonse 68
 Orłowski Hubert 97
 «Orzeł» voir Bronicki Henryk
 Oszymowski Stefan 86
 «Ożóg» voir Rzepecki Jan

 «Page» voir Jempson Frederick
 Paillole Paul 200, 203-205
 Pajdak Antoni 313
 Paletschek Sylvia 94
 Palluth Antoni 193
 Palluth Sylwester 193
 Pałasz-Rutkowska Ewa 113, 114
 Panecki Tadeusz 226, 230, 245, 246,
 254
 Papieski (Agnieszka et Robert) 167
 Partyka Jan 248
 Paszkowska 194
 Paszkowski Henryk («Materon») 193,
 196
 Paternotte de la Vaillée Alexandre 8
 Paul Mark 140
 «Paul» voir Szczesny Remigiusz
 Pauwels Victor Leopold 256
 Pawlikowska-Gannon Hanna 80
 Paxton Robert Owen 10, 22
 Peplowski Andrzej 201, 212, 213, 220,
 296
 Perelman Nachum 137
 Peschanski Denis 22, 28, 54, 56, 59
 Pétain Philippe 9, 24, 54, 195
 Peters Adolph 265
 «Peters» voir Pietruszka Edward
 Petit Gabrielle 71
 Picaper Jean-Paul 94, 95
 Pieczyński Zdzisław 242
 Pierlot Hubert 208, 209, 211, 213-
 -215
 Piesakowski Tomasz 244
 Pietruszka Edward («Peters») 245

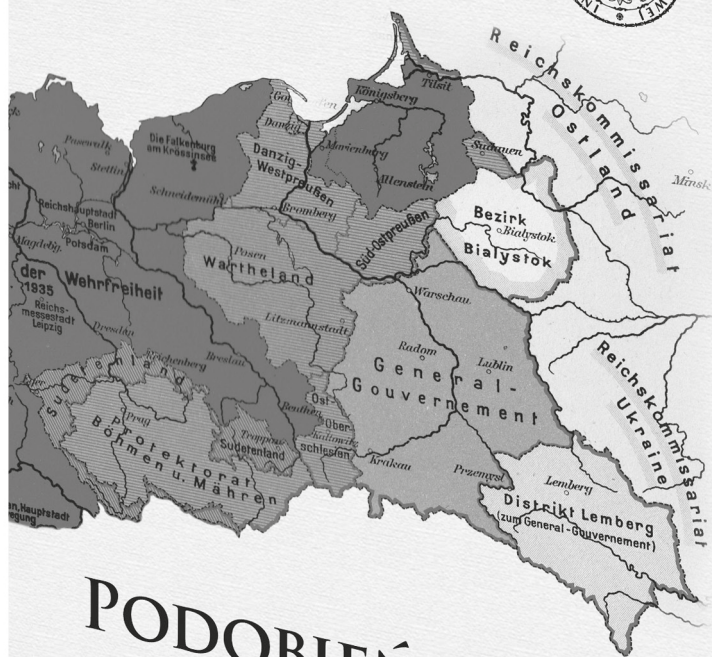
- Pietsch-Piwnicki Tadeusz (« Krzysztof ») 321
- Piketty Guillaume 52
- « Piotr » voir Kowalewski Jan
- Piotrowski Andrzej 164
- Piruet Jean (« Miraut ») 245
- Piwnik Jan (« Ponury ») 321
- Pluta Feliks 74
- « Polkowski » voir Szczęsny Remigiusz
- Pomorska Jadwiga 246
- Pomorski Edward (« Bolesław ») 225, 226, 229-232, 246, 247, 255, 256, 259, 260, 262
- Ponsaers Paul 209
- « Ponury » voir Piwnik Jan
- Pottecher François 48
- Präg Werner von 66
- Prauser Steffen 23
- Prost Antoine 60
- Próchnik Adam 312
- Przedmojski Wacław (« Czesław ») 321
- Przesmycki Edward 253, 256, 257, 259
- Przybój-Jarecki Alfred 309
- Przygoda Jacek 230, 232, 246
- Ptasińska Małgorzata 163
- Puchalski Zbigniew 248
- Pucheu Pierre 42
- Pużak Kazimierz (« Bazyli ») 307, 310, 312, 313
- Quellien Jean 22, 59
- Quisling Vidkun 16, 75
- Raczyński Edward 111, 117, 118, 122
- « Radosław » voir Mazurkiewicz Jan
- Radziwiłł Stanisław Albrecht 115, 120
- Rak Jan (« Konstanty ») 323
- Rakower Mosjek 237
- Rakusa-Suszczeński Tadeusz 193
- « Ramzes » voir Dąbrowski Kazimierz
- Ratajski Cyryl (« Wartski », « Wrzos ») 332
- Rayski Adam 22
- Rejewski Marian 187, 193, 199-201
- Renard André 228
- Renaut Abel 263
- Resnais Alain 80
- Ribbentrop Joachim von 75
- Riding Alan 9
- Ringelblum Emanuel 134, 145
- Rivet Louis 189, 192, 195, 201, 204
- Rochman Szaja 237, 241
- Rodak Paweł 170
- Röger Maren 81, 82, 91
- Rokicki Konstanty 129
- Rokuszeńska-Pawełek Alicja 164
- « Roman II » voir Stachoń Roman
- Romer Andrzej Tadeusz 113, 114
- Romer Tadeusz 113, 114
- Romon Gabriel 192
- Roosevelt Franklin Delano 280
- Roquefeuil Bernard de 10
- Rosenheim Jakub 128
- Rosenthal Ludwig 128
- Rosselet Charles 126
- Roth Markus 89
- Roussou Henry 80
- Rowecki Stefan (« Grot ») 198, 272, 274, 276, 277, 284, 299

- Rozbruch Ber-Dow 145, 146
 Rómmel Juliusz 271, 311
 Różycki Jerzy 193, 194, 196, 197
 Rubin Taub 135-137, 139, 140
 Rubinstein Eugen 107
 Rukszta Czesław («Wiktor») 324
 Rummel Julian 120
 Russell Bertrand 150, 152, 153, 155, 157, 159, 160
 Rutkowski Adam 109
 Rybak Waław 242
 Rydz-Śmigły Edward 271, 309
 «Rygor» voir Słowikowski Mieczysław Zygfryd
 Rygor-Słowikowski Mieczysław Zygfryd voir Słowikowski Mieczysław Zygfryd
 Ryniewicz Stefan 130
 Rysiewicz Adam («Teodor») 322, 323
 Rzepecki Jan («Ożóg») 277, 300
 Saerens Lieven 233
 Saferna Mieczysław 242
 Sainclivier Jacqueline 59
 Saint-Just Louis de 155
 Sakowska Ruta 69
 Salmon Michel 254
 Salmonowicz Stanisław 276
 Sanojca Antoni 318
 Satora Kazimierz 297, 321
 Schaumburg Ernst von 56
 Scheck Raffael 47
 Scheiner Max 105
 Schils Robert 265
 Schimitzek Stanisław 119, 126
 Schlamp Hans-Jürgen 94, 95
 Schmid Gustave 248
 Schraut Sylvia 94
 Schreiber Jean-Philippe 225, 241
 Sebag-Montefiore Hugh 198
 Sémelin Jacques 9, 60, 75
 Sheppard Alan 10
 Sierotwiński Stanisław 164
 Sikorski Władysław 188, 189, 191, 198, 208, 249, 272, 274, 280, 284
 Silberschein Adolf 120, 123
 Silverman Samuel 128
 Simonsen Eva 95, 96
 Skolimowski Franciszek («Hucuł») 313
 Skorobohaty-Jakubowski Jan («Kaczmarek», «Vogel») 330
 Skóra Wojciech 106
 Ślawik Henryk 110
 Słowikowski (Rygor-Słowikowski) Mieczysław Zygfryd («Rygor») 189, 192, 193, 201, 202
 Smit Jan 250
 Smith Bradley F. 199
 Smoleński Marian 193, 194
 Smoleński Piotr 196
 «Smreczyński W.» voir Zaremba Zygmunt
 Snawadzka Zofia 328
 Sokół Bolesław («Kazimierz») 324
 Solange Philippe 265
 Solchany Jean 47
 Sosnkowski Kazimierz («Józef Go-

- dziemba», «Godziemba») 272, 277,
284, 304, 324
- Spalek Robert 312
- Spee Henri 265
- Stachoń Roman («Roman II») 323
- Stafford David 279
- Stanisławska Z. 322
- Stańczyk Jan 126
- «Stary» voir Dąbkowski Roman
- Starzyński Stefan 62, 63, 328
- Statter Julian 142
- Stauffer Paul 104, 123, 128
- Stawińska 170, 171
- Stawiński 170, 171
- Stec Edward 321
- Steinberg Maxime 69, 225, 233, 234,
239
- Sternbuch Icchak 127
- Stępień Stefan 321
- Stirling Tessa 188, 189, 201, 212, 214
- Struye Paul 14, 15, 63, 64
- Strycharz Jan voir Bingl Aron
- Strzembosz Tomasz 76, 276, 287, 327
- Suchcitz Andrzej 218, 220
- Sugihara Chiune 113
- Sukiennik Jerzy 242
- Sulima Roch («Kret») 321
- Swillen Gerlinda 94, 95
- Sym Igo 75, 173, 174
- Szachno-Romanowicz Stanisław 193
- Szacka Barbara 89
- Szarota Tomasz 65, 70, 72, 74, 81, 83,
86, 91, 147
- «Szary» voir Zych Władysław
- Szczęsny Remigiusz («Janowicz»,
«Paul», «Polkowski») 253, 254
- Szczurowski Ryszard 242
- Szwedowski Maciej 212
- Szydłowski Zdzisław 250
- Ślepowrońska Katarzyna 96
- Świdorski Kazimierz 112
- Święch Jerzy 163
- «Tadeusz» voir Uthke Cezary
- Tajchman Lucjan 319
- Tajgman Kalman 135, 140, 145
- Tallier Pierre-Alain 221
- Tartakowsky Danielle 56
- Tatarkiewicz Władysław 154
- Tebinka Jacek 189, 198, 212, 213
- Tejchman Lucjan («Wit») 323
- «Teodor» voir Rysiewicz Adam
- Terej Jerzy Janusz 244
- Thalmann Rita 51, 53
- Thierry Laurent 22, 39, 40
- Thirionet Victor 256
- Thomas Martin 205, 206
- Tillion Germaine 38, 60, 61
- Timmermans Paul 264
- Tobias Sigmund 113
- Tokarzewski-Karaszewicz Michał
(«Torwid») 271, 272, 276
- Tomaszewski Jerzy 104, 132, 135, 146,
147
- Topinek Wilhelm 311
- «Torwid» voir Tokarzewski-Karaszewicz Michał

- Trepper Leopold 239
- Trzebiński Andrzej 166, 170, 175
- Tucholski Jędrzej 298
- « Tudor » voir Zarembski Wincenty
- « Twardy » voir Wencel Stanisław
- Tych Feliks 180
- Ugeux William 215, 218
- Umiastowski Roman 164
- Unger Szosana Rosa 142
- Urynowicz Marcin (M.U.) 163, 171
- Uthke Cezary (« Tadeusz ») 319, 323
- Van den Dungen Pierre 208
- Van der Heyden Raymond 265
- Van Doorslaer Rudi 228
- Van Houdt Jean 254, 256
- Vanderputten Anne 223, 241
- Vast Cécile 9
- Vauthier Marcel 77
- Veillon Dominique 18, 54, 56, 59
- Venelle Jean 265
- Verbeckmoes Josef 265
- Verhoeyen Etienne 209, 217, 239, 244
- Viey Frederic 113
- Virgili Fabrice 81, 89, 92, 94, 95
- Vlaeminck Joseph 248
- « Vogel » voir Skorobohaty-Jakubowski Jan
- « Waclaw » voir Mazur Jan
- « Waga » voir Kryński Karol
- Wagner Robert 24
- Wagner Wilfried 67
- Wahl Alfred 59
- Walaszek Adam 244
- « Waligóra » voir Grocholski Remigiusz
- Walter-Janke Zygmunt 319
- Wałęsa Lech 78
- « Wartski » voir Ratajski Cyryl
- Wasower Marek 260
- Watraszyński Józef (« Witold ») 324
- Weinreb Elias 142
- Wencel Stanisław (« Twardy ») 324
- Westerlund Lars 82
- Weygand Maxime 190, 203
- Wibail Lucien 254
- Wieterski Bronisław (« Bobe ») 230
- Wiewiorka Annette 22
- « Wiktor » voir Ruksza Czesław
- Wilczyński Władysław (« Gnat ») 320
- Wildt Michael 81
- Wise Stefan 128
- « Wit » voir Tejchman Lucjan
- Witholz Feliks 230
- Witkiewicz Stanisław Ignacy 164
- « Witold » voir Watraszyński Józef
- Włodarkiewicz Jan (« Jan ») 285
- Włosiński Stanisław 321
- Wojciechowski Ireneusz J. 248
- Wojewódzki Michał 296
- Woźnica Gerard (« Hardy ») 324
- « Wrzos » voir Ratajski Cyryl
- Wyleżyńska Aurelia 148-161, 165, 166, 168-172, 175-179, 183
- Wyrzykowski Marian 172
- Yoshimi Yoshiaki 84

Ypersele Laurence van 211	Zieliński Jan 121, 124
Zabiełło Stanisław 105, 116-118	Zimand Roman 167
Zachuta Leszek 287	Zych Władysław (« Falko », « Szary »)
« Zakręt » voir Domosławski Kazimierz	332
Zaleski August 106, 110	Zygalski Henryk 193, 195, 197
Zamojski Jan E. 200, 208	Zygalski-Cannon Anna 196
Zapartowiec Maria 97	« Zygmunt » voir Karśnicki Czesław
Zapartowiec Stanisław 97	
Zaremba 230	Żak 230
Zaremba Zygmunt (« W. Smreczyński ») 182, 309-314	Żbikowski Andrzej 146, 171
Zarembski Wincenty (« Tudor ») 191	Żmichowska Narcyza 149
Zawilski Apoloniusz 311	Żmuda Jan 320
« Zbyszko » voir Fabiańczyk Julian	Żuczkowski Maciej 248
Zdanowicz A.M. 263	Żukowska Zofia 90
	Żuławski Zygmunt 312
	Żychoń Jan H. 194



PODOBIENSTWA I RÓŻNICE

